This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

639909

Digitized by Google

Digitized by Google

DC
801
.L96
R4

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DU LYONNAIS

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE
DU
LYONNAIS

RECUEIL HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

—

(Troisième Série)

—

TOME VI

LYON
AIMÉ VINGTRINIER, IMPRIMEUR-DIRECTEUR
RUE DE LA BELLE-CORDIÈRE, 14.
PARIS
F. SAVY, LIBRAIRE
Rue Hautefeuille, 24
1868

Digitized by Google

Digitized by Google

POÉSIE

—

A UNE PILE D'ÉCUS.

Sur ma table empilés ensemble
Que de profils de souverains
Jadis bien respectés, bien craints,
Que le sort aujourd'hui rassemble !

Du Pape et de Napoléon,
Du grand homme et du grand apôtre,
Les visages, l'un contre l'autre,
Se baisent d'étrange façon.
D'un Bourbon la panse élargie
De son poids écrase Murat;
Le roi massif et le soldat
Se pressent avec énergie,
Et leur métallique effigie
Donne ou rend baiser de Judas.

Je ris de ce roi de Sardaigne,
A la république collé,
Qui, sous ses blasons désolé,
De l'an quatre embrasse l'enseigne.

Voilà donc ces princes d'argent
Que le peuple chérit, pour cause,
Car ils valent tous quelque chose
Et sont bénis de l'indigent :

Qu'il eut une heureuse pensée
Le premier seigneur féodal,
Qui voulut que sur du métal
Sa figure fût retracée !

Digitized by Google

En vain il put causer des maux,
Aux droits les plus saints faire injure,
Il fut de ses humbles vassaux
Adoré..... du moins en gravure.

Comment ne pas chérir celui
Dont le visage nous défraie,
Dont les traits couvrent la monnaie
Que chacun de nous a sur lui ?
Comme avec amour l'on approche
Des tyrans les plus absolus !
Lorsqu'on les voit sur des écus,
C'est en vain que leur pouvoir cloche.
En vain ils sèment des abus,
Si de nos cœurs ils sont exclus,
Nul ne les exclut de sa poche.

Un roi mort n'est que trop souvent
Plongé dans une nuit épaisse,
Son nom se perd, sa gloire baisse,
Le peuple tourne au moindre vent;
Mais il est fidèle à l'espèce
Frappée au coin du défunt roi,
Et chacun soigne dans sa caisse
Les portraits blancs de son altesse
Qui sont toujours de bon aloi.

Quel comique et singulier rôle
Joue ici-bas la royauté,
Lorsque le balancier l'enrôle
Sur un métal partout fêté !
Allant de l'une à l'autre idole,
Des tyrans à la liberté,
Elle soudoie une bassesse,
Le mérite ou la nullité,
Des courtisans de toute espèce,
Des sots de toute qualité;

Digitized by Google

Du coffre fort de l'avarice
Elle passe aux mains des brigands,
Le libertin la livre aux vice
Et le pouvoir aux intrigants.

Avec des têtes de despotes
Nos républicains sont payés,
Et des souverains monnayés
Se trouvent inscrits sur nos cotes.

La trace de plus d'un affront
Se lit parfois sur leur figure,
La lime a passé sur leur front,
Elle échancra leur envergure
Et lui fit un échec profond ;
Alors notre vue indignée
Se promène sur de grands rois
Qu'on n'accueille plus sous nos toits,
Et dont la majesté rognée
Par des boutiquiers dédaignée,
A perdu beaucoup de son poids.

Ces grands qu'a renversés la Parque,
Sur le trébuchet sont jugés,
Et comme chez le noir monarque
Plusieurs sont reconnus légers.
Mais grâce à l'or qui les promène,
Tous leurs profils sont bien venus,
Et des libéraux résolus
Sur leurs flancs les portent sans peine ;
Des rois foux, chassés ou vaincus
On connaît encor la puissance
S'ils sont portés sur des écus
Et ceux de l'empereur de France
Nulle part ne sont des intrus.
Dans Genève chacun s'applique

Digitized by Google

A gagner ces rois imprimés,
Même dans notre république,
De leur majesté métallique
Partout les droits sont proclamés.

Pour éterniser votre gloire,
Rois, vous eûtes l'esprit subtil,
Vous gravâtes votre profil
Sur un métal qui paie à boire.
En vain un professeur d'histoire
Contre vous déclamerait-il,
A votre valeur il faut croire
Et je ne vois pas de péril
A vous cacher dans mon armoire....
Entrez-y donc !... Ainsi soit-il !

J. Petit-Senn.

A MONSIEUR SAINT-ÉTIENNE

A l'occasion de son sonnet sur la critique (1).

Il ne faut pas, Monsieur, trop craindre la critique;
Parfois, je le comprends, en donnant la réplique,
Elle frappe à bon droit; mais un homme d'esprit,
Au lieu de s'indigner, en fera son profit.

Parfois, de son côté, reptile prosaïque,
Sous le nom de progrès, la sottise en crédit,
De tout ce qui résiste à sa loi tyrannique,
Aujourd'hui voudrait faire un énorme délit.

Alors vous élevant au-dessus du vulgaire,
N'ayez que du mépris pour un tel adversaire,
Et sans répondre un mot, vous resterez vainqueur.

Je dirai même plus : c'est une jouissance
De se voir maltraité par la basse ignorance,
La critique d'un sot est un insigne honneur.

Paul Saint-Olive.

(1) Voir la *Revue du Lyonnais*, mai 1868.

Digitized by Google

MAI

Déjà que d'ombre sous les branches,
Que d'ombre sous le marronnier
Tout pavoisé d'aigrettes blanches,
Tout imprégné d'air printanier !

Le rossignol nous chante, au faîte,
Son répertoire étincelant ;
Mai vient de griser, pour sa fête,
Ce petit chanteur ambulant.

La terre, changeant de toilette,
Arbore les vives couleurs :
On cherche en vain la violette
Qui fut l'hirondelle des fleurs.

Au rayon d'or teinté de rose,
L'infini du ciel s'est ouvert ;
Ce matin, le sein de la rose
Fait éclater son corset vert.

Vite pour saluer la reine
Accourt son page, un papillon,
Mais aussitôt la brise amène
Un gémissement du vallon.

Le saule pleureur, dont la traîne
Trempe dans l'eau de l'étang clair,
Mêle son frisson d'âme en peine
A l'allégresse du concert.

A la jeune rose il soupire,
Triste *memento* du destin :
« Dans la pourpre de ton sourire
Tu pâliras avant demain.

« Quoique reine, à ta sœur moins belle
Le même avenir te confond :
A peine une fleur éclot-elle
Qu'elle a déjà sa larme au fond ! »

Hugues Berthin.

Digitized by Google

ORIGINES DE LUGDUNUM

SUITE DU CONDATE.

AGES TERTIAIRES. — Gallo-Latins. — Lètes. — Burgundes, Franks.

Avant que de passer à la nomenclature des topiques dépendant de cette époque, je crois indispensable d'analyser les quatre principaux documents qui dépeignent la situation de la marche des Dombes sous les Romains et leurs successeurs, les Burgondes et les Francs ; j'entends les légendes des SS. Domitien, Trivier, Didier et Ragnebert. Dans leur simplicité, ces récits agiographiques offrent une représentation si sincère des personnes, des lieux et des choses, qu'il est impossible de ne pas rapporter leur rédaction à l'époque, au jour, au moment qu'ils retracent. Voici comme s'exprime la légende de saint Domitien.

« Constantii imperatoris temporibus, Domitianus egressus Lugduno quondam heremunculum aggreditur, locum qui *Axantia* vulgo dicitur... Deinde cum discipulo suo Modesto nomine fontes reperierunt irriguos, inter quos unum invenientes maximum *Bebronæ* indiderunt nomen, unde usque in hodiernum diem *Bebronnensis locellus* ille dicitur... quidam vir Latinus nomine, nobilissimus in prœdio suo, quod dicebatur pridem *Calonnia* a fonte qui *Calonna* vocabatur trahens vocabulum ; sed, hic vir, cum esset potens et inclitus, voluit à nomine suo fonti et villæ trahi vocabulum, id est a Latino fons Latinus, inde et villa Latiniacus, quæ nomina usque in hodiernum diem et fons et villa retinent... Tunc Latinus : eremum quem quæris, usque

Digitized by Google

ad petram qui *Altemia* dicitur, a dextra seu lœva integritate tibi cedo. »

Quel véridique tableau du IVe siècle ! Rien n'y est cherché pour arriver à produire une couleur locale factice ; tout, jusqu'aux erreurs, y porte le cachet de la contemporanéité. Les acteurs de ce monde qui se meut à la porte de la patrie de Claude sont Romains ou, du moins, affublés de noms romains : *Domitianus*, *Modestus*, *Latinus*, etc.; mais les désignations topographiques sont gauloises pour la plupart : *Axantia* (1), *Bebronna* (2), *Calonna* (3), *Torciacus* (4), *Altemia* (5), *Albarona* (6). Il fallait s'y attendre : l'idiome de nos glorieux ancêtres est encore aux environs l'idiome *vulgaire* « Axantia *vulgo* dicitur. » Cependant, sous la pression irrésistible de la politique romaine et de la religion nouvelle, les substitutions du topique latin au celtique vont s'effectuant de jour en jour. La légende nous fait assister à l'une de ces métamorphoses : la villa Calonnie et la fontaine sainte, son éponyme, prennent l'une et l'autre le nom de leur noble possesseur Latinus ; il n'en coûte à ce propriétaire, ou plutôt récent concessionnaire, que l'adjonction du suffixe *acus* dominant dans le pays : *Latiniacus*.

Ainsi disparaît, pour ne jamais revenir à ses destinées parcourues, l'élément ethnique des Celtes orientaux. Mais, à peine l'élément italique l'a-t-il recouvert qu'un troisième, élaboré dans la féconde officine du genre humain, l'élément barbare, vient jeter sur l'usurpation des Latins, une fois consommée, son alluvion indestructible : c'est ce que vont faire passer sous nos yeux les

(1) V. paragraphe ci-dessus, au mot *Axantia*.

(2) V. id., au mot *Brevenne*.

(3) « Du bois Source-Sacrée. »

(4) « Porcherie » de gaël. et cymr., *torc*, *tuirc*, *tourch*, *porc* et *acus*.

(5) « Pierre du repos. » C'était une roche élevée à l'endroit où quelqu'un avait été trouvé mort. Identique au *tamh-leac* des Gaëls, ce terme s'est construit de gaël. *al*, qui, dans Bède, a le sens de roche, pierre, et *tamh*, génit. *taimh*, repos, fixité. *Altaimh*-ia.

(6) V. paragraphe ci-dessus, au mot *Calarona* et note.

Digitized by Google

légendes de saint Trivier, de saint Didier et de saint Ragnebert :

« At tunc forte Francorum populis Burgundionum hostiliter debellantibus, pueriles que indoles captivas secum reducentibus, duo pueruli nomine *Ragdiniselus* et *Sulsufur* de *pago Dumbensi*, ubi *Brissia* dicitur juxta fluvium Araris sive Sagonna de villa... Sive *Utinga* quæ sex millibus a *Prisciniaco* vico distat, ubi et rivulus præterfluit, qui dicitur *Monienta*, ab hostibus capti, in regionem Neustrasiorum... adducti fuerunt... Erat autem monasterium, nomine *Ansilla* secus Prisciniacum, tria millia iter habens (1). »

« A tribus itaque impiis comitibus *Beffano* scilicet et *Gasifredo* atque *Betone* pontifici dei, etiam intra fontes (fons?) ecclesiæ juges, insidias jubet parari... cum ergo cum hostes in territorio Lugdunensi juxta flumen cujus vocabulum est *Calarona* adstantes conspicarentur (2). »

« Cumque ministri Ebroini, licet invitati suscepissent cum ut implerent mandata tyranni duxerunt eum (*Ragnebertum*) *per quoddam desertum in Confinio videlicet Lugdunensis territorii Juræ vicinum*... venerunt nocte ad quemdam locum *Bebronne* vocabulo, ubiquidam dei famulus domini Domitianus... construxit oraculum (3). »

Ici, plus de noms romains aux syllabes assouplies, aux terminaisons sonores ; mais de rudes appellations apportées du Nord par les hommes de la conquête : *Ragdinisel* (4), *Sulsufur* (5),

(1) Ap. *Bolland.*, t. II, p. 35, c. 2.

(2) Fredeg., *Chron.*, t. II, p. 423.

(3) Ap. *Bolland.*, Mens. Jun. XIV.

(4) Pour *Radngisel*. Des éléments gothiques *rad*, isl. *hradr*, angl.-sax. *hræd*, *hrad*, angl. *ready*, prompt, et *gisl*, *giesli*, *gisel*, surnom dans l'Edda d'un cheval mythologique, au prop. rayon « rapide comme un rayon. » L'élément *gisl* ou *gisel* existe en *Gisla* ou *Gisèle*, fille de Charles-le-Simple, mariée au fameux Rollon ; en *Gisel*us et *Gisel*enus, monétaires austrasiens ; et, réuni à l'élément *god* ou *goth*, en Bode*gisil*, nom de rois des Burgondes et des Vandales.

(5) Altération de *sulfr* (sulfir ou sulfar) , de l'élément franciq. *hilp*, isl.

Digitized by Google

Beffan (1), *Gasifred* (2), *Baito* (3), *Ragnebert* (4)! Déjà, subissant une deuxième métamorphose, beaucoup de noms de lieu ont adopté la livrée des Sarmates ou des sujets de Gondebaud : *Utingue* (5), *Ansille* (6). Une échappée vers le passé nous reporte tout à coup vers les perspectives non encore effacées de la vieille topographie indigène : « De *pago Dumbensi*, « ubi *Brissia* dicitur. » Le domaine des Priscinius « *Prisciniaco*

hialpr, all. *ulpe*, secours, existant en Tra*sulfus*, monétaire austrasien, en *Fiulfir*, nom d'un antique gouverneur suédois donné par une inscription runique (*Transact. philosoph.*, an. 1737, n° 445) ; en *Flaulfus*, autre monétaire franc ; en *Hilp*ericus, *Halp*rich des Nibelungen, *Chilp*eric de nos annales. Cet élément qui semble ici redoublé à la façon gauloise donnerait « très-secourable. »

(1) Altération de l'élément *bapp*, *bepp*, *bipp*, *bopp*, conservé par les monétaires d'Austrasie et des autres royaumes francs *Bappa*, *Babo*, *Bobone*, *Bobbo*, *Bobbo*lenus, par *Pipp*inus, le roi Pépin, et sur lequel les savants de l'Allemagne sont loin de s'accorder.

(2) « Le guerrier, le chef » ou « le héraut, » de *bód*, *baud*, *bod*, *baid*, comme en *Bad*igisilus, *Baid*icilus, *Baudo*, *Bauth*arius, autres monétaires mérovingiens.

(3) « Paix de dieu » ou « dieu magnifique » des éléments *god*, *goth* (gos), isl. *guthr*, angl.-sax., *guth* (gus), dieu, et de *frid*, *freid*, paix et, suivant Magnussen, beau, orné ; ce qui donne le composé *Gosfredus* ou *Gosofredus*, analogue de *Godofredus*, Godefroi.

(4) « Divin et illustre » Des éléments *ragn*, *regin*, Edda *ragnr*, dieu ou divin, et *berth*, isl *barthr*, angl.-sax., *byrht*, *beorht*, illustre, ainsi qu'en *Bert*oaldus, monétaire d'Austrasie.

(5) « Riche ou noble domaine. » *Od*, *ot*, bien, richesse en deutch. ancien, d'où *odig*, *odiger*, riche en fonds de terre, fe*od*, redevance en bétail d'un bien cédé par un grand propriétaire à un affranchi, petite propriété, et *ing*, particule connue, comme en *Otalinga*, et par syncope du premier *a*, *Otlinga*, petit district féodal sur le littoral saxon de la Gaule ; en *Uticus* pour *Utincus*, localité norique du département de l'Orne, etc. (V. M. de Ring, *Hist. des Germains*, 16. — Wachter, *Gloss. Germann*, V° *od*.)

(6) « La petite *Ansa* ou *Asa* » (V. ci-dessus le chapitre *Asa Paulini*), de *as*, *ans*, *os*, dieu, demi-dieu, divin, saint. *Ansilla*, dit la chronique de S. Trivier, était un monastère « erat autem monasterium, nomine *Ansilla*. »

Digitized by Google

vico » résiste aussi à la contagion de l'exemple. Restés libres possesseurs de leur patrimoine, ces nobles gallo-romains lui ont laissé la désignation imposée par l'auteur de leur race, lorsqu'il s'était établi dans la terre conquise.

Il est intéressant de noter dans ces légendes un trait de mœurs celtiques, qui en atteste la parfaite sincérité. En désignant à saint Domitien l'étendue du désert qu'il lui concède, Latinus lui signale une des bornes de cet espace jadis consacré, *lan* ou *magh*, et nommé, fait observer le possesseur : *Altemia*. Par *Altemia*, il ne faut pas entendre une vraie limite, mais une marque de sépulture établie à une limite, suivant un usage général chez les Celtes, à ce qu'il semble. L'*altemia*, « pierre du repos, » consistait, ainsi que je viens de l'énoncer, en une pierre fichée ou en un amas de pierres dressé à la place où quelqu'un avait reçu une mort violente. Cette coutume s'est perpétuée jusqu'à nos jours chez les Gaëls d'Ecosse sous les noms de *cairn* « amas » ou de *tamh-leac* « de repos-roche », et chez les Corses, sous celui de *muio*, « amoncellement », terme demeuré au patois forézien comme un dernier souvenir de vieux usages abolis (1).

D'autres faits, ceux-là purement philologiques, s'imposent à l'attention dans ces textes respectables, malheureusement altérés. Je citerai les deux suivants :

L'agiographe de saint Domitien dit, ou son copiste lui fait dire, que ce saint et son compagnon, ayant trouvé dans un désert un assez grand nombre de sources, donnèrent à la principale le nom de Bebronna, *Bebronnæ indiderunt nomen* ; c'est pour cette raison, ajoute-t-il, que le pays environnant porte

Ce monastère, fondation de l'époque burgonde ou franque, n'a pas même laissé de ruines. Aubert prétend qu'il s'élevait dans la paroisse de Peysieu (M. Guigue, *Fiefs et paroiss. de l'arrond. de Trévoux*, p. 8 et 9). La destination du lieu explique en tous cas l'épithète de saint ou de divin qu'il reçut durant la période germanique ; ce diminutif paraît se retrouver sous la forme *Anserna* dans une monnaie d'Auxonne (*Rev. numism.*, 1841, p. 363).

(1) *Mieu*, monceau : « De tous vos mauvais coups, m'est avis qu'on ferait un fameux *mieu*. » Dr F. Noëlas, *Leg. et trad. foréz.*, p. 211.

Digitized by Google

encore le nom de Bébronien, *Bebronnensis*. Il y a là une erreur manifeste. Domitien et Modeste, d'origine romaine l'un et l'autre, n'auraient pas imposé à une fontaine inconnue un nom celtique, et surtout un nom celtique entraînant une idée d'idolâtrie. Il est évident, par l'ensemble du récit, qu'ils cherchaient cette fontaine, dont ils avaient ouï parler, pour y bâtir une chapelle avec pélerinage, afin de substituer un concours chrétien aux foules païennes attirées sur ses rives, et la chronique de saint Ragnebert atteste que ce pélerinage, *oraculum*, car c'est le terme reçu, fut en effet construit. Le sens est donc celui-ci : Domitien et Modeste ayant rencontré plusieurs fontaines, reconnurent dans la principale (probablement aux offrandes suspendues alentour), la *Bebronne*, « sainte eau », nom d'où s'était fait celui de Bébronien, qu'a gardé jusqu'aujourd'hui le petit pays d'alentour, *locellus*.

La chronique de saint Trivier donne lieu à l'autre remarque. On y lit : De la résidence rurale nommée... *ou* Utinge, *de villa*.. sive *Utinga*. Evidemment un mot est passé, le nom antérieur, celtique ou latin de la villa, qui a déterminé le *seu* ou *sive* Utinga. La perte de ce topique est très-regrettable : il nous eût mené par le fil d'une transition, ainsi que *Calonnia* à *Latiniacus*, d'une usurpation vaincue à une usurpation triomphante. Différentes lectures ont été proposées. M. J. Quicherat, liant avec le nom la particule conjonctive , écrit *Scutinga* (1). Il serait difficile de donner une explication plausible de ce terme topographique dans cette composition, tandis que Utinga, par ses deux éléments, entre merveilleusement dans l'esprit, l'époque et l'idiome du théâtre de la légende, alors tombé aux mains des envahisseurs germaniques. C'est ce qui m'a engagé à maintenir le texte tel qu'il est généralement donné. Seulement, à la place du nom oublié par le copiste, j'ai mis des points pour en signaler l'absence.

Quoi qu'il en soit de ces légères dissonnances, œuvres de

(1) J. Quicherat, *De la form. franc. des anc. noms de lieu*, p. 74.

Digitized by Google

translateurs ignorants, les Actes des SS. Domitien, Trivier, Didier et Ragnebert mettent en scène, au milieu d'une peu commune lumière, les races tumultueuses qui se disputent, à partir de Constantin, la possession du coin de terre à l'extrémité duquel Lugdunum déployait la majesté de ses édifices et l'opulence de son vaste négoce. Ces races si dissemblables et ce lambeau de territoire désolé posent ainsi sous nos yeux dans leur complet ensemble ; et ce n'est point la plume savante d'un Aug. Thierry et d'un de Barante, ou l'imagination ingénieuse d'un A. de Vigny, qui ressuscitent ce passé gisant sous quinze siècles, qui étendent cette couleur locale empreinte d'une vérité si palpitante, non, c'est un groupe d'humbles esprits venant l'un après l'autre, à un ou deux siècles d'intervalle, raconter ce qu'ils voient, ce qu'ils entendent, ce qu'ils apprennent de leur temps et de leurs contemporains. Ils nous ont, sans y penser, préparé la voie ; entrons-y à leur suite : peut-être relèverons-nous là où ils ont passé quelques-unes des choses de détail sur lesquelles ils n'ont pas dû s'expliquer.

A. Péan.

A continuer.

Digitized by Google

GALLIA AURIFERA

ÉTUDE SUR LES ALLUVIONS AURIFÈRES DE LA FRANCE

I.

OR DE LA GAULE.

Diodore de Sicile, historien grec, qui vivait 60 ans avant Jésus-Christ, nous a laissé, parmi les fragments de ses œuvres, un document fort curieux et digne d'attention, sur la richesse aurifère de la Gaule à l'époque où il vivait.

« Dans la Gaule, *dit-il*, on n'extrait point d'argent, mais beaucoup d'or. La nature des lieux fournit abondamment de l'or aux habitants, sans les peines du travail du mineur.

« Les fleuves, dans leur cours, au moyen des affluents qui touchent au pied des montagnes, entraînent dans leurs alluvions de grands amas d'or.

« Les gens qui s'occupent de ce genre de travail brisent et mettent en bouillie les mottes de terre qui contiennent des *grains* d'or; ensuite, cette bouillie, lavée dans l'eau, est mise en fusion par des fourneaux.

« Une si grande quantité d'or est amassée par ce procédé, que non-seulement les femmes, mais les hommes, s'en font des parures; aussi portent-ils des bracelets d'or aux poignets et aux bras, de gros colliers d'or au cou, de beaux anneaux d'or, et même des cuirasses d'or pur.

Digitized by Google

« Ce qu'il y a de singulier et de tout à fait remarquable, c'est ce qui est observé dans les temples des dieux par les riches Gaulois. Dans les temples et les lieux sacrés de ce pays on consacre en l'honneur des dieux beaucoup d'or *répandu çà et là*, et, quoique les Gaulois soient très-avares, personne n'y touche, tant ils sont scrupuleux dans leur religion (1). »

De ce tableau de l'historien grec à ce qui existe aujourd'hui, il y a loin ; mais réfléchissons que depuis trois mille ans la Gaule produit de l'or que ses fleuves portent chaque jour dans l'Océan et la Méditerranée (2). Il est à croire qu'à l'arrivée des Gaulois dans cette partiede l'Europe, ils durent trouver, sur le sol vierge, des pépites brillant au soleil ; çà et là gisaient de gros morceaux d'or pur ou mélangé d'un peu de gangue ; les cours d'eau non fouillés avaient un sable riche en métal précieux, et la cueillette était si facile que nos ancêtres chargeaient de ce travail les femmes et les estropiés (3). C'est ce que nous apprend Athénée d'après Posidonius.

Cette décadence de la richesse aurifère de la Gaule n'a rien d'étonnant quand on pense que le Chili, qui produisait naguères huit millions d'or par année, s'est vu réduit, en 1859, à demander des lingots à Londres, pour le service de la monnaie de Santiago !... (4).

Et la Californie ? dont les chercheurs d'or gagnaient 132 fr. par jour en 1848 et 1849, qu'est-elle devenue ? En

(1) Diodore de Sicile, *De Gallis*, lib. V, p. 305.

(2) Les orpailleurs récoltaient environ trois cent mille francs par an avec un travail peu suivi, tandis qu'à chaque minute les fleuves déversent leurs alluvions dans la mer, et pas une paillette n'échappe au gouffre.

(3) ... *Ab arenâ separant mulieres ac viri invalidi lotaque in conflatorium conjiciunt*, (lib. VI, cap. IV).

(4) *Ann. des Mines*, 1859, p. 543.

Digitized by Google

1851, les gens raisonnables se contentaient de 85 fr. par journée ; en 1853, de 25 fr.; en 1856, de 15 fr.; en 1858, de 13 fr., et aujourd'hui, les coolis chinois sont satisfaits, malgré leur constance au travail et leur frugalité, d'une journée de 3 francs !

Diodore nous dit : que les Gaulois offraient à leurs dieux *beaucoup d'or répandu çà et là;* cet or, sans doute, était remarquable par son poids et par sa pureté, car nos ancêtres plaçaient dans leurs temples ce que nous-mêmes nous mettons dans nos musées. A défaut de renseignements positifs sur la grosseur des pépites consacrées aux dieux par les Gaulois, nous allons donner la liste des principales pépites aurifères trouvées de nos jours.

Australie (1852), pépite de.	48 kilog.
Oural (1842).	36,021
Caroline du Nord (1821).	21,7
Australie (1853).	20,51
Pépite volée à Madrid, au cabinet d'histoire naturelle.	16,15
Californie	15
Pépite achetée par le vice-roi du Pérou. . . .	14,70
Saint-Domingue (1502).	14,50
Oural (1836).	13,00
Pépite présentée à l'Académie des sciences en 1716	12,87
Pépite trouvée à Choco (Amérique).	11,49
Australie (1857).	10,47
Oural (1825).	10,118
Altaï.	10,03
Californie (1851).	7,20
Pépite appartenant à l'Académie.	5,26
Australie	4,87
Oural (1824).	3,30

Digitized by Google

Oural.	2,354
Oural (1824).	1,65
Californie	1,625
Altaï.	1,296
Pépite existant au Muséum de Paris.	0,49 (1)

Ce qui peut faire penser que la Gaule possédait des pépites non moins grosses que celles de l'Oural ou du Nouveau-Monde, c'est un passage de Strabon parlant des Tarbelli. « Les Tarbelli, *dit-il*, sont en possession des mines d'or les plus estimées, car, sans fouiller bien avant dans la terre, on y trouve parfois des masses d'or qui sont assez grosses pour remplir la main, et n'ont besoin que d'un léger lavage ; le reste de la mine consiste en paillettes et en pépites qui n'ont pas besoin d'un long travail (2). » L'ancienne Ibérie (Espagne) était renommée pour son or, et Pline affirme qu'on y trouvait des pépites du poids de *dix livres* (3), Strabon dit une demi-livre (4). Hé bien, les Gaulois se vantaient d'avoir de plus riches mines d'or que les Ibères, et citaient les Cévennes et les Pyrénées comme dépassant en richesses les produits de l'Ibérie (5). Si à ces preuves on ajoute les quinze cent mille livres d'or enlevées de Toulouse par Cæpion (6), si on se rappelle l'accusation de Suétone contre César, lui reprochant d'avoir ruiné des villes non pour les besoins de la guerre, mais pour s'emparer de l'or

(1) Landrin, Traité de l'or, p. 98.

(2) Strabon, lib. IV, p. 190.

(3) Pline, lib. XXXIII, cap. IV.

(4) Strabon, lib. III, p. 146.

(5) *Asserunt quidem Galli sua metalla esse præstantiora in Ceveneno monte, et sub ipsam Pyrenen.* Strab., lib. III, p. 146.

(6) Justin, lib. XXXII, cap. III.

Digitized by Google

des temples (1), tout cela nous prouve que la Gaule fut primitivement fort riche en or et qu'elle méritait bien le nom de *Gallia aurifera*.

II.

RIVIÈRES AURIFÈRES DE LA FRANCE.

Au lieu d'intituler ce chapitre : *Rivières aurifères de la France*, c'est : *Montagnes aurifères de la France* qu'il faudrait dire, car l'or a bien réellement son gisement dans les Alpes, les Pyrénées et les Cévennes, et les cours d'eau qui sortent de ces montagnes ne font que charrier les parties d'or qu'ils ont désagrégées de la roche.

Les cours d'eau aurifères principaux des Alpes sont : le Rhin, le Rhône et l'Arve.

Ceux des Pyrénées sont : l'Ariége, la Garonne, le Salat.

Ceux des Cévennes sont : l'Ardèche, la Cèze, le Gardon et l'Hérault.

Rhin. — L'extraction de l'or du lit du Rhin remonte à une époque très-ancienne, car on connaît des chartes de 667 où le droit de faire le lavage de l'or est accordé à un monastère à titre de donation par Ethicon, duc d'Alsace (2).

L'or a été exploité dans quelques parties du cours supérieur du Rhin, au-dessus de Constance, entre autres près de Coire et de Mayenfeld ; non loin du confluent de l'Aar, ce métal a été extrait du lit du fleuve à plusieurs époques ; mais c'est surtout de Bâle à Manheim, c'est-à-dire sur une lon-

(1) Suetone, *In Vita Cæsaris*, cap. 54.

(2) *Ann. des Mines*, 4e série, t. X, p. 3. 1846. Mémoire de M. Daubré.

Digitized by Google

gueur d'environ 250 kilomètres, que le Rhin est régulièrement aurifère. Partout où le fleuve ne roule plus de gros graviers, comme entre Spire et Mayence, l'or paraît extrêmement rare.

Il y a en moyenne dans l'or du Rhin 0,934 millièmes d'or, 0,066 millièmes d'argent et 0,00067 cent millièmes de platine. Le gouvernement badois achète l'or à raison de 5 florins la couronne qui pèse 3 grammes 37 centigrammes, c'est-à-dire à raison de 3 fr. 13 c. le gramme. Il n'est pas possible de connaître avec exactitude la production aurifère des deux rives appartenant à des nations diverses, seulement on pense que la quantité d'or qui arrive à la Monnaie de Carlsruhe représente probablement au moins les quatre cinquièmes de la production totale.

La quantité reçue de 1804 à 1834 a été de 140 kilogr. 916 grammes. M. Daubre estime que l'or du Rhin entre Rhinau et Philipsbourg représente une valeur de 114 millions au minimum, quoique le lavage fait sur une petite échelle ne produise annuellement que 40 à 45,000 francs entre Bâle et Manheim. Autrefois, le magistrat de Strasbourg possédait le monopole du lavage des sables du Rhin sur un cours de près de deux lieues; il l'affermait à des orpailleurs qui lui livraient l'or à raison de 16 livres l'once.

Les sables aurifères sont disposés par bancs irréguliers. Ces bancs n'ont guère plus de 0,15 centimètres d'épaisseur, ils sont fort pauvres, puisqu'il faut laver 100 millions de kilogrammes de sable pour obtenir 13 à 15 kilog. d'or; c'est-à-dire que pour obtenir un kilog. d'or, il faut laver 6 millions de kilog. de gravier. Il arrive quelquefois, cependant, que ce produit est quadruplé. Toute la vallée du Rhin est aurifère mais à un degré beaucoup moindre, car 103 millions de kilog. de sable ne donnent plus, hors des bancs aurifères, qu'un kilog. d'or.

Digitized by Google

Rhône. — De tout temps le Rhône, comme le Rhin, a charrié des paillettes d'or et même des grains ou pépites. Quelle a été la richesse primitive des alluvions du Rhône? nul ne le sait; nous pensons seulement qu'à l'arrivée des Celtes, ceux-ci durent trouver de l'or natif désagrégé de la gangue au milieu des galets et cailloux du fleuve. Il faut bien que la richesse aurifère du Rhône ait eu quelque importance puisqu'elle donna lieu à une industrie, celle des *orpailleurs*, que des édits royaux de Louis XI à Louis XIV appellent *auriers, cueilleurs de paillettes d'or.*

Nous devons à l'obligeance de M. Rolle, archiviste de la ville de Lyon, une note sur l'industrie des orpailleurs lyonnais, que nous mettons sous les yeux du lecteur.

« Les registres et *papiers* des *nommés* et ceux des tailles « de la ville de Lyon, dont le plus ancien remonte à 1363, « accusent simultanément l'établissement des *arpailleurs*, « *arpillieurs* ou *orpailleurs* dans la cité.

« En 1380, à peine si l'on en compte deux ou trois; mais « à partir du commencement du XVe siècle, leur nombre « s'accroît, de manière à donner à entendre que leur indus- « trie atteignit un certain degré de prospérité.

« Les choses vont ainsi pendant toute la durée du « XVe siècle et le commencement du XVIe; mais la déca- « dence ne tarde point à venir, car on voit les orpailleurs « s'éloigner ou plus exactement disparaître successivement « de Lyon; vers 1550, il n'en reste plus un seul dans la « ville.

« Les orpailleurs occupèrent toujours les rues voisines « du Rhône, pour être autant que possible rapprochés du « fleuve dont ils exploitaient les sables et les graviers. »

Il y avait des orpailleurs à la Roche-de-Glun, à la Voulte, à Saint-Pierre-de-Bœuf, à Condrieu, à Givors et à Miribel. Dans la Michaille et portion du pays de Gex, les habitants

Digitized by Google

s'occupaient pendant les basses eaux de l'hiver à rechercher les paillettes d'or du Rhône, qu'ils trouvaient ordinairement en soulevant de grosses pierres et en enlevant le sable qui les environnait. Ils retiraient de ce travail de circonstance une journée de douze à vingt sols de la monnaie de l'époque. Ces chercheurs d'or étaient-ils cinquante, étaient-ils deux cents, de Genève à Belley, c'est ce que nous ne savons. Ce qui est certain, c'est qu'au commencement du XVIIIe siècle, le Rhône, d'après un historien lyonnais, Colonia (1), fournissait une telle quantité de paillettes qu'un grand nombre d'ouvriers y trouvaient à faire un lucre honnête au métier d'orpailleur. Duchoul cite le Gier, près de Saint-Etienne, et Papire Masson le Chenevalet, en Forez, comme ayant roulé de l'or.

Cèze. — Rivière qui prend sa source dans les Cévennes près de Villefort (Lozère), arrose le département du Gard et se jette dans le Rhône à deux lieues au nord-ouest de Roquemaure. Cette rivière ainsi que la Gagnère, roule des paillettes d'or ordinairement plus grosses que celles du Rhin et du Rhône. Ses riverains avaient l'habitude au moment des pluies d'orage d'étendre, en de certains endroits, des peaux de mouton qui arrêtaient les paillettes tout en laissant couler le gros sable. Comme ces paillettes sont associées à du fer oxydulé, elles ont fait dire à Agricola, en 1546 : *Aurum in Cevennis invenitur in lapillis nigris.* D'après Réaumur, les orpailleurs de la Cèze étaient assez bien rétribués, car leurs jours heureux leur valaient plus d'une pistole.

Les rivières de l'Hérault, de Rioutort, du Gardon, qui, de même que la Cèze, viennent des Cévennes, entraînent

(1) Colonia, *Hist. litt. de Lyon*, p. 39.

Digitized by Google

aussi des paillettes d'or, à peu près de la même grandeur et en aussi grand nombre.

Ariége. — L'Ariége, dont l'étymologie *Aurigera*, répond au mot *aurifère*, est une des principales rivières qui roulent de l'or. On faisait tous les ans, dans la Garonne, à quelques lieues de Toulouse, une petite récolte de paillettes d'or; mais il y a lieu de croire que cet or provenait de l'Ariége, qui elle-même reçoit ses paillettes de ruisseaux supérieurs, savoir : le Feniès, le Benagues, le Grosmilly, le Trebas et le Pailhes.

L'origine des sables aurifères de l'Ariége et de la haute Garonne se rapporte à la décomposition et à la désagrégation des roches pyrifères de la montagne. Les détritus qui en proviennent se rencontrent principalement en tête des dépôts diluviens de la plaine et des atterrissements d'alluvions modernes. Ces sables aurifères ont donné lieu à une exploitation suivie jusqu'à la fin du XVIIIe siècle et qui s'est perdue entièrement de 1812 à 1815. Les orpailleurs de l'Ariége et de la Garonne ont amassé, par campagne, jusqu'à 200 marcs d'or à 22 karats ou de fin, qu'ils vendaient à la Monnaie de Toulouse 72 livres l'once de paillettes. Le bureau de Pamiers, de 1750 à 1760, a reçu environ 80 marcs d'or. Depuis la découverte de l'Amérique, cette industrie n'a cessé de décroître ; déjà vers la fin du XVe siècle, la Monnaie de Toulouse ne recevait plus que 50 kilog. d'or annuellement ; de 1758 à 1762, cette quantité baissa à 20 kilog. M. Pailhès (1) dit que lorsqu'on creuse dans la haute ou basse ville de Pamiers pour des puits ou des fondements, on tire des terres remplies de paillettes d'or. Les plus grandes paillettes sont de trois à quatre lignes de longueur et toujours plus longues

(1) *Annales des Mines*, 1840, t. XVIII, p. 417.

Digitized by Google

que larges; il y en a de si petites qu'elles sont imperceptibles.

Le Salat, dont la source, comme celle de l'Ariége, est dans les Pyrénées, roule des paillettes d'or que les habitants de Saint-Girons ramassent pendant l'hiver.

Réaumur cite encore le Doubs comme charriant des paillettes d'or, mais elles y sont assez rares. Elles lui viennent de la rivière Ledoux, qui traverse la Franche-Comté.

Outre le Rhin et le Rhône, plusieurs rivières des Alpes roulent de l'or, telles que la Reuss, l'Aar et plusieurs autres aux cantons de Lucerne et de Soleure.

Ausonne parle du Tarn comme roulant des sables d'or. D'autres auteurs ont cité le Lot et les Gaves du Béarn comme possédant la même richesse.

III

MINES D'OR DE LA FRANCE.

Il n'existe en France qu'un seul filon d'or, c'est celui de la Gardette (Isère). Il a 0,60 à 0,90 de puissance, il est de quartz, encaissé dans une montagne de gneiss élevée de 1,200 mètres au-dessus du niveau de la mer. L'or y fut découvert en 1700; 33 ans plus tard on commença des recherches qui furent abandonnées presque aussitôt pour être reprises en 1765, puis en 1770. Enfin, en 1781, on y commença une exploitation qui dura sept ans et donna un produit de la valeur de 7,662 livres tournois environ. De nouveaux travaux y furent entrepris en 1838 et continués jusqu'en 1840; ils produisirent 8000 f. L'exploitation cessa tout à fait en 1841.

On peut citer encore en France quelques filons où l'or est allié à divers autres métaux.

(1) *Mém. de l'Acad. royal. des sciences*, 1718.

Digitized by Google

Isère. — Pontrant : filon de plomb, 0,0000029 d'or.
— Molard : galerie argentifère, 0,0000023 d'or.
— Cochette (la) : cuivre pyriteux, 0,0000024 d'or.
— Buisson (le) : cuivre gris argentif., 0,00316 d'or.

Le filon d'*Auris*, ceux de Theis et de Chalanches sont également aurifères.

Loire-Inférieure. — Filons de Crossac, renfermant une galerie riche de 0,0006 d'argent, qui contient 0,001 d'or. Ce gîte fut découvert en 1823 et concédé en 1824. Les travaux de recherches furent abandonnés en 1830 et repris en 1838. Ces derniers durèrent peu, faute de capitaux suffisants.

Cantal. — Le nom d'*Aurillac* semble indiquer qu'à une époque très-reculée il existait des recherches ou des exploitations d'or.

A *Saint-Santin Cantales* on rencontre une galerie accompagnée de blende, de pyrite cuivreuse et d'une petite quantité d'or. Cette galerie, riche en argent, puisqu'elle en contient 0,0045, donne 0,00125 d'or.

Haute-Saône. — A *Planche-les-Mines*, on rencontre onze filons au lieu dit la *Vieille-Hutte*. Ils sont encaissés dans le porphyre brun de transition. La gangue est formée de quartz, de fluorine et de calcaire. Les minerais sont : la galerie argentifère, le cuivre pyriteux, le cuivre gris argentifère et la *pyrite aurifère*.

La mine de Noury donne 0,000511 d'or sur 0,0021 d'argent, 0,055 de cuivre et 0,320 de plomb.

Puy-de-Dôme. — A *Pontvieux*, deux filons quartzeux donnent : le premier, 0,00003 d'or, et le second 0,000015,

Digitized by Google

plus 0,00040 et 0,00048 d'argent. A *Pontgibaud*, des pyrites donnent 0,00001 d'or, ce qui est peu. Cependant, du temps des Gaulois et des Romains, on lavait des sables d'or dans cette vallée.

« Il y a de l'or, dit Buffon (*Hist. nat. des minéraux*), dans les Vosges, près de Steingraben, à Saint-Marcel-les-Jussey, en Franche-Comté. Les Romains ont travaillé des mines d'or à la montagne d'Orel, en Dauphiné, et l'on connaît encore aujourd'hui une mine d'argent tenant or, à l'Ermitage, au-dessus de Tain, et dans la montagne du Pontel, en Dauphiné. On en a aussi reconnu à Banjoux, en Provence, à Loudat, à Rivière et à la montagne d'Argentière, dans le comté de Foix, dans le Bigorre, en Limousin, en Auvergne, et même en Normandie et dans l'Ile-de-France. »

IV.

DE L'OR EN GÉNÉRAL.

L'or (1) est un corps simple métallique, que caractérise une belle couleur jaune, jointe à une grande malléabilité et à une densité considérable. Il pèse dix-neuf fois plus que l'eau à volume égal, ou à peu près deux fois autant que l'argent.

L'or pouvant se diviser à l'infini sans rien perdre de son essence, et même sans subir la moindre altération, il se trouve disséminé sur la surface entière du globe en molécules si ténues que sa présence n'est pas appréciable. On a

(1) L'or doit son nom à son *éclat*. C'est conforme au génie allégorique des langues anciennes : *Zahab* en hébreu, *dehcb* en chaldéen, χρυσος en grec, signifient tout à la fois et l'*or* et la *splendeur*. Virgile a dit : *aura auri* (l'éclat de l'or). *Traité de l'or*, par Landrin, 1863, p. 1.

Digitized by Google

trouvé de l'or dans la cendre même des végétaux. Berthollet en a retiré 40 grains par quintal (1). L'or trouvé par les chimistes dans la terre végétale est une preuve de la dissémination universelle de ce métal, et ce fait n'est pas nouveau, car Boerhaave (1668-1738) parle d'un programme présenté aux États-Généraux sous ce titre : « *De arte extrahè qualibet terrâ arvensi.* »

L'or existe quelquefois en poudre extrêmement ténue, invisible sous le plus fort grossissement. Il se présente alors sous forme de farine métallique d'une extrême finesse, qu'on n'obtient qu'en lavant avec soin la gangue broyée. C'est ainsi que M. Daubré, ingénieur des mines, ayant fait réduire en poudre 60 kilog. de cailloux quartzeux, les mêmes qui existent encore dans nos vieilles rues, il en a tiré de l'or; ce qui lui a fait dire sans métaphore que les habitants de Strasbourg et de Bâle, et nous ajoutons ceux de Lyon, *marchent sur de l'or.*

Les mines primordiales de ce métal sont dans les hautes montagnes, des terrains schisteux, cristallins, et de transition, traversés par des terrains primitifs ou d'éruption. Il forme des filons ou des amas dans le quartz; l'or s'y trouve aussi souvent allié avec l'argent (2). Ne se trouvant point dans le sol de sédiment proprement dit, l'or reparaît dans les terrains d'alluvion ou erratiques, dans les sables des ri-

(1) Terreaux, 0,000,138. — Terre de bruyère, 0,000,195. — Hêtre, 0,000,195. — Sarment, 0,000,325. — Terre de jardin, 0,000,390. — Terre végétale fumée, 0,001,520.

(2) Ce métal n'est point sujet à s'oxyder, il est inattaquable par tous les acides, excepté par l'*eau régale*, qui seule peut le dissoudre. Le mercure dissout l'or aussi bien que l'argent, et c'est par l'amalgamation avec le mercure qu'on retire les plus petites parcelles d'or des minerais en poudre ou des sables ou terres qui les renferment. L'or n'est fusible qu'à une température au-dessus de la chaleur rouge.

Digitized by Google

vières, et notamment dans les sables siliceux et ferrugineux.

Diverses opinions ont été émises sur le gisement primitif des sables aurifères. On a avancé d'abord que l'or avait été enlevé des roches ou filons par les eaux qui les traversent, mais on objecte à cela : 1° qu'il ne pouvait en être ainsi, attendu que le sol des plaines où coulent les ruisseaux renferme jusqu'à une certaine profondeur des paillettes ou pépites que l'on peut retirer par le lavage ; 2° que le lit des rivières aurifères renferme plus d'or après les pluies d'orage qui ont lavé les plaines environnantes que dans tout autre temps.

Si les plaines fournissent de l'or aux rivières, il faut reconnaître aussi que les montagnes en donnent bien plus. Car c'est à quelque distance de ces mines primordiales que se trouve l'or en petites masses, en grains ou pépites, et en grosses paillettes. C'est dans les ravins des montagnes qui recèlent ces mines qu'on le recueille en plus grande quantité (1).

Ces grains ou ces paillettes, qui ne sont que des débris des mines primordiales, et qui ont subi tant de mouvements,

(1) Dans les montagnes rocheuses de l'Amérique du Nord, un nommé Gregory, désireux de trouver mieux que ses compagnons, quitte un beau jour les placers communs et va seul, avec cinq jours de vivres, à la recherche de l'or. Après avoir gravi chaînons et montagnes, après avoir sondé avec son pic différents effleurements, seul au milieu des vallées qui s'entrecroisent et où la faim l'aurait surpris s'il se fût égaré, notre aventurier arriva le troisième jour (le dernier sans doute, car il fallait redescendre), il arriva près des neiges éternelles, dans une vallée, sur les flancs et au bas de laquelle il trouva des pépites grosses comme des noix. Gregory fit ample moisson, redescendit, y mena un de ses amis, et tous deux revinrent chargés d'or. Sitôt que la nouvelle se répandit, une foule de mineurs se précipita au lieu désiré, fouilla, chercha, remua tout le sol environnant, et, s'il n'y a plus d'or, il y a à la place la ville de *Central City*.

Digitized by Google

de chocs et de rencontres d'autres matières n'en ont souffert qu'une plus grande division, mais ne diffèrent en rien pour la pureté du métal. Tout au contraire, plus l'or est divisé, plus il est pur, en sorte que lorsqu'il est à 14, 16, 20 carats dans sa mine, il est à 21, 22, et même 23 carats réduit en paillettes.

On sait que l'on désigne le *titre* ou le degré de pureté de l'or par une quantité fictive que l'on nomme carat (1). L'*or pur* est appelé *or à 24 carats;* s'il contient un douzième d'alliage, il est à 22 carats ; s'il en contient le quart, il est à 18 carats. Les carats se divisent par 32e. Pline (2) parle d'un or de la Gaule qui ne contenait qu'un trente-sixième d'argent. Cet or serait le plus pur qu'on eût jamais trouvé.

Voici, pour la France, le titre de son or d'alluvion :

Ariége, 22 carats. — Rhin, 21 carats. — Rhône, 20 carats. — Cèze, 18 carats.

V.

LES ORPAILLEURS.

L'exploitation de l'or dans les alluvions fluviales de la France n'était pratiquée anciennement que par certaines familles, qui faisaient souvent un mystère de leur métier d'orpailleur. Ces familles exerçaient leur industrie telle que leurs aïeux la leur avaient enseignée, et jamais le progrès

(1) Carat ou karat, de l'arabe *kira*, poids, selon Napoléon Landais, du grec κεράτιον, petit poids, d'après Bescherelle, estimé environ 4 grains, soit 22 centigrammes.

(2) *Omni auro inest argentum, vario pondere, alibi dena, alibi nonâ alibi octavâ parte in uno tantum Galliæ metallo, quod vocant albicratense tricesimâ sextâ portio invenitur, et ideo cæteris præest*, lib. XXXIII, cap. XXI.

Digitized by Google

des sciences n'a été appliqué à ce mode de trouver le précieux métal. Le travail manuel de l'orpailleur est resté ce qu'il était il y a mille ans. Bien plus, nous pensons que les femmes gauloises et les orpailleurs du XVIIIe siècle ne procédaient pas autrement. Aussi, quelles journées misérables : 1 fr., 1 fr. 50, quelquefois 2 ou 3 fr.

Si l'on avait abandonné les lavages d'or de l'Oural aux simples orpailleurs, si la Russie n'avait pas introduit dans la recherche du métal précieux un système régulier aidé de la science moderne et de grands capitaux, jamais les lavages n'auraient atteint un aussi rapide et immense succès (1).

Depuis longtemps le procédé de lavage des orpailleurs, spécialement de ceux du Rhin, n'a guère subi de modifications, car aujourd'hui il est encore à peu près tel qu'il a été décrit en 1582 par Heberer, et en 1718 par Réaumur (2).

Voici, en peu de mots, en quoi il consiste : on se sert d'une table inclinée, ayant deux mètres de longueur sur un mètre de large, laquelle est couverte d'un drap de laine à longs poils. Ce drap, qui sert à Lyon à faire les manteaux des rouliers, s'appelle *drap de Souabe* en Allemagne, les rouliers allemands et les Tyroliens s'en servent aussi de manteau.

Cette table est inclinée de 10 à 12 degrés. A la tête de la table se place une claie d'osier dont les baguettes sont espacées de 2 centimètres ; après que l'orpailleur a chargé du gravier sur cette claie, il l'arrose avec de l'eau. Il fait ainsi passer à travers la claie et sur la table tous les cailloux de

(1) En 1847, la Russie a lavé pour 77 millions de francs au moyen de 50,000 ouvriers, ce qui fait 1,540 fr. par ouvrier. En mettant l'année à 200 jours, à cause des froids, on a 7 fr. 50 c. par ouvrier. (*An. des Mines*, 1849, p. 16).

(2) *An. des Mines*, 1846, p. 10 et suivantes.

Digitized by Google

moins de 2 centimètres. Les gros cailloux qui s'y arrêtent sont immédiatement rejetés.

Le sable fin et les paillettes d'or restent, pour la plus grande partie, fixés dans la laine; quant aux cailloux moyens, la plupart roulent immédiatement au bas de la table : les autres sont chassés avec une baguette; après avoir plusieurs fois chargé du gravier et répété l'opération, le laveur agite pendant quelques minutes le drap de la table dans un baquet d'eau, de manière à faire sortir les grains de sable et l'or qui sont engagés dans le tissu. Un lavage rapide par décantation, qu'il opère en imprimant au baquet un mouvement de rotation alternatif, enrichit encore ce sable. C'est dans cet état qu'il est transporté au domicile de l'orpailleur, où il est purifié dans un vase de bois ou de fer battu que l'on appelle *schiff* près de Seltz, *sass* dans le pays de Bade, *baltée* au Mexique, *augette* dans les laboratoires de chimie.

Les paillettes d'or qui tombent de la claie sont entraînées avec assez de force, par la chute de l'eau, pour s'introduire profondément dans le drap ; beaucoup d'entre elles traversent même complètement ce drap et sont arrêtées par une toile de fil sur laquelle repose le tissu de laine ; cette doublure n'est nécessaire qu'au-dessous même de la claie. La plus grande partie de l'or va se fixer à l'extrémité aval du grillage.

Dans la première opération, un orpailleur exercé perd environ un dixième de l'or contenu dans du gravier de richesse moyenne. Cette perte pourrait être diminuée si la table avait une inclinaison moindre, mais aussi les cailloux descendraient plus difficilement, et le traitement serait moins rapide.

Pendant une journée de douze heures, l'ouvrier peut charger 400 à 500 fois sa table, chaque fois avec cinq pel-

Digitized by Google

letées de gravier, une pelletée contenant en moyenne 0,002 mètres cubes, cela fait un total d'environ 4 mètres cubes pour la journée.

Après avoir ajouté au sable une quantité de mercure égale en poids au quadruple de la quantité d'or qu'il présume être contenu dans le sable, l'orpailleur triture ce mercure à la main dans le *shiff* ou *baltée*, afin de déterminer la formation de l'amalgame ; puis, pour rassembler les gouttelettes éparses en un globule unique, il ajoute de l'eau au sable amalgamé et imprime au tout un mouvement d'oscillation ; cette seconde opération se fait dans un autre baquet en bois de saule ou de peuplier, plus grand que le baquet de lavage, qui est suspendu par son milieu à une ficelle fixée au plafond. Il presse l'amalgame dans une peau de chamois, puis il soumet à la distillation la gouttelette qu'il a obtenue. On opère sur environ 25 kilog. de sable. Tout le mercure emporté par la distillation est ordinairement perdu, malgré la facilité avec laquelle on pourrait le recueillir.

Les anciens, pour laver les sables, se servaient d'un panier ou d'une corbeille portant deux anses. Les Latins l'appelaient *corbis*. Les femmes s'en servaient pour le lavage des minerais qu'un enfant y jetait. Elles l'agitaient de droite à gauche, la penchant d'un côté et de l'autre au-dessus d'une cuve pleine d'eau, dans laquelle elles la plongeaient de temps en temps. Les matières les plus légères s'écoulaient par le côté qui se trouvait le plus bas, et les paillettes d'or restaient au fond avec les matières lourdes. La *sébile*, *gamelle* ou *baltée* est le *corbis* des Latins. Quant aux Chinois, ils emploient en Californie une sorte de sébile qu'ils appellent *rocker*, les Anglais *cradle*, et nous *berceau*. C'est une caisse en planches minces, ayant assez la figure d'un berceau qui serait ouvert par les pieds ; une grille est placée en tête de l'instrument, et une toile grossière est tendue sur

Digitized by Google

le fond. On verse les terres aurifères et l'eau sur la grille, en faisant osciller le berceau ; les boues et les sables s'écoulent, et l'or reste sur le fond.

En Hongrie, les Bohémiens ou ziganes se servent d'une planche rayée de 24 cannelures transversales. Ils la tiennent inclinée et placent le sable aurifère sur la première cannelure. Ils versent alors de l'eau qui entraîne le sable de cannelure en cannelure. A la 17e cannelure, l'or est déjà presque pur.

Dans le val d'Aoste, les paysans exploitent les sables aurifères en plaçant dans le lit des torrents des planches à rebords qui portent des rainures transversales ; le sable est entraîné avec les eaux, l'or est arrêté par les rainures. Dans les lavages du Rhin, les rainures ou rigoles ont deux lignes de profondeur sur quatre de large. Ailleurs on cloue en travers des liteaux de 1, 2 ou 3 centimètres de hauteur qui produisent le même effet.

L'emploi des peaux d'animaux pour la cueillette de l'or date de la plus haute antiquité, et les riverains du Gardon ainsi que les habitants de la Colchide se servaient de peau de chèvres ou de moutons pour arrêter le métal aurifère : de là la fable de la *Toison d'Or*, c'est-à-dire la conquête par Jason de fontaines aurifères qu'Aëtos, roi de Colchos, exploitait au moyen de peaux d'animaux.

Encore de nos jours, sur les bords de la Cèze et du Gardon, quelques paysans saisissent le moment où ils s'aperçoivent que les eaux sont grosses pour étendre des peaux de moutons sur les chaussées des moulins. Lorsque les eaux viennent à déborder, elles y déposent des paillettes qu'ils en retirent ensuite par le lavage et l'amalgame au mercure.

Dans le Brésil, province de Minos Geraes, on profite du moment des pluies abondantes pour étendre des peaux de

Digitized by Google

bœufs dans les ravins, afin de recueillir l'or qu'elles entraînent du haut des montagnes.

Enfin, dans les environs de Valparaiso (Chili), les paysans pratiquent, au moment des grandes pluies, de petites rigoles dans le sol, terminées par un réservoir à l'extrémité inférieure ; ils s'y rendent ensuite de temps en temps et en rapportent chaque fois 15 à 25 fr. de paillettes d'or.

Les orpailleurs, dans tous leurs systèmes, ont suivi l'exemple fourni par la nature, c'est qu'un cours d'eau dépose à des distances diverses les alluvions de densités différentes. Ainsi, le torrent ou ruisseau qui charriera du quartz, du mica, du feldspath, du fer oxydé ou titané et de l'or, portera, selon la densité de chaque corps, les uns plus loin que les autres, selon qu'ils résistent plus ou moins au courant. De sorte que l'or qui, à l'état de paillette, pèse 14,77, tandis que le mica pèse 2,61, s'arrêtera avant celui-ci. Si la couche de sable ne s'accumulait pas sans cesse, grâce aux nouvelles matières qui descendent incessamment de la montagne, le ruisseau finirait par entraîner tous les éléments des terres plus légères que l'eau en mouvement, et laisserait en arrière des alluvions aurifères presque pures ; mais il n'en est pas ainsi, les sables descendent dans le lit du ruisseau en plus grande quantité qu'il ne parvient à les entraîner. Les couches alluviennes s'épaississent ; l'or ne reste pas seul, il se trouve mêlé à beaucoup de sable, lorsque la force qui augmentait le dépôt aurifère a cessé d'agir. Néanmoins la couche, en même temps qu'elle s'épaississait, s'enrichissait de paillettes d'or. Cela explique pourquoi il existe des sables riches en métal précieux, tandis que les montagnes qui les ont produits en offrent à peine des traces.

Le temps le plus propre à la recherche de l'or dans les rivières est celui des basses eaux après des débordements,

Digitized by Google

ou après la saison pluvieuse. Les sables se sont enrichis de tout l'or arraché par les torrents aux roches sur lesquelles ils passent, lequel n'a pas encore eu le temps de s'enfoncer profondément ou d'être recouvert. On a remarqué qu'en 1717 la cueillette de l'or dans l'Ariége avait moins produit que les années précédentes, parce que les eaux avaient constamment été basses.

Outre ces indications sommaires, il en est d'autres plus positives, mais aussi plus scientifiques, qui doivent guider l'orpailleur dans ses recherches. Ces indications seront le sujet du chapitre suivant.

VI.

GISEMENTS DE L'OR. — MOYENS DE LE DÉCOUVRIR.

La recherche des filons et alluvions aurifères ne doit pas être donnée au hasard; il y a là, comme pour toutes choses, des précédents, des observations, des faits acquis, presque des règles qui doivent servir à guider un chercheur sincère. D'abord il faut que la personne qui s'occupe de semblables découvertes sache assez de minéralogie pour ne pas prendre des paillettes de mica pour des paillettes d'or, et de la pyrite de fer ou de cuivre pour des grains ou pépites du précieux métal. Il faut, en outre, qu'elle connaisse assez de géologie pour reconnaître un terrain d'un autre et éviter par là des recherches inutiles dans de certains cas (1).

Cette capacité admise, on aura à étudier les recherches de l'or, soit en filon, soit dans les alluvions anciennes, mo-

(1) L'auteur de ce mémoire a étudié onze ans la minéralogie et la géologie avant de se livrer à des recherches historico-géographiques et archéologiques.

Digitized by Google

dernes ou même actuelles. Voici quelques principes à cet égard :

Gisement de l'or en filon. — 1° Les roches qui renferment de l'or se trouvent dans les terrains primitifs, dans les terrains schisteux, cristallins ou de transition, et dans les terrains volcaniques ou de roches éruptives.

2° Ces différents terrains contiennent les granites, les grès, les micaschistes, les schistes argileux, la syenite, l'amphibole, le porphyre, l'eurite, le diorite, etc., etc.

3° L'or est en filon ou disséminé dans le quartz le plus souvent, le silex corné, le jaspe, le sinople, etc., et se trouve accompagné de fer pyriteux, de cuivre pyriteux, de galène, blende, argent sulfuré, cobalt, manganèse, antimoine sulfuré, etc., etc.

4° En Californie (1) les filons très-pauvres ou presque stériles sont dans un quartz compacte, tenace, à cassure vitreuse et conchoïde, sans aucune trace de pyrite ou d'oxyde de fer.

5° Les filons riches sont dans des quartz rubanés et pailletés, peu résistants sous le marteau, de couleur blanchâtre, d'un éclat gras, montrant toujours dans les affleurements quelques mouches de pyrites ou d'oxyde de fer.

6° Un signe de richesse est l'interposition, au milieu de la masse de quartz qui remplit le filon, de lits d'argile ocreuse. Ces veines sont très-riches : l'une d'elles, à Gold-Hill (Californie), sous une épaisseur de 8 à 10 centimètres, rendait 10,280 francs d'or argentifère sur 100 kilog. de minerais.

7° Près des affleurements, l'or est accompagné d'oxydes de fer hydratés, les filons sont plus riches près de la surface que dans la profondeur. Près de Mariposa (Californie),

(1) *Annales des Mines*, 1862, t. III. Du gisement et de l'exploitation de l'or en Californie, par M. Laur, ingénieur des mines.

Digitized by Google

un bloc de quartz abattu par un seul coup de mine, a produit pour 375,000 francs d'or!... En France, à la Gardette, près du Bourg-d'Oisans (Isère), un filon de quartz aurifère traversant le granit, a été exploité. Près de l'affleurement, il a donné de belles espérances aux mineurs, puis il s'est appauvri à une faible profondeur et l'on a dû abandonner l'exploitation par trois fois.

8° En Asie, en Amérique, partout enfin, l'exploitation des alluvions est plus avantageuse que celle des filons.

Alluvions aurifères. — 1° Les alluvions des cours d'eau aurifères que les anciens nommaient *chrysammos* (rivières d'or), sont ordinairement composées de sables siliceux, argileux, ferrugineux, renfermant du fer oxydulé (1), du fer titané (2), de petits grains de zircon, de corindon, de spinelle, de quartz hyalin. Les sables du Rhin et du Rhône sont composés de fer oxydulé, titané, de quartz hyalin rose, jaune, citron, orangé ou vert, que Réaumur a appelé topaze, rubis, saphir et émeraude. Dans ces sables, l'or se présente toujours à l'état de paillettes ou de pépites du volume de plusieurs kilos, à moins d'un milligramme. Ces paillettes contiennent toutes de l'argent; aussi la pesanteur de l'or natif est-elle de 14,77, tandis que l'or fondu et raffiné pèse 19,36.

2° Les sables aurifères des alluvions sont généralement à une plus grande profondeur que ceux qui appartiennent à des eaux vives. Les points où le lavage des sables aurifères s'est pratiqué le plus longtemps et sur une plus grande

(1) Ce fer appartient exclusivement aux terrains primitifs; il est disséminé en cristaux dans les schistes cristallins, chloriteux et talqueux, dans les roches granitoïdes, dans les diorites et serpentines.

(2) Ce fer se rencontre en cristaux dans les roches volcaniques, laves, trachytes, basaltes et traps.

Digitized by Google

échelle, sont tous situés dans les dépôts diluviens que l'on rencontre aux élargissements des vallées, et surtout au débouché de ces dernières dans la plaine.

3° Plus on s'éloigne des parties hautes des vallées et des points où les cours d'eau ont une grande rapidité, plus la paillette d'or est avantageuse.

4° Les sables aurifères se rencontrent surtout dans les anses où le courant a moins de force d'entraînement, et au milieu des alluvions anciennes entassées, soit aux points d'élargissement des vallées, soit à la sortie de la montagne, parmi les attérissements diluviens de la plaine.

5° En raison de la densité de l'or et des roches qui le renferment (1), les points les plus riches se présentent toujours en tête des dépôts d'alluvions anciennes et des attérissements de gravier.

6° La couleur noire du sable et la présence du fer oxydulé est un indice de richesse aurifère, attendu que la densité de ces débris de minerais se rapproche de celle des paillettes d'or à volume différent.

7° Les couches les plus riches d'un gîte d'alluvion aurifère sont toujours celles de galets ou de gros graviers. Cette observation est générale et se vérifie toujours. Cette plus grande richesse provient de ce que l'or en grains ou en grosses paillettes s'est concentré au milieu des galets et des graviers, tandis que l'or en fine poussière restait en suspension avec les sables fins et les argiles pour se déposer avec eux.

8° L'abondance des galets de quartz est un bon caractère; mais un signe de richesse certaine, c'est l'abondance de la

(1) Minerais. — Densité sous le même volume d'eau. — Or, 19; cinabre, 18; galène, 7; oxyde d'étain, 6; pyrite de fer, 4,80; blende, 4,20; calamine, 3,70.

Gangues. — Baryte sulfatée, 4,40; spath fluor, 3,14; chaux carbonatée, 2,72; quartz, 2,69; argile, 2,50.

Digitized by Google

pyrite de fer, du moins cela est constant dans la Californie (1).

9° Si en lavant 10 kilog. de sable, on trouve à chaque opération un résidu d'une ou plusieurs paillettes d'or, quelle que soit leur petitesse, et si le gisement est tel que l'on puisse y appliquer l'exploitation au jet d'eau, on peut être certain d'obtenir des résultats avantageux.

10° Dans les terrains diluviens anciens de la Californie, la richesse augmente à mesure que l'on s'approfondit dans la formation et que l'on approche de la couche des gros galets, qui est ordinairement la base de la formation (2).

11° Les alluvions modernes n'ont pas de rendements constants ; tel endroit produit 50 f. par jour et par homme, tandis qu'à côté d'autres chercheurs ne gagnent pas de quoi vivre (3).

(1) *Annales des Mines*, 1863, t. III, p. 411-415-416,

(2) A Wolsey's-Plat, on trouve la série entière des dépôts du diluvium. Les graviers inférieurs ont 40 pieds de puissance et sont recouverts par 120 pieds d'argile, de sable et de terre végétale. L'exploitation a deux périodes : pendant la première, on enlève terres, sables et argiles des couches supérieures, qui ne produisent que 13 centimes au mètre cube; la couche de galets et gros graviers produit 2 fr. 45 au mètre cube.

A Eurcka, on mène ensemble le lavage des deux couches ; on exploite, en moyenne, 28,000 mètres cubes en dix jours ; on en retire 30,000 francs d'or, soit 15 fr. 06 c. au mètre cube.

Huit mineurs extrayaient et lavaient 150 chariots de gravier à 675 kilog. chacun par jour, soit 67 mètres cubes. Toutes dépenses payées, le produit était, pour chaque travailleur, de 40 fr. 50 c., soit 5 fr. 40 c. au mètre cube. (*Annales des Mines*, id.)

(3) A Coyotte-Ravine (Californie), on a exploité dans le creux d'un ravin du sable d'alluvion actuelle, qui rendait 9 % son poids d'or.

A Scott-Bar, quinze mineurs associés ont ramassé, en deux mois, 4 millions d'or.

A Mokolumne Hill, 15 pieds carrés ont produit 250 livres pesant d'or, soit 375,000 francs.

A Dead-Man-Placer, 8 claims ou concessions de 180 pieds de long sur

Digitized by Google

12° En général, les bancs de graviers formés à quelque distance à l'aval d'une rive ou d'une île corrodée par le courant est riche en paillettes d'or, surtout *à sa tête*.

13° Les attérissements formés derrière les digues par un courant latéral renferment des parties riches au milieu du gros gravier.

14° Les bancs qui se forment au milieu du fleuve, loin de leur point de départ, sont en général peu riches.

15° Jamais on n'a trouvé la moindre trace d'or dans le sable fin du Rhin, privé de cailloux et que ce fleuve dépose journellement dans ses crues (1).

VII.

SABLES AURIFÈRES DE LA SIBÉRIE. — CONCLUSIONS.

A une époque où l'exploitation des gisements de sables aurifères qui se trouvent sur les flancs des monts Ourals faisait de rapides progrès, il paraissait encore fort douteux que la Sibérie possédât des richesses semblables (2). Deux hommes entreprenants, les marchands Popoff et Rezanoff, se décidèrent à explorer dans le Tobolsk; mais, quelle que

80 de large, 60 de hauteur, comprenant 186,642 mètres cubes, ont fourni 793,000 francs, soit 45 fr. 24 c. au mètre cube.

A Gold-Cutt-Cy, 13 claims de 180 pieds sur 60 de largeur et 17 mètres 50 centimètres de hauteur, donnant 379,080 mètres cubes, ont produit 1,590,000 francs, soit 4 fr. 18 c. au mètre

La richesse moyenne des gros graviers du diluvium californien est d'environ 4 francs au mètre cube, et la partie composée de terre, sable et argile, de 26 centimes. (*Annales des Mines*, 1863, p. 412 à 415.)

(1) *Annales des Mines*, 1846, p. 13.

(2) Tout cet article est extrait des *Annales des Mines*, 1843, t. III, p. 19.

Digitized by Google

fût leur activité, ces travaux n'amenèrent aucun résultat. Plus tard, Popoff continua ses recherches au pied de l'Altaï, dans le gouvernement de Tomsk, et là, il découvrit, en 1829, sur les bords de la Birikoulka, quelques indices de l'existence d'un gisement aurifère. Vers la fin de 1830, les mines de Kolyvan passèrent du cabinet impérial au ministère des finances, et une nouvelle ardeur fut imprimée aux recherches. Un premier gisement fut découvert dans cette même année 1830 et reçut le nom d'Yegoriewsky (Saint-Georges); deux ans plus tard, 1832, Rezanoff, l'émule de Popoff, découvrit sur les bords du Kondoustouyoules, le riche gisement désigné sous le nom de Voskrissensky.

Dans cette contrée inhospitalière, une série de gisements très-riches fut découverte sur les rives de la Birouska. Bientôt même les trésors de ce bassin si riche en or ne suffisaient plus à l'activité des explorateurs, dont le nombre augmentait sans cesse. Enfin, on en est arrivé de recherches en découvertes, à établir trois systèmes de bassins aurifères, selon qu'ils sont entre l'Obi, le Tomks et Yenissei et la Lena.

Les couches de sables aurifères reposent en partie immédiatement sur la roche vive; d'autres fois, elles s'en trouvent séparées par une couche de terre plus ou moins épaisse, et composée de graviers et de pierres roulés, ou d'une argile forte et grasse.

La composition géologique est presque partout la même, phyllades, schistes chloriteux et talqueux, alternant avec la roche calcaire. Dans certaines parties sont la syénite, le porphyre, l'euryte, le diorite, etc., etc.

Enfin, dix ans après les premières découvertes, 1832-1842, la Sibérie produisait 35 millions 510 mille francs, en comprenant tant les gisements de la Couronne que ceux des particuliers. Ceux-ci payaient d'abord 15 °/₀ du produit brut,

Digitized by Google

puis 20 et même 25 % au Trésor de l'Etat comme droit de concession, plus 4 roubles par livre d'or retiré des sables pour les frais de surveillance des districts aurifères.

Voilà où l'esprit d'initiative, quelque argent dépensé et la persévérance ont conduit Etat et particuliers, à s'enrichir considérablement tout en faisant vivre des milliers d'individus ; et cela, dans un pays désert, froid, affreux, où les vivres n'arrivent qu'avec peine et à haut prix, où il faut une bonne escorte pour accompagner les envois d'or à la monnaie de Saint-Pétersbourg.

Si en France l'esprit d'initiative, si quelque argent risqué pouvait mettre sur la voie de semblables richesses, ne seraient-elles pas doublées, à rendement inégal avec celui de la Sibérie, par la facilité des communications, le prix normal des denrées, la possibilité d'obvier à tout vite et bien ?

Nous pensons que la France, avec ses Pyrénées, ses Alpes, ses Cévennes, possède sans nul doute les mêmes richesses que d'autres pays ayant les mêmes terrains géologiques et ayant de plus qu'eux des cours d'eau aurifères qui charrient de l'or depuis des siècles. Nos ancêtres ont enlevé l'or des rives, l'or à la surface du sol, ils ont çà et là creusé quelque peu, mais ils n'ont jamais attaqué les alluvions anciennes, les dépôts de cailloux roulés et de gros graviers ; il leur fallait, à eux, l'or visible et non l'or à trouver. Voilà pourquoi nous pensons qu'une étude nouvelle des diverses vallées des Alpes, des Pyrénées et des Cévennes est utile.

D'où l'on peut conclure que :

1° L'or a existé à l'aurore des temps historiques sur le sol de la Gaule dans les bassins du Rhône, du Rhin, de la Garonne et de la Loire, comme il existait, il y a vingt ans, dans le bassin du Sacramento et du Saint-Joaquin en Californie.

2° L'exploitation des gîtes aurifères de la Gaule a été

Digitized by Google

beaucoup plus longue que celle des contrées où on les trouve actuellement; il y avait alors moins de fièvre de l'or et surtout moins de moyens d'extraction et d'individus se livrant à cette industrie.

3° C'est ainsi que le Sacramento ne charrie plus que des paillettes après avoir charrié des pépites nombreuses et est devenu semblable au Rhône et à l'Ariége; mais, dans mille ans, le Sacramento sera toujours pauvre en or, attendu que la pioche des mineurs a tout retourné dans son bassin, ce qui n'a pas eu lieu en France où les anciens ont peu creusé.

4° Le Sacramento ne charrie plus désormais que des paillettes échappées aux regards des mineurs, tandis que le Rhône et la Cèze roulent des paillettes échappées d'un gîte non fouillé et dont on ignore la teneur.

5° En Californie, une série entière de dépôts du diluvium est exploitée où les gros graviers qui recèlent l'or sont surmontés de 120 pieds d'argile, de sable et de terre végétale. Voilà de l'exploitation en grand; en France on n'oserait, et cela à tort peut-être!

6° En Sibérie, Australie, Californie, aux montagnes Rocheuses, au Canada, en Bolivie, partout enfin, on recherche l'or dans les alluvions, soit anciennes, soit modernes, et partout, après quelques tentatives, le succès est venu récompenser les chercheurs. Pourquoi n'en ferait-on pas autant en France?

7° Dans ces recherches, il faut négliger les points culminants et la plaine, pour n'étudier que les montagnes et les vallées intermédiaires, surtout les vallons qui semblent servir de réservoir naturel à un torrent venant du sommet. Ainsi le Rhône charrie de l'or; mais il le reçoit en grande partie de l'Arve, et l'Arve lui-même le reçoit d'une foule de torrents qui sillonnent les vallées de son bassin. Il en est

Digitized by Google

de même pour le Rhin et pour l'Ariége, donc il faut remonter à la source d'où l'or arrive, étudier le terrain environnant, faire quelques fouilles, laver quelques sables, et soudain l'on s'apercevra que la France est toujours la *Gallia aurifera* des anciens.

G. Debombourg.

15 mai 1868.

Digitized by Google

PARTICULARITÉS

RELATIVES

A LA MORT DE MM. DE CINQ-MARS ET DE THOU

le 12 septembre 1642.

—

Tel est à peu près le titre (1) d'une relation manuscrite, conservée aux archives municipales de Lyon depuis de longues années, et dont l'auteur (si c'est bien lui qu'on a entendu désigner ainsi) n'est connu, jusqu'à présent, que sous les initiales P. C. Toutefois, ce morceau n'est qu'une copie, qui remonte, suivant notre estime, aux premières années du XVIIIe siècle. Le document dont il s'agit et que nous offrons aujourd'hui à cette *Revue*, a été, dit-on, publié en partie dans un des derniers volumes des *Causes célèbres*, où l'on traite la question de savoir si un homme coupable de ne pas avoir révélé un complot tramé contre l'État doit être passible de la même peine qui a été appliquée à l'auteur direct de ce crime. Nous n'avons point vérifié le fait de reproduction; mais rien ne s'opposant à ce qu'il en soit ainsi, nous n'avons

(1) Le véritable titre, que j'ai cru devoir simplifier pour être mis en tête du présent article, est celui-ci : « *Particularités remarquées en la mort de MM. de Cinq-Mars et de Thou, arrivée à Lyon un jour de vendredy, 12e septembre* 1642. »

Digitized by Google

aucune raison de le mettre en doute. Depuis lors, cette relation a été communiquée à bien des gens, dont aucun, que nous sachions, n'en a tiré réellement parti, soit pour un motif, soit pour un autre. Nous croyons donc que le moment est venu de livrer entièrement cet écrit à la publicité, d'autant plus que l'exemple nous est donné par la *Revue toulousaine*, qui vient de reproduire le même sujet, mais puisé à une autre source. De cette manière, la *Revue de Toulouse* pourra prendre, à son tour, connaissance du document qui nous occupe, et faire, si elle le juge à propos, profiter ses lecteurs de cet échange courtois. D'ailleurs les deux relations ne peuvent que gagner à être rapprochées l'une de l'autre : tout en se contrôlant mutuellement, elles se prêteront un appui profitable.

Elles ont évidemment pour auteurs des témoins oculaires. Pour nous, l'auteur de la version toulousaine, ou du moins imprimée par la *Revue de Toulouse*, est bien certainement un des capitaines pennons dont les compagnies furent mises sous les armes pour protéger l'exécution. L'autre écrit émane, avec non moins de certitude, de la plume d'un homme d'église. Il est certains signes infaillibles qui nous rendraient facile la tâche de prouver cette double assertion, si nous disposions du temps et de l'espace nécessaires pour nous acquitter de cet objet. Encore un dernier trait de comparaison : le premier récit est traité avec concision, l'autre est, au contraire, noyé dans les détails. C'est ce dernier seul que nous avons à examiner.

Si quelque chose est susceptible de modifier le jugement porté sur un homme par la postérité, c'est indubitablement la découverte de documents ignorés, qui mon-

Digitized by Google

trent le caractère de ce même homme sous des aspects différents de ceux qu'on lui avait attribués jusque-là. Eh bien! tel est, il nous semble, le cas de messire Jean Martin, baron de Laubardemont, chevalier, conseiller ordinaire du Roi en ses Conseils d'État et privé, qui fut désigné pour remplir les fonctions de commissaire rapporteur du procès politique intenté à Cinq-Mars et à de Thou. Que diraient, en effet, certains écrivains, Alfred de Vigny à leur tête, qui se sont plu à flétrir, plus que de raison, la mémoire de cet homme d'État, s'ils pouvaient se figurer le tableau des touchants adieux faits par les condamnés à leur rapporteur, au moment de marcher au supplice ? Que penseraient-ils, ces mêmes écrivains, de l'attendrissement profond du magistrat, qui n'a que des paroles de paix et d'encouragement pour ces deux nobles victimes qu'il mouille de ses larmes dans une dernière étreinte ? Certes ils seraient bien obligés de convenir que quelque chose d'humain tressaillait dans la poitrine de ce juge sanguinaire, de ce tourmenteur exécrable.

Nous n'avons absolument rien à dire de l'affaire qui conduisit Cinq-Mars et de Thou à l'échafaud; mais rien ne s'oppose à ce que nous consacrions quelques lignes à l'attitude qu'ils gardèrent respectivement, à partir de leur condamnation jusqu'à leur mort.

On les voit tous deux rivaliser de tendresse, de générosité et de dévouement. Cinq-Mars ne manifeste pas le moindre regret de quitter cette vie; mais il éprouve un vif chagrin qu'il ne peut parvenir à dissimuler : il se plaint amèrement de l'abandon de ses amis, de ceux-là même qu'il a obligés au temps de sa prospérité et qui n'ont rien fait pour le sauver. Cependant les exhortations

Digitized by Google

de son confesseur finissent par le calmer, et il se console en citant le fameux distique d'Ovide : *Donec eris felix...*, que le prêtre lui a appris par cœur. L'idée de la torture dont il est menacé trouble cruellement son esprit, et sa chair frémit toutes les fois qu'il songe aux terribles conséquences du chevalet. Cela se conçoit bien, du reste : il est si jeune que le temps et les malheurs de cette vie n'ont encore pu endurcir sa fibre et le préparer au stoïcisme. Heureusement on lui épargne cette rigueur barbare. L'orgueil aristocratique du grand seigneur se révolte un moment au contact flétrissant de la main du bourreau ; mais, sur un signe du prêtre, cette préoccupation mondaine est bien vite écartée pour faire place à des sentiments plus humbles et plus conformes à la situation présente. Cinq-Mars reçoit les derniers secours de la Religion avec une piété exemplaire, après quoi il se livre à l'exécuteur, en recommandant une dernière fois son âme au Créateur. L'élégant jeune homme succombe bravement, sans forfanterie d'aucune sorte, la main gantée avec soin, comme aux meilleurs jours, et son corps reste, quelques instants encore, debout et immobile contre le poteau que le patient a enlacé fortement de ses deux bras et où il vient de recevoir le coup fatal.

Quant à de Thou, nature tendre et rêveuse, il a naturellement l'imagination beaucoup plus exaltée que son compagnon d'infortune. On dirait qu'il a soulevé un des coins du voile qui couvre le Paradis, et que les premières notes de la musique des Anges résonnent doucement à son oreille ravie; il semble être déjà en pleine possession des béatitudes célestes. En dépit de sa sensibilité nerveuse qu'il cherche à combattre en implorant avec une

Digitized by Google

grâce charmante les encouragements de l'assistance environnante, de Thou meurt sans la moindre défaillance, et son supplice emprunte un caractère plus hideux encore à l'incroyable maladresse du bourreau.

Pauvres jeunes et intéressantes victimes des mécomptes et des embûches de la politique ! Malgré l'énormité de la faute commise par l'un de vous, votre sort commun aura, longtemps encore, le privilége d'exciter de vives sympathies, et plus d'un homme grave, lui-même, sentira son cœur s'attrendrir et sa paupière s'humecter à la lecture des quelques pages suivantes, qui retracent votre fin si tragique et si prématurée (1).

Fortuné ROLLE.

« La semaine passée, nous fûmes ici spectateurs du dernier acte d'une étrange tragédie : nous vîmes mourir en place publique deux personnes qui devoient vivre plus longtemps, si leur crime ne les eût précipités dans un malheur qu'ils n'ont pu éviter. Nous avons vu le

(1) Nous nous abstiendrons de donner, en substance, la délibération consulaire qui, sous forme de procès-verbal, a trait à ce double événement, puisque l'article de la *Revue Toulousaine* en reproduit les principales dispositions. Au surplus cette pièce doit avoir déjà trouvé son emploi dans les diverses *Histoires de Lyon*.

Digitized by Google

favori du plus grand et du plus juste des Roys laisser la tête sur un échafaud, à l'âge de vingt-deux ans, mais avec une constance qui trouvera à peine sa pareille dans toutes nos histoires. Nous avons vu un conseiller d'Estat mourir comme un saint, après un crime que les hommes ne peuvent pardonner avec justice.

CINQ-MARS.

« Il n'y a personne au monde qui, sachant leurs conspirations contre l'Estat, ne les juge dignes de mort, et il y aura peu de gens qui, ayant connoissance de leur condition et de leurs belles qualités naturelles, ne plaigne leur malheur. Voici une relation, très-fidèle et sans fard, de leurs dernières paroles et actions, que j'ai tirées de ceux qui les ont vues et ouïes, ayant moi-même été témoin oculaire, et de fort près, des princi-

Digitized by Google

pales. On peut, sans faire tort à la Justice, détester leur crime et louer leur pénitence.

« Le vendredi douziesme de septembre 1642, monsieur le chancelier entra dans le palais du Présidial (1) de Lyon, sur les sept heures du matin, accompagné de messieurs les commissaires députés par le Roy pour le procès de messieurs de Cinq-Mars et de Thou, au nombre de quatorze, savoir : M. le chancelier ; M. le premier président du Parlement de Grenoble ; un autre, président dudit Parlement ; quatre conseillers d'Etat ; un maistre des Requestes et six conseillers dudit Parlement de Dauphiné.

« M. le procureur général du Roy audit Parlement faisoit ici la charge de procureur du Roy. Comme ils furent dans la chambre du Conseil, le chevalier du guet fut envoyé avec sa compagnie au château de Pierre-Scize pour faire venir M. de Cinq-Mars, lequel fut amené au Palais sur les huit heures, dans un carrosse de louage. Entrant dans le Palais, il demanda : « Où sommes-nous ? » — On luy dit qu'il estoit au Palais, de quoi il se contenta et monta l'escalier avec beaucoup de résolution.

« Il fut appelé dans la chambre du Conseil, devant les juges, où il demeura environ une heure et un quart. En étant sorti, il témoigna quelque agitation d'esprit, regardant d'un costé et d'autre et saluant tous ceux qu'il rencontroit à son passage. Il fit trois ou quatre tours en se pourmenant, depuis la grande salle de l'audience jusqu'à la chambre vis à vis de cette salle, regardant

(1) C'est-à-dire de la Sénéchaussée et Siége présidial.

Digitized by Google

sur la rivière (qui est la Saône, comme on sait). Le lieutenant des gardes du corps qui avait la charge de sa personne l'ayant prié de ne pas sortir de la grande salle, il dit : « Eh bien ! il faut donc demeurer ici. » — Il s'y pourmena à grands pas, soupirant quelquefois et levant les yeux en haut.

DE THOU.

« Environ les neuf heures, M. le chancelier envoya le chevalier du guet quérir M. de Thou, au mesme château de Pierre-Scize et dans le mesme carrosse de louage. Pendant quoy M. le Grand (1) estant une seconde fois appelé pour entrer devant les juges, il dit : « Mon Dieu ! ne sera-ce jamais fait ? » — Quand il en sortit, il

(1) C'était ainsi qu'on désignait Cinq-Mars, qui, entre autres dignités, était, comme on sait, revêtu de celle de grand écuyer de France.

Digitized by Google

témoigna une plus grande fermeté d'esprit qu'auparavant. Quelque temps après, M. de Thou étant arrivé, demanda un doigt de vin et puis entra dans la chambre (du Conseil), y étant appelé.

On dit qu'étant interrogé s'il n'avoit point sçeu la conspiration de M. d'Effiat, il répondit en ce sens : « Messieurs, je vous puis nier absolument que je l'aie « sçeue, et il n'est pas en vostre pouvoir de m'en con- « vaincre, puisque M. de Cinq-Mars seul peut témoigner « contre moi, car je n'en ai parlé ni escrit à homme du « monde. Or, M. de Cinq-Mars étant accusé et complice, « ne peut pas estre un bon témoing ni suffisant pour « me convaincre, puisqu'il en faut deux irréprochables « pour condamner (1) un homme, et ainsi vous voyez « que ma vie et ma mort, ma condamnation ou abso- « lution, selon les lois et la justice, dépendent de moy; « pourtant, Messieurs, je l'advoue, et je confesse que « j'ay sçeu cette conspiration, et ensuite je me rends « coupable, et ce pour deux raisons : la première est « parce que durant les trois mois de ma prison j'ay « étudié la mort et ay considéré depuis la vie, et j'ay « connu très-clairement que de quelque vie dont je « puisse jamais jouir en ce monde elle sera toujours « malheureuse. Le visage de la Mort m'a semblé plus « beau, et je l'ay trouvée plus avantageuse et l'ay em- « brassée comme une grande preuve de ma prédestina- « tion, et j'ay crû que Dieu me faisant tant de grâce, « j'aurois peut-être quelque jour regret d'avoir laissé « échapper cette belle occasion, de laquelle je me veux

(1) Sans doute pour faire condamner.

Digitized by Google

« servir pour mon salut. La seconde raison qui me porte « à me vouloir condamner moi-même, c'est que si l'on « considère mon crime d'un certain biais, il ne parois- « tra ny si noir ny si énorme ny si étrange comme il « semble d'abord. Il est vrai, j'ai sçeu cette conspira- « tion; mais j'ay fait tout mon possible pour la dissua- « der. Il m'a cru son amy et fidèle et peut-être unique; « il m'a tout confié; je ne l'ay point voulu trahir et pour « cela je mérite la mort : je me condamne moi-même! »

« On rappela dans la chambre M. le Grand, pour estre confronté à M. de Thou, où ils demeurèrent plus d'une heure; M. le Grand en sortit le premier et, quelque temps après, M. de Thou.

« Une heure après, ou environ, M. de Laubardemont, conseiller d'Estat, — qui estoit le rapporteur, — et M. Robert de Saint-Germain, conseiller au Parlement de Grenoble, sortirent de la chambre pour disposer les prisonniers à la lecture de leur arrest, et les résoudre à la mort. Ce qu'ils firent, les exhortant de rappeler toutes les forces de leur esprit et de leur courage pour tesmoigner de la résolution dans une occasion qui estonne les plus constans. A cette nouvelle ils s'affermirent et tesmoignèrent une résolution extraordinaire, annonçant eux-mêmes que véritablement ils estoient coupables et méritoient la mort, à laquelle ils estoient bien résolus. Icy M. de Thou dit à M. de Cinq-Mars, en souriant : « Eh bien! Monsieur, humainement je pourrois me « plaindre de vous : vous m'avez accusé, vous me faites « mourir; mais Dieu sçait combien je vous en ayme. « Mourons, Monsieur, mourons courageusement et ga- « gnons le Paradis! » — Ils s'embrassèrent l'un l'autre,

Digitized by Google

d'une grande tendresse, s'entredisant que puisqu'ils avoient esté si bons amis durant leur vie, ce leur seroit une grande consolation de mourir ensemble.

« Après, ils remercièrent MM. les commissaires, lesquels M. de Thou embrassa, et les assurèrent qu'ils n'avoient aucun regret de mourir, et qu'ils espéroient que cette mort seroit le commencement de leur bonheur. Ensuite on appela Palerne, greffier criminel du Présidial de Lyon, pour leur prononcer leur arrêt. Lequel (Palerne) s'approchant, M. de Thou s'écria : « *Quam spe-* « *ciosi pedes evangelizantium pacem, evangelizantium bona !* » — Et s'estant tous deux mis à genoux, teste nue, l'arrest leur fut prononcé en ces mots :

« Entre le procureur du Roy, demandeur, en cas de « crime de lèze-Majesté, d'une part,

« Et messires Henry d'Effiat de Cinq-Mars, grand « écuyer de France, et François-Auguste de Thou, con- « seiller du Roy en son Conseil d'Estat, prisonniers en « son château de Pierre-Scize de Lyon, deffendeurs et « accusés d'autres ;

« Vu le procès extraordinairement fait, à la requeste « dudit procureur général du Roy, à l'encontre des dits « d'Effiat et de Thou, informations, interrogations, « confessions, dénégations et confrontations ; copies re- « connues du traité fait avec l'Espagne, et la contre- « lettre faite ensuite du dit traité, en date du 13me mars « dernier ; arrest du 6me de ce mois de septembre, et « pièces contenues en iceluy, etc. ;

« Les commissaires députés par Sa Majesté, auxquels « M. le chancelier a présidé, faisant droit sur les con- « clusions du procureur général, ont déclaré les dits

Digitized by Google

« d'Effiat et de Thou atteints et convaincus du crime « de lèze-Majesté, savoir : le dit d'Effiat pour les cons- « pirations et entreprises, proditions, ligues et traités « faits par luy avec les estrangers contre l'Estat ; et le- « dit de Thou pour avoir eu connoissance et participa- « tion desdites conspirations, entreprises, proditions, « ligues et traités. Pour réparation desquels crimes les « ont privés de tout estats, honneurs et dignités, et les « ont condamnés et condamnent d'avoir la teste tran- « chée sur un échafaud qui, pour cet effet, sera dressé « en la place des Terreaux de cette ville; ont déclaré et « déclarent tous et chacun leurs biens, meubles et im- « meubles généralement quelconques, en quelques lieux « qu'ils soient situés, acquis et confisqués au Roy, et « ceux par eux tenus immédiatement de la couronne, « réunis au domaine d'icelle, sur eux préalablement « prise et levée la somme de 60,000 livres, applicable « à œuvres pies. Et néanmoins ordonnent que le dit « d'Effiat, avant l'exécution, sera appliqué à la ques- « tion ordinaire et extraordinaire pour avoir plus ample « révélation de ses complices. — Prononcé le 12me du « mois de septembre 1862. »

Après la prononciation de l'arrest, M. de Thou dit d'un grand sentiment : « Dieu soit béni, Dieu soit loué.» — Et dit ensuite plusieurs belles paroles d'une ferveur incroyable, qui luy dura jusques à la mort. Monsieur de Cinq-Mars, après la lecture de l'arrest, s'estant levé, dit : « La mort ne m'estonne point; mais il faut avouer que « l'infâmie de cette question choque puissamment mon « esprit. Oui, Messieurs, je trouve cete question tout-à- « fait extraordinaire à un homme de ma condition et de

Digitized by Google

« mon âge; je crois que les loix m'en dispensent, au « moins je l'ay ouy dire. La mort ne me fait point de « peur; mais, Messieurs, — j'avoue ma faiblesse, — « j'ay de la peyne à digérer cette question. »

« Ils demandèrent chacun leur confesseur, sçavoir : M. de Cinq-Mars le Père Malavalette, Jésuite, et M. de Thou le Père Manbrun, aussi Jésuite. Celuy qui, jusqu'alors, avait eu la charge de les garder les remit, par l'ordre de M. le chancelier, entre les mains du sieur Thomé, prévôt des maréchaux de Lyonnois (1), puis prit congé d'eux, et ensuite tous leurs gardes, tous les larmes aux yeux. M. de Cinq-Mars les remercia et leur dit : « Mes amis, ne pleurez point; ces larmes sont inutiles. « Priez Dieu pour moy et assurez-vous que la mort ne « me fit jamais peur. » — M. de Thou les baisa et embrassa tous; ils sortirent du Palais, les yeux baignés de larmes, se couvrant le visage de leurs manteaux; après quoy, les condamnés allèrent embrasser M. Thomé, prévost général des mareschaux de Lyonnois, et luy firent compliment.

« Le Père Malavalette venu, M. de Cinq-Mars l'alla embrasser et luy dit : « Mon Père, on me veut donner la « question; j'ay bien de peine à m'y résoudre. » — Le Père le consola et fortifia son esprit autant qu'il put, dans ce fâcheux rencontre. Il se résolut enfin, et comme M. de Laubardemont et le greffier le vinrent prendre pour le mener dans la chambre de la gesne, il se rassura, et passant près de M. de Thou il luy dit froidement : « Monsieur, nous sommes tous deux condamnés à mou-

(1) Commandant la maréchaussée de cette province.

Digitized by Google

« rir, mais je suis bien plus malheureux que vous ; car, « outre la mort, je dois souffrir la question ordinaire et « extraordinaire. »

« On le mena en la chambre de la gesne, et passant par une chambre des prisonniers, il dit : « Mon Dieu, « où vous me menez-vous? » Et puis : « Ah ! qu'il sent « mauvais ici ! » Il fut environ une demi-heure dans la chambre de la gesne, puis on le ramena sans avoir esté tiré, d'autant que par le *retentum* de l'arrest il avoit esté dit qu'il seroit seulement présenté à la question.

« Au retour, son rapporteur luy dit adieu, dans la salle de l'audience, les larmes aux yeux, après avoir parlé quelque temps ensemble. Après quoy, M. de Thou alla l'embrasser, l'exhortant de vouloir mourir, constamment (1), et de ne point appréhender la mort. Il luy répartit qu'il ne l'avoit jamais appréhendée et que, quelque mine qu'il eût fait depuis sa peine, il avoit toujours bien crû qu'il n'en échapperoit pas.

« Ils demeurèrent ensemble un petit quart d'heure, pendant lequel temps ils s'embrassèrent deux ou trois fois et se demandèrent pardon l'un l'autre, avec des démonstrations d'une amitié très parfaite. Leur conférence finit par ce mot de M. de Cinq-Mars : « Il est temps de « mettre ordre à nostre salut. »

« Quittant M. de Thou, il demanda une chambre à part pour se confesser, qu'il eut peine d'obtenir. Il fit une confession générale de toute sa vie, avec grande repentance de ses péchés et beaucoup de sentiment d'avoir

(1) Il doit exister ici une inversion à laquelle on suppléera facilement par la pensée.

Digitized by Google

offensé Dieu ; il pria son confesseur de tesmoigner au Roy et à Mgr le Cardinal les regrets qu'il avoit de sa faute, et comme il leur en demandoit très humblement pardon.

« Sa confession dura environ une heure, à la fin de laquelle il dit au Père qu'il n'avoit rien pris il y avoit vingt-quatre heures, ce qui obligea le Père de faire apporter des œufs frais et du vin ; mais il ne voulut prendre qu'un morceau de pain et un peu de vin trempé d'eau, du quel il ne se fit que laver la bouche. Il témoigna à ce Père que rien ne l'avoit tant étonné que de se voir abandonné de tous ses amis, ce qu'il n'auroit jamais crû, et luy dit que depuis qu'il avoit eu l'honneur des bonnes grâces du Roy il avoit toujours tasché de faire des amis, et qu'il s'estoit persuadé d'y avoir réussi; mais qu'il connoissoit enfin qu'il ne s'y falloit point fier, et que toutes les amitiés de Cour n'estoient que dissimulation. Le Père luy répondit que telle avoit toujours esté l'humeur du monde; qu'il ne s'en falloit point estonner. Et ensuite il lui cita ce vieux distique d'Ovide :

« *Donec eris felix, multos numerabis amicos ;*
« *Tempora si fuerint nubila solus eris.*

« Il se le fit répéter deux ou trois fois, tant il le trouva à son gré, et, l'ayant appris par cœur, le répéta quelque fois.

« Il demanda du papier et de l'encre pour escrire, comme il fit, à Madame la maréchale, sa mère, qu'il prioit, entre autres choses, de vouloir payer quelques siennes dettes dont il lui envoya les mémoires, qu'il remit au Père pour faire voir le tout à Monsieur le chancelier. Le principal sujet de ces lettres fut la prière

Digitized by Google

qu'il fit de faire dire quantité de messes pour le salut de son âme.

Il les finit ainsi (ses lettres) : « Madame, autant de pas « que je vais faire, ce sont autant de pas qui me portent « à la mort.

« Cependant M. de Thou étoit dans la salle d'audience, avec son confesseur, dans des transports divins difficiles à exprimer. D'abord qu'il vit son confesseur il courut l'embrasser, avec ces paroles : « Mon père, je suis hors de « peine ; nous sommes condamnés à mort et vous venez « pour me mener dans le Ciel. Ah, qu'il y a de distance « de la vie à la mort! Allons, mon père, allons à la mort, « allons au Ciel, allons à la vraie gloire. Hélas! quel « bien puis-je avoir fait en ma vie, qui m'ait pu obtenir « la faveur que je reçois aujourd'huy de souffrir une « mort ignominieuse pour arriver plus tost à la vie éter- « nellement glorieuse. » Je me serviray icy de la relation naïve de ce bon Père, qui nous a fait part de ce qu'il en a remarqué. Voicy comment il parle :

F. Rolle.

(*A continuer*).

Digitized by Google

DES RELATIONS PASSAGÈRES.

« *Il faut voyager pour apprendre à connaître les hommes*, » disent beaucoup de gens. Mais ces gens-là sont loin de penser comme moi ; je crois même qu'ils se trompent étrangement ; car si rien n'est plus difficile que de savoir à quoi s'en tenir sur ceux avec lesquels on vit sans cesse, comment apprécier à leur juste valeur ceux qu'on ne voit qu'en passant ?

Descendre dans le cœur d'autrui est une tâche longue, délicate, dont on ne peut s'acquitter à la course ; elle exige de l'observation et du temps ; aussi vous pourrez, d'une chaise de poste, voir les costumes d'un pays, des fenêtres d'une auberge quelques usages et cérémonies. Invité dans quelques salons d'une ville, il vous sera loisible de juger du ton, de l'esprit, des manières d'une partie de ses habitants ; mais ce n'est pas là ce qu'on appelle *connaître les hommes ;* et je pense que, changeant le faux adage qui commence cet article, on devrait dire pour le rendre vrai : *Il faut voyager pour voir l'humanité en beau.* Rien, en effet, n'est plus séduisant que les relations passagères qu'on contracte avec ces personnes que l'on sait qu'on va laisser pour ne plus les revoir peut-être ; cette idée même jette un charme doux et mélancolique sur ce petit bout de la route de la vie que nous faisons de compagnie avec elles, nous apprécions d'autant plus leurs agréments, que nous avons peu de temps à en jouir ; le moment de leur séparation d'avec nous qui s'approche nous rend plus agréable celui de leur rencontre qui s'éloigne ; nous les regrettons pour ainsi dire avant de les avoir quittées, et nous nous y attachons d'autant plus que nous allons les perdre. Ce sentiment naturel à l'homme s'explique

Digitized by Google

très-bien cependant, et pour plaire au goût scientifique qui règne en nos murs, j'en ai fait l'analyse que voici :

D'abord le piquant de la nouveauté rend raison du plaisir que nous éprouvons en examinant des hommes et des objets que nous n'avons pas encore vus. Chacun de nous porte en soi et sur soi un certain je ne sais quoi de pittoresque et d'imprévu qui alimente et satisfait au premier abord la curiosité d'autrui. Les traits de la figure, la structure, l'habillement, les manières, voilà pour les yeux ; la prononciation, le timbre de la voix, voilà pour l'oreille ; enfin, la tournure de l'esprit, l'instruction, l'amabilité, voilà pour l'esprit. Certes, quand les gens avec lesquels nous vivons sont dépouillés pour nous de ce triple prestige, doit-on s'étonner qu'ils nous paraissent plus monotones ; ils deviennent pour nous comme ces romans dont on démêle l'intrigue et prévoit le dénoûment dès le premier volume, et qui n'offrent que peu d'intérêt à les poursuivre, tandis qu'un étranger est un ouvrage dont nous ne voyons que le titre, et dont nous brûlons de savoir le contenu. Puis un homme ennuyeux pour sa coterie habituelle peut presque paraître aimable dans la nouvelle société où il se transplante et va débiter son répertoire d'anecdotes tout frais pour elle, ses bons mots usés ailleurs, et produire un type d'originalité dont ses amis se sont lassés à la longue. Cela nous explique pourquoi certains sots aiment à voyager, et comment ils échappent quelquefois dans leurs courses à la réputation d'hommes nauséabonds qu'ils se sont solidement bâtie dans leur pays. Il est de fait qu'il n'est pas d'endroits où j'aie trouvé plus de gens aimables que dans les paquebots à vapeur et les voitures publiques, et cela parce que les distractions d'un voyage, les peines qu'on y oublie, la santé qu'ils affermissent, donnent à ceux qui les font une bonne humeur exceptionnelle, une gaîté parasite qu'ils sont loin

Digitized by Google

d'avoir auprès de leur femme, au sein des soucis d'un ménage et des ennuis que procurent les affaires. Puis j'étais plus disposé à les trouver bien, parce que j'étais moi-même plus indulgent. Comme notre humeur est taillée à facettes, nous nous la montrions sous un côté favorable, et, comme nous n'avions que peu d'instants à nous voir, nous remplissions bien plus facilement, par cela même, un petit bout de rôle aimable que nous nous étions imposé pour nous laisser une idée favorable les uns des autres. J'ai été souvent très-surpris en apprenant que tel individu qui m'était étranger, et qui m'avait fait passer dans sa compagnie un ou deux jours délicieux, était un scélérat criblé de mauvaises actions, ou bien un mari détestablement ennuyeux auprès de sa femme et dans sa maison.

Quand nous sentons que nous n'avons aucun antécédent dans l'opinion d'un homme, qu'elle se trouve table rase avec nous, nous nous efforçons plus de nous montrer à lui sous un jour favorable, et si nous n'avons que peu d'heures à causer avec lui, nous mettons mieux alors notre temps à profit, tandis que notre esprit se détend souvent et se relâche avec les gens auxquels nous sommes accoutumés, et qui sont sans cesse sous nos yeux; nous lui permettons avec eux un pitoyable laisser-aller : il se montre en robe de chambre, en pantoufles, en bonnet de nuit, et ne reprend sa brillante toilette qu'auprès de ceux auxquels nous cherchons d'autant plus à plaire que nous les fréquentons moins.

Aussi un voyageur qui court les pays pour observer les hommes, ressemble, selon moi, à une abeille qui voltige de fleur en fleur, ne prenant que le suc contenu dans leur calice, et n'attendant point de les voir flétries et séchées ; les relations passagères sont les fleurs de l'humanité; il n'y a rien que de doux chez elles ; on glisse alors de surface en

Digitized by Google

surface, toujours riantes, on revient abreuvé de charmantes déceptions, car on n'a eu avec les hommes que des contacts fugitifs d'où l'intérêt a sans cesse été banni ; on n'a point mis en jeu leurs passions, on n'a éveillé que leur désir de briller et de plaire ; est-ce bien là le moyen de les connaître et de les juger ?

N'est-ce pas dans les relations passagères que le prestige décevant attaché à un physique avantageux garde son empire ? Nous n'avons pas alors le loisir de revenir d'une première impression si favorable au sol embelli par la nature ; nous croyons à son esprit sur *la parole de sa figure*, et nous le quittons sans être désabusé de la fausse opinion que son seul aspect nous a fait prendre de ses facultés morales ; un jour de plus à le voir, et peut-être il n'eût été qu'une bête dans notre souvenir, tandis qu'il y repose éblouissant de sa beauté, autour de laquelle notre imagination prévenue fait briller une auréole de grâces et de gentillesses.

Qui de nous n'a dans sa mémoire une de ces apparitions que j'appellerai célestes, que nos yeux n'ont qu'entrevues, dont notre oreille à peine a retenu la voix, qui n'ont fait que passer devant nous, et dont nous conservons une idée d'autant plus agréable que l'espace de temps où nous les avons admirées a été court? Eh bien ! c'est que nous n'avons point pu analyser cette beauté dont l'ensemble nous a frappé, c'est que notre imagination, travaillant sur un instant de séduction rapide, a couvert de charmes purs celle que nos yeux auraient peut-être désenchantée en l'observant trop et de trop près ; c'est que nous ne l'avons vue que dans une seule pose flatteuse, qu'avec un vêtement qui relevait ses appas, que dans un salon, à l'indulgente clarté des bougies, que dans un site romantique, qu'entourée enfin de mille prismes fallacieux que l'avenir aurait brisés si nous l'avions passé près d'elle. Ah ! demandez à tant de femmes si elles

Digitized by Google

n'ont pas toutes été pour leurs maris, et dans un moment donné, cet être idéal, cette chimère merveilleuse que le temps a privés depuis de ses brillants prestiges, et que chaque jour a dépouillés des qualités qu'avait jetées à pleines mains sur elle l'illusion délirante d'un amant.

L'homme est ainsi fait, qu'il désire *primò* se montrer sous son beau côté. Son amabilité vient d'abord, ses talents suivent de près ; mais ses points faibles et vulnérables sont placés, comme à l'armée, à l'arrière-garde, dans l'ambulance ; ils n'existent pas moins, bien qu'ils arrivent les derniers.

C'est une terrible épreuve pour l'homme le plus aimable, que celle de plaire pendant quarante-huit heures de suite, et les grands esprits de la Grèce entendaient leurs intérêts et comprenaient l'humanité en ne se montrant que rarement au peuple et en abrégeant leurs apparitions le plus souvent qu'ils le pouvaient. *Il n'y a pas de héros pour son valet de chambre*, et ce proverbe si vrai explique comment l'indulgence nous arrive de loin, et la critique acerbe de près : à égalité de mérite d'ailleurs, de deux poètes, celui qui est à cent lieues de nous sera placé cent piques au-dessus de celui qui rime à notre porte ; il semblerait, ma foi, que les vers gagnent à voyager, ainsi que le vin de Bordeaux. Les Latins l'avaient dit avant nous : *Major e loginquo reverentia.* En vérité, nous avons trop souvent le penchant d'estimer surtout les personnes que nous n'avons pas vues, puis celles que nous n'avons vues que peu, puis enfin celles que nous voyons beaucoup ; l'intimité tue la perfection, elle fuit notre portée visuelle, ou plutôt ne la subit jamais sans perdre quelques-uns de ses attributs. Hélas ! c'est qu'un contact journalier avec les gens nous met à chaque instant dans la confidence de ces petits défauts inhérents à l'humanité, auxquels nul ne peut entièrement se soustraire, et qui percent

Digitized by Google

à la longue en dépit de nous ; ainsi le costume le plus riche étalé devant nous peut nous séduire par la finesse de son tissu et le luxe de ses ornements, et ce n'est que lorsque nous nous en sommes revêtus pendant quelque temps, que nous jugeons des plis qu'il fait, de la gêne qu'il nous donne et des imperfections qui empêchent qu'il adhère partout à notre corps.

Voyagez donc, vous qui voulez prendre des hommes une idée plus avantageuse que juste, glissez légèrement dans vos rapports avec eux, jouissez de leur amabilité endimanchée sans mettre à l'épreuve leurs vertus de la semaine, placez-vous en dehors du cercle journalier où circulent leurs passions, et vous verrez qu'effleurer l'humanité est le plus sûr moyen de la trouver meilleure qu'elle n'est.

J. Petit-Senn.

Digitized by Google

LETTRE SUR L'ARCHITECTURE DE NOS ÉGLISES.

RÉPONSE A M. CUCHERAT.

Je dois une réponse à la lettre de M. Cucherat insérée dans la *Revue* du mois de mai ; elle sera courte.

Les passages de mon article sur l'exposition des Amis des Arts, qui ont fourni le sujet de cette lettre, n'étaient qu'incidents, il est important pour moi de faire cette remarque. J'avais déjà traité ce sujet avec beaucoup de développements et des *preuves à l'appui*, en 1861 et 1863. Il eût été et il serait encore inutile et fastidieux de répéter la même chose. J'ai dû me borner pour la *visite au salon* à l'affirmation de quelques principes généraux et maintenant je me bornerai à signaler quelques distractions et quelques erreurs dans la lettre de M. Cucherat.

Si M. Cucherat n'a pas les numéros de la *Revue* où se trouve mon premier travail, je me ferai un plaisir et un honneur de les lui offrir comme à un écrivain des plus versés dans l'étude de l'antiquité et de l'histoire ecclésiastique, et peut-être, s'il daigne me lire en entier, reconnaîtra-t-il qu'il s'est un peu pressé en s'inscrivant en faux contre toutes mes assertions. Passons à l'examen de sa lettre, en suivant les numéros.

1. La prétention de faire venir l'architecture ogivale d'une aspiration vers le ciel, n'est justifiée par aucune donnée historique, par aucune raison décisive. C'est une affaire de sentiment ; les phrases à effet de MM. Gailhabaud et de Montalembert ne prouvent rien, ce sont des appréciations personnelles ; j'admire volontiers leur éloquence, mais je ne suis

Digitized by Google

pas convaincu, ils ont fait de la *couleur* sans s'inquiéter si cette couleur était vraie ou fantaisiste. La tendance à la ligne perpendiculaire s'est manifestée dans le Nord aussi bien pour les édifices profanes que pour les églises, et les pays à lignes *horizontales* étaient tout aussi religieux et même plus. Il faut donc chercher une autre raison; une nécessité, une mode, une manière différente de concevoir le beau, un instinct de l'harmonie des lignes architecturales avec les lignes du paysage. Il résulterait de ce singulier principe que les traditions chrétiennes étaient inconnues avant le XIIe siècle et ont continué à l'être dans les pays méridionaux, et qu'il a fallu cet énorme laps de temps pour qu'elles puissent se manifester dans la construction des édifices sacrés.

II. Les églises conventuelles furent bâties pour des exigences spéciales et en dehors de la règle commune. Dans plusieurs églises de Lyon, si le chœur est derrière l'autel, si les séculiers y prennent place c'est une nouveauté datant à peine d'un siècle, résultat de l'insuffisance de ces églises pour une population qui s'est accrue. Ce fait ne prouve rien.

III. Les bénédictins, comme tous les ordres religieux, ont leurs règles et leurs cérémonies particulières qui ne sont pas celles des paroisses et des cathédrales. Cluny, n'en déplaise à M. Cucherat, n'est pas dans la province lyonnaise, mais en Bourgogne, comme *Paray* et *Tournus*. — Les ordres religieux peuvent avoir des processions intérieures pour lesquelles le *deambulatorium* est utile aussi bien que les cloîtres. J'ai traité cette question dans mon premier travail, je n'y reviens pas. Toute cette tirade sur les églises monastiques est sans application à mon article.

IV. Laissons ce paragraphe qui met en cause des architectes dont je respecte le talent et le caractère. Je ne discute pas les personnes mais les idées, et je me suis bien gardé de citer les églises *Casino* et *gare de chemin de fer* bien qu'el-

Digitized by Google

les existent et que les critiques ne leur aient pas été épargnées par d'autres écrivains plus accrédités que moi.

v. On *circule* dans les églises à *déambulatoire*. Circuler ou se promener, je ne vois pas trop la différence ; qui posera la limite où la circulation cesse pour devenir une promenade? — Les siècles chrétiens n'ont pas fait de déambulatoire partout, et les siècles non chrétiens en ont fait, pourquoi? Là est la question que j'avais posée, discutée à ma manière et que M. Cucherat n'examine pas.

— Le mot de *chœur* pour les églises a un sens bien déterminé, il s'applique à un chœur chantant et non à un chœur dansant, il n'y a pas là d'équivoque qui puisse faire rejeter cette dénomination.

— Si le *deambulatorium* devait être cher à la province lyonnaise à cause de Cluny, qui n'est pas en Lyonnais, pourquoi ne l'avait-on pas adopté dans le diocèse de Lyon, à Saint-Jean surtout dont le chapitre n'agissait pas sans motifs graves ?

vi. Encore une tirade à effet; elle est belle de style mais douteuse comme exactitude. Je me méfie de ce prétendu enthousiasme religieux des sociétés de constructeurs. Le premier résultat de l'ingérence d'une société laïque dans la construction des églises fut précisément le changement radical du plan de la basilique chrétienne et ce changement ne s'est pas opéré là où le clergé est resté maître des constructions, comme à Saint-Jean. Il y a dans ces deux faits une coïncidence qui donne à réfléchir. Ajoutons que les noms des célèbres architectes du moyen-âge ne sont pas aussi inconnus que l'avance M. de Montalembert. Faut-il rappeler les noms de *Robert de Luzarches*, d'*Erwin de Steinbach*, de *Montreuil*..? Les inconnus ce sont les architectes d'ordre inférieur qui voulurent singer les maîtres sans avoir leurs ressources, qui bâtirent les cathédrales sans solidité,

Digitized by Google

promptement détériorées ou restées à l'état d'embryon.

VII. *Isolement des églises.* Je crois que M. Cucherat n'est pas bien fixé sur le sens de ce mot ; tâchons d'éclaircir la question. L'isolement peut être absolu, c'est ce que l'on pratique aujourd'hui et ce qui empêche de trouver un endroit convenable aux sacristies et autres dépendances de l'église, et c'est cet isolement que j'ai blâmé comme incommode et comme un obstacle à la paix et au recueillement nécessaires aux abords du lieu saint. Les faits surabondent pour démontrer les inconvénients de ce système. L'isolement peut être relatif, c'est-à-dire que l'église avec ses annexes, sacristie, écoles, maison curiale, etc., peut former un ensemble isolé de tout contact avec les édifices et emplacement qui ne sont pas de l'église, et de cette manière l'église elle-même est protégée contre le bruit extérieur : en regardant le plan des basiliques et même d'un grand nombre de cathédrales du moyen-âge, on peut se convaincre qu'elles étaient rarement isolées dans le sens absolu, cela n'est arrivé que lorsque la préoccupation principale a été l'effet monumental plutôt que la convenance religieuse.

VIII. La disposition actuelle du chœur et de la sacristie de Saint-Nizier, est récente et par conséquent sans valeur dans la question débattue. Si le mot de *tapinois* choque M. Cucherat, je le retire volontiers, mais le fait qu'il exprime subsiste. Pour que l'entrée du prêtre et des officiants par une porte au fond de l'abside eût quelque majesté, il faudrait supprimer l'autel ou du moins revenir aux autels anciens, peu élevés, sans gradins, ni retables, ni niches, et surtout sans cet échafaudage moderne des grands chandeliers à souches de fer-blanc. Tout cela masque entièrement le fond du chœur, et même à Saint-Nizier il y a un buffet d'orgues comme un double rideau, et le prêtre arrive réellement en *tapinois* (diable de mot qui me revient encore) par un coin de l'autel, et son

Digitized by Google

cortége, faute d'espace est obligé de se diviser. Que M. Cucherat veuille bien voir l'entrée de la messe à Saint-Jean et qu'il compare.

IX. Confusion entre le dôme des Chartreux, que j'admire, et un clocher. Les coupoles italiennes ne sont pas non plus des clochers, et encore moins des flèches, et les *campaniles* destinés aux cloches n'ont pas en général des terminaisons aiguës.

A Saint-Nizier, des deux flèches, l'une date de quelques années seulement, n'en parlons pas; l'autre postérieure aussi au plan primitif de l'église était dans le principe fort modeste. Quant au *pittoresque* d'une toiture c'est aussi une appréciation relative. En affirmant le pittoresque d'un toit aplati pour le projet de M. *Perrin*, je pensais aux régions dans lesquelles il devait se produire, régions où les terminaisons aiguës sont des dissonnances non préparées et jamais résolues.

L. MOREL DE VOLEINE.

Ainsi qu'on le voit, deux archéologues zélés et convaincus diffèrent sur un point qui leur est familier. Cette divergence n'est point le résultat d'une erreur; elle provient du terrain où les deux contradicteurs se placent. L'un, soumis aux ordres de Rome, pense et agit comme l'Église universelle; l'autre, fils de la métropole des Gaules, nourri des poétiques traditions de l'Eglise orientale, écrit au point de vue du rite lyonnais. Pierre et Jean sont ainsi en présence, non point ennemis, pas même rivaux, mais d'opinions diverses; d'ailleurs tous deux apôtres fidèles et pleins de foi. Leurs disciples, sous des maîtres différents, ont, au fond, le même Symbole et ne peuvent être sérieusement désunis. La discussion se terminera donc ici.

L'équité nous oblige cependant à déclarer que si la primatie de Lyon embrasse les diocèses d'Autun, de Langres, de Dijon, de Saint-Claude et de Grenoble, il est difficile de retrancher Cluny de la province ecclésiastique lyonnaise.

Nous sommes en outre personnellement fâché d'entendre dire que l'architecture n'est pas une science pleine de mystères et d'emblêmes, un langage parlé couramment jadis et compris encore par d'éminents esprits. Nous ne pouvons admettre que des signes noirs sur du papier blanc n'aient aucune signification, et que nos vieilles cathédrales aient été lancées sans intention vers le ciel, mais nous nous garderons bien d'entrer dans la lice et de jeter un trait débile contre le bouclier du plus dévoué de nos amis.

Le Directeur de la *Revue du Lyonnais* n'a qu'un désir : mettre en toute polémique loyale les pièces diverses sous les yeux de ses lecteurs; qu'un but : être utile à l'histoire de notre province. Il croit avoir fidèlement suivi sa ligne de conduite; il espère qu'elle ne sera pas dépassée.

A. V.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Au Pays de l'Astrée, par Mario Proth. Paris, librairie internationale.

Il est du sort de certains pays, tant beaux soient-ils et bien doués par la nature, qu'ils restent ignorés, si l'histoire et la poésie ne les prennent point sous leur patronage; comme il est du sort qu'un beau livre soit oublié, après avoir fait époque dans la littérature, engendré mille imitations et provoqué des volumes d'éloges.

Le Forez est un de ces pays, et l'*Astrée*, malgré les travaux remarquables sur les *d'Urfé*, de M. A. Bernard, et les *Études* de M. Bonafous, est un de ces livres.

Voilà qu'un auteur parisien a la bonne fortune de faire un voyage au pays de l'Astrée. Il est parti pensant rapporter tout au plus : « un feuilleton pour quelqu'un de ces jours de loisir ou de disette littéraire qui reviennent plus fréquemment qu'à leur tour (1). » Mais il découvre une contrée riche en histoire, en productions de l'art, en charmes rustiques. Il ne s'arrête pas comme Jean-Jacques Rousseau au bruit des forges du Forez, jugeant, de parti pris, qu'il ne pouvait y avoir des Sylvandres chez un peuple de serruriers ? Il ne rebrousse point chemin, non. Il va au cœur du pays de l'Astrée chercher et étudier l'Astrée elle-même.

En sept chapitres de voyages, il parcourt les rives renommées, mais inconnues, du Lignon ; voyages en zigzag, qui n'ont d'autres plans que la volonté du touriste ou son instinct de découverte. Mais le long du *doux coulant Lignon*, dans les plaines comme dans les vallées, il ne trouve pas un site, un recoin, une ruine, un tertre qui ne lui parle des d'Urfé et ne lui raconte l'Astrée. Le voyage est comme la célèbre rivière, il a ses méandres, son cours capricieux, ses cascatelles. Le lecteur ne s'en plaindra point.

(1) J.-J. Rousseau. *La Nouvelle Héloïse*.

Digitized by Google

Il y a cependant quelque règle en ce désordre. Avant de connaître Astrée, il faut savoir les origines des d'Urfé, cette famille artiste de la terre de Forez. Il faut rechercher comment se sont développées chez eux cette tendance littéraire, ces aptitudes d'art portées à leur apogée par Honoré. Leur naissance romantique, les drames de leurs manoirs, leurs alliances illustres n'ont pas été sans influence sur leurs traditions; le milieu dans lequel ils ont vécu a modifié leur goût natif. Il faut connaître plus particulièrement les conditions dans lesquelles s'est développé le beau génie forésien, pénétrer les secrets de son érudition immense et de ses ressources de l'antiquité, expliquer sa riche imagination, son amour du paysage natal qu'il a su si bien dépeindre.

L'histoire exacte et la généalogie de la famille nous ont été données déjà ; les qualités littéraires des œuvres et surtout de l'Astrée ont été longuement étudiées, louangées, vers et prose. On y trouve dans une forme surannée, embrouillée d'épisodes, prompte à rebuter le lecteur superficiel : « Des singularités, des intuitions, des presciences « inattendues, une préciosité piquante pour qui n'est point « enrégimenté dans l'ultra-réalisme. » Mais a-t-on découvert l'Astrée ? Les clefs ont-elles ouvert quelque chose ? A-t-on saisi le sens intime, la moelle, l'enseignement ?

Pour le trouver, l'auteur étudie longuement, laborieusement la société qui précède celle qui lira l'Astrée. Il sonde l'époque bouleversée qui prépare l'avénement du livre. Trouvera-t-il dans la *Ligue* un temps d'organisation, une création, un pas fait par l'humanité? Il y voit le chaos, le tressaillement d'un vieux monde, pas une grande figure d'homme et surtout de femme; des monstres, hypocrites, traîtres, sanglants, des *Bons Chrétiens*, des *Réduits* en masse. De ces troubles moraux et religieux plus encore que

Digitized by Google

sociaux, sort-il quelque chose de grand, un essai de république, comme d'aucuns l'affirment ? Il n'est sorti que des ruines, des mélanges corrompus, des divisions et des *partis* dont l'existence afflige encore et retarde la civilisation moderne. C'est de ce siècle que datent les *Réduits*, transfuges immondes de toutes les causes, *ombres d'âmes* si communs, si effrontés aujourd'hui !... Malgré les tons de satire ménippée que reprend l'écrivain en fustigeant choses et personnes, sans oublier le temps présent ; malgré ses appréciations tant pittoresques et sa rapidité d'allure, on finirait par se lasser, au beau milieu du livre, de ce long et abrutissant spectacle. Je gagerais encore aujourd'hui que bien des *politiques*, bons esprits comme Honoré d'Urfé, qui n'était qu'un tiède ligueur, soupirent après une Astrée !

Le roman de *l'Honneste Amitié* ne peut donc être une fade pastorale, ses héros des *bergers façon Jean-Jacques Rousseau*. Cherchons plus haut les visées de messire Honoré. Que nous enseignent le constant Céladon doublé de l'inconstant Hylas ? Que nous disent Astrée, belle et vertueuse, et toutes ces bergères et druidesses sincères ? Elles nous chantent le respect de la femme, la renaissance de la galanterie, chose gauloise, la glorification de leur sexe ; ce n'est plus le roman de chevalerie, c'est bien l'essai du roman moderne auquel il faut déjà rappeler les esprits dévoyés de nos jours.

Il y a plus encore, M. Mario Proth pénètre le sens intime qui se dégage de l'Astrée et lui donne une valeur littéraire et morale, laquelle a trop échappé jusqu'ici aux regards de ceux qui ont eu le courage de lire l'œuvre ; « c'est un très-« intelligent rappel de cette grande Gaule que nous avons « trop oubliée. L'œuvre vivra en dépit de toutes ses imper-« fections littéraires. Elle vivra, parce qu'elle obéit à une « pensée dominante, originale et forte, le rappel de la

Digitized by Google

« Gaule politique et religieuse, l'évocation des magistrales « épopées druidiques. Il a marqué un type. Il aura résumé « un essentiel aspect d'une remarquable époque. Il aura, « sans dogmatisme et par le simple développement de son « œuvre, affirmé en pleine Renaissance latine la Renaissance « druidique, non moins utile et féconde, qui était et qui est « encore à faire. »

C'est l'art national oublié, l'art rustique qui dort ou fleurit à l'ombre dans les chansons des campagnes, les récits populaires, les traditions qui s'étalent si bien dans l'Astrée ; l'art gaulois auquel il nous faut revenir. C'est là le point capital de l'ouvrage nouveau qui paraît aujourd'hui et son triomphe. C'est pour avoir su dégager l'inconnu de la philosophie d'Urfé que le *Voyage au pays de l'Astrée* trouvera des lecteurs. Après Rabelais, après Montaigne, Honoré est une *figure bien française*. C'est le Gaulois civilisé, raffiné, galant, qui se souvient de son origine. M. Mario Proth, lui-même, semble se décharger complètement de toute convention littéraire, politique ou religieuse ; il affecte une franchise poussée jusqu'au paradoxe, une âpreté brutale qui frappe tout d'abord et cingle le cœur. Cela donne du sel au discours et ce n'est pas *parole de bon chrétien*, mais cela tombe-t-il toujours juste ? Si, la forme étant le revêtement de l'idée, nous nous avisions de conclure que l'auteur frappe à tort et à travers, nous irions au-delà de la vérité. Il a le respect de ce qui est vraiment respectable ; il croit que pour juger sainement une expression artistique du passé, il faut s'identifier momentanément avec l'époque et la foi qui l'enfantèrent; les lecteurs verront s'il s'est toujours bien conformé à cette sage résolution. Il mérite qu'on le juge et qu'on le loue avec la même indépendance dont il a usé.

La part de la satire faite, nous retrouvons un paysagiste ravissant. Il avait de si beaux modèles dans Honoré d'Urfé !

Digitized by Google

Un style plein de brio, éclatant, imagé, sert son habile pinceau ; une imagination ardente, un entrain incomparable en font un de ces compagnons de voyage avec qui l'on court volontiers le monde. Nous avons pris plaisir à parcourir avec lui notre Forez. Certainement le livre : *Au pays de l'Astrée*, ne peut qu'attirer dans nos montagnes les esprits distingués, les *découvreurs*, avides de pays enchantés, les chercheurs en quête de paysages non déflorés. Le Lignon coule encore près de la Bâtie ses eaux mélancoliques, Astrée garde ses troupeaux aux pâturages odorants de Pierre-sur-Haute, et la noblesse des bergers reste au cœur des Forésiens.

F. Noelas.

Le Régiment fantastique, par Victor d'Azur. Lyon, imprimerie d'Aimé Vingtrinier, 1868, in-12.

Être accueilli, salué ou critiqué par les journaux de Paris est une bonne fortune qui échoit rarement aux ouvrages publiés en province. Le volume que nous avons imprimé il y a quelques mois à peine a eu tous les bonneurs du baptême parisien. Nous empruntons au *Pays* une appréciation que nous trouvons indépendante et loyale. Elle suffit pour montrer la portée philosophique de ce qui paraît un badinage. Quand un auteur est inconnu, qu'il est sans protection et en dehors des coteries, on peut croire aux éloges qui lui sont accordés. A. V.

Le régiment fantastique, par Victor Dazur (librairie Internationale). — La conception de ce livre est très-originale : c'est une sorte de dialogue des morts entre les personnages les plus célèbres de l'antiquité et des temps modernes. Mais sous une forme plaisante, l'auteur y discute les problèmes les plus sérieux qui agitent le monde : c'est un philosophe qui a trouvé le moyen de ne pas ennuyer par des discussions trop métaphysiques et qui, après avoir traversé les nuages, a su choisir un lieu de plaisance où il promène agréablement le lecteur en compagnie fort respectable et très-amusante.

Digitized by Google

Ainsi, arrivé sur la planète Mars, vous rencontrez d'abord deux caporaux du régiment fantastique, Charles V et François 1er, qui, en vrais soldats célestes, n'appellent pas les habitants de la terre des pékins, mais des *terriens*, avec cette petite pointe de dédain que l'on rencontre dans le *militaire* terrestre. La connaissance faite, une discussion s'engage entre le terrien et Charles V sur le matérialisme et le spiritualisme; puis François 1er, qui a des goûts plus substantiels, invite le visiteur à déjeuner et l'emmène chez la cantinière Catherine, ex-impératrice de Russie, laquelle, d'humeur peu endurante, est toujours prête à souffleter celui qui la contrarie dans ses idées; mais François 1er rétablit l'ordre, afin d'écouter les nouvelles qu'on lui apporte de la terre.

On voit par l'exposé de ce simple chapitre à quelle source de récréation l'on peut puiser, car tout le livre est écrit sous cette forme moitié plaisante et moitié sérieuse.

Quant au fond, c'est la lutte du matérialisme et du spiritualisme. Je recommande à ce propos le chapitre intitulé : *A la bibliothèque*. Constance II conduit le terrien auprès du bibliothécaire Ptolémée Philadelphe, et l'on assiste là à une discussion des plus intéressantes sur les athées et les déistes spiritualistes. On voit que c'est de l'actualité.

Je n'approuve pas toutes les doctrines de M. Dazur. Le déisme est un progrès sur l'athéisme, mais il y a toujours dans le déiste pur un fond d'orgueil rationaliste qui l'empêche de tirer les conséquences pratiques de sa croyance en Dieu, et qui fait que finalement il a tous les airs d'un panthéiste. Que M. Dazur, qui me paraît un esprit droit, y réfléchisse bien. Ce n'est pas tout de croire en Dieu, encore faut-il ne pas se créer à sa fantaisie et vouloir qu'il s'abaisse assez pour n'avoir plus pour nous aucun mystère. Ce serait niveler l'infini sur le fini, autrement dit, nier ce que l'on a d'abord affirmé.

H. Pellerin.

(*Le Pays*.)

Digitized by Google

CHRONIQUE LOCALE

Le lièvre est lancé, les chiens le suivent.

C'est toujours un beau spectacle de voir les forts poursuivre les faibles et leur souffler au poil quand il n'y a pas de danger.

Si le lièvre était un lion, la meute serait moins hardie.

Aujourd'hui que le sénateur est mort et qu'on relègue au Parc la statue qu'on n'aurait jamais dû penser à mettre ailleurs, il n'est goujat d'Auvergne qui, le lundi, n'ait le courage, entre la poire et le fromage, de demander la fonte du bronze pour qu'on en fasse des gros sous.

Quoique notre publication ait été à plusieurs reprises protégée par le défunt, elle ne joindra point sa note au concert qui s'élève contre lui, et nous ne nous réjouirons pas de l'échec infligé à sa mémoire.

Faire de l'ingratitude est pourtant fort bien porté, et c'est aussi commun que de frapper un ennemi à terre.

Se venger sur un faible ou un innocent de l'offense faite par un fort ou un puissant est aussi une petite lâcheté qu'on se permet assez volontiers entre hommes. « Vous imprimez le *Courrier de Lyon*, M. le Directeur de la *Revue du Lyonnais*; je me désabonne à votre publication. » Il n'est pas de jour que cela ne se fasse.

A notre avis, la vertu n'a rien à gagner à ces accommodements.

— Les dernières processions de la Fête-Dieu, favorisées par un temps splendide, se sont déployées au milieu des empressements de la population. Le cours des Chartreux a présenté un instant un spectacle idéal. Ainay, Saint-Polycarpe, Saint-Jean, Saint-Nizier, ont soutenu leur vieille réputation. Rien de touchant comme le reposoir de Saint-Paul au-dessus duquel semblait planer l'ombre de Gerson. On eût dit que là s'étaient réfugiés l'âme et l'esprit du vieux Lyon.

Par contre, la métropole des Gaules avait mis au grenier l'antique bannière du Chapitre, le fier lion de Juda rappelant de si glorieux souvenirs. Nous aimions à la voir comme le soldat aime à contempler son drapeau déchiré par les balles. C'était pour les vieux Lyonnais plus qu'un lambeau de soie, c'était l'histoire de la cité. Et pour comble de maladresse, on l'a remplacée par un guidon venu de nous ne savons quelle ville étrangère, comme si Lyon n'avait pas le privilége de fournir d'ornements sacerdotaux le monde entier.

Grâce à Dieu, le goût des ouvriers lyonnais n'a pas périclité, et l'affront qui leur est fait sera sans conséquence.

— Fatouma, la brune reine de Mohely, est dans nos murs. Elle a parcouru avec enthousiasme, nos quais, nos rues, nos promenades, a visité, avec le plus vif intérêt, nos monuments, nos églises, et en particulier le Palais du Commerce; elle a témoigné une curiosité sympathique pour nos musées archéologiques et a trouvé la plus grande ressemblance entre les armes et les ustensiles gaulois et ceux de son pays. Elle a même examiné les outils anté-historiques nouvellement découverts, s'enquérant de leur usage et de leur provenance. Ce n'est pas si mal, nous semble-t-il, pour une reine sauvage.

— La rue de la Barre n'a plus rien à démolir, si ce n'est une aile du grand bâtiment de l'Hôtel-Dieu; on n'y touchera que lorsque la question de l'Ecole de Médecine sera résolue.

— L'orage a emporté dernièrement une de nos grandes fortunes lyonnaises, M. L., agent de change, avait créé une galerie de tableaux d'une grande beauté. Les œuvres d'art, la bibliothèque, les meubles forment un ensemble comme on en voit peu en province. Tout va être dispersé sous le marteau du commissaire-priseur. Encore un vide dans notre monde intellectuel si éprouvé, si frappé, si diminué depuis quelques années.

A. V.

Aimé VINGTRINIER, directeur-gérant.

Digitized by Google

POÉSIE

—

LE GRAIN DE BLE

FABLE.

Un grain de froment gémissait
D'être enterré dans un sillon humide.
Dans sa colère il maudissait
Le laboureur, cet homme avide,
Qui le privait des rayons du soleil
Et l'étouffait dans une nuit obscure.
Mais du printemps arriva le réveil,
Et ses rayons réchauffant la nature,
On vit bientôt sortir, comme un fil vert,
Du grain de blé que la chaleur pénètre,
Et puis briller, dans le sol entr'ouvert,
Un bel épi que le soleil fait naître.
Il contenait un grand nombre de grains
Tous recouverts de vêtements solides,
Et défendus par des barbes de crins
Qui repoussaient les insectes avides.
Il jouissait, ce bel épi de blé,
Se balançant sous la brise légère;
Auprès de lui l'air avait rassemblé
De belles fleurs à l'odeur printanière.
Il jouissait et se croyait heureux
Voyant en or transformer sa verdure;
Mais l'homme vint couper l'épi joyeux
Et dépouiller les champs de leur parure.
Lié d'abord, mis en gerbes, foulé,
Le pauvre épi, d'une voix tendre,
En se voyant amoncelé,
Disait à qui voulait l'entendre :
« L'homme est cruel, l'homme est méchant,
« Pourquoi me vaner et me battre ?

Digitized by Google

« Pourquoi m'arracher à mon champ
« Où jouait l'insecte folâtre ?
« Je voyais fleurs et papillons
« S'agiter à l'aube naissante,
« Et pour embellir les sillons
« Revêtir leur robe changeante.

» La brise venait me bercer
« Et caresser ma tête blonde,
« Et j'aimais à me balancer
« A ce soufle qui me féconde.

« Je voyais passer tour à tour
« Les nuages ou les étoiles,
« Et j'attendais la fin du jour
« Pour voir le ciel mettre ses voiles.

« Et maintenant emprisonné
« Sans doute il faudra que je meure !
« Et ma dernière heure a sonné !
« Elle a sonné ma dernière heure !.. »

Écrasé sous la meule, hélas,
Et réduit en blanche poussière,
Le grain de blé ne savait pas
Où se terminait sa carrière.

Devenu pain, l'épi joyeux
Comprit enfin sa noble tâche :
Nourrir l'homme et vêtir son Dieu
Sous l'apparence qui le cache !

Ainsi la mort nous apprendra
Le secret des pleurs de la vie,
Et l'éternité répondra
Aux pourquoi dont elle est remplie.

Mlle E.-W. E.

Digitized by Google

ÉTUDES HISTORIQUES

sur

LES ANCIENNES ARCHIVES JUDICIAIRES DE LYON.

—

REGISTRES DES INSINUATIONS

L'insinuation consistait autrefois dans la transcription *in extenso*, sur un registre spécial, de l'acte soumis à cette formalité. Elle est encore en vigueur dans notre droit civil, mais sous des formes différentes. Les bureaux d'enregistrement et ceux des hypothèques ne sont, en effet, que des greffes d'insinuations; toutefois, tandis que les unes doivent être littérales, les autres ne sont qu'analytiques.

La première loi qui ait introduit dans notre droit français la nécessité de l'insinuation est l'ordonnance de Villers-Cotterets, du mois d'août 1539 (1). Dans son article 132, elle ne parle que des donations entre vifs et elle en ordonne l'enregistrement dans les cours et juridictions royales des parties et de la situation des biens; c'était une formalité essentielle dont l'inaccomplissement rendait nulles les libéralités.

Si général que fût ce règlement sur le fait de la justice, il ne reçut pas son exécution par tout le royaume. Les justices seigneuriales résistèrent, en grande partie, à l'application de cette mesure. Un édit d'Henri II, donné à Saint-Germain-en-Laye au mois de mai de l'année 1553 (2), renouvela les dispositions de l'ordonnance de

(1) Isambert. Rec. gén. des anc. lois françaises, à sa date.
(2) *Ibid.*

Digitized by Google

1539 et prescrivit de faire insinuer les donations là où cet usage n'était pas encore suivi. Cette ordonnance alla plus loin ; elle créa, à titre d'offices, des greffes spéciaux pour les insinuations et elle y soumit, non-seulement les donations entre vifs, *sous quelque forme* qu'elles fussent faites, mais encore les *contracts de vendition, eschange, donations, cessions et transports, constitutions de rente, garanties, contre-lettres licites et déclarations et toute autre obligation excédant pour une fois la somme de 50 livres et généralement toute autre disposition soit entre vifs ou de dernière volonté.*

Des préoccupations fiscales durent se mêler à l'idée d'une sage réforme dans l'esprit du rédacteur de cette déclaration. Le trésor royal y trouva, en effet, de nouvelles sources de revenus. Les greffiers institués par le roi payèrent de fortes finances pour avoir l'exercice de charges qui promettaient de devenir très-lucratives, car presque tous les actes de la vie civile et commerciale furent soumis à la perception d'un droit.

La ville de Lyon fut la première à pressentir les inconvénients de cette radicale innovation. L'ordonnance de 1539 y était en vigueur ; le greffier de la sénéchaussée royale n'y rencontrait aucune résistance dans l'accomplissement de cette partie de ses fonctions. Nulle part, le nouvel édit ne devait être reçu avec un plus légitime mécontentement. Aggravation imméritée des charges publiques, il fut considéré comme une atteinte aux franchises municipales que chaque roi, à son avènement, jurait d'observer et de défendre. Le Consulat s'en émut ; des mémoires furent rédigés pour être soumis à la Cour, et des députés de la ville durent aller porter, au pied du trône, les doléances et les vœux de la population.

Il n'était pas trop tôt. Un bourgeois de Lyon, François

Digitized by Google

Senneton, venait d'obtenir, moyennant 1,200 livres tournois par lui remises au trésorier des finances du roi, des lettres de provision (1) que la sénéchaussée fut obligée d'enregistrer, en vertu de deuxièmes lettres de jussion (2) et malgré l'opposition persistante du consulat et des marchands étrangers. Un arrêt du conseil privé défavorable à la ville ne laissait même plus d'espoir à ses habitants, lorsque le conseiller-échevin Henry alla implorer la protection royale. Il rappela au souverain que Lyon avait soutenu des luttes sanglantes contre son archevêque et le Chapitre de l'église de St-Jean pour ne relever que de la couronne de France; que les rois, ses prédécesseurs, avaient toujours récompensé son dévoûment et sa fidélité au trône de saint Louis; qu'il ne pouvait vouloir rester sourd aux prières de ses Sujets. Cette part faite aux sentiments traditionnels de la royauté pour la ville, le député sollicita, dans l'intérêt même du trésor du roi, l'abolition du dernier édit. Le mémoire instructif rédigé, pour la circonstance, par l'avocat et procureur de la cité, nous a conservé (3) les termes de cette solennelle protestation.

(1) 20 septembre 1553. *Arch. de la ville.* B. B. 430.

Les dates que nous donnerons dans le cours de ces Études sont celles qui figurent sur les documents mêmes que nous avons consultés. Nous avons cru pouvoir ainsi faciliter les recherches. En assignant une époque à un fait, il ne peut être d'ailleurs utile de désigner le comput que si la source historique n'en est pas indiquée Nous ajoutons, pour aider les calculs chronologiques, que l'édit de janvier 1563 par lequel Charles IX a ordonné de commencer l'année le 1er janvier, n'a reçu son exécution à Lyon qu'au mois de janvier 1565 (V. S.) L'année 1565, au lieu de finir le jour de Pâques, suivant l'usage, a été interrompue vers son neuvième mois.

Dans les actes officiels de l'administration consulaire de la ville, les douze premiers jours seulement du mois de janvier 1565 appartiennent à cette année-là. Le 15 janvier suivant, ils portaient tous la date de l'année 1566. A la sénéchaussée, la réforme s'accomplit quelques jours avant, soit le 4 janvier.

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.*

Digitized by Google

Les étrangers fréquentant les foires de Lyon, y est-il dit, ont ramené dans le pays la prospérité. Mais celle-ci disparaîtrait bien vite, si les franchises accordées au commerce venaient à être retirées ou seulement amoindries. Genève et Besançon s'efforcent d'attirer à eux le mouvement des affaires que la crainte de nouvelles taxes va suffire à arrêter. Un seul marchand souscrit quelquefois, pendant une foire, quatre ou cinq cents contrats ou lettres de change. Outre la difficulté de faire insinuer un aussi grand nombre d'actes, il y aura à subir la perception d'un droit. Cet impôt pourra s'élever, pour la place de Lyon, à 80,000 livres tournois par an. De plus, cette formalité aura l'inconvénient de révéler toutes les opérations commerciales, ce qui est la ruine du négoce. Or, si les foires de la ville cessent d'être fréquentées, les revenus que le roi retire de l'entrée même des marchandises et des étrangers vont être compromis et Lyon ne pourra plus peut-être verser dans le trésor royal que le tiers des 100,000 livres tournois qu'il lui paie chaque année.

Il était enfin un argument auquel les coutumes locales servirent de prétexte, car il n'est pas bien sûr qu'elles fussent violées par les exigences de l'édit de 1553.

Les droits de mutation ne sont pas d'invention moderne. Justinien avait déjà réglé (1) les redevances que tout seigneur direct d'un héritage pouvait réclamer à l'occasion de chaque changement de propriétaire. Le régime de la féodalité avait emprunté à la législation romaine son génie fiscal; aussi, dans tous les pays de droit écrit, les Constitutions des empereurs romains étaient-elles, sur ce point, en vigueur. La ville de Lyon était

(1) *L. Ult. C. de Jure Emphyteut.*

Digitized by Google

cependant parvenue à tempérer, par certains usages particuliers, le droit des novelles. Et non seulement le Lyonnais, mais encore le Forez, le Beaujolais et le Mâconnais suivaient, en cette matière, un statut nouveau.

Lorsque furent dressés, entre l'archevêque Pierre de Savoye, seigneur temporel de Lyon, et les habitants de la ville, les articles de la transaction du 21 juin 1320, les deux parties convinrent que *nul citoyen ne seroit tenu au seigneur à recognoissance par la mort du père ni de la mère, ni du frère ni de la sœur, sinon des biens déjà divisés entre les frères.*

Les transformations politiques de la Communauté lyonnaise, *universitatis,* favorisèrent bientôt l'extension de ce modeste privilége. La ville s'était affranchie de la domination de l'archevêque, et l'autorité royale qui avait remplacé le seigneur ecclésiastique s'engagea, moyennant une redevance annuelle dite volontaire, à garantir les libertés et franchises dont jouissait alors la cité. L'exercice des droits seigneuriaux qui avaient pesé autrefois sur les habitants, et même le souvenir de ces droits s'effacèrent dans le cours de cette révolution. Les successeurs particuliers de l'ancien pouvoir féodal furent tout d'abord trop faibles pour revendiquer le bénéfice de priviléges oubliés ou méconnus. Aussi, pendant près de deux siècles, la perception des lods et ventes tomba en désuétude; ils n'étaient dus qu'en vertu de conventions expresses. Peu à peu les seigneurs directs tentèrent de reprendre les avantages attachés à leurs titres; mais, sous l'action de leurs efforts et de résistances contraires, il s'établit divers usages confus qui jetèrent quelque incertitude sur la jurisprudence.

Se fondant sur l'interprétation donnée à la charte communale de 1320 et à une ancienne déclaration de

Digitized by Google

Charles VII, datée du 13 août 1429 (1), les échevins représentèrent que les habitants du Lyonnais ou tout au moins de la ville jouissaient du droit de *taiser* leurs contrats d'aliénation et de ne payer aucuns lods au seigneur dans la directe duquel se mouvaient les biens qui changeaient de propriétaires; qu'en témoignage de cette coutume immémoriale, au lieu de payer le 50e denier comme dans les pays de droit écrit pour toute mutation de propriété immobilière, les lods étaient dans tout le Lyonnais du 5e denier lorsque les contrats venaient à être révélés (2); que les insinuations devant rendre publics tous les titres d'acquisition, il n'était pas juste de laisser subsister un droit proportionnel aussi exhorbitant; que puisque cette formalité devait s'appliquer à la ville de Lyon, il aurait fallu déroger aux usages locaux; mais que le silence de l'édit, à cet égard, démontrait qu'il n'avait pas été dans la pensée royale de porter atteinte aux franchises et coutumes du pays. Le roi Henri II était donc supplié d'abroger l'édit qui avait aggravé les dispositions de l'ordonnance de 1539 relatives aux seules libéralités entre vifs.

Il parut prudent de prévoir le cas où les intérêts de la couronne ne s'accommoderaient pas de cette suppression : tout en insistant pour que l'insinuation des donations et des testaments fût seule obligatoire, le consulat demanda que la ville de Lyon du moins fût, pendant les quatre foires, affranchie de l'observation du nouvel édit, sauf à

(1) Œuvres de Cl. Henrys, t. I, p. 732.

(2) Il en est de même aujourd'hui en matière d'enregistrement. Les quittances, décharges, obligations, etc., ne sont pas nulles pour n'avoir pas été enregistrées. Mais si leur existence est révélée dans un acte présenté à l'enregistrement, elles donnent lieu à la perception d'un double droit, et quelquefois d'une amende.

Digitized by Google

le laisser en vigueur dans le reste du Lyonnais et du ressort de la sénéchaussée; qu'enfin le greffe dont avait été pourvu François Seneton lui fût retiré, pour être vendu au consulat, moyennant la somme que l'acquéreur avait déboursée, afin d'obtenir des lettres de provision et leur entérinement.

La déclaration que le conseiller Henry avait été chargé de solliciter pour faire droit à tous ces griefs, ne fut pas telle qu'il la désirait; elle n'accorda aux suppliants qu'une demi-satisfaction. Au mois de février 1544 (1), une déclaration royale laissa soumis à la formalité de l'insinuation dans les villes, pays et sénéchaussée de Lyon, les contrats d'aliénations perpétuelles, les donations et les testaments. Et afin que la publicité donnée à ces actes fût, dans l'intérêt du commerce, plus restreinte, l'exercice du greffe acquis par Seneton fut cédé à la commune, moyennant 12,000 livres tournois qui furent imposées sur les habitants. L'administration municipale s'assura, par ce sacrifice, l'avantage de pouvoir être désormais mieux éclairée sur les ressources de chacun pour la répartition des subsides et deniers que la ville avait si souvent à acquitter. Tous les frais de cette négociation s'élevèrent à 16,029 livres, 2 sols, 6 deniers.

Le nouveau greffe des insinuations fut installé à l'Hôtel-de-Ville et affermé pour trois ans au praticien Pierre Fayeul. Des instructions minutieuses lui furent données pour la tenue de ses registres et généralement pour tout ce qui touchait à l'exercice de ses fonctions. Il devait faire valoir le greffe à ses risques et périls, pendant toute la durée du bail et payer 700 livres tournois chaque année à la ville Celle-ci ne devait lui fournir que les cahiers en parchemin.

(1) Isambert. Rec. gén., etc., à sa date.

Digitized by Google

Le caractère municipal de cet office explique comment les archives de la ville possèdent les registres des insinuations de cette époque ; ils sont la propriété de la commune. Nous avons dû en parler néanmoins, afin de ne rien omettre de ce qui concerne ce sujet. Depuis l'année 1553 jusqu'à l'édit de Charles IX du mois de janvier 1560, qui abolit les greffes spéciaux d'insinuation et rendit aux greffiers des justices royales les attributions que l'ordonnance de 1539 leur avait concédées, les registres de la sénéchaussée de Lyon présentent donc une lacune facile à réparer (1).

Entre les mains de la commune, ce greffe fut d'ailleurs très-bien tenu. Elle eut au surplus assez souvent à intervenir, soit au profit de son commis, soit au profit du public, dans des différends judiciaires, pour que sa surveillance ne pût être mise en défaut.

Ce fut d'abord à l'occasion des priviléges des secrétaires du roi ; ils se prétendaient exempts de tous impôts établis par déclarations souveraines. Ils ne devaient, en

(1) Une déclaration du mois d'avril 1554 avait ordonné que pour chacune des trois natures d'actes soumis à l'insinuation il y aurait un registre spécial. En tête du premier registre de chaque série, il a été donné copie de l'édit de mai 1553 et de l'ampliation de février 1554 (N.S.) — Les aliénations perpétuelles comprennent quarante-trois registres. Le premier acte insinué l'a été à la date du 4 mai 1554 ; le dernier à la date du 3 février 1562 (N. S.) Quatre contrats n'ont pas été suivis de la formule de l'insinuation. Les registres des donations sont au nombre de vingt-cinq. La première insinuation est datée du 3 mai 1554, la dernière, du 11 mars 1562 (N. S.) Suit une donation transcrite, mais non revêtue de la formule. Les testaments occupent quinze registres. La première insinuation est du 7 mai 1554 et la dernière porte la date du 16 décembre 1561. Deux testaments ne sont pas suivis de la mention en usage. L'inventaire-sommaire des archives de la ville (série FF.) fera connaître ce que ces actes peuvent contenir d'intéressant.

Digitized by Google

effet, rien payer au greffe des insinuations pour les actes qu'ils étaient obligés de faire enregistrer.

Plus tard un autre débat s'engagea avec le greffier de la sénéchaussée. Celui-ci voulait continuer à insinuer les donations, attendu que l'édit de mai 1553 n'avait pas dérogé quant aux libéralités entre vifs à l'ordonnance de 1539, qui avait conféré ce pouvoir aux greffiers des justices royales. Dans ce cas le nouvel office acquis par la ville n'aurait eu de droit exclusif que pour l'insinuation des actes dernièrement assujettis à cette formalité. Dans les deux greffes les formes de procéder n'étaient pas les mêmes; le conflit intéressait donc tous les citoyens. A la sénéchaussée chaque partie devait en effet avoir son procureur, et de plus l'assistance du lieutenant général ou particulier lui valait des épices; aussi celui-ci soutenait-il les prétentions de son greffier. A la ville, le greffier procédait à l'insinuation *sans faire parler le juge*. Le consulat prit en main les intérêts de son fermier et du public, et il obtint pour son greffier le droit exclusif d'insinuer tous les actes, sans qu'il fût besoin de la présence d'un officier de la justice royale. Le lieutenant général ou particulier de la sénéchaussée et le procureur du roi établi près ce siége n'eurent plus à intervenir que pour parapher le registre qui devait servir aux insinuations.

La publicité donnée aux actes insinués produisit bientôt, eu égard aux droits de mutation, les effets prévus. Elle raviva la lutte entre les prétentions contradictoires des seigneurs et de leurs tenanciers.

Un premier arrêt rendu en 1559, après enquête par Turbe, fit aux habitants du Lyonnais la faveur de réduire à la moitié des lods en usage, c'est-à-dire au 10me denier, les droits de transmission de propriété immobilière, mais

Digitized by Google

ce milod dut atteindre toutes les mutations. La résistance survécut à cette décision et, par un arrêt du 30 janvier 1574, les héritiers testamentaires ou *ab intestat* en ligne directe furent affranchis du droit de milod; une enquête devait avoir lieu pour fixer la jurisprudence au regard des successeurs collatéraux du défunt. Un dernier arrêt sur la matière vint enfin le 1er septembre 1679 restreindre à ces derniers l'application de cette exigence fiscale.

Dès l'arrêt de 1559 le consulat avait compris que la ville de Lyon n'avait plus un grand intérêt à se charger elle-même de l'exercice du greffe des insinuations; aussi ne fit-il aucune opposition à l'édit de Charles IX de janvier 1560, qui supprima les offices spéciaux de greffiers des insinuations et réunit leurs fonctions à celles de greffiers des justices royales.

Cette nouvelle législation ne fut mise en vigueur que vers les premiers jours de l'année 1562 (N. S.). Nous avons dit, en effet, que les dernières insinuations faites au greffe de l'Hôtel-de-Ville variaient pour les trois natures d'actes du 16 décembre 1561 au 11 mars suivant. D'autre part les premiers registres tenus à la sénéchaussée, en vertu de l'édit de janvier 1560 manquent aux archives. La série de ceux qui ont été conservés ne remonte pas au-delà de l'année 1564; ici, donations, testaments et acquets se trouvent mêlés et confondus dans chaque registre.

Nous n'aurions plus qu'à dresser la nomenclature de ces documents, si tout était dit sur les règles de notre ancien droit relatives à la formalité des insinuations. Mais alors le bon plaisir du monarque modifiait, à tous propos, la loi; aussi, de 1703 jusqu'au dernier acte législatif qui concerne la matière, a-t-il été rendu plusieurs

Digitized by Google

édits, déclarations, ordonnances et décrets, dont nous devons au moins faire connaître l'objet. Ces indications sont nécessaires pour éclairer les recherches de titres. Il importe, en effet, de savoir quelle nature d'actes ont été soumis à l'insinuation, dans quelle forme et en quel lieu il y a été procédé.

On se rappelle qu'à l'origine (1539), les libéralités entre vifs devaient être seules insinuées; puis vint l'édit de mai 1553 qui étendit à tous les actes translatifs de propriété immobilière cette obligation. En 1554 une déclaration royale apporta un tempérament dans le ressort de la sénéchaussée de Lyon, aux prescriptions de l'édit de 1553, lequel ne fut mis en vigueur que pour les donations, les testaments et les ventes.

En 1560 (1), le législateur en revint aux exigences de ce dernier édit et, par suite de la suppression des greffes spéciaux établis sept ans avant, les greffiers des justices royales reprirent les fonctions que leur avait conférées l'ordonnance de 1539.

De 1560 à 1703 quelques déclarations royales vinrent sur quelques points apporter de légères modifications à la loi. La plus utile à signaler est celle du 17 décembre 1612 (2), qui autorisa les parties à requérir l'insinuation de leurs contrats indifféremment soit dans les greffes des bailliages et sénéchaussées, soit dans ceux des prévôtés. Lyon était le chef-lieu d'une sénéchaussée, mais il ne possédait ni bailliage ni prévôté (3). Les insinuations y devinrent dès lors moins nombreuses puisqu'elles pouvaient avoir lieu au siége de ces deux dernières juridictions.

(1) Isambert, *Rec. gén.*, *etc.*, à sa date.
(2) Ibid., à sa date.
(3) Etudes sur les anc. juridictions lyonnaises, par M. Fayard, p. 208.

Digitized by Google

Mais une autre raison que nous ne pouvons encore préciser, a contribué davantage à appauvrir, sous ce rapport, les anciennes archives judiciaires de Lyon. Le greffier des insinuations de 1609 nous fait connaître par une note qui termine le registre de cette année qu'il a été, au moyen d'un remboursement, dépossédé de la propriété de son greffe. Entre les mains de qui passa dès lors l'exercice de cette charge? que sont devenus les papiers de son successeur? Diverses expéditions d'actes attestent cependant l'existence de registres d'insinuations tenus au XVIIe siècle pour le service de la sénéchaussée du siége présidial de Lyon. Il nous a été jusqu'à présent impossible de les découvrir.

Une autre série recommence avec le 11 février 1696 et s'étend jusqu'au 31 décembre 1702. Une nouvelle interruption se manifeste à cette date; mais elle s'explique par les changements de législation sur la matière.

Un édit donné à Versailles en décembre 1703 (1) vint en effet la régler à nouveau en prescrivant l'insinuation *in extenso* de toutes donations de meubles et immeubles, à l'exception des seules libéralités en ligne directe faites par contrat de mariage, lesquelles furent dispensées de cette formalité. Il la laissa obligatoire, mais sous forme d'extrait sommaire seulement, pour tous les legs faits par testaments ou codicilles....., lettres d'anoblissement, naturalité, érection de terres en marquisat, comté, baronnie ou autre titre de dignité, concession de justice, foires ou marchés (2). L'insinuation dut avoir lieu au

(1) Ibid., à sa date.

(2) On retrouvera la plupart de ces titres en entier dans les *Livres* ou *Papiers du roi*. Tel est l'intitulé de plusieurs registres sur lesquels étaient transcrits tous les actes royaux dont l'entérinement a été requis à la cour de la sénéchaussée et siége présidial de Lyon.

Digitized by Google

greffe de la justice royale de laquelle dépendait le lieu du domicile de l'impétrant ou celui de la situation des biens, suivant l'objet des actes à insinuer. Si ce domicile ou ces biens étaient situés dans les limites d'une justice seigneuriale qui ressortit aux cours de parlement, l'acte devait être insinué au greffe des insinuations des bailliage ou autre siége royal auquel la connaissance des cas royaux appartenait dans l'étendue de ladite justice.

Quelques mois après, par un édit du mois d'octobre 1704, les offices de greffiers des insinuations furent supprimés et leur emploi réuni à celui de contrôleurs (1) des actes des notaires et petits sceaux. Des registres séparés et conformes aux prescriptions de l'édit précédent durent être tenus pour l'enregistrement des actes à insinuer.

L'intérêt purement historique que nous attachons à l'étude de ce sujet nous dispense de retracer le tableau complet des changements qu'il a subis. Deux déclarations, l'une du 17 février 1731, l'autre du 20 mars 1748, méritent tout au plus d'être mentionnées à cause du caractère général et réglementaire de leurs prescriptions. La teneur de leurs principales dispositions est sommairement analysée en tête des nouveaux registres, comme si elle résumait à elle seule le dernier état du droit en cette matière. Elles ouvrent deux dernières séries de documents qui présentent, sans la moindre lacune, un ensemble de 73 registres.

La réforme introduite dans l'organisation judiciaire

(1) Le contrôle des titres, créé pour garantir leur authenticité, remonte à un édit d'Henry III, du mois de juin 1581, mais spécial à la province de Normandie. Cette mesure a été rendue obligatoire pour tout le royaume par un édit du mois de mars 1693. La nouvelle réforme édictée en 1704 consiste à avoir réuni dans les mains du même commis le contrôle et l'insinuation.

Digitized by Google

par le décret des 7-11 septembre 1790 laissa subsister les anciens errements de procédure relatifs à la formalité de l'insinuation. Le greffe du tribunal de district fut seulement, et par mesure provisoire, substitué aux greffes des justices royales du ressort.

La loi organique sur l'enregistrement, promulguée le 22 frimaire an VII, la maintint encore par son article 72; mais elle en confia l'accomplissement aux agents de cette nouvelle administration. C'est à cette date peu reculée que s'arrête cette première collection de registres déposés aux anciennes archives de la Cour Impériale.

BROUCHOUD.

Digitized by Google

PARTICULARITÉS

RELATIVES

A LA MORT DE MM. DE CINQ-MARS ET DE THOU

le 12 septembre 1462 (1).

« M. de Thou me voyant près de soy, en la salle de l'audience, il m'embrassa et me dit qu'il estoit condamné à mort; qu'il falloit bien employer le peu de temps qui luy restoit de vie, et me pria de ne le point quitter et de l'assister jusqu'à la fin. Il me dit encore :— « Mon Père, « depuis qu'on m'a prononcé ma sentence, je suis plus « content et plus tranquille qu'auparavant. L'attente de « ce qu'on ordonneroit, et de l'issue de cette affaire me « tenoit en quelque perplexité et inquiétude; mainte- « nant je ne veux plus penser aux choses de ce monde, « mais au Paradis, et me disposer à la mort. Je n'ay « aucune amertume ni malveillance contre personne; « mes juges m'ont jugé en gens de bien, équitablement « et selon les loix; Dieu s'est voulu servir d'eux pour « me mettre en son Paradis, et m'a voulu prendre dans « ce temps auquel par sa bonté et miséricorde je crois « estre bien disposé à la mort. Je ne puis rien de moi- « mesme; cette constance et ce peu de courage que j'ay « proviennent de sa grâce. »

(1) Voir la précédente livraison.

Digitized by Google

« Après, il se mit à faire des actes d'amour de Dieu, « de contrition, et plusieurs oraisons jaculatoires.

« Il faut icy remarquer que durant les trois mois de « sa prison il s'estoit disposé à la mort par la fréquenta- « tion des Sacremens; par l'oraison, méditation et consi- « dération des mystères divins; par la communion avec « les Pères spirituels et la lecture des livres de dévotion, « particulièrement du livre de Bellarmin sur les *Psaumes*, « et du livre *De arte benè moriendi*, du mesme auteur, » etc. (1) . . . . . .

« Voyant venir M. de Laubardemont, qui avoit esté « le rapporteur du procès, il alla au devant de luy, « l'embrassa et le remercia de son jugement, luy disant : « — Vous m'avez jugé en homme de bien. » — Et ce avec « autant de tendresse et de cordialité, qu'il tira les larmes, « non seulement des yeux des assistans et de ses gardes, « mais encore de son rapporteur, qui pleuroit à chaudes « larmes en l'embrassant.

« Un homme envoyé de la part de Mme de Pontac, sa « sœur, luy vint dire ses derniers adieux; M. de Thou, « croyant que ce fut l'exécuteur de la justice, courut « à lui et l'embrassa, luy disant : — « C'est toi qui me « dois envoyer aujourd'huy dans le Ciel. » — Mais

(1) Le bon Père, pour parler comme l'auteur du manuscrit, continue sur ce ton pendant plusieurs pages. Il note avec le plus grand soin l'explosion des sentiments intimes, les élans de pieuse tendresse, les extases religieuses, en un mot tous les actes de dévotion de son pénitent, que la grâce divine paraissait avoir profondément touché. Nous ne suivrons pas le Jésuite dans cette voie, qui nous exposerait à des redites fastidieuses et, en tous cas, inutiles; nous emprunterons seulement à sa *naïve* relation deux faits qui nous ont semblé de nature à intéresser le lecteur, particulièrement le premier, que nous recommandons à sa sagacité.

Digitized by Google

« ayant esté averty qui c'estoit un homme envoyé de la « part de madame sa sœur, il luy dit : — « Mon amy, « je te demande pardon, il y a si longtemps que je ne « t'avois veu que je méconnoissois. Dis à ma sœur que « je la prie de continuer ses dévotions comme elle a « fait jusques à présent ; que je connois maintenant « mieux que jamais que ce monde n'est que mensonge « et vanité, et que je meurs très-content et en bon « chrétien ; qu'elle prie Dieu pour moy et qu'elle ne se « plaigne point. » — Cet homme se retira sans pouvoir « dire un mot. »

. . . . . .

« Jusques icy sont les paroles du Père Mambrun (ou Manbrun), confesseur de M. de Thou. Son compagnon (1) remarqua que comme il se promenoit dans la salle de l'audience il dit : — « Eh bien ! on dira que je « suis un poltron et un étourdy ; que je n'ay point eu de « conduite ; que je n'ay pas sçeu ménager mes affaires, « et c'est ce que je désire. Je veux bien qu'on ait cette « opinion de moy ; qu'on me méprise ; qu'on me « blasme ; je le souhaite pour l'amour de Dieu. »

« Après sa confession, il fut visité par le P. Jean Terrasse, gardien du couvent de l'Observance de Saint-François, de Tarascon, qui l'avoit assisté et consolé durant sa prison de Tarascon. Il fut bien aise de le voir ; il se promena avec luy et son confesseur, quelque temps, dans un entretien spirituel. Ce Père estoit venu à l'occasion d'un vœu que M. de Thou avoit fait à Tarascon

(1) Les deux confesseurs étaient accompagnés chacun d'un Frère Jésuite.

Digitized by Google

pour sa délivrance, qui étoit (le vœu) de fonder une chapelle de 300 livres de rente annuelle, dans l'église des PP. Cordeliers de ceste ville de Tarascon. Il donna ordre pour ceste fondation, voulant s'acquitter de son vœu, puisque Dieu, disoit-il, le délivroit non-seulement d'une prison de pierre, mais encore de la prison de son corps; demanda de l'encre et du papier, et escrivit judicieusement ceste belle inscription, qu'il voulut estre mise en ceste chapelle :

CHRISTO LIBERATORI
VOTUM IN CARCERE PRO LIBERTATE
CONCEPTUM.

—

FRAN. AUGUST. THUANUS
E CARCERE VITÆ JAM JAM
LIBERANDUS MERITO SOLVIT.

—

XII SEPTEMB. M.D.C.XLII.
CONFITEBOR TIBI, DOMINE, QUONIAM
EXAUDISTI ME ET FACTUS ES MIHI
IN SALUTEM.

—

« Cette inscription fera admirer la présence et la netteté de son esprit, et fera advouer à ceux qui la considèreront que l'appréhension de la mort n'avoit pas eu le pouvoir de luy causer aucun trouble. Il pria M. Thomé de faire compliment de sa part à M. le Cardinal de Lyon (1), et lui témoigna que s'il eust plû à Dieu de le

(1) Qui était alors, comme on sait, Alphonse-Louis Duplessis de Richelieu, frère d'Armand, cardinal-ministre.

Digitized by Google

sortir de ce péril, il avoit dessein de quitter le monde et se donner entièrement au service de Dieu.

« Il escrivit deux lettres, qui furent portées, ouvertes, à M. le chancelier, et puis remises entre les mains de son confesseur pour les faire tenir. Ces lettres étant fermées, il dit : — « Voilà la dernière pensée que je veux avoir « pour le monde, parlons du Paradis. » — Et dès lors il reprit sans interruption ses discours spirituels et se confessa une seconde fois. Il demandoit parfois si l'heure de partir pour aller au supplice approchoit ; quand on les devoit lier, et prioit que l'on l'avertit quand l'exécuteur de la justice seroit là, afin de l'embrasser ; mais il ne le vit point que sur l'échafaud.

« Sur les trois heures après midy, quatre compagnies des bourgeois, que l'on appelle *pennonages*, faisant environ onze ou douze cents hommes, furent rangés au milieu de la place des Terreaux (1), en sorte qu'elles enfermoient un espace quarré d'environ quatre vingts pas, de chaque costé, dans lequel on ne laissoit entrer personne, sinon ceux qui estoient nécessaires.

« Au milieu de cet espace fut dressé un échafaud de sept pieds de haut et environ neuf pieds en quarré ; au milieu du quel, un peu sur le devant, s'élevoit un poteau de la hauteur de trois pieds ou environ, devant lequel on coucha un bloc d'un demy pied ; si (bien) que la principale face ou le devant de l'échafaud regardoit vers la boucherie des Terreaux, du costé de la Saône. Contre

(1) Les compagnies de la garde bourgeoise qui furent commandées pour assister à l'exécution étaient celles du Gourguillon, capitaine Meyssonier ; du Port-du-Temple, cap. Spinacci ; de Bellecour, cap. de Pomey ; de la Poulaillerie-Saint-Paul, cap. Manin. (*Actes consulaires*, BB. 196).

Digitized by Google

lequel échaffaut on dressa une petite eschelle de huit eschelons, du costé des Dames de Saint-Pierre. Toutes les maisons de cette place, toutes les fenestres, murailles, toits, eschafauds dressés, et généralement toutes les éminences qui ont vue sur cette place, quoyque fort éloignées, estoient chargées de personnes de toutes conditions, âge et sexe. Environ les cinq heures du soir, les officiers prièrent le compagnon du Père Malavalette de le vouloir avertir qu'il estoit temps de partir.

« M. de Cinq-Mars voyant ce Frère, qui parloit à l'oreille de son confesseur, jugea bien ce qu'il vouloit : — « On nous presse, dit-il, il s'en faut aller. » — Pourtant un des officiers l'entretint encore quelque temps dans cette chambre, d'où (Cinq-Mars) sortant, le valet de chambre qui l'avoit servy depuis Montpellier se présenta à luy, luy demandant quelque récompense de ses services : « — Je n'ay plus rien, lui dit-il, j'ay tout donné. » — De là, il vint vers M. de Thou, en la salle de l'audience, disant : « — Allons, Monsieur, allons, il est temps. » — M. de Thou alors s'écria : « — *Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi : « In domum Domini ibimus.* » — Là dessus, ils s'embrassèrent et puis sortirent.

« M. de Cinq-Mars marchoit le premier, tenant le P. Malavalette par la main jusques sur le perron, où il salua avec tant de bonne grâce et de douceur tout le peuple, qu'il tira des larmes des yeux d'un chacun. Luy seul demeura ferme, sans s'émouvoir, et garda cette fermeté d'esprit tout le long du chemin ; jusques-là que voyant son confesseur surpris d'un sentiment de tendresse, à la vue des larmes de quelques personnes :

Digitized by Google

« — Quest-ce à dire cecy, mon Père, dit-il; vous estes « plus sensible à mes intérests que moy-mesme. »

« M. Thomé, prévost de Lyon, avec les archers de robe courte et le chevalier du guet, avec sa compagnie, eurent ordre de les mener au supplice. Sur les degrés du Palais, M. de Cinq-Mars luy dit : « — Quoi, Monsieur, on nous mène en carrosse! Va-t-on comme cela en Paradis? Je m'attendois bien d'estre lié et trainé sur un tombereau. Ces Messieurs nous traitent avec une grande civilité de ne nous point lier, et de nous mener en carrosse. » — Comme il y entroit, il dit à deux soldats : « — Voyez, mes amis, on nous mesne au ciel en carrosse. »

« M. de Cinq-Mars estoit vêtu d'un bel habit de drap d'Hollande, fort brun, couvert de dentelles d'or, larges de deux doigts; un chapeau noir, retroussé à la catalane; des bas de soye verts, et, par dessus, un bas blanc avec de la dentelle; un manteau d'écarlate. M. de Thou estoit vêtu d'un habit de deuil, de drap d'Espagne ou d'Hollande, avec un manteau court.

« Ils se mirent tous deux au fond du carrosse, sur le derrière : M. de Thou estant à droite de M. de Cinq-Mars. Y ayant, sçavoir, leurs deux confesseurs avec leurs Frères. Il n'y avoit personne sur le devant du carrosse. L'exécuteur suivoit à pied, qui estoit un porte-faix, — qu'ils appellent à Lyon *gagne-deniers*; — homme âgé, fort mal fait, vêtu comme un manœuvrier qui sert les maçons; qui jamais n'avoit fait aucune exécution, sinon de donner la gesne; duquel il fallut se servir parce qu'il n'y avoit point d'autre exécuteur, celui de Lyon se trouvant avoir la jambe rompue.

Digitized by Google

« Dans le carrosse ils récitèrent, avec leurs confesseurs, les litanies de Nostre-Dame et autres prières et oraisons éjaculatoires; firent plusieurs actes de contrition et d'amour de Dieu; tinrent plusieurs discours de l'éternité, de la constance des martyrs et des tourments qu'ils avoient soufferts. Ils saluoient fort civilement, de temps en temps, le peuple, qui remplissoit les rues par où ils passoient. M. de Thou demanda encore une fois pardon à M. de Cinq-Mars, avec humilité, luy disant : « — Monsieur, je vous demande très-humblement pardon si j'ay esté si malheureux que de vous avoir offensé en quoy que ce soit. » — « — Hélas! Monsieur, c'est « moy, répondit M. de Cinq-Mars, qui vous ai bien « offensé, et je vous en demande pardon. » — Et là-dessus ils s'embrassèrent tendrement. Quelque temps après, M. de Thou dit à M. de Cinq-Mars : « — Mon- « sieur, il me semble que vous devez avoir plus de re- « grets de mourir que non pas moy : vous estes plus « jeune, vous estes plus grand dans le monde; vous aviez « de plus grandes espérances; vous estiez le favory « d'un grand Roy; mais je vous assure pourtant, Mon- « sieur, que vous ne devez point regretter tout cela, qui « n'est que du vent; car assurément nous nous allions « perdre; nous nous fussions damnés et Dieu nous veut « sauver. Je tiens nostre mort pour une marque infail- « lible de nostre prédestination pour laquelle nous avons « mille fois plus d'obligation à Dieu que s'il nous avoit « donné tous les biens du monde : nous ne le saurions « assez remercier. » — Ces paroles esmeurent M. de Cinq-Mars presque jusques aux larmes.

« Après, il continua : « — Monsieur, mon cher amy,

Digitized by Google

« qu'avons-nous fait de si agréable à Dieu, durant notre « vie, qui l'ait obligé de nous faire cette grâce de mourir « ensemble, de mourir comme son fils; d'effacer tous « nos péchés par un peu d'infâmie; de conquérir le Ciel « par un peu de honte ? Ah ! n'est-il pas vrai que nous « n'avons rien fait pour luy ? Fondons nos cœurs, espui- « sons nos forces en actions de grâces; recevons la mort « avec toutes les affections de nos âmes. » — M. de Cinq-Mars répondit à tout cecy par divers actes de vertu, de foy, de contrition, d'amour de Dieu, de résignation et autres.

« Ils demandoient, de temps en temps, s'ils estoient encore bien loin de l'échafaud. Sur quoy le P. Malavalette prit occasion de demander à M. de Cinq-Mars s'il craignoit point la mort : « — Point du tout, répondit-il, « et c'est-ce qui me donne de l'appréhension de voir que « je n'en ay point. Hélas ! je ne crains rien que mes pé- « chés. » — Cette crainte l'avoit fortement touché depuis sa confession générale. Et comme le P. l'eust assuré sur la bonté de Dieu et sur la passion du Sauveur, luy disant de plus qu'acceptant de bon cœur cette mort ignominieuse il pouvoit estre certain d'entrer bien avant dans la gloire.— « Oh ! que Dieu est bon, dit-il plusieurs fois, « de me vouloir recevoir en sa grâce après l'avoir tant « offensé. Mais, mon Père, dit-il, comment puis-je mériter « par cette mort, qui n'est point à mon choix ? Car il es- « toit au choix des martyrs de ne pas mourir. » — Le Père luy ayant répondu qu'il la pouvoit rendre méritoire en acceptant volontairement et offrant à Dieu, par amour, ce supplice infâme, celuy des martyrs estant honorable, il offrit à Dieu son supplice tant de fois, par le che-

Digitized by Google

min, que son confesseur n'en remarqua pas le nombre.

« Comme ils approchoient de la place des Terreaux, le P. Mambrun avertit M. de Thou de se souvenir, sur l'échafaud, de gagner l'indulgence plénière par le moyen d'une médaille qu'il luy avoit donnée, disant trois fois : Jésus. — Lors M. de Cinq-Mars, entendant cecy, dit à M. de Thou : « — Monsieur, puisque je dois mourir le « premier, donnez-moi vostre médaille pour la joindre « aux miennes, afin que je m'en serve le premier; et « puis on vous les conservera. » — Et, ensuite, ils contestoient eux deux à qui mourroit le premier.

« M. de Cinq-Mars disant que c'estoit à lui, comme estant le plus grand coupable et le premier jugé; adjoutant que ce seroit le faire mourir deux fois s'il mouroit le dernier. M. de Thou demanda ce droit comme plus âgé; le P. Malavalette prit la parole et dit à M. de Thou : « — Il est vray, Monsieur, que vous estes le plus vieux, et vous devez estre aussi le plus généreux. » — Ce que M. de Cinq-Mars ayant confirmé : « — Bien, Monsieur, « répartit M. de Thou, vous voulez m'ouvrir le chemin « de la gloire. » — « Ah! dit M. de Cinq-Mars, je vous « ay ouvert le précipice; mais précipitons-nous dans la « mort pour surgir à la vie éternelle. » — Le P. Malavalette termina le différend en faveur de M. de Cinq-Mars, jugeant qu'il estoit plus à propos qu'il mourût le premier.

« Estant proches de l'échafaud, on remarqua que M. de Thou s'estant baissé et ayant veu l'échafaud, estendit les bras et puis frappa des mains l'une contre l'autre, d'une action vive et d'un visage joyeux, comme s'il se fût réjouy de cette vue, et dit à M. de Cinq-Mars :

Digitized by Google

« —Monsieur, c'est d'icy, c'est d'icy, Monsieur, que nous « devons aller en Paradis. ». — Et, se tournant vers son confesseur : « — Mon père, est-il bien possible qu'une « créature si chétive comme moy doive, aujourd'huy, « prendre possession d'une éternité bienheureuse ? »

« Le carrosse s'arrêta au pied de l'échafaud, et le prévost estant venu dire à M. de Cinq-Mars que c'estoit à luy de monter le premier, il dit adieu à M. de Thou et (ils) se congédièrent d'une grande affection, disant qu'ils se reverroient bientost en l'autre monde où ils seroient éternellement unis avec Dieu. Ainsi, M. de Cinq-Mars descendit du carrosse, et parut, la tête levée et d'un visage gay. Un archer du prévost s'estant présenté pour lui prendre son manteau, disant qu'il leur appartenoit, son confesseur l'en empêcha et demanda au prévost si les archers y avoient droit. Luy ayant dit que non, le P. dit à M. de Cinq-Mars qu'il disposât de son manteau comme il lui plairoit. Lors il le donna au Jésuite qui accompagnoit son confesseur, disant qu'il le donnoit pour faire prier Dieu pour luy.

« Icy, après les trois sons de trompette ordinaires, Palerne, greffier criminel de Lyon, estant à cheval assez près de l'échafaud, lut leur arrest que ny l'un ny l'autre n'écoutèrent. Pendant quoy, on abattit le mantelet de la portière du carrosse, qui regardoit l'échafaud, afin d'en oster la vue à M. de Thou, qui demeura dans le carrosse avec son confesseur et son compagnon.

« M. de Cinq-Mars ayant salué ceux qui estoient près de l'échafaud, se couvrit et monta gayement l'eschelle. Au second eschelon, un archer du prévost s'avança, à cheval, et luy osta, par derrière, son chapeau de dessus

Digitized by Google

sa teste. Lors il s'arresta tout court et, se tournant, dit : « — Eh! laissez-moi mon chapeau. » — Le prévost, qui estoit près, se fâcha contre son archer, qui luy remit, en mesme temps, son chapeau sur la teste, qu'il accommoda comme mieux lui sembloit, puis acheva de monter fort courageusement. Il fit un tour sur l'échafaud, comme s'il eût fait une démarche de bonne grâce sur un théâtre, puis il s'arresta et salua tous ceux qui estoient à sa vue, d'un visage riant. Après, s'estant couvert, il se mit en une fort belle posture, ayant avancé un pied et mis la main au costé; il considéra, haut et bas, toute cette grande assemblée, d'un visage assuré et qui ne témoignoit aucune peur, et fit encore deux ou trois belles démarches.

« Son confesseur estant monté, il le salua puis jeta son chapeau devant luy, sur l'échafaud; et, baisant la main, la présenta à son confesseur, puis il embrassa étroitement ce Père, qui, pendant cet embrassement, l'exhorta, d'une voix basse, de produire quelques actes d'amour de Dieu, — à ce qu'il m'a dit, — ce qu'il fit d'une grande ardeur, parlant bas, tenant son bras gauche presque sur l'épaule de son confesseur, estendu droit en bas, le long de son manteau. Il demeura assez longtemps en cette posture, tenant le plus souvent les yeux levés au ciel, un visage toujours riant. Pendant que son confesseur luy parloit tout bas à l'oreille, je luy entendis souvent répéter ces paroles : « — Oui, mon père, et, de tout « mon cœur, un million de fois, » — et plusieurs autres semblables. Puis, de la main droite, il prit un crucifix que le compagnon du confesseur luy offrit, le baisa aux pieds, et (le) luy rendit en mesme temps.

Digitized by Google

« De là, il se mit à genoux aux pieds de son confesseur, qui lui donna la dernière absolution; laquelle ayant reçeue avec humilité, il se leva et s'alla mettre à genoux sur le bloc et demanda : — « Est-ce icy, mon Père, où il me faudra mettre? » — Et comme il sçeut que c'estoit là, il y essaya son col, l'appliquant sur le poteau; puis, s'estant relevé, il demanda s'il falloit oster son pourpoint; et comme on luy eut dit que ouy, il se mit en devoir de se deshabiller et dit : « Mon Père, je « vous prie, aidez-moy. » — Lors le Père et son compagnon luy aidèrent à se déboutonner et luy oster son pourpoint; il garda toujours ses gants aux mains, que l'exécuteur luy osta après sa mort.

« Si-tost qu'il eust mis bas son pourpoint, il s'approcha du poteau avec allégresse et, tout debout, essaya si son col iroit bien sur le poteau, par deux fois; puis, s'en estant un peu éloigné, il prit le crucifix, le baisa aux pieds et le rendit. Et, estendant ses bras, il s'alla jeter, de bonne grâce, à genoux, sur le bloc, embrassa le poteau, mit son col dessus, leva les yeux au ciel et demanda au confesseur : « Mon Père, feray-je bien ainsi? » — S'estant relevé, l'exécuteur s'approcha avec des ciseaux que M. de Cinq-Mars luy osta des mains, ne voulant pas qu'il le touchât, et, les ayant baisés, les présenta au P. : — « Je vous prie, rendez-moy ce dernier service : « coupez-moy mes cheveux. » — Le P. les donna (les ciseaux) à son compagnon pour les luy couper, ce qu'il fit.

« Cependant il regardoit doucement ceux qui estoient proches de l'échafaud, et dit au Frère : — « Coupez-les « moy bien près, je vous prie. » — Puis, élevant les yeux

Digitized by Google

vers le ciel, il dit : — « Ah ! mon Dieu ! qu'est-ce que de « ce monde ! » — Après qu'ils furent coupés, il porta les deux mains à sa teste comme pour accommoder ceux qui restoient à costé. Le bourreau s'estant avancé presque à costé de luy, il luy fit signe de la main qu'il se retirât ; il fit le mesme (geste) deux ou trois fois ; il prit encore le crucifix et le baisa ; puis, l'ayant rendu, il s'agenouilla de rechef sur le bloc, devant le poteau qu'il embrassa. Et voyant, en bas, devant luy, un homme qui estoit à Monsieur le grand maistre, il le salua et luy dit : — « Je vous prie d'asseurer M. de La Mettraye que je suis « son très-humble serviteur. » — Puis s'arresta un peu et continua : « Dites-luy que je le prie de faire prier Dieu « pour moy. » — Ce sont ces propres mots. De là, l'exécuteur vint par derrière, avec ses ciseaux, pour descoudre son collet, qui estoit attaché à sa chemise. Ce qu'ayant fait, il le luy osta, le faisant passer par la teste ; puis lui mesme ayant ouvert sa poitrine pour abaisser la chemise et découvrir mieux son col, ayant les mains jointes par dessus le poteau, qui luy servoit comme d'un accoudoir, il dit, avec grand sentiment, ces paroles :

« Mon Dieu, je vous consacre ma vie et vous offre « mon supplice en satisfaction de tous mes péchés. Si « j'avois à vivre plus longtemps, je serois tout autre que « je n'ay pas esté ; mais, mon Dieu, puisqu'il vous plaist « que je meure, je vous offre ma mort et mon sang pour « l'expiation de mes fautes, et de tout mon cœur. »

« A ces mots, on luy présenta le crucifix qu'il prit de la main droite, tenant le poteau embrassé, de la gauche ; le baisa, le rendit, et demanda ses médailles au compagnon de son confesseur ; lesquelles il baisa et dit trois

Digitized by Google

fois : « Jésus. » — Après, il les luy remit et, se tournant hardiment vers l'exécuteur, qui estoit là, debout, et n'avoit pas encore tiré son couperet d'un méchant sac qu'il avoit apporté sur l'échafaud, il luy dit : « Que fais-tu « là? Qu'attends-tu? » — Son confesseur s'estant déjà retiré sur l'eschelle, il le rappella et luy dit : — « Mon Père, « venez-moy aider à prier Dieu. » — Il (le Père) se rapprocha et s'agenouilla auprès de luy, le quel récita lors, d'une grande affection, le *Salve Regina*, d'une voix intelligible, sans hésiter, pesant toutes ces belles paroles; et particulièrement estant arrivé à ces mots : «.... *et Jesum, benedictum fructum ventris tui, nobis post hoc exitium ostende,* » et le reste, il se baissoit et levoit les yeux au ciel avec une dévotion et une façon toute ravissante. Après, son confesseur priant, de sa part, ceux qui estoient présents de dire pour luy un *Pater* et un *Ave-Maria*, luy fit dire ces paroles : « *Maria, mater gratiæ, mater misericordiæ, tu nos ab hoste protege et hora mentis suscipe.* » — Et en suite : « *In manus tua, Domine,* etc. » — Pendant quoy, l'exécuteur tira de son sac son couperet, — qui estoit fait comme celuy des bouchers, mais plus gros et quarré. — Enfin (Cinq-Mars), ayant levé, d'une grande résolution, les yeux au ciel, il dit : — « Allons, il faut mourir; mon Dieu, ayez « pitié de moy! » — Puis, d'une constance incroyable, sans estre bandé, posa fort proprement son col sur le poteau, tenant le visage droit tourné vers le devant de l'échafaud et, embrassant fortement de ses deux bras le poteau, il ferma les yeux et la bouche et attendit le coup que l'exécuteur luy vint donner assez pesamment et lentement, s'estant mis à sa gauche et tenant son coupe-

Digitized by Google

ret des deux mains. En recevant le coup, il (Cinq-Mars) poussa une voix forte, comme *Ah!* qui fut étouffée dans son sang; il leva les genoux de dessus le bloc, comme pour se lever, et retomba en la mesme assiette qu'il estoit. La teste n'estant pas entièrement séparée du corps par ce coup, l'exécuteur passa à sa droite, par derrière, et, prenant la teste par les cheveux, de la main droite, de la main gauche, il scia avec le couperet une partie de la trachée artère et la peau du col, qui n'estoit pas coupée. Après quoy, il jeta la teste sur l'échafaud, qui de là bondit à terre où l'on remarqua qu'elle fit encore un demy tour et palpita assez longtemps. Elle avoit le visage tourné vers les religieuses de Saint-Pierre, et le dessus de la teste vers l'échafaud, les yeux ouverts.

« Son corps demeura droit contre le poteau, qu'il tenoit toujours embrassé, tant que l'exécuteur le tira de là pour le despouiller. Ce qu'il fit, et puis il le couvrit d'un drap et mit son manteau par dessus. La teste ayant esté rendue sur l'échafaud, elle fut mise auprès du corps, sous le mesme drap.

« C'est une merveille incroyable qu'il ne témoigna jamais aucune peur, ny trouble ny aucune esmotion, ains parut toujours gay, assuré, inébranlable, et tesmoigna toujours une si grande fermeté d'esprit, que tous ceux qui le virent en sont encore dans l'étonnement.

« M. de Cinq-Mars estant mort, on leva la portière du carrosse, d'où M. de Thou sortit d'un visage riant; lequel ayant salué fort civilement ceux qui estoient là auprès, monta assez vite et généreusement sur l'échafaud, tenant son manteau plié sur le bras droit; où

Digitized by Google

d'abord, jetant son manteau d'une façon allègre, courut, les bras étendus, vers l'exécuteur qu'il embrassa et baisa, en disant : — « Ah! mon frère, mon cher amy que « je t'ayme; il faut que je t'embrasse, puisque tu me « dois aujourd'huy causer un bonheur éternel : tu me « dois mettre dans le Paradis. » — Puis, se tournant sur le devant de l'échafaud, il se découvrit, salua le monde et jeta son chapeau derrière luy, qui tomba sur les pieds de M. de Cinq-Mars. De là, se retournant vers son confesseur, (il) dit, d'une grande ardeur : — « Mon Père, « *Spectaculum facti sumus mundo, et angelis et homi-* « *nibus.* » — Et ensuite : — « *Vias tuas, Domine, de-* « *monstra et semitas tuas edoce me.* » (Suit la traduction, qu'il est inutile de reproduire ici.)

« Le Père (Mambrun) luy ayant dit quelques paroles de dévotion, qu'il escoutoit fort attentivement, il luy dit qu'il avoit encore quelque chose touchant sa conscience, se mit à genoux, luy déclara ce que c'estoit et reçeut la dernière absolution, s'inclinant fort bas. Laquelle ayant reçeue, il osta son pourpoint, puis se mit à genoux et commença le psalme 115, qu'il récita par cœur et paraphrasa en françois, presque tout du long, d'une voix assez haute et d'une action vigoureuse, avec une ferveur indicible, qui paraissoit sur son visage, meslée d'une sainte joie, incroyable à ceux qui ne l'auroient pas veu.... (1)

(1) La paraphrase dont il s'agit est citée tout entière dans notre manuscrit; mais nous passerons sous silence ce morceau, qui est beaucoup trop long et n'offre d'ailleurs aucune espèce d'intérêt historique. Il ne peut servir qu'à prouver une chose, savoir : qu'outre l'ardeur convaincue de ses sentiments chrétiens et sa profonde connaissance des textes saints, de

Digitized by Google

« Tout cela (1) fut accompagné d'une action si vive, si gaie et si forte, que plusieurs de ceux qui estoient esloignés pensoient qu'il fût dans des impatiences, et qu'il déclamoit contre ceux qui estoient causé de sa mort.

« Après ce psalme, estant encore à genoux, il tourna sa veue à main droite, et voyant un homme qu'il avoit embrassé dans le Palais, parce qu'il le rencontra avec un huissier du Conseil, qu'il connoissoit, il le salua de la teste et du corps, et luy dit gaiement : — « Monsieur, « je suis vostre très-humble serviteur. »

« Il se leva, et l'exécuteur s'approchant pour luy couper les cheveux, le P. luy osta les ciseaux pour les donner à son compagnon. Ce que M. de Thou voyant, il les luy prit des mains, en disant : — « Quoy! mon Père, « croyez-vous que je le craigne? N'avez-vous pas bien « veu que je l'ai embrassé? Je le baise, cet homme-là, « je le baise. Tiens, mon amy, fais ton devoir; coupe-« moi mes cheveux. » — Ce qu'il commença de faire; mais comme il estoit lourd et maladroit, le P. luy osta les ciseaux et les fit couper (les cheveux) par son com-

Thou était, à ce moment suprême, en proie à une exaltation religieuse des plus intenses et même voisine du délire. On ne peut nier, au surplus, que les derniers actes du malheureux condamné portent plus ou moins l'empreinte de la disposition d'esprit dans laquelle il se trouvait alors, et qui s'était également manifestée chez son compagnon d'infortune, quoique à un degré bien moindre et d'une manière beaucoup plus contenue.

(1) C'est-à-dire l'improvisation dont il vient d'être parlé. Celle-ci, quoique nécessairement affaiblie et décolorée en passant par la plume de l'auteur de la relation, n'en respire pas moins une éloquence passionnée. Oui, ce dernier discours, dans lequel Auguste de Thou a fait passer tout son cœur et toute son âme, est comme le chant du cygne de cette noble victime si douce, si résignée et si touchante.

Digitized by Google

pagnon. Pendant quoy, il (de Thou) regardoit d'un visage asseuré et riant ceux qui estoient les plus proches, et levoit quelquefois amoureusement les yeux au ciel. Et s'estant teu (tû) pendant quelque peu de temps, il proféra cette belle sentence de saint Paul : — « *Non contemptantibus nobis quæ videntur, sed quæ non videntur; quæ enim videntur temporalia sunt, quæ autem non videntur æterna.* »

« Ses cheveux coupés, il se mit à genoux sur le bloc et fit une offrande de soy-mesme à Dieu, avec des paroles et des sentimens que je ne puis exprimer. Il s'advoua le plus grand pécheur et le plus criminel de tous les hommes ; mais que Dieu luy donnoit une si grande confiance en sa bonté, qu'il craignoit qu'il n'y eût de l'excès ; témoigna un grand regret de sa vie passée, disant que si on luy eust laissé la vie il croyoit qu'il l'eust employée tout autrement qu'il n'avoit pas fait ; demanda à tous un *Pater* et un *Ave-Maria*, avec des paroles qui perçoient le cœur de tous ceux qui l'entendoient. Baisa le crucifix avec grand sentiment d'amour et de joye ; demanda les médailles pour gagner l'indulgence, puis dit : — « Mon Père, ne me veut-on point bander ? » — Et comme le P. lui respondit que cela dépendoit de lui, il dit : — « Ouy, mon Père, il me faut bander. » — Et, en souriant et regardant ceux qui estoient les plus proches, dit : — « Messieurs, je l'advoue, je suis poltron, je crains « de mourir. Quand je pense à la mort, je tremble, je « frémis, les cheveux me hérissent, et si vous voyez « quelque peu de constance en moy, attribuez cela à nos- « tre Seigneur, qui fait un miracle pour me sauver ; « car, effectivement, pour bien mourir en l'estat où je

Digitized by Google

« suis, il faut de la résolution; je n'en ay point, mais « Dieu m'en donne et me fortifie puissamment. »

« Puis (il) mit les mains dans ses pochettes pour chercher son mouchoir afin de se bander, et l'ayant tiré à moitié, il le resserra si vite qu'on ne le vit point, sinon ceux qui estoient près de luy, sur l'échafaud. Et pria de fort bonne grâce ceux qui estoient en bas de luy jeter un mouchoir. Aussitost on luy en jeta deux ou trois; il en prit un et fit grande civilité à ceux qui luy en avoient jeté, les remerciant avec affection et promettant de prier Dieu pour eux au Ciel, n'estant pas en son pouvoir de leur rendre ce service en ce monde.

« L'exécuteur vint pour le bander de ce mouchoir; mais comme il le faisoit fort mal, mettant les coins du mouchoir en bas, qui couvroient sa bouche, il le retroussa et s'accommoda mieux. Après, il mit son col sur le poteau qu'un Frère Jésuite avoit torché de son mouchoir, parce qu'il estoit tout mouillé de sang, et demanda à ce Frère s'il estoit bien; qui luy dit qu'il falloit qu'il advançat mieux sa teste sur le devant, ce qu'il fit; en même temps, l'exécuteur s'apercevant que les cordons de sa chemise n'estoient point déliés, et qu'ils luy tenoient le col serré, luy porta la main au col pour les dénouer; ce qu'ayant senty, il demanda : — « Qu'y a-t-« il? Faut-il encore oster la chemise? »—Et se disposoit desjà à l'oster. On luy dit que non, qu'il falloit seulement dénouer les cordons; ce qu'ayant fait, il tira sa chemise pour descouvrir son col et ses espaules. Et ayant mis sa teste sur le poteau, il prononça ces dernières paroles, qui furent : — « *Maria mater gratiæ, mater misericordiæ, tu nos ab hoste protege,* » etc.; puis : — « *In ma-*

Digitized by Google

nus tuas, » etc. — Et lors ses bras commencèrent à trembloter en attendant le coup, qui luy fut donné tout au haut du col, trop près de la teste. Du quel coup son col n'estant coupé qu'à demy, le corps tomba au costé gauche du poteau, à la renverse, le visage contre le ciel, remuant les jambes et les pieds et haussant faiblement les mains. Le bourreau le voulut renverser pour achever par où il avait commencé ; mais, effrayé des cris que l'on faisoit contre luy, il luy donna trois ou quatre coups sur la gorge, et ainsi lui coupa la teste, qui demeura sur l'échafaud.

« L'exécuteur l'ayant despouillé, porta son corps, couvert d'un drap, dans le carrosse qui les avoit amenés (cela s'entend naturellement des deux suppliciés); puis il y mit aussi celuy de M. de Cinq-Mars et leurs testes, qui avoient encore toutes deux les yeux ouverts, particulièrement (celle de) M. de Thou, qui sembloit estre vivante. De là ils furent portés aux Feuillants, où M. de Cinq-Mars fut enterré devant le maistre autel ; M. de Thou a esté embaumé et mis dans un cercueil de plomb pour estre transporté en sa sépulture, » etc. (1)

F. Rolle.

(1) Ici se termine la partie véritablement essentielle de cette Relation, que l'auteur prolonge encore de quelques alinéas qu'il consacre exclusivement à des réflexions philosophiques sur la fin si horrible et si prématurée du jeune favori de Louis XIII et de son ami de Thou ; sur l'inconstance de la Fortune, l'incertitude des choses de ce monde et la fragilité de notre nature. Cette conclusion édifiante n'ayant point de rapport avec notre affaire, nous n'en parlerons pas autrement.

Digitized by Google

DISSERTATION SUR L'ORIGINE

DES

TERMINAISONS DES NOMS DE LIEUX EN *AC* ET EN *ENS*

SI COMMUNES DANS LE MIDI ET DANS L'OUEST DE LA FRANCE.

La terminaison en *ac*, si commune pour les terminaisons de lieux dans le Midi, est évidemment d'origine latine. C'est la corruption de la terminaison *acum*, usitée pour les noms des lieux romains (1). Mais que signifie cette terminaison *acum ?*

Quelques-uns prétendent qu'elle vient d'*aquâ*, dont elle est l'abréviation. Mais je ne saurais admettre ce sens; car un grand nombre de lieux possédant cette terminaison de *ac*, ou une terminaison semblable, n'ont point d'eau auprès d'eux, ou, du moins, point de cours d'eau assez important pour leur donner leur nom. Je croirais plutôt que *acum* veut dire propriété, maison, demeure. C'est l'opinion, je pense, des linguistes anciens et modernes. Nous trouvons *acum* terminant non seulement les noms des villes anciennes, mais encore ceux des moindres lieux, des métairies, des villas; ainsi l'*Avitacum*, le *Taionacum* de Sidoine Apollinaire, et autres.

Cette terminaison *acum* s'est conservée plus pure dans les provinces du midi de la France, la Guyenne, le Lan-

(1) Cette syllabe latine *acum* semble empruntée du verbe grec Εχειν, Εχω, Dorien Αχειν, Αχω, avoir, posséder.

Digitized by Google

guedoc, où les peuples barbares du Nord ne se sont pas établis en aussi grand nombre, et où la langue latine est restée plus longtemps intacte. Ainsi, elle a conservé la terminaison *ac*. Mais dans les autres pays, tels que le nôtre, elle a dégénéré en *at* : Jayat, Viriat, Mézériat, Foissiat, Leymiat, et cent autres qui, il y a quelques siècles, se nommaient Jayac, Viriac, Mézériac, Foissiac, Leymiac, et les titres latins les nomment *Jaiacum*, *Viriacum*, *Meseriacum*, *Fossiacum*, *Limiacum*. Mais, dans nos provinces, la terminaison *acum* a bien subi une autre transformation; elle s'est changée en *eux*, terminaison de beaucoup de noms de lieux et de villages dans l'est de la France. Comment cela s'est-il opéré? Par la suppression de la lettre *c* : car, dans la transformation du langage, les lettres dures, gutturales, dentales, se suppriment les premières, ainsi que les lettres sourdes, telles que l'*m*. L'*acum* est donc devenu *aum* : l'*m* finale s'élidant dans la prononciation, il est resté *au* qui, peu à peu, s'est changé en *eu* (1). Ainsi, j'ai dans mon canton Mizérieux, Toussieux, Massieux (2), qui, dans les anciens titres latins, sont nommés *Miseriacum*, *Toxiacum*, *Maxiacum*, et, dans les cantons voisins, Savigneux, Ambérieux, Monthieu, Bouligneu, Meximieux, Beligneux, Cordieux, Rillieu, qui, dans les anciens titres, se nommaient *Salviniacum* (3), *Boliniacum*, *Amberiacum* (4), *Montiacum*, *Maxi-*

(1) La preuve que l'*a*, dans la transformation des noms latins en noms modernes, se change en *e*, se trouve dans le nom *Maximiacum*, changé en Meximieux et Messimy.

(2) Ce n'est que dernièrement que l'usage a ajouté à ces noms un *x* final.

(3) Ainsi nommé dans le récit d'une conférence tenue, en 499, entre les catholiques et les ariens, en présence du roi de Bourgogne Gondebaud, qui y avait une maison de plaisance.

(4) Autre résidence de Gondebaud, qui y rédigea, en 501 ou 517, la loi dite Gombette : *In castro Amberiaco*.

Digitized by Google

miacum, *Beliniacum*, *Cordiacum*, *Religiacum*. Presque tous ces lieux ont dû leur origine à des villas, à des métairies possédées par d'anciens Romains. La plupart ont conservé le nom de leurs propriétaires. Ambérieu seul rappelle le nom des *Ambarres*, qui occupaient notre territoire, et dont il était probablement le *Mediolanum*, ou capitale.

Dans quelques-uns de nos villages l'*acum* s'est terminé en *ay*, comme Genay, Montanay, Mionnay, *Jannaium*, *Montanacum*, *Medionacum*. Quelquefois même, il s'est supprimé entièrement, comme Messimy, Corcy, *Maximiacum*, *Corciacum*.

Les autres provinces de l'est et du sud de la France me fourniraient encore de nombreux exemples confirmant mon opinion; mais notre pays m'offre assez de preuves pour que je ne porte pas mes investigations plus loin. Cependant, remarquons qu'en Italie, beaucoup de noms se terminent en *aco* et en *ago*, qui rappellent l'*acum* des Latins

La terminaison *ens*, *ins*, à mon avis, a une origine toute différente; elle est germanique; elle a été importée dans la Gaule par les nations du Nord qui l'ont envahie à plusieurs reprises et s'y sont établies. Elle vient d'*ing*, syllabe si commune dans les langues germaniques, et qui commence ou termine un grand nombre de villes et de lieux. Cette syllabe signifie champ. Il serait trop long d'énumérer les noms des lieux qui, en Allemagne, commencent et se terminent par *ing*. Ceux qui connaissent la langue et la géographie de ce pays savent qu'ils sont en très-grand nombre. En Angleterre, en Hollande, en Belgique, contrées peuplées par les Saxons, plusieurs noms commencent et se terminent ainsi. En Angleterre, un assez grand nombre de lieux prend cette terminaison : Hastings, Barking, Barling, Blenking, Brading, etc. Près de trente noms de villes et de paroisses com-

Digitized by Google

mencent par cette syllabe : Ingham, Ingatestone, et le reste. *Ing* se trouve au milieu du nom de quelques autres : Bantingford, Cardington, etc. En Hollande, nous trouvons la ville de Flessingue; en Belgique, Ingham, Ingelmunster commencent leurs noms, et Turcoing, Varcoing, Houding Pepinghem, Beeringhem le terminent par cette syllabe. Dans nos contrées, nous avons cette terminaison pour quelques-uns de nos noms de lieux, mais adoucie et modifiée en *inge*, tels que Retissinge, Arcinge, Sévelinge, Maringe, Molinge. Dans la Franche-Comté et dans la Lorraine, cette syllabe germanique est changée en *ange*, tels que Morhange, Andelange, Vendrange, un grand nombre de noms de cette dernière province, et Louvetange, Auxange, Malange, et plusieurs autres en Franche-Comté.

Mais la terminaison *ens* ou *ans* se trouve aussi dans nos pays, comme dans les contrées du sud-ouest, et avec la même signification. Nous avons dans nos environs Mogneneins (champ des moines), Champteins, Chaleins, Chaneins, Vandeins, Francheleins, Baneins, etc. ; Dortan, Arnan, Arbant, et en Franche-Comté, Ampans, Champvans, Neublans, Blandans, et bien d'autres encore.

Enfin, même l'Italie, la Lombardie surtout, a cette terminaison germanique, reste du passage et des invasions des Teutons et des Francs, comme Martinengo (champ de Martin), et Marengo, si célèbre dans nos fastes guerriers (champ de Marius, ou plutôt de Marie).

L'abbé Jolibois.

Digitized by Google

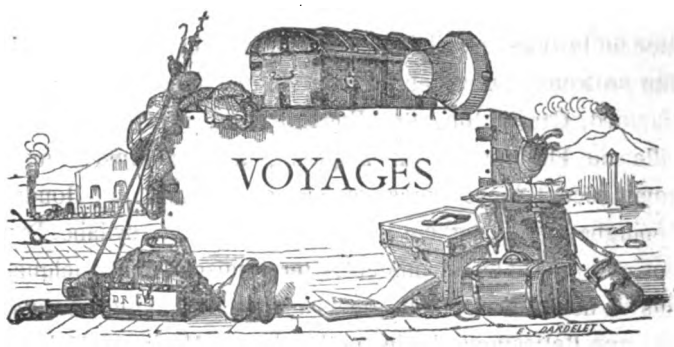

L'ORIENT D'EUROPE AU FUSAIN

7 mai 1868.

La route du Pirée à Athènes est fort jolie au clair de la lune; elle traverse des vignes et des bois d'oliviers qui paraissent bien cultivés.

On a eu soin, pour la plus grande satisfaction des voyageurs, de la border de peupliers argentés, de petites guinguettes et de patrouilles à pied et à cheval.

Bientôt se dessinent dans le ciel des colonnades, des frontons noirs, des ombres crénelées : c'est le temple de Jupiter, celui de Thésée et l'Acropole. Nous entrons dans une atmosphère toute parfumée de senteurs énervantes; ce sont les jardins d'Athènes qui nous souhaitent la bienvenue et nous envoient les parfums de leurs orangers, acacias, nymphéas, roses et jasmins.

La ville est éclairée au gaz; c'est un malheur! L'architecture des maisons est d'un assez bon style et, au

Digitized by Google

clair de la lune, rien ne serait facile comme d'avoir l'illusion antique.... mais ce gaz!

Vendredi 8 mai 1868.

Ce matin nous suivons la rue d'Eole, où notre hôtel est situé. Elle nous conduit à la *tour des vents*, monument romain qui servait de girouette et d'horloge. Indépendamment des lignes tracées pour le cadran solaire, on voit encore l'aqueduc qui amenait l'eau à une clepsydre placée dans l'intérieur.

Sur la place qui entoure le monument, nous assistons à un transport de brigands prisonniers. On les fait sortir de la prison, les coudes liés à la mode antique mais peu serrés, et on en charge quatre grandes charrettes. Ils ont assez bon air; quelques soldats les escortent; la population paraît leur être très-sympathique. Leurs femmes et leurs enfants viennent leur dire adieu; les soldats semblent fort touchés. Quant aux prisonniers, ils partent assez gais.

Naturellement nous voulons savoir où on les emmène et nous nous adressons à un officier qui ne comprend, hélas, que le grec. Il en fait venir un second qui dit quelques mots français, et nous apprenons que ce sont des prisonniers. Nous l'avions deviné.

Nous insistons pourtant en indiquant la direction que le convoi a prise. Soudain l'officier paraît illuminé, il a compris enfin. Il fait avancer un soldat et lui intime l'ordre de nous conduire dans le sens de nos gestes. Nous suivons notre guide jusqu'à une porte verrouillée gardée par un geôlier à mine rébarbative. Après quelques mots échangés entre notre escorte et le geôlier, les verroux se tirent et l'on nous dit d'entrer.

Digitized by Google

Cela paraît très-noir derrière cette porte; est-ce que notre importunité à l'égard de l'officier aurait été prise en mauvaise part? est-ce que par hasard on nous mènerait en prison? Nous hésitons à nous introduire dans ces sombres cachots. Pourtant la curiosité l'emporte et nous nous trouvons dans une petite mosquée sarrazine encombrée de reproductions en plâtre. C'est une étrenne qu'il nous faut donner à notre pseudo-geôlier pour nous avoir montré, *par ordre supérieur*, des copies insignifiantes.

Lorsque les chaleurs de midi sont passées, il y a ici une charmante promenade à faire. Suivre le boulevard bordé d'élégants poivriers qui longe le jardin du roi et arriver au temple de Jupiter sur les bords de l'Ilissus. On s'installe à l'ombre des énormes colonnes qui paraissent s'élancer à perte de vue jusqu'au fond du ciel et l'on se fait servir une tasse de café turc arrosé d'un verre d'eau fraîche, puisée à la fontaine sacrée de Callirhoë. La vue se repose sur des champs, sur des moulins à vent dont les ailes réunies par les extrémités forment une sorte d'ombrelle fendue entre les baleines; puis le regard s'étend sur les collines de Musée et sur les côtes du golfe. A droite, au premier plan, se présente l'arc d'Adrien, et, au-dessus, l'Acropole sombre et dentelé. Pendant que nous admirons, des soldats viennent faire l'exercice sur la plate-forme du temple. Il est assez curieux de voir les descendants des guerriers de Marathon crier : *Portez armes!* » et manœuvrer sur l'air de la *Casquette* que les clairons soufflent à pleins poumons. Beaux militaires, du reste, les Grecs ont pour idéal le troupier français; ils ont remplacé l'élégant costume du palicare par le képi et la veste collée aux reins, les éclatantes guêtres brodées par le prosaïque pantalon, et ils croient progresser.

La fraîcheur venue, nous allons au temple de Thésée,

Digitized by Google

sur lequel nous ne jetons qu'un coup-d'œil, car la nuit arrive et nous voudrions voir le Pnyx, l'ancienne tribune. Mal renseignés, nous errons de collines en collines jusqu'au tombeau ne Philopappos, élégant et grandiose émicycle, perché, ruiné et chancelant, sur un sommet fort en vue. Les nombreuses sculptures qui l'ornaient donnent, quoique fort mutilées, une idée de son ancienne beauté.

Le crépuscule nous envahit. Au loin, nous voyons le golfe. La mer semble d'argent et l'île de Salamine se détache en noir sur les côtes de Mégare; Egine s'estompe dans la brume, et l'on se prend à penser aux grandes choses accomplies dans cette petite bande blanche qui scintille au fond de la fertile plaine du Céphise. On croit voir Xercès en déroute malgré sa formidable puissance; on se souvient de la reine Arthémise se battant comme un homme et des satrapes fuyant comme des femmes; on songe à Thémistocles...

Et l'on se retourne pour voir Athènes. La ville moderne se présente par échappées entre les collines noires qui l'entourent. Parmiles maisons blanches, noyées dans les vapeurs du soir, les lumières commencent à briller. Tandis qu'au dessus, calme dans sa splendeur, presque pensif, le Parthénon montre aux hommes ce que peut un peuple quand il sait réunir, à un moment donné, un vif sentiment du beau et un sincère entraînement vers le bien.

Samedi, 9 mai.

Nous partons de bonne heure pour visiter l'Acropole en passant par la porte de l'Agora.

Les Propylées, le Parthénon, la Pinacothèque, l'Erechthéion, le petit temple de la Victoire sans ailes, les mille

Digitized by Google

débris qui jonchent le sol et les splendides bas-reliefs que les Anglais ont bien voulu laisser, tout cela nous étourdit tant soit peu. Aussi, après avoir vu l'ensemble, nous revenons déjeuner légèrement ahuris.

Pour nous remettre des fatigues archéologiques du matin, nous parcourons les faubourgs qui mènent au temple de Thésée en longeant les restes du Prytanée.

Stop dessine un peu partout ; les indigènes s'y prêtent avec gaieté. Je ne sais si je reviendrai sur l'impression première, mais le peuple d'Athènes me plait beaucoup. Il est tout de suite ouvert, gracieux et bienveillant, très-curieux, un peu naïf, grand enfant en somme. Je crois qu'en France, après avoir exalté les Grecs outre mesure, nous avons avec trop de facilité accepté l'idée que c'est un peuple de gredins. Maintenant qu'ils n'ont plus le prestige de l'oppression turque, ils nous paraissent stérilement turbulents ; nous ne les voyons plus qu'à travers des histoires de brigandages et de pirateries, et je crois qu'avec notre manière de tomber dans les extrêmes, nous jugeons faux.

Peut-être, après tout, ces amis d'un instant que nous nous faisons aux coins des rues ne seraient pas d'un commerce bien solide si nous voulions pousser les relations plus avant ; aussi nous ne leur demandons que le dévouement qu'on réclame du premier venu. Si ce sont des vauriens, ils sauvent admirablement les apparences ; ils sont polis et complaisants ; nous n'en voulons pas davantage.

Parmi nos intimes improvisés, je puis tout à mon aise étudier le type grec. J'en trouve deux spécimens très-tranchés : l'un que j'appellerai le type *palicare*, au nez alourdi, aux traits accentués, aux cheveux raides et noirs. L'autre est la reproduction aussi exacte que possible des

Digitized by Google

sujets du Parthénon. Ce n'est guère que chez les enfants et les adolescents que l'on peut retrouver ces traces de race antique, et encore très en détail ; il faut même un certain effort, mais plus d'attention que d'imagination.

Presque tous ont le milieu du front rempli et le bas des joues arrondi, caractère fort rare ailleurs. Du reste, il ne faut pas s'imaginer qu'au temps de Périclès les Adonis se voyaient en foule dans les rues. Malgré la préoccupation constante des gens d'alors de se faire le visage beau et le corps parfait, on sait avec quelle peine Phidias exécuta son idéal, en prenant à l'un la nuque, à l'autre la poitrine, à celui-ci l'oreille, à celui-là les yeux, etc. Et je suis persuadé que si un nouveau Phidias se présentait dans Athènes, il pourrait refaire le travail de son devancier avec une assez grande richesse de matériaux.

Le temple de Thésée, qui est le mieux conservé de la Grèce, contient une sorte de musée où il y a de fort belles choses, mais tout cela entassé sans ordre. Les catalogues sont inconnus ici.

J'y ai remarqué un jeune homme debout qui rappelle, comme pose, l'Achille du Louvre et, comme modelé, le gladiateur ; les pieds manquent ; il a été trouvé à Eleusis.

Un bas-relief, également d'Eleusis, parait antérieur à Phidias ; c'est un jeune homme entre deux femmes. On voit que l'artiste, embarrassé pour représenter de trois quarts l'œil d'une des femmes, a pris, comme les anciens Egyptiens, le parti de mettre un œil de face dans un visage vu de côté.

Beaucoup de têtes funéraires sont fort bien sculptées. La plus belle, à mon avis, représente un jeune chasseur élevant un lièvre au-dessus de son chien ; indépendamment des grâces de l'ensemble et de la pureté des lignes,

Digitized by Google

il faut admirer la vie qui circule dans ce corps; la poitrine respire, la tête pense, la chair frémit.

On a mis sous verre un bas-relief trouvé à Marathon. C'est un guerrier qui a tout le caractère archaïque. Ce marbre est une des plus anciennes sculptures grecques connues. Or, je suis bien aise de retrouver là, dans sa pureté, le type palicare ; il ne manque à ce soldat qu'une grosse moustache pour être complet. Ceci prouve donc que si l'école du Parthénon n'a pas reproduit les traits les plus répandus maintenant en Grèce, ce n'est pas une preuve qu'elle ne les avait pas sous les yeux, mais une constatation de l'aversion qu'elle avait pour ces physionomies.

Au sortir du temple, nous parcourons sur la colline des Nymphes l'emplacement de l'Athènes primitive. On voit encore, taillée dans le rocher, la démarcation des maisons ; sur un seuil est écrit, en larges caractères archaïques, ορος θεου (montagne de Jupiter). Tout auprès est la tribune aux harangues , coupée dans le roc et dominant une plate-forme supportée par d'énormes blocs pélasgiques. L'orateur, placé sur une sorte de piédestal, avait à sa droite l'Acropole, le fronton du Parthénon ; devant lui, l'Agora, puis le Pentélique, et son regard s'étendait sur les champs cultivés par les Athéniens. On peut dire, sans métaphore, que la *chose publique* était sous ses yeux, et la vue des objets mis en cause dans les discussions devait donner un grand poids aux arguments.

Le soir, nous allons au théâtre. On joue (le croirait-on ?) *Orphée aux Enfers* du μουσικοδιδασκαλου ωφεμπακου, et en français encore !

En somme, c'est très-mauvais.

A côté du théâtre, il y a une colonne antique autour

Digitized by Google

de laquelle on a construit, il y a peu de temps, une petite chapelle. La colonne est encastrée dans le temple et dépasse la toiture comme une cheminée. Les savants l'appellent la colonne d'Esculape. Elle fut mise en grande vogue vers le IIIe siècle, lorsque le grand mouvement spirite émotionna toute l'Asie-Mineure, et mêla les incantations à la pharmacie. On avait criblé la pierre d'une quantité de petits clous, et lorsque quelqu'un tombait malade, on y attachait à son intention un petit morceau de laine ; il paraît que, si on avait soin de faire cela suivant certains rites, c'était souverain contre le mal.

Lorsque la foi chrétienne remplaça le paganisme, les braves Athéniens ne voulurent pas perdre le bénéfice d'un si excellent médecin, et si peu coûteux. Ils firent bénir la colonne, construisirent un édicule autour, et les petits morceaux de laine continuent, comme par le passé, à sauver l'humanité souffrante.

Dimanche, 10 mai.

Nous entendons la messe grecque dans différentes chapelles et dans la cathédrale. Les églises grecques ont un jubé entièrement fermé derrière lequel se célèbrent les saints mystères. La foule assiste debout sans rien voir; des chantres à la voix nasillarde psalmodient des mélopées assez semblables à nos plain-chants. A la cathédrale, les chanteurs, mieux dressés, avaient du rhythme, de la mélodie, et finissaient souvent en tierce.

Digitized by Google

Presque toujours une voix fait une pédale de basse et maintient le son, même lorsque le chant s'arrête ; j'ai cru d'abord entendre un basson qui donnait le ton.

Parfois, le rideau, qui ferme la porte du sanctuaire, s'écarte, et le patriarche célébrant vient prononcer quelques paroles, puis il se retire et le rideau se ferme.

Les assistants sont peu nombreux et exécutent force signes de croix à la grecque, de droite à gauche, terminés chacun par un salut.

La plupart des Grecs sont croyants et pratiquants, au moins à Pâques. Ils ont une petite religion, mignonne comme leurs églises, facile et pas hargneuse du tout. Les popes ne s'occupent que de leur service religieux ; la politique, les questions d'éducation et autres les laissent indifférents. Ils croient inutile de faire de longs sermons destinés à convaincre ceux qui ont déjà la foi. Peu exigeants, ils ont fait au peuple une croyance douce et commode.

C'est, en somme, le système de l'ancien paganisme. Les Grecs ont remplacé leur Olympe par une douzaine de saints principaux. Chaque temple, transformé en église, a pris le vocable du saint dont les attributions ou le nom pouvait avoir quelque rapport avec le dieu primitivement vénéré ; ainsi, saint Elie (Ηλιοσ, le soleil) remplace Apollon, sainte Sophie (ζοφιε, la sagesse) a pris les temples de Minerve, saint Georges et saint Michel se sont substitués aux Dioscures et à Hercule, saint Vincent, patron des vignerons, a détrôné Bacchus, et ainsi des autres.

Au milieu de cet état-major, Dieu leur apparaît dans le vague comme Jupiter ; ils sont peu liés avec lui et plus à l'aise avec ses saints.

Quant à la morale du Christ, prévue par les philo-

Digitized by Google

sophes, elle a sensiblement épuré les mœurs à la surface et elle a dispensé les nouveaux venus de chercher mieux.

Il y a eu aujourd'hui une séance curieuse dans l'antique théâtre qu'Hérode Atticus, riche particulier, fit construire sur le flanc de l'Acropole.

Les élèves de l'Université représentaient l'Ajax de Sophocle avec tous les accessoires et jeux de scène qui étaient en usage du temps de l'acteur.

Cette reproduction saisissante m'a fait une impression indicible. Les jeunes gens jouaient avec une élévation de sentiment, une vérité d'expression qui transportait l'auditoire. Et puis, cette langue grecque est si belle, si sonore, que nous-mêmes, qui ne la comprenions pas, nous étions tout émus. Les vers lancés avec âme par les acteurs semblaient réveiller les échos qui dormaient dans les vieilles pierres depuis des siècles ; l'enceinte dégradée se ranimait sous le souffle de l'art, c'était une véritable résurrection !

Bravo, jeunes gens! Vous faites là une belle action. Honorez vos anciens maîtres, ce sera du vrai patriotisme, surtout lorsque vous interprèterez vos vieux poètes avec un talent pareil.

Ajax était fort beau, sombre, sauvage, dramatique et naturel. Le rôle de la jeune captive était rempli par un bel adolescent à la voix de tragédienne. Quelle noble fille que ce gamin de seize ans !

Renseignements pris, ce gamin de seize ans se trouve être une actrice. Ah ça, est-ce qu'à l'université d'Athènes on a des professeurs de déclamation de cet âge et de ce sexe ? Voilà un enseignement secondaire des garçons qui me paraît présenter quelque agrément.

Dans cette représentation, il y avait bien, pour tout

Digitized by Google

dire, des revers à la médaille. Le public était peu nombreux, tandis qu'hier nous avons failli n'avoir pas de place à *Orphée aux enfers*. Les costumes étaient romains et quelques jeunes interprètes des chœurs, accoutrés de vêtements criards, s'étaient fourré sous le nez d'énormes moustaches postiches, dignes de vieux palicares.

Pendant les entr'actes, une musique d'amateurs exécutait sur d'assez bons instruments autrichiens des fantaisies italiennes. Il paraît que les musiques d'harmonie ont du succès ici. Celle-là, quoique peu nombreuse, était très-convenable. Malheureusement, tout cet ensemble manquait de cachet antique ; ce mélange de scènes homériques et de polka-mazourkes nous rappelait trop souvent que le public portait des chapeaux de Bordeaux et des habits de Paris en guise de chlamydes.

Le soir nous errons par la nuit sur les bords de l'Ilissus, en face l'ancien stade qui servait aux courses. C'est encore Hérode Atticus qui avait agrandi et orné ce vaste hippodrome construit entre deux collines. Le tombeau du donataire avait été élevé sur une de ces éminences. Du reste, il fait très-noir et nous ne pouvons admirer que de confiance.

La population endimanchée est répandue dans la campagne. L'air chargé des parfums du printemps retentit de chansons et de rires. Les collines couvertes d'habitations éclairées à l'intérieur semblent des papiers de dioramas lumineux et perforés.

Après avoir pris du café dans une sorte de cabaret perdu parmi les bosquets, nous revenons chez nous à travers la ville encore fort animée malgré l'heure avancée.

Digitized by Google

Lundi 11 mai.

A quatre heures du matin nous étions en voiture sur la route du Pentelique.

Laissant le Lycabette à gauche et allant parallèlement au Mont Hymète, nous traversons un pays dont la culture et l'aspect ne diffèrent en rien de ce qu'on voit en Provence. Le premier groupe de maisons que l'on rencontre est l'antique Alopèce, patrie de Socrate et d'Aristide.

Avant d'arriver à Khalandria, joli village aux frais ruisseaux, nous dépassons une petite patrouille composée de quatre hommes et un caporal; ils marchent d'un pas rapide et nous saluent avec respect, ce qui nous étonne un peu.

C'est à Khalandria, autrefois Cholarge, pays de belles femmes, que naquit Périclès.

A mesure que nous approchons des premiers contreforts du Pentelique, la nature devient plus boisée et plus agreste. Nous sommes vraiment dans les montagnes et la route contourne des vallons pittoresques.

Au bout de deux heures, nous arrivons à un bois d'énormes oliviers qui précèdent une superbe salle d'ombrage plantée de peupliers blancs séculaires.

Les sources jaillissent de toutes parts, tout est vert, frissonnant, tacheté d'ombre et de lumière. A travers les arbres on aperçoit les blanches constructions d'un couvent de moines. C'est là que nous devons laisser les chevaux et commencer l'ascension à pied.

Nous entrons dans le monastère. Les moines sont à l'église et chantent l'office. Devant quelques-uns de jolis moinillons de quatorze ans récitent à haute voix les versets chantés. Ce mélange de paroles et de musique est assez étrange. La chapelle est comme tous les sanctuaires

Digitized by Google

grecs ; on y trouve beaucoup de peintures et un jubé clos.

La cérémonie terminée, Stop dessine rapidement quelques portraits et s'abouche avec un des pères qui parle italien. Nous demandons un guide pour nous conduire. Le révérend, qui du reste est assez crasseux, refuse de nous donner un des petits apprentis moines que nous lui désignons et s'offre lui-même ; c'est vraiment trop d'honneur pour nous, et nous éprouvons quelques regrets à voir ce vénérable vieillard à barbe blanche nous précéder dans le rude sentier.

Pendant ces pourpalers, la patrouille, que nous avions rencontrée en route, était arrivée au couvent et faisait mine de nous escorter. Nous commençons à flairer une gracieuseté de l'ambassadeur de France qui savait notre projet d'excursion. En effet, les soldats déclarent qu'ils doivent accompagner *deux grands seigneurs ;* or, les grands seigneurs, c'est nous.

Notre armée inattendue ne laisse pas que de nous embarrasser un peu, d'autant que nous sommes persuadés de l'absence de danger ; on monte au Pentelique tous les jours sans rencontrer le moindre brigand. Pourtant les ordres qu'à reçus le caporal sont formels, et, malgré notre instance pour monter seuls, il nous faut subir l'escorte.

On aura longtemps beaucoup de peine à bien comprendre, en France, le brigandage grec. Il diffère complètement du banditisme corse occasionné par le malentendu des vendettas et de la police. Il n'a non plus aucun rapport avec le banditisme italien et la piraterie des îles, issus de la paresse et de la misère des indigènes.

Le brigandage grec est une institution qui a ses racines dans les idées politiques et religieuses les plus vivaces. A l'époque de la guerre de l'indépendance, les courageux palicares entreprirent de protéger les cultivateurs

Digitized by Google

contre les agressions de toutes sortes qui les menaçaient; ils s'armèrent et prirent le parti de faire les gendarmes par les montagnes. La guerre finie, ces héros en disponibilité avaient perdu toute habitude d'occupation, autre que cette émouvante existence du klephte. Ils continuèrent à protéger les paysans et les moines; mais, comme il faut vivre, ils faisaient de temps à autre payer rançon aux riches voyageurs. Et cela, quoi qu'en dise M. About, sans cruauté et dans un but essentiellement philanthropique, pour les frais du culte, si je puis m'exprimer ainsi. C'est une sorte de subvention forcée que les gros propriétaires du pays payent tous les ans comme un impôt, et que les étrangers subissent comme une douane.

Beaucoup de ces percepteurs armés ne gardent rien pour eux et donnent tout aux pauvres. Lingo, lui, qui exerce en Morée, demande à chaque voyageur ce qu'il a sur lui, et si le passant n'a pas vingt drachmes, il complète la somme. C'est tout simplement, dans ce cas, une application pratique du socialisme.

Il est probable qu'insensiblement les vieux palicares auraient été remplacés avec avantage par de vrais gendarmes; mais on a eu la malencontreuse idée d'en décapiter quelques-uns et cela les a posés en martyrs; l'enthousiasme s'en est mêlé, ils ont pris des élèves.

Malgré tout, l'institution est en décadence, et si on en parle encore c'est pour flatter le pays et renforcer les impressions des voyageurs.

Voilà pourquoi nous avions derrière nous quatre hommes et un caporal.

Et il n'y avait pas à dire, ces braves gens prenaient leur rôle au sérieux à tel point que nous ne pouvions nous arrêter pour cueillir une fleur, regarder le paysage, faire un calembour... ou autre chose sans avoir à deux pas de nous notre escorte au port d'arme.

Digitized by Google

Après avoir traversé des bois pittoresques arrosés de cours d'eaux, nous nous engageons dans la partie aride de la montagne. De grandes carrières de marbre abandonnées, noircies par le temps, se dressent de toutes parts; le sentier, à peine indiqué, court parmi les fragments éblouissants de blancheur, noyés dans des détritus micacés qui scintillent comme le diamant.

L'ascension est pénible et dure deux heures. Notre patriarche, *pater Baconia* — c'est son nom — marche en avant sans s'arrêter et court comme un vieux cheval de fiacre. Avec notre prêtre en tête du cortége, nos soldats par derrière, nous avons assez l'air de monter à l'échafaud.

A moitié chemin nous trouvons une vaste grotte dont une partie est transformée en chapelle peinte. Nos soldats vont dévotement baiser chaque image et multiplient avec rapidité les signes de croix; ils mettent dans ce geste réitéré une action tellement fébrile qu'elle ferait croire à une maladie nerveuse.

Nous décidons le caporal à laisser là trois de ses hommes, comme en un poste d'observation éminemment stratégique. Notre corps d'armée ainsi divisé, nous reprenons notre chemin à travers les blocs roulants.

A mesure que nous montons l'horizon s'étend, l'Attique se resserre, les chaines de montagnes se dessinent, les côtes s'accentuent et le panorama, d'une teinte fade, occasionnée par la position du soleil et par une vapeur mate qui couvre le paysage, le panorama, dis-je, malgré son absence de couleur, devient singulièrement imposant.

Près du sommet, je trouve les restes d'un tombeau de l'âge de pierre entouré d'une enceinte ronde formée de pierres brutes et plates posées sur champ; il est orienté au midi. Avis aux archéologues. Ce tombeau est *incontestablement* de la plus haute antiquité... à moins qu'il n'ait

Digitized by Google

été établi récemment par les Turcs, qui dans leur indolence et leur horreur des reproductions artistiques, font à tout moment, et sans s'en douter, des monuments celtiques à l'instar des tumulus de l'époque la plus reculée.

Enfin, après avoir franchi quelques rochers tourmentés et bizarres, nous arrivons au point culminant.

Quelle admirable carte de l'Attique ! D'abord Athènes, au sud ; on distingue l'Acropole ; le Lycabette paraît à peine, ce n'est plus une montagne, c'est un tertre, ou plutôt ce fragment de pierre que Minerve portait dans ses bras pour l'ajouter à l'Acropole et qu'elle laissa choir maladroitement en apprenant qu'on avait découvert le mystère de son fils *in partibus*, Erecthée ; quel Dieu n'a eu ses distractions ? Dans la mer, à droite, Salamine, à gauche, Egine. Puis en tournant à l'est, le Mont Hymète, précédant une série de montagnes sauvages qui se succèdent jusqu'au cap Sanium. Après, vient un grand morceau de mer parsemé d'ilots noirs et surmontés à l'horizon de silhouettes grises qui sont les Cyclades. Derrière nous, le canal d'Egripos nous sépare de l'Eubée.

Entre le canal et le Pentelique, au pied des montagnes, nous apercevons une toute petite plaine, bien cultivée ; la mer la borde d'un golfe bleu et tranquille ; la plage de sable harmonieusement dessinée lui fait une frange d'argent. Nous saluons, car c'est la fameuse plaine de Marathon.

Bien au delà, du même côté, la vue s'étend de sommets en sommets jusqu'au Mont Œta, couvert de neiges. Enfin, en tournant vers l'ouest, on devine dans la brume, Platée, Eleusis et les montagnes de Corinthe.

Pendant que nous admirons et que nous nous recueillons, le bon père qui s'était écarté, pousse un cri et appelle les soldats ; ceux-ci se précipitent en courant, l'épée nue. Nous voilà tout émus : serait-ce les brigands ?

Digitized by Google

Nous nous dirigeons avec empressement pour porter le secours de notre faible bras à ces fils de héros, et nous voyons les sabres très-occupées à déraciner du pissenlit. Le savant père avait aperçu de la salade et pensé qu'il n'était pas indigne du glaive des Athéniens de récolter l'herbe savoureuse.

Enfin, nous pouvons tout de même dire que notre escorte a dégaîné, c'est là, certes, une impression de voyage qui a bien son mérite.

Chemin faisant, en redescendant, Pater Baconia nous apprend qu'il est Français (!) ; qu'il a quitté Toulon (?) à l'âge de huit ans, qu'il a oublié sa langue natale, mais qu'à force de veiller, il a appris le grec et l'italien, qu'enfin, ses études poussées avec vigueur, l'ont rendu digne d'être moine ; il a soixante-quatorze ans, bon pied,—nous en avons la preuve,— bon œil et bonne dent.

A la grotte, nous retrouvons la division militaire que nous avions laissée en montant. Un des soldats me dit qu'il y a dans les rochers, sous la voûte naturelle, une source qui tombant goutte à goutte s'est fait une sorte de bénitier où l'on peut boire. Je m'approche pour me rafraîchir, mais j'aperçois le révérend père qui plonge dans la cuvette son nez crasseux et sa barbe sale... me voilà désaltéré du coup.

Nous déjeunons au couvent et nous employons toutes les ressources des saints moines pour réconforter notre armée, car nous n'avons apporté de vivres que pour deux. Nous avions seulement compté sur le vin du couvent ; or, on nous sert d'abord une boisson atroce dans laquelle on a fait infuser de la résine ; nous réclamons, et une sorte de Malvoisie assez délicat nous dédommage de notre premier essai. Il paraît, qu'à la rigueur, les bons pères savent trouver dans leurs caves des liqueurs moins austères.

Digitized by Google

Stop, qui a fait le portrait du révérend Baconia, lui demande d'écrire lui-même son nom au bas de l'image. Le digne homme hésite, balbutie, paraît avoir des scrupules. Nous insistons. Notre cocher, qui est dans un coin, nous fait comprendre par une pantomime assez gaie, que le savant père ne sait pas écrire.

Une question délicate se présente : que faut-il donner à notre garde d'honneur? Nous craignons d'humilier ces braves en leur offrant de l'argent. Pourtant, à bout d'imagination, nous risquons un pourboire qui est accepté sans aucune difficulté.

On nous demande d'emmener à Athènes un jeune moine qui s'arrache pour quelques heures à sa vie retirée à cause d'affaires importantes. Il s'approche tout pimpant, bien peigné, parfumé, vêtu de neuf, tenant d'une main un fort beau bouquet et de l'autre un petit sac de nuit. Pendant que nous faisons des cérémonies pour le faire asseoir au fond de la voiture, le cocher nous fait comprendre que ces gens-là montent sur le siège. En effet, le révérend grimpe lestement sur le marchepied et s'installe à côté de notre conducteur.

La voiture le laisse devant une petite villa fort coquette, à l'entrée d'Athènes, et il nous quitte sans dire merci ni bonsoir. Allons, amusez-vous bien, mon Père.

Nous passons la soirée dans le jardin du roi. Ce lieu de promenade est bien tenu, assez bien dessiné quoiqu'il y ait peu de vues perspectives. Les plantes de l'Orient et de l'Occident s'y coudoient et s'enchevêtrent; il y a des fleurs partout et sur les grands acacias, sur les cyprès sombres, les roses rouges et blanches s'accrochent, montent, s'élancent et retombent en cascades parfumées.

Emile Guimet.

Digitized by Google

NOTE

SUR

L'OBITUAIRE DE L'ÉGLISE DE LYON

PUBLIÉ PAR M. GUIGUE.

—

Depuis le jour où M. Aug. Bernard fit paraître les Cartulaires de Savigny et d'Ainay, il n'avait pas été publié sur l'histoire de Lyon et de ses environs, un recueil de documents originaux aussi important et plus digne d'intérêt que l'Obituaire de l'Eglise de Lyon que vient de nous donner M. Guigue. Déjà plus d'un historien lyonnais avait eu recours à ces sources inédites si riches en renseignements de toute nature sur nos pays au moyen-âge. Mais ce que nous en connaissions déjà n'avait fait qu'accroître le désir de voir mettre au jour le recueil tout entier.

Ce Livre nous apporte en effet des révélations inconnues jusqu'ici sur l'histoire de nos contrées aux temps féodaux. Il n'est pas une de nos familles chevaleresques qui n'ait fourni un nom à l'Obituaire; il n'est pas un de nos villages qui ne s'y trouve désigné, tantôt sous sa dénomination primitive, tantôt sous un nom qui se transforme chaque jour en se rapprochant de plus en plus de sa forme moderne. Ici c'est un de nos châteaux historiques dont l'existence nous est révélée pour la première fois. Plus loin c'est notre vieille cathédrale qui s'élève lentement et dont il est possible de suivre en quelque sorte les travaux. On compte les nombreux bienfaiteurs qui se firent un honneur de contribuer à la construction de la *grande*

Digitized by Google

église; on peut nommer jusqu'aux donateurs des vitraux qui ornent encore son sanctuaire.

A côté de ces données si précieuses pour notre histoire locale, il ne faut pas oublier les aperçus curieux que nous fournit l'Obituaire sur les mœurs et la civilisation du moyen-âge. Que de renseignements ne peut-on pas y puiser à la fois sur les produits du sol et sur l'état des arts et de l'industrie à ces époques reculées! Ne comprend-on pas combien grande était la valeur des métaux précieux et des étoffes d'or et de soie, quand on voit chaque chanoine léguer à son église, avec une somme qui nous semble souvent assez modique, quelques pièces de sa vaisselle d'argent, et les vases sacrés à son usage, et ses ornements sacerdotaux dont le rédacteur du nécrologe se complaît parfois à décrire la richesse et la beauté? Ne se rend-on pas un compte exact de la rareté des manuscrits et de leur prix élevé, quand on est témoin de la reconnaissance avec laquelle le Chapitre garde le souvenir d'un legs de quelques volumes fait par un de ses membres, et surtout quand on voit un livre de piété enchaîné, suivant les désirs du testateur, à quelque autel de la cathédrale, pour servir à l'usage commun des clercs et des fidèles trop pauvres pour être possesseurs d'un manuscrit fort coûteux (1).

Mais il ne suffisait pas à M. Guigue de collationner avec soin les divers exemplaires connus de l'Obituaire et de nous en donner un texte complet et exact. Après nous avoir initié, dans une savante introduction, à l'organisation de l'Eglise de Lyon et de son Chapitre, il a compris lui-même qu'il avait à remplir un double travail, sans lequel la publication de ce recueil de documents n'eût été que d'une faible utilité.

(1) Voyez notamment pp. 7, 15, 46, 52, 61, 65, 67 et 128.

Digitized by Google

Ainsi d'abord l'Obituaire n'a pas de dates. Aussi pouvait-on se demander à quelle époque vivait le personnage dont le nom figure au nécrologe. C'est ce que M. Guigue s'est efforcé d'établir, surtout à l'aide de laborieuses recherches dans nos archives départementales, qui lui ont fourni des pièces justificatives nombreuses dont la publication double en quelque sorte la valeur de son Livre.

Le second travail avait pour objet la restitution des anciens noms de lieux. S'il était aussi utile que le premier, il n'offrait pas de moindres difficultés. Souvent les noms de nos villages sont désignés sous une forme latine qui diffère grandement de la dénomination actuelle; souvent aussi le même nom est porté par plusieurs localités. Aussi ne suffit-il pas d'être familiarisé avec les noms latins des anciennes chartes et de connaître les lois philologiques qui ont présidé à la transformation des noms de lieux pour arriver à une restitution toujours exacte; un semblable travail exige encore une connaissance parfaite des localités et de leur histoire. Il n'est donc pas étonnant que pour un aussi grand nombre de noms de lieux, la publication de M. Guigue renferme quelques omissions et quelques erreurs. Loin de nous la pensée de lui en faire un reproche; nous ne saurions trop le louer, au contraire, des efforts qu'il a tentés pour compléter son œuvre. Mais il nous permettra de présenter ici quelques observations suggérées par une lecture attentive de l'Obituaire. Soit qu'elles aient pour objet de remplir quelques faibles lacunes, soit qu'elles rétablissent quelques restitutions inexactes, ces notes, fruit de recherches spéciales sur le Lyonnais et le Forez, n'ont qu'un but, celui d'accroître encore, s'il est possible, l'utilité de ce recueil de documents, pour tous ceux qui auront, comme nous, à y puiser souvent des renseignements sur l'histoire de nos provinces.

Digitized by Google

Beisses (les) (p. 139, 193). — *Les Peisses*, ou *Epeisses*, commune de Vourles (Rhône). Cette ancienne maison forte, située sur la rive droite du Garon, faisait partie, avant 1789, de la paroisse d'Orliénas. Ce n'est plus aujourd'hui qu'une simple ferme. D'anciens titres et notamment un acte de 1366, lui donnent le nom de *Castrum de Piscibus* (1). Mais l'Obituaire (p. 8) fait mention d'un Joannes de Peissi, chanoine de Saint-Just, dont la famille était sans doute en possession de ce fief. Aux XVe et XVIe siècles les Peisses furent possédés par la famille Faye, qui a donné plusieurs magistrats distingués au Parlement de Paris.

Burgia (p. 87). — *Borgeat*, hameau de la commune de Duerne (Rhône).

Chancer ou Chaucer (la). — *La Chance*, commune des Hayes (Rhône). La situation de cet ancien fief n'est pas douteuse; il faut donc rejeter la restitution proposée par M. Guigue, qui le place dubitativement à *la Chana*, commune de Sarcey (Rhône) (2). Un document cité par l'auteur à la page 181 de l'Obituaire indique déjà que ce lieu était voisin de Givors. Une autre charte rapportée par Le Laboureur semble aussi le placer non loin de Saint-Andéol (3). Aussi depuis longtemps Cochard avait-il retrouvé sa véritable situation sur le territoire de la commune des Hayes (4). Et c'est bien là aussi que M. Debombourg place l'antique manoir dans son *Atlas historique du département du Rhône*.

(1) *Archives du Rhône*, armoire Enoch, vol. 20, n° 26. — P. Allut, *Les Routiers au XIVe siècle et la bataille de Brignais*, p. 165.

(2) *Obit.*, p. 34, note 7, v. aussi p. 140.

(3) *Mazures de l'Ile-Barbe*, p. 325.

(4) *Notice sur la commune des Hayes*, p. 20.

Digitized by Google

Maniveu (p. 139 et 140). — *Manevieu*, château situé sur les bords du Gier, et dans la commune de Saint-Martin-de-Cornas (Rhône). L'Obituaire nous donne le nom du premier possesseur connu de cet ancien fief, Jacob de Manevieu, qui vivait au commencement du XIIIe siècle.

Mons Rotundus (p. 139. note 12 et p. 193). Dans l'acte nécrologique de l'archevêque Renaud (1226), aussi bien que dans la pièce justificative à laquelle il se réfère (1214), ce nom s'applique à *Montrond*, près de Givors, (Rhône), et non à *Meylieu-Montrond*, canton de Saint-Galmier (Loire). Il s'agit là, en effet, d'une transaction entre l'archevêque de Lyon et Guichard, seigneur de Montagny (Rhône), au sujet de divers droits réclamés par les parties à Givors et dans les environs de cette petite ville. D'un autre côté, jamais les seigneurs de Montagny n'ont possédé Montrond (Loire), qui après avoir appartenu aux comtes de Forez, fut cédé, en 1302, par le comte Jean 1er à la famille chevaleresque Arthaud de Saint-Germain, qui prit plus tard le nom d'Apchon, et a possédé ce château jusqu'à la Révolution.

Mornantet. (p. 139. note 7). — *Mornantet*, petite rivière qui passe à Mornant (Rhône). Le nom de ce cours d'eau apparaît pour la première fois dans le nécrologe de l'archevêque Renaud (1226), qui avait acquis une parcelle de terre située, dit l'Obituaire, entre le Mornantet et le Garon : « *aliam peciam terre inter Mornantet et Giron.* » M. Guigue a cru à tort que le nom de Mornantet désignait Mornant lui-même. Aussi pour faire adopter sa restitution propose-t-il de lire : *Givors*, au lieu de *Giron*; nous croyons plutôt qu'il fallait lire : *Garon*. La distance qui sépare Givors de Mornant est de dix kilomètres; on n'a donc pu désigner

Digitized by Google

d'une manière aussi vague le fonds de terre acquis par l'archevêque Renaud, tandis que l'on comprend aisément sa situation dans l'angle formé par le confluent du Garon et du Mornantet.

Novalesia (p. 11, note 5, p. 85 n° 6. et p. 182). — Cette dénomination ne peut s'appliquer à *Nuelles*, canton de l'Arbresle (Rhône). Cette localité portait en effet le nom de *Noellis* (1). Puis la pièce justificative n° 10 nous indique que *Novalesia* était situé non loin des bords de la Loire et dans le voisinage de Souternon : *Novalesiam et ecclesiam de Satarnone*. Enfin il est question, dans l'Obituaire, de donations faites à l'Eglise de Lyon par les seigneurs de Damas qui avaient de nombreuses possessions aux environs de Boën. Il faut donc placer Novalesia à *Nollieux*, canton de Saint-Germain-Laval (Loire), dont M. Guigue a restitué le nom seulement sous le vocable de *Novaliaco*, variante de *Novalesia* (p. 24, n° 1).

Pisieu (castrum de) (p. 34, note 9). — *Pizey*, commune de Larajasse (Rhône), et non *Pizey*, commune de Saint-Jean-d'Ardière. Le château de Pizey se trouve mentionné, en effet, dans le nécrologe de Gauzerand de Lavieu, qui vivait en 1173 et donna à l'Eglise de Lyon, entre autres droits, sa part des châteaux d'Iseron et de Pizey. Or jamais les Lavieu n'ont été possessionnés à Saint-Jean-d'Ardière, tandis que nous les voyons, à l'époque indiquée par l'Obituaire, établis à Pizey près de Larajasse, aussi bien qu'à Iseron, dans une foule de documents dont plusieurs ont été cités dans notre notice sur Pizey, publiée par la *Revue du Lyonnais*, au mois de juin 1864.

Quincenas (p. 137, note 6). — Ce nom ne peut désigner

(1) *Cartul. de Savigny*, ch. 946 et 947.

Digitized by Google

Cuinzier, canton de Belmont (Loire), qui paraît avoir porté, dans les chartes du XIe et du XIIe siècle, celui de *Cumriacus* (1). Il semble bien plus vraisemblable de placer cette localité à *Quinsonnas*, hameau situé dans la commune de Sérezin, près de Bourgoin (Isère), où existe encore un ancien château féodal, possédé aujourd'hui par M. le vicomte de Rambuteau.

Sancti Andreæ (castrum). — Ce château ne peut être celui de *Saint-André-de-Briord*, comme le pense M. Guigue (p. 135, note 11, et p. 192), mais bien celui de *Saint-André-de-Revermont*, appelé aussi *Saint-André-sur-Suran*. Tous les historiens s'accordent, en effet, pour placer à Saint-André-sur-Suran le château donné par Guillaume de Coligny à l'Eglise de Lyon. Ainsi l'ont pensé l'abbé Jacques et La Teyssonnière (2). Guichenon et après lui M. Debombourg nous montrent aussi Saint-André-sur-Suran en possession des Coligny (3). Enfin ce qui tranche la difficulté, c'est que l'Obituaire lui donne (p. 135) le nom de Saint-André-de-Revermont, et que M. Guigue reconnaît lui-même (p. 72, note 5) que la donation de Guillaume de Coligny avait pour objet ce dernier château.

Sanctus Cyricus (p. 99, note 2 et p. 251). — *Saint-Cyr-les-Vignes*, canton de Feurs (Loire), et non *Saint-Cyr-de-Favières*, canton de Saint-Symphorien-de-Lay, qui dépendait de l'abbaye d'Ainay. Saint-Cyr se trouve

(1) *Cartul. de Saint-Vincent-de-Mâcon*, ch. 607 et p. 557.

(2) L'abbé Jacques, *L'Eglise primatiale de Saint-Jean*, p. 199. — La Teyssonnière, *Recherches historiques sur le département de l'Ain*, t. II, p. 171.

(3) Guichenon, *Histoire de la Bresse*, pp. 26 et 216. — Debombourg, *Atlas historique du département de l'Ain*.

Digitized by Google

compris dans une énumération de paroisses faite de la manière suivante : *Ecclesia de Maringiis, ecclesia de Sancto Cyrico, ecclesia de Valeylles.* Or, Saint-Cyr-les-Vignes se trouve situé précisément entre Maringe et Valeille, dont il est limitrophe, tandis que Saint-Cyr-de-Favières en est éloigné de quarante kilomètres.

Sanctus Martinus de Noals (p. 129, note 9 et p. 244). — *Saint-Martin-en-Haut*, autrefois *Saint-Martin-Annaux* (Rhône) et non pas *Naux*, canton de Saint-Symphorien-de-Lay (Loire). L'église de Naux n'est point sous le vocable de saint Martin, mais sous celui de sainte Marguerite, et elle était déjà sous ce vocable en 1020, comme nous l'apprend la charte 682 de Savigny. D'ailleurs, Saint-Martin-en-Haut figure également sous le nom de *Sanctus Martinus de Noals*, dans le pouillé du diocèse de Lyon du XIIIe siècle. Nous pouvons suivre dans l'Obituaire les transformations qu'a subies le nom de ce village qui est appelé tantôt *Sanctus Martinus de Nuals*, tantôt *Sanctus Martinus Danoaus*, et enfin *Sanctus Martinus d'Annaux*, forme qui a été suivie jusqu'au siècle dernier (1).

Sanctus Projectus (p. 136, note 6). Ce nom ne peut s'appliquer à *Saint-Priest-en-Jarez* (Loire), où je ne sache pas que le Chapitre de Lyon ait jamais possédé aucun droit. Ce doit être *Saint-Priest, canton d'Heyrieu* (Isère), car le texte de l'Obituaire semble concerner une localité située au-delà du Rhône et non loin de Vénissieux.

Sanctus Symphorianus (p. 129, note 8). — *Saint-Symphorien-sur-Coise*, autrefois *Saint-Symphorien-le-Châtel* (Rhône) et non *Saint-Symphorien-de-Lay* (Loire). Nous

(1) V. pp. 9, 102 et 187 de l'Obituaire.

Digitized by Google

pourrions dire que l'église de Saint-Symphorien-de-Lay fut d'abord celle d'un prieuré de l'ordre de Cluny. Mais il nous suffira de faire remarquer que l'église dont il s'agit ici se trouve mentionnée dans le nécrologe de l'archevêque Hugues. Or la charte dite de Burchard, dont la partie finale renferme, comme on sait, l'énumération des donations faites par Hugues à l'Eglise de Lyon, s'exprime ainsi : *Ecclesia de Castello Sancti Symphoriani, et ecclesia Sancti Martini de Pomeys... quas Hugo archiepiscopus dedit Sancto Stephano*. Le doute n'est pas possible, en présence d'un texte aussi précis (1).

Turiniacum (p. 129, note 2 et p. 244). — Ce nom ne peut s'appliquer à *Thorigny*, commune de Bibost (Rhône), où il n'y a jamais existé d'église. Ce n'est du reste qu'un simple château qui est appelé dans les chartes *Toroniacus* ou *Thoriniacus*. J'avais d'abord songé à *Thurins* (Rhône); mais les comtes de Lyon ne devinrent seigneurs de ce village que lorsque l'abbaye de l'Ile-Barbe, dont il relevait primitivement, fut réunie au Chapitre de la métropole. Je crois donc que le nom de *Turiniacum* ne peut désigner que *Thurigneux*, canton de Trévoux (Ain) qui figure aussi à la page 136 de l'Obituaire.

Vannel (p. 140). — *Vannel*, hameau de la commune de Pavesin, canton de Rive-de-Gier (Loire). Cet ancien fief appartenait, au commencement du xiiie siècle, aux Levrat, seigneurs de la Levratière, près de Saint-Jean-de-Toulas (Rhône). On peut du reste rapprocher du texte de l'Obituaire, pour le compléter, une charte de l'an 1219, rapportée par Le Laboureur, où il est fait mention du ma-

(1) Menestrier, *Histoire civile et consulaire*, preuves, p. iv.

Digitized by Google

noir de Vannel (*mansus de Vanel*) et de l'hommage qui en fut fait à cette date par ses possesseurs (1).

En terminant, je me permettrai de faire encore deux observations au sujet de la pièce justificative n° 1 bis :

1° Ce document renferme une sentence rendue contre Ilion de Riverie par l'archevêque Humbaud qui occupa le siége archiépiscopal de 1118 à 1128. Il n'est donc pas possible de fixer, même d'une manière dubitative, la mort d'Ilion, à l'année 1115 (v. p. 245);

2° Cette même pièce contient le nom de *Ebraldus de Ri...* Ce dernier mot qui n'a pu être déchiffré était sans doute celui de *Riveria*. On connaît, en effet, l'existence d'une famille Aybraud de Riverie qui fut en possession du château de Senevas, situé dans l'ancien mandement de Riverie (2).

A. VACHEZ.

(1) *Mazures de l'Ile-Barbe*, p. 529.

(2) *Mazures de l'Ile-Barbe*, p. 213.

Digitized by Google

LA NOUXELLE BANNIÈRE DE SAINT-JEAN.

Le dernier numéro de l'*Echo de Fourvière* contient quelques réflexions relatives à la nouvelle bannière du Chapitre, auxquelles je m'associe, en vous demandant la permission de les compléter.

Il est possible que la bannière de 1822 eût besoin d'être renouvelée, mais il fallait en reproduire scrupuleusement l'insigne héraldique, les couleurs et même les dimensions, car toutes ces choses avaient un sens, une valeur, une signification.

Cette bannière n'était rien autre chose, en effet, que la reproduction exacte de l'ancienne bannière du lion, que les chanoines faisaient, avant la Révolution, porter en tête des processions auxquelles ils assistaient, et qui représentait leur droit temporel sur le comté de Lyon. Comme tous les seigneurs bannerets, le Chapitre avait une bannière à ses armes; il en avait même deux, car il avait eu primitivement deux blasons, réunis plus tard en un seul, qui est actuellement *de gueules au griffon d'or et au lion d'argent couronné d'or affrontés.*

La coexistence de ces deux armoiries s'explique par ce fait que les plus anciennes *de gueules au griffon contourné d'or*, étaient celles de l'Eglise, du Chapitre considéré comme corps ecclésiastique, tandis que les secondes, *de gueules au lion d'argent couronné d'or*, figuraient le blason du comté de Lyon, dont l'archevêque et les chanoines étaient devenus possesseurs titulaires par suite de traité passé entre eux et les anciens comtes de Lyonnais et de Forez.

Ces armes ainsi séparées, se voient encore aux vitraux du chœur de la primatiale et sur divers monuments qui ont été, pour la plupart, cités dans l'*Armorial du Lyonnais Forez et Beaujolais*. Plus tard, comme je viens de le dire, elles furent réunies en un seul écusson, mais on n'en continua pas moins à les porter isolées sur les bannières. Des

Digitized by Google

documents historiques remontant à une époque très-reculée et qui se continuent jusqu'au dernier siècle, établissent que l'on portait, aux processions de Saint-Jean, une bannière aux armes du comté, appelée *le lion*, et deux autres plus petites, désignées sous le nom des *griffons*, à cause des armes de l'Eglise qui y figuraient. Conformément aux règles, *le lion* était une *bannière* très-grande et de forme carrée, tandis que les *griffons*, qui étaient les pennons, étaient de petites dimensions et pointus. Personne n'ignore, en effet, qu'il existait au moyen-âge, deux sortes d'étendards, l'un carré et plus grand, c'était la bannière; l'autre, plus petit et terminé en pointe, c'était le pennon. Le premier était réservé aux bannerets, sous lesquels marchaient leurs feudataires, seigneurs de second ordre qui n'avaient droit qu'au pennon, et, après ceux-ci, les simples gentilshommes qui ornaient simplement leurs lances d'une petite flamme d'étoffe. La forme carrée était donc l'indice d'un gentilhomme de haut rang, de la seigneurie duquel relevaient d'autres fiefs, ou qui pouvait mener sous ses ordres un certain nombre d'hommes d'armes, si bien que, lorsqu'un seigneur était élevé au rang de banneret, la cérémonie d'investiture consistait à couper la queue de son pennon, de manière à en faire ainsi une bannière Il n'en conservait pas moins le droit de faire porter devant lui, conjointement avec elle, un pennon, et quelquefois deux.

Telle est l'explication des bannières du Chapitre de Saint-Jean, de Lyon, qui étant devenu seigneur d'une terre titrée de laquelle relevait un grand nombre de fiefs, avait dès-lors droit à une bannière, et, en outre, aux deux petits pennons ou panonceaux où étaient peintes ses armes de simple corps ecclésiastique n'ayant aucune suprématie temporelle.

La Révolution fit disparaître cet usage qui tenait aux institutions féodales, mais en 1822, un respectable prêtre, M. Deschamps de la Magdeleine, ancien chanoine de Saint-Just, ancien membre du conseil de l'archevêché avant 1790, et alors chanoine d'honneur de Saint-Jean, eut la pensée de faire revivre en partie cette ancienne coutume. Il fit exécuter, à ses propres frais et sur ses indications précises, une bannière qui reproduisait aussi exactement que possible, pour la forme, le dessin et les dimensions, la bannière au lion des anciens chanoines-comtes.

Digitized by Google

Voilà donc ce que l'on a détruit sans scrupule, pour mettre à la place un emblème de fantaisie qui n'a aucun intérêt, aucun mérite, pas même celui de l'à-propos.

Ce n'est plus un monument historique, ce n'est pas davantage un objet de dévotion, et l'on a le droit de trouver ces figures fort déplacées, en tête d'une manifestation religieuse. Tout est là de pur caprice. Pourquoi adopter le blanc qui n'a jamais été la livrée du Chapitre? Pourquoi cette double devise? Pourquoi ces deux sujets, l'un profane, l'autre religieux ? Pourquoi ce trèfle ? Pourquoi ces abeilles ? Pourquoi, enfin, cette confusion du lion de Juda et de celui de Samson? Aucune idée, aucune règle n'a présidé à la composition de ces figures auxquelles le public ne comprend rien et qui font sourire les érudits.

Mais il y a quelque chose de plus fâcheux que le manque d'à-propos et l'obscurité de cette allégorie inopportune. Par une coïncidence fortuite, sans doute, mais qui n'en est pas moins malheureuse, il est arrivé que la nouvelle bannière est la copie toute pure de la marque d'un imprimeur lyonnais. Nos amateurs de livres connaissent tous cet emblème si fréquent sur les livres de la fin du seizième siècle, et qui se retrouve même encore du temps de Louis XIII. L'identité est frappante : même lion héraldique, même champ semé d'abeilles, même devise : *De forti dulcedo*. La ressemblance est telle, que l'on en vient à soupçonner l'artiste qui a dessiné la nouvelle bannière, d'avoir copié servilement la marque de l'imprimeur.

Ce récent exemple justifie une observation que, depuis quelques années, l'on a trop souvent l'occasion de faire. Nos souvenirs historiques s'effacent, nos traditions locales sont oubliées, nos monuments sont défigurés; tout le passé s'en va, disparaît à notre mémoire, et nous en sommes venus à ce point que l'on peut voir aujourd'hui porter au milieu d'une cérémonie auguste le décalque d'une vieille enseigne de boutique.

A. Steyert.

Digitized by Google

LETTRE

AU SUJET DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE LYONNAISE

Je reviens à la charge, mon cher directeur, vous l'avez mérité par votre note à la suite de mon article. Que ce soit la clôture, je ne demande pas mieux, à moins que de nouveaux lutteurs ne veuillent recommencer l'attaque.

Vraiment je ne me serais pas douté que par *province lyonnaise* on entendît la province ecclésiastique. Celle-ci ne peut avoir aucun rapport avec les questions d'architecture, parce qu'elle comprend des diocèses et des villes situées dans des régions différentes et parce qu'elle a subi des variations dans ses éléments constitutifs. Ainsi Mende, Valence, Chambéry et Sion en Valais ont fait et ne font plus partie de la province ecclésiastique de Lyon ; Grenoble et Saint-Claude n'en ont pas toujours été ; toutes ces villes sont situées dans des pays dont les origines et les aspects sont différents. De même pour les trois suffragants primitifs : Autun, Dijon et Langres, qui au moins se rattachent à Lyon par leurs fondateurs. Mais en adoptant cette classification, il en résulte une conséquence tout à fait opposée à celle de M. Cucherat; elle est si rigoureusement logique que le simple bon sens suffit pour l'apercevoir. C'est au suffragant qui est d'un ordre inférieur à suivre et à imiter son supérieur qui est le métropolitain, et non à la métropole à se mettre à la suite des suffragants. A ce compte, Autun, Langres et Dijon auraient dû avoir l'architecture de Lyon et même sa liturgie.

Je ne vois pas trop ce que Rome a à faire en cette occurrence. Jamais le Saint-Siége n'a formulé de prescriptions sur le style des églises et n'a prétendu les assujettir à un type uniforme ; en cela je suis bien plus romain que M. Cucherat, car le plan que je défends et que Lyon avait maintenu dans ses églises est le plan basilical dont les types se trouvent à Rome, et j'ai la prétention, malgré ma discussion sur l'architecture aiguë, si éloignée de celle de Saint-Pierre, d'être et de rester dans l'église catholique et romaine.

L. Morel de Voleine.

Digitized by Google

LE GRIMPION

ÉTUDE DE MŒURS.

Le grimpereau est un charmant petit oiseau qui se cramponne aux troncs des arbres, et fait sa nourriture des insectes cachés sous leur écorce; il promène son investigation toujours de bas en haut, et gravit peu à peu jusqu'au sommet des branches les plus hautes.

Le *grimpion* est un animal à deux pieds et sans plumes, né dans les classes inférieures ou moyennes de notre société, et qui s'efforce, par tous les moyens, de grandir, de s'élever, de planer au-dessus de la position où le ciel l'avait fait naître; on voit donc l'analogie qu'il y a entre le *grimpereau* et le *grimpion*, et comment le premier n'a fait que rendre justice au second en lui servant de parrain.

Je renvoie à l'histoire naturelle les personnes désireuses de connaître les mœurs, les habitudes, le plumage, la structure de l'oiseau que je viens de nommer. Quant au *grimpion*, qui manque à la nomenclature de Buffon, je vais essayer de le dépeindre à mes lecteurs; et, comme il n'est pas fort rare dans notre ville, ils seront bien placés pour juger de la fidélité de mon pinceau.

Chacun de nous est amarré dans le monde par ses parents, son quartier et ses relations habituelles, liens qui nous rattachent à la position où le sort nous a placés. On conçoit que le *grimpion* consacre d'abord son savoir-faire à se soustraire aux câbles qui entravent son essor ascendant; c'est un ballon qui doit avant tout jeter son lest pour monter aux nues. Cependant, rompre en visière à ses parents, tourner le dos à ses amis, quitter subitement son humble domicile, tout cela serait trop brusque, trop ostensible: il s'y prend d'une manière plus adroite.

Le ménage du *grimpion*, soumis à sa manœuvre savante, commence par s'isoler peu à peu; il ne rompt pas ses amarres, il les laisse se détendre et s'user; il renonce peu à peu et sous divers prétextes, aux occasions de se réunir à ses parents et à ses amis, des maux ou des chagrins sont mis en avant pour motiver cette retraite et colorer ses refus à des invitations embarrassantes; le mari, incommodé par l'odeur du tabac, quitte son cercle, où lui-même fumait naguère; la femme a des migraines et des douleurs qui lui

Digitized by Google

interdisent d'aller nulle part; les enfants, qui exigent une surveillance continuelle, ne se mêlent plus aux jeux de leurs petits amis du voisinage; on se plaint du bruit insupportable qui se fait dans le quartier marchand où l'on demeure; on ne tarit point en critiques sur son humidité, son insalubrité, ses fétides exhalaisons; il est impossible de tolérer davantage tant d'inconvénients, et, voilà que tout à coup un char de triomphe emmène pompeusement les meubles, les ustensiles, et les dieux lares du *grimpion* devant quelque bel édifice d'une rue bien sèche, bien aérée, *bien élevée* surtout; c'est là qu'il prend position pour commencer une nouvelle série de manœuvres.

Et d'abord il se débarrasse le plus souvent du nom de sa femme; roturier comme le sien, il n'est qu'un obstacle de plus à surmonter; puis il vit là solitaire, car son éloignement de ses anciennes relations le fait complétement oublier par elles; les amarres sont brisées, il flotte. Il fait table rase pour se faire une nouvelle coterie, et les moyens qu'il prend pour cela varient suivant son humeur,

En voici un, assez souvent employé par le *grimpion*.

Il donne une brillante éducation à ses enfants, les habille élégamment, les envoie chez les maîtres où s'instruisent les fils ou filles de ceux chez qui il veut arriver; il commence par faire de petites invitations sans conséquence à leur progéniture, qu'il choie, qu'il caresse, comme on saisit les branches pour parvenir au tronc. Les enfants reviennent enchantés des soirées données par le *nouveau voisin*; leurs parents s'informent de sa tenue dans le monde: on leur répond que c'est un homme retiré, qui ne voit personne; cet individu tout à fait isolé inspire moins de répulsion aux gens *du haut*, qui ne feraient, en l'admettant chez eux, qu'une connaissance *individuelle*, point entourée d'une clientelle importune et populacière. Puis le *grimpion* est si honnête, si prévenant avec ceux dont il cherche à capter la bienveillance, qu'il trouve ou invente mille occasions de leur témoigner son dévoûment, son respect, son envie de leur plaire. Il adopte leur manière de vivre, car, enfin, la soupe n'est pas plus chère mangée à quatre heures qu'à midi; cependant, si sa fortune le lui permet, il prend aussi quelques habitudes de luxe, il parle de *ses chevaux*, de *son cabriolet*, de *sa voiture*, et sa bouche est enflée de toutes les dépenses de bon genre qui vident sa bourse. Enfin il est

Digitized by Google

admis dans un des salons dont il a longuement médité la conquête ! là, son humeur obséquieuse, ses opinions flexibles, sa politesse humble et soumise, plaisent à tous ceux qui ne redoutent point la flatterie (le nombre en est grand). On trouve qu'il a de bonnes manières, qu'il est bien né, et le *grimpion* rayonnant, glissant, insinuant, congratulant, se faufile de porte en porte, et parvient à son but après des années de persévérance et d'abnégation.

Cependant ce n'est pas tout que de voir sa tactique ; il faut compter les affronts qu'elle lui coûte, les propos piquants qu'elle lui attire, et c'est là un revers de médaille qu'il convient de montrer à mes lecteurs.

Le *grimpion* ne réussit pas dès l'abord ; par exemple, il n'a souvent qu'un demi-succès dans la manœuvre champêtre que voici : il achète une campagne, et tombe comme propriétaire au sein des habitations rurales de ceux dont il brigue les relations ; son enclos, bordé de notabilités, n'en est séparé que par une simple haie vive. On sent de suite tout l'avantage de sa position : il prend les gens à l'abordage, il les a sous le feu de ses politesses ; il les trouve à demi-portée de ses coups de chapeau, et Dieu sait ce qu'il en débourse par jour ! A gauche, à droite, du haut de son belvédère, du sommet de sa terrasse, de sa fenêtre, il lâche des bordées de civilités sur ses brillants alentours : c'est bien le moins qu'on distingue un homme aussi saluant ; puis, on le rencontre à l'église, dans un sentier où il est impossible de l'éviter, parfois au conseil municipal où il s'est glissé au moyen de quelque acte de libéralité fait en faveur de la commune ; il s'intéresse aux écoles déjà protégées par d'illustres bienfaiteurs auprès desquels sa charité le pousse, et qui le reçoivent lui et son argent à bras ouverts. Le voilà lié avec les hommes : mais les dames ! les dames ! Ah ! que c'est bien une autre affaire, et quel travail herculéen pour lui que d'obtenir leurs révérences d'abord, puis leur sourire, puis leurs jolis propos ! N'importe, il fait tant qu'il en vient à bout, et qu'il s'établit quelques relations entre son épouse, ses filles et le sexe environnant ; les recettes de gelées, de confitures, ou d'autres petits services rendus, leur servent de passeports ; puis on se visite un peu, on voisine, et le *grimpion* de s'épanouir de joie ! Mais, rentré à la ville, il a parfois bien du déboire, la bienveillance et le laisser-aller sans façon qu'on lui témoignait semblent être tombés dans

Digitized by Google

les fossés de la ville; il faut recommencer un siége souvent infructueux, car ses voisins qui lui souriaient en été lui font la moue en hiver, et, après lui avoir ouvert la grille rustique de leur ferme, lui jettent au nez la porte de leur hôtel.

Enfin, s'il entre dans la belle société, il ferme à ses filles la porte du temple de l'hymen, car on sait la différence qu'il existe entre recevoir quelqu'un chez soi et l'épouser, et les *grimpionnes*, qui quittent le bâton le plus élevé de l'échelle des roturiers, embrassent le célibat par cela même qu'elles mettent le pied sur le bâton inférieur de l'échelle du grand monde, cela se conçoit.

Puis les enterrements jouent de bien vilains tours au *grimpion*; car, s'il a renoncé à des parents obscurs durant leur vie, il faut du moins qu'il les accompagne au cimetière après leur mort; on ne se fait pas remplacer pour cette corvée-là comme pour une garde à monter. Alors, si l'enterrement a lieu à pied, il est facile de concevoir la gêne, la torture du *grimpion* menant le deuil d'un cousin germain qu'il n'a pas vu depuis des années, et qu'il n'a retrouvé que raide et encaissé. Regardez-le s'enterrant lui-même au fond du col d'un grand manteau noir, et cherchant à voiler sa figure dolente : oh ! comme il aimerait se cacher dans cette bière qu'il escorte ! quelle humiliation que de défiler, avec une parenté de simples artisans, sous les yeux des belles gens auprès desquels il s'est insinué ! et, si le ciel est pur, les chemins secs, la promenade attrayante, quel désastre pour lui que de rencontrer à chaque instant ces hauts personnages qui lui demanderont compte et raison de sa présence inattendue en si mince compagnie !

Il est dans la rue, cheminant avec l'un des nouveaux amis dont il est le plus fier; tout à coup un vieux oncle, à parole brusque et franche, vrai marin de terre ferme, l'aborde, et, lui empoignant la main, lui braille aux oreilles avec une voix de Stentor et l'accent du terroir le plus prononcé : « Eh ! neveu, comment va-t-il ? on ne te voit plus depuis que tu as quitté les rues basses et que tu t'es allé percher dans les beaux quartiers. Comment vont la femme et les petits bambins ? » Hélas ! chacune de ces paroles est un coup de poignard dans l'orgueil du *grimpion* ! sa vanité en est percée à jour; il est assassiné dans ses prétentions superbes.

Et les plaisanteries caustiques des anciens amis de col-

Digitized by Google

lége, de ces taquins, en droit de lui dire d'énormes vérités! et leur tutoiement formidable! et les propos amers de ceux qui repoussent les avances du *grimpion*! et l'impertinence de ceux qui en usent sans façon à son égard, et lui font payer en humiliations l'honneur de se laisser approcher par lui! et les dédains altiers qui abreuvent de fiel madame *Grimpion* et ses filles!

J. Petit-Senn.

CHRONIQUE LOCALE

Jamais la presse française n'avait donné pareil exemple d'unanimité et d'accord.

De Paris ou de la province, gouvernementales ou de l'opposition, toutes les feuilles s'écrient, en un chœur immense : Ah! qu'il fait chaud!

Ceux qui aiment cette note sont satisfaits.

Puis on passe aux chiffres. Les uns trichent en dessous et accusent trente degrés à l'ombre, cinquante au soleil. D'autres trichent en dessus et nous donnent cinquante degrés à l'ombre et soixante-et-dix au soleil! C'était imprimé, nous l'avons lu. A ses autres titres, l'année 1868 ajoutera celui de nous avoir grillés horriblement.

N'importe! la température d'eau bouillante qu'on avait au Théâtre Impérial n'a point empêché la foule de s'entasser compacte et serrée aux cinq représentations de la Comédie Française; du parterre au paradis, on ne savait où trouver place; la société élégante avait répondu à l'appel et les murs de la salle ont même vu avec étonnement des visages qui n'avaient pas paru depuis Talma.

Aux entr'actes, le foyer présentait un aspect inaccoutumé; vieux classiques, jeunes journalistes, peintres, poètes, il en reste encore à Lyon, prosateurs de toute école, amis de Molière ou de Sardou, étonnés de se rencontrer, se saluaient comme à Fontenoy; au milieu des illustrations provinciales, brillaient deux ou trois étoiles parisiennes, Tony Révillon, Dupenty, Sarcey dont les noms circulaient avec sympathie. Un souffle littéraire semblait couvrir la ville; pour un rien, les hommes les plus graves se seraient déclarés auteurs d'un quatrain ou d'un sonnet. Inutile d'ajouter que les sociétaires de la Comédie Française ont été applaudis avec une verve toute méridionale et que les ombres de Racine et de Molière ont dû être satisfaites.

Le 28, une autre fête littéraire conviait la foule qui est accourue comme s'il s'agissait encore de Molière et de Racine : il était question d'entendre M. Paul Sauzet développant à l'Académie, en séance publique, quels sont les traits distinctifs du caractère lyonnais, à propos du prix Ampère, qui allait être décerné pour la première fois. Les auditeurs ont été pendant deux heures suspendus à cette parole qui jadis fit si souvent tressaillir les voûtes de nos assemblées législatives et qui aujourd'hui, comme celle de Gerson, se borne à instruire et à charmer de plus modestes réunions. Après le rapport de M. Faivre sur les titres des candidats, M. Th. Perrin, président, a proclamé le nom de M. Collet qui pendant trois ans recevra la somme de 1800 francs.

Digitized by Google

— Le samedi 25 juillet, on a procédé à l'adjudication des matériaux à provenir de la démolition de la porte Saint-Laurent, place de Brosses.

—Les journaux annoncent que la statue de M. Vaïsse sera élevée sur le tertre du Parc, à peu près à l'endroit où se trouve la colonne commémorative.

— Nous avions un magnifique Méridien, sur la place des Cordeliers; c'était un monument plein de cachet, une curiosité, un souvenir ; on l'a détruit. Aujourd'hui on le regrette, on voudrait le planter au milieu du Rond-Danthon, mais où le prendre? Il est allé rejoindre l'église de l'Observance remplacee par une espèce de salle de concert, l'église des Jacobins remplacée par une préfecture hideuse, l'ancien Concert que la salle Pontet ne fait point oublier. Quand voudra-t-on comprendre qu'il faut un homme de génie pour créer un chef-d'œuvre et qu'il suffit d'un maçon pour le renverser? Pauvre colonne du Méridien, si élégante, pauvre bannière de Saint-Jean, si lyonnaise! la postérité saura que si on n'a pu vous protéger, du moins on a su vous regretter!

—L'église de l'Hôtel-Dieu, si magnifiquement restaurée par M. Perret de la Menue, complète son ornementation. La chapelle du Sacré-Cœur, dégagée de ses échaffaudages, laisse voir deux belles peintures de M. Chatigny. L'une, d'un ordre élevé, représente saint Jean appuyé sur le cœur du divin maître. L'autre, tracée par un pinceau plus réaliste, représente un malade administré par le vénérable aumônier de l'hôpital, suivi de trois sœurs. L'artiste n'a pas reculé devant la crudité des costumes modernes. Dans le haut, Dieu tout amour se fait voir au mourant, inspiré et transporté, et lui offre la récompense en même temps que la délivrance. Notre poète, Pierre Dupont, disait à l'auteur qu'un seul élan d'espérance inspiré par la vue de ce tableau serait compté au peintre comme une bonne action. Les poètes ont toujours compris la peinture. *Ut pictura poesis.*

— Nos évêques lyonnais sont venus pour la plupart se retremper dans l'air natal. Ces jours-ci Mgr Callot présidait la fête des Martyrs à Saint-Irénée, Mgr Plantier visitait le château de Grammont où fut son berceau; Mgr le cardinal Donnet bénissait une statue de la sainte Vierge à Bourg-Argental, sa patrie; Mgr Chalandon faisait un pèlerinage à Ars, et Mgr Lyonnet, le vénérable et savant archevêque d'Alby, consacrait, à Saint-Etienne, la nouvelle église de Sainte-Marie, sa paroisse natale.

— A l'Exposition du Hâvre, l'industrie lyonnaise a tenu la place d'honneur. Parmi les fabricants récompensés, nous avons remarqué MM. Yéméniz, Montessuy, Baboin et Cottin-Bonnet. L'emplacement de l'exposition lyonnaise avait été décoré par M. Devoir, artiste peintre de notre Grand-Théâtre, sur les dessins de M. Chartron, architecte à Lyon.

— Sur la liste des médailles d'honneur, pour actes de dévoûment signalés pendant le mois de février 1868, nous trouvons un de nos collaborateurs et amis, M. Antonin Thivel, de Tarare. M. Thivel s'était exposé dans deux incendies, le 14 avril et le 28 octobre 1867; déjà titulaire d'une médaille d'argent de 2e classe, il a obtenu, ces jours derniers, la médaille d'argent de 1re classe.

— M. Théophile Gautier annonce que sur les murs de la Gare de Lyon (à Paris, naturellement), on brosse quatre immenses toiles représentant les quatre plus grandes villes desservies par la ligne Paris-Lyon-Méditerranée. Paris compris, quelles sont ces quatre grandes cités? Bordeaux, Nantes et Strasbourg? — Non, ces villes ne sont pas entre Paris et le châ-

Digitized by Google

teau d'If. — Vienne, Valence et Orange? — Non, ce ne sont pas de grandes cités. — Ah! dam! on ne sait pas. — Ce sont Genève, Marseille et Montpellier. — Et Culoz, donc! et Ambérieu, une heure d'arrêt! et Lyon, où il y a un buffet?

Oui, « et Lyon, dit le *Salut public*, qui s'étonne ; nous nous étions toujours figuré que la ville de Lyon occupait le second rang. » Il est naïf, le *Salut public*, il ne sait donc pas qu'à Paris, en fait de *Ville de Lyon*, quatorze cent mille âmes ne connaissent que le magasin qui fait concurrence au *Louvre* ?

— La mairie du IVe arrondissement bientôt achevée en ce moment, à la Croix Rousse, sera une des attractions de cette magnifique promenade qui a remplacé nos anciens remparts et relie le Rhône à la Saône. La Croix-Rousse sera la mieux dotée de tous nos arrondissements. C'est la seule qui ne loge pas sa municipalité dans une maison bourgeoise.

— Le comité exécutif de la *Diana* s'est réuni le 2 juillet à Montbrison, il a décidé la publication d'un grand ouvrage monographique sur le Forez; il a nommé une commission composée de M. de Chantelauze et de M. le comte de Soultrait, pour étudier les conditions de la publication de cette œuvre à la fois scientifique et artistique.

Le lendemain, M. le duc de Persigny assistait à la séance de la Société d'agriculture de Montbrison dont il est président honoraire.

— Nous n'avons pas un journal illustré à Lyon. Bien mieux, nous n'avons pas de graveur sur bois. Quand un imprimeur a besoin d'une tête de page ou d'un fleuron, il écrit à Paris ou à Grenoble. La capitale dauphinoise, plus heureuse que nous, a d'excellents graveurs et le *Dauphiné-Journal* se permet le luxe de dessins inédits, pleins de verve, de caractère et d'humour. Hier, il donnait une vue pittoresque de l'antique château de Montbrun. Les plus beaux sites du Dauphiné, des portraits d'hommes illustres tirés à part, formeront bientôt un album aussi curieux qu'intéressant. C'est un monument sans équivalent à Lyon; c'est une idée de respect et de patriotisme que nous serions sûr de ne pas voir réussir à Lyon. On se souvient encore des malheureux essais de Boitel.

— Ils sont forts au *Lyon-Journal* : dans le numéro du 11 juillet, un de leurs meilleurs écrivains (jugez des autres) tombant à bras raccourcis sur la presse, comparait les journalistes à des sauterelles. (Et lui ?) « C'est une plaie d'Egypte, s'écrie le jeune et fougueux publiciste. Les sauterelles du journalisme envahissent tout, dévorent tout. » — Bien, très-bien, voilà le mal.

Mais le remède?

— Le remède? il n'y en a qu'un : « IL FAUT ÉCHENILLER!

Echeniller pour détruire des sauterelles?

Le mot est aussi plaisant que celui de ce gamin qui, voyant un chien lever la jambe contre les pains d'un boulanger, disait au maître : Dites donc, Monsieur, si vous lui mettiez une muselière?

Et quand on pense que c'est le même écrivain qui disait naguère que l'archéologie crétinise!

— La statue de Charlemagne vient d'être érigée à Liége, une des principales villes de l'Empire. A. V.

AIMÉ VINGTRINIER, directeur-gérant.

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

MOVLIN ANTIQVE

Musée Lapidaire de Lyon N.° 987

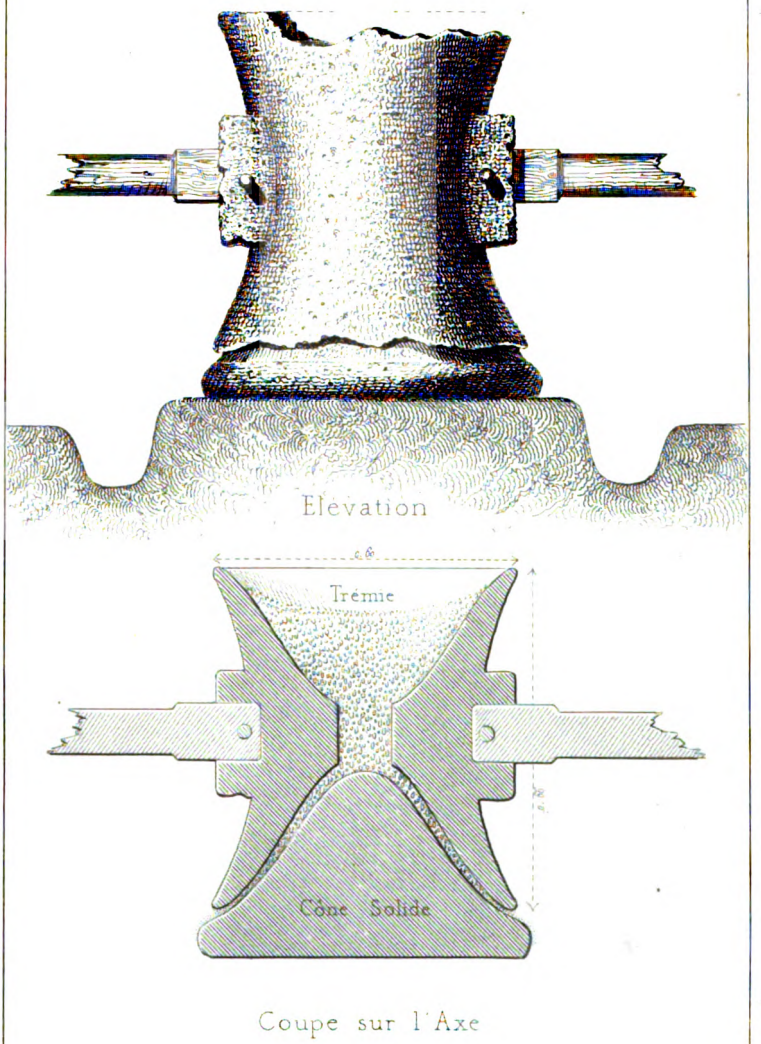

Coupe sur l'Axe

E. Perret de la Menue del. J. Séon sc.

Digitized by Google

POÉSIE

—

CHARBONNIÈRES

(PRÈS LYON).

Nid caché sous l'ombrage où l'on se sent revivre,
Loin des échos bruyants d'une grande cité,
Petite Suisse en France, où l'air pur vous délivre
Des ardentes rigueurs d'un lourd soleil d'été,
Salut à ta grâce champêtre,
A ton adorable fraîcheur;
Ton parfum agreste pénètre
Comme la plus suave odeur.

Si Florian vivait, le chantre des bergères
Et de leurs naïves amours,
Il placerait ici les danses si légères
D'une fée aux pimpants atours;
Mais le temps est passé des simples badinages,
Seule, ta charmante beauté
N'a pas pu s'envoler sur l'aile des nuages,
Ton site enchanteur est resté.
Sous tes longs chênes verts une source d'eau vive
Rend aux malades la vigueur,
De ton souffle embaumé le bien-être dérive,
On le proclame de tout cœur!
Mille charmes secrets, dans ta bruyère rose,
Qui s'épanouit au soleil,
Dans tes prés, dans tes bois, dans l'onde qui t'arrose,
Peuvent refaire un teint vermeil.

Digitized by Google

Oh! sous ton manteau de verdure,
Sois fier, séjour délicieux;
Ta vivifiante nature
Guérit avec l'aide des cieux.

C'est la plus belle gloire et le plus doux partage,
Que de vastes pays voudraient avoir ce don!
L'artiste vient rêver devant ton paysage,
Et tu souris à tous, ô ravissant vallon.

Mlle Adèle S.

L'HOMÈRE NAPOLITAIN.

NAPLES.

—Enfants, secourez-moi : je suis vieux comme Homère;
Je suis aveugle comme lui!
— Si tu veux nous parler d'amour ou bien de guerre,
Nous t'écouterons aujourd'hui.

Assieds-toi sur ce roc : la mer napolitaine
Y fait souffler un vent plus frais :
Déjà le jour qui baisse allonge dans la plaine
L'ombre des monts et des forêts.

Nous sommes au rivage accourus pour t'entendre,
Soldats, chevriers et pêcheurs;
Chante-nous donc, vieillard, d'un air terrible ou tendre,
Quelque hymne qui parle à nos cœurs!

Nos femmes, sache-le, nos douces fiancées,
S'approchent de toi comme nous :

Digitized by Google

Si tu veux que tes mains par leurs mains soient pressées,
Si tu veux que sur tes genoux

La petite Héléna, plus belle que les anges,
Aille elle-même déposer
Un pain exquis et blanc, des figues, des oranges,
Et te donne encore un baiser,

Bon vieillard, chante-nous, au son de la guitare,
Un air amoureux ou guerrier.
Quand le cœur est ému, la main n'est pas avare,
Nous t'offrirons myrte et laurier !

— Myrte et laurier ! c'est trop : j'accepterai les figues,
Les oranges et le pain blanc ;
Gardez le reste à ceux qui se montrent prodigues
De leur tendresse ou de leur sang.

Que me demandez-vous ? Ah ! l'amour et la guerre
Ne sont pour moi qu'un souvenir !
Un chanteur de mon âge, eût-il la voix d'Homère,
Ne doit songer qu'à l'avenir !

A l'amant un sourire ! au brave la victoire !
Au mendiant votre bonté !
— Vieillard, le ciel à tous ! mais à toi seul la gloire,
A toi seul l'immortalité.

Ludovic de VAUZELLES.

Digitized by Google

PAR LES CHEVEUX.

Certain coiffeur lettré, cumulant double gain,
Avait un cabinet au fond de sa boutique,
Où, parmi les toupets, les fards, le cosmétique,
Chacun pouvait trouver son plus cher écrivain.

Poésie et pommade, en un seul tour de main,
Parfumaient de leurs fleurs le front de la pratique;
Et, tandis qu'on lisait un morceau de critique,
Les terribles ciseaux coupaient, allant bon train.

Et, je songeais, un jour, en inclinant la nuque,
Qu'il est un trait d'union du livre à la perruque,
Par le sort attachés d'un fil mystérieux :

Car, tenant l'existence en courante lecture,
Nous avons tous, hélas ! n'importe la coiffure,
Nos ans et nos raisons pendus par les cheveux !

Arthur de Gravillon.

JUDAS.

Quand l'intendant Judas, — un comptable peu fort, —
Eut pour trente talents livré son divin maître,
Il se prit en horreur, éprouva du mal-être,
Rendit l'argent, et puis s'alla pendre. — Il eut tort.

Il eut tort pour si peu d'être mouchard et traître;
S'il eût vendu son Dieu cent mille écus, d'accord!
La mort l'eût pris au lit, plein de jours, sans effort,
Et d'un buste son bourg l'eût honoré peut-être.

Le judas de nos jours brave mieux le mépris
Dont les honnêtes gens,—des sots,—couvrent son crime;
Il y met la pudeur, marchande avec le prix;

Il se dit, qu'après tout, l'argent passe l'estime,
S'interdit le remords d'un seul denier rendu,
Et s'il se pend jamais, c'est qu'il a tout perdu.

Joséphin Soulary,

Digitized by Google

POUILLÉ

DU DIOCÈSE DE MACON.

Le Mâconnais fut évangélisé par Marcel et Valère, disciples de saint Irénée, mais le premier évêque connu de Mâcon vivait au VIe siècle. L'église cathédrale fut d'abord sous le vocable des saints apôtres Pierre et Barthélemy, ensuite des saints martyrs Gervais et Protais, enfin sous celui de saint Vincent de Sarragosse. Jusqu'à sa suppression en 1790, ce diocèse a été suffragant de Lyon.

En appendice aux *Cartulaires de Savigny et d'Ainay*, M. Aug. BERNARD a publié un *Pouillé du diocèse de Mâcon au XVIe siècle* (1), document qu'il a extrait d'un ms. des archives du Rhône, qui renfermait autrefois les cinq diocèses de la 1re Lyonnaise, mais dont on a soustrait ceux de Lyon, Châlon et Langres ; il ne renferme donc plus aujourd'hui que les pouillés des diocèses d'Autun et de Mâcon. M. Bernard, qui lui donne la date approximative de 1500, l'a complété à l'aide d'un autre document du même genre, intitulé : *Synode de 1660. — Règlement pour avoir payement des droits synodaux* (2), qui fait partie des archives de Saône-et-Loire. M. M.-C. RAGUT, archiviste de ce département, à qui en fut due la communication, inséra postérieurement dans les *Prævia* du *Cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon*, le *Pouillé* de ce diocèse, rédigé en 1513 par Thomas Stey-

Digitized by Google

vert, chanoine de cette église (3). Bien que ce dernier, comme il l'assure dans son préambule, ait mis à profit pour son travail une expérience de vingt ans dans les affaires diocésaines, il ne négligea pas les archives, et le registre qu'on lui doit, intéressant par ses détails, n'offre pas de variantes sensibles sur le précédent. Celui que nous publions ci-après a l'avantage d'être antérieur à l'un et à l'autre de près d'un siècle et demi. A l'exemple de M. Bernard, nous ajoutons entre crochets le nom français de chaque paroisse à la suite du nom latin. Il n'est pas inutile de dire que la taxe fournie par le ms. 10031 est absente des deux pouillés imprimés jusqu'ici.

MATISCONEN.

SEQUNTUR BENEFICIA CIVITATIS ET SUBURBII MATISCONENSIS, *pro quibus est decima solvere consueta*, et est solucio unius decime integre.

1 Dominus episcopus Matisconensis. . VII^cL libr. (4).
2 Capitulum Matisconense [*Saint-Vincent*] XX^{ti} canonicorum numero, necnon prebende distinte. M libr.
3 Katherini [*chapelains*] ecclesie Matisconensis . . . . . LXVIII libr.
4 Prior Sancti Petri Matisconensis [*Saint-Pierre, à Mâcon*] . . . . . II^c lib.
5 Sacrista Sancti Petri Matisconensis XXVII l. X sol..
6 Curatus Sancti Petri Matisconensis [*ibid.*]. XVI lib.
7 Curatus Sancti Clementis prope Matisconem [*Saint-Clément, près Mâcon*] . . . . . XVII lib. X s.
8 Curatus Sancti St(ephan)i Matisconensis [*Saint-Étienne, à Mâcon*] . . . . . XXV lib.
9 Curatus Flaciaci [*Flacé-en-Mâconnais*] XV lib. (4).
10 Capella des Gleins.
11 Capella Sancti Georgii.

Digitized by Google

IN ARCHIPRESBITERATU VIRISETI [*Vérizet*].
Solvunt decimam.

12 Prior de Sanciaco [*Sancé*] . . . . XL lib. LXX gros.
13 Curatus Montis Belleti [*Montbelet*] XL lib. LVIII sol. t.
14 Prior Sancti Eugendi [*St-Oyen*] LXXV lib. IIII^{xx} gr. (5).
15 Curatus de Monasteriis Champeyse [*Chapaize, Bénéd.*] . . . . . XVI lib. L sol.
16 Curatus de Maley [*Malay*]. . . . . XVI lib. XL s. t.
17 Curatus Lugniaci [*Lugny*]. . . . . XXX lib. L s. t.
18 Prior de Villario [*Le Villars-sur-Saône*]. LXX gr.
19 Prior de Champeysie [*Chapaize*]. . . . . LX lib.
20 Abbas Trenorchiensis [*Tournus, Bénéd.*], pro domibus suis Huchiaci, Sancti Romani de Plotis [*cf. 41*], de Lena, de Champigne. . . . . VI^{c}IIII^{xx} lib.

Sequntur ecclesie dicti archipresbiteratus que non solvunt decimam, tamen solvunt ad subvencionem dom. episcopi summas ibidem taxatas loco procuracionum.

21 Curatus Sancti Saturnini [*Saint-Sorlin*] XXX sol. (6).
22 Curatus de Noncella [*Nancelle*]. . . . . XVI sol. t.
23 Curatus de Harigniaco [*Hurigny*] . . . XVI sol. t.
24 Curatus Seniciaci [*Sennecé*] . . . . . XXII sol.
25 Curatus Sanciaci [*Sancé*] . . . . . XX sol.
26 Curatus Sancti Johannis le Priche [*Saint-Jean-le-Priche*] . . . . . XVI sol.
27 Curatus Laisiaci [*Laizé*] . . . . . XVIII sol.
28 Curatus Sancti Martini de Sanosani [*Saint-Martin-de-Senozan*].. . . . . XXIIII sol.
29 Curatus Sancti Petri de Sanosani [*Senozan*]. XX sol.
30 Curatus de Aula [*La Salle*] . . . . . XIII sol.
31 Curatus Sancti Boniti [*Saint-Bonnet-de-Charbonnières*]. . . . . XII sol.

Digitized by Google

32 Curatus Sancti Albani [*Saint-Albain*] . XXXVI sol.
33 Curatus Claissiaci [*Clessé*]. . . . . XXII sol.
34 Curatus de Perrone [*Péronne*]. . . . . XX sol.
35 Curatus Veriaci [*Viré*] . . . . . XXIIII sol.
36 Curatus Viriseti [*Vérizet*]. . . . . XL sol.
37 Curatus de Hucisiaco [*Uchizy*]. . . . . XX sol.
38 Curatus Fargiarum [*Farges*]. . . . . XXXVI sol.
39 Curatus de Vilario [*Le Villars-sur-Saône*]. XX sol.
40 Curatus de Chardonay [*Chardonnay*]. . XXIIII sol.
41 Curatus de Plotis [*Plottes*]. . . . . XXIIII sol. t.
42 Curatus de Colongiis Mat(isconen.) [*Colonge-la-Mâconnaise*]. . . . . XXII sol. t.
43 Curatus Bissiaci [*Bissy-la-Mâconnaise*]. XXII sol.
44 Curatus Aziaci [*Azé*] . . . . . XX sol.
45 Curatus de Satonay [*Satonnay*] . . . . . XIII sol.
46 Curatus Sancti Mauricii [*Saint-Maurice-des-Prés*]. . . . . XVI sol.
47 Curatus de Verchusux [*Verchiseul*]. . . . XII sol.
48 Curatus Marziaci [*Merzé*]. . . . . XXI sol.
49 Curatus de Curtombert [*Cortambert*]. . . XXII sol.
50 Curatus de Blanosco [*Blanot*]. . . . . XXIIII sol.
51 Curatus de Brex [*Bray*]. . . . . XXVI sol.
52 Curatus de Chaselloz [*Chazelle*]. . . . . XVI sol.
53 Curatus Visiaci subtus Oyselles [*Bissy-sous-Uxelles*] . . . . . XXII sol.
54 Curatus de Ly [*Lys*]. . . . . XIIII sol.
55 Curatus Chissiaci [*Chissey*]. . . . . XXII sol.
56 Curatus de Prayz [*Prayes*]. . . . . XVI sol.
Summa. . . . . LII libr. XIII sol. (7).

IN ARCHIPRESBITERATU VALLIS RENAUDI [*Vaurenard*].
Qui solvunt decimam.

57 Curat. Danvayaci [*Davayé*] XVI l. XXXV s. VIII den. Vien.

Digitized by Google

58 Curatus de Oratorio [*Ouroux*] XX l. XLVIII s. VI den. ob.
59 Curat. de Vinzelariis [*Vinzelles*] XX l. XXIIII s. VIII den.
60 Prior Vallis Renaudi [*Vaurenard*] LX lib. XXX gros.
61 Curatus Prissiaci [*Prissé*]. . . XXV l. XLVIII s. t.

Sequntur illi qui non solvunt decimam, tamen solvunt subvencionem episcopalem.

62 Curatus de Quercu [*Chânes*] XXXVI s. VIII den. Vien. atque taxantur ad decimam . . . . . XX sol.
63 Curatus de Lentignie [*Lantignié*] XIII s. VIII den. Vien.
64 Curatus de Dureta [*Durette*] . IX sol. VIII den. vien.
65 Curatus Rigniaci [*Rignié*]. . . . XVI sol. VI den.
66 Curatus Villiaci [*Villié*] . . . . XXV sol. VIII den.
67 Curatus Lanciaci [*Lancié*] . . . XIIII sol. IIII den.
68 Cur. de Romainecha [*Romanèche*] . . XVI sol. (8).
69 Curatus Sancti Simph(oriani) [*Saint-Symphorien-d'Ancelles*]. . . . . XVI sol. VIII den.
70 Curatus de Guinchai [*La Chapelle-de-Guinchay*]. . . . . XIIII sol. VI den.
71 Curatus de Chenay [*Chénas*]. . . XVI sol. VIII den.
72 Curatus de Fluyrie [*Fleurie*]. . . XVI sol. VI den.
73 Curatus de Chirolles [*Chiroubles*]. . VI sol. VI den.
74 Curatus d'Avenay [*Avenas*]. . XIII sol. X den. (9).
75 Curatus de Cenva [*Cenves*]. . XXXII sol. X den. t.
76 Curatus de Valle Renaudi [*Vaurenard*] XX s. VI d. t.
77 Curatus de Esmuringiariis [*Émeringes*] X s. VIIII d. t.
78 Curatus de Jullie [*Jullié*]. . . . . XIIII sol. X den.
79 Curatus de Jullenay [*Juliénas*]. . . XII sol. VI den.
80 Curatus Prusilliaci [*Prusilly*]. . . XII sol. VI den.
81 Curatus de Chatelay [*Chasselas*]. . IX sol VI den.
82 Curatus de Lena [*Leynes*] . . . . . XVI sol.
83 Ecclesia Sancti Verani [*Saint-Véran*]. . . III sol.
84 Ecclesia Sancti Amoris [*Saint-Amour*]. XII s. VI d.

Digitized by Google

85 Curatus Cheintriaci [*Chaintré*] . . . . . xx sol.
86 Curatus de Varennariis [*Varennes*]. xxiiii sol. vi d.
87 Curatus Sancti Leodegarii [*Saint-Léger*]. ix sol. vi d.
88 Curatus Fuissiaci [*Fuissé*]. . . xxxvi sol. x den.
89 Curatus Sulutriaci [*Solutré*]. . . xviii sol. vi den.
90 Curatus de Vergissono [*Vergisson*] xxi sol. vi den.
91 Curatus de Chavaigniaco [*Chevagny-la-Chevrière*]. . . . . vi sol. (10).
Summa. . xxxii lib. viii sol. viii den. ob.

In archipresbiteratu Belli Joci [*Beaujeu*].
Solvunt decimam.

92 Curatus Belli Montis [*Belmont*]. xvi l. liiii s. (11).
93 Curatus Cari Loci [*Charlieu*]. . . . xvi lib. l sol.
94 Curatus Sancti Nicecii subtus Carilocum [*Saint-Nizier-sous-Charlieu*]. . . . . xx lib. xl sol.
95 Curatus de Varenis subtus Dunum [*Varenne-sous-Dun*. . . . . xxx lib. l sol.
96 Curatus de Ygarande [*Iguerande*] xvi lib. xl sol.
97 Decanus et capitulum Belli Joci [*Beaujeu*]. . . . . CIIII^{xx} lib. iii^{xx} gr.
98 Curatus de Pela [*Poule*] . . . . xx lib. xliii sol.
99 Curatus Burgi Belli Joci [*bourg de Beaujeu*] . . . . . xvi lib. xliii sol.
100 Prior Cari Loci, ord(inis) Clun(iacensis) [*Charlieu*] . . . . . v^{c}lx lib. viii^{xx} gr.
101 Prior Rigniaci [*Regny*], pro domo sua Sancti Simphoriani [*Saint-Symphorien-de-Laye*] viii^{xx} l. lxx gr.
102 Curatus Vougiaci [*Vougy*] . . . . xx lib. xl sol.
103 Curatus de Perues [*Perreux*]. . . . xx lib. l sol.
104 Curatus Castri Novi [*Châteauneuf*]. xxv lib. l sol.
105 Curatus Sancti Nicecii d'Aserges [*Saint-Nizier-d'Azergues*]. . . . . xvi lib. xliii sol.

Digitized by Google

106 Curatus de Claveysoles [*Claveisolles*]. xx l. xliiii s.
106 Curatus Sancti Victoris [*Saint-Victor-sur-Rhins*] . . . . . xvi lib. xxx sol.
108 Curatus Tysiaci [*Thizy*]. . . . . xvi lib. xl sol.
109 Prior Sancti Nicecii de Sergues [*Saint-Nizier-d'Azergues*] . . . . . IIII^{xx} iiil. xx d. lxx gr.
110 Curatus de Arzillies. . . . . xx lib. xliiii sol.
111 Curatus de Verneys [*Vernay*] . xx lib. xliiii sol.
112 Curatus Sancti Juliani de Cray [*Saint-Julien-de-Cray*] . . . . . xvi lib. l sol.
113 Abbas Sancti Rigaudi [*Saint-Rigaud, Bénéd.*] . . . . . IIII^{c}xx lib. iiii^{xx} gr.
114 Prior Tysiacichin. [?]. . viii^{xx}xii lib. lxx gr. (12).
115 Prior Grandis Rivi [*Grandris*] . . . . . lxx gr.
116 Prior Villenove et Sancti Victoris. . . . lxx gr.
117 Prior Sancti Laurencii Brien(nensis) [*Saint-Laurent-en-Brionnais*]. . . . . lxx gr.

Sequntur non solventes decimam, tamen solvunt subsidium episcopale et hoc pro procuracione solvunt.

118 Curatus Arcingiarum [*Arcinges*]. . xx sol. Vien.
119 Curatus Aigulliaci [*Aiguilly*] . . . xx sol. Vien.
120 Curatus d'Azolotes [*Azolettes*] . . . . . x sol.
121 Curatus de Beyssey [*Boisset*]. . . . xii sol. (13).
122 Curatus de Corz [*Cours*]. . . . xxxvii sol. Vien.
123 Curatus castri Belli Joci [*château de Beaujeu*]. . . . . xii sol. Vien.
124 Curatus de Cotobrio [*Coutouvre*] . xxxvi sol. (14).
125 Curatus Chassigniaci [*Chassigny-sous-Dun*] . . . . . xxviii sol (15).
126 Capelle subtus Dunum [*La Chapelle-sous-Dun*]
127 (Curatus) Chacigniaci [*Chassigny, près Bosdemont*] . . . . . xvi s. xxviii sol.

Digitized by Google

128 Curatus de Chanalotes [*Chanelettes*]. . XXVIII sol.
129 Curatus de Chofalli [*Chauffailles*] . . . . XL sol.
130 Curatus de Coblant [*Coublant*] . . . XX sol. Vien.
131 Curatus de Cublise [*Cublize*]. . XXXVIII sol. Vien.
132 Curatus de Chadon [*Chandon*]. . . . . XX sol.
133 Curatus Centigniaci [*St-Igny-de-Roche*] XXVI s. (16).
134 Curatus Chavogniaci. . . . . XXIIII sol.
135 Curatus Escochiarum [*Écoches*]. . . . . XXX sol.
136 Curatus Fluyriaci [*Fleury-la-Montagne*] XL sol. (17).
137 Curatus Grandis Rivi [*Grandris*]. . XXVI sol. (16)
138 Curatus de Jarnasse [*Jarnosse*]. . . . XXVIII sol.
139 Curatus Jonziaci [*Jonzy*] . . . . . XIII sol. (18).
140 Curatus Ligniaci [*Ligny*] . . . . . XX sol.
141 Curatus de La Guille [*N.-D. de La Grelle*] XXX sol.
142 Curatus de Liciaco [*Lixy*]. . . . . XVI sol.
143 Curatus de La Nollie . . . . . XVI sol.
144 Curatus de Mardobrio [*Mardore*] . . . XXXII sol.
145 Curatus Muciaci [*Mussy-sous-Dun*]. . XXVIII sol.
146 Curatus de Manant [*Marnand*] . . . . XXXII sol.
147 Curatus Masilliaci [*Maizilly*]. . . . . XVI sol.
148 Curatus de Mars [*Mars*]. . . . . XXX sol. (19).
149 Curatus Mailliaci [*Mailly*] . . . . . XVI sol.
150 Curatus Montagniaci [*Montagny*]. . . . XXX sol.
151 Curatus de Mandas [*Nandax*]. . . . . XXIIII sol.
152 Curatus de Perues [*Perreux*]. . . . . L sol.
153 Curatus de Poilliaco [*Pouilly*] . . . . XXXVI sol.
154 Curatus de Perdines [*Pradines*] . . XXII sol. (20).
155 Curatus de Ronchal [*Ranchal*] . . . . . XXX sol.
156 Curatus Rigniaci [*Regny*]. . . . . XVIII sol.
157 Curatus Sancti Laurencii Brien(nensis) [*Saint-Laurent-en-Brionnais*]. . . . . L sol.
158 Curatus Sancti Germani de Monte [*Saint-Germain-la-Montagne*]. . . . . XXII sol. (21).

Digitized by Google

159 Curatus Sancti Boniti de Cray [*Saint-Bonnet-de-Cray*]. . . . . XXVIII sol.
160 Curatus Sancti Yllarii [*Saint-Hilaire*] . XXIIII sol.
161 Curatus Sancti Mauricii [*Saint-Maurice-les-Châteauneuf*] . . . . . XX sol.
162 Curatus Sancti Johannis de Busseria [*Saint-Jean-la-Bussière*] . . . . . XXVI sol. (22).
163 Curatus Sancti Saturnini de Cray [*Saint-Sernin-en-Brionnais*] . . . . . XXIIII sol. (22).
164 Curatus Sancti Vincencii de Reinis [*Saint-Vincent-de-Rhins*]. . . . . XXVI sol.
165 Curatus Sancti Nicecii subtus Carilocum [*Saint-Nizier-sous-Charlieu*] . . . . . XL sol.
166 Curatus Sancti Desiderii [*Saint-Didier, près Beaujeu*]. . . . . XXVIII sol.
167 Curatus Sancti Boniti de Tronceyo [*Saint-Bonnet-de-Troncy*]. . . . . XXVI sol.
168 Curatus Sancti Vincencii de Boyseto [*Saint-Vincent-de-Boisset*]. . . . . XVIII sol.
169 Curatus de Sivulinges [*Sevelinges*]. . . . XVI sol.
170 Curatus de Teyl [*Thel*] . . . . . XXIIII sol.
171 Curatus de Tancone [*Tancon*]. . . XVIII sol. (23).
172 Curatus de Bayneios, aliàs Bella Ruppe [*Belleroche*]. . . . . XXII sol. (13).
173 Curatus de Vilars [*Villers*] . . . . . XVI sol.
Summa . . . . . CIX lib.

IN ARCHIPRESBITERATU DE ROSEY [*Rousset*].
Solvunt decimam — procuraciones :

174 Abbas Cluniacensis [*Cluny, Bénéd.*] . . VI[x] lib.
175 Curatus Roceii [*Rousset*] . . XL lib., IIII lib. Vien.
176 Curatus de Confranzon [*Confrançon*] XXXL., LVS. Vien.
177 Curatus Sancti Marcellini [*Saint-Marcellin*] . . . .

Digitized by Google

. . . . . xx lib., LII sol. Vien.

178 Curatus Chavaigniaci [*Chevagny-sur-Guye*] . . . . . xx lib., LII s. Vien.

179 Curatus Prissiaci subtus Dandarnim [*Pressy-sous-Dondin*] . . . . . xx lib., LII sol. Vien.

180 Curatus de Tramoyes [*Tramayes*] xx l., LX sol. Vien.

181 Prior Sancti Andree Deserti [*Saint-André-le-Désert*] . . . . . L lib., IIII^{xx} gr. (24).

182 Curatus de Cota [*Cote*]. . . . . xxv lib., L. sol.

183 Curatus Armigniaci [*Ameugny*]. xxv lib., LV sol.

184 Curatus Janciaci [*Joncy*] . . . . . L lib., IIII lib.

185 Curatus Sancti Clementis supra Guiam [*Saint-Clément-sur-Guye*] . . . . . XXIIII lib., LII sol.

186 Curatus Sancti Marcelli Clun(iaci) . . . XXXII lib.

187 Curatus Beate Marie Clun(iaci). . . xxv lib. (25).

188 Prior Sigiaci Castri [*Sigy-le-Châtel*]. . . LXX gr.

Sequntur non solventes decimam, tamen solvunt subvencionem episcopalem.

189 Curatus de Brimant [*Burnand*]. . . . . XLV sol.

190 Curatus de Curtiz juxta Brimanx [*Curtil-sous-Burnand*]. . . . . XXX sol.

191 Curatus Savigniaci [*Savigny-sur-Grosne*]. XXII sol.

192 Curatus Sancti Eustadii [*Saint-Ythaize*]. XLV sol.

193 Curatus Sancti Ypoliti [*Saint-Hippolyte*]. XVI sol.

194 Curatus de Aynart [*Aynard*]. . . . . XVI sol.

195 Curatus Taysiaci [*Taizé*]. . . . . XXII sol.

196 Curatus Flagiaci [*Flagy*]. . . . . XXVII sol. (26).

197 Curatus Marcilliaci [*Massilly*] . . . . . XXVI sol.

198 Curatus de Lornant [*Lournand*]. . . . XXVIII sol.

199 Curatus de Salornay [*Salornay-sur-Guye*] XXVIII sol.

200 Curatus Vitriaci [*Vitry*]. . . . . XXX sol.

Digitized by Google

201 Curatus Maciaci [*Massy*] . . . . . XX sol.
202 Curatus de Vinosa [*La Vineuse*] . . . . XLV sol.
203 Curatus Donziaci [*Donzy-le-Royal*] . . XXXVI sol.
204 Curatus de Tugnes. . . . . XX sol.
205 Curatus Sancti Vincencii de Pratis [*Saint-Vincent-des-Prés*] . . . . . XLII sol.
206 Curatus Sancti Andree Deserti [*Saint-André-le-Désert*]. . . . . XLV sol.
207 Curatus Sancte Colombe [*Sainte-Colombe*] XIX sol.
208 Curatus Sancti Martini de Salanciaco [*Saint-Martin-de-Salencé*] . . . . . XXX sol.
209 Curatus Sancte Katherine [*Sainte-Catherine-de-l'Abergement*] . . . . . XIIII sol.
210 Curatus de Cray [*Saint-Paul-de-Cray*] . XXX sol.
211 Curatus Marriaci [*Marry*]. . . . . XXX sol.
212 Curatus de Columgiis subtus Montem [*Collonge-en-Charollais* ou *sous-Mont-Saint-Vincent*] XLIIII sol.
213 Curatus Genolliaci [*Genouilly*]. . . . . LII sol.
214 Curatus Sancti Eusebii [*Saint-Huruge*]. XXX sol.
215 Curatus Sagiaci Castri [*Sigy-le-Châtel*] XXX s. (27).
216 Curatus de Bufferes [*Buffières*] . . . . XXVIII sol.
217 Curatus de Curtiz juxta Bufferes [*Curtil-sous-Buffières*]. . . . . XIIII sol.
218 (Curatus) Capelle Montis Francie [*La Chapelle-du-Mont-de-France*]. . . . . XXVI sol.
219 Curatus de Bergiseren [*Bergesserin*]. . . XVI sol.
220 Curatus de Briendone [*Brandon*]. . . . XXXII sol.
221 Curatus Sailliaci [*Sailly*]. . . . . XXVII sol.
222 Curatus Montagniaci [*Montagny-sous-la-Bussière*]. . . . . XIIII sol.
223 Curatus de Cleromane [*Clermain*] . . . XXVI sol.
224 Curatus Sancte Cecilie [*Sainte-Cécile*] . XXXII sol.
225 Curatus de Masilles [*Mazilles*] . . . . . XVI sol.

Digitized by Google

226 Curatus de Soliagniaco [*Sologny*] . . . . XV sol.
227 Curatus de Castro [*Château*]. . . . . XXXII sol.
228 Curatus de Burgo Villano [*Bourgvilain*]. XXVI sol.
229 Curatus Sancti Poncii [*Saint-Point*] . . XXXII sol.
230 Curatus Sancti Petri Veteris [*Saint-Pierre-le-Vieux*] . . . . . XXXVI sol.
231 Curatus de Trenilleyo [*Trambly*]. . . . XXXII sol.
232 Curatus de Serreriis [*Serrières*]. . . . . XIIII sol.
233 Curatus Milliaci [*Milly*] . . . . . XIIII sol.
234 Curatus de Petra Clausa [*Pierreclaus*] . XXXII sol.
235 Curatus de Buciaco [*Bussières*] . . . . . XVI sol.
236 Curatus Joloigniaci [*Jalogny*]. . . . . XXVIII sol.
237 Curatus Berziaci Castri [*Berzé-le-Châtel*]. XIIII sol.
238 Curatus Berziaci Ville [*Berzé-la-Ville*] XXXIIII s. (28).
239 Curatus Ygiaci [*Igé*] . . . . . XXIIII sol.
240 Curatus Berziaci [*Verzé*] . . . . . XXII sol. (29).

C.-U.-J. CHEVALIER.

NOTES.

(1) Pages 1043 à 1050. *Hec sunt nomina benefficiorum tam in civitate quam diocesi Matisconensi existentium, in archipresbyteratu Bellijoci, — de Rosseyo, — Viriseti et — Vallis Regnaudi.* Voir aussi (pp. 1036-8) la Liste des paroisses, annexes et succursales du diocèse de Mâcon qui ont été successivement adjointes au Lyonnais.

(2) Il commence par ce titre : *Nomina eorum qui ratione suæ dignitatis, aut beneficii aut ex consuetudine synodis interesse debent; et qui vocati comparuerunt vel non comparuerunt in synodo celebrato Matiscone die* 13 *aprilis* 1660.

(3) Mâcon, 1864, in-4°, pp. CCLXV-CCXCII : POLETUS SEU DECLARATIO BENEFICIORUM ET OFFICIORUM IN DIŒCESI MATISCONENSI EXISTENTIUM. *Incipit liber dictus* Poletus, *in quo continentur et describuntur nomina et cognomina abba-*

Digitized by Google

tiarum, capitulorum, prioratuum, dignitatum, personatuum, ecclesiarum parochialium, capellaniarum, hospitalium, leprosoriarum et aliorum beneficiorum et officiorum ecclesiasticorum, electivorum aut collativorum, in diœcesi Matisconensi existentium et fundatorum, etc.

(4) En marge du ms., à droite ; *Procurationes.*

(4) *Aux nos* 5-9 *se rapporte cette note :* Non solvunt procuraciones sed subsidium loco earum. — (5) Aliàs LXX gros. — (6) Aliàs XX^ti melius Turon. — (7) Usque hic Turonen., florenus pro XII solid. — (8) Aliàs XL sol. VI den. — (9) Aliàs VIII den. Usque hic Viennensis, florenus pro XV sol. — (10) Usque (hic) Turonen. — (11) Aliàs XL sol. — (12) Exempti Clun(iaci). — (13) Aliàs XX sol. — (14) Alias XXXVIII sol. — (15) Aliàs non est. — (16) Aliàs XXVIII sol. — (17) Aliàs XXX sol. — (18) Aliàs XVI sol. — (19) Aliàs XXXII sol. — (20) Aliàs X sol. — (21) Aliàs XXIIII sol. — (22) Aliàs XXVIII sol. — (23) Aliàs XIX sol. — (24) Aliàs LXX gr. Dicit se exemptum. — (25) Nos 186-7 : Exempti. — (26) Aliàs XVI sol. — (27) Aliàs XX sol. — (28) Aliàs XXII sol. — (29) Aliàs XXIIII sol.

Digitized by Google

CONSIDÉRATIONS

SUR

LES NOMS DES PEUPLES GAULOIS

TELS QUE

NOUS LES CONNAISSONS ET LES PRONONÇONS

MAINTENANT.

—

Une chose digne de l'attention des savants et des amateurs de la géographie ancienne est de connaître les noms réels et véritables des anciens peuples, et particulièrement de ceux de la Gaule. Nous les possédons, transmis par les histoires et les auteurs romains ; mais ils nous les ont transmis arrangés à leur manière, et souvent tronqués et dénaturés. Ils leur ont donné des finales adaptées à leur langue : ils ont changé et adouci les lettres et syllabes qu'ils ont trouvées âpres et trop rudes, ont introduit dans ces noms, soit au milieu, soit au commencement, soit à la fin, des mots de la langue latine qui traduisaient, suivant eux, le sens dés mots ou partie des mots qu'ils retranchaient. La langue des vainqueurs ayant envahi la Gaule et ayant presque anéanti la langue du pays, les noms des anciens peuples se sont en quelque sorte perdus et ne nous apparaissent maintenant que métamorphosés en noms romains. Ainsi, les terminaisons de ces noms en *i* et *ani* sont des terminaisons évidemment latines. Ce n'est pas probablement de cette manière que se terminaient les pluriels dans les noms celtiques. Les *Leuci* s'appelaient sans doute *Leuks*, les *Segusiani*, que depuis quelque temps certains savants, s'appuyant sur quelques indices, appellent *Segusiavi*, s'appelaient *Segusiaſ ; Tribocci*, les *Triboks ; Volcæ*, les *Volks ;* les *Batavi*, *Bataſs*.

Digitized by Google

Mais il est un peuple dont le nom me paraît encore plus corrompu par les Romains, ce sont les *Mediomatrices*, les habitants du pays de Metz. Jamais le mot latin *medio* ne s'est trouvé employé dans la formation des mots celtiques. Ce mot est sans doute la traduction de la syllabe *mi*, qui se trouve quelquefois dans le nom des peuples et des lieux gaulois, *Minaticum*, *Minodunum*, *Minoniacum*, *Mimates*. Le véritable nom des *Mediomatrices* devait être probablement *Mimatriks*.

Les Romains ont fait subir aux *Mimatriks* la même transformation qu'ils imposèrent à la ville que les insulaires cisalpins bâtirent entre le Pô et les Alpes, et dont ils changèrent le nom celtique de *Milan* ou *Meylan* en celui de *Mediolanum*, nom que les siècles suivants n'ont pas adopté. Il est encore un peuple gaulois dont je crois le nom connu entièrement latin, c'est celui appelé *Medulli*, peuple du Médoc. Ce nom qui, en latin, signifie moelle, est peut-être la traduction d'un nom celtique présentant le même sens (1) ; *Convenæ*, nom d'une peuplade au pied des Pyrénées, est aussi entièrement latin ; mais on sait que cette peuplade fut formée par Pompée de gens ramassés dans différentes nations, d'où est venu le nom qu'on lui a donné.

Les Romains ont aussi métamorphosé le *b* en *v* dans leurs changements de noms, comme *Bar* ou *Barus* en *Varus*, *Bapincum* en *Vapincum*, *Baradetum* en *Varadetum*, et le reste. Le mot *Bar*, fort, me semble entrer dans la composition de beaucoup de noms de peuples et de villes celtiques. Les *Parisii* ne s'appelaient-ils pas primitivement *Barisii*, ou plutôt *Baris*? Mais ce changement de noms ne s'est pas borné aux peuples, il s'est étendu aussi sur les villes, dont la plupart ont pris des noms entièrement ro-

(1) Ne serait-ce pas plutôt la transformation du nom celtique du peuple *Médok*. Nom qui s'est conservé dans celui moderne du pays?

Digitized by Google

mains, et ces noms nouveaux ont fait perdre le plus souvent les noms anciens que ces villes possédaient, et dans les noms anciens que quelques villes ont conservés, des finales latines ont été ajoutées, des lettres et des syllabes étrangères ont été assez souvent introduites.

Il est fâcheux que la langue celtique avec ses dialectes se soit perdue et qu'on n'en ait conservé aucun document (1), à peine en reste-t-il quelques traces dans notre langue et dans les dialectes ou patois de nos provinces. Ce sont surtout les langues bas-bretonne et galloise qui ont conservé le plus de traces de cette langue antique. Comme tous les noms d'hommes, de villes, de peuples avaient une signification particulière, ces noms auraient pu nous donner quelque indice de l'état, de la position des villes, du caractère, des prétentions des nations et des particuliers. Ainsi, pour citer le peu d'exemples que nous pouvons apporter, *Armorick* est composé d'*ar*, article conservé dans le bas-breton, et de *mor*, la mer. Les *Ségus* ou *Ségusifs* prenaient leur nom du seigle cultivé particulièrement dans leur pays. (*Ségal*, en bas-breton, un de ces nombreux mots que les Gaulois ont fourni aux Latins.) *Ambarri*, *Ambar*, ont leur nom composé d'*am*, particule d'assemblage, d'où est venu le mot français *hamel*, *hameau*, et de *bar*, fort, courageux, réunion d'hommes vaillants, belle épithète que ce peuple n'a pas démériteé, vu les conquêtes qu'il a faites en Italie et l'empire qu'il y a fondé, comme je crois l'avoir indiqué dans une dissertation précédente sur les *Ambarri*.

L'abbé JOLIBOIS.

(1) La cause principale qui a fait disparaître la langue celtique, c'est sa privation de caractères et de lettres d'écriture. Les Celtes étaient obligés de se servir de caractères grecs, comme nous l'apprenons de César, quand ils voulaient communiquer leurs pensées à ceux qui étaient éloignés d'eux. Ces caractères grecs leur avaient été transmis sans doute par les habitants de Marseille, colonie que les Phocéens avaient établie sur les côtes méridionales de la Gaule.

Digitized by Google

RESTITUTIONS ARTISTIQUES

NOTE SUR PERRISSIN, TORTOREL ET QUELQUES AUTRES ARTISTES LYONNAIS DU XVIe SIÈCLE.

L'école lyonnaise, qui a brillé d'un si vif éclat, notamment au XVIe siècle, a été jusqu'à présent très-incomplètement étudiée. Les peintres et les graveurs qui l'ont illustrée sont presque tous inconnus et à Lyon plus que partout ailleurs ; c'est même dans les ouvrages publiés au dehors que l'on est contraint de chercher des renseignements sur l'histoire de notre art local.

Pour preuve de cette allégation, il suffit de mentionner deux ouvrages de M. A.-F. Didot, l'*Essai sur la gravure sur bois* et le *Catalogue raisonné de sa bibliothèque*. Dans ces deux écrits consacrés exclusivement à l'illustration xylographique, une large place est accordée à la ville de Lyon et aux livres à gravures sortis des ateliers de ses imprimeurs. Par leur importance et leur intérêt, les renseignements réunis et judicieusement examinés par M. Didot ont tout l'attrait de la nouveauté. Les notes, les détails, les documents qu'il y a rassemblés sont comme une révélation inattendue du passé artistique de notre ville, et présentent le tableau le plus complet qui

Digitized by Google

ait été tracé de l'art lyonnais à l'époque de la Renaissance. On chercherait vainement dans les historiens et les annalistes de Lyon une étude aussi achevée de nos dessinateurs et de nos graveurs.

Mais il est des inexactitudes qui ne peuvent s'éviter dans des ouvrages écrits loin des lieux dont on parle, inexactitudes que les auteurs se transmettent de l'un à l'autre et qui ne peuvent être rectifiées que par la connaissance des documents historiques.

Ce sont quelques-unes de ces erreurs que j'entreprends de signaler rapidement. Il en est une surtout qui est des plus importantes et qui prouve jusqu'à quel point notre histoire artistique est peu connue. Chose étrange, non-seulement nous ignorons jusqu'à l'existence des maîtres qui firent, il y a trois siècles, la réputation de notre cité, mais encore nous laissons des villes étrangères se glorifier de célébrités qui nous appartiennent.

Il existe, par exemple, un curieux recueil d'estampes historiques de la fin du XVIe siècle, bien connu des bibliophiles et des amateurs d'estampes. Ce recueil, dont les exemplaires se vendent à des prix très-élevés, est intitulé : *Premier volume contenant quarante tableaux ou histoires diverses qui sont mémorables touchant les guerres, massacres et troubles advenus en ces dernières années.* Il est mentionné et décrit dans tous les ouvrages relatifs à l'art et à la librairie française, tels que le *Peintre-Graveur* de Robert Duménil, le *Manuel* de Brunet, etc ; mais aucun de ces écrivains ne paraît avoir soupçonné à quelle ville appartenaient les auteurs de ces estampes, Perrissin et Tortorel. Robert Duménil notamment, si bien informé et si judicieux d'ordinaire, les indique claire-

Digitized by Google

ment comme étant Parisiens, lorsqu'il avance que ces planches faites d'après leurs dessins sont dues à plusieurs des « tailleurs d'histoires qui abondaient à Paris à la fin du XVIe siècle. » Des assertions aussi formelles, des autorités aussi graves ne pouvaient laisser aucun doute, aussi M. Didot a-t-il pu, dans son *Catalogue* aussi bien que dans son *Essai,* placer l'œuvre de Perrissin et Tortorel au nombre des produits de l'art parisien.

Il n'en est rien cependant et même il y a sept ans déjà que Perrissin nous a été rendu. M. Paul Allut, dans la nouvelle édition de l'*Accueil de Madame de la Guiche*, publiée et annotée par lui (Lyon, N. Scheuring, 1861), ne jugea pas inutile de reproduire quelques documents que j'avais recueillis aux Archives de Lyon et où il est amplement fait mention de Perrissin. Depuis, M. Rolle, archiviste de la ville, l'a également cité dans son intéressant *Inventaire des archives municipales;* mais ces mentions, enfouies dans ces livres, avaient échappé aux iconographes et je dois de nouveau insister sur cette question.

Jean, et non pas Jaques, Perrissin florissait à la fin du XVIe et au commencement du XVIIe siècle. C'était l'un des artistes les plus estimés dans notre ville, et il dut à son talent d'être fréquemment chargé d'exécuter et de diriger les travaux d'art commandés par le Consulat. Il cultiva avec succès non-seulement la peinture, la gravure, mais encore l'architecture. La réputation qu'il s'était acquise dans les diverses branches des beaux-arts lui valut d'être, à six reprises différentes, maître de métier de la corporation des peintres, charge importante non-seulement par son caractère honorifique, mais aussi par

Digitized by Google

sa portée politique, car c'étaient les maîtres de métiers qui nommaient les consuls, chefs suprêmes de la cité.

Ce sont là les seuls renseignements que l'on puisse donner sur Perrissin en dehors de ce qu'il serait possible de dire de ses œuvres. On ignore même les dates de sa naissance et de sa mort. Il suffit de faire remarquer qu'il est cité dès 1566 et qu'on ne retrouve plus mention de lui après 1626, ce qui fait supposer qu'il mourut vers cette époque et dans un âge avancé.

A l'égard de J. Tortorel, les documents manquent complètement, ce qui doit peu étonner, car il était simple *tailleur d'images*, c'est-à-dire graveur, profession alors tout à fait obscure. On pourrait même hésiter à croire qu'il fût Lyonnais, si on ne le voyait pas associé aux travaux de notre Perrissin, et si l'on ne connaissait pas à Lyon un autre Tortorel, du prénom de Noël, peintre et maître de métier en 1591. Il ne paraît donc pas douteux que Jean ou Jacques Tortorel, le graveur, ne fût parent du peintre son contemporain et, sans affirmer son origine lyonnaise, on doit du moins le ranger au nombre des maîtres de notre vieille école.

Tout semble du reste avoir conspiré contre les anciens artistes lyonnais : leurs noms ont presque tous péri; un seul a survécu et sa célébrité a contribué à faire oublier tous les autres. Bernard Salomon, appelé aussi le Petit-Bernard, est le seul artiste lyonnais du XVIe siècle qui soit encore connu. Grâce à Papillon et à ses copistes, il est demeuré célèbre et on en est venu à lui attribuer presque tous les bois gravés publiés à cette époque par les éditeurs lyonnais. M. A.-F. Didot n'est point tombé dans les grossières erreurs de ses devanciers, il a

Digitized by Google

même signalé, avec beaucoup de justesse, ce que la plupart de ces attributions avaient d'exagéré. Cependant, il n'a pas entièrement échappé à l'influence de ces traditions erronées, et il a fait gloire au Petit-Bernard de plusieurs gravures dont il n'est pas l'auteur. Je mentionnerai, entre autres, l'*Imagination poétique* ; il ne s'y trouve qu'une seule pièce de Bernard Salomon et, à part un petit nombre de planches dues à des artistes différents, toutes sont de la main du maître au monogramme P. V.

Les illustrations du *Dialogo dell' imprese* de Jove, celles des Antiquités de Siméoni ne sont pas non plus du célèbre artiste. Il en est de même des dix-sept gravures ajoutées à l'édition italienne de la *Métamorphose figurée ;* et, comme les planches de la première édition appartiennent à Bernard Salomon, il en résulterait qu'il était mort dans l'intervalle, puisque de Tournes avait été forcé de donner un successeur à son dessinateur favori.

Les planches ajoutées à cette nouvelle suite, celles des deux autres ouvrages qui viennent d'être mentionnées, ainsi que cinquante-huit gravures des *Figures de la Bible* de Rouville, faussement attribuées à Jean Moni, sont l'œuvre d'un même artiste dont, malgré un mérite tout à fait hors ligne, personne n'avait jusqu'à présent signalé l'existence. Le style de ses compositions ne permet pas cependant de le confondre avec Bernard Salomon ni avec les autres maîtres ses contemporains. S'il n'atteint pas à la vivacité, à la gentillesse, à la désinvolture de celui-ci, il l'emporte sur lui et sur tous pour la perfection du dessin, le fini des têtes et des extrémités, le naturel des poses, l'élégante correction des figures, l'habile et savant agencement de la composition. C'est surtout dans

Digitized by Google

les *Figures de la Bible* que brillent les qualités de ce maître dont on ne trouve plus rien après 1565 et dont les premiers travaux ne peuvent guère remonter au-delà de 1558.

A part cette omission, M. Didot distingue très-bien deux maîtres que l'on a presque toujours confondus avec Bernard Salomon. Il signale d'abord Cruche, qu'il soupçonne fort judicieusement être le même que P. Estricheus, et un artiste qu'il désigne sous le nom de maître P. V., en se basant sur ce fait que ces deux lettres se trouvent sur des bois exécutés par lui. « Le frontispice « et plusieurs des encadrements, dit l'habile critique, « en parlant de l'Alciat de Rouville, portent la marque « de P. V., dessinateur qui n'apparaît que dans cet ou- « vrage et dont le nom n'a pu encore être découvert. »

On peut juger d'après cette courte note combien ce maître est peu connu. Bien loin de n'avoir produit que les illustrations de l'Alciat, cet artiste peut au contraire être réputé l'un des artistes les plus féconds de notre école. On lui doit encore, entre autres, les figures du *Roland furieux,* plusieurs planches du *Pegme* de Cousteau et de l'*Imagination poétique*, 45 gravures des *Quadrins historiques de la Bible* de Jean de Tournes, 19 des *Figures du Vieux-Testament* de Rouville, etc., sans compter des bandeaux, des alphabets historiés et bon nombre de frontispices.

Quant à son nom, il est en effet demeuré inconnu et je n'essaierai pas de le rechercher ici, mais on se tromperait en croyant voir ses initiales dans les lettres P. V. qui accompagnent quelques-unes de ses planches. Une preuve matérielle de cette erreur, c'est que ses bois ne

Digitized by Google

portent pas exclusivement cette marque. Il existe, par exemple, une gravure de sa main où se voit la marque I. F. et, ce qui est tout à fait décisif, c'est que le même dessin, d'une exécution absolument identique quoique agrandi, offre ailleurs les lettres P. V.

Il n'y a donc pas lieu de voir, dans les unes ni dans les autres, les initiales du maître. C'est d'ailleurs une erreur généralement admise d'attribuer à leurs auteurs les monogrammes dont sont accompagnées les gravures sur bois du XVIe siècle. Cet usage était en effet répandu en Allemagne, mais il n'en était pas de même en France et notamment à Lyon. Dans les rares circonstances où nos artistes ont signé les planches sorties de leurs mains, ils ont accompagné leurs initiales ou leurs noms de désignations qui ne pouvaient pas permettre de les confondre avec celles des éditeurs. On doit donc tenir pour certain qu'en France la plupart des monogrammes de cette époque attribués à des artistes sont ceux des imprimeurs ou libraires à qui les planches appartenaient.

Telles sont à Lyon, par exemple, les initiales I. F. qui indiquent Jean Frellon, C. B. qui signifient Clément Baudin, T. A. qui désignent Thibaud Ancelin, etc. Il en est de même des lettres en question P. V., marque sur laquelle je n'exposerai pas mes conjectures trop peu étayées jusqu'à présent.

On ne s'étonnera plus, par conséquent, de trouver, comme dans l'exemple cité, les planches d'un même artiste marquées de différents monogrammes, non plus que de rencontrer une seule gravure portant deux chiffres, particularité inexplicable si on voulait y voir des initiales de maîtres, mais qui se justifie fort bien par l'asso-

Digitized by Google

ciation de deux éditeurs. Ce fait s'est fréquemment présenté pour des livres publiés à Paris et à Lyon. Je puis mentionner ainsi le monogramme de Jean de Gourmont qui figure sur des planches de Perrissin et Tortorel, celui de Nicolas Chesneau joint à la marque de Marcorelle et beaucoup d'autres. Enfin, je rappellerai encore que le libraire parisien Pierre Regnaud, ayant obtenu de notre Jean Frellon l'autorisation de publier à Paris une édition des *Icones Bibliæ* d'Holbein, fit placer, à côté des initiales de l'éditeur lyonnais, les siennes propres, sur les planches qu'il fit graver à l'imitation des gravures originales. C'est ce qui explique la présence simultanée sur ces figures des chiffres P.R. et I.F. qui demeureraient un problème insoluble si l'on persistait, comme on l'a fait, à y voir des monogrammes d'artistes.

Je n'oserai pas être aussi affirmatif à l'égard des signes. Quoique je puisse mentionner, par exemple la marque ⁂ que l'on a considérée comme appartenant à un dessinateur ou à un graveur et qui est simplement celle de Marnef, éditeur parisien bien connu ; néanmoins, j'avoue que cette question a besoin d'être étudiée encore avec le soin le plus minutieux.

Quant aux gravures en taille douce, il arrive ordinairement que les marques qu'elles portent se rapportent à leurs auteurs ; mais cela s'explique d'abord parce que ces planches étaient l'œuvre d'un seul maître, à la différence des bois qui étaient presque toujours dessinés par un peintre et gravés par une autre main. En second lieu, les graveurs sur métal étaient en même temps imprimeurs en taille douce ; leurs cuivres faisaient presque toujours partie de leur fond de commerce, et leurs

Digitized by Google

monogrammes y figurent, à double titre, comme artistes et comme industriels propriétaires des planches.

Quoi qu'il en soit de ces restrictions, que je m'empresse de faire moi-même pour éviter toute interprétation trop absolue de cette nouvelle théorie, il n'en est pas moins certain qu'en thèse générale, on doit chercher dans les lettres dont sont marquées les xylographies françaises du XVIe siècle, des initiales d'éditeurs, de propriétaires des gravures, plutôt que les marques des artistes qui les auraient exécutées.

Il suffirait, du reste, à l'appui de cette opinion, de signaler les difficultés insurmontables que l'on rencontre dans l'explication de ces chiffres, quand on prend pour guide les vieux errements. Cette fausse méthode a toujours été et sera de plus en plus un obstacle au progrès des recherches iconographiques ; elle a fait naître une foule d'attributions inexactes, et, en ce qui concerne notre ville, elle a doté notre école d'un certain Jean Moni, artiste imaginaire qui n'a jamais existé que dans le cerveau de son inventeur.

C'est à Papillon, écrivain complétement dépourvu de critique, que l'on doit cette belle découverte. Quelques syllabes tronquées et tracées par le graveur sans aucune intention, ont servi de base à cette imagination de l'auteur du *Traité de la gravure sur bois*. Une des planches des figures du *Nouveau-Testament*, de Roville, imprimé en 1570, représente saint Jude lisant ; l'assemblage fortuit de certaines lettres tracées sur le livre qu'il tient, forment, entre autres, le mot de *Moni*. C'est d'après une telle coïncidence que Papillon s'est formé une opinion au sujet de l'auteur de cette gravure et de celles qui l'ac-

Digitized by Google

compagnent. Personne n'ignore cependant que l'usage de figurer des mots sur les livres était familier aux anciens artistes qui se plaisaient à pousser la minutie et le réalisme jusqu'à ces petits détails. Les mots ainsi dessinés se rapportaient quelquefois plus ou moins exactement au texte réel des livres reproduits, souvent aussi, ce n'étaient que des lettres réunies au hasard ou même de simples traits sans aucune forme déterminée.

Voici, du reste, la reproduction figurée des trois lignes dessinées sur la planche en question, par laquelle on pourra juger de la valeur de l'interprétation qu'en a donnée Papillon :

onesi
noem
MONI

Il suffit de jeter les yeux sur ces mots pour reconnaître combien il a fallu de bonne volonté pour y voir une signature d'artiste et le nom de *Moni*, d'autant mieux que la première lettre de ce mot est douteuse. Ces trois lignes rentrent évidemment dans la série des légendes fantaisistes dont les artistes du temps aimaient à orner les livres représentés dans leurs compositions. Le maître à qui l'on doit les *Figures du Nouveau-Testament* y a prodigué ce genre de détail : ainsi saint Mathieu tient un livre sur les pages duquel on distingue, au milieu de plusieurs traits informes, les syllabes *rei mo... pro opr*, etc. Dans la scène de la transfiguration, Moïse est représenté avec les Tables de la loi, où se remarquent quelques lettres ; ailleurs, saint Marc paraît entouré de livres écrits en caractères grecs très-bien imités mais ne formant aucun sens, tels que ουψι υδοι γων δε εφρα, sans

Digitized by Google

compter quelques lettres romaines qui s'y trouvent mêlées. Dans la planche de la femme adultère, Jésus-Christ écrit sur le sol en hébreu ; et enfin dans celle qui représente saint Pierre guérissant un boiteux, apparaît une imitation fort heureuse d'inscription antique, de très-bon style comme dessin et comme rédaction.

On voit par là que le dessinateur de Roville avait un goût marqué pour ces puérilités; il n'était donc pas à propos de chercher dans ces lignes une signature d'artiste, et il serait fort extraordinaire qu'il eût été cacher son nom à travers ces mots qui, dans tous les exemples que je viens de signaler, ont été tracés sans aucune intention de former un sens.

Il est bien vrai que dans une des figures de l'Apocalypse du même ouvrage, on trouve les lettres IM placées d'une manière très-apparente sur un livre, et qui pourraient être considérées comme des initiales d'artiste, néanmoins les attribuer au prétendu Moni est une hypothèse qui n'a pas l'ombre de vraisemblance, et s'il fallait les donner absolument à un maître, il faudrait y reconnaître bien plutôt la marque de Jean Maignan, l'un des meilleurs peintres lyonnais de cette époque et le seul auquel elles puissent s'appliquer. Mais M. Didot lui-même me fournit la preuve du contraire et le moyen de discerner d'une manière certaine le véritable auteur des planches attribuées au prétendu Jean Moni.

Je lis dans le catalogue des livres de l'habile iconographe (col. clxvj), cette révélation curieuse :

« Une note manuscrite, d'une main du XVIe siècle, mise « sur l'un de mes exemplaires, dit que 62 des gravu- « res de cette belle suite (des *Figures de la Bible et du*

Digitized by Google

« *Nouveau-Testament*), ne sont pas de Cruche. Comment « expliquer cette assertion ?»

Cette note, qui a embarrassé M. Didot, se comprend tout naturellement par ce fait incontestable que Cruche, autrement Eskrich, est l'auteur des planches de l'ouvrage, sauf un certain nombre qui appartiennent, les unes au maître au monogramme P. V., les autres à l'artiste qui a illustré les *Imprese* de Jove et les Antiquités de Siméoni. L'ensemble de ces dernières planches, dont l'exécution tranche absolument au milieu des autres, se monte, d'après un examen minutieux, à un total de 77, ce qui ne s'éloigne guère du chiffre de 62 indiqué par l'annotateur contemporain cité par M. Didot.

Ainsi donc, trois dessinateurs auraient contribué à illustrer l'ouvrage publié par Roville : le maître à la marque P. V., qui a exécuté 19 gravures, celui des *Imprese*, à qui on en doit 58, et enfin Cruche ou Eskrich, qui a fourni toutes les autres figures. Or, c'est justement parmi ces dernières que se trouvent les deux planches marquées IM et MONI. C'est donc bien Eskrich et non l'artiste imaginaire créé par Papillon qui a tracé ces lettres, et elles ne peuvent plus, dès-lors, passer pour des monogrammes de dessinateurs.

Je ne pense pas que l'on puisse hésiter un instant entre l'assertion d'un contemporain, corroborée par l'analyse critique des gravures elles-mêmes, et l'allégation gratuite d'un écrivain superficiel du XVIIIe siècle, dont l'opinion ne soutient pas un examen sérieux. On peut, d'ailleurs, comparer les 310 planches des *Figures de la Bible et du Nouveau-Testament* avec les œuvres signées de Cruche, pour y reconnaître à première vue le même style et le

Digitized by Google

même dessin, malgré les inégalités d'exécution qu'y ont introduites les mains des différents graveurs chargés de les tailler sur le bois.

Mais il faut d'abord que l'on connaisse le maître dont il s'agit.

Pierre Eskrich, appelé Cruche par ses contemporains lyonnais, était, comme l'indique son nom, Allemand d'origine sinon même de naissance. En 1564, le Consulat le faisait venir de Genève pour exécuter les travaux de peinture destinés à la cérémonie de l'entrée du roi Charles IX. Deux ans plus tard, il dessinait de nombreuses figures pour une bible, dont il signa quelques-unes de son nom latinisé *Petrus Eskricheus faciebat Lugduni*, 1566. Enfin, il fut aussi l'auteur des planches du *Livre des funérailles*, de Guichard, imprimé en 1584 et sur l'une desquelles on trouve le nom de Cruche. Il n'est pas difficile de reconnaître dans ce mot le nom francisé d'Eskrich, qu'il se décida à adopter sur la fin de sa carrière. Les exemples de ces transformations de noms étrangers étaient fort communs autrefois, surtout à Lyon où abondaient les Allemands et les Italiens. Mais ce qui lève tous les doutes, c'est la ressemblance des figures de ces deux ouvrages, ressemblance tellement frappante qu'elle a suffi à M. F. Didot pour soupçonner l'identité du maître à qui elles sont dues. La même ressemblance se retrouve également dans les 310 planches des *Figures de la Bible* de Roville et corrobore merveilleusement la précieuse note signalée par le savant iconographe.

Je n'insisterai pas davantage sur cette question que l'on trouvera sans doute suffisamment élucidée, mais je ne terminerai pas ces simples observations sans examiner

Digitized by Google

une particularité qui n'est pas absolument étrangère à l'histoire de l'art lyonnais. Il s'agit du nom de l'un des plus remarquables éditeurs de livres illustrés, de Guillaume Rouville. Doit-on l'appeler Roville, Rouville, Rouille ou Rouillé? M. Didot et quelques autres critiques penchent pour cette dernière orthographe qui est cependant fautive, on peut l'affirmer sans hésitation. Ce célèbre libraire se nommait Roville, nom qui s'est légèrement modifié en Rouville par suite de ce changement de prononciation qui, en France, a confondu la voyelle *o* avec la diphthongue *ou*. C'est ainsi que le vieux mot coronne se prononce actuellement couronne, que molle se dit moule, polain poulain, roe roue, popon poupon, etc.

Il serait facile de démontrer par l'étude de quelques textes contemporains que l'on prononçait alors Roville et Rouville et non Rouille ; mais il est une preuve plus péremptoire et qui aurait évité bien des conjectures si on avait songé à s'en enquérir, c'est que ce nom est encore porté et qu'il se prononce Rouville.

Cet habile libraire ne laissa, il est vrai, que des filles, mais néanmoins plusieurs de ses descendants adjoignirent ou même substituèrent entièrement son nom à leur propre nom de famille. L'une des causes qui contribua surtout à perpétuer le nom de cet homme célèbre est assez intéressante pour être rappelée.

Il avait stipulé par son testament que les revenus cumulés pendant cinq ans d'une maison qui lui appartenait, rue Mercière, seraient donnés au plus pauvre de ses descendants à la condition expresse que celui-ci ajouterait à son propre nom celui de Rouville « comme « par exemple, dit-il lui-même, Guillaume Noyrat se

Digitized by Google

« fera nommer Guillaume Noyrat de Roville. » Deux autres de ses légataires durent en outre changer complétement de nom et s'appeler Roville. Il est résulté de là que son nom, bien loin de disparaître, n'a fait que se multiplier par ce bienfait. Et comme cette curieuse clause testamentaire s'exécute encore, il surgit, pour ainsi dire, tous les cinq ans, une nouvelle famille Roville. Tous les auteurs qui se sont évertués à disserter fort ingénieusement sur ce nom ont ainsi tout à fait perdu leur temps et leur peine. Il doit donc s'écrire non pas Rouille ni Rouillé, mais Roville, d'après l'orthographe du seizième siècle, ou Rouville, suivant la légère modification qui, avec le temps, a transformé la première syllabe de ce mot.

Telles sont les principales rectifications qu'il m'a paru important de signaler à propos des deux livres publiés par M. Didot. L'intérêt qui doit s'attacher à l'histoire artistique de notre ville, l'obscurité qui couvre encore cette histoire m'obligeaient à relever ces inexactitudes; mais j'aurais eu beaucoup plus à dire si j'avais pu entreprendre de faire connaître tout ce que ces ouvrages renferment de curieux et d'instructif sur l'art lyonnais au xve et au xvie siècles. Je ne puis mieux faire que d'engager les lecteurs de la *Revue* qui s'intéressent à notre histoire locale ou qui s'occupent de livres à gravures, à parcourir l'*Essai sur la gravure sur bois* et le *Catalogue de la bibliothèque* de M. Ambroise-Firmin Didot. Ils trouveront là de curieuses révélations, d'utiles renseignements, en un mot, une mine précieuse et inépuisable sur tout ce qui concerne la xylographie, cette ravissante et inséparable compagne de la bibliologie.

A. Steyert.

Digitized by Google

LA

GUERRE DES ARCHÉOLOGUES

ET DE CEUX QUI NE LE SONT PAS.

Les derniers numéros de la *Revue du Lyonnais* contenaient des allusions aux attaques du *Lyon-Journal*, contre les archéologues en général et contre les collaborateurs de la *Revue du Lyonnais* en particulier.

Nous avons reçu à ce sujet des demandes d'explication. Comme le *Lyon-Journal* est peu lu des érudits, on ne sait à quel propos nous nous défendons et à quoi nous avons fait allusion. Nous paraissons frapper des moulins à vent comme feu Don Quichotte. D'un autre côté, de nombreux amis nous ont offert le secours de leur plume pour protester contre les accusations dont l'archéologie est l'objet; nous avons reçu non-seulement des lettres affectueuses, mais des articles qui perdraient de leur mérite si on ne savait à quoi ils répondent. Pour nos lecteurs qui ne connaissent pas le *Lyon-Journal*, voici les pièces du procès.

M. Paul Saint-Olive, dont la plume est aussi érudite qu'incisive, vient de publier un volume intitulé : *Mélanges historiques et littéraires*. C'est une bonne fortune pour la presse provinciale quand elle se trouve en présence

Digitized by Google

d'une œuvre de cette valeur; c'est un honneur pour la ville qui l'a vu naître. Or, voici comment le *Lyon-Journal* en rend compte :

« La littérature lyonnaise en s'enfermant dans l'archéologie s'est vouée de parti pris à la tâche la plus ingrate que puisse s'imposer une littérature, et dont le double inconvénient est de la condamner à une inutilité apparente qui la rend complètement impopulaire, et de tarir promptement la source de son inspiration.

« Cette pauvre littérature lyonnaise est une plante maladive et languissante qui s'éteint lentement dans l'obscurité, et à laquelle un rayon de soleil et une transplantation rendraient un peu de sève et de vie. Nulle semence ne croît dans un terrain pierreux, et Dieu sait si les pierres encombrent son champ. Elle croit tellement ne pouvoir s'en passer que lorsqu'il lui en manque chez elle, elle court en demander à ses voisins. Les départements environnants ont été fouillés dans tous les sens par ces hommes infatigables, et pas un moellon, soupçonné de promiscuité avec les Romains, n'a pu dérober son humble personnalité au triomphe du *Rapport lu en séance publique*.

« La *Revue du Lyonnais*, par exemple, est un journal où les gens d'esprit ne sont pas rares; elle est dirigée, du reste, par M. Aimé Vingtrinier, et la liste de ses collaborateurs compte des noms célèbres. Eh bien! dans ce recueil, *éminemment local*, il est effrayant de voir comme les pierres abondent. C'est une manie, une rage, j'allais dire une maladie. Il est difficile, avec de pareilles habitudes, d'échapper aux railleries de la jeune presse, peu soucieuse de savoir si les Gaulois se frottaient les lèvres avec de l'ail avant d'aller dans le monde, et si les Romains se servaient de cure-dents. Cette jeune presse, beaucoup plus préoccupée de l'a-

Digitized by Google

venir que du passé, donnerait tous les cailloux de l'antiquité, même revêtus d'inscriptions, pour une belle et bonne idée neuve et originale.

« On ne saurait croire à quel point ce fétichisme du passé est momifiant, et combien les fervents de ce culte deviennent inhabiles aux conceptions fortes de l'imagination. L'esprit prend à ce contact la rouille des vieilles choses, il devient timide et suranné. Comme il est nécessaire d'entretenir un commerce incessant avec les productions de la pensée que chaque jour voit éclore, pour rester dans le mouvement intellectuel, ces gens-là sont rapidement distancés. Quand, par hasard, ils jettent un regard sur les travaux du temps présent, de quel mépris n'est-il pas empreint? Qu'est-ce que ces littératures sans pierres, sans médailles vert-de-grisées, sans inscriptions à demi effacées, sans armures rongées, sans bric-à-brac, sans vieux meubles enfumés et moisis, sans textes obscurs et indéchiffrables, sans hiéroglyphes impitoyablement muets pour ces profanes? De l'observation, de l'analyse, de la psychologie, de la morale, de la philosophie, du réalisme! Qu'est-ce que c'est que tout cela, dites-moi? sinon mots vides de sens, ou tout au moins exploités par des gens qui en ignorent la signification véritable. Mais, nous aussi, nous faisons de la morale, de la philosophie, de l'observation, de l'analyse, de la psychologie, et bien d'autres choses encore, et de plus, nous avons les pierres! N'est-ce rien? Quoi de plus réaliste qu'un pavé?

« Je suis fâché de me laisser entraîner à cette digression. M. Paul Saint-Olive va dire que son livre m'a inspiré toutes ces réflexions saugrenues, et il en sera péniblement surpris. Au fait, de quel droit me permets-je tous ces beaux raisonnements, à propos d'un volume qui n'est même pas destiné au public? En effet, les *Mélanges historiques et littéraires* ont été imprimés à un nombre restreint d'exem-

Digitized by Google

plaires. C'est une édition destinée aux amis et que l'auteur ne veut pas livrer au grand jour de la publicité, non qu'il en craigne la lumière, mais sa modestie est plus à son aise dans *ce* pénombre *discret.* » (*Sic.*)

A cette attaque inattendue, la *Revue du Lyonnais* ne pouvait garder le silence. Le temps est passé où les battus étaient contents. Nous écrivîmes au malin critique la lettre suivante :

« *Lyon-Journal* reconnaît l'hospitalité que mon imprimerie lui offre en jetant des pierres dans mon jardin ; le fait est si commun, il est si bien admis qu'il ne serait pas relevé, si les projectiles, qui tombent aussi dans la propriété de M. Saint-Olive, ne profanaient en même temps une chose que nous sommes habitués à vénérer, l'histoire de notre cher pays et particulièrement notre archéologie locale.

« Trop d'inscriptions à la clef, vous écriez-vous à propos de la *Revue du Lyonnais*, trop de tombes, trop de ruines, trop de médailles, bibelots inutiles qu'on devrait balayer et dont la perte ne nous coûterait pas un soupir. Que nous importe à nous, espérance et orgueil du XIXe siècle, que les Gaulois se soient frotté les lèvres d'ail ou les cheveux de beurre rance, parfums inconnus à Berle ou à Debroas ? Il faut être de son temps ; faites courir, jouez, passez la nuit au Cercle ou au Café ou occupez-vous, comme le *Lyon-Journal*, d'observations, d'analyse, de psychologie, de morale, de philosophie, de réalisme, mais, pour Dieu, ne bourrez donc plus la *Revue du Lyonnais* de médailles vert-de-grisées et autres choses que nous ne comprenons pas, vous nous feriez mourir.

« Aussi voyez ce qu'avant nous vous aviez fait de la litté-

Digitized by Google

rature lyonnaise : Vos collaborateurs momifiés « *sont devenus inhabiles aux conceptions fortes de l'imagination ; leur esprit a pris la rouille des vieilles choses ; il est devenu timide et suranné ; vos gens sont rapidement distancés.* » Nous, c'est différent, nous sommes la jeune presse, nous ne voyons que l'avenir, nous n'aimons que le progrès, et nos productions, d'un mérite éclatant, charment les populations, amusent la jeunesse, et font prime sur le marché littéraire. »

Arrêtons-nous, Monsieur, et mettons de l'ordre dans nos réponses.

La *Revue du Lyonnais* a trente-cinq années d'existence ; je souhaite au *Lyon-Journal* de vivre aussi longtemps

Un ancien rédacteur du *Censeur*, devenu homme d'Etat, nous a déclaré dernièrement, il était de votre avis, que la *Revue du Lyonnais* n'a pas de raison d'être. Les revues de Paris doivent suffire. Nous lui répondons en vivant. Nous sommes utiles, donc nous sommes, et, en effet, ouvrez nos soixante volumes, vous y trouverez toute l'histoire de cette noble cité dont vous dites que nous abrutissons les lecteurs. Nos collaborateurs passés sont devenus magistrats, évêques, députés. Les rédacteurs actuels remplissent les Académies, les Sociétés savantes, font des livres, et quelques-uns même écrivent comme vous dans les journaux ! Tous cherchent à sauver de la ruine les souvenirs et les monuments du passé ; ils ne méprisent pas une belle jeune fille parce qu'elle a été maladive au berceau, et ils croient que la France était aussi intéressante à étudier dans son enfance ou sa jeunesse que dans son âge mûr ; ils ne répudient pas les travaux de ceux qui leur ont ouvert la voie. Confiants dans l'avenir, ils écoutent les leçons de leurs devanciers et s'ils avaient vu les soldats d'Amrou brûler la bibliothèque d'Alexandrie, ils auraient cherché à en sauver quelques débris.

Digitized by Google

Tous les jours, des historiens travaillent à populariser les grandes actions de nos pères. Pourquoi railler ceux qui leur amènent des matériaux?

Vous-même, Monsieur, ne cherchez-vous pas à vous rendre utile aux historiens futurs en consignant les faits contemporains dignes, à vos yeux, de quelque intérêt? J'ouvre vos collections et je vois des études savantes sur les sapeurs-pompiers, la halle centrale ou l'éclairage au gaz. Je compulse vos faits divers et j'y trouve : « Le Parc reçoit un nouvel ours; les laveuses des plates de la Saône lisent avec enthousiasme le récit du combat naval de Châlon; un renard, surpris sur le coteau de Fourvières, est mis à mort sur le toit d'une maison de la montée Saint-Barthélemy. » N'est-ce pas de l'histoire et de la meilleure, et ne serions-nous pas heureux que le *Lyon-Journal* eût vécut du temps d'Auguste ou de Périclès? Votre renard ne vaut-il pas nos médailles? Les Plutarque et les Tacite de l'avenir n'auront-ils pas aussi des remercîments à vous voter?

Il est des époques malheureuses où le flambeau des sciences s'éteint; on les appelle : époques de barbarie; l'Europe eut, vers la fin du Bas-Empire, un ennui général du savoir, une insurmontable apathie pour ses exigences, une indifférence profonde pour ses formules. On riait des statues sans bras, des manuscrits indéchiffrables, des pierres tombales dont on faisait des murailles. On a flétri cette époque du nom de Décadence. Il est des peuples, même de nos jours, qui chassent, mangent et dorment; ils n'écrivent pas, mais dansent; n'ont ni état civil, ni archives, mais comptent les chevelures prises à l'ennemi; on prétend qu'ils sont très-fiers, très-orgueilleux et qu'ils dédaignent tout homme qui ne marche pas avec eux dans le sentier de la guerre; on les appelle des sauvages. Je crois qu'ils mépriseraient souverainement les médailles rouillées en général, et les travaux

Digitized by Google

de M. Saint-Olive en particulier. La collection de la *Revue du Lyonnais* leur serait inutile et certainement à aucun d'eux, notre Comité d'archéologie n'ouvrirait ses portes. Laissons-les, c'est l'éducation qui leur manque. Vous, Monsieur, vous avez beau protester, vous êtes des nôtres. Vous n'êtes pas aussi étranger que vous le dites aux études qu'aiment nos érudits et que M. Saint-Olive professe. Pour juger les *Mélanges historiques et littéraires*, vous les avez lus, et ne l'auriez pas fait si vous n'eussiez eu, malgré vos dénégations, une bonne dose de savoir et d'érudition. Comme tous les hommes très-jeunes, vous riez encore, vous penserez bientôt et certainement alors la *Revue du Lyonnais* s'enorgueillira de votre collaboration. Vous vous occuperez moins de l'ours du Parc et plus de Vercingétorix et de César, moins de l'*OEil crevé* et plus de l'emplacement où fut le temple érigé par les soixante nations des Gaules. Peut-être éclaircirez-vous le mystère de l'*Ascia*, peut-être nous direz-vous quelle race vivait, avant les Gaulois, au confluent du Rhône et de la Saône. Si, à cette époque qui n'est pas éloignée, le *Lyon-Journal* n'accepte pas vos travaux, venez à nous, vous et vos manuscrits, et croyez, Monsieur, que nous serons heureux de vous accueillir.

Nous vous attendons, votre place est marquée au milieu de nous comme celle de Macbeth sur le trône; en attendant le plaisir d'inscrire votre nom parmi ceux de nos collaborateurs, j'ose me dire, Monsieur, votre serviteur empressé et dévoué.

On sait quand la guerre commence, on ne sait quand elle finit. M. Prudhomme qui espérait pouvoir arrêter les boulets au vol, se donnait une rude tâche. Le

Digitized by Google

Lyon-Journal nous lâcha huit jours après la bordée suivante :

« Vous avez cru devoir répondre à ce que vous appelez : « La profanation de notre archéologie locale. » Entendons-nous, je vous prie. Il y a une archéologie qui vit d'inscriptions, de débris et de pierres ; elle est inutile, et surtout inoffensive. Nous l'estimons et la respectons bien volontiers. Il en est une autre, dont le rôle est plus actif, qui s'occupe de lois, de mœurs, d'institutions, celle-là est plus dangereuse. Son admiration du passé va jusqu'à opprimer le présent et nier l'avenir. Ce qui fut, pour elle est un dogme dont l'immobilité est le symbole. Cette archéologie, qu'elle s'appelle Académie ou Sénat, nous la repoussons de toutes nos forces, nous la combattons de toute notre énergie. Si son action n'était pas amoindrie par les lois qui régissent le mouvement dans le monde physique et moral et qui condamnent à l'impuissance quiconque s'immobilise, elle serait redoutable. Par bonheur, le plus souvent, elle n'est que ridicule.

« Vous ne vous étonnerez pas de me voir élever jusqu'à une question de principe, cette légère discussion. Il me semble que vous m'y avez provoqué, en parlant de mes critiques sur la littérature lyonnaise, pour m'appeler admirateur de l'*OEil crevé*. Peste ! la marge n'est pas étroite cependant entre les deux ; toute la littérature française y tient. Et vous avez bientôt fait de la supprimer ainsi d'un trait de plume. Hors la *Revue du Lyonnais* ou ceux qui lui ressemblent, il ne saurait y avoir d'autre poésie que celle de l'*OEil crevé* ; hors la morale de la *Revue du Lyonnais*, il n'y a que le turf, le cercle ou les petites dames ; hors son monde, il n'y a que le demi-monde. C'est de l'absolutisme et du meil-

Digitized by Google

leur. Qui ne plaisante pas comme elle est nécessairement l'auteur d'un recueil de calembours sur l'ours du Parc, et mérite de prendre place dans la rédaction du *Tintamarre;* en un mot, il est capable de tous les crimes.

Qui méprise Cottin, n'estime point son roi.
Et n'a, selon Cottin, ni Dieu, ni foi, ni loi.

« Qu'est-ce, dites-moi, que Cabanis, Gœthe, Byron, Stendhal, Balzac, Hugo, Vigny et ce polisson de Musset? Qu'est-ce que Quinet et Michelet? Qu'est-ce que Lamartine et Laprade?

« Ces gens-là, monsieur, ce sont nos maîtres. C'est parmi eux que nous aimons à vivre, c'est leurs œuvres que nous fouillons. Mine inépuisable! Voilà notre passé à nous. Nous tâchons d'apprendre d'eux l'art de penser, sans lequel n'est rien l'art d'écrire. Ils nous enseignent l'horreur de la banalité, le dédain du convenu, le mépris des préjugés. Nous n'avons pas trouvé chez eux l'explication du *sub ascia dedicare*, mais ils nous montrent que, pour bien combattre, il ne faut pas regarder en arrière.

« Croyez-vous que, dans une époque qui a vu briller de pareils astres (*sic*), le flambeau des sciences s'éteint? Et pensez-vous qu'en admirant leurs œuvres, on mérite le nom de Peau-Rouge, si par malheur on délaisse la *Revue du Lyonnais* et les travaux de M. Saint-Olive? Oui, je suis de votre avis, il est des époques malheureuses dans l'histoire de l'intelligence; ce n'est pas celles où l'archéologie est dédaignée, mais celle où la corruption des intelligences est le résultat de la corruption des institutions, où le relâchement des mœurs engendre l'asservissement des cœurs, où la compression de la pensée est le signal de l'avilissement des caractères. Alors, ce qui s'éteint, ce n'est pas seulement le flambeau des sciences, mais toute vérité, toute originalité,

Digitized by Google

toute sève généreuse. La faculté créatrice déserte le domaine des arts, comme l'aigle qui, pendant l'orage, se réfugie sur les cimes escarpées, au-dessus des tempêtes.

« Croyez, monsieur, que je n'ai jamais songé à attaquer cette honnête *Revue du Lyonnais*, dont je suis le premier à reconnaître l'utilité et à admirer la persévérance. Elle existe depuis trente-cinq ans, dites-vous; elle n'en a que plus de mérite; il est beau de lutter si longtemps contre l'indifférence de la foule et l'obscurité. Je souhaite seulement de trouver, au milieu de ses pages, plus de jeunesse, plus de vie, plus d'avenir.

« J'ai fini cette réponse, dans laquelle vous aurez rencontré, à défaut de cette aimable et spirituelle ironie qui animait la vôtre, un peu de cet enthousiasme et de cette conviction de la jeunesse, que quelques-uns trouvent si dangereuses. Il me reste à vous remercier des paroles gracieuses que Vous m'avez adressées en terminant; elles sont si bien placées dans votre bouche qu'on en est charmé sans en être surpris. L'hospitalité que vous m'offrez en termes flatteurs, serait pour moi fort honorable; mais il me semble que je ne la mériterai pas de sitôt. Il faut, pour entrer à l'Académie, des chevrons littéraires; je suis bien jeune pour m'asseoir parmi vos sages; ma note détonnerait dans ce concert classique. Avec la turbulence naturelle à mon âge, je brouillerais toutes vos pierres, et je m'en servirais pour faire des barricades.

« Je suis avec une profonde estime et une entière sympathie, etc. » Adrien Duvand.

A cette seconde lettre adressée à la *Revue*, nous répondîmes assez brièvement (voir notre livraison de juin, page 493). Nous protestâmes contre cette croyance de la presse légère, que notre publication pût faire courir le moindre danger à l'Etat. Nous assurâmes que nous avions

Digitized by Google

le plus profond respect pour les astres du jour : Cabanis, Gœthe, Biron, Stendhal, Balzac, Hugo, ce polisson de Musset, Michelet, ces grands hommes de la foi nouvelle ; nous apprîmes à notre terrible contradicteur, que Laprade, loin d'être notre ennemi, était notre collaborateur, et nous nous remîmes humblement à fouiller le passé, sans nous préoccuper des principes de 89.

Nos lecteurs sauront maintenant où en est la question. La *Revue*, mise au ban de l'Empire, ne s'en porte pas plus mal. Des amis, des ennemis, devrions nous dire, nous ont assuré qu'à la première occasion ils demanderaient notre tête, ce sera beaucoup d'honneur pour l'archéologie d'avoir elle aussi ses martyrs.

A. V.

Digitized by Google

L'ARCHÉOLOGIE

ET LA PRESSE LITTÉRAIRE.

Monsieur et cher Directeur,

J'ai applaudi de tout mon cœur à cette fine ironie avec laquelle vous avez défendu la *Revue du Lyonnais* et l'archéologie contre les attaques de *Lyon-Journal* (1). Au contact des vieilles choses, vous disait-on, l'esprit de ses rédacteurs était devenu *timide et suranné*. Vous nous avez prouvé le contraire et sous vos coups si vifs et si pressés le désordre s'est mis bientôt dans les idées de votre contradicteur. N'êtes-vous pas satisfait ? Voilà qu'aujourd'hui on est contraint d'avouer que l'on n'entend rien à la science dont on avait nié l'utilité. On vous accorde même que l'archéologie qui vit d'inscriptions, de débris et de pierres , a droit à l'estime et au respect.

Pourtant on fait des réserves. Il en est autrement de cette archéologie qui s'occupe de lois, de mœurs et d'institutions. *Celle-là est dangereuse, elle est même redoutable*. Aussi point de ménagement pour ces admirateurs quand même du passé, qu'ils s'appellent Académie ou Sénat.....

Avouez, cher directeur, qu'on ne saurait avec plus

(1) Voir *Lyon-Journal*, n° du 6 juin 1868.

Digitized by Google

de sans gêne déplacer une question, en jouant sur le sens des mots.

Ne transportons point le débat sur un autre terrain, s'il vous plaît. L'archéologie qui s'occupe de lois, de mœurs et d'institutions, elle, a aussi sa place dans la *Revue du Lyonnais*. C'est l'histoire de l'humanité et de l'expérience des siècls. Et si, comme vous le dites, vous vous préoccupez tant du progrès et de l avenir, l'étude de cette science ne vous serait peut-être pas complètement inutile, car elle vous apprendrait que le progrès ne consiste parfois qu'à remettre en vigueur les institutions d'un autre âge et qu'il faut souvent aller demander au passé les enseignements de l'avenir.

Pourquoi donc tant de mépris pour l'archéologie? La jeune presse littéraire ferait-elle donc si mal de se munir de quelques notions de cette science? Sa polémique n'y gagnerait-elle par souvent un peu plus d'autorité? Et serions-nous exposés à rencontrer aussi fréquemment dans les journaux de ces monstrueuses bévues qui nous font demander si l'écrivain n'a point voulu se moquer de ses lecteurs?

En voici un exemple encore récent auquel votre débat d'hier avec *Lyon-Journal* donne un intérêt tout nouveau :

On sait qu'aux premiers siècles de notre ère, le poisson était l'emblème de Jésus-Christ, parce que le mot grec ιχθυς (poisson) renferme les cinq lettres initiales d'une phrase qui signifie: Jésus-Christ fils de Dieu, Sauveur (χριστος θεου υιος σωτερ). Le nom et la figure du poisson devinrent ainsi un signe de ralliement pour les fidèles, à une époque où le christianisme naissant se cachait dans

Digitized by Google

l'ombre des catacombes. Aussi les trouve-t-on fréquemment gravés, avec le monogramme du Christ, sur les tombeaux des premiers chrétiens.

Voilà ce que nous apprend le livre le plus élémentaire d'archéologie, et ce qu'il est à peine besoin de rappeler aux lecteurs de la *Revue*. Or, il est arrivé que Mgr de la Bouillerie, évêque de Carcassonne, s'emparant à bon droit de cette image, s'avise de dire dans son livre sur le symbolisme que « le poisson était l'emblème « de Jésus-Christ et du chrétien. »

Le *Figaro* trouve la phrase peu orthodoxe. Il crie au scandale et voici les railleries spirituelles qu'il offre à ses lecteurs dans son numéro du 11 avril dernier:

« Peste ! mais si j'avais seulement dit, moi infime, « que Jésus est heureux dans le ciel comme un poisson « rouge dans un bocal, à combien de dangers et de « colères ne me serais-je pas exposé ? Il est vrai que je « ne suis pas évêque de Carcassonne et que je suis forcé « de respecter la religion.

« Voilà la science que M. Giraud et ses pères de « famille voudraient voir répandre dans les masses. « Cela est édifiant et joli. Cela fait venir de bonnes pen- « sées. Quand nos descendants seront imbus de cette « littérature pieuse, ce seront, à vrai dire, des crétins, « mais des crétins édifiants. Ils pourront modifier ainsi « la célèbre définition de l'écrevisse tranchée par l'Aca- « démie :

« Ecrevisse — petit emblème de Jésus, tout rouge « et qui marche à reculons. »

Je m'abstiens de tout commentaire. A quoi bon? Quand on est capable d'écrire de pareilles inepties, on est assez

Digitized by Google

puni par la publicité qu'on leur donne. Mais apparemment, *Lyon-Journal* a dû admirer cette insolente diatribe. Ne renferme-t-elle pas en effet la mise en pratique de sa courageuse maxime que *pour bien combattre, il ne faut pas regarder en arrière*, ce qui veut dire évidemment que l'on n'est pas tenu de connaître les choses dont on parle, dès qu'il ne s'agit point de choses du temps présent. Mais aussi, vous dit-on, le succès littéraire exige absolument *que la foule comprenne ou s'amuse....* fût-ce même, sans doute, aux dépens de l'écrivain.

A ce compte, cher Directeur, il vaut mieux rester dans cette obscurité que l'on reproche à la *Revue*, ou plutôt, comme le dit encore votre contradicteur, *dans ce pénombre discret* où la modestie de nos collaborateurs est si bien à son aise, mais un peu moins pourtant que certains écrivains de la presse littéraire avec leurs lecteurs. Certes, il est beau d'avoir de la jeunesse, il est même permis de s'en glorifier; mais c'est à la condition de ne pas accuser trop d'inexpérience, de crainte de se faire renvoyer à l'école par ceux auxquels on a voulu donner des leçons.

Recevez, Monsieur et cher Directeur, l'assurance de mes sentiments dévoués.

A. VACHEZ.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

LE MONT-PILAT, par Jean du CHOUL, 1555 ; traduction de M. Mulsant.

Depuis quelque temps les recherches historiques ont acquis en province un immense développement, et l'on peut se rendre compte des excellentes et nombreuses publications des sociétés savantes départementales, en prenant connaissance des mémoires, lus dans les réunions de la Sorbonne. Le mouvement est tellement actif que le chef de l'Etat lui-même obéit à l'entraînement général, en écrivant la *Vie de César*.

Cet amour des études historiques est un véritable progrès, qui contre-balance le déplorable effet intellectuel produit par le récit des aventures de Rocambole, de M. Lecoq, de Mlle Rigolboche, de Clampin dit Pistolet, etc. Il est donc naturel que les écrivains chargés d'accomplir l'abrutissement social attaquent la *Revue du Lyonnais*, sérieusement vouée à la propagation de notre histoire locale. Heureusement que cette attaque n'est pas celle du mistral de l'intelligence : non, ce n'est que *du vent* sans force, un souffle qui ne se traduit pas par le mot latin *spiritus*, et ne saurait par conséquent empêcher la *Revue* de poursuivre son œuvre patriotique. Je dis œuvre patriotique, et je trouve le commentaire de cette expression dans les paroles du ministre de l'instruction publique, prononcées lors de la distribution des récompenses aux sociétés savantes, le 27 avril 1867 : « Le « patriotisme se compose de souvenirs. Vous entretenez « donc, messieurs, et vous ranimez par ce culte du passé

Digitized by Google

« une des forces vives du pays, celle qui a fait sa puissance, « et qui assurera sa grandeur indestructible. » On le voit, M. Duruy est bien loin de penser, avec certain écrivain *léger* de notre ville, que « l'on ne saurait croire à quel point « le fétichisme du passé est momifiant. »

Acceptant bénévolement le rôle de *momie*, et sans aucun égard pour la secte qui proclame le progrès de l'abêtissement populaire, je vais rendre compte d'une charmante résurrection historique, opérée par les soins de M. Mulsant. qui, s'il est attaqué à son tour comme amateur du passé, saura parfaitement se défendre; car personne ne connaît mieux que le savant entomologiste l'art de faire la guerre aux insectes.

En 1555, Guillaume du Choul, né vers la fin du xve siècle, et demeurant au Gourguillon, fit imprimer divers ouvrages. Son fils Jean Duchoul, suivant l'exemple paternel, publia dans la même année une description latine du Mont-Pilat, *Pilati montis descriptio*. M. Mulsant nous donne le texte latin de cette description , en regard duquel nous trouvons une excellente traduction, accompagnée de ses notes et de celles de ses amis, MM. Drian et Alexis Jordan.

Jean du Choul, après avoir précisé la position géographique du Pilat, passe à son étymologie, qu'une naïve tradition fait dériver de Pilate, qui aurait fini ses jours dans le voisinage de cette montagne, et il nous apprend qu'elle jouissait parmi les Gaulois d'une célébrité égale à celle de l'Olympe, dans l'ancienne Grèce : *Loci celebritas in tanta Galliarum æstimatione, quanta Olympus apud veteres Græcos fuisse fertur*. En effet, on y est témoin de phénomènes qui tiennent du prodige, *aliquid fati*, mais qui ont besoin d'être observés attentivement. Nous trouvons ensuite la description du pays, de ses habitants et de leurs mœurs, enfin une multitude de détails divers qui intéressent le lecteur. Vivant dans une

Digitized by Google

grande simplicité, ces montagnards savaient pourtant se réjouir, et les jours de fête ils dînaient ensemble et s'exerçaient ensuite aux jeux, à la danse et à la lutte; les femmes étaient belles, *satis Venusta forma*, et se plaisaient à danser et à chanter dans les bois. Les jeunes gens portaient le nom de bachelards, *bacchelardos*, et quand ils devenaient amoureux on les appelait *caligneros*.

Jean Duchoul fait promener son lecteur sur toutes les aspérités du mont Pilat, et rend compte des phénomènes terrestres et météorologiques, en ajoutant qu'il laisse aux philosophes l'explication des causes physiques : *physicas rationes philosophis hominibus relinquo*.

Le Gier prend sa source dans le Pilat, et la noblesse de cette rivière est telle qu'elle roule de l'or, soigneusement recueilli par les orpailleurs, *arpalones*, dont on nous décrit la manière de procéder pour l'exploitation aurifère. A propos de l'or, Jean du Choul fait la réflexion que le diamant résiste au fer et au feu, mais l'or sait enfoncer les portes de diamant. On le voit, de tout temps l'or a été et sera un moyen de parvenir.

L'auteur nous conduit dans la maison des Fées, appelée *des Fages*, et qui fut longtemps hantée par les Lémures. Près d'une villa qui lui appartient, on trouve le bois de *Torropanes*, dont l'étymologie pourrait dériver de terreur panique, *a terrore panico*, parce qu'il était fréquenté par les Pans et les Satyres. Nous passons de là, au lieu nommé *Tartaras*, aux environs duquel les habitants exploitaient déjà des affleurements de houille. Après avoir fait la description d'une caverne servant d'abri aux ouvriers qui exploitaient les sapins, nous arrivons à *Calcis*, remarquable par un immense amas de débris de rochers, et de là aux Fosses, *ad Fossas*, qui recèlent les restes d'une armée taillée en pièces ; mais on ignore l'époque de cette défaite et les noms des

Digitized by Google

combattants. Après toutes ses promenades, Jean du Choul termine son travail par une étude sur la flore du Pilat.

Une chose qui frappe le lecteur, c'est l'excellent latin de cet opuscule, et l'on pourrait même trouver dans le style une certaine poésie qui anime et embellit cette charmante description.

Les amateurs des vieux souvenirs ne sauraient trop remercier M. Mulsant du plaisir qu'il leur a procuré en ressuscitant ce petit livre presque ignoré, et malgré le mépris du matérialisme en progrès, ils dédaigneront l'accusation suivante, que fait peser sur eux un journal de Lyon :

« L'admiration du passé est pour l'archéologie un dogme « dont l'immobilité est le symptôme, » c'est-à-dire que l'archéologie conduit à une routine ignorante et absurde. Les bibliophiles donneront aussi des louanges à M. Mulsant, qui a édité un véritable petit bijou de bibliothèque, sorti des presses de M. Pitrat aîné, rue Gentil, 4.

Paul Saint-Olive.

Digitized by Google

NOTE

SUR

LA SÉPULTURE GALLO-ROMAINE

DE CHALON-SUR-SAONE.

Il a été découvert, le mois passé, dans un champ situé à un kilomètre au nord de Chalon, sur la route d'Autun, une sépulture gallo-romaine qu'on croit remonter au IVe siècle. Cette trouvaille est le fait d'ouvriers terrassiers employés à creuser une tranchée en ce lieu pour le passage de la voie ferrée qui doit relier Chalon à Dôle.

Les cadavres ou plus exactement les squelettes qui remplissent cette sépulture (qu'on s'est bien donné de garde de détruire) sont couchés les uns à côté des autres, dans un certain ordre ; chacun d'eux avait une obole dans la bouche, et une autre pièce de monnaie se trouvait à l'endroit où avait existé le sternum. Il n'était pas survenu le moindre dérangement dans la disposition primitive des cadavres, dont les ossements sont, paraît-il, admirablement bien conservés. Les articulations des corps sont soutenues par des pierres plates, et celles-ci n'ayant pas bougé, les cadavres, réduits à l'état de squelettes conservent encore la pose qu'on a donnée à chacun d'eux, il y a treize siècles.

Du reste, pas une seule arme, pas un seul ustensile à côté des cadavres, ni dans le reste de la sépulture, Les dimensions extraordinaires de l'ossature de ces squelettes dénotent une race géante, en même temps que l'éclatante blancheur

Digitized by Google

des dents, toutes saines et parfaitement intactes, témoigne que les hommes inhumés en ce lieu étaient dans toute la force de l'âge. Cette sépulture antique gisait sous une couche d'argile variant entre 60 cent. et 1 m. d'épaisseur. Les squelettes ont été rendus à la lumière avec tous les soins et toutes les précautions imaginables : on les a lentement dégagés de leur enduit argileux sans déranger leur pose. Après cette opération, la sépulture a été tout entière détachée du sol, au moyen d'une manœuvre particulière, puis transférée en cet état dans le Musée local.

La Société d'histoire et d'archéologie de Chalon a dirigé et surveillé, depuis le commencement jusqu'à la fin, les travaux d'inhumation et de transférement dont il vient d'être parlé.

Deux vues photographiques ont été prises sur les lieux mêmes, après l'achèvement des déblais.

ROLLE.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE.

CHASTEL (Louis-François)

Chastel (Louis-François), notaire, avocat, juge suppléant au Tribunal civil, est né à Lyon le 2e complémentaire an XI (19 septembre 1803), décédé le 21 juillet 1868.

Bibliophile et bibliographe émérite, M. Chastel appartenait à la Société littéraire depuis l'année 1837. Deux fois, en 1853 et en 1856, il fut choisi pour diriger les travaux de cette Société, véritable pépinière de notre Académie. Il y a fait les lectures suivantes :

Epître en vers à un ami (21 mars 1838).

Essai sur l'importance du ventre (30 janvier 1839).

Notice sur un journal helvétique (23 mars 1840).

Coup-d'œil sur l'organisation militaire de la Prusse (2 juillet 1845).

Notice sur Ange Politien (27 novembre 1851).

— (suite). (2 avril 1851).

Notice sur Christophe Laudin, Florentin, docteur universel (20 avril 1853).

Rapport sur les publications de la Société havraise d'études diverses pour 1850, 1851 et 1852 (16 novembre).

Compte-rendu critique de l'Histoire du Beaujolais et des sires de Beaujeu, par le baron La Carelle (14 décembre).

Essai sur les humanistes au xve siècle.— Laurent Valla (24 février 1858).

M. Chastel, qui était aussi membre de la Société de statistique de Marseille, n'a pas fait imprimer tous ses

Digitized by Google

ouvrages, je ne connais que les deux opuscules suivants :

1° *De l'édit concernant la police des armoiries.* Lyon, A. Vingtrinier, 1859, in-8° de 15 pages;

2° *Ange Politien d'après Heeren.* Lyon, A. Vingtrinier, 1862, in-8° de 22 pages.

M. Chastel fut notaire à Lyon, depuis le 31 décembre 1835 jusqu'au 15 avril 1843; il avait succédé dans cette charge à Me Coron et il y fut remplacé par Me Ferrouillat. Sa mort laisse un grand vide parmi les bibliophiles lyonnais.

Hubert JACQUET.

Digitized by Google

LETTRE

AU SUJET DE LA DÉFAITE DES ANGLAIS OU DES ROUTIERS, LEURS AUXILIAIRES, SUR LE TERRITOIRE DE PERREUX, EN 1377.

Monsieur le Directeur de la *Revue*,

M. Steyert, dans ses précieuses notes sur l'*Histoire des ducs de Bourbon*, semble mettre en doute la déroute des Anglais ou des routiers leurs auxiliaires sur le territoire de Perreux en 1377.

Il s'exprime ainsi :

« L'expédition à laquelle il est fait allusion n'eut pas « lieu en Forez mais en Auvergne. Au mois de juillet 1377, « le duc de Berry, frère du roy de France, et le duc de « Bourbon avecques luy estoient à siege devant une for- « teresse en Auvergne appelée Carlat, que les gens de « compaignie qui se tenoient de la partie des Anglais « avoient occupée. » (*Chroniques de Saint-Denis.*)

« La Mure ne fait que conjecturer et amplifier une tradition populaire. Le mot *peut-être*, qui dans ses notes manuscrites accompagne la mention de ce fait, et l'interprétation qu'il en donne prouvent assez le peu de certitude qu'il en avait lui-même. Si même la tradition a quelque fondement, elle ne devrait pas s'appliquer à la campagne de 1377 qui fut conduite au fond de l'Auvergne, mais plus vraisemblablement à la défaite de quelques corps de routiers, ou mieux encore à un des nombreux échecs que subit l'armée du duc de Lancastre lors de son passage dans nos provinces en 1374. »

Quant à attribuer la défaite, sur le territoire de Perreux, à des détachements de l'armée anglaise du duc de

Digitized by Google

Lancastre, il n'est guère possible d'y croire, après avoir lu attentivement le récit de Froissart au sujet de cette campagne.

Dans un article publié par la *Revue du Lyonnais*, j'ai constaté qu'en ouvrant en 1820 la route de Cusset à Villefranche, passant par Perreux, on mit à découvert un grand nombre d'ossements près du pont actuel de Rhins, c'est-à-dire précisément à l'endroit indiqué par la chronique que cite La Mure.

A une époque plus récente, on trouva encore des ossements en creusant le béal de la prise d'eau construite en amont de ce pont pour arroser les prairies qui avoisinent le château de M. le vicomte de Rainneville.

En outre, j'ai rapporté, d'après Cochard, une ordonnance rendue par Ponceverd, seigneur de Vauprivas, châtelain de Condrieu, portant injonction aux habitants « de prendre toutes les précautions nécessaires pour n'être point surpris par les Anglais qui avoient quitté le château-fort de Carlat en Auvergne et se dirigeoient vers le Forez. »

Cette ordonnance est du 5 août 1377.

Or, ce sont précisément ces bandes d'Anglais ou de routiers fuyant de Carlat, qui durent être poursuivies et atteintes près du pont de Rhins, sur le territoire de Perreux.

Maintenant, les ducs de Berry et de Bourbon assistèrent-ils à cette bataille ? On ne peut rien conjecturer quant au duc de Berry ; mais il est probable que le duc de Bourbon y prit part, puisque La Mure affirme qu'il se trouvait à Montbrison le 7 août 1377.

Alain MARET.

Perreux, 16 août 1868.

Digitized by Google

LA VIGNE DE SAINT HIPPOLYTE.

La démolition vient de faire disparaître les derniers vestiges de la *vigne de Saint-Hippolyte*, qui occupait une partie du claustral des religieux Augustins, et dont j'ai dit quelques mots dans l'histoire de la paroisse de la Platière. En 1625, les chanoines de Saint-Ruf, desservants de ladite paroisse, intentèrent un procès aux Augustins, en réclamant un droit de directe sur cette *vigne de Saint-Hippolyte* qui, dès les années 1313 et 1347, se voyait grevée au bénéfice des chanoines d'une redevance de 18 deniers forts, et en 1518 les défendeurs s'étaient reconnus censitaires du prieur de la Platière.

En 1625, la vigne de Saint-Hippolyte était représentée par une partie du jardin des Augustins et par six maisons accompagnées de petits jardins. Dans un terrier de 1354, l'emplacement de cette vigne est parfaitement désigné : *Vinea sita est retro domum Augustinorum ex una parte, Juxta tenimentarium de deserta, quadam via intermedia tendente ab ecclesia sancti Vincentii apud fortem portam sancti Marcelli ex altera*; « d'un côté, cette vigne est située derrière « la maison des Augustins, et de l'autre le long du ténement « de la Déserte, dont elle est séparée par une voie intermé- « diaire qui, de l'église de Saint-Vincent se dirige vers la « porte fortifiée de Saint-Marcel. » Il résulte de cette description que la *vigne de Saint-Hippolyte* existait sur le terrain du marché de la Martinière et sur celui des masures qui viennent d'être démolies. En effet l'église de Saint-Vincent, dont il est question, occupait une partie de la rue de la Martinière et de la ci-devant place Saint-Vincent, et la rue actuelle

Digitized by Google

de Saint-Marcel se dirige toujours au pied de la Grande-Côte, fermée autrefois par la porte fortifiée de Saint-Marcel, qui avait reçu son nom de la proximité d'une chapelle de pénitents, sous le vocable susdit, laquelle était située à l'angle de la place des Capucins.

Les petites maisons récemment démolies étonnaient par leur aspect rustique, et semblaient appropriées à des demeures de paysans. On ne comprenait guère leur situation, presque au centre de la ville, et ce qui les a probablement conservées jusqu'à présent, c'est qu'elles avaient été converties en auberges, et servaient de remises aux nombreux approvisionneurs du marché. Il serait difficile de dire quelle était autrefois la destination de ces constructions rustiques, probablement très-anciennes ; car, selon Cochard, les Augustins, après avoir acquis la *vigne de Saint-Hippolyte*, dans le XIVe siècle, en vendirent trente parcelles, en 1509, à divers particuliers qui y firent bâtir des maisons, à chacune desquelles attenait un jardin. L'auberge qui existe au fond de la cour du n° 6 de la rue de la Martinière pourrait bien être encore un reste des habitations de la *vigne de Saint-Hippolyte*, et il est à présumer qu'il en est de même du magnifique platane que l'on admire entre le marché et l'Ecole de la Martinière.

La disparition de ces masures n'est certainement pas beaucoup à regretter. Cependant celui qui pratique la flânerie archéologique aime à rencontrer, au milieu de ses promenades, quelques aspects qui rompent avec les excès de l'uniformité contemporaine.

Paul SAINT-OLIVE.

Digitized by Google

BIOGRAPHIE.

VICTORIA LAFONTAINE.

Il y a deux ans, Angelo de Saur publiait à Paris, et tous les journaux de Lyon répétaient après lui, un charmant conte bleu sur les premières années et les débuts de Mme Victoria Lafontaine, l'éminente sociétaire de la Comédie-Francaise que nous avons applaudie ces jours-ci.

Charmant le conte, mais conte, quand l'histoire toute simple était si jolie. Conte sans couleur locale, conte qui prouvait que l'auteur n'avait jamais vu Lyon et que tous les détails étaient le produit de son imagination. La mise en scène était l'œuvre d'un faiseur. Il s'agissait d'une pauvre jeune fille *habitant la Guillotière* et qui travaillait dans une *manufacture du faubourg*. Elle y faisait des mitaines et gagnait quarante centimes par jour.

Son père, *humble ouvrier*, n'avait qu'un désir, posséder un jour une petite maison ayant des volets verts, et un petit jardin qu'il cultiverait de ses mains; c'était un rêve, car il n'avait nul espoir de voir se réaliser de si hautes ambitions.

Tous les jours, la jeune fille, *qui habitait la Guillotière* et qui *travaillait dans le faubourg*, recevait de son père dix centimes pour passer le *pont Saint-Vincent !!!!*

Qu'allait-elle faire sur le quai Saint-Vincent, à l'autre bout de la ville, quand la manufacture où elle travaillait se trouvait à la Guillotière? M. Angelo de Saur ne le dit pas.

Dépenser dix centimes pour aller se promener à l'extrémité de la ville quand on ne gagne que quarante centimes par jour, c'est une conduite que je n'approuve pas.

Mais la jeune fille n'est pas aussi coupable qu'elle en a l'air.

Pendant six mois elle économise les deux sous en faisant le grand tour, et un beau soir la voilà qui apporte à son père sa petite bourse bien garnie pour qu'il s'en achète une maison de campagne !

D'abord la jeune fille a tort d'aller prendre le pont Saint-Vincent, car, en venant de la Guillotière, elle a, droit devant elle, deux ponts non payants, le pont Tilsit et le Pont-de-Pierre. Ensuite elle a tort de

Digitized by Google

donner un sou pour aller et un sou pour revenir, ou encore plus tort de faire croire à son père qu'elle les donne, car le passage n'était que de deux centimes, ou plutôt deux liards, la moitié d'un sou. Elle a encore tort d'aller *faire le grand tour* pour éviter le pont Saint-Vincent, car le premier pont non payant *après* celui-ci est celui de Mâcon, à soixante kilomètres plus haut, A quelle heure peut-elle donc aller travailler à sa manufacture?

Son père est tout à fait coupable de ne pas connaître ces détails. Quant à moi je ne le lui pardonne pas.

La jeune fille est désappointée d'apprendre que les *dix sept francs* qu'elle a économisés en faisant le *grand tour* et en passant le *premier pont non-payant au-dessus du pont Saint-Vincent*, ce qui la réchauffe pendant l'hiver et lui fait prendre l'air pendant l'été (je le crois bien, cent vingt kilomètres par jour, aller et retour), ne suffisent pas pour acheter une maison et un jardin, même à Villeurbanne ; elle se désespère Heureusement que le *pauvre ouvrier*, son père, la mène un jour à la *comédie*. Elle voit des actrices parées et couvertes de diamants; dès lors sa vocation est décidée, elle se fera actrice pour acheter une maison à son père; ce qui fut fait. La voilà partie. Un jour elle revint de Paris et la maison fut achetée des propres mains de M. Richard Vitton. Mais, dit notre conte bleu, « la réalisation de son rêve ne fut point la suprême et dernière joie du père Valous. Un jour, on le fit venir à Paris, et on le conduisit dans une *belle église tendue de velours, garnie de tapis étincelants de lumières* ; il y avait foule. Des hommes d'élite, des supériorités artistiques et littéraires étaient là. Le violon d'Hermann électrisait les âmes, l'orgue résonnait sous la voûte, des voix magnifiques se faisaient entendre. Mais le père Valous ne remarquait rien de tout cela, il était si ravi qu'il en avait les larmes plein les yeux.

« C'était sa fille qui se mariait.... » Voilà comment la jeune et charmante Victoria Valous devenait Madame Lafontaine. — J'aime autant un conte des *Mille et une Nuits*.

Cela s'appelait : *La maison du père Valous*. C'était un conte, nous l'avons dit, conte quant à certains détails absurdes; voici l'histoire vraie.

C'était à l'époque où la France s'était payé une république.

Le poste de Bellecour avait un aspect formidable. Quarante hommes veillaient autour de leurs faisceaux. Ils appartenaient à la première compagnie des voltigeurs du bataillon de Perrache; ces voltigeurs

Digitized by Google

passaient auprès des autres compagnies pour être des patriotes indomptables. On affectait de les redouter et, dans le bataillon, on les avait surnommés les *sans-terre*.

La lune brillait au ciel et, dans un coin du corps de garde, quatre hommes à la mine sauvage causaient à voix basse, on eût dit qu'ils cherchaient à ne pas être entendus de leurs voisins ; on les eût pris volontiers pour des conspirateurs.

L'un, très-petit, très-maigre, souffreteux, était bouquiniste sur le quai de la Charité, l'autre, plus petit et plus maigre encore, était ouvrier compositeur dans une imprimerie connue dans notre ville pour quelques belles éditions, l'imprimerie Boitel; le troisième était un ouvrier en soie de la rue de la Charité; le quatrième était... votre serviteur.

— Votre conduite est blâmable, père Valous, disait le numéro 2 au numéro 1. Si votre fillette a la moitié du talent que vous dites, elle se gâtera dans la baraque de Jérôme Coton. Elle y prendra mauvais ton, mauvais genre et mauvaises manières.

— Et pis encore, ajouta le numéro 3.

— Je suis de cet avis, reprit le numéro 4.

— Et puis, est-il bien nécessaire qu'au lieu de rester une bonne et honnête ouvrière, votre fille devienne une actrice? continua le n° 2. Oui, je sais ce que vous allez dire, le commerce est mort, les métiers sont à bas et il faut vivre; mais, croyez-moi, la crise n'aura qu'un temps. Il faudra bien qu'un jour ou l'autre on se remette au travail. Si vous pensez qu'il y aura toujours des spectacles et des théâtres, soyez certain qu'il y aura toujours aussi des robes, des chapeaux, des cols et des mouchoirs.

— Plus bas, plus bas, on croirait que vous parlez contre la république. Oui, à votre idée, il vaudrait mieux que ma fille fût tailleuse ou piqueuse de bottines, mais si vous saviez comme elle joue! comme elle vous récite son petit bout de rôle, comme elle est applaudie quand elle paraît, comme on la rappelle quand elle sort. Jérôme Coton dit qu'elle a l'étoffe pour être une grande artiste.

— Qu'en sait-il? S'y connaît-il? Et lui-même, comment joue-t-il sur son Théâtre national de la Guillotière? L'avez-vous vu dans ces drames de M. de Pixérécourt, dans ces méli-mélodrames où l'on se bat à la hache, dans ces pièces absurdes dont j'ai *composé* moi-même les affiches : Le *Solitaire de la Roche noire*, le *Monastère abandonné*, le *Mont Sauvage*, la *Forteresse du Danube*, l'*Homme à trois*

Digitized by Google

visages, *Cœlina ou l'enfant du mystère*, la *Chapelle des bois*, que sais-je? son triomphe n'est-il pas dans : *Robert, chef de brigands ou l'Homme vertueux*, par Lamartellière, grand mélodrame représenté pour la première fois à la *Cité Variété*, et remonté par M. Baptiste aîné, en 1804? Comment s'intitule-t-il dans ses affiches? L'un des premiers mimes de France, l'un des plus habiles créateurs des actions militaires, historiques, mythologiques, bibliques, féeriques, diaboliques? Est-ce un artiste sérieux, voyons? Est-ce un guide pour votre fille? Elle a dix ans; vous dites qu'elle ne se plaît nulle part, qu'elle quitte tous ses ateliers, que son ardeur pour le théâtre est une passion, et qu'elle est entraînée fatalement vers une profession où elle espère se distinguer, je l'accorde. Mais alors donnez-lui de bons maîtres, des professeurs de mérite qui lui fassent faire son chemin et ne la perdent pas.

— Je ne suis pas riche, balbutia le père Valous.

— Pourquoi ne la présenteriez-vous pas à Rozet?

En ce moment, un officier s'approcha du groupe des causeurs.

— Quatre hommes et un caporal pour aller reconnaître les abords du pont de la Guillotière, dit-il; caporal, tenez, voilà vos hommes.

Les quatre hommes prirent leurs fusils et, sous la conduite de leur chef, traversèrent la place de la Charité.

La nuit était sereine et la ville paraissait plongée dans le plus complet repos.

Cependant, à peine avait-elle débouché sur le quai de la Charité que la patrouille aperçut une quinzaine d'hommes assis ou couchés à l'entrée du pont de la Guillotière.

— Halte! cria le caporal. Citoyens, j'aperçois là-bas quelques hommes de mauvaise mine; ils ont l'air de nous observer et de nous attendre. Si nous nous approchions, ils pourraient nous prendre nos fusils; rentrons au poste, nous dirons que nous n'avons rien vu. Par le flanc gauche, arche!

La patrouille rentra par la rue des Marronniers, la place Léviste et Bellecour; le caporal fit son rapport, et le résultat de cette excursion belliqueuse fut que Victoria Valous entrerait au théâtre Rozet.

La garde nationale avait cela de bon qu'elle rapprochait les distances, faisait connaître et apprécier les hommes et créait des relations qui n'étaient pas toujours inutiles. La Comédie française n'aurait pas une de ses plus brillantes étoiles sans la patrouille de 1848.

Le théâtre Rozet était situé place des Pénitents-de-la-Croix. On

Digitized by Google

n'y jouait que les dimanches. M. Rozet, homme de goût, directeur habile, a formé de bons élèves. Quelques uns se sont fait une réputation, non-seulement à Lyon, mais à Paris.

Les succès de Victoria Valous furent plus brillants encore sur le théâtre Rozet que dans la boîte de Coton. Les leçons du maître, parfaitement comprises et interprétées, firent bientôt de l'élève une artiste hors ligne, dont la réputation se répandait de la Croix-Rousse à la Mulatière, aussi les bonnes femmes du quartier, avant de donner leurs 30 centimes pour entrer, avaient-elles l'habitude de demander : Victoria joue-t-elle? si on répondait : non, elles faisaient la révérence, en annonçant qu'elles reviendraient le dimanche suivant.

Pendant les trois années qu'elle joua au théâtre Rozet, Victoria sut se faire adorer de ses camarades comme du public, et ce qui est plus beau, plus rare peut-être, elle sut s'environner du respect de tous. Toujours accompagnée de son père et de sa mère, toujours escortée, à sa sortie de la salle, d'une foule d'amis, elle faisait une rentrée triomphante chez elle.

Dans son intérieur, comme au théâtre, elle était l'enfant gâtée de tous, sans jamais cesser d'être douce, simple, affectueuse, et, avec son tact exquis, sans jamais s'en faire accroitre auprès de ses compagnes qui, en reconnaissant sa supériorité, la lui pardonnaient de tout leur cœur.

Le plus enthousiaste, le plus fanatique de ses adorateurs était son père qui applaudissait à tout rompre, sans honte et sans vergogne, et qui prononçait : C'est ma fille, avec un accent dont se souviennent encore les échos du théâtre Rozet.

Victoria avait seize ans. Sa réputation avait, non-seulement franchi l'octroi, mais encore la frontière. Un jour, elle partit avec sa mère, munie d'un engagement très-présentable pour le théâtre royal de Chambéry.

Là elle soutint sa réputation, fut applaudie des Savoisiens et, son engagement expiré, se dirigea vers le midi de la France. A Nimes, son triomphe était si grand que son père, amoureux fou de sa fille, trop pauvre pour prendre la voiture ou le bateau, fit le voyage à pied, malgré sa faiblesse et son âge, malgré la chaleur, malgré la longueur du chemin, soutenu, porté plutôt par la pensée d'aller entendre les applaudissements passionnés que les Nîmois adressaient à son enfant.

Rien ne peut rendre la joie, l'enivrement de l'humble bouquiniste.

Digitized by Google

de l'heureux père, quand il entendit les bravos sous lesquels la belle salle nîmoise menaçait de s'écrouler.

Le rêve du père Valous avait été jadis d'avoir une maison de campagne avec un jardin. Avoir, posséder, n'est-ce pas le rêve de tous les dépossédés de la fortune? Aujourd'hui, grâce au brillant talent de sa fille, ce souhait paraissait pouvoir s'accomplir, mais désormais la pensée de son enfant lui suffisait, ses vœux avaient pris une autre direction, ses désirs une voie plus haute. Que lui importaient la misère, la pauvreté, la gêne, dans son échoppe, au milieu de ses vieilles brochures ? sa fille n'avait-elle pas la réputation, la gloire, l'estime? Tous ses vœux étaient comblés.

Tous les ans, pendant les vacances, Victoria revenait avec sa mère se reposer au foyer paternel ; elle se retrempait de ses fatigues dans le tendre amour de ses parents, mais le fanatisme de son père était si grand, qu'elle lui refusait le plus souvent la permission de venir l'applaudir dans ses tournées, de crainte que l'enthousiasme du vieillard ne le portât, malgré lui, à quelque éclat peu digne de la dignité de l'art et capable de prêter à la raillerie des indifférents ou des jaloux. Le père Valous comprenait, se résignait et se consolait en poursuivant ses voisins du récit toujours le même et toujours si doux du triomphe et des succès de son enfant. Sa fille, qui lui rendait toute sa tendresse, le suppliait vainement de modérer ses expansionset ses élans, elle y perdait sa plus charmante éloquence et s'en consolait en augmentant, chaque année, le bien-être et l'aisance du vieillard.

Ce fut, je crois, à Nîmes qu'elle rencontra pour la première fois M. Montigny, directeur du théâtre du Gymnase. Il y avait trois ans qu'elle était dans le Midi. M. Montigny, qui était en tournée, frappé du jeu de la jeune artiste, s'empressa de se l'attacher et de l'amener à Paris. Auprès de Mme Rose-Chéri, qui devint bientôt son amie, le talent de Victoria se développa et grandit. M. et Mme Montigny lui prodiguaient les avis et les conseils, et leur jeune élève, docile, repondit à tout ce qu'on attendait de si brillantes dispositions ; cependant le séjour de Paris ne lui fut pas de suite favorable. Il y avait deux ans qu'elle jouait au Gymnase et pas un auteur ne lui avait encore donné une création. Trop fière pour accepter les conditions que lui posaient les fabricants de pièces, elle préférait ne jouer que des rôles connus ou secondaires et conserver intacte sa réputation ; enfin elle trouva un auteur de mérite et honnête homme qui lui créa un rôle sans conditions.

Digitized by Google

Dès lors, elle prit tout son élan, elle joua Madeleine dans *le Gentilhomme pauvre*; Marthe dans *Piccolino*, Christine dans *la Perle noire*, Madeleine dans *les Fous*, Marguerite dans *les Ganaches*, Amélie dans *le Démon du jeu*; l'artiste était classée. Vapereau lui consacrait un article dans son Dictionnaire, et Lafontaine, son camarade au Gymnase, demandait sa main et l'obtenait. C'était en 1863.

Le jeune couple, désigné par le succès à Messieurs les Comédiens ordinaires de Sa Majesté, entrèrent ensemble aux Français, et Victoria débuta dans *Il ne faut jurer de rien*, d'Alfred de Musset. En juillet 1864, elle aborda le rôle d'Agnès, dans l'*Ecole des femmes*; nous venons de voir à Lyon comment notre aimable et gracieuse compatriote savait interpréter Molière.

Depuis que Victoria Valous s'était mise sous la sauvegarde d'un mari, sa mère, âgée et aspirant au repos, était venue rejoindre son mari dans la charmante villa aux volets verts que leur fille leur avait offerte à Villeurbanne. Elle n'y demeura pas longtemps. Le père Valous mourut au comble de toutes les félicités. Il était propriétaire, propriétaire d'une maison avec un jardin, et sa fille, aux Français, était devenue célèbre. Madame Lafontaine fit revenir sa mère auprès d'elle, et toujours bonne, pensant avec le cœur, afin d'honorer la mémoire du père qu'elle avait tant aimé, elle fit don à la commune de Villeurbanne de la petite maison aux volets verts, pour en faire une école de petites filles.

Le don a été accepté.

Style à part, il nous semble que notre histoire est plus jolie et plus touchante que celle de M. Angelo de Saur. On y voit la réussite du talent et de la vertu. C'est en pensant aux détails de cette vie si courageuse et si honorable que nous applaudissions un peu bruyamment, au Grand-Théâtre, l'autre soir; et en frappant des mains, nous ne savions plus qui nous applaudissions, si c'était la grande artiste ou la vertueuse jeune fille. Un moment, il nous a semblé que c'était notre camarade de patrouille, le bon et brave père Valous.

X.

Digitized by Google

J'AI RETROUVÉ MA CRAIE.

—

Je suis né dans la maison de campagne de mon grand-père; il en occupait le rez-de-chaussée et ma famille le premier étage. Là s'écoula mon enfance, entourée de cette auréole de soins providentiels dont nos meilleurs amis, c'est-à-dire nos parents, sont seuls capables. C'est dans cette sereine atmosphère, dans ce milieu de tendresse et de bonté que s'envola mon âge d'or.

Mais si ce bonheur auquel chaque habitant de la maison paternelle prenait plaisir à contribuer fut grand pour moi, je ne saurais affirmer qu'il fut toujours réel pour ceux à qui j'en étais redevable; mon enfance fut turbulente, étourdie, et je mis aussi souvent à l'épreuve la patience de mes parents que leur affection; mille petits méfaits de ma part durent être supportés par eux, je me trouvais sans cesse placé entre une faute et un pardon. Trop certain de leur indulgence, il n'était pas de journée à laquelle je ne fusse obligé d'y avoir recours, et je me souviens en ce moment d'une espiéglerie assez marquée qui m'a valu, il y a une année, l'émouvante surprise d'en retrouver encore les traces aux lieux chéris qui furent mon berceau et le théâtre de mes plus innocents plaisirs. Je ne sais trop où ni comment je me trouvai un jour le possesseur d'un gros morceau de craie rouge; mais si j'ai oublié la manière dont il tomba entre mes mains, je me souviens admirablement de l'usage que j'en fis aussitôt.

Il m'inspira le goût le plus vif pour le dessin, tout en me donnant le moyen de m'y livrer, et me voilà barbouil-

Digitized by Google

lant les portes, les murs, les contrevents, toute surface unie qui favorisait l'essor de mon nouveau penchant. Là, je plaçais en sentinelle un guerrier de la tenue la plus martiale; ici, revenu à des idées moins belliqueuses, je me livrais aux charmes d'esquisser un paysage peu compliqué, et ne se composant guère que d'une maison et d'un arbre; ailleurs, je faisais glisser sur la mer *rouge*, à coup sûr, un bateau à voiles; j'allais manquer d'espace favorable pour y tracer mes essais en tout genre, lorsque l'un de mes oncles, n'appréciant que fort peu leur mérite, me tança vertement sur cette manie de peinture *murale* qui s'était emparée de moi, et s'empara lui-même, pour m'en guérir, du morceau de craie rouge, instrument de mes délits; puis il le jeta, dans son indignation, au sein d'un carreau de cardons armés de piquants acérés et nombreux, espérant sans doute que je n'irais pas l'y chercher ou que je ne pourrais point le trouver.

On conçoit mon désappointement, ma douleur, en me voyant privé de l'instrument de mes joies enfantines; aussi, plus courroucé contre mon oncle que honteux de mon méfait, j'attendis le moment où je fus seul dans le jardin pour me précipiter au milieu des cardons, braver leurs piqûres, et chercher ma craie à l'endroit où la barbarie d'un parent l'avait lancée. Je la trouvai, enfin, non sans m'être mis les mains en sang pour arriver jusqu'à elle; mais enfin je la tenais, j'étais vengé, et, pour signaler mon triomphe et braver un oncle capable de mépriser mes croquis, j'allai chercher une échelle chez le jardinier et, l'appliquant contre la maison, je gravis les bâtons les plus élevés et je traçai en lettres rouges sur une large pierre de roche ces mots gigantesques et vainqueurs :

J'AI RETROUVÉ MA CRAIE.

Cependant, ce premier moment d'audace passé, je tremblai quelque peu pour ses suites, je trouvai mon inscrip-

Digitized by Google

tion bien visible, bien flamboyante, et je ne crus pas devoir ajouter au ressentiment qu'elle pouvait inspirer à mon oncle, en confectionnant de nouveaux dessins rouges, sur le petit nombre de surfaces planes qui restaient encore à ma disposition dans la campagne.

Hélas! ce doux nid de mon enfance, ma jeunesse dut l'abandonner; je le quittai ainsi que l'oiseau des champs, non sans regretter, comme lui, durant les moments d'orage, l'abri sûr et tutélaire où mes premiers jours trouvèrent tant de bonheur et de repos.

Comme lui aussi je n'y revins plus; les vicissitudes d'une carrière errante, la mort des miens, le changement de propriétaire de la maison paternelle, des chagrins et des maux, en un mot, cet ensemble de circonstances, au sein desquelles le sort de l'homme est ballotté, me détourna de l'envie ou de la possibilité de visiter encore ce lieu chéri, dont l'aspect, en évoquant un passé si rempli de charmes, devait assombrir le présent où je suis parvenu et l'avenir où je m'enfonce.

Il y avait quarante années que je n'avais revu ce séjour, quand, durant l'automne passé, soudain l'envie me prit d'y retourner encore une fois.

C'était alors le règne de ces derniers beaux jours où l'air est si pur, si frais, si limpide, où la nature près d'être dépouillée de sa beauté, semble ajouter à ses charmes pour les faire regretter davantage, où l'on jouit de ses faveurs que l'on va perdre, avec de douces rêveries qui s'alimentent de nos bonheurs évanouis et semblent revêtir notre âme du deuil des illusions qu'elle pleure et des amis qu'elle a perdus.

La journée s'annonçait avec magnificence; le soleil, à son lever, ceignait d'une couronne d'or la cime des hauts peupliers, ses rayons effleuraient la campagne, sur laquelle ils descendaient par degrés; un souffle matinal et frais, sans courber les branches des arbres, en agitait les feuilles, dont quelques-unes déjà jaunies, tombaient en tournoyant

Digitized by Google

sous le poids de la rosée, et me forçaient à fouler aux pieds l'ombrage qui, quelques semaines plus tôt, aurait encore rafraîchi ma tête.

Dès que j'eus gravi le coteau qui domine le lac, et bien que je fusse habitué à l'aspect de cette majestueuse nappe d'eau, elle m'émut toutefois par la pensée que, dans quelques instants, j'allais retrouver sur sa rive le séjour de mes pères, déserté par moi depuis si longtemps.

Je n'approchai qu'en tremblant du but de ma lointaine promenade, et quand j'y touchai presque, le cœur me faillit, et je m'arrêtai incertain si je ne devais pas rebrousser chemin, plutôt que d'aller braver tant de ressouvenirs à la fois si doux et si pénibles.

Toutefois, une circonstance qui me semble d'un heureux augure me décida. Je trouvai toute grande ouverte une des portes du clos qui semblait m'en faire les honneurs en m'invitant à y entrer. Hélas! si souvent je l'avais franchie, qu'elle paraissait reconnaître sous les traits flétris du vieillard qui s'approchait d'elle, l'enfant rose et vermeil devant lequel elle s'ouvrait jadis.

Je pénétrai dans la campagne, non certes au pas de charge qui battait dans ma poitrine, mais lentement, presque comme un malfaiteur qui craint d'être vu; je me rassurai bien vite cependant, les habitants de la maison n'étaient pas encore éveillés, les contrevents étaient clos, aucun bruit n'annonçait la vie dans l'intérieur de l'édifice, que je regardai longtemps en silence, plongé dans le tumulte de mes pensées, lesquelles remontaient tristes ou rieuses la longue avenue du passé. Mes premiers parents m'apparaissaient les uns après les autres, aux lieux où je fus habitué à les voir; ils étaient entourés d'une auréole de vertus et de bonté, et me semblaient des anges. Ah! certes, ils furent, comme toutes les créatures humaines, entachés de passions et de défauts inhérents à notre faible nature; mais ils jouissaient pour moi de ce bénéfice des morts, qui fait que nous ne nous souvenons que des qualités qu'ils eurent,

Digitized by Google

sans nous rappeler celles qui leur manquaient : puis l'enfance, ignorante de la vie, ne voit de la conduite de ceux qui l'entourent que le dehors, sans pouvoir apprécier les motifs qui la dirigent; et de là, sans doute, son indulgence pour ses parents, indulgence, d'ailleurs, que lui inspire la mémoire de leurs bontés et de leurs soins; ils sont de bonne foi en les croyant supérieurs à la génération qui les a suivis, car cette génération, ils l'apprécient avec leur vieille expérience; tandis que leur gratitude seule prononce sur le mérite de leurs premiers bienfaiteurs.

Avec quelle émotion je contemplai le bel ormeau contre lequel ma mère appuyait sa chaise dans les jours d'été, et lisait les Saintes-Écritures à ma sœur et à moi assis près d'elle sur le gazon. Je ne pouvais trouver alors dans cette lecture que l'intérêt que m'inspiraient les péripéties de l'histoire du peuple juif; mais l'air grave et recueilli que prenait ma mère en ouvrant le livre, la prière fervente qu'elle faisait avant de commencer un chapitre, ses mains jointes au bas du grand in-folio posé sur ses genoux, la solennité de sa parole, toute sa pieuse pantomime enfin, m'inspirait un respect profond pour cette Bible, dont je devais plus tard apprécier mieux la divine morale et les hauts enseignements.

L'ormeau avait grandi, les branches s'en étaient accrues, mais leur disposition laissait les mêmes passages aux rayons du soleil qui éclairaient alors le gazon ; la scène de cette sainte lecture était si peu changée, le beau ciel qui respendissait sur ma tête produisait si bien les accidents de lumière et d'ombre qui l'environnaient jadis, j'entendais le bourdonnement sourd de mille insectes voletant sous le feuillage, dont mon oreille avait si bien gardé la souvenance, que je me crus un instant revenu à cette époque bénie, et que je cherchai presque d'un regard inquiet la pieuse mère et la bonne sœur qui me semblaient devoir la compléter et qui manquaient à mon pauvre cœur malade de leur absence.

Digitized by Google

Je fis successivement la revue de tous les endroits où mon imagination évoquait les incidents dont ils furent le théâtre. J'allai visiter le vieux abricotier qui me valait chaque année plus de réprimandes qu'il ne portait de fruits, dans le voisinage duquel on me trouvait souvent épiant la maturité de ses produits, et la prévenant quelquefois pour les dérober plus sûrement ; la petite plate-bande qu'on m'avait donnée pour y cultiver des fleurs était envahie par des pommes de terre, et le carreau de cardons où ma craie avait été jetée était couvert de superbes artichauts.

Mais ce que je considérai surtout et longtemps fut la façade du bâtiment ; il s'y trouvait un balcon sur lequel s'ouvrait le petit salon de mon grand-père ; salon où je vis réunis tant d'hommes d'élite, dans la compagnie desquels on me permettait de venir et de demeurer lorsque ma conduite était jugée digne de cet insigne honneur ; et pourquoi ne dirais-je pas les noms de ces gens pleins d'esprit et de savoir, qui firent longtemps pour moi le principal charme de la maison de mon aïeul? Plusieurs, sans doute, furent connus et appréciés justement par mes contemporains et vivent dans leurs souvenirs ainsi que dans les miens.

C'étaient d'abord deux étrangers d'un haut mérite que les révolutions politiques de leur pays avaient amenés dans le nôtre : M. Hill, anglais, ami de David Hume et qui donnait sur ses relations avec l'illustre historien des détails remplis d'intérêt.

M. Gorani, de Milan, dont une rue de cette ville porte encore le nom, qui avait visité toutes les cours de l'Europe et qui avait composé un livre de ses observations sur chacune d'elles ; homme d'un esprit fin, délié. Sa conversation, riche de faits, réflétait les connaissances acquises dans ses nombreux voyages.

M. Bérenger, auteur de l'*Histoire de Genève*, et qui était d'une philosophie pleine de candeur et de joviale bonhomie.

M. Saint-Ours, grand peintre d'histoire, qui racontait

Digitized by Google

avec charme les anecdotes relatives à son séjour en Italie, dont il était revenu depuis peu.

MM. Mouchon, Thouron et Anspach, trois ministres protestants, les deux premiers, enthousiastes de Jean-Jacques Rousseau qu'ils avaient connu, le dernier, auteur de plusieurs livres de théologie fort estimés.

M. Pourtalès, enfin, le plus habile des négociants de son temps, qui, durant ses courts passages dans notre ville, amarrait quelques instants sa constante activité chez mon grand-père, son ami et comme lui Neuchâtelois.

On concevra aisément le plaisir que je goûtais dans ce cénacle d'hommes tous remarquables à divers titres, et comme je devais contempler avec intérêt le salon où j'eus le bonheur de m'asseoir au milieu d'eux.

Mais un incident vint troubler ma rêverie et y mettre fin. Une des fenêtres de la chambre occupée autrefois par mon grand-père s'ouvrit avec fracas, une figure qui m'était étrangère y parut et me lança des regards inquiets, témoignant la méfiance et la surprise. Hélas! cette fenêtre où si souvent j'avais été salué et accueilli par un sourire plein d'aménité et de bienveillance, maintenant un visage soupçonneux et presque menaçant m'en repoussait...

Je tournai de ce pas l'édifice pour sortir de la campagne, et comme je regardais encore une fois sa façade du côté du nord, je reconnus avec émotion les mots écrits par moi il y avait cinquante ans :

J'ai retrouvé ma craie!

Le temps et la pluie avaient bien affaibli quelque peu la teinte des lettres, mais cependant elles étaient encore lisibles, surtout pour le vieillard qui les avait tracées enfant.

« Quoi, me dis-je, de tout le bonheur qui m'entoura « jadis dans ces lieux, il ne reste plus que ce faible ves- « tige ? Cet album animé de ma rieuse et folâtre enfance,

Digitized by Google

« où mon œil reconnaît tant de choses matérielles, mon « cœur n'y retrouve plus rien,

« Ah! lorsque bouillonnant de joie, j'écrivis ces mots, « aurais-je pu prévoir que je ne les reverrais aujourd'hui « que pour me faire mieux sentir l'isolement où le sort « m'a jeté, et qu'un morceau de craie alors retrouvé, me « ferait amèrement songer à toutes les pertes que j'ai faites « depuis. »

J. PETIT SENN.

CHRONIQUE LOCALE

La campagne est en liesse. Chasse et vacances, lièvres et écoliers, alouettes et pensionnaires, clé des champs, vendanges, fête dans les familles, joie et bruit, voilà le bilan.

En ville, solitude, tout le monde a fui. Les pensionnats ouverts, les parents sont partis; les médecins sont aux eaux avec les malades; les tribunaux sont fermés, les concerts font relâche, M. de Croze est en Bavière; à peine voit-on de loin en loin un fiacre ou un piéton qui erre désorienté dans le silence de nos rues. Cela durera ainsi jusqu'à la Toussaint.

Pour combler ce vide, on a organisé la fête des fleurs. L'Exposition d'horticulture a été naturellement plus belle encore cette année que les précédentes. Ce sont toujours MM. Guillot, Fillion et Boucharlat qui ont fait râfle des prix. Le local est toujours au Palais-des-Arts. l'entrée est toujours de 25 centimes; ce sont toujours les mêmes visiteurs; il n'y a de changé que les musas, les canas, les begonias, les philodendrum crenulatum, les dieffenbachia, les sancheria, les marantha, les ptéris, les cycas, les zamia et les alocazia machroryza, ouf!... qui ont remplacé les œillets et les roses pour la plus grande joie des jardiniers et des savants, la honte et la consternation des autres.

Ah! que nous serions tenté de nous écrier comme Mme George Sand, dans les *Sept cordes de la lyre*: « Pauvres petites fleurs, si on m'obligeait à retenir vos noms savants, comme je cesserais de vous aimer! » mais les jardiniers aiment-ils les fleurs? ceci n'est pas jugé.

Cette exposition a eu du moins l'immense avantage d'augmenter la quantité de décorations, de mentions, de médailles, de distinctions, de récompenses et d'encouragements dont, par ce temps d'égalité, nous sommes tous si avides. On a couronné, que c'était une bénédiction, une pluie, une avalanche; et on a bien couronné ailleurs : aux courses de Châtillon-les-Dombes, aux courses de Feurs, à Vienne, à Saint-

Digitized by Google

Étienne, à Villefranche, à la grande fête de Grenoble, où les Fanfares et les Orphéons lyonnais ont eu un si brillant succès. Nous ne citerons que la *Fanfare lyonnaise* qui, étant hors de concours, a reçu de la ville de Grenoble une couronne de vermeil admirablement ciselée; puis, parmi les Orphéons : l'Union chorale de Lyon, l'Harmonie lyonnaise, le Cercle choral lyonnais, l'Harmonie gauloise, l'Union lyrique de Lyon, la Lyre lyonnaise, l'Alliance lyrique de Lyon, les Fils des Trouvères, et parmi les Fanfares : l'Alliance lyonnaise, l'Harmonie du 1e arrondissement, la Fanfare gauloise, l'Écho du Rhône, les Enfants des Bardes, qui ont obtenu des médailles d'or ou de vermeil. Dans cet immense festival, les départements du Rhône et de la Loire ont montré quels progrès la musique a faits dans nos mœurs.

A Tournus, Greuze a été honoré d'une statue. C'est la plus haute récompense qu'on puisse offrir à un homme.

Puisque nous en sommes aux récompenses, revenons un instant sur nos pas et signalons les Lyonnais qui, à propos du 15 août, ont reçu les insignes de la Légion d'honneur. C'est de l'histoire.

Ont été nommés chevaliers : Mgr Callot, MM. Roe, de Prandière, Bryon, Chauveau, Desgranges, Hippolyte Roux, Jacomet; officiers : M. Perras, député, Mgr Nogret, évêque de Saint-Claude; commandeurs : MM. Brolemann et Grandperret. Peuvent être considérés comme Lyonnais M. George Hainl, notre ancien chef d'orchestre au Grand-Théâtre, et M. Stanislas Clerc, membre du Conseil général de l'Ain.

Poursuivons les idées joyeuses. On lit dans tous les journaux, et nous ne croyons donc pas faire une indiscrétion en le répétant : « M. Émile Guimet, l'auteur de charmantes compositions musicales et de publications littéraires remarquées, vient d'épouser, à Paris, Mlle Lucie Sanlaville, fille d'un des plus opulents propriétaires du Beaujolais, et, de plus, musicienne d'un talent hors ligne. Le mariage a été célébré à l'église Saint-Philippe-du-Roule. — La musique des gendarmes de la garde impériale qui, lors de son voyage à Lyon, avait été reçue à Neuville par M. Emile Guimet, s'est fait entendre pendant la cérémonie. »

La *Revue* ne pouvait moins faire que de se joindre à ses confrères pour offrir ses félicitations à un de ses plus aimables et plus dévoués collaborateurs, dût-elle mettre ainsi un pied dans la vie privée d'un ami.

— Un érudit lyonnais des plus distingués et lui aussi notre collaborateur M. Régis de Chantelauze, vient de terminer la publication entreprise par lui, il y a onze ans, de l'*Histoire des ducs de Bourbon et*

Digitized by Google

des comtes du Forez, par J.-M. de La Mure, avec commentaires, notes historiques, plans, gravures, portraits et reproduction de sceaux.

Cet ouvrage, publié pour la première fois d'après un manuscrit de la bibliothèque de Montbrison, remplit trois volumes in-quarto. Le deuxième volume et le troisième, qui viennent de paraître, ont ensemble 1,380 pages.

Ce travail gigantesque, véritable œuvre de bénédictin, est en même temps un chef-d'œuvre de typographie sorti des presses de l'imprimerie Louis Perrin.

Nous détachons du rapport de M. le préfet de la Loire au Conseil général le passage suivant, qui fera plaisir aux nombreux amis que M. de Chantelauze compte à Lyon :

« Vous avez trop à cœur l'éclat littéraire et artistique du département pour que j'oublie de signaler à votre attention l'impression par M. de Chantelauze de l'*Histoire des comtes du Forez et des ducs de Bourbon*, de votre vieux compatriote La Mure. L'édition complète des trois volumes est terminée, avec des annotations historiques, œuvre de patiente intelligence, qui en augmente essentiellement la valeur.

« En se reliant à celui de la France entière, le passé du Forez offre à tous un grand intérêt; mais il reste particulièrement cher, vous le savez, messieurs, aux enfants de cette province. La publication dont je vous entretiens porte avec elle l'empreinte de ce pieux sentiment.

« M. de Chantelauze l'a traitée en effet avec tant de soin, il l'a ornée de telles richesses typographiques qu'on y distingue le savoir et le goût inspirés par le patriotisme. Il en a fait un véritable monument à la gloire de son pays natal. A ce titre, l'auteur a mérité la reconnaissance de ses concitoyens, et c'est à vous qui les représentez, non-seulement de lui décerner des applaudissements et des éloges, mais encore de lui venir en aide pour supporter les sacrifices imposés par de telles entreprises. Vous trouverez dans ce but un crédit inscrit aux propositions de budget qui vous ont été soumises. »

Quelques jours après le Conseil général recevait de M. le Préfet la communication suivante :

« Vous m'avez chargé de m'entendre avec M. de Chantelauze pour régler l'emploi de la subvention que vous lui avez accordée en vue de le dédommager des sacrifices que lui a coûtés l'impression de l'œuvre de l'annexe à l'*Histoire des comte du Forez et des ducs de Bourbon*. Je viens d'avoir un entretien avec M. de Chantelauze qui, par un sentiment dont vous apprécierez tous la délicatesse, refuse de recevoir vos libéralités si ce n'est en échange de six exemplaires de son ouvrage ; je crois, messieurs, qu'il y a lieu d'accepter cette combinaison

Digitized by Google

qui, dictée par M. de Chantelauze lui-même, prouve une fois de plus combien il est digne de vos éloges et de vos encouragements.

« Le Conseil général adoptant la proposition dont M. le préfet vient de l'entretenir, décide que les six exemplaires de l'*Histoire des comtes du Forez et des ducs de Bourbon*, imprimés par M. de Chantelauze et livrés par lui au département seront répartis ainsi qu'il suit :

« A M. le préfet un exemplaire, un à la sous-préfecture de Roanne, un exemplaire à la sous-préfecture de Montbrison, un exemplaire à la bibliothèque de la préfecture, deux aux archives de la préfecture, où ils seront déposés pour recevoir plus tard telle autre destination que le Conseil général croirait devoir leur donner.

« Le Conseil général vote de nouveaux remerciements à M. de Chantelauze. »

Ces lignes n'ont pas besoin d'être commentées, elles indiquent assez que l'apparition de cet immense et magnifique ouvrage est un évènement pour nos pays. Le Conseil général du Rhône a, de son côté, souscrit pour cinq exemplaires.

— Dans sa dernière séance, la Société d'Emulation de l'Ain a voté 250 francs pour contribuer à l'impression des *Extraits des registres municipaux de Bourg*, recueillis et publiés par M. Jules Baux, archiviste du département. Cette précieuse publication avait déjà obtenu les encouragements et les allocations du Conseil général de l'Ain, et du Conseil municipal de Bourg. L'ouvrage formera cinq beaux volumes.

— On nous annonce l'apparition d'un joli petit in-12 intitulé : *Nos Pères, chroniques et légendes de l'Ain*, par Amé de Gy, auteur de différents volumes accueillis avec empressement par le public, tous consacrés aux vieux souvenirs du Lyonnais, du Forez, de la Bresse et du Bugey, empreints d'ailleurs de la morale la plus douce et la plus pure et inspirés par un profond amour du pays. Nous sommes sûr que le nouveau venu sera digne de ses aînés.

— Nous recevons une brochure nécrologique intitulée : *Le premier Président Nadaud*, qui nous rappelle douloureusement la grande et patriarcale figure d'un magistrat dont le souvenir vit encore à Lyon. Ce travail, dû à la plume de M. Nadault de Buffon, est écrit avec ampleur et dignité et fait profondément estimer celui qu'on ne pouvait approcher sans l'aimer.

— Après les livres, les journaux, cette littérature volante destinée à remplacer l'autre. Saint-Etienne a vu naître *La Loire*, Bourg *l'Impartial de l'Ain*, Lyon *la Discussion*. Bientôt nous verrons surgir *la Vie lyonnaise* qui prend la place du *Lyon-Journal*, et le *Grognon*, journal des gens de mauvaise humeur ; tout fait supposer que les lecteurs ne lui manqueront pas.

— La littérature et l'archéologie lyonnaise ont fait ce mois-ci trois pertes profondes. A peine M. Peyré, le savant auteur de l'*Histoire de la première croisade* reposait-il dans sa tombe, et voilà que le suivent : M. Boué, l'érudit curé d'Ainay, M. Auguste Bernard à qui l'histoire du Lyonnais et du Forez doit tant de recherches et de travaux, et cet aimable et humoristique écrivain, si brillant naguère, M. Humbert Ferrand, que le malheur a si cruellement frappé, et qui, après dix ans de maladie, a succombé non sous le coup des souffrances physiques mais sous l'étreinte plus poignante des douleurs morales. La *Revue* perd en eux des collaborateurs, des soutiens, des amis. Elle peut déclarer que sa douleur ne se consolera pas. A. V.

AIMÉ VINGTRINIER, directeur-gérant.

Digitized by Google

LE LION DU RHONE.

De l'antique cité l'étendard se déploie,
Balancé dans les airs, brillant de pourpre et d'or;
Acclamé par la foule avec des chants de joie,
Ne semble-t-il pas prendre un radieux essor ?...
Place au lion altier, ce glorieux symbole
Dont le royal aspect fait frissonner d'orgueil;
On a vu les rayons de sa fauve auréole
Resplendir dans les jours de triomphe ou de deuil.

Hourrah pour le lion, fier souverain du Rhône,
Qui de sa noble image embellit un blason,
Et, fort d'une grandeur qui n'irrite personne,
Fait admirer à tous son magique écusson.
Dans les siècles lointains, dans le courant des âges,
Partout on le retrouve en suzerain vainqueur;
S'il est calme parfois, il brave les orages,
Plaçant toujours bien haut son éclatant honneur.

Jadis on célébrait les empereurs de Rome
Ici même, où le sang des martyrs a coulé...
Où sont-ils? Dieu les a brisés comme un seul homme. .
Lugdunum est debout, à la gloire appelé ! —
Le lion de Venise a mordu la poussière,
La mer ne reçoit plus l'anneau du fiancé;
Mais notre beau lion, à l'ardente crinière,
Ne pourra voir jamais son prestige effacé !

Digitized by Google

Silence! un cri sinistre a retenti dans l'ombre...
L'ouragan a passé sur le trône des rois...
On frémit, on se cache... un navire qui sombre
Entend moins de sanglots, moins de mourantes voix.
Ah! le lion du Rhône est énergique encore,
Un siége de dix ans ne le domptera pas;
Il ne s'incline point devant ceux qu'il abhorre,
Et *Commune-Affranchie* est grande en ses combats.

France et Lyon! bientôt un brillant météore
Va dorer de ses feux les beaux jours renaissants;
De la gloire voici la séduisante aurore,
La Victoire a toujours des attraits ravissants.
Le lion a rugi! dans ses fières narines
Il a senti passer le souffle des déserts,
Alors que contemplant de sanglantes ruines,
Il mêlait ses accents aux sauvages concerts.

Mais la Paix! elle est douce et chère à l'industrie;
Lion majestueux, tu la chéris encor.
La Paix! c'est le bonheur de ma belle patrie,
Une Paix glorieuse avec des ailes d'or!
Du commerce et des arts elle est la protectrice;
La Paix sait façonner la soie et le velours,
Faire entrer, doux rivaux, les artistes en lice;
Créer de jeunes fleurs et sourire aux Amours.

Tu peux unir ton nom à de sublimes choses,
Lion, tu vas l'égal de l'aigle roi des airs;
Lorsqu'au sein des honneurs, un instant tu reposes,
Tu ne dors que d'un œil, comme au fond des déserts.
Tu rêves au commerce, à la gloire, à la France,
L'avenir est à toi, fier amant de Lyon!
Puisse mon beau pays, bercé par l'espérance,
S'enorgueillir toujours de son noble lion!

Mlle Adèle S***.

Digitized by Google

CAUTERETS (PRÈS DU LAC DE GAUBE).

LE VOYAGEUR.

C'est un visage ami qui paraît sur ta rive,
O lac ! reconnais-tu les traits du voyageur ?
Aurait-elle emporté, ta vague fugitive,
Mon souvenir posé comme une ombre pensive
Sur ton rocher rêveur ?

C'est bien là ton désert... C'est bien là ton silence !
Voilà tes fiers sommets qui dorment dans les cieux ;
Tes nuages neigeux que le grand vent balance,
Et tes brillants glaciers d'où le gave s'élance
Pour animer ces lieux.

Mais, dis-moi, gardes-tu l'apparence sereine
Qu'aujourd'hui je contemple ? Es-tu toujours si pur ?
L'éternelle clarté fait-elle ton domaine ?
N'as-tu rien de semblable à la poitrine humaine
Pour ternir ton azur ?

Rien ne trouble ta paix ? Rien sur tes flancs ne gronde ?
Rien d'horrible jamais ne passa sur tes flots ?
Tu ne frissonnes pas sous la tempête immonde ?
Tu ne bouillonnes pas quand le vent noir te sonde ?
Tu n'as point de sanglots ?

O lac ! du cœur humain la trop fidèle image,
Que tu jettes mon âme en un profond émoi !
Comme toi toujours seul pour affronter l'orage,
Que ne puis-je assurer d'être, après son passage,
Calme et pur comme toi !

Digitized by Google

LE GÉNIE DU LAC.

O toi, qui reparais sur sa riante rive,
Le lac t'a reconnu, bien-aimé voyageur!
Elle caresse encor, sa vague fugitive,
Ton souvenir si doux, et ton ombre pensive
Sur son rocher rêveur.

Reconnais son désert, écoute son silence.
Vois là-haut ses sommets qui s'en vont jusqu'aux cieux;
Ses nuages si blancs que l'air du soir balance,
Et ses géants glacés d'où le gave s'élance
Si bruyant, si joyeux!

Mais pourquoi dans ta bouche une parole vaine?
Si je suis toujours pur pourquoi donc t'enquérir?
Le calme sans orage est du ciel le domaine,
Et cette nappe d'eau que tu vois si sereine
Peut bientôt se ternir.

Oui, ma paix disparaît, alors que le ciel gronde.
Oui, l'horrible raffale a soulevé mes flots.
J'ai frissonné souvent sous la tempête immonde;
J'ai vu non moins souvent se transformer mon onde
En larmes, en sanglots.

Voyageur bien-aimé, si je suis ton image,
Ah! de grâce, du ciel approfondis l'azur.
Tu seras bien plus fort pour affronter l'orage,
Et tu béniras Dieu d'être, après son passage,
Comme moi calme et pur.

X.

Digitized by Google

LA PREMIÈRE COURONNE

A MA FILLE.

Viens ma fille, que je t'embrasse,
Avec bonheur, comme toujours ;
Viens, et que, sur ton front, je place
La couronne des heureux jours.

Vois ! — c'est un présent de l'aïeule,
C'est le sourire des vieux ans,
Il rend moins lourds les pas pesants,
Fait la solitude moins seule.

A ton âge on ne comprend pas
Qu'il faut sans cesse aimer les mères.
Il est bien des graînes amères
Pour le nid que tu vois là-bas.

Avant que la pauvre couvée,
Dans les champs ait pris son essor,
L'orage aura grondé bien fort
Et brisé la gerbe rêvée.

Et voilà pourquoi, mon enfant,
Je voudrais ne voir sur ta tête
Que cette couronne de fête....
Est-il vrai que Dieu le défend ?..

Est-il moins de fleurs que d'épines,
Faut-il donc plier les genoux,
A cause des larmes divines
Que Jésus répandit pour nous ?

Quand j'étais petit, que ma mère,
Assise auprès de mon berceau,

Digitized by Google

Me faisait dire ma prière,
A l'heure où, tournant son fuseau,

La bonne tante Marguerite
Inventait un conte savant,
Qui n'avait pas d'autre mérite
Que de m'endormir bien souvent.

Je croyais, qu'à son gré, Dieu change
La pierre brute en perle d'or ;
Pour croire au bonheur de mon ange,
Laissez-moi l'espérer encor !

Léon Gontier.

DEUX SŒURS.

Dix-sept et quatorze ans ! — une fleur, — un bouton,
Deux parfums différents portant le même nom ;
Deux tiges que balance une grâce naïve ;
Dont le charme secret qui doucement arrive,
Pénètre par la vue et réjouit le cœur.
Deux perles, dont chacune ignore sa valeur !

Étoiles du matin que vient blanchir l'aurore,
Qui du midi des jours ne savent rien encore,
Et dont le pur éclat, reflet du firmament,
Aux profanes mortels apparaît par moment.

Que la jeunesse est belle et la pudeur suave !
Jeunes filles, marchez au bonheur sans entrave,
Deux guides protecteurs vous suivront en tout lieu !
L'amour de vos parents et le regard de Dieu !

Jules Forest.

Digitized by Google

LYONNOISIANA

OU

RECUEIL DE BALIVERNES, RENCONTRES, ANECDOTES, RÉFLEXIONS, ETC. AYANT TRAIT A LA VILLE DE LYON, ET EXTRAIT DES PAPIERS DE FEU PETRUS VIOLETTE.

PRÉFACE.

Les *ana* étaient fort en vogue au siècle dernier, et cette terminaison, accouplée à un nom d'auteur, de lieu ou de chose, sert de titre à une foule d'ouvrages recherchés aujourd'hui. Si nous l'employons pour désigner une collection d'assez mince valeur, mais qui pourra distraire quelques instants, c'est qu'elle s'adapte à merveille au décousu de son ensemble. Cet *ana* n'a pas la prétention d'être classé avec les *Menagiana*, les *Sorberiana*, les *Ducatiana*, livres pleins de science et de recherches philologiques; il ne faudrait pas non plus le confondre avec les compilations facétieuses ou ordurières comme *Bievriana* ou *polissoniana*. C'est un *ana* qui tient le milieu, tout ce que vous voudrez, ami lecteur, et si ce titre vous déplaît, trouvez-en un autre et nous l'adopterons.

Un mot sur notre auteur. *Pétrus Violette* était un Lyonnais de la bonne roche; Lyonnais par son origine, qui était ancienne et bourgeoise, Lyonnais par ses affections, ses goûts et ses habitudes. Un de ses ancêtres, *Bonaventure Violette*, était maître de métiers de la corporation des tondeurs de draps en 1490, et Pétrus regardait comme une relique une lettre écrite à ce personnage par le célèbre *Benoist Buatier*, ainsi qu'un

Digitized by Google

exemplaire manuscrit du *Formulaire de Bredin*, composé par son gendre *Benoist du Troncy*. Son grand-père était capitaine pennon du *Plat-d'argent*. Quant à lui, il ne fut rien ; sa vie pourtant ne s'écoula pas inutile : il travailla par ses discours et ses exemples à conserver, malgré vents et marées, les traditions de l'esprit lyonnais, dont il comprenait le mérite et les avantages. C'était un caractère mélangé de douceur et de ténacité dans ses opinions ; simple dans ses mœurs, habituellement réfléchi et même taciturne, il avait profondément médité sur la marche des idées modernes et s'était cramponné avec une sorte de frénésie aux idées d'autrefois, ce qui fit croire à ses voisins qu'il avait la cervelle détraquée. Né en 1770, il fit le siége de Lyon, se distingua sous les ordres de *Gingenne*, et après la funeste issue de cette lutte héroïque, il n'échappa à l'échafaud révolutionnaire qu'en passant par une suite de péripéties dignes d'être racontées, si on pouvait en réunir et coordonner les détails.

Cet homme estimable est mort il y a peu d'années, et les derniers moments de son existence ont été attristés par les changements qui s'opéraient dans sa ville chérie et par la disparition de tous les souvenirs qui lui étaient chers. Aussi il désirait la mort, et comme il avait vécu en chrétien, la mort ne lui apparaissait que comme la fin de ses épreuves. Pour lui, Lyon avait cessé d'être du moment où le langage lyonnais avait reculé d'une semelle devant l'argot de Paris. L'embellissement des boutiques lui avait paru une chose déplorable; il disait qu'à part ceux qui vendent des objets de luxe, d'un goût douteux comme celui de ceux qui les achètent et

Digitized by Google

qui ne sauraient payer trop cher leur ignorance en fait d'art, les boutiquiers qui se font des comptoirs de marbre et des devantures à grandes vitres doivent, pour se rattraper, tromper sur le prix ou sur la qualité. Il ne concevait pas qu'un Lyonnais pût quitter sa patrie, terre privilégiée où l'on vivait si bien, où l'esprit circulait franc et prime-sautier et sans alliage de l'esprit malsain des romans et de théâtre, et cela depuis l'atelier des artistes jusqu'aux comptoirs de la rue *Trois-Carreaux* et aux postes des *Crocheteurs*. Quitter la *Mortadelle* et l'*échina*, le vin de *Sainte-Foy* et la bière de *Koock*, le chocolat de *Casati*, les bons dîners chez *Maire*, rue de la *Limace*, lui paraissait une aberration, comme de dire adieu aux promenades d'été à *Rochecardon*, à *Oullins* et au *Mont-Cindre*, comme de laisser les flots bleus du Rhône et les fromages du Mont-d'Or, pour les eaux fangeuses de la Seine et le très-médiocre fromage de *Brie*. Lorsque plus tard il vit disparaître les *bèches* de la Saône et les illustres nageurs D..., L..., B..., lorsque les campagnes furent dépoétisées par les omnibus, les chalets et les jardins anglais, lorsque les marchands de comestibles et les pâtissiers se munirent d'huîtres et de brioches de Paris, son découragement fut complet : il faillit abandonner la rue *Tramassac* où il habitait depuis soixante ans, pour se retirer en Algérie ou à *Vernaison*. Une forte sciatique arrêta ce projet. Mais un beau jour il lut dans un journal, bien qu'il n'en lût guère, qu'on avait débaptisé la montée de *Tire-Cul*, la rue de *l'Enfant qui pisse* et le quai *Villeroy*; il en eut une attaque qui le mit à deux doigts de sa perte et dont les suites finirent par le mener à Loyasse

Digitized by Google

au bout d'une année, heureux d'y aller chrétiennement, non porté par un corbillard et escorté par des fiacres. Pendant cette année suprême, il ne bougea de son lit, racontant ses douleurs à un vieux prêtre, épave comme lui du temps passé, ancien habitué de la paroisse de Sainte-Croix, sachant à fond toutes les rubriques de la liturgie lyonnaise, et disant toujours en parlant de l'archevêque : *Monseigneur le Primat de France.*

Ainsi finit *Violette.* Dieu veuille avoir en pitié ses petits travers et compenser par une éternité bienheureuse les déboires de son existence.

Ajoutons que *Violette* mourut pauvre, car il ne comprit jamais ce que c'était que les affaires et donnait beaucoup. Il vivait du revenu d'une petite maison louée deux mille livres, location qu'il n'avait jamais songé à augmenter. En 1835, on l'expropria pour aligner la rue. Sa maison lui fut payée quarante mille francs, capital au cinq du revenu. Il plaça le capital chez un notaire, ne trouvant plus de maison à acheter à ce prix-là. Le notaire fit banqueroute et il ne sauva que la moitié de la somme, avec laquelle, à force de privations, il put se soutenir, se servant lui-même et n'ayant pour commensal qu'un barbet boiteux, le dernier des barbets et des amis fidèles.

LYONNOISIANA

Alphonse de Richelieu, archevêque de Lyon et frère du célèbre ministre de Louis XIII, fut, dit-on, le premier en France qui fit usage de chocolat. « Il s'en servoit, dit le P. Bonaventure d'Argonne, en ses Mélanges, pour modérer

Digitized by Google

les vapeurs de sa rate, et il tenoit ce secret de quelques religieux espagnols qui l'apportèrent en France. » Serait-ce à cause de cela que les Lyonnais ont conservé un goût assez prononcé pour cet aliment, que sa fabrication est toujours faite à Lyon avec une supériorité marquée sur la drogue que l'on débite ailleurs? Les enveloppes élégantes et les annonces pompeuses des chocolats parisiens ne trompent pas les véritables gourmets, ils reviennent toujours à l'excellente officine des *Casati* en la rue du Bât-d'Argent.

En 1616, les dames de la ville demandèrent la permission de venir soigner les malades et de veiller à l'éducation morale et physique des enfants.

Pendant le mois de mai 1710, le sieur *Delisle* fit plusieurs expériences de transmutations de métaux devant M. Foy de Saint-Maurice, président de la Cour des monnaies de Lyon, au château de Saint-Auban. L'or et l'argent ainsi fabriqués furent essayés à la Monnaie de Lyon, et le monnayeur, dans son rapport, dit que ces *matières philosophiques* lui étaient extrêmement suspectes. Néanmoins on les envoya à Paris où on en frappa trois médailles. (Voir l'*Histoire de la philosophie hermétique*, par Langlet Dufresnoy. La Haye, 1742).

Ce fut à Lyon que Richelieu reçut le bonnet de cardinal des mains du roi. Cette cérémonie se fit avec beaucoup de pompe dans la chapelle de l'archevêché.

Digitized by Google

Le célèbre peintre Mignard, revenant d'un voyage d'Italie, passa à Lyon, où il fut reçu par François de Baillon comte de la Salle, prévôt des marchands (1658 et 1659). Il fut chargé de faire le portrait de l'archevêque Camille de Neuville, qui le reçut pour cela dans son château de Neuville-sur-Saône. Il peignit à Lyon les portraits de M. de la Beaume, neveu de M. de Villeroy, de Mme de la Poype, la plus belle femme de la province, et de M. Pellot, intendant du Dauphiné, et aussi celui de Mme de Bernon et de sa fille qui eurent un grand succès.

(*Extrait des Voyages en France d'Arthur Young. Paris, 1794.*

28 sept. 1789 : « Je fus chez M. l'abbé Rozier, auteur du volumineux Cours d'agriculture in-4°. Je le visitai comme un homme fort prôné, sans aucune idée de recevoir des renseignements sur l'agriculture pratique de la part d'un compilateur de dictionnaires. Quand M. Rozier vivait à Béziers, il occupait une ferme considérable; mais lorsqu'il devint habitant d'une ville, il plaça cette devise sur sa porte : *Laudato ingentia rura, exiguum colito*, ce qui n'est qu'une mauvaise apologie pour ne pas avoir de ferme du tout... »

Henri IV parlant à l'archevêque de Lyon, Pierre d'Espinac, pendant le siége de Paris, lui dit : « Et vous aussi, Monsieur de Lyon, qui êtes le primat par dessus les autres évêques. » Confirmation solennelle du droit de primatie attaché de temps immémorial au siége de Lyon.

Digitized by Google

Voici une anecdote sur un Lyonnais, tirée du recueil intitulé : *Pièces intéressantes et peu connues pour servir à l'histoire et à la littérature*. Paris, 1785. L'auteur, Pierre-Antoine de la Place, était né à Calais en 1707 et mourut en 1793. Il se donnait le titre de doyen des gens de lettres, sur quoi on disait qu'il se faisait doyen d'un corps dont il n'était pas.

« Pécoil, qui avait fait fortune dans les gabelles, fit construire dans le lieu le plus retiré de sa maison un caveau fermé par trois portes dont la dernière était de fer, et il y allait de temps en temps visiter son trésor. Un jour il y alla de grand matin, et n'étant pas rentré le soir, sa famille fit le lendemain enfoncer la porte du caveau. On trouva le malheureux vieillard étendu sur ses coffres, les deux bras rongés. Sa femme quitta Lyon, vint s'établir à Paris avec son fils, qui épousa une fille de Legendre, de Rouen, dont il n'eut qu'une fille, mariée au duc de Brissac, et qui mourut en 1720. »

Je crois cette anecdote fausse pour plusieurs raisons : d'abord ce trait d'avare expirant sur ses coffres est fort ancien et a servi de thème à un millier d'anecdotes ; en second lieu, l'espace de vingt-quatre heures est trop court pour arriver à des bras rongés, et par qui ? Enfin, Claude Pécoil, dont il est question, seigneur de Villedieu, marquis de Septème, prévôt des marchands de Lyon en 1685, mort en 1719, n'avait pas été dans les gabelles, et son père était déjà au-dessus du rang infime que M. de la Place lui attribue, car il fut échevin. Son fils, nommé aussi Claude Pécoil, mourut avant lui et sa fille Catherine Pécoil vivait encore en 1726. De son mariage avec le duc de Cossé-Brissac elle eut une fille qui épousa le duc d'Ayen, de la maison de Noailles.

Digitized by Google

Dans le même ouvrage, on trouve le récit de la conversion de Mlle Gauthier, carmélite à Lyon, morte en 1757, fait par elle-même.

Mlle Gauthier fut reçue au Théâtre-Français en 1716. Elle était douée de beaucoup de talent et d'une force prodigieuse. Elle lutta même contre le maréchal de Saxe. Elle eut d'abord une vie assez dissolue. Les personnes qui la connurent aux carmélites de Lyon, telles que Mme Pallu, femme de l'intendant, et Mme de la Verpillière, femme du prévôt des marchands, disaient qu'elle avait conservé toute la gaîté de son caractère, qu'elle était remplie de ferveur pour ses devoirs et très-charitable. Sa conversion s'opéra subitement le 25 avril 1722; elle mourut le 14 octobre 1724.

M. de Charpin de Génetines, évêque de Limoges, d'une famille du Forez, qui a donné plusieurs comtes de Lyon, écrivit à Louis XIV une lettre si touchante sur la misère du peuple, que le roi en fut peiné au point d'en être malade. Mme de Maintenon fit écrire là-dessus à l'évêque par un secrétaire d'Etat, à qui ce prélat répondit si hautement que Mme de Maintenon dut lui imposer en lui écrivant elle-même; mais elle en reçut une réponse qui ne l'engagea point à répliquer. (Même ouvrage.)

Le prieuré de Blyes, de l'ordre de Saint-Benoît, fut supprimé par arrêt du conseil d'Etat du roi du 10 octobre 1750, parce que la vétusté des bâtiments aurait entraîné à de trop fortes dépenses et que le nombre des religieuses était insuffisant. Cette suppression décrétée par Mgr de Tencin, archevêque de Lyon, le 20 septembre 1751, les religieuses

Digitized by Google

furent réunies au chapitre de Neuville. La prieure était alors Marguerite-Ursule-Gabrielle-Henriette de Laigue de Champdieu de Serrezin. Blyes, qui donna son nom à ce prieuré, était en Bresse. Les religieuses s'établirent à Lyon, près de Saint-Georges, puis à Bellecour, dans la partie appelée depuis rue du Peyrat, entre la rue Saint-Joseph et la rue Boissac. Leur église était belle. Les autels, reliquaires et tombes furent transportés à Ainay. L'église, fondée vers 1638, était sous le vocable de Notre-Dame des Anges. L'emplacement acquis de Charles Camus, protonotaire apostolique, par Maurice Camus du Perron, son frère, en 1609, dépendait de la rente noble, appelée *tènement du Plat*, possédée par le sieur Athiaud de Boissat.

La partie qui faisait l'angle de la rue Saint-Joseph fut donnée par Horace Cardon et Marie Dupin, sa femme. Le couvent était bornée au nord par la rue du Peyrat depuis la maison *Collabaud de Chatillon*, au soir, jusqu'à la rue Saint-Joseph, et au midi par la rue de la Sphère. L'hôtel de *Varey*, bâti par *Loyer*, élève de Soufflot, si remarquable par la correction de son style et l'harmonie de ses proportions, occupe une partie de cet emplacement.

Le célèbre avocat de Lyon Guyot de Pitaval, mort en 1743, débuta au barreau, en 1713, par une cause assez singulière qu'il a rapportée dans ses ouvrages. Une blanchisseuse de mauvaises mœurs, nommée Gasparde Décousu, étant enceinte, alla accoucher chez un logeur de la rue *Mulet*, par les soins d'une sage-femme nommée la *Dupré*, qui se chargea de l'enfant dans l'espoir de tirer une bonne pension de sa mère ou de son séducteur, mais avec la promesse écrite de la présenter à toutes les réquisitions. Ce fait arriva le 13

Digitized by Google

novembre 1707. Le lendemain, elle fut accoucher la femme d'un tisserand du quartier Saint-Georges, nommé Jean Chalant. Soit qu'elle eût fait périr soit qu'elle eût exposé l'enfant de la blanchisseuse, il arriva que voulant toucher une pension de 53 livres et ne pouvant le représenter, elle dit qu'elle l'avait remis à la femme Chalant. La blanchisseuse le réclama en justice avec d'autant plus d'instances que son amant étant mort, il lui avait légué une pension alimentaire. Le procès eut lieu, l'enfant fut confié aux religieuses ursulines de Saint-Just. Pendant le procès, la pauvre mère le fit enlever du couvent, ce qui fournit matière à une nouvelle plainte des père et mère. Le procureur du roi donna ses conclusions pour faire adjuger l'enfant à la Chalant. Mais la poursuite contre l'enlèvement n'eut pas de suite, il n'y eut point de jugement.

Jean-Marie Collot-d'Herbois était un comédien de province, dont le nom est lié aux plus sanglants souvenirs de la révolution à Lyon. Quand on lui reprochait sa mission dans cette ville, il répondit : « Si je n'avais pas adouci les ordres du Comité de salut public, j'aurais brûlé Lyon, élevé une colonne au milieu et gravé dessus : « Ci-gît Lyon. » En 1795, il fut déporté à Cayenne, puis exilé de Cayenne ainsi que Billaud-Varennes, par Jeannet, agent du gouvernement et neveu de Danton. Il mourut à Cayenne d'une fièvre inflammatoire le 7 juin 1796, à 46 ans, désespéré et appelant Dieu et la sainte Vierge à son secours. Comme on lui reprochait son athéisme : « Ah ! disait-il, ma bouche en imposait à mon cœur. Mon Dieu, mon Dieu ! s'écriait-il, puis-je encore espérer un pardon ! Envoyez-moi un consolateur, envoyez-moi quelqu'un qui détourne mes yeux du brasier qui me consume ! »

Digitized by Google

Il avait commencé à Cayenne une histoire de sa vie et de la révolution. Ses notes ont disparu à sa mort. Ce qui paraîtra extraordinaire, c'est qu'on a dit qu'il n'était pas méchant ; il le devint par orgueil. On lui connut des moments de sensibilité. (*Nouveau Dictionnaire historique*, Lyon, 1804. Voyage à la Guyanne, de Pitou, 1805.)

Marie Antier, fille lyonnaise, débuta en 1711 à l'Opéra. Elle fut formée par Mlle Le Rochois. Elle excellait dans les rôles de magicienne, de princesse et de divinité. La reine, à son mariage, lui fit présent d'une tabatière en or avec son portrait. Elle se retira en 1741 avec une pension de 1,500 livres.

Le premier dimanche de carême se nomme à Lyon le *Dimanche des brandons* ou le *Dimanche des bugnes*. Ce jour-là était le triomphe des mascarades, antithèse avec les cendres que l'Eglise dépose sur le front des chrétiens avec les étoffes violettes dont elle couvre (ou plutôt dont elle devait couvrir, car beaucoup de paroisses négligent cet usage) les autels. Depuis quelques années, ce jour a perdu toute sa physionomie et toute son animation, de même que le jour de l'*Ile-Barbe*, de même que toutes les fêtes populaires qui disparaissent avec la simplicité des mœurs antiques. On ne rit plus aujourd'hui et les viveurs n'ont plus ni entrain ni pittoresque. On ne va plus à Saint-Fons. La foule à pied, à cheval ou en voiture qui s'obstine à chercher les *bandes* absentes, se borne à faire le tour des quais. Autrefois c'était une grande affaire que l'organisation des parties. C'était l'occasion d'étaler de riches costumes et de

Digitized by Google

faire preuve d'imagination et d'esprit. Que sont devenus les véhicules chargés des plus éminents farceurs de la ville, d'où partaient tant de lazzis et de chansons, où se confectionnaient tant de matefaims. Hélas ! ces messieurs prennent du thé et causent au *club* des valeurs industrielles.

Le nom des *Brandons* remonte, dit-on, au XIIIe siècle, et vient de ce que les paysans du Dauphiné parcouraient les champs ce jour-là avec des torches de paille enflammée pour détruire les insectes. Le nom de *Dimanche des bugnes* a prévalu dans l'usage lyonnais, parce qu'une des pièces principales du repas de carême est la *bugne à l'huile*, pâte fine en forme de couronne, dont on était très-friand et qui, en effet, est fort bonne quand elle est traitée par un habile faiseur. Les meilleures se trouvaient dans la rue de l'Aumône, ainsi nommée à cause des distributions charitables qu'y faisait la paroisse de Saint-Nizier.

Il y a d'autres bugnes plus délicates et plus aristocratiques que l'on nomme *bugues à l'éperon*, à cause des dentelures pratiquées sur la pâte par une sorte de molette d'éperon en usage chez les pâtissiers.

Matefaim, ce mot expressif vient de l'italien *mata fame*, *tue la faim*. Gardons-nous de l'abandonner pour ce mot funèbre de *crêpe*, qui désigne dans le Nord un mets de la même espèce.

***

(*A continuer*).

Digitized by Google

LA DOMBES

—

APERÇU HISTORIQUE SUR LA DOMBES ET LA BRESSE.— SAINT-PAUL-DE-VARAX.

Tout le monde sait que depuis la conquête de la Gaule par les Romains, la Bresse et le Bugey firent partie de la province lyonnaise. Après avoir duré près de 400 ans, cet état de choses finit par l'écroulement du grand empire. Vers l'an 408, presque toute la France orientale, et entre autres provinces le Bugey, la Bresse et la Dombes lui furent enlevés par Godégisile, roi des Bourguignons.

Gondebaud, l'un de ses fils, auquel on doit le code désigné sous le nom de loi *Gombette*, s'empara par la violence et le meurtre des états de ses frères ; il fut battu à son tour par Clovis, auquel demeura la majeure partie du royaume de Bourgogne. Après la mort de leur père, les enfants du monarque français se réunirent pour arracher à ceux de Gondebaud le peu qui leur restait de l'héritage paternel : ceux-ci périrent comme leurs aïeux dans la défense de leur territoire, et ainsi finit le premier royaume de Bourgogne.

Après Clovis, son fils Childebert entra en possession de la Bresse ; Clotaire, frère de celui-ci, lui succéda vers 560, et laissa en mourant cette province à Gontran, son deuxième fils. On pense généralement que les Sar-

Digitized by Google

rasins qui inondèrent, vers l'an 734, Lyon et les pays voisins, portèrent à la même époque leurs ravages par le Dauphiné dans le Bugey, et par le Lyonnais sur le littoral de la Saône. Pourtant nous ne pensons pas que l'on puisse appuyer d'une seule raison solide leur séjour sur les terres que nous habitons aujourd'hui; au moins est-il certain qu'ils n'y ont pas laissé la moindre trace monumentale de leur passage.

Pepin et Charlemagne, fondateurs d'une nouvelle dynastie, léguèrent entre autres terres à leurs descendants la Bresse, dont l'existence nous est à peine dévoilée aux VIII et IXe siècles par quelques titres peu importants. Nous savons seulement qu'à cette époque elle fit partie alternativement des états de France et de l'empire. (Opuscules historiques du baron F. Gingins de Lassaraz). Nous la voyons en 879 passer avec le reste du royaume d'Arles au pouvoir du parvenu Bozon. Avec Louis, son successeur, finit ce royaume qui avait duré près de 49 ans (et non pas 47 ans, selon M. Gacon). Notre pays devint alors la proie d'un nouvel usurpateur, Rodolphe II. Il passa ensuite à Conrad le Pacifique (1), puis à Rodolphe III, qui créa comte de Savoie et de Maurienne un Bérold, issu de la maison de Saxe, tige des comtes de Savoie. Rodolphe III céda par testament ses états à l'empereur Conrad le Salique, qui avait épousé sa nièce Gizelle.

(1) Guichenon fait mourir Conrad-le-Pacifique en 924. Or, ce prince ne monta sur le trône qu'en 937, à l'âge de 15 ans, et ne mourut réellement que le 19 octobre 993. Quant à la prétendue cession de Lyon comme dot à Mathilde, sœur de Lothaire et femme de Conrad, Guichenon n'a fait que copier sans réflexion ses devanciers.

Digitized by Google

Sous le règne d'Henri III, successeur de ce Conrad, plusieurs petits princes et lieutenants de provinces s'attribuèrent chez nous l'autorité souveraine. C'est ainsi que la moitié occidentale de notre département tomba aux mains des sires de Baugé, de Coligny, de Beaujeu, de Villars, de Châtillon, de Montluel, de Meximieux et du Franc-Lyonnais.

A dater de cette époque, l'histoire et la géographie de ce territoire deviennnent fort difficiles à traiter à cause des nombreux changements qu'il subit pendant quatre ou cinq siècles consécutifs. On peut dire qu'il n'eut jamais de lignes de démarcation distinctes; ses limites étaient sans cesse en mouvement, tantôt reculées par un génie audacieux et habile, tantôt resserrées par un esprit timide et débonnaire. Outre ces causes de désorganisation, il en existait encore d'autres non moins actives : telles étaient les divisions de terres nécessitées par les apanages que les principaux seigneurs donnaient à leurs enfants; les dots des filles qui en transportaient aussi de vastes lambeaux dans des maisons étrangères; les fondations d'abbayes, prieurés et monastères, états particuliers au sein d'autres états, relevant quelquefois de chefs d'ordre fort éloignés, toujours avides de puissance, jaloux de leur suprématie quand ils en avaient, peu scrupuleux dans les moyens de s'en créer une au besoin. Qu'on joigne à cela les guerres, les déprédations, les transactions bizarres, les fondations pieuses qui se multiplièrent surtout à l'époque des Croisades, et l'on aura une faible idée du chaos dans lequel était enseveli le plateau de l'Ain, chaos dont les fluctuations étaient encore facilitées par le manque absolu de limites naturelles.

Digitized by Google

On ne doit donc pas s'étonner que les noms de ces petits états n'aient pas toujours été affectés chacun à une seule et même portion de territoire. Par exemple, sous l'appellation générale de la Bresse, on renferme fort souvent tout le pays compris entre la Saône, l'Ain, le Rhône et la Seille; et l'on croit faire assez de la diviser en bonne et mauvaise Bresse, Bresse Châlonaise, Bresse des étangs, etc. Des personnes plus scrupuleuses distinguent la Bresse et la Dombes, sans faire attention qu'elles enveloppent encore, dans cette dernière dénomination, des pays qui n'ont fait partie à aucune époque de la Dombes proprement dite. Enfin, l'on oublie souvent qu'au moyen-âge tel seigneur prenait pompeusement le titre et le nom d'un pays où il ne possédait que peu de terres et quelquefois pas même un seul arpent. C'est ainsi qu'il y a eu, jusqu'à nos jours, plusieurs familles et maisons de Varax, que l'on croirait n'en former qu'une, et qui n'ont pourtant qu'un rapport entre elles, la possession éphémère et successive du château de ce nom. Il en est de même des différents seigneurs de Lapoype qui sont loin d'être tous descendants ou parents des Lapoype de nom et armes, etc.

Néanmoins, pour notre facilité et celle de nos lecteurs, nous nous laisserons aller à l'opinion commune qui range sous le nom vague de Dombes tout le pays plat et couvert d'étangs, compris à peu près entre le territoire de la Valbonne, le cours de la Veyle, la Saône et le Franc-Lyonnais. Cet espace fut occupé au moyen-âge, comme nous l'avons déjà remarqué, par plusieurs seigneuries principales, sujettes à des mouvements continuels.

Digitized by Google

C'était d'abord celle de Montluel, dont les maîtres sont peu connus ; elle fut cédée au dauphin de Viennois en 1326. — Puis celle de Châtillon, dont l'histoire aussi très-obscure, finit an XVe siècle. — Au N.-O. était celle de Baugé qui se fondit, en 1272, par un mariage, dans la maison de Savoie. (Voyez Guichenon).

Les célèbres sires de Beaujeu eurent en Dombes de vastes possessions dès l'an 1218. (Guichenon). Ils les conservèrent et les agrandirent pendant fort longtemps. Edouard II, le dernier de nom et armes, se voyant sans enfants, laissa toutes ses propriétés à Louis XI, duc de Bourbon. Marie de Bourbon, arrière petite-fille de celui-ci, porta ses domaines de Dombes dans la maison d'Orléans, par son mariage avec Gaston, frère de Louis XIII. La grande Mademoiselle leur fille en fit à son tour la cession au duc de Maine, fils naturel de Louis XIV, qui la transmit à ses descendants. Cette principauté ne fut définitivement réunie au pays de Bresse qu'en 1781. (Lateyssonnière).

Le Franc-Lyonnais, situé au sud-ouest du département, faisait d'abord partie du duché de Villars ; il fut divisé ensuite en plusieurs seigneuries, et conserva des droits qui lui étaient particuliers. Il fut réuni à la France au commencement du XVIe siècle.

La sirerie de Villars, qui occupait le centre de la Bresse jusqu'à la rivière d'Ain, était enclavée au milieu ds tous ces petits états. Les noms de ses premiers princes nous sont entièrement inconnus jusqu'en 1030, date sous laquelle Guichenon range un Étienne Ier. Vers la fin du XIIe siècle, elle passa par défaut d'enfants mâles dans la maison de Thoire, originaire du Bugey, qui la posséda

Digitized by Google

jusqu'au XVe siècle. A cette époque, elle était singulièrement déchue de son ancienne splendeur. Humbert VII, dernier sire de Villars, étant mort en 1423, son duché passa par une transaction dans la maison de Savoie. On sait que toutes les possessions de la Savoie à l'occident du Rhône et du Jura, furent réunies à la France en 1601.

Cet aperçu historique nous a semblé nécessaire pour faire comprendre aux lecteurs la difficulté, pour ne pas dire l'impossibilité d'assigner une époque précise, un fondateur certain à chaque monument de la Dombes. Si les vitraux primitifs de Saint-Paul-de-Varax et de Villars subsistaient encore, peut-être y trouverions-nous les noms et les armes des créateurs de ces charmantes églises. Mais le défaut de surveillance a laissé anéantir les verrières partout ailleurs que dans les grandes villes ou dans les riches abbatiales; puis les architectes du temps passé n'avaient point encore l'orgueil d'inscrire en grandes lettres leurs noms, prénoms et dates au front de leurs chefs-d'œuvre; cette forfanterie était réservée aux bâtisseurs de notre époque. Nous ne savons même pas au juste de quel pays faisait partie Saint-Paul, et ce n'est point sans quelque hésitation que nous le rangeons dans la comté de Varax, enclavée elle-même, suivant Guichenon, dans le territoire de Bresse, gouverné par les sires de Bougé. Quant à Villars, personne n'ignore que c'était la capitale d'une des principales seigneuries du plateau de l'Ain.

L'église de Saint-Paul est entourée de maisons assez pittoresques, grâce aux matériaux employés généralement en Dombes pour les constructions. La brique, mêlée au bois, et le torchis, sont à peu près les seuls élé-

Digitized by Google

ments de ce village. Ses formes sont humbles et ses toits aplatis. On ne les distinguerait même point à quelques centaines de pas depuis la démolition de son clocher, faite pendant la première révolution, s'il n'était assis sur un tertre assez élevé pour le pays, et d'où l'on jouit d'une vue fort étendue. Ce mamelon est composé, comme le reste de la Bresse, de galets et d'argile provenant de la grande alluvion ancienne qui couvre tout le terrain compris entre la Côte-d'Or, le Bugey, le Lyonnais et les Alpes dauphinoises. De là, on distingue fort bien les flancs arides du Revermont, dessinés avec tant de sévérité, les montagnes de Cerdon et d'Ambérieux, celles de l'Isère et du Rhône. La nouvelle route de Bourg à Lyon par Villars, passe précisément sur cette éminence, à quelques pas de l'église restée suspendue, pour ainsi dire, par l'abaissement du sol. Il serait facile de construire au-devant du portail une terrasse qui retiendrait les terres et consoliderait la façade, en même temps qu'elle ajouterait à son élégance. Les églises gothiques sont assez généralement enterrées par les comblements successifs; elles perdent par là leur légèreté primitive et deviennent insalubres. Celle de Saint-Paul, qui paraissait autrefois lourde et monotone de lignes est, depuis son isolement, plus svelte et plus facile à juger. Malgré tous les éloges que nous donnons à cette petite basilique, il faut bien se garder de la mettre en parallèle avec les miraculeuses façades romanes de Saint-Trophime d'Arles, et de Saint-Gilles, par exemple; elle est même d'une importance fort inférieure aux abbatiales de Belleville et d'Ainay. Néanmoins, la présence d'un monument si ancien au milieu d'un pays où l'on ne croirait devoir trou-

Digitized by Google

ver que du chaume et des murs de boue, étonne et satisfait à la fois ; d'ailleurs ses détails sont d'un bon goût, son ordonnance est simple, ses inscriptions offrent de beaux caractères romans, et rappellent les usages religieux et naïfs en vigueur à l'époque des premières croisades.

Sa façade est d'une excessive simplicité de lignes; c'est un parallélogramme assis sur sa base la plus étendue, et couronné par un triangle équilatéral. Il n'y a pas un seul ornement sur toute cette surface, si nous en exceptons les portiques extérieurs. A peine distingue-t-on, près de la croix qui termine le fronton, les traces d'une ouverture circulaire murée après coup, sans corniche ni détails, et une petite fenêtre carrée percée entre cette rosace et la porte principale. Tout le bas de cette façade est occupé par cinq arcades à plein-cintre simulées, supportées par des pilastres et des colonnes d'une faible saillie en avant du gros de mur. Celle du milieu est plus grande que les quatre autres, son ornementation est d'un fini plus précieux.

L'archivolte n'en est pas seulement décoré comme celui de ses voisines par des boudins et des denticules, on y remarque encore un large bandeau composé de feuilles, dans le caractère du Bas-Empire, d'un goût pur et pittoresque. Les retombées de ces cinq voûtes sont supportées par quatre colonnes et deux pilastres; ceux-ci sont cannelés dans toute leur hauteur. Les chapiteaux, tous différents entre eux, sont d'un luxe très-remarquable : l'imagination la plus riche et la plus capricieuse s'est plue à les embellir de figures fantastiques, de plantes bizarres, de rinceaux aussi adroitement exécutés

Digitized by Google

qu'originaux de composition. L'un d'eux est d'une pureté de motif qui nous confirme dans une opinion que nous partageons avec M. Mérimée à propos des édifices romans de la France médionale. (*Notes d'un voyage dans le midi de la France*). C'est que les traditions romaines n'étaient point encore éteintes dans nos climats aux XIe, XIIe et XIIIe siècles, et que les sculpteurs de cette époque s'inspiraient fort souvent des chefs-d'œuvre de l'antiquité. Le chapiteau dont nous venons de parler semble une copie de quelque beau fragment corinthien des dernières années de l'ère païenne ; et ce qui donne plus de poids à notre supposition, c'est l'existence d'un admirable chapiteau en marbre blanc, d'une dimension peu commune, qui sert de support au bénitier de la même église de Saint-Paul. Nous ignorons d'où provient ce morceau précieux, mais il n'a certainement jamais fait partie de la basilique actuelle. Il nous paraît avoir appartenu à quelque édifice romain disparu de la surface du sol ; il se pourrait encore qu'il eût été apporté en Bresse de régions lointaines pour servir de modèle aux ouvriers du pays.

Deux contreforts massifs terminent la façade à ses deux extrémités; ils s'y croisent avec d'autres piliers boutants qui règnent sur les faces longitudinales de l'église.

Jusque-là, rien de bien remarquable dans le frontispice de Saint-Paul-de-Varax. Mais il ne faut point oublier ce qui lui donne une valeur réelle parmi les monuments de cette époque dans nos contrées, je veux parler des six bas-reliefs disposés dans les entre-colonnements : quatre d'entre eux règnent sous les quatre pe-

Digitized by Google

tites arcades, d'un chapiteau à l'autre. On y a représenté différents sujets de l'histoire sainte, en figures de grandeur demi-nature, d'une exécution franche et simple. On doit regretter que le temps, et plus encore la malignité des hommes, n'aient pas laissé une seule tête à la longue procession de ces pieux personnages. Sous la grande arcade est percée la principale porte d'entrée de l'église, dont le linteau repose sur deux petites colonnes surmontées de chapiteaux. Celle de gauche est à cannelures interrompues; celle de droite est à torse, non point en vis de pressoir, comme elle a été représentée dans la jolie lithographie de M. de Saint-Didier, mais à torons cylindriques, autour desquels s'enroule en sens inverse une gracieuse spirale de perles. Il paraît que peu de temps après la construction, on craignit pour la solidité de ce dessus de porte, car on la consolida d'une petite voûte en quart de cercle, dont les retombées furent appuyées sur des têtes sculptées. Tout l'intervalle qui règne entre ce linteau et l'archivolte supérieur, est occupé par deux bas-reliefs. Celui d'en haut représente Dieu le père sur son trône, accosté de deux anges aux ailes éployées : ces trois figures sont d'une dimension plus grande que les autres, et ont été horriblement mutilées. Celui d'en bas se compose des figures des apôtres ou autres saints, rangés sur une seule ligne et d'attitudes variées. La troisième, commençant par la gauche, tient un liston sur lequel on lit : NVE (peut-être AVE, je vous salue). La neuvième supporte aussi une banderole avec ces caractères : VERE (peut être VERB, initiales de VERBVM, le verbe , la parole). Enfin la douzième , ou avant-dernière, présente un livre avec le mot DEI, de

Digitized by Google

Dieu. Ces treize figures sont toutes plus ou moins frustes. Leurs noms, ou les initiales de leurs noms, sont écrits sur une seule ligne entre les deux bas-reliefs :

S. SIMON. S. BARTOLOMEVS. IA. IV. IO PETRVS.

MAR. IA. RA. AN. IA. PHILIPPVS. MATEVS. TOMAS.

Saint Simon, saint Barthélemi, Jacques, Judes, Jean, Pierre, Marc, Jacques (*Redemptor?*), André, Jacques, Philippe, Matthieu, Thomas.

En tout quatorze noms, quoiqu'il n'y ait que treize figures.

On remarquera qu'il manque dans cette liste les apôtres Mathias et Paul, omis à dessein peut-être, parce qu'ils ne faisaient pas partie du premier choix de J.-C. En revanche, on y trouve Marc et un troisième Jacques qui ne furent jamais apôtres. Quant à ces initiales RA, nous ignorons leur signification, peut-être sont-elles mises pour *Redemptor*, le Rédempteur MAR pourrait bien être Marie ; mais le mauvais état de ces figures ne permet pas de reconnaître dans leur nombre une tête de femme.

Au-dessous du même bas-relief est une autre inscription romane composée de deux vers léonins, c'est-à-dire rimant ensemble à la mode française, indépendamment de leur rhythme latin :

CVPRECIB * L ACRIMASSIFVDA [AVE] EDIETES.

GRA * C.....ENIACOM..C..ABITV, EGEDIETES.

Ces deux vers sont sur la même ligne. Le premier est facile à lire, mais pour cela il faut prendre la précaution

Digitized by Google

de supprimer le mot AVE, je vous salue, gravé en lettres fort espacées sur une petite pierre étrangère au linteau, dans lequel elle a été encastrée après coup. Elle fut destinée, sans doute, à réparer un accident, une brèche; et le graveur ignorant ne sachant comment remplacer les lettres détruites de l'ancienne inscription, y substitua une salutation honnête destinée aux fidèles qui entrent dans l'église. Sous cette échancrure se trouvaient probablement les lettres NT . INGR, qui permettaient de lire :

Cum precibus lacrymas si fundant ingredientes.
Si en entrant vous mêlez des larmes à vos prières.

Le second vers ne saurait être restitué qu'à force de suppositions, et nous laisserons aux érudits le plaisir d'en présenter une leçon admissible. Tel qu'il est, on y trouve cependant aisément un sens :

Vous aurez en sortant la grâce et le pardon.

Une troisième inscription règne sur une seule ligne autour du tympan, tout le long de l'archivolte de l'arcade. C'est ce qu'on appelle une dédicace :

IN NOMINE DNI (*Domini*) NOSTRI ISV XPI (*Jesu Christi*) ET INONORE BEATE SB (*semper beatæ?*) VIRGINIS MARIE ET *sic.* (*sancti*) PAVLI API (*apostoli*) ET OMIV SCM (*omnium sanctorum*) DEI.

Au nom de N.-S. J.-C. et en l'honneur de la bienheureuse, toujours bienheureuse Vierge Marie, et de saint Paul, apôtre, et de tous les saints de Dieu.

Voici pour la façade principale.

Sur le côté sud de l'église, s'ouvre une petite porte romane de la même époque que le portique principal.

Digitized by Google

L'ouverture en est carrée, comme celle de la plupart de nos portes actuelles ; mais le linteau qui la recouvre est d'un seul bloc demi-circulaire. Il est surmonté lui-même d'une petite voûte à plein-cintre ornée de festons, et chargée d'une inscription en beaux caractères romans presque onciaux. C'est encore ici un vers léonin ; mais comme il est seul, on en a fait rimer les deux moitiés l'une avec l'autre :

ABBAS QVEREBAT PAVL FAVN'Q DOCEB,

Un abbé cherchait Paul, un faune le lui montrait.

Au dessous de l'inscription, on voit en effet un abbé, le bâton ou la crosse à la main, guidé par un faune au milieu d'une forêt composée de trois arbustes. Les têtes de ces deux personnages sont mutilées comme les autres.

Le plan de l'église est basilical, c'est-à-dire sans bras de croix ; un banc de pierre adossé au mur s'étend autour de sa nef unique. Deux chapelles du XVe siècle la flanquent à droite et à gauche. Leurs fenêtres sont d'un bon style, mais les vitraux en ont été détruits. Dans celle qui est dédiée au Sacré-Cœur, existe un écu armorial, sans couleurs, au moyen duquel nous espérions trouver quelques lumières sur les possesseurs de l'église et ses restaurateurs au XVe siècle (1). Mais par un hasard malheureux, on ne trouve dans tout Guichenon, ordinairement si prolixe, ni pour la Bresse ni pour le Bugey, un seul écu écartelé avec une croix sur le tout, ni une seule

(1) Il est parti de deux grands quartiers, le 1er est écartelé avec une croix sur le tout. Le 1er et 4e petits quartiers sont chargés de trois fasces. Le 2e grand quartier porte une croix pattée.

Digitized by Google

croix pattée. Il faut donc supposer que ces chapelles ont été fondées par des étrangers.

Le vaisseau est terminé par un chœur bénédictin, c'est-à-dire demi-circulaire, et décoré de petites arcades reposant sur des colonnes. Il est séparé de la nef par des piliers énormes sur lesquels s'élevait jadis le clocher, détruit pendant la révolution de 93. D'ailleurs il y règne partout un délabrement affreux, quelquefois aussi un badigeon et une ornementation plus affreux encore.

Les réparations et embellissements sacriléges sous lesquels on enfouit souvent des monuments précieux, nous font émettre le vœu que les édifices historiques de notre département soient mis sous la tutelle immédiate de l'administration. On devrait ne pouvoir toucher à ces rares jalons que l'art a semés dans sa marche, que pour leur rendre leur aspect, leur splendeur primitive. On ne se pénètre pas assez de ce principe, que chaque forme adoptée par une époque, est presque toujours, aux yeux des siècles suivants, la seule base sur laquelle on puisse asseoir des jugements et un contrôle solides. L'histoire, proprement dite, colore un fait certain de milles nuances différentes, selon les idées propres à la nation, à la cité, à la caste, ou à l'individu qui l'ont écrite. Les souverains ont leurs louangeurs à gages; les cités leurs enfants chéris qui dénigrent tout pour rehausser la mère-patrie. La caste a ses goûts et ses préjugés dominants; l'individu a ses idées particulières, ses haines et ses affections enthousiastes, ses interprétations erronées. L'art seul écrit bien, juste et fort. Lui seul, il sait rendre compte des besoins de son époque, de ses mœurs, de ses croyances; il est un miroir où les peuples se reflètent bien mieux

Digitized by Google

que dans les pages des plus grands historiens. Il n'est point banal comme eux, point sujet à la corruption. Il est toujours varié, toujours *lui*, toujours beau et bon : parce qu il est le résultat immédiat de l'utile, la voix du peuple, le point de communication par lequel les choses d'en haut se manifestent ici-bas

On ferait un beau livre sur l'omnipotence que l'art devrait obtenir et sur le contrôle qu'il est en droit d'exercer sur l'histoire, mais c'est un aigle et rien de moins qu'il faudrait à cette tâche. Et comment convaincre nos contemporains de la nécessité de réformer notre histoire par les monuments nationaux ? Comment leur prouver qu'ils s'égarent en adoptant des types hétéroclites créés pour d'autres besoins, d'autres temps, d'autres lieux ? puisqu'ils ne veulent pas s'apercevoir que nous ne sommes plus ni Grecs ni Romains ; que nous vivons sous un ciel pluvieux, que le Parthénon est un hors-d'œuvre dans la Chaussée-d'Antin ! La renaissance, que Dieu confonde ! nous a amenés peu à peu à regarder la Bourse et l'église de la Magdeleine comme des choses intrinsèquement belles. Or, qu'est-ce qu'un temple chrétien où l'on ne peut se cacher pour prier, où l'on ne peut trouver place pour les stalles et le chœur ; où les confessionnaux, les fonts baptismaux, la sacristie et la chaire sont choses impossibles ; où l'on ne reçoit de lumière que par un toit plat, et seulement les jours où il ne neige pas : où, enfin, le pourra-t-on croire, on ne peut appeler les fidèles au son de la cloche, puisqu'il n'y a et ne peut y avoir ni cloches ni clochers !... puis il est impossible à l'étranger de deviner la destination d'un édifice si vanté ; il dira bien c'est un bazar, ou bien

Digitized by Google

c'est un théâtre, ou encore, c'est un tribunal, mais à coup sûr, il ne dira jamais c'est l'église de la Magdeleine.

Nos descendants ne seront-ils pas en droit de croire, après cela, que nous avons renoncé à notre histoire et à la religion de nos pères ? ne devront-ils pas supposer que le climat s'est modifié au XIXe siècle, que les habitudes ont changé, enfin que nous vivons à la romaine.

Nous avons pris un long détour pour revenir à notre sujet, mais nous y voici. L'église de Saint-Paul-de-Varax, construite probablement dans les dernières années du XIe siècle, représente admirablement son époque. Elle est naïve, croyante, simple quoique élégante, grave, sans affecter la rudesse des formes. On y respire comme un parfum de croisades. On partage à sa vue la ferveur chevaleresque des Godefroi et des Bernard. Il ne peut exister qu'une voix sur son usage primitif ; c'était le lieu sacré où quelque grande famille se réunissait pour prier en commun. Elle était commode, sans nul doute, et le serait encore à peu de frais. Enfin elle trahit son âge, quoiqu'elle ne soit ni datée ni signée ; il en est d'elle comme de ces nobles femmes, vraies et peu coquettes, qui se font une parure de leurs cheveux gris, et sur le front desquelles on lit une vie simple et toute maternelle, sans consulter la mémoire de leurs contemporains.

Saint-Paul-de-Varax cessera d'être le reflet d'un siècle que nos annalistes ont défiguré, le jour où on l'aura affublé d'une restauration comme on en voit faire à chaque instant. Il est vrai qu'alors l'économie municipale y trouvera indifféremment une école, une mairie, un mar-

Digitized by Google

ché, voire même une taverne ; quant à l'église romane, elle ne sera plus. Les artistes y auront perdu un de leur plus gracieux modèles, les antiquaires et les philosophes une des pages les plus précieuses pour l'histoire de l'humanité et de l'art dans nos pays.

H. L.

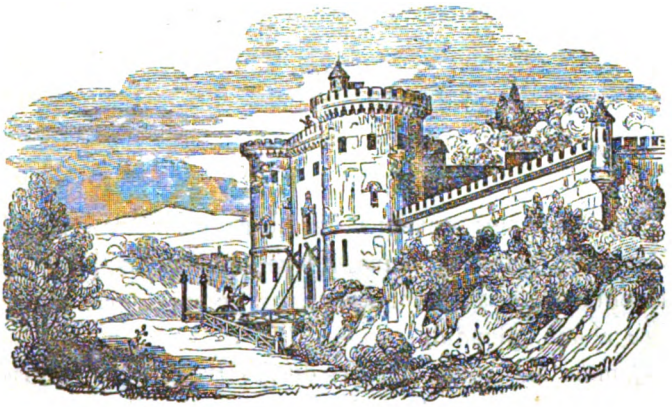

Digitized by Google

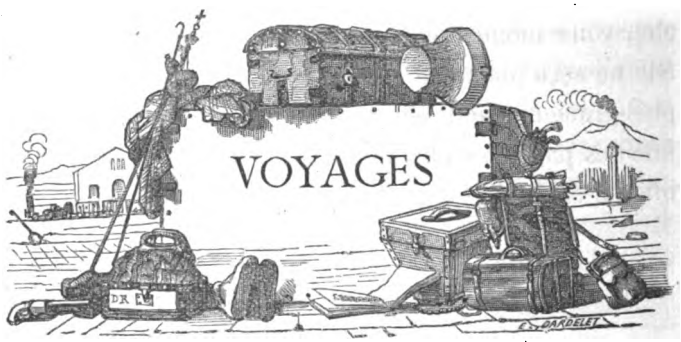

L'ORIENT D'EUROPE AU FUSAIN

(SUITE).

Mardi 12 mai.

Nous sommes revenus de notre première visite à l'Acropole fortement émus, intéressés, éblouis, mais désorientés au possible, n'ayant pas compris grand'chose à ce chaos splendide.

Comme les jeunes acteurs du théâtre antique, les ruines nous avaient parlé un langage superbe et émouvant, mais la traduction littérale nous manquait.

Ce matin, de bonne heure, je gravis la colline sainte et, avant d'entrer dans la place, décidé à en découvrir tous les secrets, je fais le tour des murs en les examinant avec soin. Ce n'est pas très-commode; il faut aller par des pentes escarpées, s'accrocher aux rochers saillants pour ne pas rouler avec les débris de toutes sortes qui s'écoulent de la vieille enceinte sous forme de torrents de pierres.

L'enseignement que l'on reçoit de cette excursion

Digitized by Google

extra muros mérite la fatigue que l'on prend. C'est une leçon parfaite d'archéologie locale. Les fortifications de toutes les époques font défiler sous les yeux leurs différents systèmes de construction. Or, comme chaque fois qu'il a fallu réparer les murs, c'était après quelque siége désastreux, on employait les matériaux les plus rapprochés provenant des ruines même des temples et des monuments de l'Acropole. Aussi, il suffit d'un bout d'inscription, d'un fragment de sculpture pour déterminer l'époque d'édification de chaque partie des murailles.

C'est ainsi qu'on retrouve les murs pélasgiques formés de grosses pierres irrégulières, mais solidement appareillées, les murs de Thémistocle et de Cimon construits en forme pyramidale et dont les assises régulières se reculent d'un demi-pouce à chaque étage. Une partie de ce mur avait été relevée avec tant de hâte après l'incendie de l'Acropole par Xercès que l'on y a fait figurer des tambours de colonnes, des têtes gravées et toutes sortes de débris; sur la place nord de cette muraille, on a rajusté les restes de l'entablement de l'ancien Parthénon. Le soin qu'on a mis à glisser les métopes de marbre dans les triglyphes de pierre, à faire saillir l'architrave, à niveler la frise, fait admettre facilement l'explication de Pausanias qui veut que ces ruines ainsi placées avec évidence au haut de la citadelle devaient éternellement entretenir la haine des Athéniens contre les barbares.

On trouve aussi des constructions romaines, vénitiennes et turques, mais ces rapiéçages postérieurs sont loin d'avoir la solidité des murs primitifs qu'ils couvrent d'une sorte de lèpre, et peu à peu leurs matériaux se fusent et s'écroulent pour laisser à nu l'antique appareil.

En faisant le tour des murailles, on visite forcément les deux théâtres qui sont adossés au flanc de la colline, du

Digitized by Google

côté sud. L'un d'eux est celui d'Hérode Atticus dont j'ai déjà parlé. L'autre, le plus ancien, est le théâtre de Bacchus. Des fouilles faites depuis peu par des Bavarois ont mis au jour l'orchestre, les gradins inférieurs qui étaient les places d'honneur et le proscenium d'une richesse incomparable. Il y a au-dessous de la scène une suite de bas-reliefs représentant des scènes tragiques ou comiques et, pour rompre la monotonie de ces personnages quart de nature qui se succèdent, on a placé de distance en distance de grands satyres accroupis qui paraissent supporter le proscessium. Cette idée, excessivement heureuse, a pour effet d'animer l'aspect général et de détruire l'ennui que produit une longue ligne horizontale. Les fauteuils de marbre destinés aux personnages marquants portent encore les titres des dignitaires, et sont ornés de délicats reliefs allégoriques ayant trait aux fonctions des archontes, généraux ou prêtres qui devaient les occuper.

La porte de l'Acropole a été déblayée et restaurée aux frais de la France. Ces travaux ont été dirigés avec beaucoup d'intelligence par M. Beulé, qui avait deviné au milieu des décombres et des constructions insignifiantes l'existence d'une porte dorique placée entre deux bastions qui ont cela de particulier que la partie inférieure est moins ancienne que la partie supérieure. Il paraît, en effet, que lorsque Valérien fit restaurer cette entrée dans la crainte d'être attaqué par les Goths, l'architecte trouva plus commode d'abaisser le terrain autour que de relever le monument ; aussi, on voit que l'entablement qui le termine ne va qu'à peu près et que la porte est trop bas placée pour conduire autrement que par sept marches raides à l'escalier monumental des propylées.

Pour avoir une idée de cet escalier gigantesque, qu'on se figure le flanc d'une colline recouvert de marches de

Digitized by Google

marbre blanc sur une largeur de vingt-trois mètres, et un développement en longueur de près de quarante mètres. Tout en haut, devant soi, se dresse un vaste vestibule, de ce style élégant et grandiose dont les Grecs semblent avoir gardé le secret. Le plafond s'est écroulé mais la plupart des colonnes sont debout, et l'on voit au fond un grand mur percé de cinq portes inégales, la plus grande étant au milieu. L'escalier est encadré par de hautes rampes de marbre au-dessus desquelles se présentent, à gauche, la pinacothèque, d'un style dorique plus fin que celui des propylées, et à droite le délicat petit temple ionique de la Victoire sans ailes. Je ne parle pas de la haute et disgracieuse *tour des Vénitiens*, qui vous crève les yeux et qu'on ne voit pas parce que l'esprit en fait abstraction sans s'en rendre compte, pour n'admirer que l'ensemble de l'œuvre de Mnésiclès.

C'est le nom de l'architecte des propylées. On connait Phidias, et puis c'est tout. Il faut pourtant conserver dans sa mémoire les noms de Mnésiclès, architecte des propylées, et d'Ictinus, qui, de concert avec Callicrate, construisit le Parthénon.

Dans l'état actuel, beaucoup de marches manquent; çà et là le rocher est à nu ; ces lacunes ne font pas un mauvais effet et elles permettent de suivre sur le vieux sol de l'Acropole les traces profondes laissées, il y a trois mille ans, par les sacrificateurs et les victimes au pas régulier, dont les pieds avaient peu à peu creusé la pierre à espaces égaux.

A gauche, un bastion turc renferme la grotte de Pan et la fontaine Clepshydre à l'eau saumâtre, dont les premiers chrétiens firent une chapelle souterraine assez laide.

Le temple de la Victoire sans ailes est un petit bijou

Digitized by Google

d'archecture; il avait été entièrement renversé. Il y a peu de temps qu'on l'a réédifié. Tout autour, une frise gracieuse couronne le temple. La moitié de la frise est en terre cuite ; c'est un cadeau généreux de messieurs les Anglais qui ont pris les marbres pour leur *museum*.

Dans l'intérieur, on admire plusieurs bas-reliefs représentant des Victoires. Le style, un peu cherché et maniéré, de ces compositions, — qui n'en sont pas moins superbes, — indique qu'elles sont postérieures à Périclès. Il est probable qu'elles étaient fixées le long des rampes du grand escalier. Une de ces Victoires attire particulièrement l'attention à cause de sa beauté; c'est celle qui délie ses sandales; ses vêtements légers aux plis nombreux et souples retombent négligemment comme si elle allait s'en débarrasser, et, par un procédé de trompe-l'œil qui a été fort imité depuis, son corps affaissé apparaît dans toute sa pureté à travers les plis qui l'entourent. La tête a été brisée. Un jeune midshipman anglais a fait ce coup-là. Le gouvernement grec à jugé à propos de réclamer; c'a été une grosse affaire : on a entravé le jeune homme dans sa carrière, on a donné des indemnités à la Grèce, etc. Il me semble qu'il est un peu tard pour s'occuper des déprédations anglaises à l'Acropole, et si l'on punit ainsi pour une tête, qu'aurait-on dû faire à lord Elgin qui dépouilla le Parthénon de ses sculptures splendides ?

La Victoire sans ailes, au dire des savants, n'était pas autre chose que Minerve elle-même adorée sous sa forme victorieuse, Minerve-Victoire, disaient les Grecs, en accolant les deux noms pour donner plus de force.

Sous les colonnes des propylées et dans l'intérieur de la Pinacothèque, on a réuni et arrangé en musée la plu-

Digitized by Google

part des fragments intéressants trouvés dans l'Acropole. Malheureusement aucun catalogue, aucune notice ne vient renseigner le visiteur sur la valeur historique ou la provenance de chaque objet.

La provenance, c'est la pierre d'achoppement de tous les musées ! Quand donc comprendra-t-on qu'une collection n'apprend rien tant que l'on ne sait pas les circonstances qui ont accompagné chaque découverte ; quand donc les archéologues auront-ils le soin de ne rien exhumer sans faire une sorte de procès-verbal de la trouvaille? Tel morceau, insignifiant en lui-même, prend une valeur énorme par l'endroit où on le rencontre.

Il faut donc devant ces fragments tout deviner, se faire un classement, une théorie.

Il est facile pourtant de reconnaître quatre époques : 1° l'époque égypto-archaïque ; 2° l'époque archaïque ; 3° l'époque du Parthénon, et 4° l'époque romaine.

Beaucoup de statues ont la raideur des représentations égyptiennes. Quelques plis réguliers ; les bras collés au corps ; des bandelettes ou des tresses dont les unes descendent sur les pectoraux, tandis que le reste est réuni derrière les oreilles, en forme de *claph* des sphinx ; tels sont les caractères principaux de la première époque. Les types ont cet œil étonné, ce nez légèrement relevé et pointu, cette bouche bienveillante que l'on trouve dans le groupe en terre du musée Napoléon III et mieux dans la remarquable Vénus paphienne que M. Martin-Daussigny a su découvrir dans les combles du Musée de Lyon. On dit parfois et très-ridiculement que ces statues sont *étrusques;* le mot a pris ; il a cours parmi les antiquaires et il faudra du temps avant qu'on y renonce.

L'époque archaïque est plus difficile à définir, car il s'agit d'un style de transition. Comme spécimen complet,

Digitized by Google

on pourrait citer le guerrier de Marathon du temple de Thésée, et une fort curieuse statue en terre cachée derrière une porte du Bas-Belvédère à Vienne en Autriche.

Quant aux monuments du temps de Cimon et de Phidias, ils n'ont pas plus besoin d'être décrits que les monuments plus lourds, plus énergiques, plus maniérés de l'époque romaine.

Beaucoup d'ornements étaient peints, surtout dans les parties élevées des temples, et, dans ces échantillons de polychromie, on retrouve encore les quatre époques que je signale : 1° un trait profond retenant la couleur à la manière des hyéroglyphes ; 2° la couleur appliquée à l'encaustique couvrant tout l'intérieur du dessin tracé ; 3° les ornements sculptés, puis peints, se détachant en relief sur les fonds unis ; 4° au temps des Romains, la sculpture sans peinture.

Lorsqu'on a franchi la grande porte médiane des propylées, on se trouve sur le plateau de l'Acropole, vaste terrain ellyptique dont le sol monte jusqu'au centre de l'ellypse, où se trouvent à droite le Parthénon, à gauche l'Erechtéion.

Chaque voyageur a décrit l'impression immense produite par ces deux temples ruinés, je ne veux donc pas revenir sur des sensations déjà banales; je dois pourtant le déclarer : ce qu'on en a dit de plus fort et de plus invraisemblable m'a semblé parfaitement juste, et ces sentiments d'extase qui paraissent exagérés, je les ai éprouvés.

L'espace compris entre les propylées et le Parthénon était garni de statues et d'autels votifs. Quelques socles restent encore debout, la plupart ont servi à plusieurs statues successivement; les inscriptions qui en font foi se trouvent ordinairement sur différentes faces; à chaque

Digitized by Google

changement, on faisait simplement tourner le monolythe sur lui-même et la nouvelle légende venait prendre place du côté des spectateurs. C'est ainsi que certains piédestaux après avoir porté des dieux grecs ou des héros pélasgiques servirent de support à des personnages romains d'autant plus honorés qu'ils étaient plus obscurs.

Il y avait sur la droite deux petits temples, l'un dédié à Minerve-Ergané, patronne des travailleurs, l'autre à Diane Brauronia.

On se demande ce que Diane venait faire par là, et, si l'on admet cette déesse au point de vue romain comme présidant uniquement à la chasse, on aura de la peine à comprendre. Mais si l'on considère que la Diane des Grecs s'appelait Bubastis, qu'ils avaient pris son culte de Pepacht l'Egyptienne, symbole de la force qui crée et dissout, — nous dirions la nature, — et si l'on réfléchit que, dans la trinité memphitique, Pepacht ou Pacht unie à Phtah, la sagesse divine, produit Imouthes, la plus grande expression des connaissances humaines, on saisira plus facilement les rapports que les premiers Athéniens issus d'Egyptiens, pouvaient trouver entre Neith, leur Pallas, la sagesse enfin, et Pepacht, la force créatrice et dissolvante qui, dans les temps postérieurs, devint prosaïquement la patronne des chasseurs.

Et c'est ainsi que la plupart des dieux de la Grèce après avoir été en Egypte des symboles et des mythes d'une philosophie excessivement relevée et transcendante, devinrent de simples préposés à telle ou telle fonction de la nature, et, plus souvent, à telle ou telle action des hommes.

Le Parthénon est très-ruiné. Les colonnes du centre sont renversées, les chrétiens, pour en faire une église, les Turcs, pour en faire une mosquée, ont tour à tour

Digitized by Google

détruit l'ordonnancce intérieure, mais tel que le voilà, incompréhensible, étrange, incomplet, avec ses tons jaunes, ses taches noires et ses blessures blanches, il est superbe.

Le Parthénon tourne le dos à l'entrée de l'Acropole, c'est-à-dire que la façade que l'on voit en sortant des propylées est la façade postérieure, et que l'entrée de la Cella, où était la statue de Minerve, était tournée à l'orient, de l'autre côté de la plate-forme.

Le même fait avait lieu pour l'Erecthéion.

Sans approfondir les raisons qui avaient déterminé les architectes à en agir ainsi, on ne peut méconnaître que cette disposition était bien faite pour impressionner les fidèles venant rendre leurs hommages à la déesse. Après avoir gravi le grand escalier des propylées, après avoir franchi ce grandiose vestibule, après avoir traversé ce peuple de dieux et de héros qui remplissent l'espace compris entre le grand temple et l'entrée du plateau, il fallait encore longer tout le Parthénon, admirer les chefs-d'œuvre qui encombraient ses portiques, et tournant enfin autour des statues de Jupiter et de Neptune, qui ornaient la façade principale, on apercevait entre les colonnes, au fond de la Cella, la Vierge d'or et d'ivoire resplendissant dans l'ombre. Que de préludes, de marches et de préliminaires avant d'arriver au but, et comme ces détails accessoires devaient émouvoir le croyant !

Une particularité du Parthénon et de tous les monuments du même siècle, c'est qu'il n'y a ni lignes verticales ni lignes horizontales. Les colonnes et les murs s'inclinent légèrement les uns vers les autres dirigeant leurs axes dans le sens d'un point unique et imaginaire placé dans le ciel, tandis que les lignes horizontales sont convexes et décrivent un cercle insensible dont le centre serait au

Digitized by Google

fond de la terre. Si on ajoute à cela le renflement imperceptible des colonnes, on comprendra qu'un monument grec de la belle époque est un composé de lignes harmonieuses qui se coupent sans se heurter, s'accompagnent et se soutiennent pour donner à la fois de la grâce et de la force.

Ce principe est tellement nouveau pour nous et si peu appréciable au premier coup d'œil, que, lorsque en 1837, M. Pennethorne s'en aperçut il n'y crut pas et l'attribua à des tremblements de terre. Il a fallu les travaux de MM. Hofer et Schaubert, les publications de MM. Paccard et Burnouf, et enfin les calculs exacts de M. Penrose pour convaincre les plus incrédules et établir le système des déviations.

Pourtant l'on connaît depuis longtemps les inclinaisons des colonnes. On se souvient de Verres qui, ne sachant que faire dans un pays, imagina de rendre perpendiculaires les colonnes d'un édifice; à cela, rien d'étonnant, il aimait à faire mal; mais quelques-uns de nos architectes modernes qui n'ont pas la même excuse que Verres devraient ne pas l'imiter et suivre de préférence les préceptes d'Ictinus.

Il est curieux de voir comme on appliqua ce principe aux caryatides de l'Erechthéion. Six jeunes filles de marbre blanc supportent le couvercle d'une tribune. Celles de droite plient la jambe gauche, celles de gauche portent en avant la jambe droite, et ces mouvements contraires penchent tous les corps vers le centre, de sorte qu'au moyen d'une pose gracieuse habilement combinée, on a obtenu l'inclinaison demandée par les savants constructeurs des temples grecs.

Le Parthénon se composait de deux parties distinctes, le sanctuaire et le trésor. Le sanctuaire était ouvert du

Digitized by Google

côté de l'orient, le trésor avait son entrée du côté opposé. Le fronton de chaque façade avait été orné de scènes mythologiques dont les débris nous émerveillent encore. On raconte que l'un des frontons est l'ouvrage de Phidias et l'autre celui de son émule Alcamène; que les Grecs voyant les sculptures prêtes à être placées proclamèrent la supériorité d'Alcamène, mais que lorsque chaque groupe fut élevé et vu à la distance pour laquelle ils avaient été faits, ce fut Phidias qu'on acclama. Cette simple tradition suffit pour faire reconnaître parmi les nombreux chef-d'œuvre qui décorent ou ont décoré le Parthénon ceux qui pourraient être signés de Phidias; il y a certains personnages qui sont traités avec une énergie qui n'exclut pas le charme, mais qui fait voir un parti pris de produire l'impression même de loin; je crois que l'on peut sans hésiter les déclarer de Phidias ou de ses élèves surveillés et aidés. Il se trouve justement que ce sont les compositions les plus importantes par le sujet ou par la position dans le temple qui ont ce caractère où se trahit le génie.

La plupart des métopes et les principaux morceaux de la frise sont à Londres. On a réuni dans l'intérieur quelques marbres qui ne peuvent se décrire. Il faut les voir et admirer. D'autres sont en place au haut du temple, et, pour les regarder, on est obligé de grimper par l'escalier effondré de l'ancien minaret; alors, s'accrochant aux corniches, se glissant le long des architraves, on parvient à voir — très-mal — quelque chose.

Constatons en passant combien il est heureux pour nous de pouvoir considérer de près de pareils produits de l'art, tandis que ceux-là mêmes qui les avaient fait établir ne pouvaient en jouir qu'en montant sur une échelle de dix mètres de haut.

Digitized by Google

Il y a à côté du Parthénon une sorte de cave où l'on a entassé tous les ossements trouvés dans les fouilles de l'Acropole. Je n'ai pu m'empêcher de me rappeler que sur ce rocher étaient les tombeaux d'Erechthée de Cécrops et d'autres personnages presque légendaires; il y a donc quarante à parier contre un que dans cet amas se trouvent les précieuses reliques des vieux Athéniens.

L'espace compris entre les temples et le côté oriental des murailles était à peu près vide; il servait au développement des superbes processions du Parthénon. Contre le mur du sud seulement on avait dressé d'immenses groupes mouvementés, dont les silhouettes, vues de la ville, se détachaient sur le ciel bleu de l'Attique.

L'Erechthéion est un tour de force d'architecture. Il s'agissait avant tout d'établir un sanctuaire pour Minerve Poliade, — vieille statue que Cécrops avait apportée d'Egypte avec un dieu Toth, que les Grecs ont tout de suite appelé Mercure; —ils n'étaient pas plus embarrassés que cela. — Il fallait donc réunir dans un même monument un sanctuaire pour Minerve, un autre pour Aglaure, un autel pour Jupiter, un autre pour Erechthée, abriter le tombeau de Cécrops, recouvrir le coup de trident frappé par Neptune sur le rocher, enceindre l'olivier sacré, etc. Le sol était irrégulier, haut et bas, rétréci et contourné.

On est parvenu à faire un monument d'un style ionique charmant; parfaitement équilibré dans ses proportions malgré son manque de symétrie. Le grandiose et le gracieux s'y coudoient et je ne crois pas qu'on fasse jamais mieux.

Voilà donc en détail ce que l'on voit d'intéressant sur l'Acropole, mais il faudrait y passer des mois entiers.

Tous ces chefs-d'œuvre ont été détruits bêtement. Or, voici en peu de mots leur histoire.

Digitized by Google

Au moyen-âge, les propylées servent de demeure aux ducs d'Athènes, plus tard à l'aga turc qui y amasse de la poudre pour une fête et fait sauter le monument par imprudence (1656).

Le Parthénon devient église de Saint-Joseph, puis mosquée. Les Turcs y amassent de la poudre pendant un siége ; une bombe vénitienne y met le feu et éventre le monument (1687).

Pour se fortifier, la même année, les Turcs rasent le temple de la Victoire.

Pendant la guerre de l'indépendance, les canons turcs détruisent l'Erechthéion, qui avait été successivement une église dédiée à la mère de Dieu et un sérail.

Ajoutez à ces incuries sans nom la froide dévastation de lord Elgin, et vous aurez la triste histoire des plus beaux monuments du monde.

En retournant à l'hôtel, je vois dans les rues plusieurs bergers qui portent sur leurs épaules de jolis petits moutons vivants. Ils tâchent de rassembler autour d'eux assez d'amateurs pour pouvoir débiter leur pauvre bête, puis, quand ils pensent avoir une clientèle suffisante, ils entrent dans la première cour venue, coupent la tête au mouton, l'écorchent et le partagent entre les chalands. C'est évidemment un moyen d'avoir de la viande fraîche, et nous qui rêvons la liberté de la boucherie, nous n'avons pas encore imaginé ce système.

Il est à remarquer que les femmes ne vont pas au marché, ce sont les hommes qui se chargent de ce soin ; or, comme il n'y a que les gens *à leur aise* qui mangent de la viande, on ne voit que des messieurs très-bien mis se réunir pour faire tuer une bête. Chacun d'eux, bien cravaté, frisé et brossé, emporte son morceau de gigot avec osten-

Digitized by Google

tation, car ici cela pose singulièrement un particulier que de revenir du marché des côtelettes à la main.

C'est demain le 1er mai des Grecs, la fête du printemps par excellence, ceci explique cette hécatombe de moutons qui se fait par les rues. Il est d'usage, en effet, à cette occasion, de se réunir en gais pique-niques à la campagne. Aussi on ne voit que gens endimanchés, qui vont d'un air affairé et joyeux portant au bout des doigts des poissons frais et l'inévitable morceau de mouton.

Des chasseurs au filet exposent et vendent sur le trottoir d'énormes corbeilles remplies de charmantes tourterelles grises à tête bleue et à queue jaune; un réseau de corde couvre les corbeilles et empêche les jolis oiseaux de s'échapper.

Des marchands de fleurs arrivent en foule portant à deux des couronnes enfilées à un long bâton ou bien d'énormes branches d'arbres dont ils ont remplacé le feuillage par de beaux bouquets faits avec art.

Les Athéniens me paraissent décidés à s'amuser énormément.

Que ferons-nous cette après-midi? La question se pose sans se résoudre. A tout hasard, nous voilà partis, et, — je ne sais comment expliquer cette attraction des ruines, — nos pas nous portent tout naturellement, instinctivement à l'Acropole.

Ces restes, mieux étudiés, nous frappent encore davantage. Les pensées naissent à leur aspect, les souvenirs attirent les comparaisons, les raisonnements suivent les théories, les certitudes appellent les hypothèses; ce que l'on sait fait désirer davantage, on cherche à expliquer, à deviner, à voir clair enfin dans les causes qui ont produit ces grandes œuvres.

Digitized by Google

Il est curieux de constater combien étaient variées les attributions de Minerve à l'Acropole. Pour ne parler que des titres et des fonctions qui lui sont attribuées par les monuments, nous trouvons :

Minerve-Pallas,	la reine des combats.
Minerve-Victoire.	
Minerve-Poliade,	protectrice de la ville.
Minerve-Promachos,	gardienne de l'Acropole.
Minerve-Ergané,	patronne des travailleurs,
Minerve-Parthénienne,	vierge pure,
Minerve-Hippia,	déesse des cochers (pardon ! *des sportsmens*).
Minerve-Hygiée,	bien portante et raisonnable.
Minerve à l'olivier,	directrice de l'agriculture.
Minerve-Sophia,	la sagesse divine.

Et bien d'autres encore !

Ainsi, les Grecs avaient fait pour leur vierge de superbes litanies dont chaque verset était souligné par un chef-d'œuvre, par un splendide *Ora pro nobis* de marbre pentélique.

Quand on voit les Athéniens donner à leur divinité toutes les fonctions de la Providence, quand on les voit réunir sur un seul être idéal la science, la sagesse, la valeur, la chasteté, tant de vertus et tant de génie, on ne peut leur refuser une tendance au monothéisme.

Monothéisme étroit et exclusif, il est vrai. Si les Athéniens prennent une déesse *pour tout faire*, c'est à la condition qu'elle leur sera uniquement devouée. Ce petit peuple aura SA Vierge, mais la Vierge aura SON peuple. Les anciens habitants d'Athènes ont raisonné comme les Hébreux le faisaient souvent ; ces derniers se disaient le

Digitized by Google

peuple de Dieu, qui était par conséquent leur divinité exclusive, le Dieu d'Abraham, mais pas des autres.

Comme contre-poids à ce penchant vers l'unité divine, beaucoup de Grecs avaient des prédilections pour telle ou telle Minerve; les uns préféraient Pallas-Tritonide à Pallas-Ergané; d'autres allaient jusqu'à Corinthe ou à Sunium pour obtenir les faveurs de Minerve-Chalinitis ou de Minerve-Suniate. Et quand on leur demandait pourquoi ces préférences et ces pénibles pèlerinages, ils répondaient que, puisque la déesse faisait de nombreux miracles dans certains sanctuaires, c'est qu'elle demandait à y être adorée plus spécialement. Absolument comme ceux qui préfèrent la Salette à Fourvière.

Tout cela n'excluait pas, bien entendu, les dévotions aux autres dieux de l'Olympe.

Il est même curieux de rechercher comment tous ces mythes ont pris naissance, d'où ils viennent, ce qu'ils représentent, comment ils se sont transformés avec les âges, et surtout comment les comprenaient leurs différents adorateurs.

Je m'empresse d'ajouter que ce travail n'est pas facile. Beaucoup l'ont tenté, et chacun, à force de vouloir trop prouver, dans le but de faire triompher un système qui expliquât tout, chacun, dis-je, s'est noyé dans sa propre théorie.

Les uns ont dit : la mythologie grecque n'est qu'un composé de légendes issues de l'imagination des peuples, ce sont des contes divinisés.

D'autres n'ont vu là que des faits historiques rendus surnaturels, soit qu'un héros devienne dieu, soit que les noms de dieux représentant leur ville préférée, il faille entendre par la lutte d'un dieu contre un autre le fait historique d'un combat entre deux peuples. C'est à vo-

Digitized by Google

lonté l'histoire qui devient mythe ou le mythe qui devient histoire.

De plus sensés, s'autorisant du système égyptien, n'ont admis dans les divinités que des allégories morales ou métaphysiques, ou philosophiques, ou astronomiques, mais, en somme, une invention raisonnée, dont les prêtres avaient la clef et que le peuple admirait sans comprendre,

Il y a aussi la théorie du fétichisme. Les dieux ne seraient que des idoles ou des amulettes selon la dimension. Adieu l'allégorie, bonsoir l'idée morale ! c'est un morceau de n'importe quoi qui dirige les destinées humaines. Il est à remarquer que de même que les peuples anciens se sont tous réciproquement traités de *barbares*, ils se sont tous, avec non moins d'unanimité, taxés les uns les autres d'*idolâtres*. Chacun d'eux,— sans examiner quelles différences ou quels rapports pouvaient exister entre son culte et celui de la nation voisine, — a voulu être le seul à bien comprendre l'usage des images et des objets bénis. Or, si nous voulons saisir par suite de quelle aberration un fait aussi étrange a pu se produire, il n'y a qu'à voir comment de nos jours les chrétiens traitent les musulmans, comment les musulmans dénigrent les juifs, comment ceux-ci en accusent d'autres, comment, enfin, on juge la religion d'autrui en l'an de grâce 1868.

Un système d'exégèse de la religion grecque auquel on n'a pas pris assez garde, c'est ce que je pourrais appeler les *dogmes poétiques* et *artistiques*. Les sculpteurs en donnant des formes aux idées, les poètes en animant la nature ont évidemment à revendiquer l'invention de plus d'une divinité païenne.

En somme, toutes ces explications ont du vrai ; il ne

Digitized by Google

s'agit que d'adapter à chaque croyance le système qui lui convient le mieux.

La péninsule Hellénique et les îles de l'Archipel étaient admirablement placées pour recevoir toutes les idées civilisatrices, morales et religieuses de la rêveuse Europe, de l'Asie contemplative et de la savante et mystique Egypte. Aussi la Grèce a tout pris, bon ou mauvais, ne contrôlant rien, admettant les choses les plus contradictoires, mais donnant à chaque adoption le cachet de son génie spécial.

C'est ainsi que certains dogmes relevés des prêtres de Thèbes furent acceptés, mais déformés par l'esprit net des Grecs. Les incarnations d'Ammon ne sont plus que des métamorphoses, de bonnes farces jouées par le maître des dieux. L'immortalité de l'âme est une seconde vie purement matérielle. La révélation ne se trouve pas dans les évangiles de Toth, ni même dans les œuvres d'Homère ou d'Hésiode ; les Grecs n'ont pas de livres saints ; ils les remplacent par les oracles ambigus d'Apollon. L'idée d'une trinité formant un seul Dieu révolte leur sens pratique, mais sans s'en douter ils donnent à Jupiter une masse de collaborateurs.

Lorsque le culte de Neith passa à Athènes, la déesse fut, certes, fort bien reçue par ses nouveaux protégés, mais ils ne purent comprendre, comme le faisaient les Saïtes, que cette Vierge fût mère d'Erecthée. Aussi, il est curieux de voir le mal qu'ils se donnèrent pour accommoder cette croyance avec leur jugement. Apollodore raconte la chose tout au long. Il explique comment Vulcain (Phtah) devint épris de Minerve, ce qui s'en suivit et comment cette chaste déesse put nourrir un fils qu'elle n'avait pas fait et qui était pourtant le fruit de son commerce avec Vulcain.

Digitized by Google

A tout prendre, les anciens Grecs étaient fort superstitieux et ne redoutaient, en fait de religion, qu'une chose : l'impiété. A part cela, très-tolérants pourvu qu'on adorât quelque dieu.

Le soir, nous faisons un tour de promenade au jardin du roi, à travers les vergers d'orangers, les taillis de lauriers roses, les bouquets de daphnées, les broussailles de rosiers, les pelouses de portulaca, sorte de tulipe violette, les champs de verveines et les tonnelles de clématites.

L'heure de la fermeture arrive, et nous abusons de notre qualité de Français pour déclarer que nous ne comprenons pas ce que nous veulent les gardiens, si bien qu'ils finissent par penser que, puisque nous ne voulons pas nous en aller, c'est que nous en avons le droit, et, avec force salutations, on nous laisse admirer les ioukas monstrueux s'élançant des parterres, les aloës tourmentés comme des pieuvres, les palmiers, les jasmins jaunes et odorants et les échappées de vue sur la mer, l'Acropole ou le temple de Jupiter.

Pourtant l'obscurité nous chasse et nous allons nous promener à l'aventure du côté de la lanterne de Diogène. On appelle ainsi un petit édicule assez gracieux qui n'est pas une lanterne et qui n'a aucun rapport avec ce philosophe.

Arrivés rue des Trépieds, nous ne savons trop où aller, et nous demandons notre chemin à deux jeunes filles fort belles installées devant la porte de leur maison. Elles ont des airs assez délurés et nous essayons de lier conversation ; mais nous voyons un peu tard que notre entretien ne convient pas à ces dames qui nous ferment la porte au nez. Aussi, ça nous apprendra à aller respirer par un

Digitized by Google

beau soir de mai les parfums enivrants des jardins royaux.

Le chemin fantaisiste que nous suivons nous amène devant la maison de Solon, où nous entrons. — Quoi, Solon ?— Oui, Solon.

Les prêtres égyptiens lui ont dit : « Solon, Solon, vous « autres Grecs, vous n'êtes que des enfants ! » Alors, il a compris qu'il devait prendre les Athéniens par la douceur et il s'est fait confiseur ; les enfants aiment les bonbons. Voilà comment Solon en est arrivé à faire d'excellentes glaces, que nous avalons avec délice.

Je crois que décidément on fête consciencieusement le 1er mai. Les jeunes Athéniens marchent par groupes, se lutinent, rient, crient, s'embrassent ; leurs têtes sont chargées d'énormes couronnes. Quelques-uns, aveuglés par les fleurs, font les facétieux et arrêtent les passants en demandant l'aumône pour un pauvre aveugle. Est-ce assez attique ?

Emile Guimet.

Digitized by Google

CONSIDÉRATIONS

SUR

LES DERNIERS RECENSEMENTS QUINQUENAUX

DE LA FRANCE (1861-1866).

Les derniers recensements quinquennaux de la France nous montrent, avec une faible augmentation du nombre des habitants, un déplacement de population étrange, et je pourrais dire alarmant. Les campagnes se dépeuplent en faveur de nos villes; on abandonne les travaux de l'agriculture pour aller chercher, dans nos grands centres d'industrie, un moyen plus rapide, mais bien précaire, de faire fortune. Mais les races s'y étiolent (1), les désordres, les vices y déciment la population, et les épidémies y font quelquefois des ravages effrayants. Bien des hommes sages et éclairés se sont élevés contre ces abus, si propres à nuire à la force, à la prospérité de la France. Nous ne pouvons qu'unir notre faible voix à la leur, et gémir avec eux de cet affaiblissement progressif de notre si belle et si noble patrie.

Ainsi, presque tous nos départements agricoles ont vu diminuer leur population, tels que la Meuse, la Mayenne, la Sarthe, la Côte-d'Or, le Puy-de-Dôme, le Cantal, la Savoie, la Charente, le Lot-et-Garonne, le Lot, le Tarn, le Tarn-et-Garonne, le Gers, l'Ariège, les Hautes et les Basses-Alpes, etc. Ceux qui ont augmenté leur population ne l'ont augmentée que dans une proportion assez faible. Mais ce qui

(1) On a été obligé dernièrement, en France, de diminuer le chiffre de la taille exigé auparavant pour servir dans la cavalerie. Le nombre des exemptions chez nos conscrits, pour faiblesse de santé ou défaut de conformation, s'augmente chaque année.

Digitized by Google

paraît plus étonnant, c'est de voir la belle et riche province de Normandie diminuer progressivement de population à chaque époque. En 1850, ses cinq départements avaient 2,709,712 habitants; maintenant, en 1865, ils n'en ont que 2,650,661. Ainsi, ils ont perdu, en quinze ans, près de 60,000 habitants, quoique le Havre et Cherbourg se soient grandement augmentés dans cet intervalle (1).

Cette dépopulation qui atteint même quelques départements voisins, tels que la Mayenne et la Sarthe, est d'autant plus étonnante qu'une province voisine, la Bretagne, a vu, au contraire, sa population croître considérablement. Dans le même espace de quinze ans (1850 à 1866), la population de ces départements, de 2,838,677 habitants, est parvenue au chiffre de 2,995,986 et offre ainsi une augmentation d'à peu près 157,000 âmes. Cela est dû sans doute à la forme péninsulaire de la province, comme nous l'indiquerons tout à l'heure.

Cette progression si faible de population en France est bien fâcheuse, surtout si on la compare à la progression considérable des autres Etats de l'Europe (2). L'Allemagne,

(1) Dans une commune du département de la Manche, où je me trouvais en 1854, commune agricole considérable, puisqu'elle avait 1,400 âmes, Bacilly, entre Avranches et Granville, le curé de la paroisse m'avoua que le nombre de ses paroissiens diminuait chaque année. En effet, Bacilly avait 1,555 habitants vers 1805, 1,623 en 1836, 1,540 en 1840, et seulement 1,411 en 1850. La diminution a continué depuis.

(2) Ce qui fait voir l'infériorité de la France par rapport à l'accroissement de la population, c'est que, suivant le calcul des statisticiens, il faut 148 ans pour doubler le nombre de ses habitants, tandis qu'il n'en faut que 97 en Suisse et en Portugal, 95 en Russie, 83 en Danemark, 78 en Allemagne, 65 en Italie, 64 en Turquie, 62 dans la Grande-Bretagne, 59 en Suède, 57 en Espagne, 42 en Belgique et Hollande. L'Etat ecclésiastique, avant que les événements politiques l'aient réduit à de si étroites limites, voyait, malgré les calculs fautifs et, je pourrais dire,

Digitized by Google

la Russie, l'Italie, l'Espagne même, malgré les obstacles que la nature de l'intérieur de ce dernier pays semble présenter à l'accroissement de la population, voient, à chaque recensement. le nombre de leurs habitants croître et s'augmenter sensiblement. L'Allemagne surtout est comme obligée, de temps en temps, de verser au dehors le trop plein de sa population, et ses émigrants nombreux vont chaque année peupler l'Amérique. Mais c'est surtout notre voisine l'Angleterre qui voit le nombre de ses habitants s'augmenter considérablement, malgré les émigrants qu'elle envoie dans ses possessions, sur tous les points du monde. En 1850, la population de l'Angleterre et des Galles etait de 18,070,735 âmes ; en 1860, elle était de 20,064,224, Ainsi en dix ans, elle a augmenté de près de 2,000,000 d'âmes ; tandis que la France, avec ses 37,000,000 d'habitants (non compris Nice et la Savoie) a vu en dix ans sa population augmentèr seulement de 582,807 habitants, un tiers à peine de l'augmentation de l'Angleterre. Si cette augmentation de population, si faible chez nous, si forte chez les autres Etats, continue, nous serons dans quelque temps réduits à une condition d'infériorité relative qui nous fera perdre le rang que nous occupons dans le monde.

Quelles sont donc les causes de ce ralentissement de prospérité et de population dans notre patrie ?

Il en est de morales, il en est de physiques. Les morales sont d'abord le luxe qui ne fait entrer les personnes du haut et du moyen rang de la société dans l'état du mariage que

malveillants de quelques économistes, sa population s'accroître rapidement. En 1816, elle était de 2,354,721 habitants ; en 1833, de 2,732,436 ; en en 1844, de 2,929,807, et, en 1858, de 3,124,668, de sorte qu'en 37 ans elle avait augmenté de 770,497, près d'un quart de la population, tandis qu'en France, dans le même espace de temps, elle n'a augmenté que d'un cinquième. (Voyez *Statistica della populazione dello stato pontifico del anno* 1863, *di Milesi*, *Roma* 1857.

Digitized by Google

lorsqu'elles ont trouvé un parti qui puisse, je ne dis pas leur assurer l'aisance, mais leur apporter la richesse, et préfèrent, à défaut de ce qu'ils recherchent, garder le célibat. C'est ensuite le relâchement des principes religieux et l'égoïsme qui détournent beaucoup de jeunes gens des liens sacrés du mariage qui les condamneraient, selon eux, à une vie grave et laborieuse.

J'ai dit qu'il y a des causes physiques qui paraissaient s'opposer au progrès normal et convenable de la population en France. Elle n'a pas autant de rivières, de canaux, de lacs et d'eaux vives que les autres pays. Elle n'a pas autant de côtes maritimes que plusieurs Etats ses voisins : sa température ne présente pas, à part quelques départements du Nord, le caractère humide et brumeux que présentent en général les pays septentrionaux. Or, il est reconnu que l'humidité si nécessaire à la croissance des plantes et à la végétation est très-propice aussi à la propagation humaine (1). Voyons notre voisine l'An-

(1) Remarquons que, dans les pays les plus septentrionaux, la rigueur du climat, en arrêtant la végétation, diminue la propagation humaine.

Les Dombes, une des parties de la France des plus humides, des plus remplies d'étangs et, par conséquent, ayant la réputation d'être des plus malsaines, avait, il y a quelques années, un mouvement de population beaucoup plus grand que celui des autres contrées. Le nombre des décès y était considérable ; mais celui des naissances y était proportionné. J'ai été cinq ans curé dans une paroisse de ce pays. Cette paroisse, étant sur une élévation au nord de la région des étangs, en recevait les miasmes délétères qui s'y arrêtaient. Ses 400 habitants m'ont présenté, dans ces cinq ans, une moyenne de vingt décès et d'autant de naissances, chiffre qui égale celui des naissances et des décès des communes de 1,000 à 1,200 âmes des autres contrées. On travaille à dessécher les étangs du pays ; on en a déjà fait disparaître un grand nombre. En diminuant l'humidité excessive de cette contrée, n'en diminuera-t-on pas la fertilité, et et aussi la fécondité des habitants? L'avenir décidera la question.

Emile Chevalier, dans ses ouvrages sur le Canada, parle de la fécondité

Digitized by Google

gleterre. Environnée de tous côtés par la mer qui répand dans tout son intérieur l'influence de ses brises, sillonnée de rivières navigables naturellement ou rendues navigables par l'art et l'industrie, entrecoupée de canaux qui, en favorisant puissamment le transport sur tous les points de ses produits et de ses richesses minérales, favorise en même temps la végétation et la production des êtres divers. Voilà ce qui lui procure cette population dont la féconde progression compense abondamment les pertes que lui font essuyer les émigrations de ses enfants sur tous les points de l'univers. Et l'Irlande, malgré sa triste situation politique, malgré la misère de ses habitants, malgré les émigrations nombreuses qui semblent devoir la dépeupler, avait encore en 1850 une population relative supérieure à celle de la France (1). A quelles causes doit-elle cette population que tant d'obstacles concourent à diminuer et même à anéantir? A sa situation insulaire, à l'humidité de sa température qui rend les mariages féconds et les familles nombreuses.

L'Italie, malgré les guerres dont elle a été à plusieurs reprises le théâtre, malgré les défauts des gouvernements dont elle dépendait naguère, défauts certainement exagérés par la malveillance politique, a vu, à chaque période, sa population croître et s'augmenter. A quoi doit-elle cet avantage? A sa situation. Sa partie septentrionale est sillonnée par de nombreuses rivières et des canaux qui y portent la

extraordinaire des Canadiennes. Les femmes ont d'ordinaire douze ou quinze enfants; il parle même de femmes qui en ont eu 25, et d'une qui en a 31. Cela est dû à la grande humidité du pays, humidité qui ne nuit pas à sa salubrité.

(1) Dans l'Irlande, en 1850, il y avait 1 hectare 25 ares pour chaque habitant, tandis qu'en France, à la même époque, il y avait, pour chaque habitant, 1 hectare 45 ares.

Digitized by Google

fertilité et la fécondité. Ses parties centrale et méridionale forment une péninsule pressée par la mer qui y procure les mêmes effets que les rivières de la partie septentrionale. La Toscane, les Etats ecclésiastiques, le royaume de Naples ont vu le nombre de leurs habitants croître d'époque en époque et leur population relative l'emporte sur celle de la France (1). Même la Sicile, avec le peu d'industrie, la civilisation peu avancée de ses habitants, doit aussi à sa position insulaire une population relative plus forte que celle de notre pays (2).

Voyez, en outre, la Belgique et la Hollande qui nous offrent les contrées les plus peuplées de l'Europe. Bordées par la mer, remplies de canaux et de rivières, elles possèdent un terrain excessivement fertile et une population aussi nombreuse qu'industrieuse (3). Voyez l'île de Malte, si peuplée malgré son terrain rocailleux, malgré qu'elle soit obligée de répandre chaque année au dehors une partie de ses habitants (4). Si nous portons nos regards hors de l'Europe, nous verrons les autres parties du monde nous présenter les mêmes particularités. En Asie, l'Inde et la Chine nous offrent une population nombreuse due aux grands fleuves qui les parcourent et à leurs nombreux affluents. Le Japon, les îles de la Sonde, les Philippines, surtout, ces îles qui jouissent, sous les Européens, d'un gouvernement régulier, sont très-peuplées.

(1) En Toscane, malgré les Maremmes, il y avait, en 1854, 1 hectare 22 ares pour chaque habitant; dans l'Etat ecclésiastique, 1 hectare 31 ares; au royaume de Naples, 1 hectare 22 ares.

(2) La Sicile avait, en 1854, 1 hectare 19 ares par habitant.

(3) En Belgique, 0,64 ares pour chaque habitant; 1 hectare à peu près en Hollande.

(4) Dans l'île de Malte, y compris Gozo, 0,40 ares par chaque habitant.

Digitized by Google

En Afrique, nous voyons l'Egypte, enrichie et fécondée par son grand fleuve et les nombreux canaux qui en dérivent, présenter, dès les temps les plus reculés, une population considérable et former un grand empire. La Bible nous apprend avec quelle rapidité la race de Jacob y multiplia et comment, en quelques siècles, elle put former un peuple nombreux. Si, parvenue à la terre promise, cette race bénie de Dieu s'y multiplia et forma, sous David et Salomon, un puissant royaume, c'est que cette terre promise, entre la mer et le Jourdain, était fertilisée par l'influence de leurs eaux fécondantes ; et d'ailleurs, chaque vallée avait sa rivière ou son ruisseau permanent qui enrichissaient leurs bords et rendaient ce pays, suivant l'expression du Prophète, « une terre de lait et de miel. » Nous n'avons pas à considérer ici les causes qui ont rendu l'état actuel de cette contrée si différent de ce qu'il était autrefois.

Si l'Amérique du Nord se peuple avec tant de rapidité, elle le doit certainement à l'activité de cette race saxonne si industrieuse et si entreprenante; mais elle le doit aussi à la mer qui la borde, à ces lacs immenses, à ces fleuves à long cours qui, avec leurs nombreux et puissants affluents, portent partout la fécondité.

Revenons maintenant à la France. Au milieu de ces sources d'affaiblissement qui pourraient s'augmenter chaque année, que doit-on faire ? Obvier, aux causes morales qui les procurent, favoriser le reboisement des forêts qui sont si favorables à la végétation, nourrissent les fleuves et les rivières, les rendent navigables et empêchent les ruisseaux et les cours d'eau de se dessécher ; il faut ouvrir de nombreux canaux qui apportent la fertilité, la fécondité sur leurs parcours.

L'abbé Jolibois.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE.

M. l'abbé JEAN BOUÉ, curé d'Ainay.

Le doyen des curés de Lyon, M. le chanoine Jean Boué, a rendu son âme à Dieu, samedi 12 septembre, à 5 heures du matin.

Né à Sury-le-Comtal (Loire), le 15 mai 1791, M. Boué fut ordonné prêtre le 1er août 1813. Il débuta dans le saint ministère à Amplepuis, où il fut vicaire pendant quatre ans, auprès d'un confesseur de la foi, M. l'abbé Terraillon ; son zèle se montra infatigable. Il coopéra à la construction de l'église, la première rebâtie dans le diocèse de Lyon après la tourmente révolutionnaire.

En 1817, il devint vicaire de St-Jean, à Lyon, où il contribua, pour une large part, à l'établissement des Sœurs de St-Vincent-de-Paul, dans ce quartier.

En 1823, il fut appelé à la cure de St-Just, et en 1844, à celle de St-Martin-d'Ainay.

M. Boué jouissait, à juste titre, de la réputation d'homme de goût et d'archéologue distingué. C'est à son initiative éclairée que l'on doit les sages restaurations de l'église de St-Just, et notamment le bel arc triomphal qui abrite le sanctuaire. Il avait été puissamment aidé dans cette œuvre par le talent d'un architecte dont la carrière a été trop courte, M. Gros.

Plus tard, secondé par MM. Questel et Benoit, on peut dire que son zèle a exhumé, de l'oubli injurieux dans lequel il était plongé, le plus vénérable de nos monuments lyonnais.

L'église de St-Martin-d'Ainay lui doit le rétablissement de sa façade, défigurée par des restaurations maladroites,

Digitized by Google

la consolidation de son clocher, rongé par une végétation très-pittoresque, il est vrai, mais qui l'avait constitué à l'état de ruine (1); la découverte et le nettoiement de son abside, dont les gracieuses arcatures et les sculptures curieuses étaient couvertes de boiseries vulgaires; l'autel, splendide ouvrage d'orfévrerie; la réfection du pavé, dans lequel il a fait enchâsser de superbes mosaïques romaines trouvées dans le voisinage; les magnifiques peintures absidales d'Hippolyte Flandrin; la chapelle de la Sainte-Vierge avec la suave image de la Mère de Dieu, par Bonnassieux. La chaire monumentale, dont les sculptures sont l'œuvre de M. Fabisch, est encore un don de sa munificence, jointe à celle de l'un de ses paroissiens.

Il rêvait encore le beau projet de rendre au culte l'antique sanctuaire de Ste-Blandine, qui sert de sacristie. C'est la seule œuvre de restauration importante qu'il laisse à son successeur.

En dehors de l'église, on voit des traces ineffaçables de son goût, dans le presbytère, qui se distingue par sa noble architecture romane des maisons environnantes, et dans l'infirmerie de St-Martin, où sont recueillis les pauvres vieillards de la paroisse.

Mais cet amour pour la beauté de la maison de Dieu n'était pas la première des qualités de M. Boué. Il aimait mieux encore les temples vivants de l'Esprit-Saint.

Attentif aux développements de toutes les œuvres de charité qui lui étaient confiées, il ne pouvait parler des pauvres sans attendrissement, et souvent les larmes sont venues interrompre les touchantes exhortations qu'il faisait sur ce

(1) Un vicaire de cette paroisse publia, à cette époque, dans la *Gazette de Lyon*, un feuilleton sous ce titre : *Flore du clocher d'Ainay*. Il avait découvert là 40 espèces de plantes, d'arbustes, au nombre desquels était un gros cerisier.

Digitized by Google

sujet. On se rappelle qu'en 1840, il reçut, logea dans sa paroisse, et nourrit de ses bons remis aux fournisseurs, pendant plusieurs jours, un nombre considérable d'inondés du faubourg de Vaise.

Il était esclave de son ministère, assidu au confessionnal, et cherchant, par tous les moyens, d'obvier par la multiplication des offices à l'insuffisance des dimensions de l'église.

Affecté depuis plusieurs mois d'un mal des plus douloureux, contracté dans l'exercice de la charité, il l'a supporté avec une patience admirable. Le 8 septembre, fête de la Nativité de la Ste-Vierge, ce bon pasteur a reçu solennellement les derniers Sacrements. Puis il a survécu encore trois jours, gardant sa pleine connaissance et se préparant à la mort.

La foule a été grande à ses funérailles, qui ont été célébrées mardi dernier.

La levée du corps a été faite par Mgr Callot, évêque d'Oran, assisté de MM. Beaujolin, vicaire général, Hyvrier, chanoine d'honneur, etc.

Le cortége a fait le tour d'une partie de la paroisse.

En avant, avaient été placées les écoles des garçons et des filles, les orphelins de la providence de Nuzières, les filles incurables d'Ainay et les religieuses appartenant à diverses communautés, les demoiselles de la confrérie de l'Immaculée-Conception, les Dames de l'OEuvre.

En allant à l'église les coins du poêle étaient tenus par M. Servan, curé de St-Georges ; M. Vincent, curé de Saint-Pierre-de-Vaise ; M. Valadier, curé de St-Irénée, et M. Naplier, curé de St-Eucher.

Derrière le cercueil, marchaient les membres de la famille du défunt, MM. les vicaires de la paroisse, MM. les membres du conseil de fabrique et plusieurs anciens vicaires, parmi lesquels nous avons remarqué M. l'abbé Fétel,

Digitized by Google

curé de Charentay, Peurière, curé de Notre-Dame de Montbrison, qui, tous, étaient venus de loin rendre les derniers devoirs à celui qu'ils considéraient, avec raison, comme ayant été pour eux un second père.

La messe a été chantée par M. le vicaire général Pagnon, assisté de huit prêtres officiants.

L'absoute a été donnée par Mgr d'Oran. A la sortie de l'église, les coins du poêle ont été tenus par MM. Sauzet, Louis de Lacroix-Laval et Bourceret, membres du conseil de fabrique, et M. le maire du 2e arrondissement.

M. le vicaire-général marchait à la suite du clergé et a dit les dernières prières au cimetière de Loyasse.

La mémoire de M. Boué ne périra pas dans la paroisse de St-Martin-d'Ainay. Elle sera bien gardée par les pierres du sanctuaire; elle le sera mieux encore par les cœurs des fidèles, qui regretteront longtemps de ne plus voir au milieu d'eux cette bonne figure sacerdotale.

J. Blanchon.

(*Echo de Fourvière.*)

L'exquise délicatesse du curé d'Ainay, dit un autre journal, sa finesse d'esprit, son goût pur, étaient connus de tous les artistes, et parmi eux il préférait les artistes lyonnais. Sans lui Flandrin n'aurait peut-être pas donné un coup de pinceau à Lyon, Lemire, Fabisch, Bonassieu, Nicolas, Crozier, Pagnon, Jacquand vivront par lui dans la vieille basilique.

Lors de son dernier passage à Lyon, l'empereur l'avait nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Digitized by Google

HUMBERT FERRAND.

Les journaux ont souvent parlé, ces jours derniers, du crime de Conzieux, de l'affaire Blanc-Gonnet, de sa victime, Mme Humbert Ferrand, qui, née à Grenoble en 1802, dit le *Dauphiné-Journal*, passait pour une femme éminemment instruite, aimable, charmante et faisant le bien discrètement, notre cher confrère aurait pu ajouter et femme d'une rare beauté; enfin de M. Humbert Ferrand, qui, avocat, écrivain brillant, officier de l'ordre des Saints-Maurice-et-Lazare, membre de l'Académie de Turin, honoré de l'amitié des deux derniers rois de Sardaigne et d'Italie, et de l'intimité de MM. Cibrario, Menabrea et autres Italiens éminents, malade, appauvri, découragé, a passé les dix dernières années de sa vie cloué dans son fauteuil par d'incessantes et cruelles douleurs. Dernier survivant de ce drame, M. Humbert Ferrand vient aussi de mourir, moins de sa maladie que des angoisses et des douleurs qui ont brisé son cœur depuis la mort de sa malheureuse compagne.

Ses obsèques se sont faites, samedi 12 septembre, à Conzieux, dans le silence et la solitude, au moment où il obtenait d'entrer dans la maison de retraite ouverte, à Chambéry, par le gouvernement sarde, aux membres indigents des Saints-Maurice-et-Lazare.

M. Humbert Ferrand qui avait été, malheureusement, détourné de sa vocation d'écrivain par les grands travaux faits par lui en Sardaigne, travaux où il avait perdu sa fortune et sa santé, a cependant laissé quelques œuvres littéraires qui conserveront son souvenir. Leur énumération prouve la souplesse de son talent, comme l'étendue de ses connaissances, et fera regretter qu'au lieu de se

Digitized by Google

consacrer à des entreprises commerciales ou agricoles, pour lesquelles il n'était pas né, il n'ait pas suivi ardemment et complétement la carrière pour laquelle il était si richement organisé.

Voici ceux de ses ouvrages dont notre mémoire ou quelques notes nous rappellent les titres :

Eléments des institutes de l'empereur Justinien, précédés d'un coup-d'œil rapide sur l'histoire du Droit romain, depuis la fondation de Rome jusqu'aux temps modernes.

Economie politique du moyen âge, traduit de l'italien du comte Cibrario.

Récits historiques des Ordres religieux et militaires de Saint-Lazare et de Saint-Maurice, traduit du même auteur, avec planches, magnifique volume, un des chefs-d'œuvre de l'imprimerie Louis Perrin.

Jacques Valperga, chancelier de Savoie, et Philippe-sans-Terre ; les Gentilshommes du pays de Savoie au XVe siècle ; étude historique.

Traitre ou héros, peinture vive et colorée des mœurs actuelles en Sardaigne.

De la puissance des nombres dans les applications à l'impuissance des bourses, essai de métaphysique transcendante renouvelée des Grecs et non approuvée par le Conseil impérial de l'instruction publique. 1866, in-12. Badinage qui révèle un vaste savoir et une gaieté que n'ont pu abattre la douleur, la gêne et de sombres préoccupations.

Un Anglais qui pensait profondément, in-12, 1863. Bluette écrite avec une verve et une humour dignes de nos meilleurs écrivains.

Digitized by Google

Ces quatre derniers ouvrages ont été imprimés à Lyon, rue Belle-Cordière, 14.

Le Beefteak d'ours et la truite d'Alexandre Dumas, gracieuse nouvelle qui a paru dans la *Revue du Lyonnais*.

Agnès Visconti. Etude historique.

Combat en champ clos de Gérard d'Estavayer et d'Othon de Granson. Episode émouvant de l'histoire de la Bresse et de la Savoie.

Ami du compositeur Berlioz, il avait été son collaborateur dans son opéra des *Troyens*.

Enfin, M. Humbert Ferrand préparait, et peut-être avait-il terminé aujourd'hui, son grand ouvrage : *Du commerce de l'Europe avec les Indes dans son passé, dans son présent et dans son avenir*.

En dehors de ces divers travaux, M. Ferrand avait une correspondance active avec une foule d'hommes de lettres de la France, de l'Italie et de l'Orient. Il écrivait dans plusieurs journaux, et la *Revue du Lyonnais* s'honore d'avoir eu, avec sa collaboration, sa plus vive et plus sympathique amitié. Ses articles étaient assez volontiers signés du pseudonyme de Georges Arandas. C'est sous ce nom qu'il avait donné à la *Revue du Lyonnais* le *Beefteak d'ours et la truite d'Alexandre Dumas*.

M. Ferrand aimait Lyon; il l'avait habité pendant plusieurs années et il y retrouvait la plupart de ses amis du collége de Belley. Amédée Bonnet, son plus cher camarade, l'a précédé de quelques années. Il y nourrissait encore de ces affections profondes qui datent de l'enfance et qui vont jusqu'au dernier jour.

Aimé VINGTRINIER.

Digitized by Google

NOTE BIBLIOGRAPHIQUE

SUR

L'HISTOIRE DE LA FABRIQUE DE TARARE.

Dans le compte-rendu de la *Notice sur Tarare*, de M. l'abbé Ammann, publié dans cette *Revue* au mois de juin dernier, nous disions que l'auteur avait consacré à l'histoire de l'industrie de cette ville les meilleurs chapitres de sa notice, et que ceux qui écriraient plus tard cette histoire auraient plus d'un renseignement utile à lui emprunter.

En examinant cette publication, nous n'avions évidemment pas à nous préoccuper des œuvres étrangères où l'auteur avait pu puiser les éléments de son travail. Cependant quelques observations nous ayant été adressées à ce sujet, nous avons pensé qu'une note bibliographique sur l'histoire de la fabrique de Tarare ne serait peut-être pas inutile à ceux qui pourront se livrer un jour à des recherches sur l'origine et les progrès de cette industrie.

Les titres qui forment en quelque sorte la base d'un semblable travail, ce sont les papiers de Simonet lui-même que sa famille a conservés avec soin. L'une des pièces les plus importantes de ce dossier a été insérée dans l'*Almanach du comice agricole du canton de Tarare de l'année* 1867. Elle tend à établir que les premiers essais de Simonet remontent à l'année 1762. Mais cette attestation, loin d'être exagérée, est encore au-dessous de la vérité. Car l'*Almanach de Lyon* de l'année 1760 constate déjà l'existence à Tarare de plu-

Digitized by Google

sieurs filatures de coton et d'une manufacture de mousseline. Aussi a-t-on pu faire remonter avec raison ces premiers essais à l'année 1756.

C'est à l'aide de ces documents originaux, qui lui furent communiqués par M. Melchior Salet, l'un des descendants de Simonet, que M. Hippolyte Côte, négociant à Tarare, publia, en 1846, une brochure intitulée : *Notice sur Georges-Antoine Simonet, créateur de la fabrique de mousseline de Tarare*, par H. C. (*Lyon*, Chanoine et Cie, 1846, in-8, 54 pp.) Cette notice fut reproduite par le journal *le Rhône*, dans ses numéros des 9, 10 et 11 décembre 1846, et M. Monfalcon, en lui faisant quelques emprunts, eut soin de la citer à la page 857 de son *Histoire de Lyon*. Elle est complètement épuisée aujourd'hui, mais un exemplaire fait partie du fond Coste (n° 15616).

Cette publication fournit aussi à M. Théodore Ogier la plupart des renseignements renfermés dans son article : *Tarare*, de *la France par canton, département du Rhône* (*Lyon*, in-8, 1856).

En 1861, M. Louis Reybaud publia également un article sur la fabrique de Tarare dans le *Journal des Economistes*, puis, en 1863, dans son ouvrage intitulé *le Coton* (*Paris*, Michel Lévy, 1863, p. 125 à 136). Le fond de la première partie de ce travail est emprunté à la *Notice sur Simonet*, de M. Hippolyte Côte, bien que cette notice ne s'y trouve point citée; les éléments de la seconde furent fournis à l'auteur par M. Ruffier, président de la Chambre consultative de Tarare.

C'est ce travail que M. l'abbé Ammann a reproduit presque textuellement dans son chapitre sur *les Commencements de la Fabrique de Tarare*, comme il nous l'apprend lui-même dans une note (p. 27).

On peut encore consulter sur la fabrique de Tarare et sur

Digitized by Google

son fondateur les rapports des expositions de l'industrie, dont toutes les Chambres de commerce possèdent la collection.

Enfin nous signalons sur les commencements de cette industrie une *loi relative aux fabriques de mousseline de Tarare*, du 22 juillet 1792 (Biblioth. de Lyon, Rec. t. I).

Quant à ceux qui se borneraient à rechercher le sens étymologique du nom de Tarare, nous les renverrons notamment à un article sur ce sujet, inséré dans l'*Almanach du comice agricole du canton de Tarare* (année 1868).

A. Vachez.

Digitized by Google

AMPERE A BOURG.

Le *Courrier de l'Ain* rappelait dernièrement un touchant épisode de la vie d'Ampère, une de nos gloires lyonnaises. C'était longtemps avant le règne des chemins de fer ; les élégants vagons de la Dombes n'avaient pas encore mis Bourg à une heure de Lyon ; à peine y avait-il même un chemin entre ces deux villes. On réfléchissait deux fois avant de s'engager dans cette région d'étangs et de forêts qui entoure la vieille cité des Villars. En ce temps là Ampère et Clerc habitaient Bourg.

Ils étaient tous deux également inconnus, dit le *Courrier de l'Ain*, l'un promis à la gloire, l'autre à une carrière toute d'utilité et d'honneur ; Clerc fut depuis professeur de mathématiques à Lyon ; bien modestes, bien pauvres, professeurs à l'école centrale, faisant de la science ensemble, faisant aussi ménage commun.

Ampère étant devenu malade, Clerc lui donna des soins, naturellement.

Un samedi soir, Clerc avisa que son ami était dans une agitation singulière que l'état de son pouls n'expliquait pas. Il le questionna.

— C'est demain la fête de ma mère, dit Ampère, j'avais économisé trois écus qui sont là dans mon tiroir ; j'avais l'intention de les lui porter demain, et il faut rester au lit. C'est du malheur !

Digitized by Google

— Ce n'est que cela, répond l'ami, vrai ! tiens-toi tranquille, je sais quelqu'un qui va demain à Lyon, quelqu'un de sûr ; il portera les trois écus à ta mère.

Consolé, Ampère s'endormit ; aussitôt Clerc s'éloigna et partit pour Lyon à pied. Puis il revint de même, un peu las, mais le lundi le cours fut fait comme si le professeur n'avait pas quitté Bourg.

Les temps étaient durs alors, l'appointement des professeurs était mince. Ceux-ci avaient pris pension dans une maison où l'on avait le vivre et le couvert pour deux cents francs par an. Beaucoup aujourd'hui trouveraient le logement un peu humble et l'ordinaire un peu court. Les trois écus, véritable somme pour des gens économes, représentaient les privations d'un trimestre. Auquel des deux amis l'aventure fait-elle le plus honneur ?

A. V.

Digitized by Google

LETTRE

AU SUJET DU SARCOPHAGE DU PALAIS SAINT-PIERRE.

Lyon, ce 7 octobre 1868.

Monsieur le directeur de la *Revue du Lyonnais*,

La fontaine qui s'élève au centre de la cour du Palais-des-Arts a subi, ces jours derniers, une modification pouvant peut-être paraître regrettable à ceux qui n'en connaissent pas les motifs.

Le beau sarcophage gallo-romain servant de vasque a cédé sa place à un autre à peu près de la même époque, mais d'une bien moindre valeur. Ce changement a été opéré en vue de sauver un monument magnifique ne pouvant supporter plus longtemps les intempéries auxquelles il était exposé pendant l'hiver. Taillé dans un bloc de marbre de Paros, à grosses paillettes que les gelées détachaient sans cesse, ce sarcophage s'altérait d'une manière sensible, devenait friable et se voyait menacé d'une ruine prochaine.

Placé aujourd'hui sous les arcades du Palais-des-Arts, ce monument, l'un des plus beaux du musée lapidaire, sera plus facilement admiré et étudié par les nombreux visiteurs de notre galerie épigraphique. C'est l'un des quatre sarcophages envoyés d'Arles, il y a plus de deux siècles, à l'archevêque de Lyon, Alphonse-Louis du Plessis de Richelieu, frère du célèbre cardinal de ce nom.

En 1804, deux de ces sarcophages se trouvaient encore dans la cour de Sainte-Marie-des-Chaînes, et disparurent quelques jours après qu'Artaud les eût dessinés. L'un était un peu fruste, et semblait représenter l'apothéose de Castor et Pollux. L'autre, d'une conservation parfaite, était orné, sur le devant, de *strigiles* (cannelures torses) et chacune des deux extrémités présentait une tête de lion de grandeur naturelle, tenant un gros anneau entre ses dents.

Notre sarcophage du musée servaît de réservoir dans le jardin de M. Tinner, à Sainte-Marie-des-Chaînes, et c'est au zèle de M. d'Herbouville que nous devons de le posséder.

Ce sarcophage, les deux que je viens de décrire et celui représentant la chasse de Méléagre, cédé à Mlle de la Barmondière par M. de Jouy, qui avait eu le malheur de le dégrader en voulant le faire regratter, sont les quatre tombeaux venus d'Arles.

Veuillez, monsieur le directeur, agréer l'hommage de ma parfaite considération.

H. Martin-Daussigny.

Digitized by Google

STATISTIQUE ECCLÉSIASTIQUE DU DIOCÈSE DE LYON.

Nous empruntons à l'*Écho de Fourvière* du 5 septembre dernier, le curieux document qui suit, sur l'état de notre diocèse à l'époque actuelle. Ce que ce précieux souvenir de notre histoire ecclésiastique oublie de relever, c'est le rang hors ligne que tient notre clergé dans l'ordre intellectuel et moral.

« Le diocèse de Lyon se compose de deux départements, le Rhône et la Loire, sauf quelques exceptions sur les limites, qui sont de peu d'importance.

La province métropolitaine se compose des diocèses de Grenoble, Saint-Claude, Langres, Dijon, Autun.

La population du département du Rhône est de 678,618. Il y a 14 cures de 1re classe, plus 3 qui sont personnelles ; 26 cures de 2e classe, 362 succursales, 771 vicariats.

Le département de la Loire a 537,108 habitants, 11 cures de 1re classe, dont 2 sont personnelles ; 22 cures de 2e classe, 321 succursales, 213 vicariats.

Si l'on donne un total à chacun de ces articles, on aura, pour le diocèse entier, une population de 1,215,726 habitants, 25 cures de 1re classe, plus 5 qui sont personnelles ; 48 cures de 2e classe, 683 succursales, 484 vicariats reconnus par l'Etat.

A la tête du diocèse est Mgr Louis-Jacques-Maurice de Bonald, cardinal-prêtre de la sainte Eglise romaine, du titre de la Sainte-Trinité au Mont-Pincius ; Son Eminence a le titre d'Archevêque de Lyon et de Vienne, Primat des Gaules.

Il y a 3 vicaires généraux en titre ; il y a plusieurs chanoines qui portent ce titre, mais seulement *ad honores*.

Le chapitre est composé de 20 chanoines, dont 1 exerce les fonctions de curé.

Il y a, en ce moment, 4 chanoines honoraires ; c'est une dignité qui se donne à un évêque, et quelquefois à un grand-vicaire.

Il y a 50 chanoines d'honneur, et il ne peut y en avoir davantage d'après un indult du Souverain-Pontife.

On donne cette dignité aux prêtres qui se sont rendus recommandables par leur zèle et leurs services ; il y en a quelques-uns qui ne sont pas du diocèse.

Les chanoines d'honneur ne sont point obligés d'assister au chœur ; lorsqu'ils y assistent, ils doivent être revêtus des insignes de leur dignité.

Digitized by Google

Il y a deux chanoines d'honneur qui remplissent la fonction de grand-pénitencier.

Il y a, en outre, à la Cathédrale, 14 chapelains, sans compter les 2 vicaires et les professeurs du Petit Séminaire de Saint-Jean, qui portent les insignes de chapelains.

1 Séminaire métropolitain : 1 supérieur, qui est de droit 1er chanoine d'honneur, 1 économe, 1 directeur, 1 maître des cérémonies, 4 professeurs.

Section du Séminaire métropolitain à Alix : 1 supérieur, 1 directeur, 4 professeurs, 1 maître d'études.

Faculté de Théologie : 6 professeurs, dont le plus ancien a le titre de doyen.

Maison des Missionnaires de Saint-Irénée : 1 supérieur, 30 prêtres, tant missionnaires que professeurs, aumôniers, etc.

Chapellenie de Fourvière : 1 recteur et 18 chapelains.

Maison de Retraite à Vernaison : 1 supérieur, le nombre des prêtres retraités est indéterminé.

Petits Séminaires : 5 petits séminaires : Saint-Jean, l'Argentière, Saint-Jodard, Verrières, Montbrison.

Ecoles cléricales : 30, qui ont chacune au moins un professeur.

Ecoles libres tenues par des prêtres du diocèse : Notre-Dame-des-Minimes, les Chartreux, le Collége de Roanne, la Mulatière.

Aumôneries : L'Hôtel-Dieu de Lyon, 5 aumôniers ; l'Antiquaille, 3 ; l'hospice de la Charité, 4.

Les autres hospices, au nombre de 25, ont au moins un aumônier chacun.

Autres établissements divers, au nombre de 12, au moins un aumônier.

Dans Lyon, Maisons de Religieuses : 30, qui, toutes, ont leur aumônier.

En dehors de Lyon : 83, chacune un aumônier.

Dans Lyon : Paroisses de 1re classe, 10 ; cures de 2e classe, 7 ; desservants, 13.

Hors de Lyon : 10 cantons dans cet arrondissement ; 125 succursales.

Arrondissement de Villefranche : Cantons, 10 ; succursales, 123.

Département de la Loire. — Dans Saint-Etienne : 4 paroisses de 1re classe ou cantons ; 10 succursales.

Hors de Saint-Etienne : Dans l'arrondissement, 7 cantons ; 74 succursales.

Arrondissement de Montbrison : la ville a 1 paroisse et 1 succursale.

Hors de Montbrison : 9 cantons ; 126 succursales.

Arrondissement de Roanne : Dans la ville, 2 paroisses et 2 succursales.

Digitized by Google

En dehors de la ville : 9 cantons ; 108 paroisses.

Eglises en voie d'érection, 5.

Nombre total des prêtres du diocèse, 1,800.

Nombre des morts de l'année dernière, 34.

Prêtres actuellement retirés du service, 91.

L'addition des années de tous les prêtres morts est de 2,196.

En divisant le nombre des années par le nombre des morts, on a pour moyenne, 64 ; l'âge moyen des prêtres du diocèse est donc de 64 ans. »

(*L'Écho de Fourvière.*)

CHRONIQUE LOCALE.

Tout prend fin, même les vacances, et voilà que les hirondelles partent, que les ramoneurs reviennent, que les pensionnats se rouvrent et que l'avenir de la France, l'espoir du pays, espoir des deux sexes, embrasse père, mère, frères, sœurs, et, les yeux un peu rouges, la tête un peu basse, le cœur un peu gros, reprend possession du pupitre et du banc, de la chaise, peut-être, car tout progresse, qui doivent être ses compagnons de chaîne pendant dix mois. *Sic itur ad astra.*

De leur côté les magistrats tirent leurs derniers coups de fusil à la bartavelle dans la montagne, ou au canard dans les marais ; les touristes reviennent de leurs excursions à Chamouny-en-Suisse, comme on dit ; les malades rentrent guéris des eaux, la ville se repeuple et les soirées d'hiver vont recommencer. Pianos, garde à vos !

Les musiciens, cette année, ont fait de splendides vendanges. On a organisé des festivals un peu partout. Le dernier parmi les solennels a eu lieu à Meximieux. Il a eu toutes les chances. Grâce au zèle et à l'intelligence de l'organisateur en chef, M. Révérend du Mesnil, archéologue distingué, l'élan a été grand, l'ordre parfait. La médaille d'or de S. M. l'Empereur est échue à la chorale l'*Alliance lyrique*, de Lyon ; la médaille d'argent de S. A. le Prince impérial à la *Fanfare des Sapeurs Pompiers*, de Lagnieu ; la médaille de vermeil de M. Béharelle de Lioux, sous-préfet de Trévoux, à la *Fanfare gauloise*. Des médailles, vermeil et argent, ont été distribuées à chaque société.

— Le samedi 26 septembre, Neuville-sur-Saône était aussi en liesse. On faisait une réception enthousiaste à deux jeunes époux qui venaient abriter leur lune de miel sous les ravissants ombrages de la petite cité. La foule acclamait les nouveaux venus, la musique et la poésie les saluaient à l'envi, et les échos du vieux château se deman-

Digitized by Google

daient si les beaux jours des Villeroy, des Boufflers et des Lauzun étaient revenus ?

Ce n'était la fête ni des Villeroy ni des Boufflers, c'était la fête de tous les cœurs ; les habitants de Neuville saluaient l'arrivée de M. et de Mme Emile Guimet, et la jeune épouse, heureuse de l'affection qu'on porte à celui dont elle a pris le nom, disait avec une grâce charmante : « Je prends pour moi la moitié de tous ces hommages, car je suis mariée sous le régime de la communauté. »

Heureux le couple qu'on aime ainsi, heureuse la jeune femme qui, à son entrée dans le monde, est saluée par des vers comme ceux que lui a présentés notre poète populaire, notre chansonnier Nadaud :

. . . . . .

Pardon, j'ai prononcé, Madame,
Le mot « argent. » L'argent n'est rien.
Mais voici ce que je proclame :
Vous êtes chez des gens de bien.

Vous serez bientôt reconnue
Par tous les pauvres d'alentour ;
Leur fête est votre bienvenue :
Partout vous trouverez l'amour.

Autrefois les poètes étaient prophètes ; nous espérons bien qu'il en est encore ainsi aujourd'hui.

— On lit dans le *Courrier de Lyon* du 30 septembre :

« C'est aujourd'hui qu'a lieu la réception des travaux du tronçon de la ligne de Lyon à Roanne compris entre Tarare et Amplepuis.

« La ligne toute entière de Lyon à Roanne par Tarare ne sera, toutefois, livrée à la circulation. sans solution de continuité, que le 19 octobre prochain. »

— Le compte-rendu de la situation financière de nos hôpitaux vient de paraître. Les recettes ont atteint, en 1867, le total de 2,999,406 fr. Elles étaient montées, en 1866, à 2,874,091 fr.

— L'*Abeille du Bugey* nous annonce la mort de M. Pierre Chavent, maître d'hôtel à Cerdon, qui fut, dans sa jeunesse, entrepreneur de roulage, et qui, sur un char immense construit à cet effet, transporta de Paris à Lyon la statue équestre de Louis XIV qui orne aujourd'hui la place Bellecour.

« Ceci nous rappelle, dit le *Courrier de Lyon*, le passage dans notre ville de cette statue placée sur un char énorme qui avait été construit à Lyon à cet effet, et qui, traînée par 16 chevaux, fut obligée de s'arrêter quelques instants à Anse. On achevait la construction d'un pont sur l'Azergues, avec d'énormes madriers qui reposaient dans le

Digitized by Google

lit de cette rivière à ce moment à sec. Le pont de la ville d'Anse étant trop étroit, et les rues tortueuses où passait alors la grande route offrant un obstacle infranchissable pour le colossal transport, on avait été obligé de tracer momentanément une nouvelle voie dans les prairies. »

M. Pierre Chavent était parent de cet autre Chavent, mort il y a deux ans, qui fut bienfaiteur de Cerdon, et à qui la reconnaissance de ses concitoyens érige un tombeau monumental confié au ciseau du sculpteur Roubaud.

— Le 8 de ce mois, quelques amis, trop peu nombreux, accompagnaient à sa dernière demeure un de nos littérateurs les plus estimés, M. Anthelme Gunet, officier de l'instruction publique, membre de l'Académie de Lyon, chevalier de la légion d'honneur, auteur de traductions en vers de nos grands tragiques grecs, et mort dans un âge peu avancé après une courte maladie.

— Les journaux se sont préoccupés ces jours derniers d'un compte-rendu qui faisait honneur à M. Viollet-le-Duc des immenses reconstructions opérées à la cathédrale d'Autun, et ils ont reproduit avec empressement une protestation de plusieurs de nos artistes qui revendiquent le mérite et la gloire de cette magnifique restauration en faveur de son véritable auteur, M. Louis Dupasquier, architecte lyonnais. Nous nous unissons à cet acte de justice que confirmera la postérité, car c'est le nom de M. Dupasquier qui est inscrit sur la table de bronze scellée dans un des voussoirs de la grande nef.

— Il y avait autrefois à Lyon une église élégante et célèbre, l'église des Jacobins. Elle résumait mieux que toute autre l'histoire de la cité. Les tombeaux qu'elle contenait, les chapelles des corporations qu'elle renfermait en faisaient un monument sacré. On l'a détruite pour vendre les matériaux. Nous ne parlerons pas de la préfecture qu'on avait édifiée à la place : nous sommes généreux.

Voilà que le *Salut Public* élève maintenant la voix pour demander la création d'une paroisse entre Saint-François et Saint-Nizier et la construction d'une église aux environs de la place de l'Impératrice. Alors, pourquoi a-t-on démoli celle qui se dressait dans toute sa beauté et la majesté de ses souvenirs juste à l'endroit où on la voudrait aujourd'hui? Voudrait-on nous ramener au rocher de Sysiphe et nous faire reconstruire le lendemain ce qu'on nous a fait démolir la veille? On maudit avec raison les barbares qui grattaient les parchemins pour écrire de misérables élucubrations à la place des chefs-d'œuvre de l'antiquité. Ferons-nous de même?

— La *Mouche* est morte à son troisième numéro. Le *Bohême* et le *Mandataire* ont paru. A qui le tour ?

La *Vie lyonnaise* et le *Grognon* vont bride abattue à travers nos évènements littéraires ; rien n'échappe à leurs observations et à leurs railleries.

— Notre prochaine livraison contiendra le compte-rendu d'un petit chef-d'œuvre, *Bluettes et Boutades*, par J. Petit-Senn, et le commencement d'un roman lyonnais d'un vif intérêt, intitulé : *Le Page du baron des Adrets*, épisode émouvant de nos terribles guerres de religion, dû à la plume de notre collaborateur et ami Antonin Thivel. C'est une bonne fortune pour la *Revue*. A. V.

AIMÉ VINGTRINIER, directeur-gérant.

Digitized by Google

LA SOIERIE

Avant qu'il pût briller sous sa forme dernière,
Quelle métamorphose un tissu doit subir!
Une graine sera la matière première;
Par la chaleur éclos un ver en doit sortir.
L'éleveur le nourrit, sait aider sa nature
Et lui faire produire un cocon merveilleux
Qui lui-même, à son tour, va dans la filature
Développer ses fils nombreux.

Dirai-je les apprêts et les soins que réclame
Cette soie encor vierge et sortant du moulin,
Avant qu'elle devienne et la chaîne et la trame
Qui du bruyant métier provoqueront l'entrain?
Le travail qu'elle exige à d'honnêtes familles
Fournit le vêtement et leur donne du pain;
Et, pour se faire ourdir, elle offre aux jeunes filles
La vie et l'honneur par le gain!

Unis, brochés, et vous, que la lame sépare,
Velours, doux au toucher, dans vos froufrous joyeux,
Chuchotez doucement: « Que de nous l'on se pare!...
« Madame, en nous prenant, vous ferez des heureux.
« Jeune et coquette enfant, pour briller au village,
« Nous t'avons réservé nos voyantes couleurs;

Digitized by Google

« Comme aussi nous donnons au mérite, au courage,
« Un bout de nos rouges faveurs.

« Le salon nous réclame, et de ses draperies,
« Rivaux victorieux, éclipsons les splendeurs,
« Nous trouvons notre place au palais des féeries;
« Des noces, des festins nous faisons les honneurs.
« Nous triomphons au bal, nous brillons à la fête,
« A la ville, à la cour; et l'univers entier
« Nous est un vaste champ. Pour tenter sa conquête,
« Tisseur, fais battre le métier. »

La cité lyonnaise a vu, dans peu d'années,
Tripler de ses enfants le nombre. Mais le Sort,
En détournant la Mode, atteint ses destinées,
Et vers d'autres pays tous deux prennent l'essor.
C'est par eux que chez nous florissait la Fabrique,
Et la Mode voudrait l'emporter en son vol;
Faisons, en sa faveur, un effort énergique,
Et fixons-la sur notre sol!

Ouvrons, de nos placards, les profondeurs immenses,
De leurs rayons garnis étalons les splendeurs,
Que nos produits soyeux, par leurs magnificences,
Fascinent le regard des riches acheteurs.
A l'or de l'étranger imposons en échange
Ces pièces où la soie a les reflets de l'or;
Le précieux métal est digne qu'on le change
Contre un fil qui vaut un trésor!

Louis Debelfort.

Digitized by Google

UN
CONSEIL A MESDEMOISELLES LES ÉMANCIPÉES

Nous serons bien forcés de réformer nos lois
Quand nos jeunes beautés deviendront bachelières,
Et que, de notre sexe, usurpant les emplois,
Elles s'élanceront dans toutes nos carrières.

Mesdames, aujourd'hui, pour vos nouveaux exploits,
La règle et le compas exerceront vos doigts,
Et, dédaignant alors d'être des couturières,
Du génie il faudra vous créer *officières* !

Toutefois évitez l'état de médecin ;
Car vous risquez de voir le célibat chagrin
Poser sur votre front sa douloureuse épine.

En effet, si jamais vous désirez l'octroi
D'un jeune et tendre époux, quel homme, dites-moi,
Voudrait, pour son plaisir, prendre une *médecine ?*

Paul SAINT-OLIVE.

ÉPIGRAMMES

Sur un petit homme dont la femme est immense.

Nain, près de son épouse il fait vraiment pitié,
Car elle est ses *trois quarts* plutôt que sa *moitié !*

Sur un épicurien sot qui bredouille en parlant.

Gourmand, sectateur d'Épicure,
Tu ne mis jamais, je t'assure,
Ni *goût* ni *sel* dans tes récits,
Et ta plus fade nourriture
Est de manger ce que tu dis.

J. PETIT-SENN.

Digitized by Google

HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LYON

V.

MONUMENTS LITTÉRAIRES DU Ve SIÈCLE *.

Nous rentrons dans l'ordre chronologique que nous a fait abandonner un moment la généalogie de Syagrius.

Le Ve siècle est commencé ; siècle intéressant, il a le bonheur que beaucoup de ses œuvres ont évité le gouffre où se sont englouties les productions de la période précédente. Il est donc plus appréciable, sinon plus littéraire.

Les monuments écrits qui nous en restent appartiennent tous à des auteurs chrétiens, et plusieurs, lors de leur apparition, furent en grande faveur auprès des classes éclairées. Cette double circonstance explique leur conservation. Dans le désarroi général amené par les invasions des barbares, les lettrés, déjà chrétiens pour la plupart, se préoccupèrent avant tout de préserver de la dévastation et de la ruine les livres objets de leur préférence. Au premier éveil d'une incursion franque, gépide ou burgonde, ils se hâtaient de les confier au zèle éprouvé des monastères, au trésor vénéré des églises. Là, des vertus connues des farouches conquérants ont protégé, plus d'une fois, ces précieux dépôts (1).

* Voir la livraison d'octobre 1862.

(1) Les Goths, d'après une tradition reçue à Rome, ne livrèrent point les monuments chrétiens au pillage qui suivit la prise de cette ville (Am. Thierry, *Récits de l'histoire romaine au Ve siècle*, p. 40, en note).

Digitized by Google

Tant de sollicitude ne dut pas s'étendre aux œuvres inspirées par la muse profane ; celles-là, le plus souvent abandonnées, eurent le sort des poésies du consul Afranius, ces poésies qui firent les délices de Sidoine (1).

Cependant, il ne faut pas croire que les monuments littéraires, ainsi préservés par le soin des fidèles, forment un bien ample bagage. Même, si l'on examine les titres des ouvrages et les noms des auteurs mentionnés par le seul évêque de Clermont, on est épouvanté de la grandeur des pertes subies par l'esprit humain durant les calamités qui fondirent au Ve siècle sur la Gaule.

Alors que ces effroyables catastrophes n'étaient encore qu'une menace, Lugdunum parvenait à son apogée littéraire. Dans cet asile aimé des intelligences d'élite, la muse antique trouvait toujours de fervents adorateurs, payens attardés, comme le périégète Rutilius Numatianus, dans l'idée d'un Capitole éternel. Les études gagnaient à ce dernier effort des adhérents du vieux culte. Une grande émulation, qui dégénérait parfois en disputes violentes, animait les deux camps opposés. Cent ans après, sous la domination des Burgondes, cet antagonisme gardait encore toute son activité passionnée (2). La situation qu'il faisait aux lettres donne jusqu'à un certain point l'explication de ces titres un peu emphatiques de *Gymnase d'outre-mer de l'empire* (3), de *Séjour préféré de la science* (4), que décerne le moine Héric au Lugdunum du Ve siècle.

(1) V. ci-dessus, ch. IV, p. 22.

(2) Voir la dispute du grammairien Viventiole et de saint Avit, dans l'*Histoire littéraire de la France*, III, 20, et dans Colonia, *Histoire littéraire de Lyon*, I, 287 et suiv.

(3) *Publicum citra marini orbis gymnasium* (Heric. Autissiod. *De vita B. Germani*, ap. *Act. sanct*, VII, 356, jul.).

(4) Sapientia Lugduni sibi consistorium collocavit (*Id. ibid*).

Digitized by Google

C'est à cette période si bien remplie qu'il faut rapporter avec assurance certaines compositions dont les auteurs, inconnus de nos jours, sont relégués dans les limbes bibliographiques de la littérature anonyme, ou attribués, faute de mieux, à des auteurs d'un autre temps, d'un autre pays.

Nous avons déjà, pour notre part, essayé de restituer à sa vraie patrie littéraire l'auteur ignoré du poème *De laudibus Domini*. On a vu, dans le précédent chapitre (1), sur quelles raisons nous avons cru devoir étayer cette restitution, vainement tentée par les doctes auteurs de l'Histoire littéraire de la France et par plusieurs des historiens de la ville de Lyon. En ce moment encore, nous avons à nous occuper d'un autre anonyme. Ce dernier, orateur chrétien, né certainement à Lugdunum avant la fin de la première moitié du Ve siècle, paraît être l'auteur du plus grand nombre des homélies, publiées tantôt sous le nom d'Eusèbe d'Emèse, *Eusebius Emesensis*, et tantôt sous le titre d'Eusèbe, évêque gaulois, *Eusebius episcopus Gallicanus* (2).

Eusèbe d'Emèse a dû être inscrit au titre de la collection de ces homélies par un copiste qui ne sachant auquel des évêques du nom d'Eusèbe elle appartenait, a pris un de ceux dont la notoriété était la plus grande, donnant, par cette méprise singulière, à un Grec, titulaire d'un siége lointain de l'Eglise grecque, un recueil d'homélies entièrement latines, prêchées, pour la majeure partie, en Gaule, et souvent à l'occasion de solennités particulières à cette province.

(1) V. pp. 8 et suiv.

(2) Ces sermons ont eu un grand nombre d'éditions. La première parut en 1547, chez Nicolas Leriche; elle contient 56 homélies. Le recueil le plus complet est celui que Schot inséra, en 1618, dans la Collection des Pères; on y compte 76 sermons, y compris les fragments.

Digitized by Google

Quant à l'Eusèbe évêque dans les Gaules, son existence, la célébrité même dont il semble avoir joui dans son temps, ne sauraient être mises en doute. Au Xe siècle, un poème d'Hartmann, disciple de Raban Maur, le cite avec éloge (1). Nonobstant cette mention, nous allions dire ce brevet d'existence, ce serait peine perdue que de vouloir, à l'exemple de plusieurs critiques, le rattacher à l'un des trois Eusèbe qui occupèrent, à des dates concordantes, des siéges épiscopaux dans la Gaule (2). Il ne faut qu'ouvrir son recueil d'homélies pour connaître le rang qui lui était attribué dans la hiérarchie. C'était un de ces évêques des nations, sans évêché désigné, que nos premiers chapitres nous montrent prêchant l'Evangile aux nations éloignées, aux conquérants ariens ou idolâtres.

Notre Eusèbe, en effet, exerça le ministère de la parole en divers lieux, en divers temps, en diverses circonstances : à Lyon, par déférence aux ordres d'un supérieur (3), ou pour quelques-unes de ces solennités locales que l'année ramène : l'anniversaire de sainte Blandine, la fête des saints Epipode et Alexandre (4); en des villes inconnues, pour la consolation de leurs habitants tombés au pouvoir d'un ennemi dont il semble avoir tempéré les mesures rigoureuses (5); ailleurs, pour l'explication des saints mystères et l'interprétation des livres sacrés (6).

(1) Henric. Camisius, *Lect. antiq.*, t. V. — Baronius (*Ann. eccles.*, t. XII, ad calc.).

(2) Un évêque cité par Sulpice Sévère; un évêque de Nantes; un autre qui fut l'ami et l'admirateur de saint Hilaire (*Hist. littér. de la France*, II, 301 et suiv.).

(3) Præcipiente domino meo patre vestro. (*Homel.*, 56).

(4) *Homel.* 11 et 49.

(5) *Homel.* 24.

(6) *Homel. de Ascensione, de Pascha*, etc.

Digitized by Google

Il se peut, toutefois, que le recueil entier ne soit pas du même auteur. Plusieurs homélies s'y sont glissées sans doute qui auraient droit de revendiquer pour leurs pères quelques-uns des évêques de la Gaule, contemporains de l'auteur. Le triage de ces pièces d'origine étrangère, tenté à différentes reprises, n'a donné lieu qu'à d'oiseuses discussions. Nous n'engagerons pas nos lecteurs à travers ce débat interminable qui, dans le cours des deux derniers siècles, a fatigué sans profit la critique. Ampère ne s'y est point non plus fourvoyé. Après avoir examiné l'ensemble de la collection sermonaire, l'éminent historien a conclu de l'uniformité de la composition, de la similitude du style, de certains détails donnés par l'auteur, que cette collection était, sauf quelques exceptions, l'œuvre d'un seul prédicateur du nom d'Eusèbe, et que cet Eusèbe avait dû recevoir le jour à Lugdunum (1), particularité déjà remarquée du cardinal Baronius.

Nous avons, à notre tour, scruté ces homélies du Ve siècle. Cette étude nous a démontré jusqu'à l'évidence la solidité de l'opinion d'Ampère; elle nous a permis aussi de joindre aux raisons qu'il allègue plusieurs éléments de conviction que, très-probablement, les exigences de son plan, moins spécial que le nôtre, l'ont forcé de négliger.

Lorsqu'il constatait que l'auteur des homélies avait pris naissance à Lyon, Baronius stipulait en faveur de saint Eucher. Le recueil lui semblait même si bien convenir à cet illustre évêque, qu'il invitait les Lyonnais à le lui restituer solennellement (2). Plusieurs écrivains ecclésiastiques se sont précipités dans cette voie ouverte par le savant cardinal. Plus réservé, le P. Colonia s'est contenté de mettre sur le compte de l'auteur des Louanges de la vie solitaire les orai-

(1) *Histoire littér. de la France jusqu'au XIIe siècle*, II, 77 et suiv.
(2) Baron. *Ann. ad ann.* 441.

Digitized by Google

sons pour sainte Blandine et pour ses deux associés au martyre (1).

Il est de fait que les deux homélies ont dû être prêchées par un personnage que rattachaient à la ville de Lugdunum les liens de la naissance et le long exercice du ministère sacré. Cette double circonstance y est plus d'une fois rappelée. L'Eglise de Lyon, par exemple, est traitée de *notre Eglise ;* la banlieue lyonnaise, de *notre patrie*, et saint Pothin, de *notre père* (2). L'exorde même de l'oraison funèbre de sainte Blandine est tiré d'un argument qui semble inspiré par une nationalité commune à l'orateur et à son auditoire : « S'il est, dit-il, d'une bonne dévotion d'honorer les martyrs étrangers, il n'est pas d'une saine piété de laisser en oubli les héros chrétiens qui sont l'honneur du pays natal (3). »

Malgré ces allusions fréquentes au lieu de sa naissance, l'auteur ne saurait être confondu avec saint Eucher. Celui-ci a bien pu, en sa qualité d'évêque de Lugdunum, appeler l'Eglise de Lyon *notre Eglise*, et le premier de ses prédécesseurs *notre père* ; mais, étranger par la naissance à son diocèse (4), il n'a jamais, certes, dit et écrit, en parlant du pays dépendant de Lyon, *notre patrie*.

Un autre motif s'oppose à l'attribution dont le P. Colonia a pris l'initiative, la conformité de composition et de style qui rattache littérairement les deux homélies au faisceau rationnel où elles sont et devaient être comprises.

L'écrivain à qui l'on doit un éloge charmant de la solitude, bien qu'il tourmente assez souvent sa pensée, a un genre d'écrire plus simple et plus ferme que le style des deux ser-

(1) Colonia, ouvr. cité, I, 264.

(2) *Homel. de sainte Blandine.*

(3) *Id., ibid.*

(4) Saint Eucher était né en Provence, d'après la 11e conférence de Cassien (Colonia, *ouvrage cité*, I, 221).

Digitized by Google

mons prêchés à la gloire des martyrs lyonnais. Plein de prétention et visant sans cesse à l'effet, ce style offre, à chaque période, une antithèse dans les mots, une opposition dans les idées. Les rhéteurs de la décadence, Sénèque principalement, dont il admet des phrases entières, sont les modèles qu'il imite de préférence. Ce qui est plus grave, il abonde en définitions subtiles et pour ainsi dire physiques des saints mystères, genre d'interprétation téméraire, à qui l'incarnation divine servait le plus habituellement de thème, fort à la mode alors, mais formellement réprouvé par la ferme et droite raison de saint Eucher, comme le démontre un passage de ses homélies que nous a conservé Claudien Mamert (1).

Ce fragment, que ne donnent ni Schot ni Leriche, roule précisément sur le mystère de l'incarnation. Le voici, tel que le traduisent les PP. de la Congrégation de Saint-Maur :

« Quelques curieux cherchent des raisons touchant un mystère qui s'est accompli une fois, et voudraient savoir comment Dieu et l'homme ont pu s'unir ensemble, eux qui ne sauraient s'expliquer ce qui se fait tous les jours, je veux dire comment l'âme s'unit au corps. Assurément, il est bien plus aisé que deux choses spirituelles, telles que sont Dieu et l'âme, s'unissent ensemble pour composer le Christ, qu'une substance incorporelle s'unisse à une substance corporelle pour composer l'homme. De même donc que l'âme s'unit au corps pour former un homme, de même Dieu s'est uni à l'homme pour faire le Christ (2). »

Ainsi, saint Eucher serait aussi étranger à la composition des deux homélies sur les martyrs lyonnais qu'à toutes celles qui les accompagnent dans les recueils. Force est donc d'en laisser, avec Ampère, toute la responsabilité à l'évêque gaulois Eusèbe.

(1) *De anim.*, lib. II, cap. 5.
(2) *Hist. littér.*, II, 290.

Digitized by Google

En tant que natif de Lyon, Eusèbe avait reçu le jour au sein d'une famille grecque établie à Lugdunum. Les noms et les personnages helléniques étaient, on le sait, très-communs dans cette ville (1). Eusèbe, appellation fréquente de l'époque byzantine, se lit même dans la série des dénominations grecques du Musée lapidaire de Lyon ; c'est le nom d'un affranchi (2). Or, comme les affranchis étaient tenus de porter le nom de leur maître, on peut regarder comme assurée l'existence à Lugdunum d'une famille Εὐσέβεια dans les premiers siècles de l'ère vulgaire.

La nationalité d'Eusèbe ressort encore d'une circonstance particulière. Les manuscrits de l'oraison funèbre de sainte Blandine, au lieu de *Pothinus* portent *Focinus* (3). Focinus est évidemment une prononciation éolienne de Pothinus, passée des manuscrits de l'auteur dans ceux des copistes. En effet, le F, chez les Eoliens, prend souvent la place du Π, et le Θ, chez les Grecs, a le son du TH des Anglais. Eusèbe pouvait être Grec asiatique, compatriote par conséquent des saints Pothin et Irénée, et, mieux encore, de la famille de l'un d'eux.

L'origine, la qualité, les titres de cet évêque ainsi établis, nous pouvons avec une entière liberté, passer à l'examen de ses œuvres.

Nous avons fait voir dans le petit poème *De laudibus Domini* l'école lyonnaise s'efforçant, au IVe siècle, de dégager de ses langes une littérature chrétienne ; nous allons aujourd'hui la montrer en possession déjà de genres de composition inconnus à l'antiquité classique, et traçant, hors de

(1) Voir ci-dessus, ch. I, p. et p.

(2) N° 8, série 11. (Monfalcon, *Histoire de Lyon*, II, 1318.)

(3) Beatus frater Focinus ecclesiæ hujus antistes. (*Homel. de sanctâ Blandinâ.*)

Digitized by Google

l'ornière mythologique, les premiers linéaments d'une poétique indépendante.

Ce développement était dans la nature des choses. De nouvelles croyances devaient amener de nouveaux cadres de la pensée. Malheureusement, cet essor littéraire de l'idée chrétienne n'avait pas choisi, pour essayer ses ailes, une époque favorable ; en débutant, il se trouva lancé dans un milieu de complète décadence. A Lugdunum, comme dans toutes les écoles de l'Empire, la littérature était aux précieux. Les concetti, le jeu de mots, l'antithèse y régnaient en maîtres. Ce n'était point la marche logique et régulière de la phrase qu'ambitionnaient le poète et l'orateur, mais son effet prétentieux basé sur le choc bizarre des termes, ou calculé sur des contradictions heurtées de raisonnement. A Cicéron avait succédé Sénèque, non le Sénèque des bons jours, mais le Sénèque sacrifiant aux faux dieux des déclamateurs ambulants.

Si jamais il y eut un sujet digne d'inspirer un prédicateur chrétien, c'est assurément le martyre de sainte Blandine, cette douce jeune fille se livrant à la mort avec tant d'intrépidité, de calme et de décence ; car, en face du supplice, elle aussi, comme la vierge troyenne :

.... Ἡ δὲ, καὶ θνησκους ὅμος
πολλὴν πρόνοιαν, εἶχεν ευόχηριος νεσεῖν,
κρύπ' ουςα ἃ ὑρυπτειν ομματ' ἀρσένων χρεών.
(Eurip. Ἑκαβ, v, 568.)

Elle tombe expirante, et. par un dernier soin.
Elle rassemble encor la force qui lui reste
Pour n'offrir aux regards qu'une chute modeste (1).
(Trad. de *La Harpe*).

(1) La Fontaine, en décrivant la mort de Thisbé, d'après Ovide, rend avec plus de concision la même idée :

Elle dit, et tombant, range ses vêtements,
Dernier trait de pudeur à ses derniers moments.

Digitized by Google

Eh bien ! dès l'abord, dans un exorde qui ne manque pas d'un certain à propos, le panégyriste trouve le moyen d'introduire un pur *concetto*, en jouant sur les mots *alienos* et *alienet*, en opposant *religiosa* à *irreligiosi*.

« Opportet itaque ut *alienos* potens nobis devotio *religiosa* conciliet, quam forte proprios à nobis negligentes *irreligiosi* teporis motus *alienet*. »

La pensée est bonne en elle-même. Quelques lignes plus haut, nous l'avons traduite ainsi :

« S'il est d'une bonne dévotion d'honorer les martyrs étrangers, il n'est pas d'une saine piété de laisser en oubli les héros chrétiens qui sont l'honneur du pays natal. »

Mais, faite à titre de simple renseignement, notre interprétation, assez large du reste, n'avait pas à se préoccuper du vêtement quintessencié dont l'auteur habille sa pensée. L'affectation pure, pour nous servir de l'expression de Molière, en serait rendue moins inexactement par cet essai de traduction littéraire : « Or, il est plus utile que les martyrs *étrangers*, par une attention *religieuse*, se rapprochent de nous, que les martyrs de notre propre pays, par une indifférence *irréligieuse*, s'en éloignent comme *étrangers*. »

Nous venons de dire que l'exorde ne manquait pas d'opportunité ; nous ajouterons qu'il se recommanderait par une certaine élégance, si cet avantage n'était pas amoindri par le passage alambiqué que nous venons de faire connaître.

« En adressant, s'écrie l'orateur, à des martyrs d'une région étrangère les hommages qui leur sont dus, nous nous proposons d'en obtenir quelque grâce, de même que s'ils étaient nôtres. En effet, la foi nous les rend propres, et bien qu'ils appartiennent à un pays éloigné, ils ne laissent pas que d'accorder à nos prières l'intercession que nous en espérons. La protection de ces serviteurs de Dieu dépend de

Digitized by Google

notre foi et non de notre patrie. Nous avons d'autant plus de droit à leur assistance que notre dévotion leur est plus assurée. Si donc, il est nécessaire de nous concilier par une ferveur constante la faveur de martyrs éprouvés en d'autres lieux, il n'est pas moins utile d'éviter de nous aliéner, par une indifférence coupable, la bienveillance des nôtres. Songez, mes frères bien-aimés, avec quelle divine munificence les sublimes dévouements ont été départis autour de notre Eglise (1). Il n'est ville ni peuple qui ne fassent éclater leur joie pour les reliques des saints martyrs qui les protégent; et nous, nous possédons des multitudes de ces confesseurs intrépides (2). Oh! qu'il se réjouisse le pays de nos ayeux, cette région nourricière d'un si grand nombre de combattants célestes, cette terre si féconde en courages héroïques (3) ! »

L'exorde, par une transition qui peut sembler naturelle, mène l'auteur à comparer Lyon à Bethléem, qui fut témoin d'une autre grande hécatombe, le massacre des Innocents. Rien de mieux. Sobre de détails, renfermée dans de justes limites, cette comparaison pouvait lui fournir un véritable mouvement d'éloquence. Telle n'est pas sa sollicitude. Du moment qu'il a mis le pied dans la ville inconsolée, parmi les victimes de l'odieux tétrarque, l'antithèse, l'opposition des mots, le contraste des pensées, cherchant à l'envi l'effet, courent, se précipitent, débordent à plein discours. Alors, prenant la parole, Lugdunum apostrophe Bethléem en ces termes :

« Dans les tiens [tes martyrs] fut la palme du trépas, non

(1) Agnoscamus, carissimi, circa ecclesiam nostram uberiorem divinorum munerum largitatem.

(2) Ecce nos populos martyrum possidemus.

(3) Gaudeat terra nostra nutrix cœlestium militum et tantarum parens fecunda virtutum !

Digitized by Google

celle de la confession (1); dans les miens, l'émulation des tourments, dans les tiens, seulement une heureuse occasion de gloire (2); tu as bien pu voir des enfants à la mamelle périr dans le sang, non des héros y combattre (3); toi, l'innocence des *mourants* te couronne, moi, la gloire des *triomphants* (4), etc. »

Nous dirons peu de chose du discours pour les saints Epipode et Alexandre. Plus faible que le précédent, ce sermon débute par un exorde qui répète, sous une forme différente, celui que nous venons de faire connaître. Le style est tout aussi recherché, tout aussi fertile en phrases ornées de pointes. Là, comme dans presque toute son œuvre, Eusèbe a beaucoup de peine à s'exprimer simplement. S'il parle de l'intrépidité des deux martyrs livrés aux flammes, il ne manque pas de jeter à point nommé à travers le tableau une opposition antithétique qui en altère la beauté sublime. « Ils ont vaincu, dit-il, *les atteintes douloureuses du feu*; vainquons, nous, *les flèches du feu des vices* (5). »

Ce n'est pas ainsi que parlent Bossuet et Bourdaloue; ainsi que ces deux beaux génies auraient traité le martyre de l'an 180. Mais il ne faut pas oublier qu'Eusèbe était un *évêque des nations*, un missionnaire obligé de conformer sa parole au goût de l'auditoire assemblé au pied de sa chaire. Devant le monde privilégié des cités populeuses, ce monde depuis longtemps blasé sur la sévère beauté des écrivains de la pé-

(1) In tuis interfectio fuit; confessio non fuit.

(2) In meis, colluctatio passionis; in tuis, sola fuit opportunitas et occasio felicitatis.

(3) Tu in sanguine parvulorum potuisti videre pereuntes, non potuisti expectare certantes.

(4) Te coronavit innocentia morientium, me gloria triumphantûm.

(5) Vicerunt illi *tormenta flammarum*; nos vincamus *ignea tela vitiorum*.

Digitized by Google

riode augustale, ses homélies ont dû revêtir les enjolivements du style à la mode. Si ces homélies, malheureusement les plus nombreuses du recueil, montrent, plus qu'il ne convient à la gravité du rôle de ce missionnaire, tant de traces de ses escrimes oratoires, c'est que le succès fut à ce prix. Au Ve siècle, siècle d'affaissement général des intelligences, la société élégante et polie dont Sidoine a été, dans l'âge suivant, l'expression la plus brillante, cette société n'eût pas accordé ses convictions à qui lui eût expliqué l'Evangile dans le langage correct et pur des Cicéron et des Quintilien.

Mais, en présence d'une foule d'esclaves émancipés par la croyance nouvelle, d'une assistance de barbares, récente moisson de l'apostolat, d'une multitude accourue des foyers prolétaires, et lorsqu'il s'agissait d'interpréter les miracles de la rédemption depuis quatre siècles accomplie, Eusèbe, ce précieux, ce maniéré, ce Cotin de tout à l'heure, s'exprime le plus souvent dans un idiome simple, exempt de prétention et décidément purgé d'afféterie.

C'est que, peu faites aux finesses d'une rhétorique subtile, ces populations veulent entendre parler une langue qu'elles comprennent. Les mignardises du style et de l'idée ne feraient pas fortune parmi ces mâles auditoires. Il leur faut une explication du fait, de la parabole, du mystère, nette, limpide, dépouillée d'artifices. Ainsi est-elle.

En ces moments-là, comme notre Bridaine, Eusèbe appelle à son aide toutes les puissances : le ciel, l'enfer, l'éternité, le trépas ; il donne une voix à l'abîme et prête une forme au mystère, mettant en scène ce qui doit être dit, en perspective ce qui doit être raconté. De cette manière et sans y penser, il crée la poétique terrible et sombre où le moyen âge a puisé le merveilleux de quelques-unes de ses légendes, et Dante trouvé le ressort surhumain de l'épopée chrétienne.

Empreints de ce caractère se montrent la première des

Digitized by Google

homélies sur l'Ascension et le sermon sur la fête de Pâques. Ampère a fait connaître ce dernier (1). Voici un fragment de la première.

« La fête qui reçoit nos hommages n'est pas moins solennelle que la Nativité du Seigneur, ni moins solennelle que cette fête le jour de la Nativité, ce jour, où émané de la gloire du Père, le Rédempteur, Dieu et homme à la fois (2), nous est advenu par l'humble sein d'une mère (3). En effet, si le miracle de la Nativité a donné notre Sauveur à la terre, le prodige que nous célébrons l'a rendu au ciel (4). Dans l'un, le Seigneur s'est révélé homme par son incarnation; dans l'autre, il s'est affirmé Dieu par son ascension. En celui-là, il nous fut accordé la grâce d'une humanité profondément adorable (5); en celui-ci, le témoignage d'une divinité complétement manifeste. Par le premier, le temple de la virginité; par le second, le royaume du ciel font éclater leurs mystères ineffables. Là, il descend pour nous racheter; ici, il monte pour nous glorifier. Une fois, c'est notre rédemption qu'il commence; une autre, c'est notre salut qu'il achève; annonçant d'abord que les promesses vont être accomplies; prouvant ensuite qu'elles sont tenues. Ainsi, dans cette solennité, ses actes ne sont pas moindres que ses faveurs; le jour qu'elle consacre l'a vu, Dieu vêtu d'une substance corporelle, pénétrer le sublime sanctuaire des cieux que lui rendait inaccessible sa nature humaine (6).

« Mais, sont-ce bien là les principales marques de la puis-

(1) *Hist. litt.*, t. II, p. 69.

(2) Gemina substantia.

(3) Per partum nostris advenit.

(4) Hic cœlo reddidit.

(5) In illo gratiam dignantissimæ humanitatis.

(6) In hac enim die, arduas cœli sedes, quas ipsa hominis natura claudebat, Deus corporeus penetravit.

Digitized by Google

sance du Rédempteur? En considérant l'ensemble de ses œuvres, ne trouvez-vous pas aussi merveilleux qu'il daigne, à l'heureux début de son adorable Nativité, choisir le sein d'une mère d'ici-bas, une mère intacte; et qu'il veuille, après avoir rempli ce sein virginal, sans en affaiblir l'innocence, le quitter sans en amoindrir la pureté, afin de naître immaculé dans la conception, exempt de souillure dans l'enfantement (1)? Oui, ne trouvez-vous pas aussi merveilleux qu'il descende aux enfers après la victoire de sa passion glorieuse, qu'il brise, avec l'autorité d'un triomphateur, leurs portes d'airain et leur barrières de fer, et qu'il entre au milieu de ces régions terribles, précédé par l'épouvante d'une splendeur étrangère à leurs ténèbres (2)? L'épouvante, ai-je dit? Ah! sitôt qu'il se mit à descendre, lui, le Dieu souverain, les enfers, au premier aspect de ce décédé qui leur arrivait, les enfers tressaillirent de cette épouvante; oui, saisis d'épouvante, ils criaient : Jamais, jamais nous ne vîmes pareil mort. Celui-là est plein de vie, celui-là est la vie même (3). Hélas! pourvu qu'il s'en retourne seul! Il ne reprit pas seul le chemin des hauteurs bienheureuses. Il y mène, il y montre, en témoignage de la défaite du trépas, les âmes innocentées des trépassés (4).

« Eh! qu'importe! Une égale puissance se manifeste, soit que Dieu, sortant d'un corps virginal qu'il aura seul occupé, il s'ouvre l'entrée de ce monde, soit que, prodige suprême! s'élevant en son enveloppe mortelle au-dessus des trônes

(1) Quod inter ipsa adorandæ nativitatis beata primordia per innuptam veneris matrem ita inviolabiliter sinum virginis pertransivit, sicut reverenter implevit, etc.

(2) Peregrinam tenebris diem terribili regioni expavendus ingressit.

(3) Sed iste vivit et vita est.

(4) Sed absolutis mortuorum spiritibus testes secum religatæ mortis exhibuit.

Digitized by Google

immortels, à l'essence divine il mêle la terrestre, à la substance céleste il associe l'humaine. »

Peu de choses sont à retrancher dans ce fragment d'une couleur si sévère. La peinture du Christ descendant aux enfers, l'effroi de l'abîme à l'aspect de ce décédé qui vient à lui dans la splendeur d'un incomparable triomphe, ces âmes que le Rédempteur ramène, en témoignage de sa victoire sur la mort, toute cette scène est pleine de mouvement et de majesté. L'accumulation des figures favorites de l'auteur n'y affadit nulle part le style. La composition entière ne mériterait que des éloges si trop de détails, plus qu'inutiles, sur le mystère de l'incarnation ne s'y faisaient remarquer. Mais, nous l'avons dit, c'était un abus dont les plus sages des prédicateurs de l'époque avaient beaucoup de peine à se défendre.

En somme, Eusèbe a trop sacrifié aux faux dieux de l'éloquence, pour qu'on doive le mettre au rang des Hilaire et des Eucher. Quant à ce dernier, ce qui suit va nous montrer quelle énorme distance ses œuvres mettent entre lui et l'auteur, quel qu'il soit, des homélies que nous venons d'analyser.

L. DE LA SAUSSAYE.

(*A continuer*).

Digitized by Google

LE

CHATEAU DE MONTROND

EN FOREZ

—

Il n'est guère de voyageurs, allant de Saint-Étienne à Roanne, qui n'aient remarqué à un kilomètre à l'ouest de la station de Montrond, les belles ruines du château de ce nom. Fièrement assise sur un monticule isolé qui domine au loin la plaine, la vieille forteresse féodale semble toujours commander la contrée de ses masses imposantes. Aucun autre château forézien n'offre une histoire plus digne d'intérêt ; aucun autre n'a été le théâtre de plus de combats. Pris par les huguenots au XVIe siècle, tombé plus tard aux mains des Ligueurs, repris par les partisans de Henri IV, son histoire se renferme surtout dans celle des siéges qu'il a soutenus, jusqu'au jour où il fut incendié dans une dernière attaque par les bandes républicaines que l'Auvergne envoyait au siége de Lyon.

La situation de l'éminence de Montrond sur les bords de la Loire et près d'un gué très-fréquenté, dut faire choisir de bonne heure ce lieu pour y établir un poste de surveillance sur le fleuve. Les comtes de Forez qui occupaient Bellegarde et le col d'Iseron au moins dès le

Digitized by Google

XIe siècle, ne pouvaient négliger cette position qui commandait la route la plus suivie de Lyon en Auvergne. Aussi les trouvons-nous les premiers en possession de Montrond. Mais le château qu'ils élevèrent et qui prit naturellement le nom de sa situation (*Mons rotundus*), n'eut point l'importance de celui dont nous voyons les restes. Ce n'était point là que les comtes faisaient leur résidence habituelle, et à plusieurs reprises ils se dépouillèrent de ce fief pour le donner en apanage à leurs fils puînés.

Ainsi fit Guy IV, dans son testament, au moment de partir pour la croisade avec Thibaud, roi de Navarre. Dans cet acte de dernière volonté, de l'an 1239, il donne Montrond, avec Sury-le-Bois, Saint-Héand et Virignieu à son second fils Renaud, qu'il destinait à l'état ecclésiastique. Renaud était tenu de faire hommage de ces fiefs à son frère aîné, le comte Guy V; en même temps, il lui était interdit de les aliéner, de les engager et d'en disposer d'une manière quelconque; enfin, ajoutait le testament du comte, ces fiefs devaient retourner à la maison de Forez, au décès de Renaud (1).

Tout en assurant une position honorable à ses enfants, le grand feudataire n'oubliait point ainsi la puissance de sa maison, et nous verrons de même son fils réserver le retour de Montrond et des autres fiefs détachés provisoirement du comté de Forez.

Quoique destiné à l'état ecclésiastique, Renaud se maria en 1247, avec Isabelle de Beaujeu, veuve de Simon, seigneur de Semur en Brionnais, et, dans son contrat de

(1) Mazures de l'Isle-Barbe. I. p. 152.

Digitized by Google

mariage, il se constitua les châteaux que lui avait donnés son père Guy IV. Sans ce mariage la lignée des comtes de Forez se fût éteinte, car Guy V, frère aîné de Renaud, mourut en 1259, sans postérité, et ce dernier lui succéda (1).

Renaud suivit saint Louis dans sa croisade contre Tunis (1270). A la veille de ce grand voyage il fit aussi son testament, dans lequel il disposa, comme son père l'avait fait en sa faveur, du château de Montrond et de ceux de Sury-le-Bois, de Virignieu et de Saint-Héand, au profit de son fils puîné, Louis, auquel il avait fait prendre la tonsure et qu'il destinait pareillement à l'état ecclésiastique. Mais cette donation, qui devait lui tenir lieu de tous ses droits héréditaires, ne lui attribuait qu'un simple usufruit; à son décès ces seigneuries devaient retourner au comté, et Louis était tenu d'en rendre hommage à son aîné (2).

Ce retour ne tarda pas d'avoir lieu. En 1272, Louis devint seigneur de Beaujeu, du chef de sa mère, et l'année suivante (1273), nous voyons Guy VI, comte de Forez, céder à Guichard, seigneur de Montagny en Roannais, vingt-cinq livres de rente à percevoir dans la châtellenie de Montrond, en échange de la quatrième partie par indivis de la ville de Roanne avec ses dépendances et de la quatrième partie que Guichard pouvait avoir sur Villerest et Saint-Sulpice (3).

Plus tard son fils Jean Ier acquit de Guichard de Châtel-Perron et d'Isabeau de Roanne sa femme, la moitié de la

(1) Histoire des ducs de Bourbon. I. p. 259.
(2) Histoire des ducs de Bourbon. I. p. 269.
(3) Invent. des titres du comté de Forez, n° 80.

Digitized by Google

ville de Roanne, en échange du château et de la seigneurie même de Montrond. Mais les parties ne tardèrent pas à revenir sur cet échange. En novembre 1290, Jean Ier, comte de Forez, reprit Montrond, et donna une somme d'argent à Guichard et à sa femme Isabeau pour la moitié de la ville de Roanne et de ses dépendances (1).

Mais les comtes de Forez, qui tenaient à étendre leur souveraineté dans le Roannais, ne gardèrent pas longtemps Montrond. Au mois de juillet 1302, le comte Jean acquit de messire Artaud de Saint-Germain, chevalier, seigneur pour partie de Saint-Germain Laval, la moitié qu'il possédait du château, de la ville et du mandement dudit Saint-Germain Laval, avec la justice du lieu et sa grange noble d'Odes, sous la seule réserve d'une maison qu'Artaud tenait en fief de Guillaume de Poitiers.

Le comte lui céda en échange le château et le mandement de Montrond, dont les limites furent fixées par Jean de Charlieu, chanoine de Notre-Dame-de-Montbrison et Foulques de Sury, chevalier. Cette cession comprenait aussi tous les droits de haute et basse justice de ladite seigneurie, avec six livres tournois de rente à Essertines en Donzy, où Artaud et ses successeurs furent autorisés à élever un château fort à une ou plusieurs tours. Le comte se réservait seulement le fief et l'hommage ainsi que les droits de souveraineté et de ressort sur ces deux seigneuries. Il fut stipulé enfin que le comte et le seigneur de Saint-Germain seraient tenus de main-

(1) Invent. des titres du comté de Forez, nº 104. — Hist. des ducs de Bourbon. I. p. 315. — Aug. Bernard. Hist. du Forez. I. p. 269.

Digitized by Google

tenir l'intégrité des péages de Montrond et de Saint-Galmier (1).

Montrond, qui n'avait eu jusqu'alors qu'un rang bien secondaire, devint une forteresse importante sous ses nouveaux maîtres. Du moins aucune partie des constructions actuelles ne semble remonter à une époque plus ancienne. Rebâti au commencement du XIVe siècle, richement embelli au XVIe siècle, ce château conserve encore dans son architecture les caractères de ces deux époques. Le plan et l'ensemble sont d'un temps où tout était organisé en vue de la défense ; les ornements et les détails appartiennent au siècle de la Renaissance.

Artaud rendit foi et hommage du château de Montrond aussitôt après sa prise de possession (2). Le nouveau seigneur de Montrond, dont la postérité devait se transmettre cette forteresse presque jusqu'à nos jours, appartenait à une ancienne famille originaire de l'Auvergne, du nom patronymique d'Artaud, auquel ses représentants ajoutèrent celui de leur seigneurie de Saint-Germain qu'ils possédaient déjà dès le XIIe siècle (3) Étienne de Saint-Germain, chanoine de l'Eglise de Lyon en 1201, appartenait sans doute à la même famille aussi bien que Hugues de Saint-Germain qui vivait en 1259 et 1261 (4). Mais la généalogie certaine des Artaud de Saint-Germain ne commence qu'au père du premier

(1) Inventaire des titres du comté de Forez, n° 1012, et page 629. — Histoire des ducs de Bourbon. I. 328.

(2) Noms féodaux.

(3) Fiefs du Forez. V° *Montrond*. — Aug. Bernard. Hist. du Forez. I. p. 33, *preuves*.

(4) Obituaire de l'église de Lyon. p. 51, 185 et 232.

Digitized by Google

seigneur de Montrond, Artaud Ier, chevalier, seigneur de Saint-Germain-Laval, dont le souvenir est venu jusqu'à nous avec la charte de franchises qu'il accorda, en 1249, aux habitants de cette petite ville.

Artaud Ier laissa trois enfants :

1° Artaud II, seigneur de Montrond, qui suit;

2° Guyot de Saint-Germain, commandeur de Chazelles en 1301, qui fut maintenu par le comte de Forez dans la justice de ce lieu en 1321 (1);

3° Alice, mariée à Gérard, seigneur de Crussol (2);

En 1314, nous voyons Artaud, deuxième du nom, le nouveau seigneur de Montrond, prendre part à la manifestation de la noblesse forézienne, qui s'unit à celle de Champagne pour protester, dans un acte du 11 février de cette même année, contre les tailles et les subventions établies par le roi aussi bien sur les nobles que sur ses autres sujets, contrairement aux anciens priviléges de la noblesse. Ces plaintes furent entendues et les subventions établies furent abolies pour l'année suivante (3).

« Nos compilateurs modernes, dit M. Paulin Paris, « ont à peine parlé de ce grand mouvement des barons « de France, organisé sur la fin du règne de Philippe le « Bel, dans le but d'obliger le roi à révoquer toutes les « taxes dont il avait depuis longtemps chargé les pro- « priétés... Cette alliance eut cependant pour résultat « de faire abolir toutes les taxes précédentes et de prou-

(1) Aug. Bernard. Hist. du Forez. I. p. 293.

(2) Lateur-Varan. Chroniques des chât. et abbayes. II. p. 284.

(3) La Mure. Hist. des ducs de Bourbon. I. p. 347, — Aug. Bernard. Hist. du Forez. I. p. 283. —Archives de l'Empire. P. 1400, cote 849.

Digitized by Google

« ver à la noblesse française qu'elle avait encore les « moyens de parler haut et de se faire écouter (1). »

Vers la même époque se placent deux faits qui ont préoccupé avec raison les historiens du Forez.

Le 27 avril 1325, le comte de Forez, Jean Ier, céda à Édouard, comte de Savoie, l'hommage de plusieurs châteaux situés dans le Forez et notamment de celui de Montrond avec son mandement, son territoire et tous les droits attachés à cette seigneurie, que son possesseur Artaud de Saint-Germain tenait en fief du comte, sous la réserve des chemins et des fleuves qui relevaient du roi. Le comte de Forez s'engageait ainsi à demeurer toujours le vassal du comte de Savoie et de ses successeurs, à le servir en armes en toute occasion et promettait que cet hommage ne serait jamais séparé du comté de Savoie et qu'il ne contracterait aucune alliance avec le dauphin du Viennois (2).

S'il faut en croire l'acte qui fut dressé à Lyon en présence de l'archevêque Pierre de Savoie, de Guichard de Beaujeu, de Girin de Saint-Symphorien et de plusieurs autres chevaliers, cette reconnaissance de fief n'avait d'autre motif que le désir de resserrer plus étroitement les liens de parenté et d'affection qui unissaient la maison de Forez au comte de Savoie. Mais comme ce dernier était en guerre, à cette époque, avec le dauphin du Viennois, il est plus probable qu'il cherchait ainsi à s'as-

(1) Annuaire de la Société de l'Histoire de France, année 1837, p. 161.

(2) Inventaire des titres du comté de Forez, nos 953, 954 et 957. — *Revue Forézienne*, mars 1868, p. 101. — Les autres fiefs compris dans cet hommage étaient ceux de Chatelus, Fontanez, la Fouillouse, Saint-Victor, Cornillon, Cusieu, Roche-la-Molière, Bouthéon et Veauche.

Digitized by Google

surer l'appui ou tout au moins la neutralité d'un puissant feudataire. Et ce qui le démontre, c'est l'intervention de l'archevêque Pierre de Savoie, ce sont les qualifications données à l'hommage promis par le comte de Forez (1), c'est enfin l'engagement pris par le comte de Savoie, de payer en retour au comte Jean une somme de vingt mille livres tournois, et de salarier les gens du comte, quand ils iraient à son secours. Il ne faut donc voir dans cet acte qu'une de ces ventes de droit de suzeraineté qui avaient lieu souvent au moyen-âge, en échange d'une somme d'argent, ou à la charge d'une rente annuelle (2).

Comment le dauphin du Viennois réussit-il à ramener le comte de Forez dans son alliance ? Le comte de Savoie négligea-t-il de payer les vingt mille livres promises? C'est un point sur lequel les documents font défaut. Quoi qu'il en soit, quelques mois plus tard, le 18 janvier 1326 (nouveau style), le comte Jean renonçait à l'alliance du comte de Savoie et signait avec le dauphin Guigues VIII, un traité semblable au précédent, dans lequel il reconnaissait tenir en fief de ce dernier les mêmes châteaux de Montrond, Chatelus, Fontanez, etc. (3).

Ici encore la même obscurité règne sur la cause véritable de cet hommage. D'après un ancien mémoire rapporté par Valbonnais, ce droit de suzeraineté appartenait aux Dauphins, du chef des anciens comtes d'Albon (4).

(1) Feudum nobile, conditionatum, modificatum et oneratum conditionibus, modis, formis et oneribus infra scriptis.

(2) Barginet. *Histoire du gouvernement féodal*, p. 143. — Brussel. *Usage général des fiefs*, p. 44 et 53.

(3) Inventaire des titres du comté de Forez, nos 1027 et 1097. — Valbonnais. *Histoire du Dauphiné*, I. p. 289. II. p. 204.

(4) Valbonnais. Hist. du Dauphiné II. p. 387.

Digitized by Google

Mais les droits de ces derniers étaient sans doute tombés en désuétude depuis longtemps, car le traité qui intervint à cette occasion entre le dauphin et le comte de Forez nous apprend que ce fut pour cimenter l'alliance qui unissait le comte Jean au dauphin Guigues dont il avait épousé la fille, Alix de Viennois (1296), qu'il consentit à devenir le vassal de ce dernier et à lui soumettre Montrond et ses autres terres. pour les tenir de lui en fief et en arrière-fief. Au surplus, comme le comte de Savoie, le dauphin Guigues s'engagea en retour à payer au comte de Forez, la somme de vingt mille livres tournois, ce qui semble bien indiquer que les droits du dauphin étaient loin d'être incontestables (1).

De sa femme Isabelle de Blène ou de Blenost, dame d'Usselles, Artaud eut quatre enfants :

1° Jacques, dit Artaud, qui suit ;

2° Alix, abbesse de Seauve-Bénite ;

3° Agnès ;

4° Églantine.

Ces enfants étaient encore mineurs lors du décès d'Artaud II, qui arriva vers l'an 1328. Car nous voyons, le 17 décembre de cette même année, sa veuve faire foi et hommage au comte de Forez pour le château de Montrond et ce qu'elle possédait à Essertines en Donzy, au nom et comme tutrice de ses enfants. Dix ans plus tard (1338), Isabelle renouvela encore le même hommage au nom de ses enfants (2).

Artaud, troisième du nom, épousa en 1330, Margue-

(1) Inventaire des titres de Forez, n° 912. — Valbonnais. Hist. du Dauphiné. I. p. 258. II. p. 443. — Fiefs du Forez, p. 52.

(2) De la Mure. Hist. des ducs de Bourbon. I. p. 365 et 399.

Digitized by Google

rite de Lignières, fille de Jean de Lignières, seigneur de Rochetaillée et de Jacquette de Mussy. Marguerite apporta à son époux la terre de Rochetaillée qui lui fut donnée en dot. En 1336, nous voyons Artaud investi des fonctions de châtelain de Néronde (1). Sa mort paraît devoir se fixer vers 1367, car à cette date, sa veuve rendit hommage de Montrond au comte Renaud (2).

Son fils Artaud, quatrième du nom, seigneur de Montrond et de Rochetaillée, épousa Louise d'Apchon, fille et héritière de Louis, seigneur d'Apchon en Auvergne, qui substitua sa terre d'Apchon aux enfants mâles de sa fille et d'Artaud. En 1370, nous voyons ce dernier établir, en sa qualité de seigneur de Rochetaillée, le sieur Jean Marc pour son capitaine dans ce château, avec quarante-cinq écus d'appointements, dont les habitants de la seigneurie devaient supporter les deux tiers, en retour du droit qui leur était accordé de s'y réfugier en temps de guerre. Quelques années plus tard (1378), le même Artaud s'engage dans un acte signé au château de Rochetaillée à entretenir un portier pour la garde du château et du donjon, à la charge par les habitants d'en tenir un autre à leurs frais, pour la basse-cour ou première enceinte (3).

On s'est souvent récrié contre l'établissement de pareilles servitudes. Pourtant aucun droit féodal ne se justifie plus aisément. A une époque où les habitants de nos campagnes ne trouvaient de sûreté pendant les

(1) Broutin. Hist. de Feurs. p. 110.

(2) Archives du départ. de la Loire. — Broutin. Hist. de Feurs, p. 116.

(3) Aug. Bernard. Hist. du Forez. II. p. 296.— Latour-Varan, Chronique des châteaux et des abbayes. II. p. 273.

Digitized by Google

guerres de chaque jour, que dans l'enceinte du château au pied duquel ils abritaient leurs demeures, n'était-il pas juste de les faire contribuer à l'entretien et à la garde de l'asile commun?

Du mariage d'Artaud IV avec Louise d'Apchon naquirent :

1° Artaud qui suit;

2° Catherine, qui épousa Antoine de Bressoles, sénéchal du Bourbonnais;

3° Louis, qui posséda la terre d'Apchon, dès l'année 1414, et mourut sans postérité;

4° Jean, qui succéda à son frère dans la possession de la même terre et mourut sans alliance.

Artaud, cinquième du nom, rendit hommage au comte de Forez pour son château de Montrond, en 1441, ce qui nous indique approximativement la date de la mort de son père et l'époque où il succéda à ce dernier dans la possession de cette seigneurie aussi bien que de celle de Rochetaillée (1). C'est à ce dernier titre que, le 8 mai 1446, Artaud passa avec Jean de Rochefort, seigneur de la Valette, une transaction au sujet du château et maison forte de la Valette. D'après cet acte, ce dernier fut tenu à foi et hommage envers le Seigneur de Rochetaillée auquel les droits de justice à tous les degrés demeurèrent réservés (2). La même année nous voyons Artaud assister, avec plusieurs autres chevaliers, à l'entrée de Charles de Bourbon, archevêque de Lyon, dans sa ville métropolitaine. Cette entrée fut célèbre, nous

(1) De La Mure. Hist. des ducs de Bourbon. II. 184.

(2) Les fiefs du Forez, p. 141.

Digitized by Google

dit Le Laboureur, et par la dignité de ce prince et par le grand nombre de personnages illustres qui s'y trouvèrent, parmi lesquels on compte Jean Cœur, archevêque de Bourges, fils de l'infortuné Jacques Cœur (1).

Six ans plus tard (1452) une contestation s'éleva entre Artaud et Jean de Serrières, abbé de Valbenoite, au sujet des droits de chasse que les religieux prétendaient avoir, depuis un temps fort reculé (*ab antiquo tempore*), dans les forêts du seigneur de Rochetaillée. Une transaction mit fin à ce litige. Artaud accorda non seulement au monastère tous les droits réclamés, mais il poussa encore la générosité jusqu'à lui faire donation de son mas des Gouttes, ainsi que des droits de leyde et de péage qui y étaient attachés (2).

On ne peut dire à ce sujet, comme l'a fait Latour-Varan, « que le bon Artaud devait succomber devant les « prétentions monacales , parce qu'il n'était pas assez « grand clerc pour ruser aussi adroitement que ses ad- « versaires. » Rien de plus gratuit qu'une pareille supposition. Si Artaud céda, il est plus probable que ce fut parce que les droits des religieux étaient bien fondés. Artaud V ne semble pas avoir été en effet un de ces chevaliers ignorants qui se glorifiaient de ne savoir signer qu'avec le pommeau de leur épée. En 1446, il avait épousé Marie Verd, fille d'Aimé Verd, bailli du Forez. En même temps que cette alliance faisait entrer dans la maison des seigneurs de Montrond la terre de Chenereilles, elle assurait à Artaud le titre de bailli de Forez,

(1) Mazures de l'Isle-Barbe, p. 227.

(2) Latour-Varan. Chron. des chât. et des abbayes. II. p. 285.

Digitized by Google

que son beau-père lui transmit avec l'assentiment du duc Charles (1).

Artaud entra en possession de ces fonctions en 1456. C'est à ce titre que nous le voyons rendre, au mois de mai de cette même année, une sentence par laquelle il maintint Jean de Laire, seigneur de Cornillon, dans le droit que lui et ses prédécesseurs avaient de juger les habitants de Cornillon et dont la possession lui était contestée par les officiers de justice de Saint-Victor-sur-Loire (2).

A ses fonctions de bailli, Artaud joignait encore auprès du duc Charles, comte de Forez, l'office de conseiller et de chambellan qu'il remplit aussi auprès du duc Jean II. En 1457, ce dernier reçut Artaud et sa femme à foi et hommage pour leurs châteaux de Montrond, Veauche, Rochetaillée, Chambost près Longessaigne et pour leur maison d'Essertines en Donzy (3).

Artaud V mourut vers le commencement de l'année 1486 ; il fut remplacé dans ses fonctions de bailli et de capitaine de la ville de Montbrison par messire Pierre, seigneur d'Urfé, qui en fut investi le 29 janvier de la même année (4).

Ses enfants furent :

1° Artaud, dit Michel qui suit ;

2° Aimé, qui hérita de ses oncles Louis et Jean, de la terre d'Apchon, et mourut sans laisser de postérité de

(1) De La Mure. Hist. des ducs de Bourbon. II. p. 198.

(2) Latour-Varan. I. p. 174.

(3) De La Mure, Hist. des ducs de Bourbon. II. p. 246. — Noms féodaux.

(4) De La Mure. Hist. des ducs de Bourbon. II. p. 343.

Digitized by Google

ses deux femmes : Jeanne de la Chassaigne et Françoise de Perusse;

3° Anne, mariée vers 1470, à Guillaume de Lavieu, seigneur de Roche la Molière;

4° Louis, abbé de Figeac.

Artaud, sixième du nom, dit Michel, épousa, en 1490, Marguerite de Lavieu, fille de Claude de Lavieu, seigneur de Poncins et de la Brosse et de Catherine d'Albon Saint-Forgeux. Marguerite hérita de son père de toutes ces seigneuries qui passèrent ainsi à la maison des seigneurs de Montrond. Nous n'avons trouvé aucun fait historique se rapportant à Artaud VII. Ses enfants furent :

1° Artaud, qui suit;

2° Marguerite, mariée au sieur de Chattes;

3° Jeanne, qui épousa le sieur de Vatilieu.

Son fils, Artaud VII, accrut considérablement les possessions de sa famille. Son oncle Aimé de Saint-Germain, mort sans postérité, lui légua la terre d'Apchon, à la condition de porter le nom et les armes d'Apchon : aussi depuis cette époque voyons-nous ce dernier nom remplacer partout celui de Saint-Germain. Mais la fortune d'Artaud lui vint surtout de son alliance avec Marguerite d'Albon, qu'il épousa, le 17 juin 1519, avec l'agrément, disent les historiens, d'Anne de France, duchesse de Bourbon. Marguerite était fille de Jean, seigneur de Saint-André et de Charlotte de la Roche et sœur unique de Jacques d'Albon, maréchal de Saint-André. Ce dernier n'ayant eu de son mariage avec Marguerite de Lustrac qu'une fille unique, Catherine d'Albon, morte sans alliance, tous les grands biens du maréchal passèrent à sa sœur

Digitized by Google

qui transmit ainsi à la famille d'Apchon la terre de Saint-André et tous les autres biens paternels de sa maison (1).

La haute fortune de Jacques d'Albon fut utile à sa famille. Marguerite devint dame d'honneur de la reine Catherine de Médicis ; Artaud fut nommé lieutenant de la compagnie d'ordonnance du maréchal, capitaine de cent hommes d'armes, puis chevalier de l'ordre du Roi, et lieutenant général au gouvernement de Lyonnais, Forez et Beaujolais.

A. VACHEZ.

(1) Mazures de l'Isle-Barbe. II. p. 163.

A continuer.

Digitized by Google

LYONNOISIANA

OU

RECUEIL DE BALIVERNES, RENCONTRES, ANECDOTES, RÉFLEXIONS ETC. AYANT TRAIT A LA VILLE DE LYON, ET EXTRAIT DES PAPIERS DE FEU PETRUS VIOLETTE.

(Suite) *

La cérémonie des brandons naquit sans doute de l'usage d'aller en promenade sur la route du Dauphiné jusqu'à *Saint-Fons*, ou, ce qui est plus plausible aussi, *Saint-Fons* était le but de quelque pélerinage dégénéré en partie de plaisir. On l'appela aussi *Promenade du repentir*, allusion épigrammatique, selon quelques auteurs, au grand nombre de nouveaux mariés que l'on y rencontrait.

La rue de *Bourdy*, en 1540, s'appelait rue *Brenneuse*, en 1740 rue *Foireuse*, en 1746 rue *Dorée*, puis rue *Bourdille*, du vieux français *Bourdeau*, mot que nous ne pouvons expliquer décemment.

Quai *Bon-Rencontre*, du nom de l'ancienne église de *Notre-Dame de Bon-Rencontre*. On l'a baptisé ensuite du nom de quai aux *Puces*, parce que les pauvres gens dont ce quartier abonde y viennent les soirs d'été secouer leurs nippes.

Il est possible que *rencontre* fût masculin autrefois; et ce qui pourrait le faire croire, c'est que ce mot conservé

* *Voir la précédente livraison.*

Digitized by Google

dans la langue héraldique est resté masculin et signifie une tête de bœuf posée de face. Il est possible aussi que tout en étant féminin, l'usage et l'euphonie aient fait retrancher l'e muet de son adjectif et que l'on ait dit *bon rencontre* comme *grand rue* et *grand mère*, et non *grande rue* et *grande mère*, ce qui aurait un tout autre sens. L'adjectif ne se prononce entièrement que lorsque le substantif auquel il il est joint est suivi d'une seconde désignation. Ainsi l'on dira la *grande rue Longue*, la *grande rue Mercière*.

Les scènes du massacre de la Saint-Barthélemy à Lyon sont décrites assez longuement dans l'ouvrage intitulé : *Mémoires de l'Estat de France sous Charles neufième*. Meidelbourg, 1576, 1er vol., page 476. Comme cet ouvrage émane d'une plume huguenote et très-exaltée, on ne doit adopter son récit qu'avec beaucoup de réserves ; néanmoins il est curieux et renferme de précieux documents sur l'histoire de Lyon. Comme cela arrive souvent, on se servit du prétexte religieux pour assouvir des vengeances particulières. L'auteur cite un Italien, *Alexandre Marsilli*, qui fit trancher la tête à un Lucquois, nommé *Paul Minutily*, pour avoir la récompense promise par la seigneurie de Lucques aux meurtriers des bannis. Le bourreau et les soldats refusèrent de massacrer les prisonniers enfermés dans la maison de l'archevêque. Ce fut *Mornieu*, le plus inculpé dans cette affaire, qui se chargea de l'exécution.

Le Clou, capitaine des arquebusiers, un Génevois, nommé *Merelle*, le notaire *Dorlin* et un nommé *Boydon* y sont les plus accusés, tandis que l'auteur rappelle la belle conduite du lieutenant de la sénéchaussée de *Langes*.

Cette relation dont l'auteur est le ministre *Ricaut*, a été

Digitized by Google

imprimée à part sous le titre de : *Discours du massacre de ceux de la religion réformée.*

Guillaume Dugué de Bagnols, maître des requêtes, naquit à Lyon en 1617. Sa famille, originaire de Moulins, devint lyonnaise par la charge d'intendant conférée à François Dugué en 1667 et par la possession de la seigneurie de Bagnols en Lyonnais. La perte de sa femme Gabrielle Feydeau le porta à entrer à Port-Royal. Il se retira d'abord au château de Troux, près de Chevreuse, pour y vivre en solitaire avec sa famille. Là, sur soixante mille livres de rente qu'il possédait, il en consacra quarante mille au soulagement des pauvres. Il mourut à Paris le 15 mai 1657 et fut inhumé à Port-Royal-des-Champs.

Le célèbre père Brydaine a prêché à Lyon et y produisit de l'effet. On a de lui un portrait gravé par *Séraucourt*, artiste lyonnais, d'après une peinture de *Grandon*. Grandon, bon peintre de portraits, a beaucoup travaillé pour le Consulat; j'ai de lui le portrait d'un mien parent, conseiller à la cour des Monnaies, et touché de main de maître. Le père Brydaine est représenté sortant à demi d'une fenêtre de laquelle il a l'air de prononcer son fameux exorde. Sa main droite est levée; la gauche tient un crucifix. On lit sur le soubassement de la fenêtre : *Véritable portrait de maître Jacques Brydaine, prêtre missionnaire royal, né à Chuscland, diocèse d'Uzez, le* 30 *mars* 1701. *A Lyon, chez Siraucourt, rue de Flandres.*

Il mourut en décembre 1767. Ce portrait est bon et d'un burin vigoureux. Les traits du prédicateur respirent la

Digitized by Google

douceur; son profil, assez régulier, est bien celui d'un saint prêtre plutôt que d'un rhéteur de cette époque.

Le père Brydaine a composé les paroles et la musique de plusieurs cantiques qui sont devenus populaires. Tout le monde connaît celui qui commence par ces mots :

Sur cet autel, ah ! que vois-je paraître,

et qui est ravissant de naïveté et d'expression. On l'abandonne aujourd'hui pour des airs d'opéra ou de compositions prétentieuses qui éloignent la piété.

Le Guerchin a fait pour l'abbé *Mey*, de Lyon, parent d'*Octavio Mey*, inventeur de l'art de lustrer les soies, un tableau représentant la robe de Joseph présentée à Jacob. Ce tableau a été gravé par *Schiavonetti*, puis par Mlle *Soyer* dans la collection de *Landon* (1836). Il fut acheté par le comte de Groswenor, qui le plaça dans son hôtel à Londres.

On lit dans les *Articles inédits des mémoires de Dangeau*, recueillis par Le Montey, Paris, 1818, à la date du 1er juin 1693 : « Le roi a appris ce matin la mort de l'archevêque de Lyon, qui y étoit lieutenant du roi, âgé de 86 ans. Il s'appeloit Villeroy. Il peut être considéré comme le dernier seigneur qui ait été en France ; il commanda à Lyon et dans la province avec une pleine autorité, sans inspection de personne. Tout trembloit sous lui, la ville, les troupes et jusqu'à l'intendant. Il vivoit magnifiquement, avoit un grand équipage de chasse, et, devenu aveugle, s'y faisoit encore conduire à cheval, entre deux écuyers. Au reste, c'étoit un petit prestolet, à mine de curé de village, peu archevêque et moins commandant que roi de la province qu'il ne quittoit presque jamais. »

Digitized by Google

Du 26 mai 1705 :

« Cinq prisonniers qui étoient dans Pierre-encize se sont sauvés après avoir poignardé les soldats qui les gardoient et ensuite le gouverneur qui s'appeloit Mauville, ancien lieutenant du régiment de Lyonnois. »

Le Lyonnais a fourni plusieurs membres aux Académies Françaises, des Inscriptions et Belles-Lettres et des Beaux-Arts. Voici leurs noms :

MEMBRES DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

8e fauteuil : M. de Montazet, archevêque de Lyon, nommé en 1757.

16e fauteuil : le maréchal et le duc de Villars, nommés en 1714 et en 1734. Lyon était le berceau de cette illustre famille.

18e fauteuil : Claude Gros de Boze, savant numismate, nommé en 1715.

21e fauteuil : l'abbé Jean Terrasson, auteur de *Séthos*, nommé en 1732.

25e fauteuil : Pierre Athiaud de Boissat, 1634.

29e fauteuil : l'abbé Millot, nommé en 1778; l'abbé Morellet en 1785, et Lemontey en 1816.

39e fauteuil : Ballanche, nommé en 1842.

(Ajoutons à cette liste MM. de Laprade et Jules Favre. — Note de l'éditeur.)

MEMBRES DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS.

28e fauteuil : Antoine Mongez, nommé en 1795, et Étienne Clavier, en 1809.

34 fauteuil : de Gérando, nommé en 1804, et Ampère en 1842.

1er fauteuil : Dugas-Montbel, nommé en 1830.

6e fauteuil : Artaud, nommé en 1835.

Digitized by Google

MEMBRES DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

Lemot, en 1809.
Jean Rondelet, architecte, en 1816.

Ajoutons à cette liste celle des auteurs et artistes qui se sont acquis quelque célébrité, et cela sans ordre, à mesure que nous les rencontrons.

Paul Barret, né à Lyon en 1728, auteur de quelques traductions de Cicéron et de *l'Homme moral*, roman faussement attribué à l'abbé Prévost.

Joseph Joubert, jésuite, né à Lyon, mort en 1724, auteur d'un dictionnaire français et latin.

Claude Bourdelin, apothicaire et chimiste, né à Villefranche en 1621, membre de l'Académie des sciences. Il était adversaire de la saignée, hors les cas d'apoplexie, et guérissait sans elle une foule de maladies aiguës et inflammatoires.

Jacques Ozanam, né en Dombes en 1640, célèbre mathématicien. Sa famille était d'origine juive et convertie au catholicisme. Il professa quelque temps à Lyon. Fontenelle, qui a fait son éloge, rapporte à propos de sa piété, qui était simple mais vraie, qu'il disait : « Qu'il appartient aux docteurs de Sorbonne de disputer, au pape de prononcer et aux mathématiciens d'aller en paradis en ligne perpendiculaire. »

Sébastien Truchet, carme, né à Lyon en 1657, habile mécanicien, composa des tableaux mouvants pour le château de Marly.

Raisin, Lyonnais, fut associé avec Chardin pour son commerce et le voyage qu'il fit en Perse en 1671.

Digitized by Google

Jacques Blanchard, un des meilleurs coloristes de l'école française, naquit à Paris en 1600, d'une famille lyonnaise. Il fut élève de Nicolas Bolleri, son oncle, peintre du roi. Il travailla pendant quatre ans à Lyon sous Horace Le Blanc, alla ensuite en Italie et à son retour séjourna encore à Lyon.

Karel Dujardin, né à Amsterdam vers 1640, élève de Berghem, revenant de Rome dans sa patrie, passa par Lyon, où il fit un grand nombre de tableaux; mais quoiqu'ils fussent très-recherchés, il était loin de suffire par son travail aux dépenses considérables qu'il faisait, et, pour acquitter ses dettes, il fut obligé d'épouser son hôtesse, femme riche mais âgée. (*Annales du musée de Landon*, 1808.)

Asselyn, célèbre paysagiste, né en Hollande vers 1610, passa aussi par Lyon en revenant d'Italie, et l'accueil qu'il y reçut l'y retint plusieurs années. Il y épousa la fille d'un commerçant d'Anvers, avec laquelle il revint à Amsterdam.

Lamoureux, sculpteur, né à Lyon en 1674, élève de Coustou l'aîné, travailla à la chapelle des Confalons et du Verbe-Incarné. Jeune encore, il se noya dans la Saône en revenant de Thoissey.

Piarron de Chamousset, maître des comptes, né à Paris d'une famille lyonnaise, est l'auteur d'un plan d'une maison d'association pour donner des secours aux malades.

Claude Bourgelat, qui fonda à Lyon, le 1er janvier 1762, la première école vétérinaire et ensuite celle d'Alfort, appartenait à la secte encyclopédiste. On lit dans une lettre de Voltaire à d'Alembert du 5 février 1765 : « J'espère que frère Gabriel Cramer enverra bientôt à frère Bourgelat le recueil de soufflets que vous donnez à tour de bras aux jansénistes et aux molinistes. »

Cette correspondance de Voltaire est des plus instruc-

Digitized by Google

tives sur le but et les travaux anti-chrétiens de la franc-maçonnerie au XVIIIe siècle.

Claude Bourgelat, né à Lyon le 27 mars 1712, mort le 3 janvier 1779, fils de Pierre Bourgelat, échevin, et de Geneviève Terrasson, était destiné au barreau et étudia à l'Université de Toulouse. Nommé directeur de l'Académie d'équitation, il publia, en 1747, le *Nouveau Newcastle*, puis les *Éléments d'Hippocrate*, en 1750 ou 1753, rédigea les articles de médecine vétérinaire dans l'*Encyclopédie*, publia d'autres ouvrages refondus ensuite dans la dernière édition des *Éléments de l'art vétérinaire*, dont la sixième édition fut publiée à Paris en 1808 avec des notes de J.-B. Huzard.

Les *Barbou* sont célèbres dans l'imprimerie. Jean Barbou exerçait son art au XVIe siècle à Lyon et y imprima en 1539 les œuvres de Clément Marot.

Horace Le Blanc, dont je viens de parler, était né à Lyon et fut élève de Lanfranc. Il a peint dans sa ville natale le cloître des Chartreux et la chapelle de Saint-Irénée dans l'église des Feuillants.

Marc Chabry, peintre et sculpteur fixé à Lyon, était né à Barbentanne en 1660. Il sculpta en buis un christ qui eut de la célébrité, et fut acheté deux mille livres par M. de Bargues. Il était exécuté, disait-on alors, dans la manière de Michel-Ange. Feu mon oncle, le conseiller, en avait un dont il faisait grand cas et qui pourrait bien être celui-là. C'est, en effet, un morceau d'un grand style. La tête est pleine de noblesse et d'expression, et la perfection du travail autant que la science anatomique qui apparait dans tout le corps attestent le ciseau d'un maître. Les bras sont dans une position presque verticale au lieu d'être étendus horizontalement sur les bras de la croix. On appelait les christs de cette sorte *jansénistes*. Il est possible que les théories

Digitized by Google

jansénistes aient donné lieu à cette dérogation à la manière traditionnelle de représenter le Sauveur. Mais je pense aussi que cela est venu souvent des exigences des matériaux comme le buis ou l'ivoire, ou de la fantaisie des artistes qui ont trouvé cette position plus favorable à l'effet.

Chabry doit avoir laissé des descendants. Il existait, à la fin du siècle dernier, un professeur de dessin de ce nom, duquel j'ai un portrait aux trois crayons d'une grande habileté et très-correct comme dessin.

Les *Audran*, le petit *Bernard*, *Jean-François* et *Laurent Cars*, *Étienne-Jehandier Desroches*, les deux *Drevet*, *Grégoire Huret*, *Claudine Stella*, *Benoit Farjat*, graveurs célèbres de Lyon. On trouve des détails sur leurs personnes dans tous les traités sur la gravure.

Ce qui semble étonnant, c'est que Lyon où le théâtre est peu fréquenté comparativement à d'autres villes, a fourni un assez grand nombre d'auteurs dramatiques et de pièces de théâtre. Voici une liste assez longue à ce sujet et probablement elle est fort incomplète :

AUTEURS DRAMATIQUES ET PIÈCES DE THÉATRE DE LYON.

La Vie de Madame Sainte-Barbe, à 38 personnages. Lyon, Rigaud, in-16.

Le Mirouer et l'exemple des enfants ingrats, moralité à 18 personnages. Lyon, Rigaud, 1589.

La Vie de Marie-Magdeleine, à 22 personnages. Lyon, Pierre de la Haye, 1605.

L'Histoire de la destruction de Troie mise par personnages. Lyon, Mathieu Huss, 1485, et Denis de Chassy, 1544.

Le Sacrifice d'Abraham, mystère, d'Arnoul Greben, joué à Lyon en 1539.

Le Mystère de la Nativité. Lyon, Gryphe, 1539.

Digitized by Google

Lyon marchand. Lyon, Pierre de Tours, 1542, par Barthélemy Aneau, principal du collége de la Trinité.

Antoine Du Verdier, de Valprivas, né à Montbrison : *Philogène*, tragédie, et *Marc-Auréle*, 1567.

Pierre Mathieu, historien, né à Salins, mort à Lyon : *Esther*, tragédie. Lyon, 1585. — *Pastorale*, 1585. — *Vasthi*. Lyon, 1589. — *Aman*, id. Clytemnestre, id. — *Le Grand Tamerlan*. — *Jeanne, reine de Naples*. — *Zénobie*, tragédies.

Françoise Pascal : *Agatonphile martyr*. Lyon, Petit, 1655. — *L'Endymion*. 1657. — *Sésostris*. Lyon, Offray, 1661. — *Le Vieillard amoureux*. 1664. — *L'Amoureux extravagant*. Lyon, Matheret, 1657.

Michel de Pures, fils du prévôt des marchands de ce nom, connu sous le nom d'abbé de Pures, mort en 1680 : *Ostorius*, tragédie. Paris, de Luynes, 1654.

Le père de Colonia, jésuite, professeur au collége de la Trinité : *La Foire d'Augsbourg*. Lyon, 1693. — *Germanicus*. — *Jovien*. Lyon, 1696. — *Annibal*, 1697. — *Les Préludes de la paix*, id. — *Juba*, 1698.

Le père Dominique de Colonia était né à Aix en Provence et mourut à Lyon en 1741.

Marc-Antoine Legrand, né à Paris en 1673 : *La Rue Mercière ou les maris dupés*, comédie représentée à Lyon en 1694. — *Le Carnaval de Lyon*, représenté à Lyon en 1699. — *Le Cafetier*, id. — *La Chute de Phaéton*. — *Les Comédiens de campagne*, id.

Le père Moran, jésuite du collége de Lyon : *Néon*, tragédie. Lyon, Lions, 1704.

Charles-Joseph Mathon de la Cour, né à Lyon en 1738 : *Orphée et Eurydice*, traduction de l'italien.

Claude Mermet, notaire ducal de Savoie, établi à Lyon : *La Sophonisbe*, traduction du Trissin.

Digitized by Google

La marquise de Saint-Chamond : *Les Amants sans le savoir*, comédie, 1771.

De Fay de Peyraud, de Beaussol, né à Lyon : *Les Arsacides*, tragédie, 1775.

Marcellin Allard : ballet en langage forézien, XVIe siècle, imprimé à Paris. Aubry, 1855,

Bordes, de l'Académie de Lyon : Théâtre imprimé à Lyon. 1786.

Bay de Curis : *Zélie*, divertissement. 1750.

De Combles : *Caquire*, parodie de *Zaïre*. 1780.

Soubry : *Le Muphti*, comédie à ariettes. Lyon, 1769. — *Valdemar*, tragédie. Lyon, Perisse, 1778.

Ponteuil, acteur des Célestins de Lyon : *L'École des frères*, comédie jouée aux Célestins, le 25 juillet 1792.

Le père Jean Follard, jésuite du collége de Lyon : *Thémistocle*, tragédie jouée au collége en 1728. Lyon, de Claustre, 1729.

Le père Vionnet, jésuite du collége de Lyon : *Xercès*, tragédie. Lyon, veuve de La Roche, 1749.

Barbier, avocat à Lyon : Six pièces jouées au théâtre de Lyon et réunies en un volume in-12 : *La Vengeance de Colombine*. 1705. — *Les Eaux de mille fleurs*. 1707. — *L'Opéra interrompu*. 1707. — *La Fille à la mode*. 1707. — *L'Heureux Naufrage*, 1710. — *Les Soirées d'été*. 1710.

Claude Gros de Boze, de l'Académie Française, né à Lyon le 28 janvier 1680 : *Les Eaux de Passy*, comédie. 1730. — *Le Nonchalant*, id.

Mme Françoise-Albine de la Martinière, née à Lyon, veuve de Benoist, dessinateur : *Le Triomphe de la probité*. — *La Supercherie réciproque*.

Cizeron-Rival : *La Répétition*.

Fleury, né à Lyon, mort en 1746 : *Biblis* et *les Génies*, opéras.

Digitized by Google

Billemaz : *Le Grand Bailliage de Lyon*, comédie en un acte en prose. 1788. — C'est une satire virulente qui n'était pas destinée à être jouée.

Amar : *Les Vrais Incroyables*, comédie jouée pour la première à Lyon, le 27 prairial an VI.

De Moline : *Orphée* et *Ariane*, opéras. 1781 et 1783.

Jars : *Les Confidences*, opéra-comique, musique de Nicolo. 1803. — *Julie*, id., musique de Spontini. 1805.

Reveroni Saint-Cyr : *Le Délire*, opéra-comique, musique de Berton, an VII. — *Lucie*, comédie. Lyon, 1791.

Jalabert : *L'Auberge de Bagnères*, opéra-comique, musique de Catel. 1807.

Renaud-Blanchet : *Lavinie*, tragédie. Lyon, Chambet, 1806.

De Montherot, de l'Académie de Lyon : *Hortense*, vaudeville.

Bayard à Lyon, vaudeville, de Théaulon, joué aux Célestins en 1811.

Dumolet à Lyon, par Émile et Beuzeville, joué aux Célestins le 2 avril 1813.

Le marquis de Loras : *Sapho*, tragédie traduite de Grillparzer. Paris, Barba. 1821.

Benoit, pharmacien à Lyon : *Virginie*, tragédie jouée pour la première fois au Grand-Théâtre de Lyon le 15 août 1825.

Eugène et Isidore : *L'Amoureux de sa tante*, vaudeville joué pour la première fois au théâtre des Célestins, le 23 septembre 1828.

Ajoutons que le fondateur de l'opéra en France est un Lyonnais, *Pierre Perrin*. Il vint à Paris avec le petit collet et se donnant le titre d'abbé, quoique sans abbaye ou plutôt quoique son abbaye ne fût autre chose que la première pièce française mise en musique en 1659 par Cambert. Il

Digitized by Google

obtint en 1669 le privilége pour l'établissement de l'Académie royale de musique.

Jean-Marie Leclair, célèbre violoniste, naquit à Lyon en 1697 d'Antoine Leclair et de Benoîte Ferrière. Il commença par être danseur et s'essaya à Rouen. Là, il entendit le danseur Dupré jouer du violon; et aussitôt se passionna pour cet instrument; tandis que, de son côté, Dupré fut charmé de sa danse, quitta l'orchestre pour le ballet et eut la gloire d'être le précepteur de Vestris. Leclair a composé quelques opéras; mais ses meilleurs ouvrages sont ses pièces de violon. Il mourut assassiné à Paris en rentrant le soir chez lui en 1764.

Beaucoup d'armoiries sculptées sur des maisons ou placées dans des impostes en ferronnerie ont disparu, soit pendant la Révolution qui les proscrivait, soit par les reconstructions de maisons anciennes, soit par la manie de mettre aux boutiques de grands appareils de boiseries qui masquent l'architecture de l'édifice et lui donnent une base ridicule. Néanmoins, il en reste encore que j'ai recueillies avec soin. J'en publierai la liste quand elle sera complète, et elle ne le sera jamais. En attendant, en voilà quelques-unes. Il est à remarquer que les plus anciennes ne sont pas timbrées, c'est-à-dire qu'elles se composent du seul écu sans casque ni couronne. Elles appartenaient en grande partie, en effet, à des bourgeois non nobles qui n'avaient pas ce droit et ne cherchaient pas à l'usurper. Au XVIIe et au XVIIIe siècles, ces bourgeois, plus entreprenants, cherchèrent à imiter le casque par un appareil de feuillages ou de lambrequins qui, réunis au sommet, en présentaient l'apparence. Un exemple curieux de ce genre d'ornement existe

Digitized by Google

sur la belle maison qui fait l'angle de la rue Grenette et de la rue de l'Aumône, ainsi que dans l'église de l'Hôpital.

A l'entrée de la petite rue Mercière, du côté du couchant, on voit les armes de *Benoît Coral*, célèbre libraire, sur l'imposte de la porte d'allée ; elles sont : d'azur au chevron d'or chargé de deux branches de corail de gueules, accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'un croissant de même.

Hélas ! encore une chose qui disparaît que ces impostes en fer forgé, si élégants, si bien travaillés. Nos maisons deviennent bêtes comme nos rues, comme nos costumes. On bâtit vite aujourd'hui, mais on bâtit mal.

Place de la Platière, au-dessus de l'entrée d'une maison de belle apparence, est un écusson ovale d'armoiries bourgeoises : une herse surmontée de la lettre L et d'un lacs ou ruban noué, armes parlantes je suppose. Néanmoins, la famille des *Fornier*, seigneurs de Montagny, en portait d'à peu près semblables.

Rue Juiverie, n° 21, dans la cour, les armes de *Mathieu Duxio*, élu en élection de Lyon et lieutenant pennon du quartier en 1664 : d'argent au duc au naturel perché sur une branche de sinople, accompagné en chef de deux étoiles d'or. L'écusson est ovale, inséré dans un cartouche sans autre timbre qu'une tête.

Quai Bourgneuf, n° 25, armoiries inconnues : une face et une étoile en pointe.

Quai Bourgneuf, n° 55, armoiries inconnues : un mouton paissant.

Petite rue Tramassac, n° 2, armoiries inconnues : un chef emmanché de trois pointes dont celle du milieu se prolonge jusqu'à la pointe de l'écu.

Place du Change, n° 4, armes de la famille *Thomassin* :

Digitized by Google

d'azur à une bande d'or, senestrée en chef d'une tête de lion arrachée de même.

Cette maison est très-remarquable, surtout à l'intérieur ; sa cour, élevée de plusieurs marches au-dessus du sol et très-spacieuse, présente sur le côté nord un vestibule formé par une arcade à la retombée de laquelle est l'écusson. Le vestibule donne accès à un escalier à vis contenu dans une tour à pans, disposition fréquente dans les maisons lyonnaises (1).

Rue de l'Enfant-qui-Pisse, maison à l'angle méridional, un écusson au-dessous de la niche où était, dit-on, la statue d'où la rue tire son nom, ce que je crois douteux : un lion passant au-dessus de flammes mouvantes de la pointe de l'écu.

Ces armes me sont inconnues ; mais d'après les usages héraldiques adoptés pour les blasons bourgeois, elles pourraient bien n'être qu'un rébus pouvant se traduire par le nom de Léonard, Léon, Lion, ard qui brûle.

La Rue Mercière ou les Maris dupés, tel est le titre de la comédie de Legrand, représentée à Lyon en 1694. Cette pièce, passablement gaillarde, n'a de lyonnais que le titre, et la scène, comme en prévient l'auteur lui-même dans sa préface, pourrait sans inconvénient être transportée ailleurs.

(1) Dans le plan des alignements projetés par M. le voyer en chef de la ville, cette maison doit disparaître. Nous faisons des vœux pour que ce plan soit modifié et pour que l'on conserve un édifice qui se rattache à l'une des familles les plus célèbres de Lyon, et qui est un modèle de construction élégante et d'une distribution parfaite.

(*Note de l'éditeur.*)

Digitized by Google

Pitton de Tournefort, partant pour son voyage du Levant en 1700, passa par Lyon et raconta ainsi son arrivée et son séjour en cette ville. (Voir son voyage imprimé à Lyon chez Anisson et Posuel, 1717.) :

« Le 9 mars, nous partîmes par la diligence et nous arrivâmes à Lyon en sept jours et demi. Nous y vîmes le *Recueil de plantes rares* que M. Goiffon (1) a observées dans les Alpes. On attend de cet habile médecin, non seulement l'histoire des plantes qui naissent aux environs de Lyon, mais encore plusieurs observations anatomiques très-singulières et surtout celles qui regardent la structure de l'oreille. M. Goiffon nous procura là la connaissance du P. de Colonia, bibliothécaire des jésuites, savant antiquaire. Il a fait en peu de temps un prodigieux recueil de médailles grecques et latines, d'idoles, d'instruments qui ont servi aux sacrifices des païens, de poids et de mesures anciennes, de talismans et de tout ce qui regarde la belle antiquité. »

***

(1) Jean-Baptiste Goiffon, médecin natif de Cerdon en Bugey, échevin de Lyon en 1717.

A continuer.

Digitized by Google

LE PAGE DU BARON DES ADRETS

A M. LE DUC DE PERSIGNY.

MONSIEUR LE DUC,

Quoi de plus naturel qu'un enfant des montagnes de Tarare dédie cette Nouvelle au compatriote illustre qui a donné tant d'impulsion aux études historiques et littéraires de notre province, au représentant d'une famille alliée à notre célèbre George-Antoine Simonet, le créateur de notre belle industrie? Vous le savez, M. le Duc, cette industrie fait vivre aujourd'hui dans l'aisance 60,000 ouvriers. Chaque année ces laborieux travailleurs célèbrent la fête de ce bienfaiteur dont ils gardent religieusement la mémoire. Qu'il me soit permis, à moi, enfant de Tarare, d'unir, dans le même hommage, au nom vénéré de Simonet, votre allié, le nom auquel vous avez donné un si vif éclat.

Puisse *le Page du baron des Adrets* avoir pour vous quelque intérêt, et mon hommage vous prouver avec quel profond respect j'ai l'honneur d'être,

M. le Duc

Votre très-humble et obéissant serviteur,

Antonin THIVEL.

Depuis longtemps, il semblait que tous les malheurs se déchaînaient sur Lyon, et que la vierge de Fourvières ne protégeait plus sa ville chérie. La peste avait ravagé une grande partie de la population, des inondations fréquentes avaient causé d'affreux désastres; la ville semblait vouée à une destruction inévitable. Enfin, l'antique foi était sapée par une secte

Digitized by Google

nouvelle qui devenait puissante; les huguenots s'agitaient et Lyon était dans la consternation. De vagues rumeurs circulaient, tous les habitants vivaient dans une incertitude cruelle. Chaque nuit, on voyait se rassembler dans la grande hôtellerie de la rue Longue des personnages à figure sinistre qui passaient la nuit dans des orgies épouvantables. La campagne était infestée de gens de mauvaise mine. Chaque matin on courait aux nouvelles sur la place Saint-Jean, et pour comble de malheur, la pluie tombait depuis quelques jours à torrents. La Saône grossissait à vue d'œil et déjà elle atteignait les bords des quais.

C'était le 13 décembre 1562, à trois heures du soir, la nuit semblait couvrir déjà la ville désolée. Le gouverneur, Antoine d'Albon, homme plein d'énergie sortit de son hôtel avec son capitaine des patrouilles ; leurs officiers firent fermer les portes et recommandèrent aux habitants de se pourvoir de vivres pour plusieurs jours et de préparer des armes pour faire face à toutes les éventualités. Il était facile de voir qu'on touchait à de graves événements.

Quand onze heures sonnèrent à l'horloge de Saint-Nizier, la pluie redoubla. La Saône débordait avec une violence extrême. La place des Jacobins, la Guillotière étaient sous les eaux, les maisons s'écroulaient sous leur choc avec un fracas épouvantable; au milieu du bruit on entendait des cris déchirants : c'était les derniers adieux des pauvres victimes.

Les églises qui n'étaient pas inondées étaient remplies de fidèles épouvantés intercédant le ciel, les prêtres étaient aux autels récitant les prières des morts; la

Digitized by Google

consternation était à son comble. Quelquefois les prières s'arrêtaient sur les lèvres et chacun tendait une oreille attentive. Ces instants de silence solennel étaient effrayants. Les bruits sinistres de l'inondation, et plus encore quelques chants obscènes arrivaient à leurs oreilles apportés sur les ailes de l'orage; tout était réuni pour jeter le trouble dans ces âmes déjà si effrayées.

Cependant la joie était dans certains quartiers, l'inondation favorisait les projets des huguenots, bientôt ils allaient être délivrés et cette délivrance future excitait leur allégresse. Soudain, sur la colline de Fourvières, retentit le son puissant d'un cor, des cris s'échappent de toutes les poitrines. Les huguenots ont surpris une des portes de la ville et ils descendent semblables au torrent. A leur tête se trouve le terrible baron des Adrets, qui, pareil au fléau de Dieu, va porter la désolation partout. Depuis longtemps les huguenots cherchaient à s'emparer de Lyon, le baron des Adrets avait bien choisi l'heure et le jour.

Le danger était pressant, Lyon était étreint d'ennemis terribles, la Saône débordée, les huguenots incendiant les églises remplies par le peuple. Des gerbes de flammes et de fumée s'élevaient dans les airs, les étincelles pétillaient sous l'action de la pluie, tous les habitants fuyaient éperdus, et partout ils rencontraient des ennemis.

Le gouverneur Antoine d'Albon et François Sala, à la tête de quelques compagnies, essayèrent de résister; mais ils ralliaient en vain les fuyards, sitôt que le baron des Adrets paraissait, ils prenaient la fuite, tant son nom

Digitized by Google

inspirait de terreur. Voyant la lutte impossible, le gouverneur et le capitaine se replièrent en bon ordre, purent mettre en sûreté les trésors de l'Eglise et allèrent s'enfermer dans le château de Pierre Scize. Le baron des Adrets ne se fit pas attendre, et quoique le château fût en état de résister à un siége long et régulier il fut emporté en quelques heures. Une partie de la garnison s'échappa avec ses officiers et courut s'enfermer dans le château de Sain-Bel. Dès lors Lyon fut sans défense et il tomba au pouvoir des huguenots. Tout semblait s'allier avec eux. La pluie avait cessé, le ciel redevenait clément pour les laisser jouir en paix de leur triomphe. C'est alors que commença cette vaste destruction des hommes et des choses; toutes les églises pillées et souillées, les couvents saccagés et les religieuses emmenées prisonnières. Quelques points résistaient encore, mais on attendait le jour pour achever l'œuvre de destruction.

Le soleil se leva pâle et blafard sur Lyon. Le baron des Adrets qui avait établi son quartier général à la maison abbatiale de Saint-Jean, était monté sur une des tours de l'Eglise et contemplait d'un œil sombre le vaste et effrayant spectacle de cette ville désolée. Une partie de Lyon était encore sous les eaux et l'on voyait les habitants se cramponnant sur les toits. Quelquefois ce dernier asile s'effondrait, un bruit, un peu de poussière blanche, puis plus rien . . . Le flot se refermait continuant sa course avec furie. Plusieurs églises et maisons brûlaient encore et jetaient des torrents de flammes et de fumée que reflétaient les eaux d'alentour. On entendait aussi hurler les chiens dans les rues désertes, et tout cet

Digitized by Google

effrayant spectacle était là étalant sa hideuse image aux yeux du baron des Adrets. Il était tête nue quoique le froid fût vif. Quelquefois il se penchait pour mieux voir, d'autres instants il se promenait à grands pas comme une bête féroce dans sa cage, puis il s'arrêtait tout à coup les bras croisés sur la poitrine, l'œil en feu, les lèvres crispées. Il était beau et terrible à voir : c'était Satan sous une figure humaine. Tout à coup il frappa du pied, passa les deux mains sur son front comme pour en arracher les pensées qui l'obsédaient. Ses mains se trouvèrent mouillées par les larmes, il se retourna vivement vers l'entrée de la tour en portant la main sur la garde de sa redoutable épée; il avait cru entendre du bruit; et malheur à celui qui eût vu cette larme, il eût été son frère, qu'il l'aurait tué; ces larmes, si furtives qu'elles fussent, avaient eu cependant un témoin.

Dans la vedette où veillait ordinairement la sentinelle, se trouvait un jeune page vêtu de velours noir. Sa figure était remarquablement belle; ses beaux yeux, d'un bleu foncé, étaient trop grands pour un homme, sa main, trop blanche aussi, se portait toujours à ses beaux cheveux noirs qui sortaient de dessous sa toque et tombaient en boucles soyeuses sur ses épaules. Il suivait le baron des Adrets dans tous ses mouvements; souvent ses mains se joignaient, ses yeux se levaient au ciel et semblaient implorer pour le terrible guerrier qui comme affolé avait repris sa promenade furieuse, et se frappait le front par intervalles. Quelles pensées terribles devaient l'agiter, lui si maître de ses sentiments. Il parlait tout haut comme à un personnage invisible : Ah! les Guises me méprisent, disait-il, on manque aux promesses

Digitized by Google

faites. J'avais versé mon sang dans la Lombardie, et mon épée avait anéanti les ennemis de mon pays. Il y avait plaisir à égorger ces traîtres; mais je n'aime pas à tremper mon épée dans le sang de mes frères. Eh ! après tout, qu'importe; les Guises seuls en sont responsables. Mais ce qui me trouble c'est que je suis obligé de m'élever sur tant de ruines, et Satan se met de la partie.

Le baron se pencha de nouveau sur la tour, comme pour prendre à témoin les dévastations de la belle cité lyonnaise. — Mais je faiblis, se dit-il, en foudroyant la ville de son regard, non, ma vengeance n'est pas assouvie; il faut que mes ennemis sentent toute la puissance de ma colère, que les ruines s'amoncellent sur les ruines jusqu'à ce que la cour de France crie merci. Marchons, allons vers mes compagnons, ma vengeance ne fait que commencer. — Et il allait descendre quand le jeune page se jeta au devant de lui,

—Monseigneur! Monseigneur! Grâce! assez, assez de sang! Dieu vous en demanderait compte un jour.

Le baron des Adrets surpris resta immobile :

— Quoi ! mon enfant, tu étais là m'écoutant? Ah! tout autre que toi eût payé cette témérité de sa vie. Viens, mon enfant, il fait froid ici, tu trembles. —

— Ne partons pas encore, dit le page s'attachant au baron, vous ne partirez pas que vous ne m'ayez écouté.

Oh! j'ai lu dans votre âme, Monseigneur, comme les gens de la campagne lisent dans le ciel le temps du lendemain, et j'ai vu que vous aviez du remords du mal que vos soldats commettent. Pourquoi tant de

Digitized by Google

sang et de pillage, tant de crimes et d'incendies ? Votre âme n'a pas soif de tant de cruautés et vous les laissez commettre ! Oh ! vous avez de belles jeunes filles que vous aimez et qui vous aiment. Pourront-elles vous serrer dans leurs bras lorsqu'elles verront le sang dont vous êtes couvert ? ne leur ferez-vous pas horreur ? Oh ! écoutez la prière de votre enfant, puisque c'est ainsi que vous m'appelez, ou laissez-moi partir, que je retourne à ma famille.

— Te perdre déjà, dit le baron ; mais que deviendrais-je sans toi ? Tout le monde me craint, mais personne ne m'aime..... que toi. Regarde-moi, ne suis-je pas un monstre. Non, détourne ton regard, mon image doit t'épouvanter. Ah ! pourquoi l'ambition, ce serpent de l'homme, est-elle entrée dans mon cœur ? Que j'eusse été heureux de n'être point mêlé à ces troubles ! Mais puis-je abandonner à eux-mêmes ces hommes que j'ai déchaînés. Que faire, maintenant qu'ils sont ivres de sang ? Entends-tu ? ils chantent dans l'Eglise la parodie des cantiques sacrés que j'ai entendus dans ma jeunesse. Ah ! que je souffre ! mais je te jure, Flavio, que ces crimes commis en mon nom me font horreur, et que je ferai tous mes efforts pour épargner les victimes. Reste encore, enfant, qui sait si.... Non ! je ne dois pas remettre l'épée au fourreau, sans que mes ennemis aient crié merci ! » Au même instant un bruit de pas se fit entendre dans l'escalier de la tour, et Blancon suivi de Bras-de-Fer, écuyer du page, pénétra sur la plate-forme de la tour.

— Monseigneur, dit Blancon en se découvrant, pardonnez-moi d'avoir enfreint la consigne qui interdit

Digitized by Google

l'entrée de la tour, mais votre présence est indispensable si vous voulez qu'il reste quelques têtes sur les épaules des Lyonnais.

Le baron fronça les sourcils.

— Je vous suis, dit-il à l'officier, allons voir ce qui se passe. Et descendant, il se rendit dans l'église de Saint-Jean, pleine de soldats ivres qui achevaient de mutiler cette belle basilique. Un monceau d'or et d'argent et une foule d'objets précieux étaient entassés pêle-mêle au milieu du chœur; c'était une partie du pillage de la nuit. Tous les officiers du baron des Adrets étaient assis à l'entour et avaient réservé la place du milieu pour leur général. Ils avaient peine à contenir cette soldatesque qui hurlait de convoitise à la vue de tant d'or, lorsque le capitaine Foret de Blancon cria d'une voix forte :

— Monseigneur François de Beaumont, baron des Adrets! place à notre vaillant général. La foule s'écarta à ce nom terrible et devint silencieuse. Le baron promena un regard courroucé sur les soldats, et aucun de ceux qui l'entouraient n'eût osé le soutenir. Il s'assit; Bras-de-Fer et le page se tinrent debout derrière lui. Un soldat de la garde du général s'approcha du page, et au milieu du silence lui dit :

— Jeune damoiseau, j'ai fait un bon butin pour toi, foi de Cornes-du-Diable (c'était son nom.) Il allait continuer, quand le baron des Adrets se leva furieux et lui asséna sur la tête un si formidable coup de poing, que Cornes-du-Diable alla rouler étourdi à quelques pas. La stupeur fut générale. Dans le même instant, d'une place sombre s'échappèrent des gémissements étouffés.

Pourquoi, dit le baron des Adrets, n'a-t-on pas eu

Digitized by Google

soin des blessés et ne les a-t-on pas confiés à mon page qui les eût fait soigner? Je n'entends pas que de braves soldats combattant pour la bonne cause soient ainsi abandonnés.

— Monseigneur, dit Blancon, ce sont des religieuses prisonnières qui ont été amenées là par des soldats.

— Pourquoi faire, dit le baron ? veulent-ils les convertir à la nouvelle foi?

— Ce serait un grand bien, Monseigneur, répondit le farouche Montbrun, un des plus vaillants capitaines de l'armée.

Le baron des Adrets s'arma d'un flambeau et ordonna à son lieutenant Montbrun de faire le partage. Il fit la part des frais de guerre, celle du général, des officiers et des soldats. Cette besogne finie, le baron cria de sa voix sonore : J'approuve. Chacun se saisit de son butin, et malheur à qui aurait murmuré. Puis il descendit lentement les marches du sanctuaire et se dirigea du côté d'où étaient partis les gémissements. Là un spectacle impossible à rendre s'offrit à ses regards. Des religieuses, liées comme des bêtes de somme, gisaient là sur les dalles souillées de sang et de vin; des prêtres revêtus des habits sacrés attendaient leur martyre et exhortaient les saintes filles du Seigneur. A la vue du baron des Adrets, au regard farouche, à l'attitude sinistre, les contemplant comme le tigre contemple sa proie, les religieuses eurent une indicible terreur; elles pressentaient le sort qui allait leur être réservé. Quant aux soldats ils regardaient le baron des Adrets et cherchaient à lire dans ses yeux l'arrêt qu'il allait prononcer, et leur regard s'allumait de basse convoitise. Cette foule muette,

Digitized by Google

frémissante, était pareille à la bête fauve contemplant sa proie avant de se jeter sur elle ; il fallait toute la crainte qu'inspirait le baron des Adrets pour la contenir.

Une femme, la plus âgée de ces martyres, se traîna aux pieds du baron, et d'une voix qui eût attendri les rochers, cria :

—Grâce! la mort, la mort seulement ! nous l'implorons ! Au nom du Dieu des armées, si tu y crois encore, au nom de tes filles, si tu as encore des entrailles, songe que chaque enfant de ce troupeau qui était confié à ma garde est une fille de chevalier. Donne-nous la mort, mais laisse le blason de nos familles intact.

Prosternée aux genoux du baron des Adrets, elle allait les embrasser, quand Montbrun la repoussa du pied. Sa tête frappa avec force sur la pierre et le sang inonda son visage. Mais la noble et courageuse femme se releva et implora encore. Le baron des Adrets était pâle et tour à tour il regardait les religieuses et ses soldats. Un sourire infernal plissa ses lèvres, et se secouant comme d'une étreinte invisible à laquelle il ne voulait pas succomber, il se tourna vers ses soldats et leur cria d'une voix retentissante :

— Soldats, prenez votre... Il allait achever, quand il rencontra le regard suppliant du page; la phrase expira sur ses lèvres. — Blancon, dit-il, c'est le jour où je suis généreux ; fais apporter ma part du butin ici. La grosse part du baron fut apportée. Puis se tournant vers ses soldats :

—Voilà ma part du butin, elle est à vous. Et tendant sa main vers les religieuses :

Voici la mienne.

Digitized by Google

Un immense hourra accueillit cette nouvelle libéralité. Quelques officiers et soldats murmurèrent, mais si bas que ce murmure ne parvint pas aux oreilles du général. Tous les officiers supérieurs se rendirent ensuite à la sacristie, où allait se tenir un conseil de guerre. Le page, pâle et émotionné, écrivait les résolutions prises. Tout étant arrêté pour le plan de campagne à suivre, le baron des Adrets congédia ses officiers qui firent en toute hâte rassembler leurs compagnies, car dans une heure on allait se porter dans tous les quartiers de Lyon où il y avait encore de la résistance.

L'église de Saint-Jean était débarrassée de tous ces bandits. Bras-de-Fer avait seul la garde des prêtres et des religieuses. Le baron des Adrets fit signe à son page de le suivre, et tous deux se rendirent auprès des religieuses. Ils trouvèrent ces saintes filles en prière; à la vue du baron, elles furent saisies de nouvelles terreurs, et elles se serrèrent les unes contre les autres pareilles aux brebis que le loup vient attaquer. La supérieure se dressa et couvrant de ses deux bras son troupeau sacré, elle dit — : Vous ne pouvez ravir ces filles du Seigneur, elles sont à Dieu et non au diable. Le baron essuya la sueur froide qui coulait de son front, et après un effort surhumain : — Flavio, dit-il bien bas, de peur que les voûtes indiscrètes ne pussent répéter ses paroles, je te donne ces pauvres filles, c'est toi qui les a sauvées des griffes de ces bandits, car, tu le vois, je ne fais pas toujours ce que je veux, et pourtant ils m'obéissent aveuglément quand il faut tuer, mais pour pardonner, jamais...

Lyon, surpris au milieu de la nuit, eut honte, le matin,

Digitized by Google

de n'avoir pas fait plus de résistance, mais que faire? plus de chefs. Cependant de nombreuses maisons se fortifiaient pour essayer une résistance désespérée et attendre des secours. Le courage se ranima dans quelques quartiers, des rues se barricadèrent, des hôtels de riches seigneurs se changèrent en châteaux forts, de tous côtés on entendait les trompettes des huguenots sonner le cri de guerre, et le jour allait voir renouveler les horreurs de la nuit. Les huguenots s'assemblèrent à la hâte, chacun se rangea sous la bannière de ses chefs, les compagnies s'ébranlèrent et se dirigèrent vers les points qui résistaient encore. Cette journée fut fatale aux églises, et les travaux d'art de plusieurs siècles furent détruits en quelques heures. Rien n'arrêtait la fureur aveugle des soldats huguenots, partout où ils passaient ils ne laissaient que la désolation et la ruine. Mais il y avait un point très-fortifié, rempli de nombreux et déterminés défenseurs; c'était l'église de Saint-Nizier et le fameux hôtel des Mascrani de la Bussière. La Saône n'avait inondé le sol que de deux pieds, mais c'était suffisant pour protéger la défense. Toutes les portes basses avaient été barricadées fortement, les plus basses avaient été murées et les défenseurs pleins de confiance attendaient leurs ennemis. Le baron des Adrets était partout à la fois; avec quelques compagnies d'élite il se portait où sa présence était nécessaire. Il voyait avec rage le quartier Saint-Nizier offrant un noyau de résistance qu'il fallait à tout prix abattre. Il résolut, coûte que coûte, d'en faire le siége de suite et de ne confier cette délicate opération à personne. Ayant sous ses ordres son fidèle et brave Blancon, il se mit à

Digitized by Google

la tête de la cavalerie; chaque cavalier portait un arquebusier en croupe. Il s'avança hardiment sur le pont de Pierre recouvert d'un peu d'eau. Des hommes conduisaient des mulets chargés d'échelles légères, d'autres portaient des fascines; s'il y avait trop de résistance, l'incendie viendrait à bout de tout. Les assiégés virent sans peur ces redoutables préparatifs. A peine la troupe du baron des Adrets fut-elle à portée d'arquebuse, qu'elle fut accueillie par un feu bien nourri. Bon nombre d'hommes et de chevaux roulèrent dans l'eau, mais le baron réorganisa sa troupe et elle eut vite repris sa ligne de bataille. Blancon se portant en avant fit dresser les échelles sous un feu meurtrier. Ses cavaliers en ligne ripostaient et chaque embrasure était leur point de mire. Mais les défenseurs se succédaient sans interruption, et l'avantage leur restait. Les échelles avaient été dressées, mais tous les hommes qui les montaient étaient aussitôt précipités dans l'eau. Un jeune chevalier, Gabriel de Saint-Victor, était là une hache à la main ; malheur à qui se trouvait sous ses coups. Lui-même avait organisé la défense sur ce point. Se trouvant à Lyon, il prêtait à ses coreligionnaires la force de son bras et les ressources de son génie. Méprisant le péril contre lequel il eût trouvé un asile sûr dans la forteresse de Thizy, il encourageait les siens par son exemple.

Les attaques devenaient plus multipliées et la défense difficile; mais le courage grandissait en raison du danger. Le baron des Adrets, las d'une défense aussi opiniâtre, et voyant ses hommes faiblir, voulut en finir; il commanda les crochets, terrible engin de guerre qui était réservé pour les cas difficiles. Cet engin se com-

Digitized by Google

posait de crochets auxquels étaient suspendus par une petite chaîne des fagots imprégnés de matières inflammables. Une multitude de ces crochets furent lancés aux murs et on y mit le feu. En quelques instants la maison des Mascrani de la Bussière fut entourée d'un cercle de feu. Les défenseurs ne purent tenir contre cet ennemi nouveau. Ils envoyèrent encore une forte décharge de mousqueterie en signe d'adieu, et Gabriel de Saint-Victor fit retirer ses soldats qui purent fuir. — Voyant Lyon perdu, ces courageux citoyens gagnèrent les montagnes et allèrent s'enfermer avec leur chef dans la ville de Thizy, que commandait le fameux sire de Rébé. Les huguenots se dirigèrent sur d'autres points qui firent une héroïque résistance, et la nuit était déjà bien avancée quand le dernier vestige de résistance eut disparu.

Flavio, au milieu du désordre général, avait pu procurer quelques aliments aux religieuses et les consoler dans leur malheur. Elles furent touchées des soins délicats du jeune homme; mais elles s'étonnaient que le féroce baron des Adrets eût un page si doux et si humain; au milieu de leurs angoisses elles bénissaient le Seigneur.

Vers le soir, il put leur donner un peu de paille et des couvertures et les fit installer de son mieux par son écuyer Bras-de-Fer. C'était un homme dévoué à toute épreuve, doux, honnête, mais doué, d'une force si extraordinaire que le baron des Adrets, dans ses rares jours de bonne humeur, lui faisait faire devant ses officiers toute espèce de tours. Voilà l'homme à qui il avait confié son page chéri, et qui veillait sur lui comme un chien fidèle veille sur son troupeau.

Digitized by Google

Les religieuses, harassées de fatigue, brisées par les nombreuses émotions de plusieurs jours cherchèrent à goûter un peu de sommeil. Le page veillait sur elles en attendant le baron des Adrets avec impatience. La nuit était avancée et il n'avait pas encore vu son maître ; de vagues pressentiments l'agitaient ; pour tromper son impatience, il se mit à transcrire de sa belle écriture de nombreux mémoires que lui avait confiés le baron des Adrets. Il travaillait avec ardeur ; Bras-de-Fer visitait scrupuleusement toutes les portes de l'église, assujétissait les verroux, tournait les clefs dans les serrures, ne négligeait rien des précautions les plus minutieuses, car il connaissait les soldats huguenots et quelques chefs, et il était certain qu'un grand nombre n'avait pas été satisfait que le baron des Adrets sauvât les religieuses. Puis n'ayant rien vu qui pût l'inquiéter, il prépara le souper de Flavio et le sien. Bras-de-Fer était presque à jeun, aussi fit-il amplement honneur au souper et au flacon de vin dont il avait eu soin de se munir. Après son repas il étendit un riche tapis qu'il avait eu en partage, mit sa hache et sa lourde épée à portée de sa main, s'endormit aux pieds du page et ronfla à démolir les voûtes de Saint-Jean. Flavio ne travaillait plus, il pensait à son étrange position. Quoique aimant le baron des Adrets pour ses grandes qualités, quoique lui étant attaché sincèrement, il désirait revoir sa famille qu'il avait quittée depuis deux ans, et dont il n'avait pas reçu de nouvelles depuis cette époque ; par ces temps de troubles les communications étaient difficiles. Ce qui surtout l'attristait, c'était de se trouver dans un camp opposé au sien, au milieu de féroces soldats si dissolus ; et quoiqu'il eût

Digitized by Google

peu de rapports avec eux, il ne les connaissait que trop. Il maudissait la fatalité qui l'avait jeté dans une si étrange position. Il pensait à ses premières années passées sous le toit paternel, à ses courses dans les montagnes, et il se promit dès ce jour de supplier son maître de le laisser rentrer dans sa famille. Bercé par ces douces pensées, il appuya négligemment sa belle tête dans sa main gauche, l'autre se porta sur sa petite épée et il sommeilla.

Lorsque Cornes-du-Diable fut revenu à lui du fameux coup de poing que lui avait asséné le baron des Adrets, le plus fort de son armée après Bras-de-Fer, en cherchant à se relever il trouva près de lui sa part du butin, cela le consola un peu des railleries de ses camarades, qui ne l'aimaient point à cause de son farouche caractère et de son insigne mauvaise foi. Dans cet instant, il entendit l'ordre d'évacuer l'église, et ne voulant pas recevoir une nouvelle correction pour désobéissance, il emporta vite son précieux trésor; mais en sortant il jeta un regard de haine indicible aux religieuses. Mais si rapide que fût ce regard, un officier du baron l'avait remarqué. Cet officier profondément dissolu avait compris, dans le regard de Cornes-du-Diable, qu'il avait là un homme possédant les mêmes sentiments que lui, et sur lequel il pouvait compter pour les abominables projets qu'il avait conçus. Il suivit Cornes-du-Diable qui se rendait dans une petite ruelle, non loin de Saint-Jean, à l'auberge célèbre de la *Moitié du Lapin* ainsi nommée parce que la mère la Pipe, qui tenait l'auberge, donnait toujours une moitié de lapin savamment préparée aux épices. Aussi sa

Digitized by Google

maison ne désemplissait-elle pas. Cornes-du-Diable avait su la trouver de suite avec son flair des mauvais lieux, mais comme il entrait se promettant bonne bombance, il se sentit frapper sur l'épaule et se retourna vivement :

— C'est vous, chevalier, soyez le bien venu, mais celui-ci mit un doigt sur sa bouche. — Compris, fit Cornes-du-Diable, et tous deux entrèrent. Lorsque l'hôtesse vit un si bel officier, aux airs mystérieux, elle flaira une bonne aubaine, fit de profondes révérences, rendit sa face renfrognée la plus gracieuse qu'elle put, et installa nos deux personnages au premier étage, dans une salle écartée. Quelques instants après, chaque convive eut devant lui sa moitié de lapin, même quartier, car la rusée hôtesse agissait ainsi depuis quelque temps pour que les convives ne se disputassent pas un morceau ou l'autre. Les disputes ne lui rendaient rien, on brisait tout chez elle, et elle n'était jamais payée. De plus, survenait le guet avec qui elle était en fort mauvaise intelligence. De nombreux brocs d'étain étaient sur la table remplis d'un bon vin blanc des seigneurs de Frommental, qui possédaient les meilleurs crûs du Beaujolais. Nos deux compères ainsi servis congédièrent la mère la Pipe, après avoir payé généreusement leur repas.

La chambre rouge était la plus belle et la plus discrète de la maison, aussi on savait qu'il fallait la payer fort cher. L'officier tourna la clef dans la serrure, visita les coins et recoins, et s'étant assuré en frappant autour des murs qu'il n'y avait point de porte dérobée par laquelle on pût les surprendre, ils s'assirent de nouveau pour préparer leur complot.

Digitized by Google

Malgré les minutieuses investigations de l'officier, il n'avait pas vu un petit judas pratiqué dans l'angle de la cheminée, où jamais notre prudente hôtesse ne manquait de venir écouter les mystérieuses conversations de la chambre nommée des complots. Si elle n'était pas généreusement payée, ou si elle avait quelque motif de se plaindre de ceux qu'elle écoutait, elle les dénonçait sans aucun scrupule. A peine nos deux conspirateurs eurent-ils échangé quelques mots qu'ils entendirent les fanfares qui sonnaient le ralliement. Alors le cynique officier dit à Cornes-du-Diable :

— Mon brave, nous avons fait, la nuit dernière, assez de bonne besogne pour la gloire de Dieu et du diable, nous ne nous battrons pas aujourd'hui. J'ai, pour ma part, égorgé assez de femmes et de moines, j'en ai le bras fatigué. Et toi, Cornes-du-Diable, tu dois avoir la tête un peu lourde du fameux coup de poing du baron des Adrets ? si tu n'avais pas eu ton pot de fer sur la tête, tu étais un homme mort. Quel dommage, ma foi, pour le vin et le jeu, qu'un brave comme toi périt ainsi. Mais, par l'enfer, on ne doit jamais dire et faire connaître ce que l'on désire. Tu es cause que notre projet sera plus difficile à exécuter. Heureusement que j'ai une tête, et toi un bras. Mais buvons, morbleu, ce vin est parfait, et si jamais je puis m'emparer du château de Frommental, je boirai tout le vin de ses caves. Et nos deux conjurés burent et mangèrent à satiété ; et tout en buvant ils discutèrent leurs projets.

— Crois-tu, disait l'officier, que nous soyons assez forts pour lutter avec Bras-de-Fer ? Quant au page, quoiqu'il soit très-adroit, je me charge de son affaire. Mais ce

Digitized by Google

Bras-de-Fer ferait reculer des compagnies. Ah si je pouvais lui verser dans son vin une petite poudre que je porte toujours sur moi, ce serait bientôt fait ; mais il n'est pas avec nous, et nous ne pourrons utiliser ma jolie petite drogue qui me sert si bien dans certaines occasions. Il nous faudra agir de ruse. Il faut, sans plus tarder, qu'à la nuit tombante nous soyons prêts. Moi je compte sur quelques bons gaillards qui sont discrets, et qui seront joyeux d'être de la partie. Et toi, Cornes-du-Diable, as-tu quelques camarades de ta trempe ? de la discrétion surtout ? car si le baron des Adrets avait vent de notre affaire, nous serions bientôt écorchés vifs, ce à quoi je ne tiens nullement. Cornes-du-Diable réfléchit un instant, et quoiqu'il eût vidé nombre de brocs de vin, sa tête et ses jambes étaient encore solides. — Moi, dit-il, j'ai de bons gaillards aussi déterminés que moi. Nous nous étions déjà entendus, et la preuve c'est qu'ils sont dans la salle basse à boire et à chanter. Nous devions travailler pour nous cette nuit, ne pensant pas, seigneur, que vous nous feriez l'honneur d'être des nôtres. Puisqu'il en est ainsi, que nous nous rencontrons sur le même terrain, j'espère que nous unirons nos forces dans d'autres circonstances, et que l'affaire de cette nuit sera le pacte entre nous. Je vous suivrai donc dans tout ce que vous me commanderez, mais à une condition : c'est que, c'est moi qui choisirai la plus belle perle du trésor, par une bonne raison, c'est que c'est moi qui le premier ai conçu le projet ; et, foi de Cornes-du-Diable, je ferai comme je l'ai dit, or, jurez moi, mon officier, que vous tiendrez parole, ou il n'y a rien de fait entre nous.

Digitized by Google

Cornes-du-Diable s'était levé, et s'enflammant il frappait sur la table :

—Je n'ai point reçu, dit-il, ce fameux coup de poing de ce satané baron des Adrets sans avoir la résolution d'être payé au centuple.

— Tu es bien exigeant, ami, dit l'officier sans s'émouvoir : je souscris à ta demande. Puis, il ajouta tout bas : Mais avant, mon poignard empoisonné aura percé ta langue maudite.

Cornes-du-Diable, satisfait d'avoir obtenu ce qu'il demandait, se rassit et continua de boire pour passer le temps, quant à l'officier, en attendant le moment d'agir, il s'endormit.

Antonin Thivel.

A continuer.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Histoire de la communauté des marchands fréquentant la rivière de Loire et des fleuves descendant en icelle, par M. P. MANTELLIER, Président à la cour impériale d'Orléans. — Orléans, chez Georges Jacob, cloître Saint-Étienne, 4.

La navigation des fleuves eut de tout temps le privilége d'intéresser vivement les nations. Ces chemins qui marchent, comme les nomme si bien Pascal, furent les grandes voies naturelles ouvertes aux migrations, au commerce, aux échanges, aux armées. Dans les sociétés primitives, ils tiennent une place importante, c'est le théâtre habituel de leur vie et de leur activité. Nous voyons aux temps barbares le Sarmate, le Scythe et le Franc Ripuaire, demander au Borysthène, au Tanaïs, au Rhin, les routes que leur refuse l'épaiseur de leurs forêts. De nos jours l'Indien des deux Amériques vit le plus souvent sur sa pirogue, au courant de ses gigantesques fleuves ; le Chinois a les siens pour patrie, il y vit, il y meurt dans sa jonque.

Dans les civilisations antiques, les grands fleuves sont choses sacrées : le Nil, le Tigre, l'Euphrate, l'Indus et le Gange reçoivent sur leurs ondes mystérieuses les richesses de l'Orient pour les conduire à la mer qui elle-même les porte à tous les rivages. Dans l'antiquité plus récente, la voie fluviale a toutes les prédilections pour le transport des voyageurs et des marchandises. Les Romains utilisent non-seulement les les cours d'eau du territoire italique, mais tous ceux des provinces conquises. Horace, dans sa cinquième Satire, nous a laissé un croquis saisissant des itinéraires par eau tels qu'on les faisait à son époque. La navigation

Digitized by Google

fluviale fut en faveur égale au moyen-âge et dans les temps modernes, jusqu'à l'apparition des chemins de fer qui ont eu pour résultat immédiat sinon de la supprimer, du moins de l'amoindrir, en attendant sa renaissance, qui n'est pas impossible.

La France, plus que tout autre pays de l'Europe, est favorisée par l'abondance de ses cours d'eau navigables. Le Rhône et la Loire, la Seine, la Garonne et la Saône, forment, avec tous leurs affluents tributaires, un magnifique réseau qui a toujours facilité les échanges et les communications entre les diverses provinces. L'histoire de la navigation fluviale en France est donc une tâche utile et vraiment sérieuse qui touche à tous les points de la vie d'un grand peuple. C'est une large portion de cette histoire qui vient d'être écrite par M. Philippe Mantellier, président de la Cour impériale d'Orléans, dans le livre qu'il a intitulé : *Histoire de la Communauté des marchands fréquentant la rivière de Loire et des fleuves descendant en icelle*. On a bien raison de dire que tout sujet traité par un esprit distingué revêt sous sa plume des aperçus intéressants, des couleurs vives et neuves. Il semble au premier abord que le champ d'étude choisi par M. Mantellier, soit aride, ingrat et rebelle à ces développements qui commandent la sympathie et l'intérêt. On redoute, en l'abordant, de se fourvoyer dans une série de nomenclatures où la science ne rachète pas la froideur, et qui soient analogues à celles du Bureau des Longitudes. Cette appréhension disparaît dès les premières pages, et le lecteur, entraîné par un attrait irrésistible, semble céder au courant de ce beau fleuve dont les destinées se déroulent devant lui.

L'auteur entre en matière par un coup d'œil rapide et magistral jeté sur la navigation de la Loire aux temps de la domination romaine. Il en évoque la splendeur et la prospé-

Digitized by Google

rité à cette époque où les négociants nautonniers appelés *Nautae Ligerici* l'exploitaient dans tous son parcours, depuis le pays des *Segusiaves* jusqu'à celui des *Namnetes* à son embouchure dans l'Océan. Ces nautes, rivalisant d'efforts avec ceux du Rhône et de la Saône, *Nautae Rhodanici et Ararici*, et ceux aussi des autres rivières, formaient de puissants colléges dotés de priviléges et d'institutions ; ils étaient un des principaux rouages de l'Empire, ayant pour mission de maintenir la régularité dans les approvisionnements des grandes villes et des provinces. Ainsi le gain n'était pas leur seul objectif, ils avaient aussi à satisfaire les maîtres du monde.

La chute du grand empire transforma sans les anéantir, ces vastes et puissantes associations. Un autre caractère leur fut imprimé ; au lieu de colléges en tutelle, d'instituts régis par l'Etat, elles devinrent des compagnies libres, des foyers d'initiative commerdiale, administrative et politique. L'auteur nous fait assister à cette phase de transition qui embrasse une durée de huit siècles et qui relie les nautes Gallo-Romains à la communauté des marchands-fréquentants. Il est certain que durant cette phase, il existe sur la Loire une corporation de marchands navigateurs qui continuent les traditions de leurs devanciers. Mais ce n'est qu'au XIVe siècle que nous retrouvons d'elle des traces vraiment historiques qui permettent de la suivre dans toutes ses évolutions jusqu'à sa chute définitive. Ces traces, M. Mantellier les a parcourues avec un soin scrupuleux, recomposant avec la patience du bénédictin et la magie de l'artiste les ruines éparses de ce grand monument d'histoire locale.

Un chapitre d'un haut intérêt renferme l'énumération raisonnée des péages de la Loire aux XIVe et XVe siècles. Depuis le tribut *vectigal* des Romains dont le produit servait

Digitized by Google

à l'entretien des voies navigables et des routes de terre, et qui dut persister longtemps après eux, l'impôt, sans perdre sa destination, revêtit les formes variées et capricieuses du régime féodal. Il fut tour à tour permanent et temporaire, de nature régalienne, féodale ou privée. On le voit, suivant les localités, devenu sous les noms de *pedagium*, *trepas*, *congé*, *miage*, *voyaulté*, *travers*, le privilége des grands feudataires, des villes riveraines du fleuve, des évêques, des monastères et des seigneuries laïques.

L'assiette et la perception de ces divers impôts furent, dans la période, comprise entre les anneés 1344 et 1428, l'objet d'une foule de contrats, d'actes et de procès qui sont analysés par l'auteur et qui jettent des lumières très-vives sur les luttes incessantes que les marchands fréquentants avaient à soutenir contre les hauts barons possesseurs des péages. Ces nombreux démêlés donnent une grande idée de l'habileté et de la sagesse qui présidaient à l'administration des intérêts de la communauté. En effet, elle en sortit le plus souvent avec les honneurs de la guerre, mais non pas sans de lourds sacrifices. Ces sacrifices, en ces temps de troubles et de guerres chroniques, allégent le poids des malheurs publics. Tantôt ils contribuent à la rançon du sire d'Ingrande, prisonnier des Anglais, tantôt à la délivrance d'un château-fort tombé aux mains de l'ennemi ; un jour ils servaient de subsides au duc d'Anjou, un autre au connétable Bertrand Du Guesclin.

Dans la plupart de ces débats et de ces chaudes compétitions, la communauté a pour soutien le pouvoir royal ; elle devient ostensiblement la déléguée de la couronne pour l'exercice desdroits de celle-ci sur le fleuve. Elle est placée sous sa sauvegarde immédiate et soumise à la juridiction directe du Parlement de Paris, *omisso medio*. Privilége énorme et qui, déjà ancien, fut étendu et confirmé par lettres patentes du

Digitized by Google

roi Charles VII, datées du 19 février 1428. En le concédant aux marchands nautonniers de la Loire, ce monarque ne faisait que se montrer reconnaissant des subsides considérables qu'ils lui avaient généreusement fournis pour l'aider à guerroyer sur les bords du fleuve contre les Anglais et les Bourguignons, mais il servait aussi cette politique royale qui tendait restreindre les juridictions seigneuriales, plus encore qu'à favoriser les intérêts du commerce.

C'est un récit très-attachant que celui de cette fluctuation d'édits, d'ordonnances, de lettres patentes, d'arrêts qui, au cours des XIVe et XVe siècles, signalèrent l'existence et le fonctionnement de la communauté. Mais l'épisode le plus caractéristique est sans contredit le fameux procès de la *cloison d'Angers*, qui s'est prolongé pendant 166 ans, et qui a mérité avec juste raison un chapitre entier du livre.

Ce procès eut pour but de faire prononcer la suppression du péage qui, établi en 1344 par le duc d'Anjou en vue de fortifier la ville d'Angers, se perpétua au profit de cette cité bien après la disparition du prétexte qui l'avait motivé. Dès l'année 1430, la communauté ouvrit l'instance contre la capitale de l'Anjou, mais malgré des escarmouches séculaires, l'impôt, source de richesse pour la ville, subsistait encore en 1534. Le 3 juin de cette année intervient un arrêt du Parlement de Paris qui fait *défense aux habitants d'Angiers de lever ni cueillir ledict droit de cloison*. Au mois d'août suivant, révocation de cet arrêt par lettres royales qui maintiennent les habitants dans la jouissance du droit contesté, à la charge de garder et fortifier leur ville. Sur ce, la communauté met en campagne Hilaire Martin, son procureur général, et alors commence une série d'actes, de procédures, de voyages, de requêtes, d'enquêtes, de joutes judiciaires et diplomatiques qui pourraient défrayer plusieurs in-folios, voire même un poème héroï-comique. Le récit

Digitized by Google

qu'en fait l'auteur est rapide, mais plein de relief, et ce curieux morceau donne une idée exacte de ce qu'était et de ce que coûtait en ce temps-là un de ces grands procès qui usaient plusieurs générations de plaideurs. Ce monstrueux litige demeura provisoirement sans solution, et il n'apparaît pas qu'il ait été jugé dans cette campagne acharnée que maître Hilaire Martin fournit contre les Angevins. La force d'inertie des juges triompha de l'obstination des marchands, et le crédit des bourgeois d'Angers l'emporta sur eux. Ce ne fut qu'en 1596 que le débat séculaire prit fin au moyen d'un arrêt consacrant une sorte d'expédient et de transaction.

Tant il y a qu'en 1537, après trois ans d'une guerre sans trève, après des entreprises, démarches et pérégrinations sans nombre, Hilaire Martin revint à Orléans où il présenta la carte à payer. Ce mémoire se soldait par 1,963 livres tournois, ce qui, au poids actuel de l'argent, représente une somme de 36,809 fr. 50 cent. Ce chiffre porte avec lui son enseignement. Citons pour dernier trait de mœurs cet article du mémoire du procureur général Martin :

« Dépenses extraordinaires faictes en présens de pois-
« son, cher, gibier, desjeuners, disners, soupers et gous-
« ters à plusieurs gros personnaiges qui luy faisoient
« plusieurs services et lui donnoient entrée ès maisons des
« seigneurs, princes, auxquelles il n'eust peu avoir entrée
« sans leur moyen, et lesquels ne vouloient prendre argent
« ni présent de soye, cy..... 630 livres tournois. »

(2,760 fr. 83 c.) somme dans laquelle figurent pour 192 livres (830 fr. 84 c.) douze poinçons de vin présentés au cardinal de Lorraine, à ses gens et à ses familiers.

On se demande naturellement quelles étaient les ressources qui, au milieu de ces conflits sans cesse renaissants pourvoyaient à l'entretien de la voie fluviale, aux *curages*, *balisages*, *hausserées* (digues ou chemins de halage.) Quoique cet

Digitized by Google

tretien laissât beaucoup à désirer sur certains points par suite des encombrements que les suzerains péagers entassaient sur les rivières et leurs bords, tels que moulins, écluses, usines, bateaux flottants, il est démontré que la communauté finissait, grâce à sa vigilance et à son organisation militante, par avoir raison de ces obstacles et par maintenir la circulation libre. L'auteur termine l'étude approfondie de cette question par ces mots : « En résumé, les « Marchands Fréquentants, investis par la nécessité et la « marche des événements d'une mission d'ordre public, « entretenaient eux-mêmes le lit de la Loire et de ses af- « fluents navigables dans tout leur cours. Pour les travaux « qui s'exécutaient dans les limites d'un péage particulier, « ils recouvraient leurs mises et dépenses sur le seigneur « péager ; pour les travaux exécutés sur les points où ne « se levait aucun péage, on ne voit pas qu'ils aient exercé « une action en recouvrement ; mais ils étaient en posses- « sion d'un autre moyen de se rembourser de leurs avances, « à savoir le droit de boite dont il sera parlé dans l'un des « chapitres qui suivent, droit qui n'était autre chose qu'un « subside ou péage levé par les marchands sur le transport « de leurs propres marchandises au profit de la bourse « commune. »

Ce *droit de boite*, qui joue un rôle important dans l'histoire de la communauté, était organisé et se percevait sur tous les points où la Loire était navigable, à des stations déterminées où des préposés étaient chargés de l'encaisser. La quotité en était réglée par le conseil d'administration qui se réunissait à Orléans, à des périodes fixes, et sur le fonctionnement duquel M. Mantellier nous fournit de précieux détails. Ces notions complètent le tableau de la sagesse, de l'esprit de prévoyance, d'ordre et de modération qui régnaient dans cet aéropage de trafiquants. « Il était

Digitized by Google

« électif et nommé temporairement par les mandataires ou « délégués de chaque ville faisant partie de l'association. Il « se composait de deux procureurs généraux ou procu- « reurs syndics résidant l'un à Orléans, l'autre à Tours ; « d'un receveur général des deniers et d'un greffier rési- « dant à Orléans ; quelquefois des mandataires spéciaux et « temporaires étaient les agents directs ou actifs de la « communauté. Les procureurs généraux géraient et admi- « nistraient, exécutaient les décisions de l'assemblée géné- « rale, du conseil résidant à Orléans, se rendaient aux « avis des délégués des villes, se transportaient partout où « besoin était, mettaient en mouvement les hommes de lois, « sollicitaient les procès et suivaient les affaires. Le rece- « veur général opérait les recettes, faisait les recouvrements « et soldait les dépenses. Le notaire greffier rédigeait les « procès-verbaux des séances des assemblées, les procès- « verbaux d'apurement des comptes du receveur, délivrai « les cédules et expéditions. »

En ajoutant à cet état-major des délégués permanents dans chaque ville de l'association, les avocats et les procureurs salariés qui suivaient les affaires contentieuses, on reconstitue le personnel complet de cette espèce de république fédérative et commerciale qui rappelle par beaucoup de points les *Hans* ou *Ghildes* du Nord.

Nous ne pouvons suivre l'auteur dans son compte-rendu du mouvement commercial de la Loire aux xve et xvie siècles. Il fait passer sous nos yeux la nomenclature de toutes les marchandises qui alimentaient ce grand trafic. Il arrive par des calculs ingénieux et sagaces à constater les variations ascendantes du tonnage des marchandises transportées, en combinant les produits connus de la ferme des boites avec les prix également connus des denrées et marchandises de toute nature. Ce tonnage progressif révèle bien la mesure

Digitized by Google

dans laquelle s'est accrue la fortune publique depuis le moyen-âge jusqu'aux temps voisins des nôtres. On le voit se décupler depuis l'année 1495 jusqu'à l'année 1707. De même, au moyen d'inductions comparatives empreintes d'une précision mathématique, M. Mantellier va jusqu'à constater le nombre des bateaux qui passaient annuellement sous les ponts d'Orléans.

Le sel fut la seule denrée qui ne suivît pas la progression de ce tonnage. Cette différence tient à des causes qui sont longuement étudiées et expliquées dans un paragraphe de près de cinquante pages qui formerait à lui seul une monographie achevée de l'impôt du sel et des gabelles en France. Ce fragment abonde en aperçus neufs et curieux ; il édifie pleinement sur cette question capitale qui a toujours préoccupé les gouvernements et les populations. C'est une excellente étude d'économie politique et commerciale que nul ne lira sans fruit et dont les hommes spéciaux feront surtout leur profit.

Le chapitre XIII intéresse vivement ; il donne une esquisse vivante et animée des voyages sur la Loire aux XVe, XVIe et XVIIe siècles. Signalons celui du duc d'Orléans qui fut plus tard le roi Louis XII et qui exécutait en 1469 le trajet de Châteauneuf à Blois. Le 9 mai il s'arrête à Orléans et y est fêté par une réception princière. La relation de ces fêtes, puisée aux sources authentiques, évoque et peint sur le vif la vie publique d'une grande cité dans les jours de gala de ce temps là. Je sais gré à l'auteur d'avoir rappelé dans ce même chapitre le voyage de Mme de Sévigné en septembre 1676. La spirituelle marquise, dans quelques lignes tombées de sa plume, en dit plus qu'un long récit sur les longueurs et les ennuis de ce voyage par eau (1).

(1) En 1680, elle s'embarquait de nouveau pour aller à Nantes, et devait regretter en reprenant le fleuve la rapidité du voyage par terre qui,

Digitized by Google

Au XVIIe et surtout au XVIIIe siècle, la communauté des marchands de la Loire vit commencer ses jours de déclin. Le coup le plus mortel fut pour elle la tendance toujours croissante de la couronne à absorber dans sa main tous les services publics. Du jour où le grand-voyer de France, les contrôleurs généraux, les trésoriers des ponts et chaussées et les officiers des eaux et forêts firent irruption dans l'administration et la surveillance des *Turcies* et des levées du grand fleuve, de ce jour-là, s'amoindrit la mission de la communauté, pour s'annihiler un peu plus tard. Cette décadence fut hâtée par l'arrêt du Conseil du 22 décembre 1682 qui abolit pour elle la juridiction spéciale du Parlement, et l'assujettit à suivre les juridictions ordinaires, par les mesures qui restreignirent et modifièrent le droit de boite, par la limitation du nombre des délégués et leur concentration dans la seule ville d'Orléans. C'est en vain que la puissante compagnie interrompit son agonie par quelques brusques retours à la vie, tel que sa lutte avec les propriétaires du canal de Briare en 1786. Elle était irrévocablement condamnée et fut définitivement supprimée par l'édit de décembre 1772 qui transporta ses attributions au département des ponts et chaussées.

Ecoutons son historien prononcer son oraison funèbre.

« Cette suppression s'opéra sans secousse, tant le « moment en était venu. Depuis plus d'un siècle la compa-

à cette époque laissait peu à désirer, s'il faut en juger par ce passage d'une lettre à Mme de Grignan, datée d'Orléans le 9 mai.

« Mon fils est parti cette nuit d'Orléans par la diligence qui part tous « les jours à trois heures du matin et arrive le soir à Paris. Cela fait un « peu de chagrin à la poste. »

Allons, quoi qu'on en dise, on voyageait encore assez vite en ce bon XVIIe siècle, trente lieues en 15 ou 16 heures! c'est à peu près ce que faisaient Laffite et Caillard en 1835.

Digitized by Google

« gnie des marchands fréquentants se survivait à elle-même;
« elle n'était plus qu'un nom qui disparut et fut rejeté d'un
« système administratif où il n'avait plus sa place, pour
« n'appartenir désormais qu'à l'histoire. Mais l'histoire le
« revendique. Elle dira comment cette association de mar-
« chands et nautonniers sut, pendant la longue éclipse de
« la puissance royale, seule et d'elle-même, pourvoir aux
« intérêts de la navigation, défendre, maintenir, sauvegar-
« der dans le bassin de la Loire le domaine public fluvial,
« et comment au jour où l'Etat, rentré dans la plénitude
« de ses droits régaliens, en revendiqua l'exercice, elle lui
« remit intact et augmenté, libéré des atteintes, affranchi
« des usurpations de la féodalité, le dépôt que la fortune
« et le malheur des temps aviaent, dix siècles avant, placé
« dans ses mains.

« De son administration habile et sage autant qu'elle fut
« persévérante et courageuse, des traces nous restent; ses
« archives, qui remplissaient l'une des salles de la tour de
« ville d'Orléans, sont conservées en partie. A ceux qui
« voudraient les interroger, elles apprendront ce que fut
« l'activité prodigieuse, l'incessante surveillance, l'inébran-
« lable fermeté, l'intègre désintéressement de cette ghilde
« bourgeoise dans sa lutte contre les abus, les désordres, les
« tyrannies seigneuriales du moyen-âge. Et lorsque auront
« péri les parchemins des archives, quelques monuments
« lapidaires et numismatiques, plus durables, subsisteront
« pour conserver et transmettre aux âges futurs, son sou-
« venir et son nom. »

Ces monuments numismatiques, M. Mantellier n'a point voulu en priver ses lecteurs : à son ouvrage est annexée une planche reproduisant les jetons et les sceaux des marchands fréquentant la Loire. D'autres planches à la suite exposent les *fac simile* de 61 inscriptions gallo-romaines ayant trait

Digitized by Google

à la vie des *nautes* et relevées sur des pierres tumulaires d'Italie, de Gaule, d'Espagne et d'autres contrées.

N'omettons point de mentionner une savante dissertation qui sous forme de note résume le docte système de M. Mantellier sur le pouvoir proportionnel de l'argent aux XVIe et XIXe siècles. Ce système est celui déjà exposé dans son remarquable mémoire *sur la valeur des principales denrées et marchandises qui se vendaient dans la ville d'Orléans du* XIVe *au* XVIIe *siècle*. Le salaire du manœuvre est pris comme étalon. Ce salaire, qui était de 58 centimes dans le deuxième quart du XVe siècle, est à l'époque actuelle de 2 fr. 50 cent., d'où l'auteur conclut qu'avec le même poids d'argent on pouvait à Orléans, dans le deuxième quart du XVe siècle, quatre fois un tiers ce qu'on peut aujourd'hui.

Le livre est clos par d'excellents tableaux synoptiques et chiffrés qui résument chronologiquement les matières traitées dans le cours de l'ouvrage dont nous donnons une analyse très-sommaire et très-imparfaite eu égard à ce qu'il mérite. Pour le mener à bien, il fallait une forte dose d'énergie et de persévérance, des trésors de science et de critique, une intuition vraiment mathématique, des échafaudages de recherches que le lecteur consciencieux doit savoir apprécier. En écrivant cette histoire, M. Mantellier a certainement surpassé la mesure déjà si haute qu'il a donnée de lui comme historien, comme écrivain, comme archéologue, comme économiste et comme numismate. Ce livre met le sceau à sa réputation dans le monde savant. Il a pu compulser, il est vrai, de riches archives, mais qu'importe la possession des matériaux, si l'on ne sait en tirer bon parti? Sur ce dernier point, M. Mantellier ne le cède à personne, et son discernement est extrême. Il a en outre ce don si rare de rendre attrayants, par une forme sobre et pure, et par un style aussi châtié que limpide, des sujets que le public est

Digitized by Google

trop enclin à délaisser. Sa langue, sa méthode, sa clarté et son goût donnent des ailes à ces matières réputées arides ; sur ces ailes on parcourt sans fatigue et sans effort la série des problèmes que résout comme en se jouant le savant narrateur. Si la marque de choix d'un bon livre est le degré de profit qu'en retire le lecteur, c'est la sienne, à coup sûr. Nul ne dira après l'avoir lu : *Je n'ai rien appris* ; plus d'un dira : J'ai beaucoup appris. Le travail intellectuel, dans ses innombrables formes, y puisera des inspirations et des documents ; l'historien, l'ingénieur, l'archéologue, l'administrateur, l'économiste, le statisticien, le manufacturier et le commerçant y trouveront leur compte assurément ; et l'on peut dire que l'artiste et le littérateur y peuvent féconder leur pinceau ou leur plume, en s'identifiant à un passé rendu si vivant. Il y a là de riches filons à exploiter ; et restituer ainsi la vie, le mouvement, la couleur à une des grandes manifestations de l'activité humaine ensevelie dans la poussière des siècles, est œuvre des plus méritoires, digne de sympathie, de gratitude et d'admiration. Nous sommes d'autant plus heureux de la signaler, que M. Mantellier, quoique exerçant ses hautes fonctions dans la ville de Jeanne d'Arc, se rattache à nos contrées par sa naissance, ses affections et ses alliances. Le livre d'or du pays de Dombes et la ville de Trévoux le réclament comme leur enfant.

Maurice SIMONNET.

Digitized by Google

SUJETS TIRÉS DES POÈMES D'OSSIAN

PAR M. CHENAVARD.

Ossian n'est plus à la mode aujourd'hui : nous sommes loin du temps où le général Bonaparte emportait les poésies du barde écossais dans toutes ses campagnes ; où un futur économiste, M. L. Bastide, exprimait au judicieux J.-J. Ampère son enthousiasme juvénile pour le fils de Fingal (1) ; où M. de Lamartine lui-même oubliait la chasse pour l'œuvre de Macpherson, s'enivrait de ses inspirations, et, du haut des montagnes, transformait les vallées de la Bourgogne en océans brumeux (2).

(1) Voir une lettre citée par M. Paul Boiteau, à propos de la dernière traduction d'Ossian par M. Christian, 1858. — (2) Ibid.

Digitized by Google

La traduction de Le Tourneur une fois oubliée, M. Christian a voulu faire revivre Ossian dans une version nouvelle et pleine de mérite. Il y a dix ans que cet essai a été fait; qui a lu M. Christian? Les lecteurs actuels, et même bien des lectrices, trouveraient, sans doute, les poésies ossianiques à la fois trop vaporeuses et trop fades.

Et qui s'inquiète aujourd'hui de l'authenticité des textes gaëliques? Macpherson a-t-il réellement découvert en Ecosse, publié, traduit l'œuvre originale du IIIe siècle, comme il l'a soutenu toute sa vie, appuyé par Blair, Gray, Smith, par toute l'Académie des Highlands; ou l'a-t-il impudemment fabriquée, comme le lui reprochait si amèrement M. Johnson; montrant toutefois plus de génie encore comme faussaire que comme traducteur, disait moins malignement Cesarotti. Qui songerait maintenant à rallumer cette guerre de critiques, qui mit en feu le monde savant du Nord, au dernier siècle? Personne assurément, etM. Chenavard moins que tout autre. Ce n'est pas que son érudition n'en fût capable; et nous serions peu surpris, si, quelque jour, la main qui a écrit le *Voyage en Grèce*, et qui a compulsé tant d'auteurs anciens pour y puiser les sujets de ses *Compositions historiques*, abordait à son tour la question ossianique, et jetait dans la balance quelques arguments inattendus.

Mais pour cette fois, l'artiste n'y a pas pensé le moins du monde; mettant de côté toute glaçante discussion, il n'a cherché dans les poèmes traduits par Le Tourneur que des germes nouveaux pour sa verve féconde; et, je crois aussi (qu'il me le pardonne), qu'une occasion nouvelle de laisser éclater son aversion contre le réalisme et sa passion pour l'idéal; le réalisme, qui se plaît à reproduire le laid et le mal sans souci de les propager, ou trop

Digitized by Google

souvent en spéculant sur leur propagation ; l'idéal, qui à travers ce qui est cherche et voit toujours ce qui doit être et le rend visible pour nous élever jusqu'à lui.

Rien ne prêtait plus à l'idéal que des personnages choisis tantôt parmi les héros d'une société primitive, à demi sauvage, sans doute, mais palpitante de généreuses vertus ; tantôt parmi leurs ancêtres, habitants immortels d'un monde éthéré. De tels sujets ont permis à M. Chenavard de manifester son talent sous un nouveau jour. Ses *Fontaines*, si riches en créations, n'étaient que de simples traits ; les *Compositions historiques* n'offraient que des esquisses de situations, de groupes et d'expressions.

Mais pour rendre des scènes à demi célestes, l'habile artiste a compris qu'il fallait de la lumière, et par conséquent de l'ombre ; et dans la distribution de l'une et de l'autre sur ces dix-huit planches complètement ombrées, il a montré une grande intelligence de peintre au service du sentiment poétique. Que l'on envisage, en effet, surtout aux rayons dorés du gaz, le *Tombeau de Malvina*, ou *Ossian pleurant la mort d'Oscar*, et on sera frappé de l'impression féerique produite par l'ensemble des lignes lumineuses, sobrement indiquées par l'auteur, et parfaitement enlevées par ses graveurs, MM. Séon et Dubouchet ; des demi-teintes, savamment dégradées, font voir au second plan ici l'âme de Malvina qui s'envole de son tombeau, là l'ombre d'Oscar qui plane déjà sur la tête de son père, courbé sous la douleur ; enfin, dans un lointain beaucoup plus reculé, sans qu'il soit moins net, on distingue les ancêtres de la jeune fille, qui l'attendent en se promenant sur le bord des bosquets bienheureux ; ou ceux du héros qui l'appellent à eux du haut de l'Empyrée. Au contraire, les scènes terribles se passent dans les ténè-

Digitized by Google

bres qui en augmentent l'horreur. Si Colmar poursuit l'Esprit des tempêtes, la crête des flots en fureur est seule éclairée par la lune presque voilée sous les nuages, et par les sillons de la foudre. C'est derrière des rochers sombres et nus, que le perfide Caïrbar attire le fils d'Ossian pour lui percer le cœur ; et les pâles reflets de la mer laissent entrevoir les vengeurs qui s'avancent.

M. Chenavard a réservé toute une gamme de clairs plus ou moins obscurs pour une série de scènes plus humaines, plus ordinaires, si l'on veut, mais constamment relevées par l'expression de la vertu qui fait la vraie grandeur. Tantôt, dans *Une fête chez Fingal*, le spectateur attentif remarquera la fière élégance de ces deux jeunes héros qui vont commencer une danse guerrière, et la noble modestie de la jeune fille destinée à l'un d'eux, et qui va les accompagner de son luth ; tantôt, l'anéantissement de Malvina après la perte de son fiancé, et la douloureuse sympathie de ses compagnes qui n'espèrent plus la consoler : ailleurs, le vaillant Crothar offre son hommage à la belle Collama ; le javelot est tombé des mains de l'ardent chasseur, la tendresse et l'espoir respirent dans son regard, le respect dans toute son attitude ; la vierge détourne légèrement son beau visage et voudrait le voiler sous les flots de sa chevelure ; sa réserve et sa dignité font ressortir ses grâces, mais elle ne refusera pas sa main au héros d'Alnecma.

Ne cherchez point dans cette œuvre les émotions violentes que font naître à plaisir les artistes ou les auteurs qui exploitent à leur profit les travers du cœur humain. Ils ne trouveront ici ni suicides, ni adultères, rien de lâche, rien de bas, rien qui n'inspire l'amour de la patrie, le mépris du danger, le respect des femmes ou des mœurs (c'est tout un). le sentiment fécond de l'immortalité. Con-

Digitized by Google

nal, trompé par un fatal déguisement, tue son amante Galvina; mais il ne se tue pas lui-même comme Pyrame, sur le corps inanimé de celle qu'il adorait; il va chercher la mort dans les combats, il court aux ennemis de sa tribu, et rend encore son désespoir utile à ses compatriotes. Quand le bouillant Reuda se laisse éprendre aux charmes de l'épouse de Clessamor, il ne s'introduit pas, comme un serpent, sous le toit conjugal, à titre d'ami de la maison; il n'en profite pas, comme Tartuffe, pour voler l'honneur de la femme et le bonheur du mari, sauf à assassiner ensuite ou l'une ou l'autre à l'exemple d'Antony. Le sauvage Celte y va plus droit; il provoque l'heureux époux au combat; il reçoit la mort de sa main, et Clessamor peut rentrer la tête haute et le cœur content dans son foyer que rien n'a profané. Si le féroce Ullin abuse de l'absence de Lamdarg pour enlever sa gracieuse épouse, Lamdarg à son retour l'en punit par le fer, et périt lui-même de ses blessures ;mais la victime du rapt en était si peu complice, qu'elle meurt à son tour à côté de son époux.

Ainsi ces dix-huit scènes, racontées et peintes par M. Chenavard, laissent l'âme pure, sereine, réchauffée, exaltée. On dira que j'attribue à l'artiste le mérite du poète : sans doute, Ossian ou Macpherson en ont leur large part, dont je ne veux rien diminuer. Mais qui empêchait M. Chenavard de puiser ailleurs ses inspirations? Dans quel but, dans quel esprit, sous quelle préoccupation a-t-il choisi de préférence des sujets si chastes, si dignes des grandes âmes, si propres à en former? Quand l'art, sous toutes ses formes, ne semble se vulgariser que pour devenir plus vulgaire; quand le crayon et le pinceau, dans les bijoux microscopiques, comme dans les toiles les plus étendues, s'empressent à familiariser la foule

Digitized by Google

avec les voluptés qui rendent les imaginations effrénées, qui détruisent les liens des familles et les forces des générations, qui, dans tous les temps, ont préparé l'asservissement des nations et la chute des empires ; quand tout conspire au mal, c'est chose belle et touchante que de voir un grand artiste en cheveux blancs se retourner contre ce courant fangeux, élever de sa main vénérable un monument capable de prouver que l'art peut intéresser sans s'abaisser, créer une œuvre qui peut circuler dans toutes les mains sans en souiller aucune, attirer tous les yeux sans en faire baisser un seul ; et il était permis à un homme qui a consacré sa vie à la formation des âmes, de remercier M. Chenavard au nom de l'éducationet de son pays.

Louis GUILLARD,
Chef de l'Institution du Verbe-Incarné.

Digitized by Google

MONSIEUR DINENVILLE.

On ne m'a pas su dire au juste si M. Dinenville est veuf ou vieux garçon ; mais à coup sûr il n'a dans sa maison qu'une cuisinière fort âgée, dévouée au service de la famille depuis le printemps de sa vie, qu'elle achève aujourd'hui dans une douce et molle oisiveté.

M. Dinenville se cabre à l'idée affreuse de prendre ses repas chez lui ; la solitude l'effraie : de là vient sans doute son admirable tactique pour trouver chez autrui sa serviette et son couvert. Son humeur est joyeuse, son esprit conteur, ses manières affables; c'est le convive par excellence : il est l'ornement et fait la joie des banquets de toutes ses relations ; et certes ce n'est pas peu dire, car M. Dinenville multiplie à l'infini ses attachements comme autant de chances d'invitations. Il sait d'ailleurs déterminer et surprendre même l'intention de ses amis de le convier à leur table ; d'ailleurs il est l'intime de plusieurs maisons, dans lesquelles son couvert n'est pas plus oublié que la salière ou la carafe; pis-aller plein de charmes sur lequel sa pensée se repose, qui lui épargne l'horrible perspective de ne pas dîner en ville. Il connaît l'économie animale de chacun, et son élastique appétit se plie aux diverses heures de réfection adoptées dans les maisons qu'il fréquente. Le nez au vent, les narines pincées et aspirantes, il arrive assez ordinairement chez les gens à l'ébullition de la soupe, à la demi-cuisson du rôti.

Ses visites, qu'il prolonge avec adresse et amabilité, deviennent fréquemment *dinatoires* ; car la plus légère pro-

Digitized by Google

position le détermine, et l'on n'a point à craindre un refus de sa continuelle disponibilité. Il est plein de petits talents, qu'on apprécie surtout la fourchette à la main ; il sert avec grâce, découpe avec adresse, déguste agréablement les vins et leur prodigue de ces louanges de gourmet auxquelles il est impossible qu'un patron de cave ne se rengorge pas ; en conscience, il paie son écot par les jouissances de tout genre qu'il procure à ceux chez lesquels il s'attable. Il saupoudre chaque mets d'anecdotes qui s'y rattachent, il fait naître chez ses amphitryons une émulation tout à son profit en leur contant la manière charmante dont chacun d'eux le reçoit. Sa gastronomie déborde de gratitude, et nul n'a comme lui la mémoire de l'estomac.

M. Dinenville n'a cultivé de la littérature que les parties qui pouvaient favoriser ses penchants à l'ubiquité mangeante ; il tourne le couplet avec aisance et s'est constitué le rhapsode des noces, le trouvère des baptêmes, le chantre de tous les saints du calendrier ; son répertoire, dans ces divers genres, est immense, et il n'a pas de chanson qui ne lui ait valu plus de festins qu'elle ne contient de vers. Il a même, pour les grandes occasions qui peuvent augmenter sa renommée, des contes rimés qu'il débite entre la poire et le fromage, et qui gravent son amabilité dans la mémoire de ceux qui ne donneront plus de banquets à l'avenir sans l'inviter.

M. Dinenville achève la journée au sein des soirées, qui abondent pour lui ; car on conçoit qu'il est l'idole des douairières, le fétiche des vieilles filles, et qu'il connaît les moyens de se faire adorer par cette nombreuse partie du sexe qui ne saurait se passer de la meringue, de la partie de boston, du café et de la médisance. Alors il est dans son élément, choyé, caressé, prôné, et je vous assure qu'il le mérite : nul ne garnit mieux une chaufferette, n'offre un

Digitized by Google

plat de bonbons ou un écran avec plus d'élégance, et ne débite avec plus de facilité ces jolis petits riens qui sont tout dans le caquetage du grand monde.

On conçoit que M. Dinenville n'ait pas de grands amas de vivres dans son logis, et qu'on n'y fait du feu qu'en hiver pour ne pas mourir de froid. Ses ustensiles de cuisine sont comme neufs, et depuis vingt ans il ne s'est pas cassé chez lui une seule assiette. La vieille Jeanneton a perdu l'habitude de laver la vaisselle ; à peine se souvient-elle de l'A B C de la cuisine, et son savoir se borne maintenant à faire infuser du tilleul ou de la camomille pour les indigestions assez fréquentes de son doux maître.

J. Petit-Senn.

Digitized by Google

CHRONIQUE LOCALE

Novembre est le mois des morts. Cette année cette appellation sera une vérité. Les arts ont perdu Rossini, le prince de la musique ; celui-là, du moins, ne se plaindra ni de l'injustice ni de la froideur de ses contemporains. Il s'est éteint au milieu de toute sa gloire, laissant une fortune considérable et une réputation que la presse entière a proclamée impérissable. Notre Grand-Théâtre a donné, le 18, une représentation en son honneur.

La finance regrette M. de Roschild, le banquier à fortune incommensurable ; la politique, M. Havin, dont l'opposition avait un caractère tout particulier ; on craint pour la santé de MM. Empis, Lamartine et Berryer. Ces pertes seraient douloureuses pour la France.

Lyon a perdu MM. Verne de Bachelard, conseiller honoraire, le docteur Rater, ancien président de la Société de Médecine, Louis Lacuria, peintre de mérite à qui on peut savoir gré de n'avoir traité que des sujets poétiques et élevés.

— Le 3 novembre, la réinstallation des Tribunaux a eu lieu avec la solennité accoutumée. Après la messe entendue dans notre vieille primatiale des Gaules, M. Royé-Belliard a prononcé le discours de rentrée. Le sujet choisi a été : De l'influence de la surveillance de la haute police sur les condamnés.

— Le 1er novembre on a inauguré, à Tassin, une statue de la Sainte-Vierge, offerte par les jeunes filles de la paroisse. Cette œuvre d'art remarquable est due au ciseau de M. Dufraine.

— La nomination de M. Dutel, curé de Saint-Bernard, à la cure d'Ainay, a été agréée par décret du 28 octobre dernier.

M. Claraz, curé du Sacré-Cœur, a été nommé curé à Saint-Bernard.

M. de Limoge, vicaire de Saint-Jean, a été nommé curé du Sacré-Cœur.

— La maison n° 7 de la rue Bellecordière, dont la démolition est nécessaire pour l'élargissement de cette artère, vient d'être acquise, dit le *Progrès*, par la ville de Lyon, au prix de 33,000 francs.

On espère aussi voir disparaître les maisons portant les nos 1, 3 et 5, qui se trouvent également en saillie sur la voie, pour achever de rectifier l'alignement du côté est de la rue Bellecordière.

— L'Exposition annuelle de la Société des Amis des Arts s'ouvrira le 8 janvier prochain.

Digitized by Google

— L'orfévrerie religieuse vient encore d'obtenir un nouveau triomphe. M. Armand-Caillat, que Lyon oppose aux maîtres les plus habiles anciens et modernes, a terminé ces jours-ci, sur les dessins de M. Bossan, un ostensoir destiné à Notre-Dame-de-la-Salette et qui sera cité plus tard comme un des plus précieux monuments de notre temps. L'artiste a représenté avec une perfection inouie la double scène de l'Adoration des rois mages et des bergers, la Sainte-Famille, les animaux de l'étable, un cercle d'anges, et sur le tout, l'étoile révélatrice en diamants du plus haut prix. Malgré la valeur immense de cette œuvre, l'art qui l'a créée l'emporte encore sur la richesse des matériaux.

— Un arrêté ministériel, en date du 12 octobre dernier, nomme M. Guigue, ancien élève de l'école des Chartes et percepteur à Champagne, correspondant du ministère de l'instruction publique, pour les travaux historiques.

Ont été nommés depuis Correspondants de l'Institut : MM. Allmer, percepteur à Saint-Priest ; E. Caillemer, professeur à la Faculté de droit de Grenoble ; l'abbé C.-U.-J. Chevalier, de la société archéologique de la Drôme, à Romans ; Alexis de Jussieu, archiviste de la Savoie, à Chambéry ; Macé, professeur à la Faculté des lettres de Grenoble.

— A la suite de l'exposition internationale maritime du Havre les soieries de Lyon et de Saint-Etienne ont obtenu 10 grands diplômes d'honneur délivrés à MM. les petits-fils de C.-J. Bonnet; Babouin, Aimé ; Palluat et Testenoire ; Brosset-Heckel et Cᵉ; Brunet-Lecomte, Devillaine et Cᵉ; Montessuy et Chomer; Jules Gauthier et Cᵉ; Yéméniz; Maillard et Bréant ; Bardon et Ritton ; Brunot Charles.

Dix médailles d'or, vingt médailles d'argent, vingt-deux médailles de bronze ont été accordées à d'autres exposants de notre contrée.

— Mardi 10 novembre, dit le *Courrier de Lyon*, a eu lieu au Palais-de-Justice, salle des référés, le premier cours de l'enseignement libre du droit à Lyon, en présence d'un nombre d'étudiants bien capable d'encourager les hommes d'initiative qui se sont mis résolûment à la tête de cette idée d'intérêt local. M. Rougier, qui occupait le fauteuil du président, s'est livré à une petite étude sur l'enseignement du droit à Lyon, depuis l'instant où cette ville a été sous la domination des empereurs romains jusqu'à nos jours. Au moyen âge, il y avait à Lyon une école de droit, qui fut assez célèbre pendant un siècle et demi. Ce qui faisait, au moyen âge, la vogue de cette école, c'est

Digitized by Google

que, d'après un traité intervenu entre son recteur et celui de la Faculté de Dijon, les étudiants lyonnais pouvaient aller passer dans cette ville les examens nécessaires à l'obtention de leurs grades, bien qu'ils eussent suivi les cours professés à Lyon. L'école actuelle jouit du même privilége près de la même Faculté, et il faut espérer qu'elle recouvrera son ancienne célébrité, grâce aux efforts combinés des professeurs et des élèves.

— Sur un rapport de M. Glénard, directeur de l'École de médecine, qui vient de faire une tournée dans les universités d'Allemagne, le corps professionnel de l'École s'est prononcé, à l'unanimité, pour la translation de l'établissement d'enseignement médical au quai du Prince impérial, préférablement au quai de Joinville qui avait été primitivement proposé. Des entrepreneurs ont immédiatement acheté des terrains autour de l'emplacement indiqué.

— Le lundi 16, le tribunal correctionnel de Lyon a rendu, sous la présidence de M. Bryon, un jugement qui intéresse toute la presse. Il s'agissait de l'affaire entre les héritiers de M. Vaïsse, et M. Labaume, imprimeur, directeur du journal *La Marionnette*.

Ce jugement, dit le *Salut public*, sans aborder l'examen de la cause au fond, a repoussé la demande des héritiers par le motif que la loi de 1819, relatif à la diffamation, a parlé de délit contre les *personnes*, et qu'on ne pouvait appliquer ses dispositions à une diffamation contre la mémoire d'un mort. « En conséquence, la plainte a été déclarée non-recevable. »

— La *Discussion* est poursuivie pour excitation à la haine et au mépris du gouvernement et des citoyens les uns contre les autres.

— On annonce l'opparition prochaine à Lyon d'un nouveau journal qui s'appellerait : La *Décentralisation* et aurait pour rédacteur en chef M. Charles Garnier, ancien rédacteur de la *Gazette de France*.

— Le *Bohême* et le *Mandataire* ont vécu ; par contre, la presse lyonnaise s'est *enrichie* d'une *Feuille d'avis*, exclusivement consacrée aux annonces, d'un *Echo des acheteurs*, paraissant toutes les semaines, mais donnant chaque jour, dans un bulletin particulier, le nom de tous les négociants descendus dans les hôtels ; cette publicité n'avait pas été prévue par M. Guilloutet: du *Populaire*, dont la grande attraction est d'avoir un titre imprimé en encre rouge, et enfin de l'*Image lyonnaise*, *Journal pour rire*, paraissant tous les mois. Ici le mot *enrichie* n'est pas précisément à sa place, car cette petite feuille ordu-

Digitized by Google

rière ne fait honneur ni au bon goût, ni au talent, ni à la moralité de ses auteurs.

Le *Spiritisme à Lyon* continue à nous annoncer que : ***Hors la charité pas de salut.*** D ailleurs « les communications entre le monde spirite et le monde corporel, étant dans la nature des choses, ne constituent aucun fait surnaturel ; c'est pourquoi on en trouve la trace chez tous les peuples et à toutes les époques ; aujourd'hui elles sont générales et patentes pour tout le monde. »

— Le projet d'une Exposition universelle fait des progrès à Lyon. Industriels, artistes, fabricants savent qu'ils peuvent attirer l'attention du monde entier. Nous faisons des vœux pour que cette brillante idée se réalise.

— Nos théâtres sont en veine de prospérité. Les *Inutiles* ont réussi, les *Pirates de la Savanne* font de l'argent, *Fleur de thé* a eu plus de vingt représentations. Quant au Grand-Théâtre, il a du monde sans jouer l'*Africaine*. A Mme de Thaisy et à M Delabranche, la Direction a eu le talent de joindre M. Danguin, artiste précieux qui a de suite conquis son public. *Roméo, Rigoletto, le Premier jour de bonheur*, les *Huguenots, Guillaume Tell* alternent et satisfont les exigences de tous.

— La *Gazette Médicale de Lyon*, fondée par M. Barrier, continuée par M. Garin et publiée depuis dix ans avec un si brillant succès par M. Diday, se fusionne avec le *Journal de Médecine*, rédigé par M. Gailleton avec l'aide d'un comité. La nouvelle feuille, qui prendra probablement le nom de *Lyon-Médical*, réunira ainsi tous les efforts, toutes les intelligences scientifiques de la cité et continuera la tradition des maîtres de notre École, en attendant qu'elle devienne enfin l'organe de la Faculté de Lyon.

— En ce moment les richesses artistiques et archéologiques du cabinet Laforge se dispersent à tous les vents du ciel. Meubles antiques, médailles précieuses, bronzes et ivoire, porcelaines et faïences, tapis, broderies, armes, bijoux, tableaux, s'envolent au coup de marteau du commissaire priseur. Cette vente hors ligne, faite par M. Rémy, avec l'assistance de M. Carrand père, qui en avait dressé un très-beau catalogue, attire dans le bel appartement de la rue du Peyrat, des étrangers, amateurs et marchands, qui disputent aux Lyonnais les débris de cette précieuse collection. Espérons que la Ville trouvera quelques objets à sa convenance et que nos musées auront aussi une part dans ces objets amassés avec tant de peine et de soins par notre habile collectionneur. A. V.

Aimé VINGTRINIER, directeur-gérant.

Digitized by Google

Civita-Vecchia, le 8 août 1868.

LOIN DE MACON.

Sunt lacrimæ... vini

Il est loin de nous le riant pays
Le riant pays où le flot serpente
En large ruban dans les prés fleuris,
Dans les prés fleuris où le râle chante !....

La grappe violette aux flancs du coteau
Du soleil levant reçoit la caresse,
Et des peupliers, tout le long de l'eau,
Le grêle profil, effeuillé se dresse.

Robuste carrure et flancs rebondis,
Là, sans y penser, toute femme donne,
A son franc visage, un frais coloris....
Le vermillon sort d'une grande tonne....

Joyeux compagnon, fort comme Rollin,
— Rollin-Rossignol —!... le paysan fête
Le bon saint Vincent, un saint très-malin,
Dépassant Noé de toute la tête.

Ce pauvre Noé... ma foi ! se grisait.....
Saint Vincent jamais ne bronchait à table ;

Digitized by Google

Voilà tout au moins ce que me disait
Un vieux Mâconnais, homme respectable ;

Quand j'étais encore au riant pays,
Au riant pays où le flot serpente,
En large ruban dans les prés fleuris,
Dans les prés fleuris où le râle chante.

Maintenant je foule un sol moins heureux,
Et pourtant fécond entre tous les autres ;
La vigne y couvrait des cantons nombreux,
Depuis bien des ans, au temps des apôtres....
.....

Amis, versez-moi ces vins renommés
Qu'Horace chantait, quand, leste et badine,
Lalagée, au fond des bosquets aimés,
Riante, emplissait l'amphore latine !

Le cœcube clair, le falerne ardent,
Et le vin sabin dormant sur sa lie
Qui garde toujours, à l'état latent,
Un rayon du ciel... du ciel d'Italie !...

Vins d'Herculanum, hauts plans généreux,
Et lacrima, fils du brûlant Vésuve !....
Dès qu'on a goûté du flacon poudreux,
On se sent le cœur chaud comme une étuve...

Puis le syracuse aux reflets ambrés,
Doux comme du miel qui fond dans la bouche,
Et les marsala richement dorés,
Tous vins fiers et tous vins de vieille souche...

Digitized by Google

Muscats de Viterbe et de Velletri,
Et vins jaunissants de Montefiascone,
Auxquels on marie un gâteau pétri
Par la brune main d'une belle donne....

Enfin, versez-moi !... Pardieu, je boirai
Autant que vous tous !... Tant pis pour ma trogne !..
Mais en m'endormant, ce soir je dirai :
Où donc est mon vin, mon vin de Bourgogne ?..

DES ESSARTS,
Capitaine d'artillerie.

ALEXANDRE SELKIRK (1).

Chevreaux, tondez en paix ces pentes refleuries ;
Moi, je vais promener mes sombres rêveries,
De rochers en rochers, jusqu'à ces hauts sommets
Que la neige couronne et ne quitte jamais.

Ah ! de cette hauteur, que mon île est petite !
Mais où donc êtes-vous, cabanes que j'habite ?
Cabanes et chevreaux ne sont plus même un point :
Mon œil, objets chéris, ne vous reconnaît point.

(1) Alexandre Selkirk, matelot anglais, que Daniel de Foë a immortalisé sous le nom de *Robinson Crusoé*, naquit en Écosse, vers la fin du XVIIe siècle. Embarqué comme contre-maître sur les *Cinque-Ports*, il eut quelques démêlés avec le capitaine de ce navire, et fut abandonné par lui dans l'île déserte de *Juan Fernandez*, à soixante-quinze myriamètres des côtes du Chili. On ne lui laissa que ses hardes, son hamac, son fusil, un peu de poudre, quelques balles, du tabac, une hache, un couteau, un chaudron et une bible. Quand ses munitions furent épuisées, il prit des chèvres à la course pour se nourrir, en apprivoisa quelques unes, se fit des vêtements de leur peau, construisit des huttes, et vécut ainsi plus de quatre années. Il fut enfin recueilli par un navire anglais.

Digitized by Google

Partout, autour de moi, la mer, la mer immense!
Où l'Océan finit, partout, le ciel commence :
Abîmes, profondeurs, espace, éternité !...
Et contre tout cela cependant j'ai lutté,
Je lutte chaque jour et veux lutter encore.
Qui suis-je donc? Hélas ! du couchant à l'aurore,
Il n'est pas de mortel plus faible, plus borné,
Ni moins semblable à Dieu, ni plus infortuné.
Mais la nécessité, mère de l'industrie,
M'enseigne chaque jour à défendre ma vie;
M'apprend que je suis homme, et que les éléments
Obéissent à l'homme et sont ses instruments.
J'ai le lait et le miel pour y tremper mes lèvres;
Je me taille un pourpoint dans la peau de mes chèvres ;
Maint tronc d'arbre, par moi d'herbages recouvert,
M'abrite comme un toit impénétrable et vert :
Mon bras tue ou caresse, asservit ou délivre ;
Je suis maître, j'ordonne, et tout cela, c'est vivre :
Que me manque-t-il donc ? Oh ! tout, et presque rien :
L'affectueux regard d'un œil pareil au mien ;
A ma voix solitaire une voix qui réponde ;
Souriante comme Ève aux premiers jours du monde,
Une épouse adorée; une famille à moi,
Qui remplisse mon île et qui m'en nomme roi !...
Roi? le pauvre Selkirk ! lui, jadis contre-maître !
Qui sait? La verte Écosse où le ciel m'a fait naître,
A ma jeunesse errante a refusé le pain :
Mais aux plus mauvais jours il est un lendemain.
Quand un cruel patron me jeta dans cette île,
Qu'étais-je? moins qu'un homme, une brute indocile,
Un libertin sans âme, un matelot perdu :
A ma dignité d'homme, ici, Dieu m'a rendu.
Je suis homme, et fais voir à toute créature
Que l'homme seul est grand dans toute la nature,

Digitized by Google

Parce que l'homme seul, à son divin auteur,
Rapporte sa faiblesse ainsi que sa grandeur !

O Père tout-puissant, à mon heure dernière,
Quand tu m'ôteras tout, laisse-moi la prière!
C'est le plus court chemin pour aller jusqu'à toi ;
Que dis-je ? c'est le seul : jette les yeux sur moi.
Tu n'as, pour te connaître et pour te rendre hommage,
Sur ce pauvre rocher, que ce pauvre sauvage ;
Mets la paix dans son cœur, et demeure toujours,
Unique souverain, ses uniques amours !
Il exerce tes droits sur tout ce qui respire,
Donne-lui la justice, aussi bien que l'empire ;
Aux moindres animaux rends son joug plus léger :
Ils craignaient le chasseur, qu'ils aiment le berger !...

Chevreaux, entourez-moi : je viens, troupe chérie,
Bondir à vos côtés sur l'herbe refleurie :
Car mes pieds et mon âme ont touché des sommets
Que l'espérance habite et ne quitte jamais !

Ludovic de Vauzelles.

Digitized by Google

HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LYON

V. (SUITE.) (1)

MONUMENTS LITTÉRAIRES DU Ve SIÈCLE.

De tous les évêques qui occupèrent, dans les premiers siècles de l'Eglise, le siége épiscopal de Lyon, saint Eucher est assurément l'un des plus éminents, et pour le talent, et pour la piété. Son histoire, de même que celle de la plupart de ses prédécesseurs, n'a pas laissé de traces nombreuses. Ainsi que nous l'avons dit plus haut (2), le témoignage de Cassien le fait naître dans la partie de la Gaule narbonnaise qu'on appelle aujourd'hui la Provence. Le P. Colonia, le biographe de saint Eucher qui semble le mieux informé, croit, en considérant la forme purement grecque de son nom (3), qu'il descendait de quelqu'une des familles patriciennes, grecques d'origine, qui suivirent le grand Constantin, lorsque ce prince vint établir, pour un assez longtemps, le siége de son empire dans la ville d'Arles (4).

La date de sa naissance peut se placer sans inconvénient

(1) Voir la livraison de novembre 1868, p. 324.

(2) V. p. 329, not. 4.

(3) Εὔχειρ, ειρος, habile, adroit, expert

(4) Colonia, *ouvr. cité*, I, 222.

Digitized by Google

entre les années 370 et 375 (1). *Les splendeurs du monde* entourèrent son berceau (2). Le rang élevé qu'occupait sa famille lui procura de bonne heure l'accès des hautes dignités de l'Etat : il fut créé sénateur dans un âge peu avancé. La noblesse de son extraction ne lui valut pas seule cette position brillante. Déjà, par les soins de ses parents, une instruction solide le rendait digne des charges où l'appelait leur distinction personnelle. Outre le grec, la langue de ses pères et probablement l'idiome vulgaire d'Arles, sa patrie, Eucher savait le latin, l'hébreu, et, à ce qu'il semble, toutes les sciences cultivées de son temps (3).

Ainsi comblé des dons de la fortune et du savoir, le jeune patricien ne tarda pas à s'engager dans les liens du mariage. Le nom de l'épouse dont il fit choix, Galla, annonce qu'elle sortait d'une race latine ou gallo-romaine (4), et ce qu'on sait de son histoire, qu'elle mérita par ses vertus d'associer sa vie à la destinée d'un aussi grand homme.

De leur union naquirent plusieurs enfants. Trois seulement vécurent, deux fils, saint Véran, évêque de Vence; saint Salone, évêque de Genève ; et une fille, sainte Consorce ou Consorcie.

(1) Lorsque, vers 413, Eucher se retira dans l'île de Lérins, il pouvait avoir de 35 à 40 ans. Cet âge se concilie avec tous les événements de sa vie. (Cf., *Histoire litt. de la France*, t. II, p. 275.)

(2) *Pulcherrime splendidus mundo.* (S. Hilar. *Panegyr. S. Honorat.*, p. 22) — *In maximos sæculi apices, patre soceroque clatus*, dit S. Eucher lui-même (*de contemptu mundi*), en parlant de Valérianus, son très-proche parent.

(3) Ces connaissances d'Eucher ressortent de ses deux livres : *Des formules et des substitutions*, ainsi que le fait remarquer le P. Colonia (*Hist. litt. de Lyon*, t. I, p. 260.)

(4) Le nom de Galla peut être gaulois aussi bien que latin. Des Gallus, au siècle d'Auguste, existaient à Rome ; c'est pour l'un d'eux que Virgile composa sa X^e^ églogue.

Digitized by Google

L'époque où fleurissait dans le siècle le futur évêque de Lugdunum est une des plus tourmentées de l'histoire. Les princes se succédaient au sommet du pouvoir avec une rapidité qui tenait du vertige. Nulle position particulière, si élevée qu'elle fût, n'était à l'abri de ces brusques renversements de l'autorité suprême. De toutes parts, spectacle familier en ces temps désastreux, les plus puissantes fortunes s'écroulaient atteintes par des révolutions de palais presque journalières. Rome et Ravenne, où la violence arrachait et donnait des sceptres éphémères, tenaient une moitié du monde dans une anxiété perpétuelle.

Soit que le spectacle de cette fatale instabilité des choses humaines eût fait sur l'âme d'Eucher une impression profonde, soit que, renommé pour son amour de la justice et de la vertu, il se crût menacé par quelqu'une de ces révolutions incessantes, on le vit tout à coup déposer le laticlave, abjurer les splendeurs, apanage de son rang et de sa dignité, et partir pour la solitude. Il touchait à peine à l'âge mûr. L'éclat héréditaire auquel il renonçait semblait devoir sourire encore à sa compagne, plus jeune que lui peut-être; mais, loin de mettre obstacle à ce projet dont le sensualisme de nos mœurs s'effarouche, la vertueuse Galla paraît y avoir donné un complet acquiescement.

Cette résolution des deux époux étonna moins que ne le supposent la plupart des biographes de saint Eucher. Le monde, alors, était fréquemment témoin de pareils délaissements des faveurs éblouissantes de la fortune et de la gloire. Au chapitre précédent, nous avons eu occasion d'en citer d'éclatants exemples. L'incertitude de l'état politique entrait pour une grande part dans le développement de cette propension mystérieuse à l'existence érémitique; mais d'autres causes y contribuaient. En ces âges voisins de la rédemption accomplie, la foi était plus vive. Puis, l'heure des grandes

Digitized by Google

catastrophes que la Providence réservait au colosse romain, de toutes parts assailli, cette heure terrible était proche. Une sorte de pressentiment de ce qui allait advenir remplissait d'un trouble indéfinissable les imaginations effrayées. A l'anarchie, devenue la condition normale de la société, se joignait encore une dépravation de mœurs incroyable. Eperdus, saisis du dégoût de la vie sociale, une foule d'hommes supérieurs de ce milieu sans repos où s'élaborait la dissolution du vieux monde se précipitaient dans le désert, comme en un asile préparé par la prévoyance divine.

Une fois sa résolution prise, l'ex-sénateur avait tourné ses regards vers l'île de Lérins, où saint Honorat venait de fonder un monastère déjà célèbre, malgré son origine récente. Il vécut quelque temps parmi les nombreux cénobites réunis dans cette île naguère déserte. Au nombre de ces solitaires se trouvaient plusieurs des hommes qui illustrèrent leur siècle et l'Eglise par de grands talents ou d'éminentes vertus, les Caprais, les Maxime, les Vincent, les Hilaire d'Arles. Le XVIe des *Carmina* de Sidoine, qui fut presque contemporain de toute cette pléïade de saints et de docteurs, la gloire de Lérins, fait allusion à ce début de saint Eucher dans la vie cénobitique (1). Eucher lui-même se plaît à le rappeler dans une des plus belles pages de son panégyrique du désert (2).

Ses enfants, dont il voulut confier l'éducation aux hôtes de sa nouvelle résidence (3), et leur mère, qui ne devait plus être pour lui qu'une sœur affectueuse, l'accompagnèrent dans sa retraite (4). Bientôt, épris d'un plus grand amour de

(1) ..... Celebrantes quoque laudibus illis
Eucherii venientis iter.

(2) *Præcipue tamen* Lerinam meam *honore complector*, etc.

(3) Eucher. in *Lib. institut. præfat.*

(4) S. Paul. Nolens. *Epist. ad Euch. et Gallam.*

Digitized by Google

la solitude, il quitta Lérins et vint, avec la seule et dévouée Galla, se fixer à Léro (1), autre petite île en vue de la première, et, en ce temps-là, complétement abandonnée (2).

Ce fut dans cette résidence, éloignée de la fréquentation des hommes, qu'il composa ses deux traités : *Du renoncement au monde* et *Des louanges du désert*. En cette autre Pathmos, sa vie eût été comme murée contre les communications du monde extérieur, sans les rares visites des solitaires, ses voisins, et les lettres qu'il échangeait, de temps à autre, avec plusieurs des prélats et des personnages distingués de l'Eglise. Cependant, son âme éprouvait une soif si grande de ce qu'il appelle, à plusieurs reprises, un paradis (3), que, se sentant encore trop éloigné de son idéal, sur le rocher perdu au sein des flots dont il avait fait choix, il eut un moment la pensée de se retirer, pour un temps, dans le grand érème de la Thébaïde, où vivait alors un peuple merveilleux d'anachorètes (4).

Ses amis, ses admirateurs qui tenaient à conserver ce grand esprit à l'Eglise des Gaules, et Cassien entre autres, s'efforcèrent de le faire changer de résolution. A ce sujet, celui-ci publia ses sept dernières conférences, œuvre destinée à l'exposition des règles de conduite observées par les plus illustres des ascètes de l'Egypte. Mis par la lecture de

(1) *Id. ibid.*

(2) Ces deux îles forment l'archipel de Lérins, sur la côte du département du Var. L'une se nomme Saint-Honorat, l'autre est cette fameuse île Sainte Marguerite, dont la prison d'Etat vit mourir l'*Homme au masque de fer*.

(3) Paradisum *possidentibus se exhibet*. (*De laud. eremi*). — *Corporis est eremus animæque* paradisus (*Id. ibid.*)

(4) *Alter vero ut etiam corporali eorumdum ædificaretur aspectu, Ægyptum penetrare voluerit*. (Cass. *Præf.* in colloq. XI, *ad Honorat. episc. et Eucher*).

Digitized by Google

cet ouvrage en état de se créer une idée nette des maximes qui les dirigeaient dans leur éloignement du siècle, Eucher ne crut pas nécessaire de donner suite à son projet.

L'éclat de son abdication des grandeurs mondaines, le bruit de ses vertus au désert, les deux traités dont nous venons de parler, et quelques autres de moins d'importance qu'il fit paraître durant sa retraite à Léro, attachèrent à son nom, dans l'Europe chrétienne, une grande et méritée célébrité. Sur ces entrefaites, la mort de saint Sicher ayant rendu vacant le siége épiscopal de Lyon, tous les vœux et bientôt tous les suffrages se portèrent vers l'illustre solitaire. La plupart des écrivains de Lyon et de l'Eglise placent son élection entre les années 432 et 434. Dans tous les cas, il serait impossible de la reculer au-delà de 441, puisque, en cette année même, il signa comme évêque de Lyon au premier concile d'Orange (1).

Hormis sa présence à ce concile, on ne sait presque rien des choses de son épiscopat. Claudien Mamert, qui se souvenait de l'avoir entendu prêcher, fait l'éloge de son éloquence substantielle et persuasive (2). L'immatérialité de l'âme paraît avoir été le sujet sur lequel il aimait à donner des explications à son peuple (3). Le peu qui est venu jusqu'à nous des autres circonstances dont fut marquée la fin de sa carrière, rassemblé avec soin par le P. Colonia, le montre livré aux soins de son ministère, s'occupant à relever le monastère de l'Ile-Barbe, et, par une extension exagérée de la vie anachorétique, fondant des recluseries ou retraites cellulaires dans les églises de Lyon (4). Il rendit son âme à

(1) *Hist. littér. de la France*, II, 277.

(2) *De statu animæ*, III, 9.

(3) *De statu animæ*, III, 9.

(4) Colonia, *ouvrage cité*, II, 10 et 11. — Cf. *Lettre à Philon*, ci-après analysée.

Digitized by Google

Dieu au milieu de ce labeur, vers l'année 550, d'après les meilleures autorités.

On ne dira jamais de saint Eucher qu'il pense d'une façon et qu'il écrit d'une autre. Passant tout entier dans ses ouvrages, ce grand évêque s'y montre à chaque page tel que nous l'avons vu. Jamais plus exact rapport ne s'est établi entre les pensées et les œuvres d'un homme ; celles-ci sont le miroir limpide et inaltérable de celles-là, même dans les instants où, pour se faire jour, l'inspiration lutte contre les difficultés de la composition. Qu'il célèbre, nous allions dire qu'il chante les délices du désert, ou qu'il raconte la calme résistance de la légion thébéenne, il est sûr de la sympathie de ses lecteurs, car ils savent comme il a renoncé au monde et comme il eût renoncé à la vie, si le martyre se fût présenté dans sa voie. Ce côté moral de ses livres, mis d'abord dans la balance, nous passons à leur examen littéraire.

Le premier en date est son écrit intitulé : *De laude eremi*. C'est à la fois un traité et un panégyrique. Un traité, l'auteur donne l'historique du désert depuis l'origine de l'homme ; un panégyrique, il fait du bonheur qui naît de la fréquentation de la solitude un éloge sans restriction. Ce n'est donc point une œuvre purement didactique. En le composant, Eucher ne se propose que de répondre aux nombreuses lettres de saint Hilaire, son ami. Une épître un peu plus longue que les épîtres ordinaires, voilà ce qu'il compte faire. Aussi l'écrit-il au courant de l'âme ; nous ne dirons pas au courant de la plume, car elle porte l'empreinte d'une rédaction laborieuse, mais il était à son début. « Puisque, dit-il à l'évêque d'Arles, tu me presses de répondre à ta très-diserte et très-étendue correspondance, ne t'impatiente pas, toi qui es l'expérience même, de mon inexpérience, tandis que je vais te retracer les grâces diverses du Seigneur envers la solitude, sa bien-aimée. »

Digitized by Google

L'auteur entre alors dans son sujet. L'exorde est remarquable. Une sobre beauté de style s'y réunit à la grandeur de l'idée ; le voici :

« Le désert, je l'affirme, est le temple illimité de notre Dieu. A celui que nous savons habitant le silence doit plaire le secret de la solitude (1). C'est là que parfois il s'est rendu visible à ses saints ; là que, dans un éloignement propice, il n'a pas dédaigné de converser avec l'homme. N'est-ce pas au désert que Moïse, le front dans la gloire, aperçut Dieu (2); au désert, qu'Elie, tremblant de l'apercevoir, s'est voilé la face? Oui, bien que le Seigneur visite toutes les parties de l'univers, comme son domaine, et qu'il soit présent à toutes, il doit, j'ose le dire, trouver plus particulièrement dignes de sa présence les espaces mystérieux du désert et du ciel (3). On rapporte qu'un homme demandait à un autre en quel lieu, à son avis, résidait la divinité. Suivez-moi, répondit celui-ci, partout où je vous conduirai. Le questionneur le suivit. Alors son guide l'ayant mené à travers l'immensité d'un profond désert, lui en fit considérer l'imposante et mystérieuse étendue : Voici, s'écria-t-il, où est Dieu (4). »

Ces idées de saint Eucher sont profondément vraies. La solennelle immensité du désert éveille dans le cœur des hommes, atomes perdus dans cette vaste circonférence, la pensée d'un être infini. Involontairement, leur âme s'élève jusqu'à cette autre immensité pleine de la lumière et du secret de la toute-puissance. Il leur semble aussitôt que celui-là seul est digne de remplir tant d'espace qui ne connaît ni commencement ni limite. Egaré dans les solitudes du

(1) *Etenim quum certum est habitare in silentio, credendum est gaudere secreto.*

(2) *Glorificato Deum vultu conspicit.*

(3) *Peculiarius visitationem dignatur eremi et cœli secretum.*

(4) *En, inquit, ubi Deus est.*

Digitized by Google

Nouveau-Monde, Chateaubriand, à quinze siècles de distance, eut, en face du désert, le même sentiment de la divinité présente que le vieil évêque de Lugdunum. « En vain, dit-il, dans nos champs cultivés, l'imagination cherche à s'étendre, elle rencontre de toutes parts les habitations des hommes. Mais dans les pays déserts, l'âme se plaît à s'enfoncer dans un océan de forêts, à errer au bord des lacs immenses, à planer sur le gouffre des cataractes, et, pour ainsi dire, à se trouver seule devant Dieu (1). »

Nous avons dit qu'Eucher fait une sorte d'historique du désert, à partir de la naissance de l'homme. Il ne faut pas donner trop de portée à ce mot historique : les vues de notre auteur ne s'étendent pas au-delà des scènes naïves ou grandioses de la sainte Écriture. L'inénarrable solitude créée pour le premier des humains, l'aride domaine des patriarches, les sommets de l'Oreb et du Sinaï, et la Thébaïde fameuse par le baptême de Jean et la retraite du Fils de l'homme: voilà, si nous ne nous trompons, tout ce qu'il raconte du désert. Bientôt, au souvenir des prodiges accomplis dans ces lieux immortels, l'enthousiasme le prend, le saisit, l'enlève, et l'historien fait place à l'inspiré.

« Oh ! s'écrie-t-il, qu'elles sont aimables pour les altérés du Seigneur (2), ces retraites infréquentées des grands bois ! qu'elles sont pleines de délices pour les esprits avides du Christ, ces secrètes solitudes qui s'étendent plus loin que la vue, sous la seule protection de la nature (3) ! Tout se tait. Alors vers son Dieu s'élance l'âme transportée de joie ; alors, comme aiguillonnée par l'impression du silence (4), elle se sent vivre dans les régions illimitées de l'ineffable

(1) *Génie du Christian.*, liv. V, ch. XII.

(2) *Sitientibus Deum.*

(3) *Natura excubante porrecta.*

(4) *Quibusdam silentii stimulis excitatur.*

Digitized by Google

extase (1). Point de langage importun qui la dérange ; nulle conversation, si ce n'est avec Dieu. Lui seul, à travers le calme de la mystérieuse résidence, fait entendre sa voix adorée. »

Que nul n'espère gagner sans combat ces pures voluptés de la vie contemplative. La révolte des passions s'oppose à la volonté de l'homme dans le silence du désert aussi bien que dans le tumulte du siècle. Parfois même leur rébellion se déchaîne avec plus de violence au milieu des solitudes, débarrassées de la distraction des plaisirs et du soin des affaires. Eucher le sait, lui qui vient d'entrer dans la lice, et cette conviction l'amène à formuler des règles de conduite qui, bonnes pour le désert, ne le semblent pas moins pour le monde. « Le désert, fait-il observer, a ses exigences; devant elles, une âme n'est innocente qu'à la condition d'être d'une pureté sans tache. Il lui faut s'appliquer sans cesse à maintenir dans les bornes du devoir tous les mouvements intérieurs ; il lui faut aussi refréner dès le principe les moindres écarts de sa pensée. Qu'ailleurs ce soit un mal d'avoir fait le mal, ici le mal c'est de ne pas avoir fait le bien (2). »

Ces triomphes, ces félicités d'une vertu que ne remarquent pas assez nos sociétés affairées, le nouvel anachorète va-t-il les chercher parmi les fantômes d'une imagination complaisante? Non, c'est au trésor de sa chère île qu'il puise à pleines mains toutes ces perles du sacrifice volontaire. C'est là, c'est dans la réalité incessamment offerte à ses yeux qu'il prend et les beaux préceptes qu'il enseigne et les parfaits modèles qu'il propose. Avec quel pieux sen-

(1) *Ineffabilibus vegetatur excessibus.*

(2) *Apud alios malum sit malum fecisse, apud hos vero malum est bonum non fecisse.*

Digitized by Google

timent de respect et d'amour ne reporte-t-il pas, sur le point de terminer, sa pensée vers ce refuge de tant de saints personnages ! Nul, en son temps, n'eut, et dans un meilleur langage, de pareils élans de véritable sensibilité. Ampère, ce juge si délicat des choses de l'esprit et du style, Ampère s'est plu à citer cet épilogue; il en a même traduit une partie (1). Quant à nous, nous ne pouvons résister au plaisir de le donner dans sa presque intégralité.

« Certes, elles ont un droit égal à mon respect les solitudes illustrées par la séquestration des âmes pieuses ! Mais, entre toutes, c'est ma bien-aimée Lérins que j'honore, elle qui, tendant ses bras hospitaliers aux victimes des orages du siècle, les reçoit toutes pantelantes de leur agitation mondaine (2); elle qui les fait discrètement entrer dans la douceur de ses ombrages, pour que, tant est salutaire cette ombre intime du Seigneur, leur esprit troublé se recueille et s'apaise (3). Abondante en eaux vives, brillante de l'éclat des gazons, diaprée de fleurs, douce à l'odorat comme à la vue, elle offre à ses possesseurs une image de ce paradis qui sera leur possession....

« Quelle réunion, doux Jésus, quelle famille de saints j'ai connue là ! A voir comme les unit la charité, les abaisse l'humilité, les adoucit la piété, les fortifie l'espérance; comme est modeste leur démarche, prompte leur obéissance, réservé leur abord, sérieux leur visage, il semble contempler une des phalanges de la béatitude angélique (4). Ils ne recher-

(1) *Hist. litt. de la France*, t. I, p. 429-430.

(2) *Quæ procellosi naufragiis mundi effusos piissimis ulnis receperat venientes : ab illo sæculi flagrantes æstu...*

(3) *Ut illic spiritum sub illa interiore Domini umbra anheli resumant.*

(4) *Ipsa protinus contemplatione angelicæ quietis agmen ostendunt.*

Digitized by Google

chent ni ne souhaitent rien, si ce n'est celui-là seul que leurs souhaits appellent. Tout en poursuivant l'existence bienheureuse, ils mènent une existence bienheureuse (1), jouissant ainsi par avance des délices qu'ils ambitionnent. Quoi donc ! Désirent-ils d'être retranchés du milieu des pécheurs ? Ils le sont. Veulent-ils mener une vie chaste ? Ils la mènent. Cherchent-ils à consacrer tout leur temps à célébrer les louanges du Dieu créateur ? Ils le consacrent. Demandent-ils à jouir du commerce des saints ? Ils en jouissent. Aspirent-ils à la possession du Christ ? Ils le possèdent au fond du cœur (2). Tentent-ils d'atteindre aux cimes de la vie solitaire ? Ils y atteignent véritablement (3). Ainsi, par une grâce merveilleuse du Christ, ils ont, dans le présent, un avant-goût de presque toutes les félicités qu'ils sollicitent pour l'avenir. Ils tiennent cet objet de leur désir, alors même qu'ils poursuivent son espérance (4). »

Nous avons tâché, autant que nous avons pu, de donner une idée exacte du plan de quelques-unes des hautes inspirations de saint Eucher dans le premier de ses deux principaux ouvrages. Nous n'avons eu jusqu'ici que des éloges à donner. Pour être impartial, nous devons ajouter que le style, bien qu'il porte l'empreinte de beaucoup de travail, ne répond pas toujours à la grandeur de la pensée et à la sévérité du sujet. L'illustre solitaire n'avait pas encore adopté cette sage sobriété de composition, qualité précieuse qui distingue le Traité du renoncement au monde, et qu'il dut, vraisemblablement, aux conseils et à la lecture du

(1) *Dum beatam querunt vitam, beatam agunt.*

(2) *Spiritu fruuntur.*

(3) *Vitam eremi adipisci gestiunt? corde adipiscuntur.*

(4) *Rem porro ipsam capiunt, dum spem sequuntur.*

Digitized by Google

Commonitorium de saint Vincent, l'un de ses compagnons de solitude. Il ne sait pas toujours se préserver des entraînements de l'antithèse et de l'éclat fugace des oppositions enchevêtrées. « Quoique, dit-il quelque part, le sol du désert soit parfois pulvérulent et léger, nulle part cependant les assises de l'édifice évangélique ne seront appuyées sur un terrain plus solide. Si quelque solitaire tente de bâtir sa maison au milieu de ces *sables*, ce n'est pas néanmoins sur le *sable* qu'il la bâtira (1). » Ailleurs, Eucher va jusqu'à jouer sur le nom de Lupus, le plus ancien solitaire de Lérins avec saint Honorat. « Cette île a vu le vénérable *Loup* qui nous a figuré le *loup* de la tribu de Benjamin (2). »

Ainsi, les meilleurs esprits et les plus sérieux succombaient à la tentation de ces enjolivements de la composition, poursuivis avec acharnement par quiconque alors se piquait de savoir écrire. Nous sommes, il faut le répéter, dans un siècle de décadence, digne vestibule de la barbarie où vont se plonger les siècles suivants. La fureur des *concetti* envahissait tout : chaire, barreau, littérature, relations privées, correspondance. Eucher, font observer MM. Grégoire et Collombet, ses traducteurs (3), était en correspondance avec saint Honorat, évêque d'Arles. Quelquefois ces pieux personnages mêlaient dans leurs relations l'agrément au sérieux. Eucher, répondant un jour à une aimable lettre de son ami, et faisant allusion aux tablettes de cire sur lesquelles elle était écrite, lui disait : *Vous avez rendu son miel à la cire* (4).

(1) *In illis licet aliquis consistere* arenis *velit, nequaquam tamen super* arenam *domum construit.* » (*De laud. eremi.*)

(2) *Hæc habuit venerandi nominis* Lupum, *qui nobis illum ex tribu Benjamin* lupum *retulit.* (*Ibid.*)

(3) *Œuvres de saint Vincent et de saint Eucher de Lyon*, p. 275.

(4) *Mel, inquit, suum ceris reddidisti.* (P.. Hil. *De vita Honorati*, XXII.

Digitized by Google

Pourtant, il faut le remarquer à sa louange, dans son coup d'essai, l'antithèse, la recherche, le jeu de mots sont déjà l'exception; cet ouvrage nous en fournit une preuve entre plusieurs autres. Le genre de vie des anachorètes avait inspiré à l'auteur cette réflexion : « Ils s'élèvent aux sommets de la perfection en cheminant par d'humbles sentiers (1). » Il est curieux de voir ce que font de cette pensée si simple et si élégamment exprimée saint Sidoine et saint Césaire.

« Trois fois heureux, s'écrie celui-ci, l'île de Lérins, qui, malgré sa petite et entièrement *plane* superficie, est connue pour élever des *montagnes* vers le ciel (2) ».

« Il apprenait à ses frères, renchérit Sidoine, comme cette île plane a fait surgir de grandes montagnes jusqu'au ciel (3). »

On devine aisément ce que sont ces montagnes ; Sidoine et Césaire pouvaient le dire naturellement, à l'exemple de l'évêque de Lugdunum. Non, ils ont mieux aimé parler le langage du temps.

Mais nous voici en présence d'un chef-d'œuvre.

On traduit généralement le traité : *De contemptu mundi et sæcularis philosophiæ* par : *Du mépris du monde et de la philosophie du siècle*. Il vaudrait mieux peut-être interpréter par : *Du peu de fondement qu'il faut faire sur la vie, telle que l'enseigne la philosophie profane*. Dans ce charmant opuscule, saint Eucher ne prescrit pas d'une manière absolue de renoncer au monde ni de quitter son rang, sa dignité, son poste dans le siècle. Il se contente de tracer la ligne de conduite que tout chrétien doit suivre pour assurer son salut,

(1) *Illi qui summa imis petunt.* »

(2) *Beata, inquam, et felix insula Lyrinensis, quæ, cum parvula et plana esse videatur, innumerabiles tamen montes ad cœlum misisse cognoscitur!* (S. Cesar., *Homilia* XXV.

(3) *Fratribus insinuans quantos illa insula plana miserit in cœlum montes...* (S. Sidon. *Carm.* XI, p. 109-110).

Digitized by Google

tout en se conservant dans la position assignée par la Providence. Tandis que l'éloge de la solitude semble fait uniquement pour les personnes qui se consacrent à la vie religieuse, le traité du mépris du monde s'adresse plus particulièrement à ceux que leur position, leur désir, et surtout leur éloignement de la religion fondée par Jésus-Christ maintiennent dans le courant général de la société.

En effet, l'auteur dédie le second traité à Valerianus, ce parent de qui nous avons déjà parlé (1). C'était un personnage considérable, encore arrêté dans le paganisme, et digne toutefois, par la pureté de ses mœurs et ses excellentes inclinations, de prendre rang parmi les chrétiens.

Les expressions dont se sert saint Eucher ne peuvent laisser le moindre doute sur la religion que professait son noble parent. « Assurément, lui écrit-il, grâce à ton caractère enclin à la vérité, tu ne demeures pas étranger à l'esprit de piété, toi qu'une favorable précocité de bonnes mœurs a si bien conduit à l'observation de plusieurs des préceptes d'institution divine, que tu sembles déjà, par une prévoyance de la nature, t'acquitter des principaux devoirs de notre religion (2). »

« Or, si quelqu'un d'illustre et d'opulent te demandait, afin de te recevoir au nombre de ses enfants, tu irais à travers tous les obstacles suscités, et, n'importe par quels chemins, longs, tortueux ou pénibles, tu te précipiterais à son encontre. Eh bien ! Dieu, le maître absolu de toutes choses, t'appelle à son adoption, t'offre, si tu l'acceptes, ce doux nom d'enfant dont il nomme son fils unique, Notre Seigneur (3). »

(1) Voyez ci-dessus p. 423, not. 2.

(2) *Ut mihi videaris quædam religionis officia, quasi per providam occupasse naturam.*

(3) *Tibi blandum filii nomen impartiens, quo Deum nostrum, unicum uum numcupat.*

Digitized by Google

Valerianus n'était donc pas encore entré dans le giron de l'Eglise.

La marche de l'ouvrage est à la fois rationnelle et simple : honorer Dieu, donner à l'âme, son image au-dedans de nous, la direction qui doit la mener à une vie meilleure ; considérer la brièveté de l'existence et le peu de solidité des grandeurs humaines ; enfin, modeler sa vie sur la vie des justes, telle est la thèse parcourue, en quelques pages magistrales, par l'illustre parent de Valerianus.

Pénétrons maintenant dans le corps de l'œuvre. Certes, on remplirait des bibliothèques de tout ce qui a été écrit sur la nature de l'âme, sur les fins dernières de l'homme, être fragile, jeté pour un instant sur la face du monde ; trouverait-on, dans tout cet amas, beaucoup de pensées qui surpassent ces quelques paroles d'Eucher ?

« D'éminents docteurs ont dit avec raison que la chair est l'esclave et l'âme la souveraine ; c'est donc à tort que, rejetant la souveraine au dernier rang, nous accordons une préférence injuste à l'esclave. La meilleure part de nous-mêmes a droit à nos sollicitudes. Qui mérite mieux, en effet, tous nos soins que ce qui constitue le plus magnifiquement la majesté de notre être (1) ? Devons-nous, dans la distribution de notre estime, tenir l'âme au-dessous de son indigne rivale ? Encline au mal, ce qu'elle tient de sa nature, la chair nous entraîne vers la terre, son point de départ ; l'autre, au contraire, émanation du père des lumières, tend, douée de la propriété des flammes, à s'élever dans l'empyrée. Image en nous du Dieu suprême, elle y réside comme un témoignage inestimable de l'intervention divine (2). Consacrons

(1) *Omni nobis cura respiciendum est ubi substantiæ nostræ abundantior dignitas constitit.*

(2) *Hæc in nobis imago Dei, hæc prætiosum est divini muneris pignus.*

Digitized by Google

donc à la garder toute notre attention et toutes nos forces. Dirigeons-la bien, conservons-la pure, et nous aurons gardé le dépôt de Dieu (1). »

Désabusé de bonne heure de l'illusion des grandeurs terrestres par le spectacle de leur mobilité, Eucher se plaît à reporter ses regards sur la splendeur effacée des monarques tombés à l'époque où lui-même comptait parmi les grands de la terre. Ce docteur qu'avait poussé dans la solitude l'aspect de tant de lugubres retours des choses d'ici-bas, pouvait-il dans un écrit dirigé contre les séductions du siècle, ne pas le montrer comme il l'avait vu, comme il était, comme il sera toujours ? Voici quelques-unes de ses réflexions sur ce chapitre si vieux et toujours si neuf ; on les dirait faites pour ce temps de rois abattus et de trônes jetés par terre.

« Oh ! de ces hautes fortunes, quelles qu'elles soient, que rapide est la perte et prompte la décadence ! Nous avons vu naguère des hommes saturés de dignités s'asseoir aux faîtes les plus élevés des grandeurs, et par la diffusion de propriétés sans nombre, étendre leur patrimoine d'un bout à l'autre de l'univers. Ils avaient eu des succès plus grands que leurs espérances, des prospérités plus vastes que leurs désirs (2) ; mais pourquoi citer des félicités particulières ? Des rois, dans tout l'orgueil du pouvoir suprême, ont paru, brillants d'or et de pierreries. Leurs manteaux, ô merveille, étincelaient, brochés de métaux précieux (3). A leurs diadèmes rayonnait le feu des diamants. Dans leurs cours s'étalait la magnificence des grands et des seigneurs ; dans leurs palais, le luxe pompeux des lambris revêtus de dorures. On donnait à leurs volontés le sens de droit des peuples, à leurs

(1) *Dei depositum tuemur.*

(2) *Cupiditates successibus vicerant ; rebus vota transcenderant.*

(3) *Horum tegmina, mirum dictu, textis irradiabant metallis.*

Digitized by Google

paroles, le nom de lois (1). Mais à qui la félicité d'un jour peut-elle donner une élévation supérieure à l'humanité? Voilà que de tout ce faste il reste moins qu'une ombre! Que cette superfluité de richesses a passé, et, avec tant de biens, les maîtres eux-mêmes! De ces monarques glorieux, dont le règne est d'hier, on ne parle déjà parmi nous que comme d'un rêve; tout leur superbe appareil, qui était là, gît à cette heure dans le néant (2). »

Eucher laisse tomber aussi, en passant, quelques observations tristes sur la brièveté de l'existence. Ce sont peut-être les endroits les mieux écrits de tout son livre.

« Nos pères, dit-il quelque part, ont disparu d'abord, nous nous en irons à notre tour; nos neveux suivront. De même que, venant du large et se suivant l'une l'autre, des vagues se brisent aux écueils avancés du rivage, de même aux bornes de l'éternité échouent successivement tous les âges (3). » Ce gémissement n'est pas nouveau; on le trouve dans la bouche de Job. Il est curieux de comparer la forme dont Eucher l'a revêtu avec celle que le pinceau magistral de Dante lui donne dans ces deux tercets si mélancoliques de son Enfer:

« Comme en automne les feuilles se détachent l'une après l'autre, jusqu'à ce que l'arbre voie à bas sa dépouille entière; ainsi la postérité fatale d'Adam se précipite du rivage, âme après âme, à chaque signal du nocher, telle qu'une troupe d'oiseaux à tous les appels de l'oiseleur (4). »

(1) *Eorum voluntates jura hominum, eorum verba leges appellabantur.*

(2) *Omnia illo quæ hic erant magna, modo jam nulla sunt.*

(3) *Velut ex alto undarum jactus, aliis atque aliis supervenientibus, in littoris extrema franguntur; ita in terminum mortis succiduæ alliduntur ætates.*

(4) Come d'autumno si levan le folie,
L'una appresso del altra, alfin che il ramo

Digitized by Google

Ici la similitude est d'autant plus saisissante qu'elle se lie à une action. Cependant, nous n'osons décider si la poésie du chantre de Béatrix l'emporte, malgré toute sa beauté, sur la prose du philosophe chrétien.

Il faudrait s'arrêter à chaque page, si l'on voulait relever tous les endroits remarquables du traité que nous analysons. Sans doute, la phrase n'a pas l'ampleur majestueuse de la période cicéronienne. Parmi les Pères, le seul Lactance approche quelquefois de l'auteur des Tusculanes et des Offices ; mais Eucher ne cherche point à rivaliser avec les écrivains de l'antiquité profane. Sur son style, formé à l'école de Lérins, se sont déteintes la gravité et la concision des Ecritures. Il en résulte un genre de composition à part ; le moule est serré, mais la pensée y trouve toujours l'étendue qui lui est nécessaire. On croirait souvent lire quelqu'un des livres sapientiaux.

Nous nous étonnons que dans les classes supérieures de langue latine on n'introduise pas les parties principales de cette œuvre. Leur traduction profiterait aux élèves de plus d'une manière. Elle leur donnerait une idée de la robuste latinité de ce Père qui sut, sans le chercher, ajouter une palme à la gloire des lettres romaines ; elle leur apprendrait à méditer, aux heures de quiétude, sur la condition passagère de l'homme ici-bas, et laisserait dans leur mémoire un peu de cette science suprême de la vie, qui consiste à jouir modérément de la bonne fortune et à supporter courageusement la mauvaise. Ce serait, à notre sens, un supplément heureux aux éloquents traités de Cicéron.

Vede alla terra tutte le sue spoglie,

Similemente il mal seme d'Adamo
Gittarsi di qual lido ad una ad una
Per cenni, come augel per suo richiamo.

(*Infern.*, cant. III).

Digitized by Google

Érasme, si bon appréciateur des choses de l'intelligence, en a jugé ainsi. Suivant cet illustre critique, Eucher, par son traité *De contemptu mundi*, s'est mis au premier rang des Pères ; il possède tout : élégance, clarté, profondeur, et sa thèse marche et se soutient jusqu'à la fin avec une égale puissance (1).

Cet éloge de l'opuscule de l'évêque de Lyon nous paraît très-mérité, malgré quelque exagération dans la forme. Nous signalerons toutefois chez ce Père une opinion qui, envisagée de notre point de vue moderne, semblera peut-être singulière. Eucher croyait à la prochaine fin du monde (2) ; comme la plupart des chrétiens, alors que la tradition était, pour ainsi parler, encore vivante, il prenait à la lettre les paroles de Jésus-Christ sur la proximité de son avènement. Quelques-un des Apôtres qui les avaient recueillies de la bouche même du divin maître, leur donnaient ce sens d'imminence, et saint Paul avait dit formellement, ainsi que le rapporte saint Eucher : « En nos temps, les derniers des siècles s'achèvent (3). » On voit combien était respectable le fondement de la croyance du saint évêque.

Il ne nous reste plus qu'à donner le catalogue de ses œuvres.

Celles qui lui doivent être authentiquement attribuées sont, outre la lettre à saint Hilaire, le fragment d'homélie conservé par Claudien Mamert et les deux traités que nous avons analysés.

(1) V. dans l'édit. d'Eucher de 1530, l'*epist. Alardo : Si quid meo suffragio tribuis, nihil video profectum a nostræ religionis hominibus, qui eloquentiæ quoque gloria floruerent, quod cum hujus phrasi sit conferendum*, etc.

(2) *Jam ipse mundus in finem suum vergens, spatiis agatur extremis... In defectum viribus viro consumptis urgetur, adminiculisque suis destituitur, cum jam in senium nutanti oneri succumbat.*

(3) *In nos fines sæculorum devenerunt.* (S. Paul., I, Corinth. x.)

Digitized by Google

1° *Liber spiritalis intelligentiæ ad Veranum filium*, ou Formules spirituelles.

Dans ce livre, Eucher donne à l'aîné de ses fils, saint Véran, l'explication de plusieurs expressions figurées ou extraordinaires des Écritures. Œuvre purement didactique, ces formules sont écrites avec la simplicité que le genre comporte.

2° *Institutionum ad Salonium filium libri duo*, ou les Institutions, divisé en deux parties.

Adresse à Salone, le second des fils de l'auteur, cet opuscule n'est, à proprement parler, qu'une continuation du précédent. On y trouve l'interprétation d'un grand nombre de mots hébraïques jointe à l'explication de tout ce que la lecture de la Bible peut offrir d'obscur dans les termes et les façons de parler qu'elle affecte. L'auteur y déploie une grande érudition géographique, historique et philologique. Les deux livres des *Institutions* devinrent le guide des docteurs et des ecclésiastiques de ce temps. Saint Hilaire, d'Arles, qui n'avait pu la lire que très-rapidement, insiste dans une de ses lettres auprès de saint Eucher pour en obtenir une communication qui lui permette d'en faire profiter ses études (1).

3° *Admonitio in passionem S. Mauricii et sociorum*, ou Actes du martyre de saint Maurice et de ses compagnons.

C'est un récit fort court du martyre subi par la légion Félix, autrement Thébéenne (2), au lieu d'Agaune, aujourd'hui Saint-Maurice en Valais. On sait que cette légion commandée par le tribun Mauritius, refusa d'obéir à Maximien, collègue de Dioclétien, qui lui ordonnait de sacrifier aux

(1) Colonia, *ouvr. cité*, p. 260.

(2) Les commentateurs ne sont pas d'accord sur les motifs qui ont fait donner à la légion Félix le nom de Thébéenne. Mais c'est bien de cette légion dont il est question dans les Actes ; ce vers de Fortunat l'atteste :

Et legio Felix Agaunensis adest.

Digitized by Google

dieux et de prêter main forte à l'exécution des mesures sévères décrétées contre les chrétiens. Irrité de la résistance de ces légionnaires, Maximien les fit cerner et décimer dans le val resserré d'Agaune.

Le manuscrit original a été retrouvé par le P. Chifflet dans l'abbaye de Saint-Claude. Tillemont, Ruinart et les Bénédictins lui ont reconnu tous les caractères de l'authenticité. Le style, néanmoins, n'atteint ni à la correction, ni à l'élégance du style des traités sur la solitude et le mépris du monde. Voici un fragment du discours prêté par l'auteur au tribun Maurîtius et aux principaux de ses centurions.

« Nous sommes tes soldats, ô empereur, mais nous sommes aussi, ce que nous confessons sans crainte, les serviteurs de Dieu. Nous te devons le service militaire; à lui, la conscience exempte de remords. Nous recevons de toi la solde due à nos devoirs, mais nous tenons la vie de lui. Exécuter, ô empereur, ta volonté, en ce que tu nous ordonnes, nous est impossible, ce serait renier Dieu, notre créateur et notre maître et ton Dieu comme à nous, que tu le veuilles ou non (1). Que tes ordres ne nous mettent pas dans une position si funeste qu'elle nous oblige à t'offenser et nous t'obéirons comme nous l'avons fait jusqu'à ce moment; sinon nous lui obéirons plutôt qu'à toi. Nous t'offrons nos bras contre n'importe quel ennemi; les tremper dans le sang innocent est à nos yeux un crime. Ces bras sont accoutumés à diriger leurs coups contre les méchants et contre les ennemis, non à mettre en pièces des justes et des citoyens (2). »

(1) *Velis, nolis*, expression d'une familiarité assez peu respectueuse, qui jure avec le ton général de la harangue. On la rencontre en saint Jérôme; mais ce Père ne l'emploie pas vis-à-vis d'un empereur.

(2) *Laniare pios et cives nesciunt.*

Digitized by Google

Nous regardons comme inutile de donner une liste des ouvrages attribués à saint Eucher. Comme à tous les riches, les prêts lui sont venus en grand nombre. Parmi ces prêts d'outre-tombe, les lettres à Philon ne laissent pas que d'être importantes pour l'histoire du diocèse de Lyon. Elles furent écrites pour signaler la nécessité de relever de ses ruines l'abbaye de l'Ile-Barbe, qui menaçait de s'écrouler sous les coups que lui avaient portés les barbares. Baluze les a insérées au deuxième volume d'Agobard.

Depuis l'invention de l'imprimerie, Eucher n'a pas plus manqué d'éditeurs que de traducteurs. Voici l'énumération chronologique des uns et des autres.

TRADUCTIONS.

1552. *Exhortation rationale de saint Eucher à Valerian*, traduite en vers françois, jouxte l'oraison latine, par B. Aneau. Lyon, Macé-Bonhomme, in-4°.

1658. *La solitude chrétienne*. Paris, Favreux, 3 vol. in-12.

On sait par Barbier que cette traduction est l'œuvre de l'abbé Le Roy.

1659. *La solitude chrétienne* (deuxième édition). Paris, Favreux, 2 vol. in-18.

Les deux lettres de saint Eucher, traduites par l'abbé Le Roy, ont été recueillies dans le 1er des 3 volumes in-12, publiés à Lyon chez E. Bachelu, 1699, pp. 125 à 302.

1672. *Du mépris du monde*, traduction d'Arnaud d'Andilly.

1687. Deuxième édition, 1 vol. in-16.

Cette traduction se retrouve dans les Œuvres diverses du même auteur; Paris, Le Petit, 1675, in-folio, dans le journal ecclésiastique de l'abbé Dinouart, juin, 1764, et, retouchées par l'abbé Guillon, dans la Bibliothèque choisie des Pères, t. XXIII.

Digitized by Google

1823. *Lettre de saint Eucher à Valérian*, traduction nouvelle, ou plutôt paraphrase, par M. O' M (O' Mahony?)

1834. *OEuvres de S. Vincent de Lérins et de S. Eucher de Lyon.*

Traduction nouvelle, avec le texte en regard, notes et préfaces, par J. F. Grégoire et F. Z. Collombet. Lyon, Rusand, 1 vol. in-8°.

La partie réservée à saint Eucher embrasse la moitié du volume, à partir de la page 253. Elle contient, outre les deux traités de la solitude et du mépris du monde, une vie du saint et des notes pleines de la meilleure érudition. Quant à la traduction, travail destiné à reléguer dans l'oubli toutes les translations précédentes, elle joint à une rare fidélité une élégance des plus remarquables. Très-utile pour l'interprétation du texte, elle a le mérite de donner aux personnes étrangères à la langue latine une idée de l'original aussi vraie que peut la donner une traduction.

ÉDITIONS.

On en connaît onze.

1525. Seconde lettre d'Eucher. Paris, Josse-Bade, in-8°.

1530. La même, avec deux autres traités et les scholies d'Erasme. Bâle, Cratandre, in-4.

1531. La même, avec les scholies. Bâle, Froben, in-4°.

1541. Edition donnée à Lyon par les Gryphe, in-8°.

1578. Autre, avec d'autres ouvrages, due aux soins de Gilbert Genebrard. Paris, Gilles Gorbin, in-8°.

1618. Cologne, Bibliothèque des Pères.

1621. Les deux traités avec la vie de saint Paulin de Nole. Anvers, Plantin, in-12.

La meilleure édition connue du texte d'Eucher.

1627. Les mêmes, sous ce titre : *OEuvres ascétiques de*

Digitized by Google

S. Eucher. Edition donnée par le P. Turnin. Lyon, F. de la Bottière, in-12.

1644. Les mêmes. Gênes.

1671. *De vera sapientia, vera virtute et tranquillitate animi*, etc. Bruxelles, Fr. Foppens, in-32.

1677. Bibliothèque des Pères, t. VI. Lyon, in-folio.

C'est la publication la plus complète des ouvrages reconnus comme appartenant à l'évêque de Lyon.

L. DE LA SAUSSAYE.

A continuer.

Digitized by Google

LE

CHATEAU DE MONTROND

EN FOREZ [1]

—

Saint André aimait le luxe et l'éclat et personne à la cour ne pouvait lutter avec lui pour la magnificence des vêtements. Ses meubles, qui plus tard furent dissipés par sa veuve, étaient d'un prix considérable. Le Roi lui-même, assure-t-on, n'en avait pas de plus beaux (2). La cour n'avait pas le privilège de retenir constamment le maréchal ; le séjour de Montrond lui plaisait ; aussi céda-t-il aisément à son amour du luxe en faisant restaurer le vieux château dans le goût de la plus belle époque de la Renaissance. La sombre forteresse du moyen-âge fut transformée ainsi en retraite somptueuse qui n'avait rien à envier aux plus beaux châteaux de nos contrées.

Ce fut au milieu de ces nouvelles splendeurs que le maréchal donna, le 9 septembre 1550, une fête magnifique aux princes de Condé et de Navarre et à la noblesse du Forez. Le vieux soldat qui avait vécu au milieu des camps et se plaisait au bruit des combats, voulut terminer la fête par le curieux spectacle de l'assaut d'une for-

(1) Voir la précédente livraison.

(2) Mazures de l'Isle-Barbe. p. 163.— Aug. Bernard. Hist. du Forez. II. Biographie et bibliographie, p. 3.

Digitized by Google

teresse : la principale tour de Montrond défendue par un certain nombre d'habitants de Feurs et de Saint-Galmier, fut attaquée et prise par 200 habitants de Saint-Etienne commandés par le sieur de La Porte. Il fallait sans doute, dit Touchard Lafosse, peu de récréations semblables pour faire disparaître les nouvelles splendeurs du château de Montrond (1).

Mais à peine est achevée la restauration du château de Montrond, à peine s'est éteint le bruit des fêtes joyeuses et des spectacles militaires, que voici venir la guerre civile avec ses dévastations et ses luttes sanglantes. Plus d'un tiers de siècle va s'écouler, pendant lequel Montrond sera l'objet de la convoitise de tous les partis qui vont se disputer nos malheureuses provinces.

Comme il n'arrive que trop souvent dans les querelles religieuses, l'intolérance d'un parti devait provoquer de cruelles représailles. Au mois d'avril 1562, Henri d'Apchon, l'un des fils d'Artaud VII, faisait prisonnier au port de Montrond, le ministre d'Issoire en Auvergne, superintendant de tous ceux de cette province et en cette qualité député à Lyon à la conférence pour le synode général que les huguenots avaient convoqué à Orléans. Quelque temps après, son frère aîné, Artaud VIII, dit Jean d'Apchon, seigneur de Montrond et lieutenant au gouvernement de Forez, renouvelait ces actes d'un zèle outré ; il faisait arrêter à Feurs, à Saint-Galmier et à Saint-Bonnet-le-Châtel et conduire dans les prisons de Montbrison les ministres protestants qui étaient venus prêcher la réforme dans ces trois villes.

(1) Aug. Bernard. Hist. du Forez. II. p. 109. — Touchard-Lafosse. La Loire historique. I. p. 458.

Digitized by Google

En même temps, Lyon venait de tomber au pouvoir des réformés et les comtes de Lyon, obligés de s'enfuir, s'étaient réfugiés dans le Forez. Là, ils s'occupèrent activement de lever de l'argent et des troupes avec lesquelles Moncelar et Artaud d'Apchon se mirent à guerroyer dans la province.

Il n'en fallait pas autant pour provoquer la colère du baron des Adrets et l'appeler dans le Forez. Le farouche huguenot fut bientôt aux portes de Montbrison dont la prise fut souillée de ces horreurs qui ont jeté sur le nom du chef protestant un souvenir de si triste renommée.

La capitale du Forez prise et dévastée, des Adrets se dirigea vers Montrond (15 juillet 1562). Artaud d'Apchon guerroyait au loin et la place se trouvait sans garnison. Mais un jeune gentilhomme du voisinage, Saconnins de Pravieux, qui, fait prisonnier à Feurs, venait de recouvrer la liberté au prix d'une forte rançon, se jeta résolument dans le château avec une cinquantaine de paysans. La forte position de Montrond inspirait à de Pravieux une confiance qui fut encore accrue par la défaite qu'il fit subir à l'avant-garde des protestants. Mais l'arrivée du baron des Adrets avec son armée, et la terreur inspirée par les atrocités commises par le chef huguenot à Montbrison suffirent pour disperser la petite garnison (16 juillet). Réduit à compter seulement sur le dévouement de six hommes qui voulurent demeurer auprès de lui, de Pravieux n'ouvrit point cependant les portes de la forteresse aux troupes protestantes. Sommé de se rendre, il répondit à des Adrets qu'il gardait la place pour la remettre aux mains du Roi. On ne pouvait espérer pourtant de résister aux forces supérieures de l'ennemi ;

Digitized by Google

une capitulation honorable ayant été offerte, de Pravieux l'accepta. Suivant ce traité le château devait être préservé du pillage et ses défenseurs pourraient se retirer sains et saufs. Mais le chef huguenot se faisait un jeu de ses promesses. Quelle satisfaction ne devait-il pas éprouver d'ailleurs à se venger sur la demeure d'un sire d'Apchon auquel les protestants reprochaient l'emprisonnement de leurs ministres et dont le père était le beau-frère du maréchal de Saint-André ! A peine entré dans la forteresse, les protestants se mirent à piller tout ce qu'ils trouvèrent sous la main, et des Adrets répondit aux protestations du chef catholique, en faisant précipiter de la plus haute tour l'un des six défenseurs de Montrond (1).

Au parjure et à la cruauté, il fallait ajouter des actes plus odieux encore. Artaud VII, le dernier seigneur de Montrond, était décédé depuis peu de temps, et son corps attendait encore le tombeau qui lui était préparé dans la chapelle du château ; des Adrets le fit tirer de son cercueil et traîner dans les champs. En même temps, l'église de Montrond était livrée au pillage et comme on tardait trop de lui livrer les vases sacrés, le chef protestant faisait précipiter du haut du clocher le curé et le marguillier. Les richesses du château, qui avaient échappé longtemps aux recherches des calvinistes, leur étaient livrées par une servante terrifiée ou séduite, et l'on en chargea plusieurs voitures qu'on envoya à Lyon.

Des Adrets ne tarda pas à rentrer dans cette ville, en laissant à Montrond une compagnie de soldats sous les

(1) Aug. Bernard. Hist. de Forez. II. p. 116, 128, 134. — Broutin. Hist. de la Ville de Feurs, p. 174. — Touchard-Lafosse. La Loire historique. I. p. 459.

Digitized by Google

ordres de Quintel, grand-maître de son artillerie, auquel il confia la garde du château, en le nommant bailli du Forez, dont Jacques d'Urfé remplissait les fonctions.

Tous les meubles précieux, tous les riches ornements du château de Montrond disparurent dans ce pillage; ce qu'on ne put enlever fut mutilé indignement par les protestants. Pourtant, malgré ces dévastations, Montrond n'en continua pas moins à être une forteresse importante et par ses travaux de défense et par sa position près du passage de la Loire. Aussi verrons-nous plus d'une fois encore ce château disputé par les divers partis qui avaient fait de nos contrées le théâtre de leurs luttes de chaque jour.

Nous avons vu qu'Artaud d'Apchon, septième du nom, était mort vers le commencement de l'année 1562. De sa femme, Marguerite d'Albon, il laissa neuf fils et deux filles :

1° Gabriel, qui hérita de la terre d'Apchon ;

2° Antoine, seigneur de Serezat et de Chanteloube, abbé de Serizy et de Ferrière;

3° Artaud VIII, dit Jean d'Apchon, seigneur de Montrond, qui suit ;

4° Henri, chevalier de l'ordre du Roi, capitaine de cent hommes d'armes et gouverneur de Charlieu et de Paray-le-Monial, auquel Marguerite d'Albon, sa mère, donna la terre de Saint-André-en-Roannais, à la charge de porter les armes d'Albon écartelées de celles d'Apchon. Henri devint plus tard seigneur de Montrond, comme on le verra ci-après;

5° Jacques, seigneur de Saint-Germain-des-Fossés, tige de la branche des seigneurs du même lieu ;

Digitized by Google

6° Charles, seigneur de Tournelles, qui épousa Lucrèce de Gadaigne, et fut la tige de la branche de Tournelles;

7° Gilbert, seigneur de Montrenard, qui épousa Françoise de Fresnel;

8° François;

9° Guillaume;

10° Hélène;

11° Françoise, religieuse (1).

Après la dévastation de son château, Artaud VIII continua à guerroyer dans le Forez à la tête des troupes catholiques. En 1570, quand l'armée de l'amiral de Coligny et des princes de Condé et de Navarre, menaça Montbrison, nous le voyons, avec plusieurs autres seigneurs foréziens, courir à la défense de cette ville, où s'était jeté Jacques d'Urfé, gouverneur du Forez, dont la contenance en imposa tellement aux troupes ennemies, qu'elles n'osèrent approcher de la place (2).

Ce fut dans ces guerres continuelles qui dévastaient nos contrées, que périt Artaud. En 1574, les protestants du Vivarais, commandés par Peyraud, entraient dans le Forez; Artaud, qui se trouvait alors dans sa terre de Luppé, essaya vainement de s'opposer à leur passage. Il tomba aux mains des réformés dans une reconnaissance faite aux environs de son château. Un soldat d'Annonay, nommé Chatinais, qui l'avait fait prisonnier, désirait lui sauver la vie, espérant en retirer une forte rançon; mais

(1) La Chesnaye des Bois. — P. Anselme. Le Palais de l'honneur, p. 316. — Latour-Varan. Chronique des châteaux, etc. II. p. 284.

(2) Les d'Urfé. p. 434.

Digitized by Google

un de ses vassaux, pour se venger d'un grief personnel, le tua d'un coup de pistolet tiré à bout portant (31 mars 1574) (1).

Artaud VIII, dit Jean d'Apchon, avait épousé, en 1573, Marguerite Gaste, dame de Luppé, qui lui apporta cette terre en dot. Mais sa femme, pour laquelle Anne d'Urfé brûla d'une chaste passion, ne lui donna point d'enfants. Quelque temps après la mort de son mari, Marguerite Gaste épousa, en secondes noces, Aymard François de Meuillon, seigneur et baron de Bressieu, que nous trouvons désormais en possession des seigneuries de Montrond et de Rochetaillée, du chef de sa femme, à laquelle son premier mari avait sans doute légué tout au moins l'usufruit de ses terres et seigneuries. C'est ainsi que nous voyons, le 15 mars 1582, François de Bressieu et sa femme Marguerite Gaste vendre conjointement à Antoine de Rochefort la justice de la Valette que les seigneurs de Montrond et de Rochetaillée s'étaient réservée dans une transaction de l'an 1446 (v. p. 350) (2).

L'histoire se tait sur le château de Montrond jusqu'au jour où les guerres de la Ligue vinrent de nouveau dévaster nos provinces. La forte position de ce château en faisait désirer vivement la possession aux ligueurs lyonnais. Mais le baron de Bressieu, qui le possédait, était royaliste. A peine la Sainte-Union était-elle proclamée à Lyon et dans le Forez, qu'il se hâtait de renforcer la garnison qui occupait sa forteresse. Quand la nouvelle

(1) Aug. Bernard. Hist. du Forez. II. p. 190. — Les d'Urfé, p. 97. — Poncer. Mémoires sur Annonay et le Haut Vivarais.

(2) Les d'Urfé, p. 97. — Les fiefs du Forez, p. 140.

Digitized by Google

en parvint au Consulat lyonnais, il en éprouva une vive inquiétude, car l'occupation de ce château par les royalistes rendait fort difficiles les communications avec la rive gauche de la Loire (mai 1589). Mais le fait n'était que trop vrai ; au mois suivant, le seigneur de Montrond avait complètement organisé ses moyens de résistance, non-seulement à Montrond, mais encore à Rochetaillée, autre terre de la maison d'Apchon (1).

Anne d Urfé, chef des ligueurs foréziens, profita de l'absence du baron de Bressieu pour assiéger Montrond. Mais la place était forte, et bien qu'on eût mis ce dernier dans l'impossibilité de la secourir, le siége eût traîné en longueur malgré les secours venus de Lyon, si le Consulat n'eût envoyé aux assiégeants deux couleuvrines pour battre en brèche la vieille forteresse (août 1589). Grâce à ces moyens puissants d'attaque, la place se rendit bientôt et le 21 août Anne d'Urfé pouvait écrire au Consulat : « Montrond et Cornillon se sont rendus « entre nos mains à très-belles compositions (2). »

La capitulation avait été signée le 18 août, à Chazelles, par Anne d'Urfé et Chevrières, pour les assiégeants, et par MM. de la Valette et de Charlieu, au nom du baron de Bressieu : « Les cappitaines, portait ce traité, de- « voient sortir de Montrond, montés chacun d'un cheval, « avec l'espée, le poitrinal et pistolle. » Il leur fut même permis d'emporter leurs hardes et vêtements. Mais des conditions plus rigoureuses furent imposées aux soldats ; aucune arme ne leur fut laissée, et ils furent tenus de se

(1) Aug. Bernard. Les d'Urfé, p. 248 et 254.
(2) Les d'Urfé, p. 258, 260 et 273.

Digitized by Google

retirer *avec un baston blanc en la main*, accompagnés d'une escorte qui devait les conduire en sûreté, jusqu'au lieu de la Valette, près de Virieu. Les papiers et tous les meubles de Montrond furent inventoriés avec soin et laissés dans le château. Mais il fallut livrer aux Ligueurs les armes, les chevaux et tous les bagages de guerre. Enfin, on établit à Montrond une garnison dont la solde fut prise sur les revenus et les tailles payés par les habitants du pays environnant (1).

Dans ce même traité, les seigneurs de la Valette et de Charlieu s'étaient engagés au nom du baron de Bressieu, à faire renvoyer par ce dernier, dans un délai de huit jours, la garnison des châteaux de Luppé et de Saint-Julien-Molin-Molette et remettre aux Ligueurs la ville d'Andance. Mais le baron de Bressieu ne semble guère s'être préoccupé d'exécuter les promesses faites à son insu par les défenseurs de Montrond. Après avoir fait vainement plusieurs tentatives pour dégager la place, il n'en continua pas moins à tenir la campagne. A la suite du dernier échec subi sous les murs de son château, il alla se venger sur les terres du seigneur de Virieu, en ravageant le village de Malleval, dont il emmena prisonniers presque tous les habitants (2).

Montrond fut ainsi occupé par les troupes de la Ligue pendant six années. Quand le parti royaliste reprit une à une les places fortes occupées par les Ligueurs, ce château fut un des derniers qui se rendit à Henri IV. Au mois

(1) Notes et documents de M. Péricaud, 18 août 1589, p. 43. — Biblioth. Coste n° 3,747. — Biblioth. de la ville de Lyon, n° 25,201.

(2) Les d'Urfé, p. 258 et 260.

Digitized by Google

de février 1594, la Ligue ne possédait plus sur la rive droite de la Loire que cette seule forteresse, d'où la garnison faisait de fréquentes sorties pour piller les villages voisins et avoir des rencontres sanglantes avec les habitants de Feurs, qui avaient fait leur soumission au roi (1).

Les Ligueurs entretenaient, en effet, des forces imposantes dans ce château qui leur assurait le passage de la Loire, que Saint-Sorlin put traverser à plusieurs reprises avec toute son armée. Aussi les royalistes échouèrent-ils longtemps dans leurs tentatives pour s'emparer de Montrond. Déjà, au mois d'août 1594, Delègue, lieutenant de Chevrières, assiégeait la place, lorsque ce dernier, qui était devenu depuis peu de temps partisan du roi, le rappela auprès de lui pour se joindre aux troupes qu'il voulait opposer au duc de Nemours (2).

Pour s'emparer de la forteresse, il fallut que d'Ornano profitât de l'absence du duc de Nemours, qui était allé demander des secours au duc de Savoie, pour l'investir avec des forces supérieures (mai 1595). Il y établit son camp, qui devint en quelque sorte le quartier général des troupes royalistes qui assiégeaient Montbrison et les autres places occupées encore par les partisans de la Ligue. Montrond ne se rendit que le 28 juin. La résistance des assiégés avait été brillante; aussi les conditions de la capitulation furent-elles moins dures que celles imposées par les Ligueurs, en 1589. La garnison put se retirer avec chevaux, armes et bagages. Mais elle demanda vainement à se rendre à Montbrison, où elle

(1) Les d'Urfé, p. 348. — Broutin. Hist. de Feurs, p. 208.
(2) Les d'Urfé, p. 350 et 356.

Digitized by Google

aurait voulu se joindre aux défenseurs de cette ville. D'Ornano lui permit seulement de se retirer auprès du duc de Nemours. Quant à la forteresse, elle fut laissée sous la garde de madame de Chamelot; le chef royaliste y plaça même, sur la demande de cette dernière et de l'avis de la noblesse forézienne, une petite garnison commandée par le capitaine Ruppert, pour en assurer la conservation sous l'obéissance du roi, mais sans pouvoir guerroyer au dehors (1).

Que devint Montrond après le rétablissement de la paix? S'il resta en possession de Marguerite Gaste, qui semble avoir été déjà veuve de son second mari, le baron de Bressieu, dès l'année 1591, ce ne fut sans doute que jusqu'à son décès. Au reste, cette possession fut loin d'être paisible. La descendance masculine des seigneurs d'Apchon ne paraît pas avoir laissé sans protestation, passer dans une famille étrangère, une seigneurie qui avait dû être substituée de mâle en mâle, suivant les coutumes des temps féodaux. De là un procès qui nous est révélé par une phrase du *Philocarite*, d'Anne d'Urfé, ainsi conçue : « Ceste maizon de Montrond est tellement « à présent litigieuse, que je ne sçay qui en nommer « seigneur ; tant y a que les seigneuries de Montrond, « Boisset, Rochetaillée, Grézieu et Chenerailles en « sont (2).

A la suite de ce litige, Montrond rentra en la posses-

(1) Aug. Bernard. Les d'Urfé, p. 360. — Broutin. Hist. de Feurs, p. 212.

(2) Les d'Urfé, p. 296 et 461. — Suivant un document signalé par M. Allut, Anne d'Urfé écrivait son Philocarite, en 1584 (V. les Routiers au XIVe siècle, p. 259).

Digitized by Google

sion de la maison d'Apchon et devint l'apanage d'Henri d'Apchon qui avait déjà hérité de sa mère de la terre de Saint-André, ancienne seigneurie du maréchal. Henri prit une part des plus actives aux luttes de nos guerres civiles. Zélé catholique, il combattit d'abord les protestants dans le Forez; puis il alla guerroyer, en 1562, dans le Vivarais, avec le seigneur de Saint-Chamond, qui prit et dévasta à plusieurs reprises la ville d'Annonay. Lors de la seconde prise de cette ville, Henri d'Apchon, éprouvant quelque résistance, mit la ville au pillage et fit tuer tous les religionnaires qu'il rencontra sur son passage. Au mois de septembre 1568, Annonay étant retombé au pouvoir des calvinistes, Henri d'Apchon suivit encore le seigneur de Saint-Chamond dans une nouvelle expédition contre cette ville (1).

Plus tard, quand vinrent les guerres de la Ligue, Henri d'Apchon se déclara ouvertement pour Henri IV. Il était gouverneur de la ville de Charlieu, quand cette place fut assiégée par les Ligueurs; fait prisonnier lors de la prise de cette ville (4 mai 1590), il fut envoyé à Lyon, avec Genouilly, aussi prisonnier. Cette fidélité à la cause royaliste fut remarquée de Henri IV, qui, avec cette bienveillance si habile qui lui assura tant de sympathies, lui fit dire en 1593, par le sieur de la Fin, la satisfaction qu'il avait de son zèle et de son dévouement.

Henri d'Apchon épousa en premières noces Marguerite de Stuard-Caussade de Saint-Mégrin ; après la mort de sa première épouse, il convola en secondes noces avec Jeanne d'Épinac, sœur de Pierre d'Épinac, archevêque

(1) Aug. Bernard. Hist. du Forez. II. p. 142 et 152.

Digitized by Google

de Lyon et veuve de Gilbert de Veyny d'Arbouse, qui avait péri, en 1590, au combat d'Issoire (1).

Son fils Jacques d'Apchon, capitaine de 50 hommes d'armes et gouverneur du Roannais, lui succéda dans la possession de Montrond et des autres seigneuries de la famille d'Apchon. Nous le voyons assister, le 12 août 1614, à l'assemblée générale de la noblesse réunie à Montbrison, dans la salle de la Diana, par Charles de Neuville, seigneur d'Halincourt, gouverneur du Lyonnais, pour la nomination aux Etats généraux convoqués à Sens (2).

Jacques d'Albon rendit hommage de la terre de Saint-André, le 13 février 1638. Il avait épousé, en 1606, Éléonore de Saulx-Tavannes, fille de Jean et de Catherine Chabost de Lugny, dont il eut un fils, Claude, qui lui succéda. C'est à cette époque que la seigneurie de Rochetaillée fut détachée du patrimoine des seigneurs d'Apchon. Éléonore de Saulx-Tavannes, tant en son nom que comme mandataire de son mari, vendit, conjointement avec son fils Claude, cette terre à Louis Badol de Forcieu, le 27 septembre 1645 (3).

Claude d'Apchon, seigneur de Montrond, de Saint-André, Boisset et Mably, avait épousé, en 1636, Renée-Béatrix de Grolée, fille de Pierre Pompée, comte de Grolée, dont il eut :

1° Philibert, qui suit ;

2° Jacques-François d'Apchon, marquis de Saint-

(1) Aug. Bernard. Les d'Urfé, p. 335.

(2) Aug. Bernard. Hist. du Forez. II. p. 271.

(3) Fiefs du Forez. V° Montrond. — Latour-Varan. Chronique des Châteaux et des Abbayes. III. p. 167.

Digitized by Google

André, qui rendit hommage de cette terre en juillet 1671 (1). Ce dernier épousa, en 1675, Marie de Rottons, dont naquit Charlotte, mariée en 1697, à Marc-Antoine de Saint-Georges, neveu de l'archevêque de Lyon.

Philibert, marquis d'Apchon, seigneur de Montrond et de Poncins, vivait en 1669 et figure, ainsi que son frère Jacques-François, dans l'armorial de Claudine Brunand (2). La chatellenie de Clépé lui avait été engagée quelques années auparavant (3). Il épousa en 1678, Françoise de Vinols de la Liègue, fille de Pierre, seigneur de la Liègue, de la Tourette, d'Aboin, etc., et de Jeanne Berthon, dont il n'eut aucun enfant. Devenu veuf, il se remaria en 1685, avec Anne-Marie de Pouderoux, fille de Jacques, seigneur de La Lande et de Batailloux, et de Germaine Perrin de Chenereilles, dont il eut un fils, Antoine-Marie-Joseph, qui suit.

Antoine-Marie-Joseph, marquis de Montrond, syndic général de la noblesse de Bresse, rendit hommage de cette seigneurie en 1722. Il avait épousé, le 20 mai 1710, Claudine Chappuis, dame de Corgenon, fille de Philippe Chappuis, baron de Corgenon, chevalier d'honneur au présidial de Bourg et premier syndic de la noblesse de Bresse, et d'Elisabeth de Sauzion. De ce mariage naquirent :

1° Antoine-Marie, qui suit ;

2° Claude-Marc-Antoine, né à Montbrison en 1721, évêque de Dijon en 1755, transféré au siége d'Auch en

(1) Archives du Rhône, C. 603.

(2) Armorial de Claudine Brunand. — Monfalcon. Le Livre d'Or du Lyonnais, etc., p. 142.

(3) Broutin. Hist. de la ville de Feurs, p. 192.

Digitized by Google

1776, et mort en 1783, en laissant la réputation d'un prélat pieux et charitable ;

3° Etienne-Ruf-Joseph, capitaine de frégate ;

4° Elisabeth, mariée en 1742, à Claude-Marie de Latar, marquis de Cressia.

Antoine-Marie, marquis d'Apchon, seigneur de Montrond et de Corgenon, après avoir été d'abord page du roi, fut fait capitaine de dragons le 5 novembre 1733, et maître de camp dans un régiment de son nom, le 29 novembre 1748. Il fut nommé ensuite maréchal de camp en 1761, puis gouverneur du duc de Bourbon, fils unique du prince de Condé, en 1762. Il avait épousé, le 21 août 1748, Marie-Louise de Crémeaux d'Entraigues, fille de Louis, marquis d'Entraigues et de Saint-Trivier, lieutenant du roi en Mâconnais.

Son fils, Antoine-Louis-Claude de Saint-Germain d'Apchon, lui succéda dans la possession de la terre de Montrond que son père lui avait donnée, dans son contrat de mariage passé à Paris, le 8 novembre 1778, avec Marie-Michelle-Henriette Périchard, qui mourut le 11 octobre 1780. Il fut aussi baron de Boisset, comte de Saint-Trivier, seigneur du Chesne, de Marchais et de plusieurs autres terres auxquelles il joignit encore celle de Crémeaux, dont il hérita de sa mère et de son oncle Jules-César de Crémeaux, capitaine de cavalerie dans le régiment de Condé, mort sans enfants. Enfin à tous ces titres, il ajoutait ceux de lieutenant général de Bourgogne au gouvernement de Mâcon, de maître de camp et de commandant au régiment d'Aunis (1).

(1) Les fiefs du Forez. V° Montrond.— Lachesnaye des Bois.— Latour-Varan. Chronique des châteaux et des abbayes. II. p. 287 et s.

Digitized by Google

A cette même époque, la justice seigneuriale de Montrond comprenait dans son ressort : Boisset, Meylieu, Montrond et le hameau du Puy, dans la paroisse de Saint-André.

Mais la Révolution allait bientôt détruire ces grandes possessions féodales et anéantir les derniers restes épargnés à Montrond par les huguenots. Au mois de septembre 1793, le général de la Roche-Negli, qui cachait son nom sous celui de Rimbert, venait de faire une expédition dans le Forez, à la tête de troupes lyonnaises, pour soulever le pays et enrôler de nouveaux soldats sous les drapeaux des défenseurs de Lyon assiégé. Vainqueur des républicains à Saint-Anthème, Rimbert avait échoué à Saint-Étienne et, forcé de quitter Montbrison où il était menacé par des forces supérieures, il se repliait sur Lyon.

Dans leur retraite, les Lyonnais se divisèrent en deux colonnes : l'une se dirigea sur Feurs, sous le commandement du général en chef, l'autre, sous les ordres de Nicolaï, prit la voie de Montrond. Pendant que la première battait les paysans soulevés, au combat de Saltvizinet, la seconde recevait du dernier représentant de la famille d'Apchon, un accueil empressé. Une fête fut donnée aux soldats lyonnais. Un bal fut même organisé en leur honneur, sous les voûtes du vieux manoir, et l'on se livrait sans inquiétude aux enivrements du plaisir quand l'annonce de l'arrivée des bandes républicaines qui avaient été battues à Saint-Anthème par le général Rimbert, vint brusquement mettre fin aux joies inconsidérées de cette fête. Le général Nicolaï voulait abandonner la place qu'il ne jugeait pas tenable, mais ses

Digitized by Google

soldats, pleins de confiance dans la forte position de Montrond, refusent de partir. Un assaut fut repoussé ; mais quand les républicains virent qu'ils ne pouvaient s'emparer de la forteresse, ils la canonnèrent et y mirent le feu. L'incendie consuma la vieille demeure féodale qui depuis ne s'est jamais relevée de ce désastre. « C'est « la dernière fois, dit M. Broutin, que ces grandes rui- « nes ont respiré l'odeur de la poudre et entendu les cris « du combat. (1) »

La famille d'Apchon, qui pendant près de cinq siècles s'était transmis la possession de Montrond, ne survécut guère à la destruction de son vieux manoir. Elle s'éteignit peu après la Révolution dans les marquis de Biencourt, qui ont aliéné Montrond et ses dépendances, vers 1820, à M. Victor Dugas, de Saint-Chamond. Aujourd'hui ces ruines imposantes et les vastes domaines qui les entourent sont la propriété de M. de Boissieu, son gendre.

Montrond, l'un des rares châteaux forts qui aient échappé à la destruction ordonnée par Richelieu, est aussi l'un des monuments les plus remarquables de l'architecture militaire du moyen-âge que possède le Forez. On disait autrefois : *Bouthéon le beau, Montrond le fort.* Moins important et moins fort néanmoins que Cousan, le château des seigneurs d'Apchon, nous offre en retour des beautés architecturales que l'on chercherait vainement dans le sombre et sévère manoir des Damas. Son

(1) Broutin. Hist. de la ville de Feurs, p. 427. — Morin. Hist. de Lyon. III. p. 298. — Alphonse Balleydier. Hist. politique et militaire du peuple de Lyon. II. p. 85 et suiv.

Digitized by Google

plan est aussi plus régulier, c'est celui d'un quadrilatère flanqué de quatre tours d'angle, dont deux, celles de l'ouest, sont carrées et les deux autres de forme cylindrique.

Après la Révolution, les tours, les murailles, les salles voûtées, les escaliers, les terrasses de l'édifice subsistaient encore, et il eût été facile sans doute de rétablir Montrond au moins dans l'état où il se trouvait à la fin du siècle dernier. Nul doute que la famille d'Apchon n'eût tenu à honneur de lui rendre son ancienne splendeur, si elle eût survécu au désastre de 1793. Mais aucun souvenir ne rendait le vieux manoir cher à ses nouveaux maîtres et ils ont laissé le temps achever l'œuvre des hommes.

A l'extérieur, sauf du côté du midi, l'enceinte du château de Montrond est dans un assez bon état de conservation ; aussi pourrait-on de loin croire aisément qu'il existe encore dans son entier. Mais si l'on pénètre au dedans, on est étonné de la destruction accomplie froidement depuis le commencement de ce siècle. Les plus beaux matériaux ont été emportés au loin pour servir à de nouvelles constructions. Les voûtes des tours et de la chapelle se sont effondrées, les marches des escaliers gisent au milieu de la vaste cour et les cheminées monumentales du second étage demeurent suspendues au sommet des murs, et semblent menacer le visiteur d'une chute imminente. C'est à peine si au milieu de cet amas confus de décombres, l'œil exercé de l'archéologue peut reconnaître le plan de l'intérieur du vieux château. Mais ce qui subsiste suffit pour nous faire comprendre l'importance de Montrond, comme forteresse féodale. Avec

Digitized by Google

sa ceinture de larges fossés, avec sa double enceinte et la nombreuse garnison qu'il pouvait contenir, ce château était assurément en état de défier longtemps les efforts des assaillants.

On pénètre dans le château de Montrond par la porte ogivale d'une tour qui a perdu depuis longtemps sa couronne de créneaux. On arrive ainsi dans une cour bordée de bâtiments où logaient jadis les hommes d'armes et qui sont devenus aujourd'hui des habitations de fermiers. En face de la porte d'entrée se dresse, sur une esplanade flanquée de quatre tours cylindriques, le château proprement dit. En suivant à gauche les bâtiments rustiques on se trouve bientôt dans un vaste préau, qui s'étendait au devant de la façade méridionale, et qui conserve toujours son mur d'enceinte percé d'une poterne et de trois embrasures de canon.

C'est de ce côté que se trouvait l'entrée de la demeure seigneuriale. Une rampe assez raide vous conduit dans la grande tour carrée que l'on traversait, pour venir pénétrer dans le château, par la grande porte d'honneur qui s'ouvre dans la façade occidentale. Cette porte est supportée par deux pilastres cannelés que couronnent des chapiteaux corinthiens. Dans le tympan, encadré d'une archivolte à plein cintre, sont sculptées les armes des seigneurs d'Apchon : *d'azur semé de fleurs de lis sans nombre*, sur un écusson supporté par deux lions colletés d'un manteau semé de fleurs de lis. Cette porte est un beau reste de l'architecture de la Renaissance. Elle suffit pour nous faire juger du luxe qu'avaient déployé les seigneurs d'Apchon et le maréchal de Saint-André pour embellir le château de Montrond, et M. Broutin a

Digitized by Google

pu dire avec raison qu'elle ne déparerait ni Chambord ni Fontainebleau (1).

A droite de la porte d'honneur se trouve la chapelle à moitié enfouie aujourd'hui sous les décombres. Les nervures prismatiques de la voûte et la forme de son unique fenêtre révèlent le style du commencement du XVIe siècle. Ici encore nous retrouvons à la clé de voûte les armes des d'Apchon. Au-dessous de la chapelle existent des souterrains où sans doute les seigneurs de Montrond avaient leur sépulture (2).

Toute la façade méridionale qui reliait les deux grandes tours a été rasée jusqu'au sol, mais ces deux tours elles-mêmes sont assez bien conservées. En face de la tour carrée, dont nous avons parlé, se dresse la grande tour cylindrique percée, comme la première, de belles fenêtres à croisillons du XVIe siècle. Cette tour, qui était jadis voûtée et à deux étages, a dû servir de donjon au château. Elle est de forme carrée à l'intérieur. Cette disposition que nous rencontrons dans quelques châteaux bâtis au commencement du XVIe siècle, et notamment dans celui de Bury près de Blois, est due, sans aucun doute, comme les fenêtres qui éclairent les tours, aux travaux exécutés à Montrond par le maréchal de Saint-André. A cette époque, lorsque les tours des châteaux furent transformées en habitation, il fallut remplacer les baies étroites des XIIIe et XIVe siècles, par de larges fenêtres

(1) Broutin. Hist. de Feurs, p. 178. — Touchard-Lafosse a donné un dessin exact de cette porte dans la Loire historique. (Tome Ier p. 458).

(2) Les d'Apchon paraissent avoir eu primitivement leur sépulture dans l'église des Cordeliers de Montbrison. (V. les d'Urfé, p. 431).

Digitized by Google

et donner à l'intérieur des tours cylindriques une forme plus commode.

De cette tour, un chemin de ronde, qui suivait le sommet des courtines, se dirige au nord vers une autre tour moins importante, mais aussi de forme cylindrique, qui renferme encore un escalier en spirale par lequel on peut arriver au sommet de l'édifice.

De là se déroule sous vos yeux un magnifique tableau qui a pour cadre les montagnes du Lyonnais et les hauts sommets de Pierre-sur-Haute; c'est la vaste plaine du Forez, semée d'étangs, avec ses riches cultures et ses massifs verdoyants. Tout près coule la Loire; un pont la traverse; c'est toujours la route de Lyon en Auvergne qui passe au pied des tours du château; mais le voyageur n'a plus ni protection à attendre ni danger à redouter de la vieille forteresse féodale.

Quand de ce spectacle on abaisse ses regards sur l'enceinte de cet édifice où règne un silence plein de tristesse, on songe involontairement à tout le bruit qui se fit jadis dans cette splendide demeure, aux jours des fêtes joyeuses comme aux heures des combats sanglants. Mais pendant que l'imagination reconstruit ce monument d'un autre âge, pendant que l'on évoque le souvenir des guerriers historiques dont le regard a contemplé ces tours et ces murailles, à l'est, le chemin de fer déploie ses panaches de blanche fumée et le bruit de ses lourds wagons, vous arrachant à ce retour vers le passé, vous rappelle qu'une ère nouvelle a succédé au temps des nobles chevaliers et des manoirs féodaux.

A. Vachez.

Digitized by Google

LE PAGE DU BARON DES ADRETS

SUITE (1).

Il était neuf heures et demie à l'horloge de Saint-Jean. Un homme à la haute stature, à l'air martial, sortait avec précaution de l'auberge de la *Moitié du lapin*, suivi d'une dizaine d'hommes à la figure sinistre et armés jusqu'aux dents. Ils longeaient les murs avec précaution, s'arrêtaient quelquefois pour écouter les bruits de la ville, puis continuaient leur route. Ils s'arrêtèrent devant une maison basse adossée à l'église de Saint-Jean, firent sauter les volets, entrèrent et se hissèrent sur le toit, firent la courte échelle, et un homme atteignit le grand vitrail. Il fixa une corde à une grille, y pratiqua une large ouverture, et les uns après les autres se laissèrent glisser dans la chapelle de l'horloge avec une précaution féline.

Cornes-du-Diable, comme le plus prudent de la troupe, se chargea d'aller à la découverte. Il s'accroupit et après avoir flairé l'air comme une bête sauvage qui cherche sa proie, il se traîna sur les genoux et sur les mains jusqu'au milieu de la nef. Près de la porte de la sacristie, il aperçut une lumière qu'il n'avait pas distinguée d'abord et qui ne pouvait percer l'immense obscurité de

(1) Voir la précédente livraison.

Digitized by Google

l'église. Il s'y glissa avec précaution, et arrivé près de la lumière, vit le page profondément endormi, puis à deux pas, le redoutable Bras-de-Fer, mollement couché sur plusieurs doubles d'un beau tapis. Mais ce qui étonna Cornes-du-Diable, c'est qu'il ne ronflait pas et toute l'armée savait que le terrible huguenot faisait en dormant un bruit formidable. Il fallait redoubler de précautions. Cornes-du-Diable attendit un instant, tira son poignard, mais n'osa faire un pas de plus; il eut peur d'un piége. « Et si Bras-de-Fer dormait comme les chats, se dit-il, » et rejoignant ses camarades il leur raconta ses impressions. — Les cordes! dit l'officier. Et tous vinrent vers la lumière en retenant leur respiration. Cornes-du-Diable, le premier, portait deux liens à la bouche. Arrivés près des dormeurs, ils s'arrêtèrent. L'instant était décisif, ils allaient tenir leur proie.

Cornes-du-Diable n'avait plus qu'un pas à faire et il pouvait lier son homme. Etendant les bras, il passa les cordes sous les jambes de Bras-de-Fer et, avec une précaution infinie fit un nœud coulant et serra. Bras-de-Fer ne bougea pas. C'en était donc fait de lui; tous les poignards se tirèrent à la fois et les mains se levèrent.

Par un raffinement de cruauté, les assassins ne frappèrent pas encore; ils jouissaient de l'assassinat qu'ils allaient commettre, semblables au tigre qui, après avoir enfoncé ses griffes dans les chairs de sa victime, ne la dévore pas de suite, mais lèche peu à peu, avec une sensualité cruelle, le sang qui coule; ses griffes s'enfoncent peu à peu, le sang coule en plus grande abondance, enfin il la dévore.

Flavio ne dormait pas; ses paupières étaient closes,

Digitized by Google

il entendit un peu de bruit et croyant que Bras-de-Fer s'agitait sur son tapis, il ouvrit paresseusement les yeux ; il vit un homme qui liait son écuyer, d'autres avaient le poignard à la main.

Il comprit l'immense danger et, s'armant de courage, poussa un cri qui fit reculer les dix hommes ; prompt comme l'éclair, il tire son épée et la plonge dans la gorge de Cornés-du-Diable avant que celui-ci fût revenu de sa surprise, et, se mettant devant Bras-de-Fer, il contint les soldats qui avaient tiré leurs épées et qui fondaient sur lui.

Bras-de-Fer, réveillé en sursaut, saisit son épée, coupa les liens de ses jambes et d'un bond se leva en poussant un rugissement terrible. Mais Flavio tomba percé de deux coups d'épée dans la poitrine. — Sauve les religieuses et venge-moi, cria le page en tombant. Bras-de-Fer, fondit sur les assaillants et du premier coup d'épée un homme roula sur les dalles. La terreur s'emparait déjà des assassins, quand l'officier leur cria :

— Courage, enserrons-le !

Tous obéirent, cherchant à entourer Bras-de-Fer. Celui-ci n'avait nul souci de leurs manœuvres et frappait d'estoc et de taille ; il ne s'étonnait pas de si peu, L'officier, voyant que l'affaire tournait mal, employa la ruse.

— Cherchez les religieuses, dit-il, elles doivent être à la sacristie.

Deux hommes en effet se détachèrent de la troupe pour exécuter cet ordre. Bras-de-Fer voulut les frapper, mais en se retournant, il reçut deux grands coups d'épée dans les épaules. Le sang coula à flot.

Digitized by Google

— Nous le tenons, hurla l'officier, et tous se ruèrent sur lui.

— Pas encore, cria une voix terrible et bien connue des assaillants. Ah! traîtres! c'est ainsi que vous occupez votre temps à assassiner les gens de ma maison. Malheur à vous !

Et fondant sur le chef, il l'étendit mort. Les soldats ayant reconnu leur terrible général, se sauvèrent à la corde et grimpèrent tous à la fois. Le baron des Adrets les atteignit et, saisissant la corde, il la secoua avec tant de furie qu'elle se détacha et que tous tombèrent sur les dalles.

— Misérables, cria le baron, vous allez mourir.

Et malgré les supplications de quelques-uns de ces bandits, aidé de Bras-de-Fer, il les passa au fil de l'épée.

La rage du baron des Adrets était si grande qu'il avait soif de sang.

Pauvre Bras-de-Fer ! dit-il au soldat quand il eut fini de frapper, ils t'ont presque occis. Donne-moi le bras et montre-moi mon page. Ah ! s'il n'a pas plus de mal que toi, j'en rendrai grâce à Dieu. Il se dirigea vers la lumière, chercha Flavio et le trouva étendu dans son sang à côté de l'horrible Cornes-du-Diable. Il s'agenouilla et se pencha sur la tête de l'enfant pour voir s'il respirait encore. Un souffle léger agitait les lèvres de Flavio. — Ah! s'ils me l'avaient tué ! malheur! s'écria-t-il, mais non il respire, il y a de l'espoir. O mon Dieu! vous m'épargnerez cette amertume ; vous savez que j'aime cet enfant comme un des miens. Sauvez-le! Si vous n'avez pas pitié de moi, ayez pitié de lui.

Digitized by Google

Et, ému, il appela Bras-de-Fer à son aide. Celui-ci, vaincu par la douleur, s'était affaissé. Le baron se leva précipitamment, courut à la sacristie et pria la supérieure de lui envoyer des religieuses pour soigner Flavio pendant qu'il irait chercher du secours. Quatre sœurs suivirent le baron et s'occupèrent avec une touchante sollicitude du blessé. Ces saintes filles avaient suivi toutes les péripéties du combat et la terreur qu'elles en ressentaient encore était grande ; elles imploraient Dieu de les délivrer au plus tôt. Le baron des Adrets rentra avec vingt soldats à la tête desquels était Blancon, puis s'adressant à la supérieure : — Madame, lui dit-il, vous avez pu voir, par les événements qui viennent de se passer, que vous pouvez avoir toute confiance en moi. Je vous rends votre liberté, je vais vous faire conduire cette nuit même hors Lyon, dans le lieu que vous m'indiquerez; mais je vous demande en grâce de laisser deux religieuses pour soigner mon jeune page. Et le baron des Adrets, se penchant à l'oreille de la supérieure lui dit quelques mots à voix basse que personne n'entendit.

La supérieure joignit les deux mains en jetant à Flavio un regard indicible de pitié; puis quatre hommes robustes soulevèrent le page avec précaution et le mirent sur un des brancards de l'ambulance. Bras-de-Fer fut installé sur un autre, et le cortége, suivi de deux jeunes sœurs prit le chemin du château de Pierre-Scize. Le cortége arriva sans encombre dans la grande cour du château, et les blessés furent installés dans les beaux appartements des archevêques de Lyon.

Il y avait huit jours déjà que les huguenots s'étaient

Digitized by Google

emparés de Lyon par surprise, et cette belle cité si riante, si animée autrefois, était triste et désolée. Partout la ruine et l'incendie, partout les dévastations des eaux qui égalaient au moins la fureur des huguenots. La cherté des vivres devenait exorbitante, les gens de la campagne n'osaient plus rien apporter au marché de la ville. Le peuple criait la faim. Des prédicateurs étaient venus de Genève, prêchant sur les places publiques et distribuant des bibles, mais le peuple les jetait à la Saône et demandait du pain dont il avait plus besoin que des menteuses déclarations des apôtres de la nouvelle religion.

Cependant le baron des Adrets commençait sérieusement à s'inquiéter de la tournure que prenaient les choses. Il avait envoyé de tous côtés des estafettes presser l'envoi du blé depuis longtemps demandé. Il fit proclamer à son de trompe que sous peu de jours, de nombreux chargements de farine et de blé allaient arriver, et défendit, sous peine d'encourir les peines les plus sévères, de mutiler aucun monument public.

Ayant rassuré la population, rétabli l'ordre, il convoqua à Pierre-Scize un conseil de guerre. La grande tâche que s'était proposée le baron ne venait que de commencer dans le Lyonnais et le Beaujolais, tout remplis de villes et de châteaux forts, et, avant que les Guises ne vinssent l'attaquer, il était urgent de réduire tout le pays sans retard. Il désigna à ses capitaines chaque point qui leur était réservé et garda pour lui les plus difficiles. Il ne fit exception que pour Montbrun : connaissant son habileté et son courage, il lui confia l'attaque du château et de la ville de Thizy ; quant à lui, il garda

Digitized by Google

la plus forte partie de l'armée, avec Blancon de Forez pour son lieutenant, prêt à se porter partout où sa présence serait nécessaire.

Tout étant arrêté et les ordres signés, le baron alla inspecter la ville et ses fortifications, commanda de nouveaux travaux et rien n'échappa à son active surveillance.

En revenant de son inspection, comme il passait devant l'église d'Ainay il entendit un grand bruit, et vit des soldats qui mutilaient des statues. Un surtout était acharné après une œuvre d'art. Courroucé, des Adrets l'interpella : — Que fais-tu là ! lui dit-il, ne te souviens-tu pas de mon édit ? Le soldat, railleur, se tourna vers son général et lui dit :

— Lorsque les idoles seront toutes renversées je m'en souviendrai.

A cette insulte, le baron pâlit, sa main saisit une arquebuse et visant le fanatique :

— Qui me résiste meurt, dit-il d'une voix sourde, et la balle, frappant le misérable au crâne, l'étendit sans vie sur les dalles de l'église.

Un sombre murmure s'éleva autour du baron, mais lui, promenant ses regards sur ses soldats, marcha droit vers un groupe d'officiers :

— Veillez à la discipline, ajouta-t-il, pour moi je vais préparer les dernières instructions pour votre départ. Il faut que rien ne soit négligé, la campagne que nous allons entreprendre est sérieuse.

A ces mots, il salua et se retira. L'acte de justice qu'il venait de faire l'avait assombri, il avait compris le mécontentement de ses soldats, mais pouvait-il être désobéi si insolemment? Le maintien de son autorité

Digitized by Google

méritait cet acte de rigueur, et il allait réfléchissant profondément. Tout en marchant il enfonça son feutre sur les yeux pour ne pas être reconnu, ferma son manteau et se dirigea vers la Saône, qui, quoique grosse encore, n'était point aussi redoutable que les jours précédents. Il suivait les quais, plongeant ses regards partout et ne distinguant rien. A son inquiétude, à son agitation, on pouvait deviner qu'il mettait une grande importance à trouver ce qu'il cherchait.

Il s'avançait avec précaution et sondait du regard les bords de la rivière. Il aperçut un point noir qui se dirigeait vers la rive ; c'était une barque remplie de soldats. Les hommes qui la manœuvraient pouvaient à peine couper le courant ; enfin ils abordèrent. — Il y a longtemps que je vous attendais, mes braves, tout est-prêt? Et toi Polidino, tu n'as oublié aucun instrument?

— Rien n'est oublié, Monseigneur. — Allons, dit le baron, tout est pour le mieux. Et il se débarrassa de son manteau, sauta dans la barque, qui remonta péniblement le courant. Il fallait manœuvrer avec ensemble. La tâche était difficile et l'aventure périlleuse; mais ils étaient avec leur général, la crainte ne pouvait les entamer. On avançait avec peine et le courant devenait plus fort : on sentait que les eaux éprouvaient un grand obstacle, elles mugissaient, grossies par l'inondation. La barque traversa la ville, passa sous la forteresse des archevêques et, hors des faubourgs, donna moins de peine aux rameurs.

Une grande masse noire se dessina enfin aux yeux des navigateurs, c'était la célèbre abbaye de l'île Barbe,

Digitized by Google

l'orgueil de la chrétienté, l'opulente maison objet de leurs convoitises.

— Courage, nous approchons, dit le baron des Adrets. Mais le courant était de plus en plus rapide, on était entre une balme escarpée et les murs de l'île Barbe, but de leur expédition.

Nous sommes arrivés, dit le baron, tâchons d'atteindre les bords. Et au même instant la barque fut jetée avec violence sur les rochers par les flots. Un rameur voulut parer le choc en opposant sa rame qui fut brisée; et la secousse fut si forte que la barque s'emplit d'eau. Ils allaient périr et les moines étaient sauvés, mais des vignes sauvages couvraient toute cette partie des murs. Ils les saisirent avec cet instinct que donne le danger de la mort, et ils se hissèrent sur les terrasses.

Un seul restait dans l'eau, une main attachée aux vignes sauvages et l'autre tenant une caisse mystérieuse qu'il n'avait pas voulu abandonner. Le baron des Adrets lui jeta une corde qu'il saisit, y fixa la caisse et se hissa ensuite sur le mur avec dextérité.

L'île Barbe est à peu de distance de Lyon, sur un rocher, au milieu de la Saône qu'elle partage en deux bras. Le monastère qui y est construit, est un des plus célèbres de la chrétienté. Puissant au temps de Charlemagne, il fut depuis ruiné bien souvent; mais toujours il se relevait de ses ruines plus riche et plus prospère. Toutes les grandes familles tenaient à honneur d'avoir des leurs dans cette grande communauté.

Depuis la fin du septième siècle, les religieux prirent la règle de saint Benoit, et bientôt la réputation de sain-

Digitized by Google

teté des religieux attira les pélerins de toutes les parties du monde. Beaucoup de puissants de la terre arrivaient les mains pleines. Aussi sa prospérité devint-elle inouïe. Un grand nombre de prieurés et d'églises dépendaient de lui, un nombre plus considérable de seigneurs relevaient du monastère. Les papes le comblaient de faveurs; et les rois et les empereurs lui offraient des présents.

A l'époque dont nous parlons, 1562, le monastère de l'île Barbe était dans sa plus grande prospérité. Ses richesses étaient immenses; aussi la discipline s'était-elle beaucoup relâchée, malgré les efforts d'Antoine d'Albon, seigneur abbé de l'île Barbe et de Savigny, pour rétablir la discipline.

Les moines de l'île Barbe avaient été surpris par l'inondation; en quelques instants, l'eau avait enlevé le pont qui faisait communiquer leur couvent avec le rivage. Enveloppés constamment de brouillards épais, ils étaient depuis huit jours isolés du monde, ne sachant ce qui se faisait au dehors et près de manquer de vivres. Les eaux n'avaient point submergé leur île, mais ils étaient dans une inquiétude mortelle. Ils savaient que presque tout le midi de la France était au pouvoir des huguenots, et de vagues rumeurs leur avaient appris qu'une armée devait venir s'emparer de Lyon. Ils savaient aussi que le duc de Savoie s'avançait à la tête d'une forte armée pour chasser les huguenots, et ils espéraient qu'il arriverait assez à temps pour les délivrer de leurs terribles ennemis.

Les moines venaient de chanter matines, le réfecturier était venu avertir qu'il n'avait plus que pour un seul jour de vivres. Grand fut l'émoi des religieux. Le prévôt

Digitized by Google

monta sur la tour pour préparer les signaux de détresse. Ce qui l'inquiétait c'est que le gouverneur ne lui avait envoyé aucune barque, sachant pourtant que leurs communications étaient interrompues. Les signaux prets, il redescendit, mais il n'était pas arrivé au bas de la tour, qu'il trouva un moine tout essoufflé, envoyé par le portier pour lui annoncer que le gouverneur de Lyon lui envoyait un messager qui avait traversé la rivière au péril de sa vie.

Où est-il ? s'écria le prévôt, qu'on lui ouvre la porte de suite. Allez, courez vite, et lui-même malgré son grand âge, se mit à descendre, aussi vite qu'il put, les escaliers étroits de la vieille tour.

La lourde porte s'ouvrit sur l'ordre du prévôt, mais au lieu du messager, ce furent les soldats du baron des Adrets qui entrèrent et qui saisirent le portier avant qu'il eût pu pousser un seul cri.

Lorsque le prévôt arriva, il fut épouvanté à la vue de ces hommes à figure sinistre. Le baron des Adrets, le feutre à la main, un sourire railleur sur les lèvres, s'avança au devant de lui.

Je suis, dit-il, le sire de Beaumont, baron des Adrets, gouverneur de la ville de Lyon.

La foudre fût tombée à l'instant que le prévôt n'eût pas été plus interdit. Pendant ce temps les soldats se jetaient dans le couvent, et s'emparaient de la salle du refectoire où venaient de se réunir tous les religieux, qui furent garrottés avant d'avoir eu le temps de se reconnaître. Un moine seul put s'échapper et alla sonner la cloche d'alarme ; mal lui en prit, car il paya de sa vie son courage.

Digitized by Google

Le baron des Adrets prit par le bras le vieux prévôt et tremblant, le mena dans la salle du réfectoire où étaient les religieux terrifiés qui, tous recommandaient leur âme à Dieu. Ils savaient que le terrible chef des huguenots n'épargnait pas ses victimes. Il fit asseoir le prévôt à ses côtés.

Tu vois, lui dit-il, que je ne suis pas aussi féroce que l'annonce la renommée. Si tu te conduis bien, bon père, toi et les tiens aurez la vie sauve. Vous avez déjà commis une imprudence qui a coûté la vie à un des vôtres; vous avez sonné la cloche d'alarme pour appeler à votre secours. Mais, sachez-le, je suis le maître de tout le pays; et j'ai une compagnie qui n'attend que mon signal pour venir tous vous égorger et vous pendre à vos créneaux. Tu as ici des monceaux d'or et des objets d'art de la plus grande valeur. Nous allons nous entendre; je suis bon prince aujourd'hui. Tu me donneras tout ton or, ton argent, tes pierreries. Maintenant tu estimeras tes objets d'art qui ne sont pas d'or et d'argent, les ornements, tout enfin et sans oublier ton riche mobilier. Tu possèdes soixante-dix églises, cinquante seigneurs courbent le front devant ton monastère; tu as encore de nombreux prieurés tous riches. Je n'estime pas les terres, les bâtiments, tu vois que je suis généreux, puis une infinité de choses que je passe sous silence. Tu nous livreras tous les trésors de l'île Barbe, nous te laisserons ton couvent intact; et combien nous donneras-tu de rançon pour ta tête et celle de tes moines, sans oublier les gradés dans ton ordre? leur rançon doit être plus chère.

Digitized by Google

Le baron croisa les jambes, tira ses tablettes et attendit la réponse du prévôt.

Si tu n'as pas bonne mémoire, je t'aiderai, ajouta-t-il.

Mais le malheureux prévôt ouvrait en vain les yeux et la bouche, il ne pouvait articuler un seul mot, tant son saisissement était grand. Alors un moine vint au secours de son supérieur. c'était le trésorier. Il s'inclina profondément. Un énorme trousseau de clefs pendait à sa ceinture.

— Tes fonctions, dit le baron des Adrets?

— Monseigneur, je suis trésorier.

— A merveille, alors tu vas me répondre, et sois franc.

— Oh! je vous dirai toute la vérité, Monseigneur, comme à confesse. Depuis longtemps une partie de nos trésors sont épuisés; la cause en est aux grandes réparations que l'abbé d'Albon, notre vénéré supérieur, a fait faire dans toutes nos églises, nos couvents et surtout nos châteaux, que le roi nous a ordonné de réparer. De plus, nous avons bâti un hôpital et fait de grandes aumônes au peuple, par ce temps de disette. Ce qui nous reste, nous vous le donnons parce que vous l'exigez; mais tout cela, Monseigneur, est le bien de Dieu et des pauvres. Pour nous, il nous faut peu, notre règle est sévère.

Le baron des Adrets poussa un rire homérique.

— Vous donnez tout aux pauvres. Et le vin de tes caves, le meilleur du monde, est-il pour les pauvres? et le baron des Adrets entra dans une grande fureur. — Qu'on me saisisse ce coquin et qu'on lui prenne son trousseau de clefs. Mais le moine était d'une extrême

Digitized by Google

vigueur; il opposa une résistance désespérée. Il fallut plusieurs soldats pour maintenir ce courageux moine, et ses clefs prises, les soldats le jetèrent à la Saône. Mais il était bon nageur, il gagna rapidement l'autre rive et montra un poing menaçant aux soldats stupéfaits.

— C'est un brave, dit le baron des Adrets, et si tous avaient eu son courage, ils nous auraient mis dans leurs oubliettes; mais ne perdons pas notre temps, fouillons d'abord le couvent et fermons ces gaillards ; que deux hommes les gardent et au premier mouvement les égorgent tous. On emmena le supérieur et on le força à découvrir les trésors de la maison.

Quelle ne fut pas la stupéfaction des huguenots et leur joie quand ils trouvèrent tant de richesses. Tout était d'or et d'argent massif; les moindres objets étaient en métal précieux. Des ostensoirs, des calices, des châsses, des ornements ruisselaient de pierreries; les trois églises du couvent furent pillées, mais les trésors de la grande sacristie surpassèrent tout le reste. Cependant ce qui leur donna le plus de besogne, ce fut une grille d'argent massif du plus fin travail, et la statue du même métal de la Vierge.

Le baron des Adrets était si ébahi qu'il dit au supérieur : Maintenant, je te tiens quitte des rançons, j'irai les prendre moi-même ; et si j'ai pareille aubaine, j'aurai de quoi faire longtemps la guerre aux Guises. Après avoir parcouru les domiciles particuliers, où l'on trouva encore un grand nombre d'objets précieux, on ferma le tout dans une grande pièce qui fut confiée aux deux plus vieux arquebusiers, les autres descendirent à la cave, prirent les meilleurs flacons de vin et ce qui

Digitized by Google

restait de provisions, allumèrent un grand feu et se dédommagèrent du peu de vivres par de fortes rasades, bientôt le baron des Adrets fut obligé d'interposer son autorité pour faire respecter l'ordre. Le repas terminé, il donna à chacun son poste avec défense de le quitter sous peine de mort. Le moine qui s'était échappé et qui pouvait amener des défenseurs à l'abbaye lui donnait de l'inquiétude. Il fallait faire bonne garde et veiller.

ANTONIN THIVEL.

(*A continuer*).

Digitized by Google

NOTICE

SUR

LA CHARTREUSE D'ARVIÈRES

§ I.

TRADITIONS.

La Chartreuse d'Arvières, dont il ne reste plus aujourd'hui que des ruines informes, s'élevait au milieu des noires forêts de sapins du Colombier et dans la partie de la montagne qui domine le village de Lochieu, à égale distance à peu près des communes de Culoz, Seyssel et Champagne. L'époque précise de sa fondation est assez obscure. On dit que le comte Amédée III de Savoie, sur le point d'en venir aux mains avec un dauphin de Viennois, fit vœu, s'il sortait victorieux de la lutte, de fonder dans ses Etats un monastère de l'ordre de saint Bruno, dont les disciples, alors en grande réputation de chaleur religieuse, possédaient déjà deux établissements dans les montagnes du Bugey, Portes et Meyriat.

On dit encore que ce fut vers 1132 que quelques religieux, envoyés de Portes, sous la conduite d'un pieux frère nommé Arthaud, fils du seigneur de Sothonod, choisi par dom Guigues, prieur de la Grande-Chartreuse, vinrent visiter le Valromey, dans l'intention de s'y établir ; qu'ils s'arrêtèrent d'abord dans la forêt de Mazières, près d'Hauteville, où ils ne séjournèrent que quelques mois ; que de là ils se rendirent dans les dé-

Digitized by Google

serts du Colombier ; qu'ils se fixèrent et bâtirent leurs premières cellules avec des ais de sapin au lieu dit aujourd'hui *le Cimetière*, « lieu sauvage, rempli d'horreur, et où la vie semblait impossible dans une saison rigoureuse » ; que Hugues de Grammont, alors assis sur le siége épiscopal de Genève, s'intéressa aux ermites du Colombier et favorisa de tout son pouvoir leur prospérité ; qu'en peu de temps, de nombreux disciples se rangèrent sous la conduite d'Arthaud, et qu'au moment où l'avenir du monastère semblait assuré, un incendie vint ruiner toutes les espérances de la jeune colonie, en détruisant les constructions élevées à grand' peine. On dit enfin qu'Arthaud, en face de cette catastrophe, ne se découragea pas ; qu'il raviva le courage de ses frères et choisit, pour rétablir ses cellules, un lieu tout aussi sauvage, mais à une altitude moindre et dans un climat moins rude, le canton d'Arvières.

De tout ce qui précède, il n'y a d'absolument certain que ces deux faits : 1° que le comte Amédée III de Savoie fut le fondateur de la Chartreuse, et 2° qu'Arthaud en fut le premier prieur. Nous quittons maintenant le domaine des traditions pour entrer dans celui des faits historiquement établis.

§ II.

Fondation de la Chartreuse. — Saint Arthaud.

En autorisant l'essaim détaché de Portes à venir s'établir dans les montagnes du Valromey, Amédée III, comte de Savoie, lui laissa le choix de l'emplacement qu'il trouverait le plus convenable et le soin de fixer lui-même la concession qu'il désirait. Les frères d'Arvières, ainsi

Digitized by Google

qu'ils se qualifient dans l'acte auquel j'emprunte ces détails, édifièrent leurs cellules provisoires sur la plate-forme d'un énorme rocher accessible seulement du côté du nord, taillé à pic sur ses trois autres faces, et au bas duquel roulent en mugissant, à une profondeur vertigineuse, les eaux torrentielles de l'Arvière qui devait donner son nom au nouveau monastère. Quant aux limites de leur ermitage, ils les déterminèrent ainsi : à l'orient, le Golet aux Loups et la fontaine du hêtre de Moiret ; au midi, le Jourdain, la roche de Chandure et les terres de Levoret ; à l'occident, la combe de Grussillon et l'Essart ; enfin, au nord, l'extrémité du pré Anuel et le cret d'Uncin, c'est-à-dire qu'ils englobèrent toutes les forêts noires et toutes les prairies du Colombier proprement dit, depuis Culoz jusqu'à Chanay. Ils soumirent cette délimitation à l'approbation d'Amédée, qui non-seulement l'agréa, mais étendit encore sa concession par l'apostille suivante :

« Moi, Amédée, comte et marquis, pour la crainte de Dieu et pour le remède de mon âme et le remède aussi des âmes de mes parents, je confirme la présente charte de délimitation et la munis de mon sceau. Si quelqu'un ose l'enfreindre ou la calomnier, qu'il sache qu'il encourra notre colère et l'action de notre justice. A notre première largesse, nous ajoutons, pour faire hiverner les moutons, les pâturages compris dans les limites ci-dessous, savoir : l'Abergement, Ruffieu, le territoire de la paroisse de Saint-Maurice autant que ce territoire s'étend au point de vue des dîmes et des sépultures ; de là les limites tendent vers la rivière de Seran et suivent son cours jusqu'au pont de Cerveirieu ; de là elles se dirigent par la route qui tend de ce pont à une autre route appelée Route Blanche ; de là, par cette Route

Digitized by Google

Blanche, jusqu'à l'oppide appelé Grammont ; de là, en suivant les montagnes qui dominent les villages de Vongnes et de Flaxieu, jusqu'à la fin de la susdite rivière de Seran. Lavours et Culoz servent aussi de limites. Je concède encore les limites posées en Michaille. Je mande et j'ordonne aux prévôts de Billiat, à Guillaume de Belmont et à tous mes hommes qui demeurent aux environs, et cela au nom de la fidélité qu'ils m'ont promise et à seule fin qu'ils en reçoivent comme moi les récompenses de Dieu, de maintenir fidèlement et fermement les susdits pâturages aux pauvres du Christ, c'est-à-dire aux frères d'Arvière, et de ne pas permettre que des moutons étrangers, si ce n'est ceux des habitants des villages sus-nommés, y viennent paître. »

Grâce à la munificence du comte de Savoie, les chartreux d'Arvières se trouvèrent en possession assurée d'un vaste territoire qui pouvait subvenir à leurs premiers besoins, mais il leur restait encore une tâche bien lourde à parfaire avant de pouvoir se dire convenablement assis dans leur ermitage et se livrer strictement aux règles de leur discipline. Il s'agissait de trouver le moyen de faire face aux dépenses énormes que nécessitait l'érection d'un oratoire, du monastère proprement dit, et de ses dépendances nécessaires. Ils firent sans doute appel à la charité.

Arducius, évêque de Genève, Bernard et Guillaume, évêques de Belley, Anthelme, évêque de Patras, leur donnèrent des secours en argent ; Hugues, évêque de Lincoln, en obtint d'Henri, roi d'Angleterre ; Humbert, sire de Beaujeu, donna la grange Fivolle ; Guichard, son fils, fit construire une cellule ; Arthod, doyen de Ceyzérieu, fit élever le réfectoire ; Aymon et Hugues de Varennes édifièrent l'église, Aymon de Rivoire le

Digitized by Google

dortoir, et Pierre de Chemillieu avec ses deux frères, la cuisine.

Le Chapitre de l'église métropolitaine de Lyon leur vint aussi en aide. Le doyen Guillaume fit en leur nom l'acquisition d'une vigne et amena vers les bâtiments de la Chartreuse les eaux d'une source éloignée ; le doyen Etienne fit les frais d'une nouvelle cellule ; le sénéchal Pierre éleva le chapitre, donna la grange de la Rivoire et d'autres fonds ; Ponce construisit la cellule du prieur et un corps de bâtiment de la maison d'en bas ; il donna en outre 104 marcs d'argent ; Heldinus fit bâtir le four ; le sénéchal Pierre donna 1,000 sous ; le sénéchal Garin, 60 livres fortes.

Les moines de Nantua et les chanoines de Belley doivent aussi être comptés parmi les bienfaiteurs primitifs d'Arvières. Les premiers lui cédèrent les droits de dîme qu'ils pouvaient prélever depuis Chandure et Levoret jusqu'à Méraleaz. Quant aux seconds, ils lui remirent tous ceux qui dépendaient de leur prieuré de Saint-Symphorien de Champagne, dans les limites déterminées par la concession primitive du comte de Savoie, et ce en échange des deux tiers de la dîme du village de Brenaz, qui avaient été cédés aux Chartreux par un donateur inconnu. Peu après, les chanoines firent une donation pure et simple de toutes ces dîmes qu'ils confirmèrent à la Chartreuse par une lettre adressée à Arthaud et à ses frères, lettre conservée aujourd'hui en original dans les archives de l'Ain et dont voici la traduction :

« A nos amis et chers en Jésus-Christ, à Arthaud, prieur d'Arvières et au reste de son couvent, Aimon, prieur de l'église de Belley, et ses confrères, salut en N.-S. Acquiesçant dignement, comme cela était digne, à vos demandes, nous confirmons, pour être possédées en

Digitized by Google

tout droit et à perpétuité, à vous et à vos successeurs, les dîmes qui nous appartenaient dans vos limites ; et afin que notre déclaration soit tenue pour certaine, nous munissons la présente charte du sceau de saint Jean-Baptiste. »

Vers le milieu du XIIe siècle, la réputation de la Chartreuse naissante commença à s'étendre au loin, et de nombreux disciples vinrent peupler l'ermitage du Colombier et se ranger sous la conduite de son vénérable prieur. Parmi les hommes remarquables par leurs vertus que son exemple forma, les chanoines-comtes de Lyon ont enregistré les noms des religieux-prêtres Jean, Girard, Pierre, Jourdain, Aymon, Bérard, Boson, et ceux des convers Vismar, Jomard et Odillon (1). Des dignitaires ecclésiastiques abdiquèrent même leurs prérogatives pour se constituer simples moines sous sa direction. Tels sont Jean, abbé d'Abondance, en Chablais (2), Giroud, prieur de Valence, Etienne de Vaux, sénéchal de l'église métropolitaine de Lyon, et Artoud, chanoine de Saint-Just (3).

Saint Arthaud fut vraiment un homme extraordinaire et d'une haute valeur. Ses vertus privées, sa grande modestie, sa longue carrière consacrée tout entière à l'œuvre que sa foi ardente lui fit entreprendre et lui donna le courage de poursuivre, les secours qu'il sut trouver en les puisant à des sources si diverses pour édifier son monastère, son influence sur les hommes de son

(1) Obituarium Lugd. eccles., pp. 6, 15, 19, 23, 28, 46, 72 et 163.

(2) Joannes ex abbate Abundentiæ cartusianus Arveriæ discipulus sancti Artholdi, integritate vitæ et singulari præcellens charitate obiit 1202. Obituaire de Meyriat, cité par Guichenon. Hist. de Bresse et du Bugey, 2e partie, p. 9.

(3) Obit. Lugd. eccl., pp. 51, 69 et 82.

Digitized by Google

temps, l'estime que lui accordait le pape Alexandre III, ses relations avec saint Hugues, évêque de Lincoln, négociateur de la paix entre Jean, roi d'Angleterre, et Philippe-Auguste, qui vint le visiter dans sa solitude, l'attraction qu'il sut exercer sur le clergé de Lyon, à toutes les époques le plus aristocratique de France, et qui était complètement étranger à son monastère, et comme province et comme diocèse, expliquent, en l'affirmant, l'auréole de sainteté attachée à son nom.

Saint Arthaud était né en 1101. Entraîné par une vocation irrésistible, il se retira, tout jeune encore, à la Chartreuse de Portes, où Bernard de Varins, fondateur et prieur de cette Chartreuse, lui donna l'habit de son ordre en 1120. Il prononça ses vœux en 1123 et fut promu au sacerdoce deux ans après, par Humbert, archevêque de Lyon, qui était venu à Portes pour en bénir l'église. Après avoir été fort longtemps prieur de la Chartreuse qu'il avait construite, il fut élu évêque de Belley, à la fin de 1188 ou au commencement de 1189. En 1190, il abdiqua le siége épiscopal et retourna simple moine à Arvières, où il mourut le 6 octobre 1206, suivant l'Obituaire de Lyon (1). Son corps fut inhumé dans le petit cloître, entre les portes du chapitre et de l'église (2). Arthaud fut inscrit au martyrologe universel

(1) II nonas octobris, Obit... Artoudus bone memorie, monachus Alverie et sacerdos, quondam episcopus Bellicensis (Obit. Lugd. eccl. p. 128).

Le catalogue des hommes illustres des Chartreux, cité par Guichenon (p. 26), le fait mourir le 5 du même mois.

Sa fête se solennise le 6.

(2) Ejus autem corpus ab eodem prœsule (Bellicensi) Bernardo, assistentibus Guigone Alveriae priore, cum cunctis fratribus et aliquot ex monachis Bellicensibus, honorifice sepultum est in parvo claustro

Digitized by Google

sous la date de son décès (6 octobre). Ses restes mortels, but de nombreux pélerinages, restèrent déposés pendant plusieurs siècles dans le tombeau de pierre où ils avaient été enfermés, puis dans une châsse. Le dimanche 17 juillet 1791, les Chartreux, que la Révolution allait disperser, les firent transporter dans l'église de Lochieu, où ils restèrent jusqu'au 2 janvier 1794, qu'ils furent enfouis dans le cimetière par la piété de quelques habitants, dans le but de les soustraire à toute profanation. Le 22 juillet 1824, M. de la Croix d'Azolette, grand vicaire de Belley, délégué par Mgr Devie, les releva de terre et les remit en dépôt à M. David, maire de Lochieu. Le 13 avril 1830, ils furent enfin solennellement transférés dans l'église paroissiale et rendus à la vénération des âmes pieuses. Le culte de saint Arthaud était toujours resté localisé dans la Chartreuse et dans le Valromey. Le pape Grégoire XVI, par bref du 2 juin 1834, l'étendit à tout le diocèse, et un décret de la congrégation des rits, en date du 6 septembre suivant, en autorisa l'office (1).

§ III.

Digression sur la prétendue famille de saint Arthaud.

Suivant l'opinion commune, dont on ne trouve pas cependant trace avant le milieu du XVIIe siècle, mais enracinée aujourd'hui à un point tel, qu'on a cru pouvoir

inter portas capituli et ecclesiae (Acta sanctorum, tome III d'octobre, p. 785).

(1) V. Histoire hagiologique de Belley, par M. Depery, t. I, p. 335; et Archives saintes de Belley, p. 310.

Digitized by Google

l'enregistrer, en 1835, comme un fait acquis à l'histoire, dans une leçon du Bréviaire de Belley (1), saint Arthaud serait né en 1101, au château de Sothonod, de la noble famille des Arthaud, seigneurs d'un petit fief en Valromey.

Cette opinion sur l'origine de notre saint, que j'avais aussi d'abord acceptée aveuglément, m'a paru ensuite, examinée de près, donner lieu à bien des objections que je n'ai pas su résoudre, à des contradictions que je n'ai pu concilier. Dans l'intérêt donc de la recherche de la vérité absolue, je soumets les unes et les autres au lecteur qui me pardonnera sans doute cette petite digression.

Guichenon, le premier, si je ne me trompe, a fait le fondateur d'Arvières fils d'un seigneur de Sothonod. Il s'exprime ainsi en parlant des hommes illustres de Bresse et de Bugey : « Saint Arthaud ou Arthold, premieur prieur de la Chartreuse d'Arvières, puis 47e évêque de Belley, *fils du seigneur de Sothonod en Valromey* (2). » Contrairement à son habitude, Guichenon n'indique pas la source où il a puisé cette dernière assertion, qui, conséquemment, ne reposant sur d'autre autorité que la sienne propre, ne peut avoir d'autre poids que celui d'un sentiment purement personnel. Guichenon, du reste, s'infirme lui-même par deux fois dans la continuation de sa deuxième partie : aux articles *Arvières* et *Belley*, dans les notices consacrées à saint Arthaud,

(1) Arthaudus sive Artholdus ex nobili genere dominorum de Sothonod in altis Valromesii jugis oriendus, nobilitatem suam ad cœlestem dignitatem consequendam convertit, etc. » (Supplementum ad Breviarium Lugdun., quo diocesis Bellicensis utitur, p. 89, Bellicii, 1835, in-8°).

(2) Histoire de Bresse et Bugey, ch. XXI, p. 33.

Digitized by Google

comme prieur et comme évêque, il ne dit absolument rien de son origine (1). A l'article *Sothonod*, il se contredit même formellement, s'exprimant ainsi : « *Il n'y a que trois familles qui aient possédé la seigneurie de Sothonod ; la première est celle des Arthaud, lesquels, dès l'an 1230, ont resté seigneurs de Sothonod jusques à l'an 1314* (2). »

L'assertion de l'historien du Bugey ne résistant donc pas à la critique, ne doit être considérée que comme un *lapsus* échappé à sa plume et provoqué par l'air de famille du prénom du prieur d'Arvières avec le nom de race des seigneurs de Sothonod.

Dix-sept ans après la publication de l'Histoire de Bresse et de Bugey, Dom Léon Le Vasseur, religieux de la Chartreuse de Bourbonne, près de Gallion, au diocèse d'Evreux, adressa aux Bollandistes une vie anonyme de saint Arthaud, qu'ils insérèrent dans leur tome III d'octobre, des *Acta Sanctorum*. Cette vie reproduit purement et simplement en latin l'assertion émise en français par Guichenon, sur l'origine de notre saint : « *Beatæ memoriæ Artoldus, sive Artaldus, Bellicensis episcopus, ex nobili dominorum de Sothonodo stemmate in altis Veromesii jugis oriundus.* » Pas d'autres détails.

Quel degré de confiance doit-on accorder à cette œuvre anonyme ?

D'abord, pour qui connaît le pays, il est évident qu'elle a été rédigée par un écrivain étranger à la localité : « Le révérend Guigues, prieur de la Grande-Chartreuse, choisit Arthaud pour former un nouvel établissement

(1) Ibid., p. 9 et 25.
(2) Ibid., p. 106.

Digitized by Google

dans le diocèse de Genève, selon la volonté de l'évêque Humbert de Grandson (1) Arthaud fit choix de la vaste solitude d'Arvières, située non loin de son château paternel, hérissée de rochers et d'épines, couverte de neige et praticable seulement aux ours et aux bêtes féroces. Il se dirigea vers elle, l'an du Seigneur 1132, avec quelques pieux frères, et construisit, dans un canton appelé aujourd'hui le Cimetière, quelques modestes et rustiques cellules (2). » L'auteur de cette description confond tout simplement la montagne du Colombier avec le rocher d'Arvières.

M.-C. Guigue.

(1) Lisez Humbert de Grammont. Aimon, et non Humbert, de Grandson ne fut évêque de Genève que de 1215 à 1260. V. *Regeste Genevois*, publié par MM. Lullin et Le Fort, p. 149.

(2) « Reverendus Guigo, prior Cartusiae Majoris... novasque in diœcesi Gebennensi, de prœsulis Humberti de Grandson voluntate cellas construendas dignum reputaverit. Ad hoc.... vastam Arveriae solitudinem, non longe castro paterno sitam, saxis et spinis asperam, nivibus coopertam solisque ursis ac feris perviam, elegit.... Ad quam anno domini 1132, cum aliquot plis fratribus ascendens, in convalle quæ modo Cœmeterium dicitur, vili opere cellulas seu tuguriosa construxit. » (*Acta Sanctorum*, l. c.).

A continuer.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

BLUETTES ET BOUTADES

PAR J. PETIT-SENN.

Que n'a-t-on pas dit contre la Réclame, cette puissance qui régit le monde et qui, chaque jour, affirme plus sévèrement son pouvoir? quelles conspirations n'a-t-on pas ourdies contre elle? quelles révoltes n'a-t-on pas essayées, sans obtenir autre chose que de démontrer l'inanité et la faiblesse des révoltés? Les plus grands génies, les plus fortes têtes, penseurs, poètes, philosophes, ont voulu secouer le joug, ils en ont été punis par un supplice sans égal, l'obscurité.

Aussi, voyez comme elle est entourée de courtisans et d'esclaves! Comme les écrivains, les artistes, l'encensent et l'adulent! Le mérite ne vient qu'en second rang, au besoin on s'en passerait. Quant à elle, plus superbe, plus forte que jamais, elle dicte ses lois à l'univers, et s'enorgueillit de voir la foule enchainée à ses pieds.

Parmi les esprits indépendants, qui s'obstinent à ne pas courber la tête et luttent pour se passer de l'appui de la déesse, il faut citer un écrivain génevois, élégant, fin, souple, profond, aimable poète, sérieux penseur, à qui rien ne manque pour être célèbre, rien que deux choses, dont l'une est malheureuse, l'autre ne l'est pas : il n'a rien fait pour la Réclame, il est vivant.

Digitized by Google

M. Petit-Senn a dédaigné le secours si puissant des annonces, il s'est tenu en dehors du tourbillon et du bruit; les éditeurs n'ont pas sonné de la trompette autour de ses œuvres; aussi le voilà-t-il au seuil de la vieillesse, sans avoir joui de la réputation qu'il mérite, et ses contemporains restent indifférents à son nom, sans se douter de sa valeur, sans deviner l'éclat dont il brillera un jour.

Mais vienne la postérité, et la justice pèsera ses mérites. On se demandera : Est-ce bien là le philosophe, le penseur que nous avons perdu? comme à distance il a grandi! Et la jalousie, elle-même, voulant humilier les écrivains modernes, papillons à tête vide, frêlons rapaces et inutiles, leur opposera celui qui, dans la retraite, avait, comme le ver à soie modeste, filé un fil précieux et tissé une œuvre à jamais à l'abri des injures du temps.

Nous qui ne sommes ni Réclame ni postérité, essayons d'étudier l'écrivain, pendant qu'il est confondu, perdu dans cette foule active et agitée, qui se promène sur la surface du globe.

Nous avons naguère, à propos de *Mes cheveux blancs*, dernier volume de poésies de l'auteur, signalé tout ce que la plume de M. Petit-Senn contenait de gaîté, de malice et de gracieuse sensibilité; de nombreux journaux, des Revues, plusieurs volumes, peuvent nous servir de pièces à l'appui. Après avoir habité Lyon et vu Paris, M. Petit-Senn avait créé à Genève, *le Fantasque*, feuille littéraire qui vécut cinq ans, laps de temps bien long, si l'on songe que l'habileté commerciale doit compter pour la plus forte part dans le succès d'un jour-

Digitized by Google

nal, et que M. Petit-Senn se contentait d'avoir de la verve, de l'entrain et de l'esprit. Puis il soutint de son active collaboration, l'*Album de la Suisse romande*, écrivit dans le *Magasin pittoresque*, le premier et le meilleur de nos recueils illustrés, publia deux volumes, vers et prose, intitulés : *OEuvres choisies*, et se fit dès lors une place éminente parmi nos écrivains.

Vapereau cite parmi les principaux ouvrages de notre auteur, une *Epître à Lamartine*, 1840 ; *Nice*, 1842 ; les *Perce-Neige*, 1846 ; *Bigarrures littéraires*, 1852 ; et enfin, *Bluettes et Boutades*, qui ont eu plusieurs éditions, et qui sont la perle fine du riche écrin que nous fouillons.

Quoique cette nomenclature soit incomplète, nous ne chercherons pas à y ajouter ; l'auteur seul pourrait nous aider, mais nous connaissons trop sa modestie, pour lui demander ici sa collaboration. Nous nous bornerons à parcourir la dernière publication que nous avons sous les yeux, œuvre de luxe et qu'on croirait, à s'y méprendre, sortie des presses de Louis Perrin. C'est le plus bel éloge que nous puissions faire de l'imprimerie génevoise.

Dès 1841, retiré à la campagne, M. Petit-Senn composa ses premières pensées, dans le calme de ses promenades, en vue du lac, des Alpes et du Jura. Elles parurent d'abord dans les journaux suisses, puis dans le *Corsaire*, l'*Artiste*, le *Magasin pittoresque*, le *Musée des familles*, la *Mode nouvelle*, la *Chronique de France*; nous n'osons mettre la *Revue du Lyonnais*, à côté de ces publications célèbres ; cependant, nous nous glorifions d'avoir eu notre part aussi dans les gracieuses distributions de l'auteur:

Digitized by Google

M. Louis Reybaud, de l'Institut, bravant les craintes et les scrupules de son ami, réunit un certain nombre de ces pensées et en fit un volume, qu'il publia chez Michel Lévy, en le faisant précéder d'une préface. Le succès fut complet; une autre édition suivit et le public comprit, avec une joie qui ne fut pas sans mélange d'étonnement, qu'en ce siècle de futilité, la Rochefoucauld et Vauvenargues avaient un frère, un rival, disons notre pensée entière, un maître; nous allons présenter nos preuves à l'appui.

En 1852, M. Cherbuliez, lanca une nouvelle édition, augmentée de trois cents pensées; en 1856, MM. Michel Lévy en donnèrent une, qui atteignit quinze mille exemplaires; enfin, en 1865, M. Georg, libraire-éditeur, à Genève, voulut donner au monde littéraire un spécimen de ce que pouvaient les auteurs et les imprimeurs de son élégante cité. Il choisit M. Petit-Senn, pour représenter la partie intellectuelle, M. Fick, pour la partie matérielle, et de cette union, un nouveau petit chef-d'œuvre naquit.

Ce charmant volume s'ouvre par une préface, dont nous nous garderions bien de priver nos lecteurs. Le vestibule est digne du palais :

Voici pour toi, plaisant public,
Une œuvre accorte, fine et brève;
Petit-Senn imprimé par Fick,
Tous deux citoyens de Genève.
Vif et dru, bien que sage et vieux,
Jamais l'auteur n'a visé mieux,
Tiré plus droit, touché plus juste;
Jamais l'imprimeur excellent
N'a fait un habit plus galant;

Digitized by Google

Le costume à l'esprit s'ajuste.
Comme l'imprimeur et l'auteur,
Fais ton devoir, ami lecteur.

Les *Bluettes et Boutades* se composent d'à peu près sept cents pensées, claires, brèves, précises, plus concises que celles de Larochefoucauld et de Pascal, plus égales et plus soutenues que celles de Vauvenargues. Le style est plus élégant, plus nerveux, plus coulant; l'idée, revêtue de sa phrase ferme et serrée, entre dans la mémoire, pénètre le cœur, élève l'esprit, console, encourage, avertit, réprimande, et, après la lecture d'une page, rend meilleur, plus vertueux et plus sage, plus apte à supporter les peines, plus ferme dans l'adversité, plus modéré dans le bonheur. Je voudrais que ce petit livre devînt classique et, compagnon du catéchisme, fût mis entre les mains de la jeunesse, pour la plus grande amélioration de l'humanité. La race d'hommes qui se nourrira des *Bluettes et Boutades* sera florissante; et on y viendra, car l'abaissement moral que nous subissons n'est que passager, et le besoin d'une réaction se fera bientôt et nécessairement sentir.

Si la lecture des moralistes que nous avons cités n'est pas plus générale aujourd'hui, c'est que la forme a singulièrement changé depuis un siècle ou deux; les habits dorés, les perruques onduleuses, les hauts talons, l'épée coquette, ne sont plus admis. Le style ne va plus en longues périodes; le lecteur, pressé comme le passant, dédaigne ce qui le gêne et l'encombre; il va droit au but, à la bourse en omnibus, à la table des matières, à travers les pages qu'il saute deux à deux. Les seigneurs du

Digitized by Google

temps jadis, inoccupés et diserts, erraient dans les grandes allées de leur parc, disant avec Larochefoucauld :

« On blâme l'injustice, non par l'aversion qu'on a pour elle, mais pour le préjudice que l'on en reçoit.

« Quelque défiance que nous ayons de la sincérité de ceux qui nous parlent, nous croyons toujours qu'ils nous disent plus vrai qu'aux autres.

« La plupart des honnêtes femmes sont des trésors cachés, qui ne sont en sûreté que parce qu'on ne les cherche pas. »

Ou avec Vauvenargues :

« Nous ne savons pas beaucoup de gré à nos amis d'estimer nos bonnes qualités, s'ils osent seulement s'apercevoir de nos défauts.

« Si nos amis nous rendent des services, nous pensons qu'à titre d'amis ils nous les doivent et nous ne pensons pas du tout qu'ils ne nous doivent pas leur amitié.

« Toutes les fois que la littérature et l'esprit de raisonnement deviendront le partage de toute une nation, il arrivera, comme dans les Etats populaires, qu'il n'y aura point de puérilités et de sottises qui ne se produisent et ne trouvent des partisans. »

Aujourd'hui, le voyageur qui passe rapide dans un wagon jette un regard distrait sur les vallées qui fuyent et si son estomac ou son imagination a besoin d'un aliment, il aime à trouver une nourriture substantielle

Digitized by Google

sous un petit volume, ou à lire, dans un format portatif, ces pensées qui le font longtemps rêver :

« On se targue plus de la politesse des grands que de l'amitié des petits. »

Ici, qu'on nous permette de le dire, ce n'est point un blâme, M. Petit-Senn s'est rencontré avec le proverbe arabe :

« On salue plus volontiers une connaissance à cheval qu'un ami à pied. »

Le voyageur continue, kilomètre par kilomètre :

« A qui nous trouve beaucoup de mérite il est impossible de ne pas reconnaître un peu de goût.

« A mesure que notre argent diminue, la franchise de nos amis s'augmente ; elle est entière quand nous n'avons plus rien.

« Respectons les cheveux blancs, mais surtout les nôtres. »

Il nous semble que la morale n'a jamais rien dit de plus sublime.

« L'homme change dans toutes ses opinions, sauf dans la bonne qu'il a de lui-même.

« La vérité sur notre mérite se trouve entre ce qu'on nous en dit par politesse et ce que nous en disons par modestie.

« Que de puits de science au fond desquels il n'y a que de l'eau claire !

Digitized by Google

« Un mince intérêt renverse parfois les plus grands principes. C'est la pierre de David abattant Goliath.

« Nous mettons trop peu d'importance à ce que nous disons des autres et beaucoup trop à ce qu'ils disent de nous.

« On a beau dire du bien de nous, nous en pensons encore davantage.

« Les sots silencieux sont des armoires vides fermées à clé.

« La moralité de certaines gens consiste à éviter le pilori et à se mettre en règle avec la potence.

« Il est plus facile d'acquérir une vertu que de quitter un vice.

« On devrait se conduire, dans toutes les circonstances, d'après les conseils qu'on donnerait aux autres s'ils s'y trouvaient.

« La fortune n'est jamais seule à nous tourner le dos.

« Il y a des bêtes qui rampent et qui brillent ; ce ne sont pas seulement les vers luisants.

« Il est des affairés sans motifs qui se lèvent en sursaut à quatre heures pour planter un clou à midi.

« Qui donne fait une bonne action, qui prête, une mauvaise affaire.

« Une journée d'oisiveté fatigue plus qu'une semaine d'occupation.

« Un auteur porté à dos de journal va plus vite que loin.

« Fabricants de prospectus, araignées tissant leur toile.

Digitized by Google

« Ne croyons que la moitié du bien qu'on dit de nous et du mal qu'on dit des autres.

« Si nous savions les motifs des égards qu'on nous témoigne, nous serions stupéfaits du peu qu'il en revient à notre mérite.

« Dans toute conversation ce que nous répondons nous amuse autant que ce qu'on nous dit.

« On connaît le prix de la fortune quand on l'a gagnée et celui d'un ami quand on l'a perdu.

« Si la fortune ne nous donne pas de l'esprit, elle fait du moins que chacun nous en prête.

« Les avocats sont comme les chemins, les plus courts sont les meilleurs.

« Le Nil voile sa source. Combien de fortunes voudraient faire comme lui.

« L'étoile polaire, comme l'expérience, ne guide l'homme que le soir et se lève lorsqu'il va se coucher.

« Pour être bien venu des auteurs, ne soyez jamais de l'avis de leur modestie.

« Le plus lucratif des commerces serait d'acheter les hommes ce qu'ils valent et de les revendre ce qu'ils s'estiment. »

On voit par ces citations que de pensées justes et profondes sont contenues en quelques mots ; il ne serait ni possible ni utile de lire de suite plusieurs pages. Chaque phrase porte et doit être mûrement réfléchie. Le recueil de M. Petit-Senn est comme une pharmacie dont chaque flacon contient un remède précieux. Il faut les dé-

Digitized by Google

boucher de loin en loin et un seul à la fois. Tout ouvrir en même temps serait une richesse perdue.

En religion et en morale M. Petit-Senn est croyant.

« Celui qui ne voit pas Dieu partout ne le trouve nulle part.

« On fait une mort douce après une vie pure, comme en arithmétique on obtient la preuve d'une règle juste.»

En politique, il a peu d'estime pour les tribuns et les agitateurs populaires, et, citoyen d'une république, il juge avec sévérité ceux qui préfèrent le nombre à la vertu.

« Le tribun exalté par la populace, ainsi que l'arbre grandi dans un marais, perd en consistance ce qu'il gagne en élévation.

« Ce que les hommes politiques passent le moins au pouvoir, c'est de se passer d'eux.

« L'ambitieux traite ses amis comme les bâtons d'une échelle; il s'y cramponne avec les mains pour monter, puis les foule aux pieds.

« Quelques charlatans disent qu'ils se doivent à leur pays, mais c'est la seule de leurs dettes dont le pays leur ferait volontiers l'abandon.

« Les abus les plus criants sont ceux dont on ne profite pas. »

Cette vérité sans fard n'est-elle pas de tous les temps et de tous les lieux ?

« Dans les temps de crises politiques on n'a que des opinions, les vertus ne comptent pas.

Digitized by Google

« Candidat, on s'oblige envers les personnes qui peuvent servir; élu, on s'acquitte envers celles qui pourraient nuire. »

Souvent il fait image avec une grande richesse de coloris :

« La politique des courtisans ressemble à leur ombre; elle rampe et tourne avec l'astre du jour. »

Parfois il emporte la pièce et devient plus qu'agressif.

« Il est de fougueux démocrates qui ont encore plus besoin de crédit que de liberté, et qui éteindraient plus vite vingt tyrannies qu'une seule dette. »

Tout le livre a cette valeur, toutes les pensées ont cette concision, cette pointe aiguë et fine qui entre comme une flèche. Assez souvent la raillerie mordante rappelle que l'auteur est de sang gaulois, mais nulle part on ne trouve le paradoxe, l'amertume, le découragement, le doute, comme dans le livre des *Maximes*; la morale la plus élevée a dicté ces pages, un goût sévère les a écrites; pas un mot ne fait ombre, pas un n'est oisif. Le style coule clair, harmonieux et limpide et jamais aucun atome n'en trouble la cristalline limpidité.

Il a fallu toute la modestie de l'auteur pour que son petit volume n'eût pas un plus grand retentissement, ne jetât pas un plus vif éclat. Il ne l'a pas mis sous la protection de la réclame et celle-ci n'a pas annoncé bruyamment son nom à la foule. En attendant que la postérité le venge, quelques esprits d'élite l'ont félicité,

Digitized by Google

des rois et des princes lui ont envoyé des souvenirs, puis la contrefaçon s'en est mêlée et diverses éditions non reconnues par l'auteur ont paru en français et en allemand, autre hommage aussi honorable qu'il est peu lucratif.

« La mer Rouge, dit notre auteur, se trouve entre le présent et l'avenir des écrivains. Pour un Moïse qui la passe que de Pharaons s'y engloutissent ! »

La *Revue du Lyonnais*, vieille prophétesse, est assez sûre d'elle-même pour prédire hautement que l'éminent moraliste dont elle vient d'analyser l'œuvre, traversera heureusement les flots et que son nom sans tache et pur parviendra au bord où brillent les écrivains qui ont honoré l'humanité.

Aimé VINGTRINIER.

Digitized by Google

BEAUX-ARTS

GRAVURE DU DANTE D'HIPPOLYTE FLANDRIN

PAR M. AUGUSTE LEHMANN.

Il semble qu'aujourd'hui la gravure sérieuse soit peu en faveur : la gloire des Audran, des Drevet et des Nanteuil tente moins que jamais les artistes.

La lithographie popularise, par des procédés prompts et faciles, des sujets qui répondent aux goûts réalistes de l'époque; on publie force vignettes et fantaisies, et pourvu qu'on obtienne le succès du moment, éditeurs et public tout est satisfait.

Voici une œuvre lyonnaise qui n'a rien de commun avec ce genre commercial, et qui se recommande comme un véritable travail artistique, c'est la gravure du tableau de Dante, d'Hippolyte Flandrin, ce peintre éminent dont le vide se fait de plus en plus sentir.

L'œuvre dont nous parlons a coûté au graveur cinq années de labeurs patients, elle est de M. Auguste Lehmann, élève de M. Vibert.

A Paris, M. Lehmann obtint un second prix de Rome, en 1846. Cet artiste a déjà produit plusieurs gravures de bonne école, éditées par la Société des Amis-des-Arts, entre autres, la *Vierge à l'œillet*, la *Justice*, pendantif du Vatican, de Raphaël, une *Tête de Christ*, travail très-fin, d'après Tyr, un *Portrait de Grobon* peint par lui-même.

La gravure du Dante a figuré au Salon de Paris, 1868 ; mais perdue, sans doute, comme le mérite modeste parmi une foule d'autres d'un faire plus flatteur, elle n'a pas obtenu une récompense, selon nous légitime.

L'œuvre de Flandrin est toute de forme et de sentiment ; les données en semblent d'avance indiquées par le poète, qui a décrit minutieusement cette scène du cercle des Envieux *dans le lieu où l'esprit humain se purifie et devient digne de monter au ciel* (1). Le Dante y a employé des couleurs aussi sévères que celles que nous trouvons sur la palette du peintre.

Le grand artiste s'est scrupuleusement conformé aux indications du poète et son talent en a fait un calque

(1) *Ove l'umano spirito si purga*
E di salire al ciel diventa degno (Purg. Cant. I).

Digitized by Google

admirable; les lignes sont grandioses comme la création dantesque ; les tons gris et sourds s'harmonisent admirablement avec la roche livide; les types et les poses, expressions variées de la douleur, transportent dans un monde fantastique; ces yeux fermés à la lumière *par le châtiment divin* donnent aux visages quelque chose de morne et de désolé qui remplit d'angoisse.

Virgile et Dante sont d'une exécution plus solide.

L'austère silence de la scène n'est rompu que par le dialogue entre le poète et l'âme *qui fit à Sienne le pèlerinage de sa vie* (1).

« *Ame qui sage ne fut, quoique sage nommée, parce qu'elle se sentit plus joyeuse des malheurs des autres que de son propre bonheur* (2).

Elle est représentée sous la forme d'un vieillard qui *tient le menton levé à la façon d'un aveugle* (3); elle écoute le poète qui s'incline vers elle...

Evidemment, dans cette tonique de tristesse, il n'y avait pas place pour des jeux éclatants d'ombre et de lumière.

S'attacher aux types, bien dessiner les personnages, individualiser chaque forme avec précision, se tenir dans les gammes du peintre par la teinte générale, voilà ce que le graveur devait se proposer, et voilà ce qu'il a fait avec tout le bonheur d'un burin aussi sobre que sûr.

Après un instant, le regard est de plus en plus satisfait; la reproduction donne du tableau une idée parfaite.

La tête de vieillard conserve l'air vénérable qu'elle a dans la peinture; la draperie qui couvre le personnage de gauche fait bien sentir le corps; et la figure accroupie au coin du tableau est accentuée dans toute son originalité.

Le Virgile, d'une beauté antique, a la sérénité douce que le peintre lui a imprimée avec amour.

M. Lehmann a également compris le caractère de finesse idéale et d'énergie donné au personnage du Dante.

Nous louerons encore le sentiment de masse qui relie savamment les détails à l'ensemble, et qui ôte aux con-

(1) *Che vivesse in Italia peregrina* (Purg. Ch. XIII.)

(2) *Savia non fui, avvegna che sapia.*
Fossi chiamata e fu'degli altrui danni
Piu lieta assai, che di ventura mia.

(3) *Lomento a guisa d'orbo in su levava.*

Digitized by Google

tours cette sécheresse que donnent quelquefois les tailles trop accusées du burin.

Peut-être en ôtant quelques demi-teintes, le graveur eût-il obtenu encore plus de franchise dans l'effet général ; mais au total on voit que l'artiste n'a rien négligé pour interpréter dignement cette belle page de notre Musée, et en faire un titre durable à la gloire lyonnaise et à la renommée du peintre.

A son départ pour Rome, d'où ne devait revenir que sa dépouille mortelle, Flandrin avait vu l'œuvre à son début et l'avait même retouchée.

Conduire un travail à ce point demande plus que jamais une persévérance que l'amour pur de l'art peut seul inspirer ; et cette abnégation est d'autant plus admirable que le graveur trouve dans la photographie une redoutable concurrence.

Je ne conteste pas l'avantage qu'ont par cette invention les amateurs de se mettre au courant des peintures célèbres, et de pouvoir réunir dans leur album comme un musée en miniature ; mais il n'en est pas moins vrai qu'il y a là une dépréciation singulière des œuvres d'art.

Toutefois, que les vrais artistes se rassurent ; le soleil, tout roi de la création qu'il est, ne saurait être un rival sérieux... Il n'est, après tout, que le serviteur d'une machine, et les productions du génie l'emporteront incontestablement sur celles dont l'industrie l'aura fait l'aveugle instrument.

La photographie demeurera toujours un métier, et jamais ses procédés ne feront apparaître sur ses images le rayon de l'intelligence et l'âme de la nature.

La civilisation, qui ne sombre pas encore, ne saurait se passer de beau et d'idéal, et les œuvres reflétées au foyer du génie en sortiront toujours plus resplendissantes que celles qui auront passé par la chambre obscure du photographe.

Bien loin de se décourager, que les artistes fassent tourner au profit de leur art les découvertes de la science : le génie est un feu sacré qu'on leur demandera toujours, comme autrefois Rome à ses Vestales.

Qu'ils persévèrent, comme M Lehmann, à conduire patiemment leur burin, et leurs contemporains eux-mêmes, devançant les suffrages de la postérité, les dédommageront amplement de leurs sacrifices.

L'abbé DE SAINT-PULGENT.

Digitized by Google

CHRONIQUE LOCALE

Encore des deuils, beaucoup de deuils. Au loin sont morts Berryer qui a su emporter tous les regrets, vraie douleur pour la France, Empis, Mallefille, Bataille et Carmouche, féconds écrivains. Ce dernier, né à Lyon le 9 avril 1797, y était peu connu; ses succès dramatiques, de 1816 à 1864, l'avaient fixé à Paris, et en avaient fait un Parisien.

Lyon a perdu : Ampaire, négociant, les docteurs Gubian et Drutel, le vénérable De Boissieu du Tiret, ancien membre du conseil général de l'Ain, artiste comme son oncle et son maître Jean-Jacques de Boissieu, agriculteur, administrateur, décédé à 85 ans, après avoir donné l'exemple de toutes les vertus.

Enfin, à l'autre bout de la vie, au seuil de la jeunesse, après deux mois de mariage, l'intelligente, belle et gracieuse compagne de l'écrivain et compositeur Emile Guimet, la jeune épouse dont la presse lyonnaise avait salué le bonheur et dont les habitants de Neuville disaient avec enthousiasme : « Nous l'aimons autant que son mari. »

Jeunesse et vieillesse, génie et bienfaisance, rien ne trouve grâce devant l'inflexible niveau. Ce serait trop noir si, là-bas derrière, on n'apercevait pas l'espérance.

Aux funérailles de M. Berryer, les délégués des barreaux et des corporations d'officiers ministériels de province dépassaient trois cents. Lyon avait envoyé à Augerville MM. Mathevon, Guerrier, d'Orgeval et Duquaire, avocats, et M. Matrod, syndic des avoués près le tribunal de notre ville.

— La rentrée solennelle des Facultés a eu lieu le 24 novembre. MM. Girodon, Jourdan, Dareste et Glénard ont fait leurs rapports annuels sur les travaux des Facultés et de l'École de Médecine. M. l'abbé Guinand, professeur, a prononcé le discours de rentrée.

— Le 29 novembre, M. l'abbé de Limoges a été installé comme curé du Sacré-Cœur, M. Claraz, comme curé de Saint-Bernard.

— M. Léon Charvet, architecte, à qui on doit l'élégant bâtiment de la Caisse d'épargne de Lyon, la remarquable préfecture d'Annecy et d'autres travaux importants, vient d'être nommé professeur d'ornement à notre École des Beaux Arts.

— La vente du beau cabinet Laforge a donné des produits inespérés. Certaines curiosités ont obtenu des prix extrêmes, indice que le goût des arts, du bric-à-brac et de l'antiquité a de profondes racines dans notre ville commerçante. Les toiles admirées de ce cabinet seront mises en vente prochainement.

Digitized by Google

— Une autre collection dont la vente, dit-on, se prépare et donnera lieu à de profondes surprises, est celle créée par M. Flachat et qui appartient aujourd'hui à M. Hardouin, son héritier. Le catalogue portera les noms les plus célèbres et ce nous est, dès aujourd'hui, un vif plaisir de pouvoir citer Rembrandt, Miéris, Téniers, Van der Meulen, Carrache, Albert Durer, Jouvenet, le Guaspre, Ruisdael, Lorrain, et les noms lyonnais de Blanchet, Chinard, De Boissieu et Duclaux. On voit si l'humble appartement de la rue Tramassac où ces richesses sont enfouies méritera la visite des amateurs.

— La littérature lyonnaise a été vivement préoccupée par l'apparition du nouveau poème de M. Victor de Laprade. *Pernette* a été bien vite dans toutes les mains, et les journaux ont souhaité la bienvenue à une des œuvres les plus brillantes de notre poète.

— On nous annonce un travail historique important et qui sera d'un sérieux intérêt pour nos provinces : *Les Sépultures de Saint-Jean-de-Belleville* (Savoie), par M. le comte Costa de Bauregard, Grenoble, in-fol. 16 pp. avec huit planches. L'ouvrage sort des presses de M. Allier.

— L'Académie de Lyon tiendra une séance publique mardi 22 décembre, à sept heures très-précises, au Palais des Arts.

On entendra : M. Perrin, président : Rapport sur les travaux de l'Académie.

M. Danguin : *Essai sur la gravure.*

M. Bouchacourt : *Notice sur la vie et les travaux du docteur Devay.*

— Le bureau de l'Académie de Mâcon se trouve composé ainsi qu'il suit pour l'année 1868-69 : *président*, M. Ch. Pellorce ; *secrétaire perpétuel*, M. A. Saulnier ; *secretaire adjoint*, M. F. Lacroix ; *trésorier*, M. Monnier ; *bibliothécaire*, M. T. Lacroix.

— De l'avis du public et des journaux, ce qui n'est pas toujours la même choso, jamais les illuminations du 8 décembre n'avaient été plus splendides et plus générales, favorisées d'ailleurs par un temps à souhait.

— Le vent vient de rudement souffler sur la petite presse lyonnaise. La *Marionnette* a été frappée de cinq mille francs d'amende et neuf mois de prison, le *Refusé*, cinq cents francs d'amende et huit jours de prison, les deux journaux supprimés. Le *Grognon* s'était fondu dans la *Vie Lyonnaise*, feuille élégante et de bon ton, à qui cette union n'a pas porté bonheur. La *Vie Lyonnaise* vient de mourir de sa bonne mort. C'est à effrayer les hommes de lettres et à faire fuir les rédacteurs. On annonce, dit le *Salut Public*, la prochaine apparition d'un journal *littéraire*, sous ce titre : *L'Avant-Garde, journal des Francs-Tireurs*. Pourvu qu'il n'y ait pas encore de la politique là dedans !

— A Lyon, pas d'Exposition Universelle. *Lugete.*

A. V.

Aimé VINGTRINIER, directeur-gérant.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE SIXIÈME VOLUME.

(Troisième série.)

Histoire du Lyonnais.

PÉAN.	Origines de Lugdunum	10
ROLLE.	Particularités relatives à la mort de MM. de Cinq-Mars et de Thou	47-97
BROUCHOUD.	Etudes historiques sur les anciennes archives judiciaires de Lyon	83
STEYERT.	La Nouvelle bannière de Saint-Jean	150
MOREL DE VOLEINE.	Lettre au sujet de la Province ecclésiastique lyonnaise	153
CHEVALIER.	Pouillé du diocèse de Mâcon	165
ALAIN MARET.	Lettre au sujet de la Défaite des Anglais sur le territoire de Perreux en 1317	219
P. SAINT-OLIVE.	La Vigne de Saint-Hippolyte	221
M***	Lyonnoisiana	247-355
H. L.	La Dombes et Saint-Paul-de-Varax	259
X.	Ampère à Bourg	313
MARTIN-DAUSSIGNY.	Lettre au sujet du Sarcophage du Palais Saint-Pierre	315
***	Statistique ecclésiastique du diocèse de Lyon	316
DE LA SAUSSAYE.	Histoire littéraire de Lyon	324-422
A. VACHEZ.	Le Château de Montrond en Forez	340-~~346~~ 447
GUIGUE.	Notice sur la Chartreuse d'Arvières	483
A. V.	Chronique locale	80, 158, 238, 318, 413, 509

Littérature.

PETIT-SENN.	Des relations passagères	63
PETIT-SENN.	Le Grimpion	154
VINGTRINIER.	La Guerre des Archéologues et de ceux qui ne le sont pas	196
VACHEZ.	L'Archéologie et la Presse littéraire	207
PETIT-SENN.	J'ai retrouvé ma craie	230
Antonin THIVEL.	Le Page du baron des Adrets	371-468
PETIT-SENN.	M. Dinenville	410

Histoire.

DEBOMBOURG.	Gallia aurifera	17
JOLIBOIS.	Dissertation sur l'origine des terminaisons des noms de lieux en *ac* et en *ens*	118
JOLIBOIS.	Considérations sur les noms des peuples Gaulois	178
ROLLE.	Note sur la sépulture gallo-romaine de Châlon-sur-Saône	215
JOLIBOIS.	Considérations sur les recensements quinquenaux de la France 1861-1866	296

Digitized by Google

Voyages.

Emile GUIMET. L'Orient d'Europe au fusain..... 122-276

Biographie, Nécrologie

H. JACQUET. Louis-François Chastel..... 217
A. VINGTRINIER. Victoria Lafontaine..... 223
J. BLANCHON. L'abbé Jean Boué, curé d'Ainay..... 304
A. VINGTRINIER. Humbert Ferrand..... 308

Bibliographie.

NOÉLAS. Au Pays de l'Astrée, par Mario Proth..... 74
PELLERIN. Le Régiment fantastique, par Victor d'Azur. 78
VACHEZ Note sur l'Obituaire de l'Eglise de Lyon... 140
P. SAINT-OLIVE. Le Mont-Pilat, par du Choul 211
VACHEZ. Note sur l'Histoire de la Fabrique de Tarare 312
Maurice SIMONNET. Histoire de la communauté des marchands fréquentant la rivière de la Loire, par M. Mantellier 391
A. VINGTRINIER. Bluettes et Boutades, par M. Petit-Senn... 481

Beaux-Arts.

MOREL DE VOLEINE. Lettre sur l'Architecture de nos Eglises.... 69
STEYERT. Note sur Perrissin, Tortorel et quelques autres artistes lyonnais du XVIe siècle .. 181
Louis GUILLARD. Sujets tirés des poëmes d'Ossian, par A. Chenavard..... 404
DE SAINT-PULGENT. La Gravure du Dante..... 506

Poésie.

PETIT-SENN. A une pile d'écus..... 5
P. SAINT-OLIVE. A M. Saint-Etienne..... 8
Hugues BERTHIN. Mai.. 9
Mlle E. W. E. Le grain de blé..... 81
Mlle Adèle S. Charbonnière, près Lyon..... 161
L. DE VAUZELLES. L'Homère napolitain..... 162
A. DE GRAVILLON. Par les cheveux..... 164
J. SOULARY. Judas..... 164
Adèle S, Le Lion du Rhône..... 241
X. Cauterets..... 243
Léon GONTHIER. La première Couronne..... 245
Jules FOREST. Deux Sœurs..... 246
Louis DEBELFORT. La Soierie..... 321
P. SAINT-OLIVE. Un conseil à Mlles les Emancipées..... 323
PETIT-SENN. Epigrammes..... 323
DES ESSARTS. Loin de Mâcon..... 417
DE VAUZELLES. Alexandre Selkirk..... 419

Planches de la Revue.

Moulin antique dessiné par Perret de la Menue, gravé par Séon (à insérer dans la livraison de mars).

FIN DE LA TABLE DU SIXIÈME VOLUME.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google